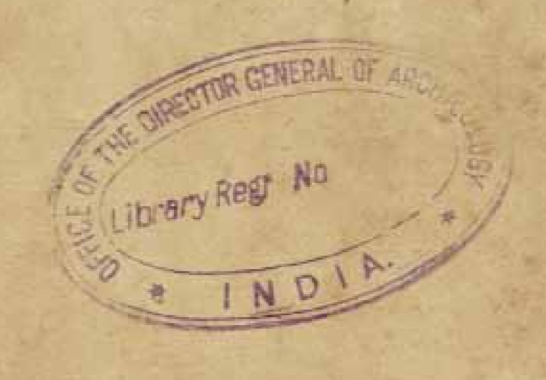


REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1921



Angers. — Imprimerie F. Gaultier

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XIII

JANVIER-JUIN 1921

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE, 28

1921

TABLES

DU TOME XIII DE LA CINQUIÈME SÉRIE

JANVIER-MARS

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

I. — TABLE DES MATIÈRES

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS.

TABLE DES PLANCHES

Le Gérant : A. Thébert.

Angers. — Imprimerie A. Burdin et Cie. — F. Gaultier, succr.

MINIATURES IRLANDAISES A SUJETS ICONOGRAPHIQUES

(Planche I)

Les *libri scottice scripti*, à la Bibliothèque de Saint-Gall, sont parmi les plus précieux joyaux de cette collection. Ces parchemins, pieusement conservés par les moines de l'ancienne abbaye, étaient considérés par eux comme l'une des chartes de leur congrégation. Ils leur rappelaient la terre lointaine de saint Patrick et évoquaient à leurs yeux les souvenirs du fondateur de leur monastère, du disciple de saint Colomban. A la mort de saint Gall, survenue en 646, un nouveau centre intellectuel et artistique était créé ; né du zèle ardent et missionnaire des moines irlandais, il contribua, comme Luxeuil, comme Bobbio, à élever le niveau de la culture sur le continent.

Parmi ces manuscrits irlandais, qui étaient plus nombreux autrefois[1], se trouve le manuscrit 1395 où sont conservées quelques miniatures, un Évangéliste assis et écrivant (fol. 418) et deux pages ornementales (fol. 422, 426). Le manuscrit 60 est un Évangile de saint Jean avec la figure de l'apôtre debout, tenant devant lui le livre ouvert (fol. 4), et une page ornementale avec initiale (fol. 5). Le manuscrit 51 est le plus beau et le plus célèbre. Il contient les quatre Évangiles. Le début de chaque livre est décoré de pages d'une ornementation très riche et de la figure de chaque évangéliste, assis ou debout et tenant le livre des deux mains : Matthieu (fol. 2), Marc (fol. 78), Luc (fol. 128) et Jean (fol. 208). A la fin du volume deux miniatures

1. Cf. Weidmann, *Geschichte der Bibliothek von St. Gallen*, Saint Gall, 1841, p. 360 s. ; F. Keller, dans *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, t. VII, p. 61 s.

représentent le Crucifiement (fol. 266) et le Jugement dernier (fol. 267). Tous ces manuscrits sont datés du VIIIe ou du IXe siècle[1].

Les figures d'évangélistes ou de leurs symboles se rencontrent assez souvent dans les manuscrits irlandais (Book of Durrow, Book of Mac Durnan, Book of Kells[2]). Plus exceptionnels sont les sujets qui représentent des scènes de la vie du Christ (Book of Kells, manuscrit 51 de Saint-Gall[3]). Le Crucifiement et le Jugement dernier du Tétraévangile de la bibliothèque de Saint-Gall sont des exemplaires précieux et rares de l'ancienne iconographie irlandaise.

Le Christ sur la croix (fig. 1) est enveloppé d'entrelacs, qui s'enroulent autour du corps et ne laissent à découvert que les bras et les pieds. Le miniaturiste a voulu représenter le Crucifié revêtu d'une longue tunique. Les vêtements du porte-éponge et du porte-lance, ceux des deux anges de chaque côté de la croix, sont traités de semblable manière ; de même sur les autres miniatures, qui représentent les évangélistes et le Jugement dernier. Cette longue tunique caractérise non l'iconographie byzantine, qui préfère le type hellénistique du Christ nu, avec la simple draperie nouée autour des reins, mais l'iconographie orientale. Le long vêtement, le corps rigide se rencontrent sur le Crucifiement du pallium découvert à Achmim[4], sur l'encolpion et la croix-encolpion de Monza, sur le Crucifiement

1. Cf. *Verzeichniss der Handschriften der Stiftsbibliothek von St. Gallen*, Halle, 1875, p. 22, 27, 461-463 ; J. O. Westwood, *Fac-similes of the Miniatures and ornaments of Anglo-Saxon and Irish Manuscripts*, Londres, 1868, p. 65-68, pl. 26-28 ; S. Beissel, *Geschichte der Evangelienbücher in der ersten Hälfte des Mittelalters* (Ergänzungshefte zu den « Stimmen aus Maria-Laach », 92-93), Fribourg en Brisgau, 1906, p. 124 s., 127.

2. Cf. Westwood, *op. cit.*, p. 20 s., pl. 4, 5, 7 ; p. 25 s., pl. 9, 10 ; p. 68 s., pl. 22.

3. Cf. Westwood, *op. cit.*, p. 25 s., pl. 11 ; P. Leprieur dans A. Michel, *Histoire de l'Art*, t. I, 1, p. 316-317, fig. 161.

4. Cf. R. Forrer, *Die Graeber und Textilfunde von Achmim-Panopolis* Strasbourg, 1891, p. 24, pl. XIV, 8 ; du même, *Römische und byzantinische Seiden-Textilien aus dem Gräberfelde von Achmim-Panopolis*, Strasbourg, 1891, p. 22, 23, pl. XVII, 8 ; cf. L. Bréhier, *L'art chrétien*, Paris, 1918, p. 86.

de l'Évangile syriaque de Rabula (586)[1], sur le couvercle d'un reliquaire au trésor du Sancta Sanctorum[2], enfin sur le plat syrien en argent trouvé dans le gouvernement de Perm, qui, d'après l'inscription, remonte au v[e] ou au vi[e] siècle[3]. Le Christ est ici revêtu de la longue tunique; son corps est droit, ses yeux sont ouverts; le porte-lance est à droite, le porte-éponge à gauche comme sur la miniature de Saint-Gall. Un dernier détail curieux est commun à ces deux monuments : l'éponge à l'extrémité du bâton que le personnage tient à la main, a la forme d'un croissant. Le Crucifiement de la miniature irlandaise se rattache à la conception syrienne et copte[4].

Le Jugement dernier révèle-t-il aussi un prototype oriental? On a vu dans cette miniature (fig. 2) la Glorification ou le Triomphe du Christ[5]. On pourrait y voir aussi, à première vue, le thème de l'Ascension. A Baouît, dans l'abside de la chapelle XVII, la Vierge debout, orante, est entourée des Apôtres symétriquement rangés et tenant l'Évangile. Au-dessus, le Christ dans une gloire est assis sur un trône, bénissant de la main droite et tenant l'Evangile dans la main gauche. De

1. Cf. Pokrovskij, *Evangelie v pamjatnikach ikonographij*, Pétersbourg, 1892, p. 325, fig. 163, p. 326, fig. 164, p. 327, fig. 165; Michael Engels, *Die Kreuzigung Christi in der bildenden Kunst*, Luxembourg, 1899, p. 21-22.

2. Cf. Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910, p. 553, fig. 266.

3. Cf. J. Reil, *Die frühchristlichen Darstellungen der Kreuzigung Christi*, Leipzig, 1904, p. 65, pl. II, fig. 3.

4. D'après G. Schönermark, *Der Kruzifixus in der bildenden Kunst*, Strasbourg, 1908, p. 38-39, les anges de chaque côté de la Croix reproduisent un modèle oriental. Sur le Tétraévangile syriaque du British Museum (*Add. mss.* 7169), qui dérive d'un prototype très ancien, deux anges volent, en effet, de chaque côté de la Croix, sur laquelle le Christ apparaît vêtu de la longue tunique (cf. G. Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Evangile aux XIV[e], XV[e] et XVI[e] siècles*, Paris, 1916, p. 424, fig. 447). Mais, suivant Schönermark, le Crucifiement de Saint-Gall n'est pas venu d'Orient; la figure du Christ jeune et sans barbe serait conçue suivant l'idée occidentale et germanique. Sur ce dernier point il a tort. Le Christ jeune et imberbe apparaît sur l'Evangéliaire d'Etchmiadzin (cf. J. Strzygowski, *Das Etschmiadzin Evangeliar*, *Byzantinische Denkmäler*, t. I, Vienne, 1891, p. 54 s., pl. II; cf. Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 237, p. 239, fig. 122), ainsi que sur une fresque de Baouit (cf. J. Clédat, *Le monastère et la nécropole de Baouit*, Le Caire, 1904, p. 76, pl. XL s.)

5. Cf. Westwood, *op. cit.*, p. 66.

chaque côté deux anges s'inclinent devant lui, et tiennent un vase reposant sur un linge[1]. Dans la chapelle XLII, les Apôtres entourent la Vierge assise et tenant l'Enfant. Au-dessus, le Christ trône dans une auréole[2]. Dans la scène de l'Ascension, telle qu'elle apparaît sur l'Évangile de Rabula, sur une ampoule de Monza, sur le plat syrien en argent du gouvernement de Perm, on a une disposition analogue; mais la scène est caractérisée par les anges volant, qui emportent le Christ dans sa gloire[3].

La vieille miniature irlandaise présente la même disposition en deux registres. En bas, les Apôtres rangés symétriquement tenant l'Évangile; dans le registre supérieur, le Christ tenant dans la main gauche l'Évangile et bénissant de la main droite. Mais, à ses côtés, les deux anges sonnant de la trompette caractérisent la scène du Jugement dernier. Ces deux anges, qu'Ephrem le Syrien mentionne déjà au IV[e] siècle, dans son sermon sur la Seconde Venue, annoncent l'avènement des nouveaux cieux et de la nouvelle terre. Ils reparaîtront, avec les Apôtres siègeant au tribunal céleste, sur les monuments postérieurs représentant le Jugement dernier, à Torcello, à Néréditsi[4]. Comme sur la miniature du Cosmas Indicopleustès de la Bibliothèque Vaticane, qui est une copie d'un original du VI[e] siècle et qui est apparentée à l'art alexandrin[5], la scène de la Seconde Venue du manus-

1. Cf. J. Clédat, *loc. cit.*

2. Cf. J. Clédat, art. *Baouît* dans Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, p. 242, fig. 1280.

3. Cf. Pokrovskij, *op. cit.*, p. 430, fig. 199; p. 433, fig. 203; Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 235, fig. 119; J. Heil, *op. cit.*, pl. II, fig. 3.

4. Cf. Voss, *Das jüngste Gericht in der bildenden Kunst des frühen Mittelalters*, Leipzig, 1884, p. 66, 67; P. Jessen, *Die Darstellung des Weltgerichts bis auf Michelangelo*, Berlin, 1883, p. 18; Pokrovskij, *Strašnyj sud v pamjatnikach vizantijskago i russkago iskusstva* (*Trudy VI archeologičeskago sjezda v Odessjé*, t. III, Odessa, 1887, p. 293 s, pl. II); Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 511 s., fig. 248; J. Ebersolt, *Fresques byzantines de Néréditsi* (extr. des *Monuments Piot*, t. XIII, 1906, p. 18, 19, pl. V).

5. Cf. Stornajolo, *Le miniature della Topografia cristiana di Cosma Indicopleuste*, Milan, 1908, p. 45, 46, pl. 89; Ch. Diehl, *op. cit.*, p. 227 s. fig. 113; O. M. Dalton, *Byzantine art and archaeology*, Oxford, 1911, p. 668 s.

crit irlandais apparaît à la fin du manuscrit, comme le couronnement de toute l'œuvre; ici comme là, le sujet est distribué en zones superposées. Le miniaturiste irlandais s'est inspiré d'un prototype oriental, où le thème du Jugement dernier était simplement esquissé et réduit à ses éléments les plus simples, qui seront amplifiés et multipliés par l'art des siècles postérieurs.

Un autre trait caractérise ces miniatures irlandaises : ce sont ces personnages étranges, mal proportionnés, avec les pieds de travers, comme ceux des anges du Jugement dernier (fig 2), avec leurs attitudes raides et sans grâce. Ce type de personnages bonshommes se rencontre sur le Tétraévangile arménien de Thargmanitchkh, conservé à la bibliothèque des Pères Antoniens arméniens à Ortakeuy, près Constantinople[1]. Ce sont les mêmes figures, qui n'ont rien d'esthétique, la même facture, la même raideur, avec l'absence complète de modelé et de proportion. Ce type de personnages dérive d'un modèle oriental, probablement syriaque, qui s'est répandu partout pendant le moyen âge, en Europe comme en Asie.

Le miniaturiste irlandais, qui a enluminé le manuscrit 51 de la Bibliothèque de Saint-Gall, a travaillé d'après un modèle venu d'Orient. Depuis le VIIe siècle les monastères irlandais étaient en rapports suivis avec les monastères orientaux. Adamnan, l'abbé du monastère de Hy (Iona), rédigea, vers 670, une description des Lieux Saints d'après les récits de l'évêque gallo-franc Arculfe[2]. Des prêtres orientaux visitèrent l'Irlande au VIIIe siècle[3]. Des moines égyptiens y furent même enterrés, comme l'apprend la litanie de saint Ainguis (Aengus). Des moines irlandais, qui s'établirent à Saint-Gall, revenaient d'un

1. Cf. F. Macler, *Rapport sur une mission scientifique en Arménie russe et en Arménie turque* (extr. des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, nouv. sér. fasc. 2, Paris, 1911, p. 115 s., fig. 24-26).

2. Cf. T. Tobler et A. Molinier, *Itinera Hierosolymitana et Descriptiones Terrae sanctae*, t. I, Genève, 1879, p. 139 s.; cf. Kohler, *Mélanges pour servir à l'histoire de l'Orient latin et des Croisades*, t. I, Paris, 1900, p. 179.

3. Cf. Kohler, *op. cit.*, p. 193.

voyage en Palestine[1]. D'autres, comme Fidelis et Dicuil, avaient visité l'Égypte[2].

Mais le miniaturiste irlandais a interprété à sa manière le modèle qu'il avait devant lui. Le vêtement n'est plus qu'un prétexte à combinaisons linéaires, un thème purement ornemental. Sur le Christ du Crucifiement, il n'est plus qu'un jeu de lignes, une série de volutes, de longs rubans. La vie et le mouvement sont figés dans des formules ornementales. Si l'art irlandais a reçu des apports étrangers, il semble s'être plu à déformer de façon parfois étrange et discordante les motifs orientaux, ou, comme sur certaines pages ornementales, à les juxtaposer et à les amalgamer, pour former des ensembles souvent incohérents, mais toujours remarquables par la richesse inépuisable des combinaisons. L'action de l'Orient sur l'Occident a été constante au moyen âge ; mais on ne peut refuser aux écoles occidentales une part d'originalité dans l'interprétation des modèles dont elles s'inspiraient.

Jean EBERSOLT.

1. Cf. F. Keller, *loc. cit.*, t. VII, p. 79 ; J. Reil, *op. cit.*, p. 113.
2. Cf. G. T. Stokes, *Ireland and the Celtic church*, Londres, 1888, p. 212, 214 s.

UN NOUVEL ARYBALLE

AU MUSÉE DU LOUVRE

Le petit vase que nous publions a été acquis par le Louvre (Salle L. Inv. CA. 1831). Un simple coup d'œil sur la figure suffira pour convaincre nos lecteurs que ce petit chef-d'œuvre de céramique méritait une étude spéciale[1].

D'après le marchand il proviendrait de Grèce, sans indication plus précise. Comme on le voit tout de suite, il appartient à la catégorie de vases que l'on nomme ordinairement « protocorinthienne », mais à cette dénomination fort contestable je préfère celle de « sicyonienne », en me rangeant à l'opinion exprimée pour la première fois par M. Loeschcke[2].

La forme est celle de l'aryballe pointu, petit flacon à huile ou à parfums, qui est le type favori de cette céramique. La hauteur est de 0^{m},062 seulement. Le travail nous montre la même admirable finesse d'exécution, la même habileté vraiment surprenante et le même soin consciencieux qui distinguent toujours les meilleurs produits de ces ateliers sicyoniens. L'argile est extrêmement fine, de la couleur jaune-clair qui caractérise ce groupe de vases ; la surface est soigneusement polie.

Pour le décor je renvoie à notre figure, qui rend inutile une description très détaillée, et je me borne à quelques remarques

1. Je dois au conservateur du Louvre, M. E. Pottier, mes remerciements les plus vifs pour m'avoir autorisé à faire une publication spéciale de ce monument encore inédit.

2. Les raisons, qui me semblent justifier l'attribution de cette céramique à Sicyone, sont minutieusement exposées dans mon ouvrage récent, intitulé *Sikyoniske Vaser* (Copenhague, 1918).

complémentaires. L'ornementation de l'orifice plat se compose de deux zones concentriques remplies d'ornements assez ordinaires, à savoir une série de pistils arrondis et autour de celle-ci, dans la zone extérieure, une série de petits crochets. Plus rare est le motif qui décore le plat de l'anse de notre vase; à ma connaissance, il ne s'est pas rencontré jusqu'ici dans le style sicyonien; mais on peut renvoyer à une grande coupe proto-



Fig. 1. — Aryballe du Musée du Louvre.

attique[1], où l'on voit le même ornement sous les anses. Le col ne porte pas de décor. Quant à la panse, nous y reconnaissons le système décoratif en zones parallèles séparées par des filets noirs, qui est familier à cette céramique. La

1. Musée national d'Athènes, n° d'inv. 993; Collignon-Couve, *Catalogue*, n° 594; reproduit dans *Athenische Mitteilungen*, 1890, pl. X.

charmante décoration de l'épaule, formée de fleurs de lotus et de palmettes enchaînées, la couronne d'arêtes rayonnantes qui entoure la base, voilà des motifs qui sont caractéristiques dans les aryballes sicyoniens. Il en est de même pour la chasse au lièvre, représentée sur la petite zone inférieure au-dessus de la couronne d'arêtes. On y voit deux chiens poursuivant un lièvre ; un espace vide entre ce dernier et le second chien est rempli par un petit cygne, qui sans doute n'a pas ici d'autre rôle que de servir de remplissage[1], comme c'est aussi le cas pour les quatre ornements en crochets qui sont semés dans le champ parmi les animaux.

A part quelques détails peints en rouge dans la guirlande de fleurs de lotus, le peintre ne s'est servi pour tout le décor accessoire que d'un beau vernis très luisant, d'une couleur soit brun-noir, soit noir foncé. Sur les animaux de la petite zone les détails sont indiqués par incision. Ce n'est que sur la grande zone principale, autour de la panse, qu'il a déployé ses qualités artistiques et techniques. Quelle admirable dextérité, quel soin consciencieux dans tous les détails nous montre cette peinture minuscule de guerriers combattants ! C'est là l'œuvre d'un vrai miniaturiste.

Considérons d'abord les particularités techniques. Outre le vernis luisant, le peintre s'est servi de trois couleurs mates : toutes les parties nues des personnages sont exprimées par un brun-gris, qui est posé directement sur l'argile ; les cimiers des casques et les revers des boucliers sont peints en rouge-foncé sur une couleur de fond brun-clair ; pour les cuirasses ainsi que pour le devant de l'un des boucliers (celui dont l'épisème est un bucrâne), on a employé une couleur jaune. Enfin, ce qui est le plus étonnant, un des boucliers porte comme épisème

1. Comp. le petit cygne sous un des cavaliers sur le vase Macmillan, publié dans le *Journal of Hell. Studies*, 1890, pl. I-II. Des cygnes insérés comme « motifs de remplissage » dans des représentations de la chasse au lièvre se retrouvent sur deux aryballes sicyoniens non encore publiés, qui sont conservés au musée de Tarente (nos d'inv. 3090 et 4172).

un cygne, qui a été *réservé* sur le fond de vernis noir, c'est-à-dire que le peintre a trouvé tout-à-fait par hasard, sans se douter du grand avenir qui attendait son invention, justement le même procédé que les céramistes attiques mettront en honneur vers la fin du VIe siècle, le procédé des vases à figures rouges.

D'autres détails, comme les casques, les lances, l'arc, etc., sont exprimés par le vernis noir. L'incision est employée d'une manière très riche et avec la plus grande exactitude, non seulement pour caractériser les détails de l'intérieur des figures, mais aussi pour presque tous les contours, comme c'est toujours le cas sur les meilleurs spécimens de cette céramique sicyonienne.

Les guerriers sont disposés en trois groupes juxtaposés, sans liens entre eux. Si nous commençons sous l'anse, en allant vers la droite, nous voyons d'abord un groupe composé de quatre personnages : deux guerriers debout attaquent, la lance haute, un troisième, qui s'avance contre ses adversaires en brandissant lui-même une lance. Tous les trois sont armés comme des hoplites, avec casques à cimiers, boucliers ronds, cnémides, indiqués seulement par incisions; chacun porte deux lances; à cela près, ils sont nus. A droite du dernier guerrier on voit un archer complètement nu, coiffé d'un casque à cimier. Tout en bandant son arc, il cherche un abri en s'agenouillant sous le bouclier de l'hoplite, suivant prudemment le conseil que donne le poète Tyrtée aux ψιλοί spartiates : ὑμεῖς δ', ὦ γυμνῆτες, ὑπ' ἀσπίδος ἄλλοθεν ἄλλος πτώσσοντες... βάλλετε[1]. Le second groupe, qui occupe la place centrale de la zone, représente la rencontre de deux hoplites. Outre leurs casques, boucliers ronds, cnémides et lances, ils portent des cuirasses qui sont peintes en jaune. Enfin, à droite de ce groupe, suit le troisième, qui nous montre la scène connue où l'on voit entre deux ennemis le cadavre d'un mort tombé à terre. C'est le guerrier à droite

1. Comp. aussi Il. Θ 266 : Τεῦκρος δ'εἴνατος ἦλθε παλίντονα τόξα τιταίνων — στῆ δ'ἄρ' ὑπ'Αἴαντος σάκεϊ Τελαμωνιάδαο.

qui l'a tué en lui passant sa lance à travers le corps; on voit la pointe ressortir sous l'épaule du cadavre. Le guerrier à gauche s'avance la lance haute pour venger son camarade tombé. Les trois personnages de ce groupe sont nus, seulement armés de casques, boucliers, cnémides et lances. Le guerrier à gauche a, comme les précédents, un bouclier rond, qu'il tient devant sa poitrine. De la même forme est aussi le bouclier du mort; on en aperçoit le revers derrière le cadavre. Seul le troisième guerrier porte un bouclier ovale de la forme dite « béotienne ». Sur la face de ce bouclier se voit un dessin en écailles[1], tandis que tous les boucliers ronds, dont nous voyons la partie antérieure, portent des épisèmes différents (bucrâne, cygne, aigle volant). Le champ autour des figures est peuplé d'une quantité d' « ornements de remplissage », qui sont tous habituels dans le style sicyonien.

Je n'ai pas l'intention d'examiner à propos de ce petit vase tous les problèmes, souvent très compliqués, qui se rattachent à la céramique sicyonienne. Seulement, il me semble utile de profiter de l'occasion pour insister sur une question, qui, dans un sens plus restreint, concerne justement notre aryballe.

Il appartient à un tout petit groupe d'aryballes sicyoniens qui se distinguent par certaines particularités artistiques ou techniques, et dont voici la liste[2]:

1° British Museum, n° d'inv. 89.4-18.1. « Le lécythe Macmillan », *Journal of Hell. Studies*, 1890, p. 167, pl. I-II. Provenance : Thèbes.

2° Louvre, n° d'inv. CA 931. *Mélanges Perrot*, p. 269, pl. IV. Provenance : Thèbes.

3° Musée de Berlin, n° d'inv. 3773. *Archäolog. Jahrbuch*, 1906, p. 116, pl. II. Provenance : Rhodes.

1. Sur ce dessin en écailles, qui se trouve très souvent sur les boucliers « béotiens », mais jamais sur les boucliers ronds, voir Lippold, *Griechische Schilde* dans *Münchener archäologische Studien dem Andenken Adolf. Furtwänglers gewidmet*, p. 412.

2. Dans l'*Archäol. Jahrbuch.*, 1906, p. 118, M. Washburn a déjà réuni quelques-uns de ces vases.

4° Musée de Tarente, n° d'inv. 4173. Décrit dans *Archäol. Jahrbuch*, 1906, 118[5]. Provenance : Tarente.

5° Musée de Syracuse. *Monumenti antichi*, XVII, p. 157, fig. 116. Provenance : Géla.

6° Musée de Syracuse, *Monumenti antichi*, XXV, p. 551, pl. XIV. Provenance : Syracuse.

7° Musée d'Athènes. Fragment. *The Argive Heraeum*, II, pl. LXVI, 10. Provenance : l'Héraion d'Argos.

La ressemblance qui unit ces vases étroitement entre eux et qui les unit aussi à notre aryballe, me paraît assez évidente pour me dispenser d'une argumentation très détaillée. Il est vrai que les numéros 1-4 et 7 ont des goulots merveilleusement modelés, tandis que les numéros 5 et 6, ainsi que notre vase, ont l'orifice plat de la forme ordinaire. Mais c'est là une différence qui n'a pas une grande portée. Ce qui est de beaucoup plus important et ce qui me semble prouver l'exactitude de notre groupement, c'est la grande concordance pour le style, le choix des sujets et la technique. Que l'on remarque surtout les thèmes figurés sur les zones principales de ces aryballes. Des motifs mythiques, des scènes de chasse, des êtres fantastiques ou des animaux, de tous ces sujets qui constituent le répertoire ordinaire des vases sicyoniens — nous ne trouvons ici rien ou presque rien[1]. Ce groupe a son cycle de sujets à lui. C'est la glorification de la vigueur virile qui en est le thème favori. Ces peintures, qui malgré leurs dimensions minuscules sont si riches en figures et en détails, nous montrent exclusivement des tableaux où les jeunes hommes nobles étalent leur force et leur adresse dans des scènes de bataille, dans des courses à cheval ou en char. Et comme les sujets sont toujours les mêmes, c'est aussi le cas pour le style et la composition. Des groupes tout-à-fait identiques se répètent souvent d'un vase

1. Seulement sur l'aryballe de Tarente, n° 4 de notre liste, un espace vide dans la représentation des courses à cheval est rempli par un sphinx. C'est là un « motif de remplissage » équivalent au petit cygne, qui se trouve dans la chasse au lièvre sur notre vase. On peut comparer aussi le sphinx à double corps dans la zone principale de l'œnochoé Chigi, publiée dans les *Antike Denkmaeler*, II, pl. 44-45.

à l'autre. Quant à la technique, je peux renvoyer aux remarques déjà faites sur le nouvel exemplaire du Louvre ; sur les autres aryballes cités, on voit la même exécution extrêmement fine et soigneuse, le même emploi de plusieurs couleurs mates pour marquer les détails et surtout la même manière singulière de caractériser la chair nue par un ton spécial, enfin le même riche usage d'incisions. Il n'est pas douteux, je crois, qu'il faut considérer tous ces aryballes comme tout à fait contemporains et sortis du même atelier. Enfin, c'est peut-être à cet atelier qu'il faudrait aussi attribuer la célèbre œnochoé Chigi[1], bien qu'elle soit certainement d'une date un peu plus récente.

Or la question — en vérité très importante pour l'étude de la peinture archaïque — que nous allons reprendre à propos du nouvel aryballe du Louvre, c'est la question de la date à attribuer à ce groupe. Les savants se sont prononcés dans des sens très différents sur ce problème. Quelques-uns, par exemple M. Boehlau dans sa belle étude *Aus ionischen und italischen Nekropolen*[2], n'ont pas hésité à insérer le lécythe Macmillan dans la série des vases « proto-corinthiens », antérieure à la céramique corinthienne à frise d'animaux. Lisons au contraire ce qu'a écrit M. Walters sur le même vase et d'autres similaires dans son *History of ancient pottery*, I, p. 310. « It is abundantly clear that such work could not have been produced in the eighth, or even the seventh century ; the style is virtually that of the subsequent black-figured vases, and we are therefore forced to the conclusion that these miniature vases were made under the more or less direct influence of the later Corinthian wares proper, at a time when that style was developing into the black-figured. » C'est dans le même sens que s'est prononcé M. Pottier à propos de la publication du numéro 2 de notre liste[3] : « Loin d'être les produits d'un archaïsme nais-

1. *Antike Denkmäler*, II, pl. 44-45.
2. Voir le résumé chronologique dans cet ouvrage, p. 117.
3. *Mélanges Perrot*, p. 271.

sant, ces petits chefs-d'œuvre de céramique marquent l'apogée de la miniature peinte, qui a dû se prolonger assez avant dans le cours du VIe siècle[1]. »

Il est bien naturel que l'on se refuse à assigner un âge très reculé à des vases d'un style aussi développé, à de vrais chefs-d'œuvre de la céramique archaïque, comme le dit à juste titre M. Pottier. On ne croirait guère qu'ils soient antérieurs à l'art médiocre et beaucoup plus primitif, en apparence, des vases corinthiens à frises d'animaux, antérieurs aux vases attiques du groupe de l'amphore de Nettos et de la tasse d'Égine et très antérieurs au développement complet de la peinture à figures noires à Corinthe et en Attique. Cela semble une anomalie, presque un miracle. Mais dans l'histoire de l'art, ce ne serait pas le seul « miracle » qui ait fini par être admis comme un fait. A mon sens, nous sommes forcés aussi, dans le cas présent, d'accepter ce « miracle ».

Je ne peux pas reproduire ici toutes les observations qui, à mon avis, conduisent nécessairement à une telle conclusion. Il faudrait examiner dans son ensemble toute la céramique sicyonienne et sa situation dans l'histoire de la peinture archaïque, ce qui ne peut pas entrer dans le cadre étroit de cet article. Je veux seulement appeler l'attention sur quelques faits, dont on n'a pas suffisamment apprécié la valeur, tout-à-fait décisive à mes yeux, pour fixer la place chronologique que doivent occuper ces aryballes. Que l'on me permette d'abord une observation de méthode. L'archéologue qui, pour ses constructions chronologiques, n'a à sa disposition que des observations stylistiques, est toujours tenté de se figurer l'évolution trop simple, trop égale. Ce qui lui semble, selon son système, représenter une phase plus primitive sera jugé par lui antérieur à ce qui est d'un style plus développé. Mais il faut se rendre compte que la vérité, très souvent, est beaucoup plus compliquée que la théorie;

1. Comp. le même auteur dans le *Catalogue des vases antiques du Louvre*, II, p. 426 et 444; Perrot-Chipiez, *Hist. de l'Art*, IX, p. 648.

le progrès ne se produit pas toujours en ligne droite, mais par de nombreuses oscillations. C'est pourquoi il sera toujours préférable de fonder des déterminations chronologiques sur d'autres appuis d'une valeur plus objective. Fournir ces indications est justement un des buts principaux des fouilles scientifiques. Quelques constatations bien fondées, tirées des champs de fouilles, valent beaucoup mieux pour fixer la succession réelle des objets ou des genres qu'une quantité d'observations stylistiques.

Or, pour deux de nos aryballes, nous possédons heureusement des renseignements exacts sur les circonstances de la trouvaille. C'est le cas pour l'aryballe de Tarente (numéro 4 de notre liste). Malheureusement, ce petit vase précieux n'est pas encore publié. Son goulot, admirablement modelé en forme de trois têtes féminines, qui entourent le col, la représentation remarquable de courses à cheval, qui se trouve sur la zone principale, l'exécution soignée et habile de la frise d'animaux et de la chasse au lièvre sur les deux zones inférieures, l'ornement délicieux en fleurs de lotus sur l'épaule — voilà des qualités qui le rangent à côté du « lécythe Macmillan » et des aryballes de Berlin et du Louvre (n°s 2-3 de notre liste). Or, cet aryballe a été trouvé dans une tombe de Tarente (Borgo orientale, Contrada Montedoro, area del Signor Molco) avec trois autres aryballes sicyoniens[1]. L'un est un aryballe pointu de décor archaïque : sur l'épaule se trouve un ornement en fleurs de lotus; sur la zone principale un sphinx, un cavalier, un lion, un homme attaquant un sanglier et une panthère; sur deux zones accessoires, une frise d'animaux et la chasse au lièvre. Les deux autres sont des aryballes de même forme, mais avec décoration « subgéométrique »[2]: l'un d'eux est tout-à-fait pareil à un aryballe trouvé à Delphes[3]; l'autre est du même style et de la même technique

1. Grâce à la bienveillance de M. Quagliati, j'ai pu étudier librement au musée de Tarente cette trouvaille intéressante.
2. Sur ce terme voir *Sikyoniske Vaser*, p. 99 et suiv.
3. *Fouilles de Delphes*, t. V, p. 141, fig. 620.

géométrique et il offre sur l'épaule et sur la zone principale autour de la panse la décoration ordinaire en chiens courant. Il faut ajouter que ces quatre aryballes appartiennent sans doute à la même sépulture ; malgré leur style très différent, ils ont donc été déposés en même temps.

La combinaison surprenante que nous offre cette trouvaille n'est pas due à un accident particulier ; nous en avons la preuve dans le contenu tout-à-fait correspondant d'une autre tombe, à savoir la tombe n° 323 de la nécropole ancienne de Géla, dont l'exploration est due à M. Orsi[1]. Dans cette tombe, qui ne contenait qu'un mort, M. Orsi a trouvé deux aryballes sicyoniens, l'un le n° 5 de notre liste, qui rappelle de très près l'aryballe du Louvre publié ici, l'autre un aryballe de même forme, mais avec décor subgéométrique (figuré dans les *Monumenti antichi*, *l. c.*)

Ces deux trouvailles se confirment mutuellement. Elles nous autorisent, ou mieux, elles nous forcent à conclure que les aryballes de notre groupe, malgré leur style développé, ont été employés à la même époque que les aryballes à décor « subgéométrique ». Or, c'est un fait incontestable que les aryballes pointus du style « subgéométrique », tels que sont les exemplaires tirés des tombes que je viens de décrire, sont *antérieurs* aux vases corinthiens à frises d'animaux. Cela est prouvé surtout par l'exploration des vastes nécropoles siciliennes. En étudiant, dans le musée de Syracuse, les mobiliers des nombreuses tombes examinées par M. Orsi dans les nécropoles de Syracuse, de Mégara Hyblaea et de Géla, on voit avec une clarté satisfaisante la succession des genres ordinaires : les aryballes sicyoniens du style subgéométrique cessent de se trouver dans les tombes en même temps que les aryballes globulaires, et les bombylioi corinthiens à frises d'animaux commencent à paraître.

Mais alors, si l'on rend pleine justice aux faits que je viens

1. Voir *Monumenti antichi*, XVII, pp. 156 suiv.

de présenter, on ne peut pas se soustraire à la conclusion que le petit groupe d'aryballes magnifiques, dont nous avons ici discuté la position chronologique, est malgré tout, lui aussi, antérieur à la céramique corinthienne, c'est-à-dire qu'il est à placer vers le milieu du VII[e] siècle.

Copenhague, août 1920.

K. Friis JOHANSEN.

NOTE COMPLÉMENTAIRE SUR LA DATE DE L'ARYBALLE DU LOUVRE

Dans son intéressant et suggestif article, M. Johansen a soulevé une question générale qui mérite examen et sur laquelle je voudrais présenter quelques observations. Est-il vrai que l'examen des nécropoles antiques nous apporte des observations assez précises et assez sûres pour que nous devions les adopter sans hésiter, comme bien supérieures aux indications fournies par le style des objets? Est-il vrai que nous devions nous incliner devant ces faits sans réplique, dussions-nous introduire un « miracle » dans l'évolution de l'art du dessin?

Sans contester que l'étude du mobilier funéraire nous apporte une aide très précieuse pour les problèmes de chronologie, je crois nécessaire d'opérer avec prudence dans ce domaine comme dans les autres et de ne pas obéir aveuglément aux conclusions qu'on en peut tirer. En effet, il y a deux causes d'erreur possibles dans la chronologie fondée sur le contenu d'une tombe. 1° Nous savons à peu près quand commence un genre de céramique, mais il est beaucoup plus difficile de dire quand il finit. Personne n'osera affirmer qu'après 650 on n'a plus jamais fabriqué de vase de style géométrique ou « subgéométrique ». De plus, la disparition d'un certain genre de vases dans un pays éloigné du centre de fabrication ne prouve pas que la fabrication en soit complètement arrêtée.

On pouvait encore fabriquer à Sicyone des aryballes sicyoniens, alors que l'importation en avait cessé en Sicile. 2° Une sépulture peut contenir des vases qui ne sont pas du même temps; on a pu conserver dans une famille certains vases pendant plusieurs générations et finalement les déposer auprès d'un mort qu'on voulait particulièrement honorer. Si, dans l'ensemble des nécropoles de Sicile, on voit le décor géométrique ou « subgéométrique » cesser au moment où apparaissent les vases à décor végétal et à frises d'animaux, c'est un fait général qui devient pour nous un point de repère utile. J'ai fait usage aussi de ce genre d'observation qui est un guide commode[1]. Mais cela veut-il dire que dans chaque tombe particulière, si nous trouvons un vase avec un aryballe « subgéométrique », il nous sera *impossible* de le placer ailleurs qu'à la date générale de cette catégorie subgéométrique, et que, si d'autres raisons s'opposent à ce synchronisme, nous devrons passer outre? Une telle conclusion dépasserait les prémisses du raisonnement. Sans doute, dans les pages qui précèdent, M. Johansen a raison de conclure que « les aryballes de notre groupe, malgré leur style développé, ont été *employés* à la même époque que les aryballes à décor subgéométrique », mais cela ne veut pas dire qu'ils aient été *fabriqués* à la même époque. Car il peut se faire que le « subgéométrique » ainsi trouvé atteste, soit une prolongation du genre à une date plus basse qu'on ne le suppose d'ordinaire, soit la conservation d'un vase ancien dans une tombe d'époque plus récente.

Les deux faits nous sont prouvés par des exemples. On trouvera dans mon *Catalogue des vases du Louvre*[2] un chapitre sur la prolongation de la peinture à figures noires pendant tout le ve siècle. Il est clair qu'en général une tombe contenant des vases de cette technique appartient au VIe siècle. Mais celui qui poserait en principe que toute tombe où l'on

1. *Catal. des vases du Louvre*, p. 427-429, 442-443.
2. P. 647.

trouve un vase à figures noires ne peut être que du VIᵉ siècle, se tromperait et risquerait d'introduire encore un « miracle » dans l'art céramique du VIᵉ siècle en y reportant un vase du Vᵉ Rappelons maintenant un autre témoignage. Dans le tumulus de Marathon, élevé après 490, on sait qu'on a recueilli à la fois une amphore corinthienne, une poterie en forme de marmite avec des ornements en crochets (de style ionien?), avec plusieurs petits lécythes à figures noires du style attique négligé qui indique la première moitié du Vᵉ siècle. Pour expliquer la présence de ces objets disparates dans la même sépulture, on a supposé qu'à côté de vases contemporains les parents des morts avaient apporté des offrandes choisies dans l'ancien mobilier de famille[1].

On ne peut donc pas attribuer une valeur de loi décisive à une chronologie établie sur l'ensemble des observations faites dans des nécropoles, surtout quand les raisons de style s'y opposent avec force. M. Johansen en a été frappé lui-même, puisqu'il admet ici une sorte de « miracle ». Il sait bien, en effet, que nulle part, dans l'art du VIIᵉ siècle, même dans les belles amphores de Milo à scènes mythologiques, même dans l'amphore attique de Nessos, on ne trouve de composition ni d'exécution capable de rivaliser avec ces petits chefs-d'œuvre. Par la logique des choses il a été amené, lui aussi, comme je l'avais fait[2], à ranger dans le même groupe l'œnochoé Chigi. Mais à qui fera-t-on admettre que cette œuvre si remarquable et si parfaite, pourvue d'inscriptions, supérieure même au style des grands cratères corinthiens, plus rapprochée du célèbre *Vase François* que des amphores de Milo, appartienne « au milieu du VIIᵉ siècle » ?

Il faut tenir compte aussi de l'élément sculptural. Comment mettre à une date aussi reculée les jolies et fines têtes de

1. A. Hauvette, *Nouv. archiv. des Missions scientif.*, 1892, p. 326 et suiv., pl. 2 et 3 ; Perrot, *Hist. de l'Art*, VIII, p. 84 à 87.
2. *Mélanges Perrot*, p. 271 et suiv.

femmes que nous offrent les vases nos 1 à 4 de la liste énumérée, qui respirent le style déjà développé du VIe siècle? Dans la série des aryballes plastiques, il en est qui sont visiblement plus anciens que ceux dont s'occupe M. Johansen, par exemple l'aryballe du Musée d'Athènes publié par M. Washburn[1], d'un style encore très archaïque. Celui-là pourrait assurément remonter au milieu du VIIe siècle. Faudra-t-il donc le faire reculer jusqu'au VIIIe? Enfin, songeons que plusieurs de ces petits vases, et l'œnochoé Chigi elle-même, portent le sujet *déjà ancien* de la chasse au lièvre et que ce motif, placé en petite zone secondaire, indique une phase relativement récente, qui a été précédée par la période où la chasse était traitée comme décor principal (vases proto-corinthiens à zones non incisées). Pour toutes ces raisons il me semble impossible de parler ici du milieu du VIIe siècle.

Plutôt que de changer toutes nos idées sur l'évolution de l'art, en peinture et en sculpture, au nom d'un principe fixe, établi sur des bases chronologiques qui ne sont pas inébranlables, n'est-il pas plus simple, dans le cas présent, de nous fier à l'élément « stylistique » et de le considérer comme notre appui en définitive le plus solide?

E. POTTIER.

1. *Jahrbuch des Inst.*, 1906, p. 119, fig. 1.

TEXTES ET SCOLIES DE L'ODYSSÉE

Comment était disposée la ville d'Ithaque? Les textes homériques sont là-dessus presque muets. Voici pourtant un vers que les archéologues peuvent noter :

δεξιὼ ἤϊξαν διά τ' οἰκία καὶ πόλιν αὐτῶν.

C'est le vers 154 de β. Il fait partie d'un passage fameux ; c'est le signe des deux aigles envoyés par Zeus à l'assemblée des Ithaciens (vers 146-159) :

Télémaque parlait. Deux aigles, qu'envoyait le Zeus à la grand'voix, arrivaient en plongeant du haut de la montagne. D'abord, au fil du vent, ils allaient devant eux et, volant côte à côte, planaient à grandes ailes. Mais bientôt, dominant les cris de l'agora, ils tournèrent sur place à coups d'aile pressés, et leurs regards, pointés sur les têtes de tous, semblaient darder la mort; puis, se griffant la face et le col de leurs serres, ils filèrent à droite, au-dessus des maisons et *à travers leur ville*. Les yeux de tous suivaient le terrible présage : les cœurs se demandaient quelle en serait la suite. Alors, pour le leur dire, un héros se leva, le vieil Alithersès, un des fils de Mastor...

ὣς φάτο Τηλέμαχος· τῷ δ' αἰετὼ εὐρύοπα Ζεὺς
ὑψόθεν ἐκ κορυφῆς ὄρεος προέηκε πέτεσθαι.
τὼ δ' ἕως μέν ῥ' ἐπέτοντο μετὰ πνοιῇς ἀνέμοιο
πλησίω ἀλλήλοισι τιταινομένω πτερύγεσσιν·
ἀλλ' ὅτε δὴ μέσσην ἀγορὴν πολύφημον ἱκέσθην,
ἔνθ' ἐπιδινηθέντε τιναξάσθην πτερὰ πυκνά,
ἐς δ' ἰδέτην πάντων κεφαλάς, ὄσσοντο δ' ὄλεθρον·
δρυψαμένω δ' ὀνύχεσσι παρειὰς ἀμφί τε δειρὰς
δεξιὼ ἤϊξαν διά τ' οἰκία καὶ πόλιν αὐτῶν.
θάμβησαν δ' ὄρνιθας, ἐπεὶ ἴδον ὀφθαλμοῖσιν·
ὅρμηναν δ' ἀνὰ θυμόν, ἅ περ τελέεσθαι ἔμελλον.
τοῖσι δὲ καὶ μετέειπε γέρων ἥρως Ἁλιθέρσης.....

Ce passage, dès l'antiquité, arrêtait les commentateurs : que pouvait dire au juste τὼ δ' ἕως μέν ῥ' ἐπέτοντο du vers 147 ? et οἰκία καὶ πόλιν αὐτῶν du vers 154 ?

Pour le premier, les scolies nous disent : τὸ εἵως ἀντὶ τοῦ τέως et Eustathe ajoute ἀντὶ τοῦ τέως καὶ μέχρι τινός. Cette explication a été adoptée par les modernes qui ont corrigé avec Nauck τὼ τῆός ῥ'... ou avec van Leeuwen τῆος μέν ῥ'...

Pour le second, les scolies nous disent :

> αὐτῶν· Ἀριστοφάνης οὕτως γράφει ἀντὶ τοῦ ὥσπερ ἦλθον καὶ ἀπέστησαν. καὶ πόλιν αὐτῶν· πόλιν πλάττει ἰδίαν τοῖς ἀετοῖς ὁ Ὅμηρος· εἴποι δ' ἄν τις καὶ πόλιν αὐτῶν τὰς τῶν ὀρῶν κορυφάς.

La difficulté était donc apparue dès les Alexandrins et Aristophane avait corrigé en πόλιν οὕτως. Mais sa correction n'avait pas été admise et nous voyons par Eustathe que l'on donnait deux explications de πόλιν αὐτῶν. Pour les uns, c'était la ville des Ithaciens : καλὸν μὲν ἐπὶ τῶν Ἰθακησίων νοεῖν ὡς διὰ μέσης τῆς πόλεως ὑποχωρισάντων τῶν οἰωνιστικῶν ἀετῶν. Mais grammaticalement rien ne rattachait aux Ithaciens cet αὐτῶν, qui, disaient les autres, ne pouvait se rapporter qu'aux aigles : ἕτεροι δὲ τὴν τῶν ἀετῶν κατάπαυσιν, διὰ τιμὴν τοῦ βασιλικοῦ τούτου ζῴου, οἰκία καὶ πόλιν ἐνόησαν, et ils alléguaient d'autres passages homériques où le Poète avait parlé des *maisons* des abeilles, des guêpes, de l'aigle lui-même :

M 167-168 : οἱ δ', ὥς τε σφῆκες μέσον αἰόλοι ἠὲ μέλισσαι
οἰκία ποιήσωνται ὁδῷ ἔπι παιπαλοέσσῃ...
M 221 : ..... ἄφαρ δ' ἀφέηκε πάρος φίλα οἰκί' ἱκέσθαι.

Mais ce dernier vers prouve l'inanité du rapprochement : il faudrait en β ἐς οἰκία et non pas διά. Retenons pourtant, de cette comparaison, qu'en β nous devons écrire διὰ οἰκία comme φίλα οἰκία en M, et non pas διά τ' οἰκία qui n'est qu'une mauvaise correction *digammique*...

Je propose la correction complète :

δεξιὼ ἤιξαν διὰ οἰκία καὶ πόλιν αἰπύν.....

L'attribut d'adjectifs masculins à des substantifs féminins pour les besoins du mètre était un usage homérique, que constataient les éditeurs et critiques de l'antiquité. Au sujet de Πύλον ἠμαθόεντα, qu'en α 93, un manuscrit (W de Ludwich) corrige en ἠμαθόεσσαν, Eustathe nous dit : τὸ ἠμαθόεις θηλυκοῦ γένους δοκεῖ, ὁμοίως τῷ ὑλήεντι Ζακύνθῳ, et en β 308 : ἡ Πύλος λέγεται θηλυκῶς ἐν τῷ ἐς Πύλον ἠγαθέην. Cf. *Sch.* β 214 : ἠμαθόεντα · ὡς τὸ ὀλοόεντος ἐχίδνης ἀντὶ τοῦ ὀλοοέσσης, etc.

Ce « solécisme » homérique avait appelé, comme on peut croire, toutes les corrections des puristes : ils n'avaient pas reculé devant les fantaisies les plus barbares, — d'où ces πόλιν αἰπήν que nous avons aujourd'hui en γ 130, ν 316, θ 516, λ 533 de l'*Odyssée*. Mais un manuscrit (T de Ludwig) nous a conservé en θ 516 la bonne lecture αἰπύν, et, en ν 316, c'est, avec le manuscrit S, cet autre manuscrit U de Ludwich (*Augustanus* de Munich ; *Mon.* d'Allen), sur lequel je ne me lasserai pas d'appeler l'attention des philologues[1]. Payne Knight avait eu raison de rétablir en tous ces passages πόλιν αἰπύν. Or, en N 625 de l'*Iliade*, où la Vulgate avec Eustathe nous donne aussi πόλιν αἰπήν, l'un des manuscrits a gardé la forme correcte αἰπύν, mais deux autres, M et L, ont introduit la correction moins barbare πόλιν αὐτήν, qui n'est point passée dans le texte, sans doute parce que le vers 627 se termine aussi par αὐτῇ.

J'aurais bien des exemples à alléguer pour montrer comment αὐτός, αὐτή, αὐτῶν, etc. servirent aux éditeurs et correcteurs d'Homère durant l'antiquité pour introduire dans le texte authentique nombre de corrections aussi peu acceptables. En ce même chant β, les vers 386-392 portent aujourd'hui :

ἡ δ' αὖτε Φρονίοιο Νοήμονα φαίδιμον υἱὸν
ᾔτεε νῆα θοήν · ὁ δέ οἱ πρόφρων ὑπέδεκτο.
δύσετό τ' ἠέλιος σκιόωντό τε πᾶσαι ἀγυιαί,
καὶ τότε νῆα θοὴν ἅλαδ' εἴρυσε, πάντα δ' ἐν αὐτῇ

1. Il est à noter dans ce manuscrit une faute étrange au sujet de ce même mot αἰπύν : en α 11, une seconde main a corrigé αἰπὺν ὄλεθρον en αἰπὴν ὄλεθρον.

ὅπλ' ἐπίθει, τά τε νῆες ἐΰσσελμοι φορέουσιν.
στῆσε δ' ἐπ' ἐσχατιῇ λιμένος, περὶ δ' ἐσθλοὶ ἑταῖροι
ἀθρόοι ἠγερέθοντο· θεὰ δ' ὤτρυνεν ἕκαστον.

Ces vers sont intraduisibles si l'on ne rétablit pas en 391 στῆσε δέ ϝε ἐσχατιῇ λιμένος, en rétablissant avec le digamma le complément absolument indispensable. De même le digamma nous oblige à rétablir en 389 ἄλαδε ϝέρυσ' ·ἐν δέ τε πάντα. Enfin, en 392, quelque critique, scandalisé sans doute de la tautologie ἀθρόοι ἠγερέθοντο, avait corrigé en αὐτὴν ἠγερέθοντο, mais cette correction n'avait réussi à s'introduire que dans quelques éditions; cf. nos manuscrits $P^2 H^3$ et la scolie ἀθρόοι γρ. αὐτήν.

On voit par quels intermédiaires notre vers β 154 a dû passer pour aller de l'homérique πόλιν αἰπύν au classique πόλιν αὐτῶν par πόλιν αἰπήν et πόλιν αὐτήν.

Ithaque avait une « ville haute », d'où l'épithète de εὐδείελος qui lui est réservée dans l'*Odyssée* (sauf un cas en ν 234) et qui ne se rencontre pas dans l'*Iliade*. Je reviendrai sur cette épithète.

Victor BÉRARD.

LES BAS-RELIEFS DE MARQUINEZ

(ALAVA)

Les lecteurs de cette Revue ont peut-être conservé le souvenir des quelques lignes que je consacrai, voici quatre ans, aux bas-reliefs de Marquinez, dans une analyse critique d'un opuscule de M. Juan Cabré[1]. J'en avais donné un dessin assez incomplet, d'après une photographie médiocre que m'avait communiquée M. Eguren y Bengoa. Je ne les avais pas examinés personnellement, mais j'avais exprimé un doute très prononcé sur l'époque — *énéolithique* — à laquelle M. Cabré attribuait ces figures.

Depuis ce temps, les deux auteurs espagnols dont je viens de citer les noms sont revenus sur la question, précisant et développant leur opinion. Moi-même j'ai pu, en septembre 1919, me rendre à Marquinez depuis Vitoria et visiter, non seulement la grotte sculptée, mais aussi un bon nombre de celles, également artificielles, qui sont creusées dans les falaises des vallées avoisinantes, tout spécialement celles d'Albaïna. Je fus guidé dans cette excursion par mes excellents amis don Pedro Ruiz et don Fidel Fuidio, que je suis heureux de remercier ici. Je puis donc exprimer actuellement sur le sujet du litige une opinion personnelle.

1. *Revue archéologique*, 1916, I, p. 326.

2. Juan Cabré Aguiló, *Avance al estudio de la escultura prehistorica de la peninsula Iberica* (Extrait) in Annaes da Academia Polytechnica do Porto, 1918 (2e paragraphe). — Enrique de Eguren, *Avance al estudio de algunas de las cuevas artificiales de Alava*, Boletin de la R. Soc. Española de historia natural, 1918, p. 539). — Barandiaran, *El Arte rupestre en Alava*, Boletin de la Soc. Iberica de Ciencia naturales, 1920, p. 65.

La grotte taillée où se voient les sculptures se trouve, avec trois autres, au lieu dit *Peñas Canas*, et porte avec elles le nom de *Santa Leocadea*. Elle n'est séparée du chevet de l'église de Marquinez que de quelques mètres, et se trouve contiguë à une autre, fort petite, servant actuellement d'ossuaire. On y monte par des gradins taillés grossièrement. Sa forme est celle d'un rectangle de 5 mètres de large pour 7^{m},50 de profondeur, mais ni ses angles ni sa voûte ne sont dressés à l'équerre. Tout autour des murailles court une sorte de banquette grossière. Au-dessus, inaccessibles, on peut noter plusieurs niches taillées de main d'homme.

Les bas-reliefs se trouvent exécutés sur la paroi droite de la grotte, à droite de deux niches en cul-de-four. Sur toutes les surfaces, on remarque les traces laissées par l'outil qui a creusé la roche, une sorte d'herminette. La roche étant un calcaire assez dur, bien que se délitant facilement à l'air, il m'est difficile de ne pas admettre que l'instrument utilisé pour un tel travail ait été en *acier* et de tranchant très affilé.

Le panneau sculpté se compose de deux personnages : à gauche, un homme debout, nu, figuré de face, en posture raide, les bras ramenés sur la poitrine, et joignant les mains (indistinctes) au sommet du sternum. Les jambes sont jointes et les pieds dégradés, ce qui ne permet pas de donner exactement sa hauteur primitive, voisine de 1^{m},30. Sur son front est gravée une petite croix. Le sexe est défini par les bourses seules.

A droite, se trouve une femme, apparemment nue, vue de face, assise de côté sur un cheval grossièrement exécuté. La destruction à une date récente de la partie antérieure de la paroi, qui formait une mince cloison de séparation d'avec la grotte-ossuaire, a emporté l'arrière-train de l'animal et l'extrémité de la main gauche de la femme. Celle-ci a les bras tombant obliquement et les avant-bras relevés; la main droite indistincte soutient un objet très évasé, dont la forme est la même que celle des têtes des personnages. Il est difficile d'en déter-

miner la signification : miroir, massue, éventail, main très exagérée comme volume, etc. La taille de la femme est resserrée et ses hanches forment une saillie. anguleuse à l'articulation des fémurs. Les jambes sont très courtes, plus séparées que celles de l'homme, avec la division des cuisses très creusée, comme pour bien marquer le sexe. Une petite incision marque le nombril. Sa hauteur totale est 0m.78 à 0m,80. — Tandis que la tête de l'homme présente la figuration du nez et des arcades sourcilières, par abaissement de plan du reste de la face, aucun détail n'est indiqué sur celle de la femme.



Fig. 1. — Croquis d'après nature des bas-reliefs de la grotte de Santa Leocadea, à Marquinez (Alava).

La sculpture a été exécutée en surcreusant le pourtour des figures et en arrondissant le contour des masses laissées en relief de 2 à 4 centimètres; un certain essai de modelé rudimentaire se fait sentir dans la figure masculine. Dans l'autre, l'artiste s'est contenté de laisser le plan naturel de la roche intact en adoucissant les contours; cependant, pour obtenir le relief des jambes de la femme, il a fallu naturellement rabaisser celui du corps du cheval.

On a dû procéder de même pour la tête masculine, où l'on distingue trois plans : le plus élevé, formé par le front et le nez, qui est à la même hauteur que le contour ; un second, celui des joues, qui se creuse de 2 centimètres, des bords jusqu'au nez et aux arcades sourcilières, et, moins net, le menton, se détachant un peu du cou.

On voit facilement, malgré l'état d'écaillement de la surface

des figures, qu'elles étaient barbouillées de rouge foncé, ainsi qu'une partie au moins des parois et des deux niches. Je n'ai pu remarquer que les yeux, les sourcils et la bouche de la femme aient été tracés en peinture. Le jour assez obscur où je procédai à mon examen, et la lumière latérale, peu favorable à la recherche des détails picturaux, en sont peut-être le motif.

Quoiqu'il en soit, nous nous trouvons en présence de bas-reliefs très primitifs, dont nous allons maintenant discuter l'attribution à l'époque néo-énéolithique, soutenue par MM. Cabré et Eguren.

Ce dernier nous a fait connaître la découverte déjà ancienne, connue seulement par référence, dans une des grottes artificielles de Marquinez, d'un vase de cuivre d'assez grande dimension, dont on utilisa les restes pour fabriquer des clochettes pour le bétail. Je ne pense pas qu'on puisse tirer de cette donnée la moindre indication sur l'âge des figures sculptées. En effet, nul n'ignore que ce n'est pas à l'époque du cuivre, mais seulement à la fin du bronze et plus tard que l'on voit apparaître des vases en métal battu, cuivre ou bronze, qui nécessitaient un développement assez avancé de la technique métallurgique. D'autre part, l'utilisation indiquée dénote que le métal, plutôt du bronze que du cuivre, était fort bien conservé, ce qui ne se comprendrait guère s'il s'agissait d'un objet vraiment antique en tôle mince. Il resterait encore à établir qu'il existe un rapport quelconque entre la découverte, du reste entourée d'obscurité, du récipient de cuivre, et les sculptures objet de cette discussion. Les grottes de Marquinez sont nombreuses, elles ont été occupées à divers âges, et, même si elles remontaient à une époque aussi reculée que le pensent MM. Cabré et Eguren, les objets qu'on y rencontre pourraient appartenir à l'un quelconque des moments ultérieurs où l'on a pénétré.

J'ai visité dernièrement plusieurs groupes importants de ces grottes, spécialement celles d'Albaïna, de Faido et de Laño; je ne pense pas qu'on puisse les faire remonter à une époque antérieure à celle des Barbares. Elles sont fort nombreuses,

puisque, d'après M. Barandiaran, entre Faido et Marquinez, on ne compte pas moins de 672 portes d'autant de grottes soigneusement taillées, les unes donnant accès à une seule chambre, les autres à plusieurs, parfois très vastes. Leur plan est demi-circulaire, circulaire ou rectangulaire. Les plus grandes mesurent plus de 6 mètres de long sur 4 de large et autant de haut, avec deux ou trois chambres annexes Le plafond affecte généralement l'aspect d'une voûte en plein cintre, voire en ogive; les parois sont tantôt brutes, laissant voir les coups d'instruments du carrier, tantôt très soigneusement lissées et parfois recouvertes d'un enduit d'une couleur rosée. — La fermeture des portes, généralement de 1m,50 de haut pour 0m,50 de large, laisse voir maints détails semblables à ceux des chambres analogues médiévales du Périgord : rebords en relief pour retenir le battant en bois, trous et rainures courbes pour barrer la porte de l'intérieur avec une pièce de bois, etc Parmi celles que j'ai visitées, j'en ai remarqué une, rectangulaire, aux deux extrémités de laquelle s'ouvraient deux petits réduits en absidioles arrondies; au centre de chacun subsistait un piédestal élevé, à section carrée, comme une sorte d'autel; au centre de la partie supérieure, un trou semble indiquer le point de scellement d'une statue ou d'un emblème disparu.

Le sol et parfois les parois de presque toutes ces cavités sont généralement occupées en grande partie par des tombes creusées; M. Barandiaran en a compté 120 dans 29 d'entre elles. Elles sont trapézoïdales, allongées, avec les angles plus ou moins arrondis, et une entaille le long des bords pour loger la dalle de fermeture. Bien que la plupart de ces sépultures soient simples, il en est d'autres plus larges, destinées, semble-t-il, à deux personnes et certaines, plus petites, à des enfants.

Aucun vestige archéologique ne subsiste à l'intérieur des grottes; on n'en voit guère non plus à l'extérieur. Les seuls tessons que j'y aie aperçus, provenant d'un sol ancien, étaient d'une époque peu reculée, probablement barbare ou plus récente. Je n'y ai vu aucune inscription ancienne, mais

seulement quelques zigzags gravés dans l'une d'elles, et, dans celle aux deux petits « oratoires », un bas-relief très fruste représentant un personnage sans aucun caractère.

Tout ce que nous venons d'exposer me semble peu en harmonie avec l'âge si reculé que mes collègues espagnols prêtent à ces monuments. Il n'y a aucun moyen direct de leur assigner une date, et leur analogie me paraît grande avec les habitations de rocher si abondantes en Périgord. M. Rivière autrefois a signalé dans l'une d'elles une figure humaine nue sculptée grossièrement[1].

Je crois d'autre part que les sépultures, qui sont du même type, dit en France à auge, abondantes en Périgord et dans maint endroit de la Péninsule ibérique, appartiennent à une période qui commence avec l'extrême fin de l'époque romaine et se développe dans les périodes suivantes. — Rarement, il est vrai, on en trouve d'inviolées, et plus rarement encore on y découvre un mobilier funéraire. Mais je me souviens que M. le marquis de Fayolle a signalé dans l'une d'elles, découverte en Périgord, la trouvaille d'une boucle de ceinturon en bronze d'époque barbare, et qu'en Portugal elles sont attribuées à une date semblable.

De toute façon, il serait utile, avant d'insister davantage sur les analogies qui peuvent exister avec les grottes artificielles de la craie (autrement facile à entamer) et d'autres terrains peu résistants, se rapportant à l'âge du cuivre ou du bronze, d'envisager plus à fond les hypothèses médiévales[2].

En examinant le plan et la disposition du « martyrium » souterrain de Poitiers, exploré par le Père De la Croix, je de-

1. E. Rivière, *Trente-sept années de fouilles préhistoriques*, Association Française, Congrès de Lyon, 1906, p. 21, fig. 15 du tiré à part : bas-relief d'homme à jambes écartées et bras ansés de la roche du Peuch de Saint-Sour (Dordogne).

2. Voir tout spécialement le livre de Baring-Gould : *Cliff castles and cave dwellings of Europe*, Londres, 1911 ; pour le « martyrium de Poitiers », voir p. 178-179.

meure convaincu de l'extrême analogie de cet hypogée avec les grottes funéraires de Marquinez. Il est composé de deux chambres communicantes, dont la seconde laisse voir au centre un autel carré et qui sont occupées presque entièrement par des sépultures, dont sept sont taillées dans le roc et cinq formées de sarcophages de pierre, comme il y en a aussi beaucoup autour de Marquinez. La date du monument de Poitiers est de la fin du VIe et du début du VIIe siècle.

Quant au tumulus de Troinex, près de Genève, contre lequel se trouvait la « Pierre aux Dames » dont M. Cabré signale l'analogie avec les sculptures de Marquinez[1], il recouvrait quatre tombes entaillées, dont trois contenaient deux corps disposés tête bêche ; on y a trouvé des fragments de tuile romaine. Le geste des personnages qui s'y trouvent sculptés, ramenant les mains sur la poitrine, est celui de l'homme de Marquinez.

Nous avons signalé la petite croix qu'il porte sur le front; si elle n'est pas une adjonction postérieure, elle serait un motif de plus de penser que ces sculptures sont simplement une œuvre très fruste due à des chrétiens peu artistes, peut-être à des ouvriers sculpteurs ayant contribué à l'édification de la première église de Marquinez.

Nous sommes bien loin de l'âge du cuivre. Je n'entreprendrai donc pas l'interprétation, réelle ou symbolique, de la scène figurée; elle rentre dans un ordre de faits où je suis trop notoirement incompétent. Mais il était nécessaire d'attirer l'attention des archéologues sur les graves raisons qui me portent, jusqu'à plus ample informé, à croire que l'ensemble des grottes de Marquinez, y compris les sculptures singulières de la grotte de Santa Leocadea, est du ressort de l'archéologie du haut moyen âge et ne saurait, jusqu'à nouvel ordre, être considéré comme préhistorique. Il y a lieu de réagir contre la tendance à considérer comme de cet âge tous les monuments grossiers

1. *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, II, p. 45.

que la technique insuffisante des artistes a pu teinter d'un archaïsme fallacieux[1].

L'abbé H. Breuil.

1. Comme autre exemple d'attribution tout à fait étrange de monument d'époque probablement historique à l'âge de pierre, citons la description, accompagnée de théories et d'interprétations d'une témérité incroyable, d'une grotte taillée de Villaseca (Ségovie) où l'on voit une série d'arcs probablement arabes que le marquis de Cerralbo a interprétés comme des idoles féminines néolithiques stylisées ! Il s'agit probablement d'un petit sanctuaire d'époque historique assez reculée, taillé dans le rocher comme mainte chapelle ou église monolithe, en utilisant une grotte préexistante. (cf. Marquis de Cerralbo : *El Arte rupestre en la region del Duraton*, in Boletin de la Real Academia de la Historia, 1918, p. 127.)

SIGNES GRAVÉS DE LA CAVERNE D'ISTURITZ

Ed. Piette avait soutenu l'idée que certains dessins paléolithiques devaient être considérés comme alphabétiformes. Tout



Fig. 1.

en ne partageant pas cette opinion, je crois intéressant de faire connaître quelques pièces d'Isturitz qui apporteront de nouveaux éléments de discussion.

La figure n° 1 représente un petit cornillon de renne scié de biais à sa base, qui provient du magdalénien supérieur de ce

gisement. Il est gravé presque sur toute sa surface de signes pour la plupart composés d'éléments rectilignes bien nets, suffisamment profonds pour être parfaitement lisibles et qui paraissent former un ensemble. Si nous les comparons à ceux des pièces trouvées à Laugerie (1866), au Placard (1880), à la Crozo de Gentillo (1906), nous ne trouvons que les traits croisés en X à branches irrégulières, de l'os d'oiseau de la grotte du Placard, qui soient voisins de ceux de notre pièce.



Fig. 2 Fig. 3

Je ne trouve nulle part l'équivalent des signes 3 et 5, mais 4 est *absolument identique* à un autre profondément gravé sur un bâton de commandement du même niveau d'Isturitz (fig. 2). Cet objet, dont la partie perforée a été brisée anciennement, ainsi du reste que l'autre extrémité, est également orné d'autres signes, dont un accolé au premier, nº 2, qui ne trouve d'équivalent nulle part et d'un troisième simplement composé de deux lignes courbes qui se rejoignent par leurs extrémités.

Je suis tenté de rapprocher le signe 4 du cornillon et le signe 1 du bâton de commandement du motif unique sculpté en relief

qui orne un fragment de baguette demi ronde du même gisement (fig. 3.) Piette, de son côté, a figuré comme venant de Gourdan un galet gravé qu'il croit décoré d'un rameau et qui rappelle étrangement ce dernier motif.

Toutes ces figures ont un air de famille ; il se peut parfaitement que les gravures des objets n° 1 et n° 2 ne soient que la schématisation de la sculpture de la baguette demi-ronde, qui elle-même représenterait d'après nature un végétal, rameau garni de feuilles ou de bourgeons.

Il ne fait aucun doute, après les exemples apportés par l'abbé Breuil, que certains dessins zoomorphiques ont été par la suite schématisés par dégénérescence ; il doit en être ainsi pour les représentations végétales. Le sens de ces dessins nous échappe, mais je pense qu'ils peuvent être considérés comme des formules magiques.

E. Passemard.

LE COMMERCE DU PLOMB A L'ÉPOQUE ROMAINE

D'APRÈS LES LINGOTS ESTAMPILLÉS

(*Suite*[1])

III

Les auteurs anciens ne nous donnent que fort peu de renseignements sur les mines de la Bretagne. Avien déclare que l'étain et le plomb enrichissaient les habitants des îles Œstrymnides, c'est-à-dire les Bretons[2], mais la plupart des textes que nous possédons concernent spécialement l'étain, qui fit l'objet d'un commerce très actif jusqu'au début de l'ère chrétienne. Le plomb n'est mentionné qu'à l'époque impériale. César, dans sa description de l'île[3], n'en parlait pas encore. Strabon[4] et Tacite[5] signalent d'un seul mot son existence. Pline insiste sur l'importance extraordinaire des gisements : le plomb se rencontre en telle abondance à la surface du sol qu'il a fallu interdire par une loi d'en recueillir plus d'une certaine quantité à la fois[6], — très probablement pour limiter les bénéfices des concession-

1. Voir la *Revue* de novembre-décembre 1920, p. 211-244.
2. Avien, *Ora marit.*, 95 :

...metallo divites
Stanni atque plumbi.

3. César, *Bell. gall.*, V, 12, 4.
4. Strabon, IV, 5, 2 (ἄργυρος, plomb argentifère).
5. Tacite, *Agricola*, 12 : *aurum, argentum et alia metalla, pretium victoriae.*
6. Pline l'Ancien, *Nat. hist.*, XXXIV, 164 : *in Britannia summo terrae corio adeo large ut lege interdicatur* (correction de Brunn; les manuscrits portent : *ex ultro dicatur*) *ne plus certo modo fiat.*

naires des mines[1]. Eumène, au IV[e] siècle, se borne à faire une allusion très vague aux ressources métalliques si variées de la Bretagne[2].

En plusieurs parties de l'île, on a relevé des vestiges considérables d'exploitations antiques; des saumons de plomb, estam-



Fig. 6. — Carte de la Bretagne romaine.
Emplacement des trouvailles de lingots de plomb estampillés (n[os] 21-41).

pillés ou anépigraphes, ont été recueillis aux abords des gisements ou sur les routes qui les reliaient aux ports d'exportation. Aucun pays du monde romain ne nous a livré une

1. Sur les mesures restrictives ou prohibitives prises par les Romains à diverses époques en matière de production minière, voir notre article : *L'interdiction du travail des mines en Italie sous la République*, dans la *Revue archéol.*, juillet-octobre 1919, p. 31-50.

2. Eumène, *Paneg. Constantio Caes.*, 11 : (*Britannia*) *tot metallorum fluens rivis*.

pareille quantité de *massae plumbeae*, plus d'une soixantaine, avec vingt-et-une inscriptions différentes (voir la carte ci-jointe, fig. 6)[1]. Toutes celles dont nous connaissons la forme exacte sont des parallélépipèdes tronqués, tout à fait analogues à ceux de la Sardaigne et de l'Espagne[2]. Elles se répartissent topographiquement en plusieurs groupes[3].

***

Le premier district minier que l'on rencontre en venant du littoral de la Manche est celui des Mendip Hills, dans le comté de Somerset, au sud-ouest de l'estuaire de la Severn. Il s'étend du sud au nord sur une longueur d'environ quatre milles et occupe le fond et le versant septentrional de la vallée de Blackmoor, entre le village de Paddy et la crête de Blackdown; la ferme de Charterhouse en occupe à peu près le centre[4]. Des excavations sillonnant les collines et de vastes amas de scories marquent l'emplacement des travaux romains; les filons métalliques sont souvent à fleur de terre et certaines scories contiennent encore 20 ou même 26 % de plomb. Ces particularités confirment l'observation de Pline : on se procu-

1. Les travaux dont les mines de plomb et les lingots estampillés de Bretagne ont été l'objet antérieurement à 1876 sont indiqués dans le *Corp. inscr. lat.*, VII, p. 220. Les principales publications postérieures à cette date sont celles de : J. Ch. Cox, dans l'*Archaeol. Journal*, 1895, p. 25-42; J. D. Leader et W. de Gray-Birch, dans le *Journal of the British archaeol. Assoc.*, 1898, p. 267-275; W. Gowland (qui insiste particulièrement sur le côté technique de l'exploitation), *The early metallurgy of silver and lead, Part I, Lead*, dans l'*Archaeologia*, LVII, 2, 1901, pp. 359-422; F. Haverfield, dans les volumes de la *Victoria History of the Counties of England* consacrés au Somerset, au Shropshire, au Derbyshire (1905-1908); F. Sagot, *La Bretagne romaine*, Paris, 1911, p. 293-295.

2. W. Gowland, *loc. cit.*, planches LVII-LVIII, reproduit l'image de onze lingots bretons.

3. *Ibid.*, p. 402-403 : tableau récapitulatif par ordre de provenance; planche LVI : carte de la Bretagne indiquant l'emplacement des mines et le lieu des trouvailles de lingots.

4. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 382-383; F. Haverfield, *Victoria History, Somerset*, I, Londres, 1906, p. 334-344 (carte générale des ruines romaines du Somerset à la p. 207; carte particulière du district minier, fig. 90, p. 336).

rait le minerai si facilement qu'on ne se donnait pas la peine d'en retirer tout le métal qu'il renfermait; il s'agissait de produire vite et beaucoup. Des fouilles ont eu lieu à plusieurs reprises aux environs de Charterhouse, notamment en 1819-1820 et en 1867-1876. Elles ont ramené à la lumière un riche butin archéologique aujourd'hui dispersé : trois fragments d'inscriptions monumentales en pierre, dont une au nom de Septime Sévère[1]; des poteries communes; divers objets en fer et en plomb, entre autres une *massa plumbea* fondue, non moulée et sans estampille, pesant 78 livres, découverte vers 1875; un masque de bronze[2]; des fibules de bronze, dont une ou deux pré-romaines, d'un type très répandu à l'époque de La Tène[3]; une dizaine de pierres gravées d'un bon travail, remontant au Ier siècle de notre ère[4]; et surtout des monnaies, un trésor de 900 pièces du IIIe siècle, de Claude le Gothique à Dioclétien, trouvé en 1846 à Chaterhouse, et une quarantaine de pièces isolées, parmi lesquelles il faut citer deux monnaies bretonnes en argent, trois monnaies romaines de la République, deux bronzes et une pièce d'argent de Tibère, trois bronzes et une pièce d'argent de Trajan, cinq bronzes et une pièce d'argent d'Hadrien, huit bronzes de Constantin, un de Licinius. La seule construction signalée consiste en une sorte de banquette circulaire de terre où l'on a voulu voir les restes soit d'un amphithéâtre, soit d'un réservoir d'eau. Une route romaine, allant du sud-ouest au nord-est, traverse la partie septentrionale des Mendip Hills.

Des mêmes parages proviennent, outre plusieurs saumons de plomb anépigraphes — J. Skinner en 1819 en a décrit quatre, maintenant perdus, qui pesaient de 20 à 100 livres anglaises[5], — une quinzaine de saumons estampillés :

1. *Ephem. epigr.*, III, p. 121, nos 73, 74, 75; F. Haverfield, *loc. cit.*, p. 339-340, nos 1-3.
2. F. Haverfield, *loc. cit.*, fig. 94, p. 338.
3. *Ibid.*, fig. 92, p. 338, et 98, p. 343.
4. *Ibid.*, fig. 93, p. 338.
5. *Ibid.*, p. 337.

N° 21. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1201; *Ephem. epigr.*, IX, p. 642; F. Haverfield, p. 340, n° 4. Trouvé sous le règne d'Henri VIII à Wookey Hole, près de Bruton, au pied des Mendip Hills. Maintenant perdu. Dimensions et poids inconnus.

TI · CLAVDIVS CAESAR AVG · P · M TRIB · P · VIIII · IMP · XVI · DE BRITAN

Ti(berius) Claudius Caesar Aug(ustus) p(ontifex) m(aximus) trib(unicia) p(otestate) IX, imp(erator) XVI, de Britan(nicis fodinis ou *metallis)*.

Date : 49 après J.-C. — Leland et Camden considéraient à tort ce texte comme une inscription monumentale commémorant les victoires de Claude sur les Bretons, *de Britan(nis)*.

N° 22. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1202; *Ephem. epigr.*, IX, p. 642; F. Haverfield, p. 340, n° 5. Trouvé en 1853 sur le flanc des collines de Blagdon; maintenant au British Museum (fig. 7); reproduit par W. Gowland, pl. LVIII, et par F. Haverfield, fig. 96, p. 341. Dimensions à la base : 24 pouces de longueur sur 6 pouces 1/4 de largeur (environ 60 centimètres sur 10). Poids : 163 livres anglaises de 453 gr. 55 (73 kilos 928 grammes).

Sur la face supérieure, en grandes lettres de belle apparence :

BRITANNICI · AVG · FI

Britannici Aug(usti) fi(lii); le dernier I de *Britannici* est presque effacé. Il s'agit de Britannicus, fils de Claude.



Fig. 7. — Lingot de plomb estampillé du British Museum (n° 22).

Sur l'une des grandes faces latérales, deux groupes de petites lettres écrites à l'envers :

a) V · ET · P[redacted]

b) V ET · P · C

(Quinto) V(eranio) et (Aulo) P(ompeio Longo Gallo) c(onsulibus).

Date : 49 après J.-C.

N° 23 *Ephem. epigr.*, III, n° 121.

a) F. Haverfield, p. 341, n° 8. Lingot trouvé à Charterhouse en 1876; conservé au même endroit, dans la collection du docteur Wood. Dimensions : 23 pouces (près de 58 centimètres) de longueur à la base, 19 pouces 3/4 (près de 50 centimètres) au sommet. Poids : 143 livres anglaises (64 kilos 357) d'après le *Corpus*, 172 livres (78 kilos 10) d'après F. Haverfield.

A la face supérieure :

IMP · VESPASIAN · AVG
Imp(eratoris) Vespasian(i) Aug(usti).

Sur l'un des grands côtés :

BRIT · EX ARG · VE
(Plumbum) Brit(annicum) ex arg(enti) ve(nis) ou *ex arg(entariis) ve(nis)*,

à moins que les lettres *Ve...* ne soient le début d'un nom de peuple ou de localité[1].

On avait extrait d'abord du minerai l'argent qu'il contenait et le plomb coulé en lingot provenait du résidu (litharge) de ce premier travail[2].

b) D'après F. Haverfield, p. 341, n° 7, lingot de même provenance trouvé également en 1876, maintenant au musée de Bristol, pesant 182 livres anglaises (82 kilos 546); l'*Ephem. epigr.* prétend à tort que ce n'est qu'un fragment.

IMP · VESPASIANI · AVG
Imp(eratoris) Vespasiani Aug(usti).

c) F. Haverfield, p. 341, n° 8. Fragment de même provenance, trouvé vers 1874, maintenant perdu. Dimensions : 15 pouces de longueur (36 centimètres) sur 3 pouces 1/2 de largeur (8 centimètres) et 2 pouces (5 centimètres) d'épaisseur.

1. Voir à la fin du présent mémoire le lingot portant le n° 70.
2. Cf. Pline l'Ancien, *Nat. hist.*, XXXIV, 158; *nigrum saepe cum argento nasci mixtisque venis conflari*; *ibid.*, 159 : *ex plumbo nigro argentum fieri.*

IMP · VESPASIA
Imp(eratoris) Vespasia(ni)

N° 24. *a*) *Ephem. epigr.*, III, n° 121 *d*; F. Haverfield, p. 342, n° 10. Trouvé à Charterhouse en 1873, maintenant perdu. Dimensions, d'après F. Haverfield : à la partie supérieure 19 pouces de longueur (près de 48 centimètres) sur 2 pouces 1/2 de largeur (6 centimètres). Poids : 223 livres anglaises (101 kilos 583); c'est la plus lourde des *massae plumbeae* que l'on connaisse, après l'une de celles du musée des Thermes à Rome (ci-dessous, n° 69).

IMP · CAES · ANTONINI · AVG · PII · P · P
Imp(eratoris) Caes(aris) Antonini Aug(usti) Pii p(atris) p(atriae).

Estampille au nom d'Antonin le Pieux (139-161 ap. J. C.).

b) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1210; F. Haverfield, p. 342, n°s 11 et 12. Deux lingots portant la même estampille que le précédent, trouvés en 1865 à Bristol, Wade Street, sur le bord de la rivière Frome. L'un d'eux est conservé au musée de Bristol et pèse 89 livres anglaises (40 kilos 365), l'autre à Londres, au British Museum, et pèse 76 livres (34 kilos 469); ce dernier à sa partie supérieure mesure 19 pouces de longueur (près de 48 centimètres) sur 2 pouces 3/4 de largeur (près de 7 centimètres); il est reproduit par W. Gowland, pl. LVIII, et par F. Haverfield, fig. 97, p. 342.

N° 25. *a*) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1211; F. Haverfield, p 342, n° 13. Trouvé près de Bruton, à 16 milles au sud-est de Charterhouse, dans les premières années du XVIIIe siècle; maintenant perdu. Dimensions : 21 pouces de longueur (50 centimètres) sur 3 pouces 1/2 de largeur (8 centimètres 3/4) et 2 de hauteur (5 centimètres). Poids : environ 50 livres anglaises (22 kilos 700).

IMP DVOR AVG ANTONINI
ET VERI ARMENIACORVM

Imp(eratorum) duor(um) Aug(ustorum) Antonini et Veri Armeniacorum.

Date : entre 164, année où Marc-Aurèle reçut le surnom d'Armeniacus (L. Verus l'avait reçu en 163) et 169, année de la mort de L. Verus.

b) *Ephem. ep gr.*, III, n° 121 *e*; F. Haverfield, p. 343, n° 14. Fragment trouvé à Charterhouse vers 1874, maintenant au Taunton Museum. Reproduit par F. Haverfield, p. 336, fig. 91, n° 7. Dimensions : 8 pouces de longueur (20 centimètres) sur 3 pouces 3/4 de largeur (9 centimètres) et 3/4 de pouce d'épaisseur (près de 2 centimètres).

*imp. duor. augg. a*NTONINI
*et veri armenia*CORVM

c) *Ephem. epigr.*, IV, p. 201 ; F. Haverfield, p. 343, n° 15. Fragment trouvé au même endroit et à la même époque que le précédent et paraissant provenir d'un autre lingot ; maintenant au Taunton Museum. Reproduit par F. Haverfield, p. 336, fig. 91, n° 7. Dimensions : 5 pouces 1/2 de longueur (13 centimètres) sur 2 pouces 1/4 de largeur (5 centimètres 1/2) et 1/4 de pouce d'épaisseur (6 millimètres).

G
*ar*MENIA*corum*

A ces lingots du Somerset il en faut joindre un autre, qu'on a recueilli à quelque distance au sud-est, dans le comté de Hants. M. Gowland s'appuie sur le fait que sa composition chimique est identique à celle des n°s 27 *c* et 32 *a* pour le rapporter aux mines du Shropshire comme le premier ou du Flintshire comme le second[1]. Mais M. Haverfield a fait justement observer que tous ces saumons ont subi un traitement en vue de l'extraction de l'argent et que par suite les impuretés (cuivre, antimoine, etc.) y sont trop réduites pour qu'on puisse d'après ce seul indice les attribuer à tel ou tel district producteur et assigner une origine déterminée à un lingot que la teneur de son inscription et le lieu de sa découverte ne suffi-

1. W. Gowland, *Archaeologia*, LVII, 2, p. 401.

raient pas à identifier [1]. Or celui-ci porte une estampille qui rappelle par sa date et son libellé celles des nos 21 et 22 et il a été découvert entre les Mendip Hills et la côte de la Manche, c'est-à-dire sur le trajet que suivaient les convois de plomb pour se rendre aux ports d'embarquement.

N° 26 *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1203; *Ephem. epigr.*, VII, n° 1120. Trouvé en 1780 sur le bord du ruisseau de Broughton, près de Stockbridge; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVIII. Longueur : 24 pouces (60 centimètres) : largeur : 5 pouces (12 centimètres 1/2) ; hauteur : 5 pouces (12 centimètres 1/2). Poids : 156 livres anglaises (70 kilos 753).

Sur la face supérieure :

NERONS AVG EX K IAN IIII COS BRIT

Neronis Aug(usti) ex k(alendis) ian(uariis) IIII co(n)s(ulis) Brit(annicum plumbum).

Date : 60 après J.-C. [2].

Sur la grande face antérieure :

IX K IVL P · M · COS

[E]x k(alendis) iul(iis) p(ontificis) m(aximi) co(n)s(ulis).

Ici l'empereur est dit simplement consul, sans indication du chiffre de ses consulats, parce qu'aux kalendes de juillet 60 deux consuls suffects, L. Velleius Paterculus et M. Pedanius Salinator (celui-ci remplacé lui-même ensuite par Vopiscus), étaient entrés en charge [3].

Sur la grande face postérieure :

EX ARGENT ·

CAPASCAS ·

XXX

1. F. Haverfield, *Victoria History, Derby*, I, p. 232.
2. Et non pas 59, comme il est dit au *Corpus*. Cf. W. Liebenam, *Fasti consulares imperii romani*, Bonn, 1909 p. 14; R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4e édition, Paris, 1914, p. 187.
3. W. Liebenam, *loc. cit.*

A la ligne 1 : *ex argent(i venis)*, comme au n° 22, ou bien *ex argent(o)*, *ex argent(i fodinis)*, *ex argent(ariis fodinis)*. — A la ligne 2, V.-J. Vaillant, *A propos d'un saumon antique trouvé à Saint-Valery-sur-Somme*, Boulogne-sur-mer, 1888, p. 14, lit, d'après un estampage dont il donne le fac-simile :

CNPASCIS

Cn(aei) Pasci(i) s(igillum),

ce qui serait une marque apposée par un fonctionnaire impérial de la mine. Nous serions plutôt porté à croire que cette ligne contient en abrégé un nom géographique de provenance[1].

Les noms d'empereurs inscrits sur les lingots du Somerset permettent de les dater. Six appartiennent au premier siècle : deux au règne de Claude (nos 21 et 22), un au règne de Néron (n° 26), trois au règne de Vespasien (n° 23, à trois exemplaires[2]). Quatre autres et deux fragments appartiennent au second siècle : trois au règne d'Antonin le Pieux (n° 24, à trois exemplaires), un et deux fragments au règne de Marc-Aurèle et de L. Verus (n° 25). C'est des Mendip Hills que proviennent à la fois les plus anciens saumons datés de toute la Bretagne, ceux de Claude, en 49 après J.-C., et les plus récents, ceux de Marc-Aurèle et de L. Verus, 164-169. Mais la trouvaille de monnaies bretonnes et de fibules de La Tène paraît indiquer que l'exploitation avait commencé avant l'arrivée des Romains et il résulte des inscriptions monumentales et surtout des monnaies qu'elle a dû se continuer, bien que moins intense, pendant tout le IIIe siècle, avec sans doute une certaine reprise d'activité au début du IVe ; aucun document ne nous permet de dépasser l'époque de Constantin.

Les mines étaient propriétés impériales, administrées direc-

1. Un second lingot du comté de Hants découvert à Clausentum, aujourd'hui Bittern, provient aussi des mines du Somerset : son estampille est identique, en effet, à celle du n° 23 ; nous l'avons connu trop tard pour l'insérer ici à sa place et l'indiquer sur la carte de la fig. 6 ; il sera reproduit à la fin de ce travail, sous le n° 70.

2. Quatre, en y comprenant le n° 70.

tement par des agents du prince, tels que le Cn. Pascius du n° 26, d'après la lecture de Vaillant. La découverte de nombreux objets antiques, fibules, pierres gravées, etc., atteste l'existence dans ces parages d'un centre de population assez important et assez civilisé; dès le milieu du I[er] siècle, le district minier était un foyer de romanisation. Nous ne connaissons pas le nom sous lequel on le désignait dans l'antiquité; trois lingots portent seulement l'indication de leur provenance bretonne, *de Brit(annicis fodinis* ou *metallis)* (n° 21), *Brit(annicum plumbum)* (n[os] 23 *a* et 26). Sur les deux derniers on lit aussi les mots *ex arg(enti) ve(nis)* (n° 23 *a*), *ex arg(ento)* ou *ex argent(ariis fodinis)* (n° 26)[1]. On tirait donc des Mendip Hills non seulement du plomb, mais aussi de l'argent et nos lingots étaient faits avec les résidus laissés par le premier traitement du minerai en vue de l'extraction du métal précieux.

***

Un second centre minier se trouvait plus au nord, dans le Shropshire, aux environs de Shelve. Sur environ neuf milles de longueur et quatre à six milles de largeur, les collines appelées Stiper Stones présentent le long de leurs pentes et à leur sommet des tranchées à ciel ouvert et des puits et galeries en sous-sol qui remontent en partie à l'époque romaine. Les principales excavations sont encore désignées dans le pays sous le nom de *Roman gravel mines*; des scories antiques, des outils, quelques vases, quelques monnaies ont été recueillis à différents endroits, mêlés à des vestiges d'exploitations plus récentes[2]. Cinq saumons de plomb, portant tous la même estampille au nom d'Hadrien, nous apprennent que ces mines étaient en pleine activité pendant la première moitié du II[e] siècle de notre

1. Ou encore *ex arg(ento) Veb....* (n° 70).
2. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 383; F. Haverfield, *Victoria History, Shropshire*, I, Londres, 1908, p. 263-265 (carte du Shropshire romain, avec l'indication de l'emplacement des mines de plomb, à la p. 205).

ère; rien ne prouve, d'ailleurs, que les travaux n'aient pas commencé plus tôt ni continué plus tard. Un sixième saumon, identique aux précédents, a été découvert à Bath, l'antique Aquae Sulis, dans le Somerset; W Gowland[1] et F. Haverfield[2] le croient originaire des Mendip Hills, situées à peu de distance au sud-ouest de Bath; mais la nature de son estampille nous invite plutôt à le rapporter aux Stiper Stones. Une route romaine reliait Viroconium, aujourd'hui Wroxeter, principale ville romaine du Shropshire, à Aquae Sulis, et c'est par là que devaient passer les convois de plomb pour gagner les ports du littoral méridional.

N° **27**. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1209.

a) *Ephem. epigr.*, IX, p. 643; F. Haverfield, *Shropshire*, I, p. 264, n° 1. Trouvé en 1767 sur le territoire de la paroisse de Snead, près de Linley Hall, maintenant à Birmingham, au musée géologique de l'Université. Dimensions : à la partie inférieure 22 pouces (55 centimètres 1/4) sur 7 (17 centimètres 1/2), à la partie supérieure 20 pouces (50 centimètres) sur 3 1/2 (8 centimètres 3/4). Poids : 190 livres anglaises 6 onces (86 kilos 300).

Sur la face supérieure :

IMP · HADRIANI · AVG

Imp(eratoris) Hadriani Aug(usti).

Sur la grande face antérieure, en petites lettres :

MINB ou MINP

Le sens de ces lettres est obscur; peut-être faut-il y voir une marque d'origine.

b) *Ephem. epigr.*, *loc. cit.*; F. Haverfield, *loc. cit.*, p. 265, n° 2. Trouvé vers 1775 dans les mêmes parages; maintenant perdu. Dimensions et poids inconnus.

A la face supérieure, même estampille que sur le lingot précédent.

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 402-403.
2. F. Haverfield, *Victoria History*, *Somerset*, I, p. 283 et 342.

D'après quelques-uns des premiers éditeurs, on aurait lu sur le côté une marque légionnaire :

LEG · $\overline{XX}$

Leg(ionis) vicesimae.

On sait que les Romains utilisaient parfois la main d'œuvre militaire dans les mines[1] comme dans les carrières[2]. La *legio XX*[a] *Valeria Victrix* avait son quartier général à Deva (Chester) au temps des Flaviens et des Antonins[3].

c) F. Haverfield, *loc. cit.*, p. 265, n° 3. Trouvé en 1796 ou 1797 sur le territoire de la paroisse de Westbury, à la ferme de Snailbeach ; maintenant au British Museum ; reproduit par W. Gowland, pl. LVIII. Mêmes dimensions que le n° 26 *a*). Poids : 193 livres anglaises (87 kilos 535).

A la face supérieure, même estampille que sur les lingots précédents.

d) F. Haverfield, *Somerset*, I, p. 283 et 342, n° 9. Trouvé en 1809[4] à Bath (Somerset) ; maintenant au musée de Bath. Dimensions à la base : 24 pouces de longueur (60 centimètres 1/4) sur 6 de largeur (15 centimètres). Poids : 195 livres anglaises (88 kilos 422).

Même estampille.

e) F. Haverfield, *Shropshire*, I, 265, n° 4. Trouvé en 1851, sur le territoire de la paroisse de Snead, près de Linley Hall, maintenant dans la collection Jos. Mayer, au musée de Liverpool. Dimensions à la partie inférieure : 22 pouces 1/2 de longueur (55 centimètres 1/4) sur 7 de largeur (17 centimètres 1/2) ;

1. Cf. Tacite, *Annales*, XI, 20 (sous le règne de Claude, en Germanie) : *Curtius Rufus... in agro Mattiaco recluserat specus quaerendis venis argenti... unde legionibus cum damno labor... Plures per provincias similia tolerabantur.*

2. Ch. Dubois, *Etude sur l'administr. et l'exploit. des carrières*, p. XXXIII-XXXIV.

3. R. Cagnat, article *Legio* dans le *Dictionn. des Antiq.*, p. 1088 ; F. Sagot, *La Bretagne romaine*, Paris, 1911, p. 182-183 ; L. Le Roux, *L'armée romaine de Bretagne*, Paris, 1911, p. 56-59.

4. Et non pas en 1822, comme il est dit au *Corpus* ; la date de 1809 est donnée par F. Haverfield, p. 283.

à la partie supérieure, 19 1/2 de longueur (47 centimètres 3/4). Poids : 185 livres anglaises (83 kilos 906).

Même estampille.

f) F. Haverfield, *loc. cit.* p. 265, n° 5. Trouvé en 1851 à Minsterley, maintenant perdu. Longueur : 20 pouces (30 centimètres). Poids : 173 livres anglaises (78 kilos 464).

Même estampille.

***

D'un troisième centre, près de Holywell dans le Flintshire, proviennent vingt-cinq lingots estampillés, portant cinq inscriptions différentes[1].

Vingt-trois d'entre eux ont été recueillis dans le Cheshire, aux confins du Flintshire, à peu de distance d'Holywell.

N° 28. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1204; *Ephem. epigr.*, IX, p. 642-643; H. Dessau, *Inscr. latinae selectae*, n° 7810. Trouvé en 1838, près de Chester, l'antique Deva, sur le territoire de Great Boughton; conservé dans la collection du marquis de Westminster à Eaton Hall, près de Chester. Dimensions : 24 pouces de longueur (60 centimètres 1/4), sur 6 de largeur (15 centimètres) et 4 1/2 d'épaisseur (4 centimètres 1/4). Poids : 179 livres anglaises (81 kilos 185).

Sur la face supérieure :

IMP · VESP · V · T · IMP · III · COS

Imp(eratore) Vesp(asiano) V, T(ito) imp(eratore) III co(n)s(ulibus)[2].

Date : 74 après J.-C.

Sur le côté :

DE CEANGI

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 383-384.

2. Le libellé du n° 41 nous montre que les noms des empereurs Flaviens sur les estampilles contenant une indication de consulat ou de salutation impériale étaient mis à l'ablatif, au lieu du génitif qui est généralement employé dans les inscriptions de ce genre.

De Ceangi(s) ou mieux *de Ceangi(tanis fodinis)*, par analogie avec l'expression *de Brit(annicis fodinis)* du n° 21.

Ces mots nous font connaître le nom du peuple sur le territoire duquel la mine était située. Tacite, *Annales*, XII, 32, mentionne un peuple des *Cangi* que les Romains eurent à combattre sous le règne de Claude; l'estampille de Chester permet de rétablir la vraie forme : *Ceangi*. Il ne semble pas qu'il y ait lieu de retenir l'hypothèse de M. Haverfield, *Ephem. epigr., loc. cit.*, qui lit :

DECEANGL

et suppose l'existence d'un peuple des *Deceangli*, dont le nom se serait conservé dans celui de *Tegeingl* donné au moyen âge à une partie du Flintshire.

N° 29. *Ephem. epigr.*, VII, n° 1121. Trouvé en 1806, à Chester, au lieu dit Roodee; maintenant au musée de Chester. Dimensions : 20 pouces de longueur (50 centimètres) sur 4 de largeur (10 centimètres). Poids : 192 livres anglaises (87 kg. 081).

Sur la face supérieure :

IMP VESP AVG $\overline{V}$ · T · IMP $\overline{III}$ ▒▒▒

Imp(eratore) Vesp(asiano) Aug(usto) V, T(ito) imp(eratore) III [co(n)s(ulibus)].

Date : 74 après J.-C.

Sur le côté :

DE CEANGI

De Ceangi(tanis fodinis)

N° 30. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1206. Vingt lingots trouvés, d'après Camden, en 1590 sur les bords de l'estuaire de la Mersey, près de Runcorn et de Haulton Castle. On ne sait ce qu'ils sont devenus. Dimensions et poids inconnus. Ils portaient tous, à la face supérieure, la même inscription :

IMP · DOMIT · AVG · GER

DE CEANG

Imp(eratoris) Domit(iani) Aug(usti) Ger(manici)[1]
de Ceang(itanis fodinis)

Date : 84-96 après J.-C. Peut-être l'inscription, où manque l'indication du consulat, nous a-t-elle été transmise incomplètement. Peut-être aussi les mots *de Ceang(itanis fodinis)* étaient-ils écrits, comme aux nos 28, 29 et 32, sur le côté et non sur la face supérieure.

N° 31. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1212; *Ephem. epigr.*, III, p. 141. Trouvé en 1849 aux environs de Chester, près de la route appelée Common Hall Street; maintenant au musée de la Société archéologique de Chester. Dimensions : 20 pouces et demi de longueur (51 centimètres 1/2) sur 4 de largeur (10 centimètres). Poids : environ 168 livres anglaises (76 kg. 196). Lettres en partie effacées.

CAESARI VADON

Lire : *Caesari(s)*. Th. Watkins, dans les *Transactions of the Society of Lancashire and Cheshire*, III, 1876, p. 69, a proposé de reconnaître dans le dernier mot le nom de la station de *Saudonio* ou *Sandonio*, citée par le Géographe de Ravenne, V, 31, entre Deva et Mediolanum.

Deux lingots découverts au sud-est du Flintshire, dans le Staffordshire, au voisinage d'une ancienne voie romaine, portent des estampilles tout à fait analogues à celles des saumons de Chester; ils ont dû être fondus pareillement dans les mines d'Holywell :

N° 32. *a*) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1205. Trouvé en 1772 à Hint's Common, près de la route appelée Watlingstreet; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVIII. Dimensions : 22 pouces 1/2 de longueur (56 centimètres) sur 5 pouces 3/4 de largeur (13 centimètres) et 4 pouces de hauteur (10 centimètres). Poids : 152 livres anglaises (68 kilos 939).

1. Ici les noms sont au génitif, comme au n° 23.

Sur la face supérieure :

IMP · VESP · VII · T · IMP · V · COS

Imp(eratore) Vesp(asiano) VII, T(ito) imp(eratore) V co(n)s(ulibus).

Date : 76 après J.-C.

Sur le côté :

DE CEA

De Cea(ngitanis fodinis).

b) *Ephem. epigr.*, IX, n° 1264. Trouvé en 1838 dans les mêmes parages. Conservé à Tamsworth Castle. Poids : 150 livres anglaises (68 kilos 032). Même inscription à la face supérieure. Pas d'inscription sur le côté.

Dans le Flintshire, comme dans le Somerset et le Shropshire, le gisement appartenait à l'empereur. Si on laisse de côté le n° 30, de lecture douteuse et de date incertaine, tous ces textes se rapportent au temps des Flaviens, règne de Vespasien, en 74 et 76 (n°s 28, 29, 32), règne de Domitien (n° 30). Ils contiennent tous, sauf un seul (n° 32 *b*), la mention du peuple des *Ceangi* ou des *Ceangitanae fodinae*.



Dans les montagnes du comté de Derby, entre Wirksworth au sud et Castleton au nord, s'étend une quatrième région minière. Des amas de scories plombifères et des galeries à ciel ouvert de l'époque romaine s'y mêlent à des scories et galeries du moyen âge et des temps modernes. Les trouvailles d'objets antiques aux environs sont rares ; à peine peut-on citer quelques fibules et quelques monnaies des IIIe et IVe siècles. Une route romaine passait à la lisière du district[1].

Quatre lingots de plomb estampillés ont été découverts dans les landes de Matlock, près de Derwent, où existait un centre important d'extraction et de fusion :

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 383; F. Haverfield, *Victoria History, Derbyshire*, I, Londres, 1905, p. 227-233 (avec une carte générale du Derbyshire romain à la p. 191 et une carte particulière du district minier à la p. 227).

N° 33. *Ephem. epigr.*, IX, n° 1266 ; F. Haverfield, p. 232, n° 11 ; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *e*. Trouvé en 1894 ; maintenant au British Museum (fig. 8) ; reproduit par W. Gowland, pl. LVII : un fac-simile de l'inscription est donné par F. Haverfield, fig. 31, p. 232. Dimensions : à la base 22 pouces 1/4 (55 centimètres 3/4) sur 5 1/4 (11 centimètres) ; au sommet 19 pouces 3/4 (49 centimètres 1/4) sur 3 1/2 (8 centimètres 3/4) ; hauteur : 4 pouces 3/8 (10 centimètres 1/2). Poids : 175 livres anglaises (79 kilos 371).



Fig. 8. — Lingot de plomb estampillé du British Museum (n° 33).

P RVBRI · ABASC^NT MĒA · I · LVTVDARES

P(ublii) Rubri(i) Abascanti, metal(l)i Lutudare(n)s(is).

La mine s'appelait *metallum Lutudarense*. Le Géographe de Ravenne, V, 31, cite une localité nommée *Lutudaron*, forme grecque du génitif pluriel *Lutudarum*, entre Deva (Chester) et Ratae (Leicester). V.-J. Vaillant rapproche l'adjectif *Lutud...* (la forme complète du mot n'était pas encore connue en 1888) du verbe latin *luere*, laver ; le nom de la localité ferait allusion au lavage du minerai plombifère et serait dû à l'existence d'ateliers dans lesquels on procédait à cette opération[1]. Il paraît plus naturel de voir en *Lutudarense* un mot d'origine celtique ; le radical *Lut-*, qui reparaît dans le latin *lutum*, boue, vase, se trouve en Gaule, où les noms de villes *Lutetia*, *Luteva*, sont bien connus[2], et peut-être en Espagne, où on lit sur un saumon estampillé la mention d'un *Lu.....metallum* (n° 18).

1. V.-J. Vaillant, *A propos d'un saumon antique*, 1888, p. 38. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 403, n'admet pas cette interprétation.

2. H. Gröhler, *Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*, Heidelberg, 1913, p. 159 ; C. Jullian, *Chronique gallo-romaine*, dans la *Revue des Études anciennes*, 1920, p. 129 et 300.

N° 34. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1214; F. Haverfield, p. 231, n° 2; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *b*. Trouvé en 1783; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVII. Dimensions : à la base 20 pouces 1/2 (51 centimètres 1/2) sur 4 3/4 (11 centimètres 3/4), au sommet 19 (47 centimètres 3/4) sur 3 1/2 (8 centimètres 3/4); hauteur : 2 pouces 3/4 (7 centimètres). Poids : 83 livres anglaises (37 kilos 644).

L · ARVCONI · VERECVND METAL · LVTVD

L(ucii) Aruconi(i) Verecundi, metal(li) Lutud(arensis).

N° 35 *a*[1]) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1215 *a*; F. Haverfield, p. 231, n° 6; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *c*. Trouvé en 1777; maintenant perdu. Dimensions : à la base 20 pouces (50 centimètres) sur 6 1/2 (16 centimètres), au sommet 17 pouces 1/2 (42 centimètres 3/4) sur 3 (7 centimètres 1/2); hauteur : 4 pouces 3/4 (11 centimètres 3/4). Poids : 173 livres anglaises (78 kilos 464).

TI · CL · TR · LVT · BR · EX · ARG

Ti(berii) Cl(audii) Tr(ophimi, metallum) Lut(udarense, plumbum) Br(itannicum), ex arg(ento) ou *ex arg(entariis fodinis).*

N° 36. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1208; *Ephem. epigr.*, III, p. 141; IX, p. 643; F. Haverfield, p. 230, n° 1; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *a*. Trouvé en 1777; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVII. Dimensions : à la base 22 pouces 1/2 (56 centimètres 1/2) sur 5 1/2 (13 centimètres 3/4), au sommet 19 1/4 (48 centimètres 1/4) sur 3 1/4 (8 centimètres); hauteur : 3 pouces 3/4 (9 centimètres 1/2). Poids : 127 livres anglaises (57 kilos 600).

IMP · CAES · HADRIANI · AVG · MET · LVT

Imp(eratoris) Caes(aris) Hadriani Aug(usti), met(alli) Lut(udarensis)[2].

1. Le n° 35 *b* sera étudié plus loin, p. 57.

2. D'après E. Hübner, dans le *Corp. inscr. lat.*, VII, p. 141, un second exemplaire du n° 1208 aurait été trouvé en 1850 près de la rivière Carron, en Écosse. F. Haverfield, *Victoria History, Derbyshire*, I, p. 230, et *Ephem. epigr.*, IX, p. 643, a montré que cette prétendue découverte n'a jamais eu lieu.

Un cinquième lingot, de même forme que les précédents et sur lequel on n'a aucun détail — peut-être était-il anépigraphe — a été trouvé en 1846 à Oker Hill, deux milles au nord de Matlock (F. Haverfield, p. 232, n° 12), un sixième en 1894 à Bradwell, dans la même région (*ibid.*, n° 13); ce dernier, maintenant au musée de Sheffield, mesure 20 pouces de longueur (50 centimètres) sur 5 1/2 de largeur (13 centimètres 3/4) et 3 de hauteur (7 centimètres 1/2); il pèse 112 livres anglaises (50 kilos 697); la partie qui portait une inscription a péri.

Un autre aurait été trouvé en 1802 près de Castleton :

N° 37. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1213; *Ephem. epigr.*, IX, p. 643; F. Haverfield, p. 232, n° 14. Maintenant perdu. Dimensions et poids inconnus. Quelques lettres seulement étaient lisibles :

IMP

Imp(eratoris).

Notons toutefois que F. Haverfield, *loc. cit.*, a émis des doutes sur l'authenticité de cette découverte.

Plusieurs lingots estampillés identiques à ceux de Matlock et provenant aussi des mines du Derbyshire, ont été recueillis en divers points de la Bretagne orientale :

N° 38 *a*) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1216; F. Haverfield, p. 231, n° 3; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *d*. Trouvé en 1848 à Hesgrave Park, près de Mansfield, dans le Nottinghamshire; maintenant au British Museum; reproduit par W. Gowland, pl. LVII. Dimensions au sommet : 19 pouces 3/4 (49 centimètres 3/4) sur 3 3/4 (9 centimètres 1/2); hauteur; 4 pouces 3/4 (12 centimètres). Poids : 184 livres anglaises (83 kilos 353).

C · IVL · PROTI · BRIT · LVT · EX · ARG

C(aii) Iul(ii) Proti (plumbum) Brit(annicum) Lut(udarense)

ex arg(ento) ou *ex arg(entariis fodinis)*.

b) *Ephem. epigr.*, IX, n° 1265; F. Haverfield, p. 231, n° 4. Autre exemplaire, portant la même estampille. Trouvé en 1890

à South Cave, près de Broug, dans le Yorkshire, à l'endroit où la voie romaine franchissait l'estuaire de l'Humber; conservé dans la collection Barnard à South Cave. Dimensions au sommet : 22 pouces (55 centimètres) sur 4 1/2 (11 centimètres 1/4) : hauteur : 5 pouces 1/2 (11 centimètres 3/4). Poids : 135 livres anglaises (61 kilos 230).

N° 39. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1217 ; F. Haverfield, p. 231, n° 5. Plaquette de plomb, longue de 7 pouces (17 centimètres 1/2) sur 3 1/2 (8 centimètres 3/4); trouvée avant 1730 dans les mêmes parages que le n° 37 *b*; maintenant perdue. Paraît être un fragment d'un lingot analogue au précédent.

BR EX ARG

(*Plumbum*) *Br*(*itannicum*) *ex arg*(*ento*) ou *ex arg*(*entariis fodinis*).

N° 40. *Ephem. epigr.*, IX, n° 1264 *a*. Trouvé en 1885 à Theobald's Park, près de Cheshunt (comté de Hertford), aux abords de la route romaine allant de Londinium vers le nord; maintenant au British Museum. Dimensions à la base : 59 centimètres sur 17; au sommet : 52 sur 8; hauteur : 13 centimètres. Poids : 84 kilos 57 grammes[1].

IMP · CAES · HADRIANI · AVG

Imp(*eratoris*) *Caes*(*aris*) *Hadriani Aug*(*usti*).

Sur le côté, en lettres plus petites, restes d'une autre inscription presque entièrement effacée :

LAV——————/X

Bien que l'estampille ne contienne pas la mention du *metallum Lutudarense*, ce lingot, à notre avis, doit être rapproché du n° 36, de Matlock en Derbyshire, et non du n° 26, de Shelve en Shropshire; Cheshunt est une étape intermédiaire entre le Derby, où était située la mine, et la côte méridionale, près de laquelle, dans le Sussex, ont été recueillis d'autres saumons venus de Matlock :

1. Renseignements communiqués par M. Reginald A. Smith, du British Museum.

N° 35. *b*) *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1215 *b*; F. Haverfield, p. 232, n°s 7-10; H. Dessau, *loc. cit.*, n° 8711 *c*. Quatre lingots trouvés en 1824 à Pulborough, dans le comté de Sussex, à l'est de la route romaine, dite Stone Street, allant de Londinium (Londres) à Regni (Chichester) Deux ont péri; le troisième est conservé dans la collection Zouche, à Parham Park, près de Pulborough. Le quatrième, maintenant au British Museum, est reproduit par W. Gowland, pl. LVII; dimensions à la base : 23 pouces (57 centimètres 3/4) sur 6 1/2 (16 centimètres); hauteur : 4 pouces 3/4 (12 centimètres); poids : 184 livres anglaises (83 kilos 353). Sur tous les quatre était répétée l'estampille du n° 35 *a*, au nom de Ti. Claudius Trophimus.

Il est établi par ces différents documents que les gisements du Derbyshire étaient appelés dans l'antiquité *metallum Lutudarense* (n°s 33-36, 38) et que l'on y traitait le minerai en vue, tout d'abord, de l'extraction de l'argent (n°s 35, 38, 39).

La seule indication de date que nous possédions nous est donnée par les deux lingots au nom d'Hadrien (n°s 36 et 40). Mais l'exploitation devait avoir commencé avant le règne de cet empereur. Les autres estampilles, en effet, à en juger d'après l'aspect des lettres[1] et la nature des noms propres, parmi lesquels apparaissent les gentilices de la dynastie julio-claudienne (C. Julius Protus, Ti. Claudius Trophimus), remontent au Ier siècle. D'autre part, les mines du comté d'York, situées au nord, dans une région plus éloignée des grandes villes romaines et plus exposée aux attaques des indigènes encore mal soumis, étaient exploitées, comme on le verra plus loin (n° 41), dès le règne de Domitien, en l'année 81; il n'est guère vraisemblable qu'on les ait mises en valeur avant celles du Derby[2].

Ce qu'il y a de plus intéressant dans les *massae plumbeae*

1. F. Haverfield, *loc. cit.*, p. 228.
2. *Ibid.*, p. 229.

trouvées ou fondues près de Matlock, ce sont les quatre noms de citoyens romains qu'on y a déchiffrés, P. Rubrius Abascantus (n° 33), L. Aruconius Verecundus (n° 34), Ti. Claudius Trophimus (n° 35), C. Julius Protus (n° 38). Ces personnages portent les *tria nomina* de l'époque classique; les *cognomina* du premier, du troisième et du quatrième sont d'origine grecque; nous avons affaire très certainement à des fils ou petits-fils d'affranchis. Ils sont cités à la place occupée sur les autres estampilles (n° 36 et 40) par l'empereur Hadrien, propriétaire du *metallum Lutudarense*. Hübner proposait de reconnaître en eux des agents de l'administration impériale des mines, des *a rationibus metallorum publicorum*[1]. Mais nulle part ce titre ne leur est donné et rien ne prouve qu'ils étaient revêtus de fonctions officielles[2]. M. Haverfield est tenté de les considérer comme les propriétaires des mines au Iᵉʳ siècle ou au début du IIᵉ, avant que celles-ci aient été incorporées au domaine impérial; il est vrai qu'en règle générale, sous l'Empire, les mines appartenaient au prince; mais peut-être avait-on fait une exception, dans les premiers temps de leur exploitation, pour ces gisements situés loin des grands centres, dans une province tardivement conquise[3]. A cette hypothèse aventureuse nous préférons celle de MM. Hirschfeld[4], Gowland[5] et Rostovzev[6] : nos quatre personnages sont, selon toute

1. E. Hübner, dans le *Corp. inscr. lat.*, VII, p. 220. Il rapprochait à tort de ces lingots un petit fragment de plomb trouvé à Lindney Park (Gloucestershire) et portant le mot DOCCIVSI, *Doccius?* ou *Doccius [f(ecit)]*, deux fois répété (*Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1218). Mais F. Haverfield, *Ephem. epigr.*, IX, p. 643, après examen de l'objet, déclare que ce n'est pas un fragment de *massa plumbea*; Doccius est le nom d'un potier connu (*Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 10010,795).

2. C'est pour la même raison que O. Hirschfeld, *Die kaiserl. Verwaltungsbeamten*, 2ᵉ éd., 1905, p. 165-166, refuse de voir des fonctionnaires impériaux des carrières dans les personnages que mentionnent les inscriptions des marbres retrouvés à l'Emporium de Rome.

3. F. Haverfield, *Victoria History, Derbyshire*, I, p. 228-229.

4. O. Hirschfeld, *loc. cit.*, p. 151.

5. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 406-407.

6. M. Rostovzev, article *conductor* dans le *Dizion. epigrafico* d'Ett. de Ruggiero, II, Rome, 1900, pp. 586; *Gesch. der Staatspacht in der röm. Kaiserzeit*, dans le *Philologus*, IV. *Supplementband*, 1904, p. 451.

apparence, des concessionnaires de la mine, *conductores*, à qui le prince, qui en était le seul propriétaire, l'avait affermée; leur condition sociale et leur situation juridique étaient exactement celles des citoyens romains, fermiers des gisements plombifères, que nous avons rencontrés en Espagne à la fin de la République et au début de l'Empire[1].

D'après M. Gowland, les estampilles de P. Rubrius Abascantus, de L. Aruconius Verecundus, de Ti. Claudius Trophimus et de C. Julius Protus seraient postérieures à celles où nous lisons le nom d'Hadrien : au début de l'occupation, les mines auraient été administrées directement pour le compte du prince; dans la seconde moitié du deuxième siècle, ou même un peu plus tard, par suite des progrès de la pacification, de la faible teneur du minerai en argent et de la nécessité d'aller désormais chercher le métal à grands frais dans le sous-sol après l'épuisement des filons superficiels, le gouvernement romain dut juger plus avantageux d'abandonner l'extraction à des particuliers moyennant fermage[2]. La date à laquelle il convient de rapporter les quatre estampilles nous empêche d'admettre une pareille interpretation. Si ces lingots sont réellement du Ier siècle de notre ère, le système de la ferme a précédé et non suivi celui de la régie et les plus anciens des saumons du Derbyshire sont contemporains des saumons espagnols les plus récents.

***

Il ne nous reste à citer que deux *massae plumbeae* de Bretagne, portant la même inscription, découvertes simultanément en 1734 dans le Comté d'York, au lieu dit Heyshaw Moor, à huit milles au nord de Ripley :

N° 41. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1.207; *Ephem. epigr.*, IX, p. 643. Un exemplaire est conservé au British Museum et

1. Cf. ci-dessus, nos 3, 5, 7, 14, 16, 18, 19.
2. W. Gowland, *loc. cit.*

reproduit par W. Gowland. pl. LVII; dimensions : 23 pouces et demi de longueur (59 centimètres) sur 5 3/4 de largeur (14 centimètres 1/2) et 4 de hauteur (10 centimètres); poids : 156 livres anglaises (70 kilos 753). L'autre exemplaire appartient à la collection Ingleby, à Ripley Castle; il pèse 155 livres anglaises (70 kilos 300).

Sur la face supérieure :

IMP CAES · DOMITINO · AVG · COS · VII

Imp(eratore) Caes(are) Domitiano Aug(usto) co(n)s(ule) VII.

Date : 81 ap. J.-C.

Le second exemplaire porte sur le côté le mot :

BRIG

(Plumbum) Brig(antinum).

Ces lingots proviennent d'un cinquième centre d'exploitation plombifère antique, dont on a relevé les traces auprès de Pateley Bridge, à seize milles d'Aldborough, l'antique Isurium, dans le pays des *Brigantes*[1].

***

En résumé, les inscriptions des saumons estampillés de la Bretagne romaine nous permettent d'identifier cinq districts plombifères qui s'échelonnent du sud-ouest au nord-est, depuis les abords de l'estuaire de la Severn (Sabrina) jusqu'aux environs d'York (Eburacum), et de rattacher à l'un ou l'autre d'entre eux les lingots que l'on a retrouvés épars à travers toute l'île : au gisement du Somerset le lingot du comté de Hants (n° 26)[2], au Shropshire un de ceux du Somerset (n° 27 *e*), au Flintshire

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 381-382. — Sous les n°s 1219 et 1220, le *Corp. inscr. lat.* VII indique encore comme provenant de lingots estampillés deux barres de plomb qui présentent à leur partie supérieure des indications numériques et qui ont été trouvées beaucoup plus au nord, en Ecosse. Mais F. Haverfield, *Ephem. epigr.*, IX, p. 643, déclare que ces objets ne remontent certainement pas à l'époque romaine.

2. Ainsi que le lingot de Clausentum, également dans le comté de Hants, reproduit à la fin de ce travail (n° 70).

ceux du Staffordshire (n° 32), au Derby deux de ceux du Yorkshire (n°s 38 *b* et 39) et ceux du Nottinghamshire (n° 38 *a*), du Hertford (n° 40), du Sussex (n° 35 *b*). Le métal expédié des mines gagnait par les routes romaines les régions côtières du sud, où on l'embarquait pour le continent. Les découvertes isolées que l'on a faites plus ou moins loin des lieux d'origine et qui sont dues certainement à des accidents survenus pendant le trajet attestent l'importance de ce commerce. Au terme du parcours, les ports de Durnovaria (Dorchester), de Clausentum (Bittern) et de Regni (Chichester) jouaient en Bretagne le même rôle que Sulci en Sardaigne et Carthagène en Espagne.

Les Romains ont commencé l'extraction et l'exportation du plomb britannique au lendemain même de la conquête. Grâce aux estampilles impériales, nous remontons jusqu'aux années 49 (n°s 21 et 22), 60 (n° 26), 69-79 (n° 23[1]) en Somerset, 74 (n°s 28 et 29) et 76 (n° 32) en Flintshire, 81 en Yorkshire (n° 41), 84-96 en Shropshire (n° 27), et les estampilles des *conductores* du Derby sont également de la seconde moitié du Iᵉʳ siècle. Dès cette époque, par conséquent, les cinq districts miniers étaient en activité. Pour le second siècle, les témoignages épigraphiques ne concernent que le règne d'Hadrien en Shropshire (n° 27) et en Derby (n°s 36 et 40), celui d'Antonin le Pieux (n° 24) et celui de Marc-Aurèle et de L. Verus (n° 25) en Somerset. Mais il ne s'ensuit nullement que les travaux n'aient pas continué plus tard dans ces trois régions et qu'ils aient cessé après 76 en Flintshire, après 81 en Yorkshire. Les découvertes de saumons de métal ont un caractère essentiellement fortuit et l'on ne saurait en tirer sur ces questions de chronologie des conclusions bien rigoureuses. Les Romains se servaient tout autant de plomb aux IIᵉ et IIIᵉ siècles qu'au Iᵉʳ et ils n'avaient alors découvert ou conquis aucune nouvelle région productrice qui pût faire concurrence à la Bretagne. Il est certain cependant que les désordres dont l'Empire fut le

1. Et n° 70.

théâtre à partir de la fin du IIe siècle amenèrent une certaine gêne dans la circulation commerciale. Peut-être aussi les difficultés de plus en plus grandes auxquelles se heurtaient en Bretagne les chercheurs de minerai, à mesure qu'il fallait descendre davantage en profondeur, ont-elles ralenti leur zèle. En tout cas, à défaut de lingots estampillés recueillis dans l'île même, les monnaies impériales du IIIe et du IVe siècles prouvent que les gisements du Somerset et du Derby tout au moins n'étaient pas encore abandonnés à cette époque; elles paraissent même indiquer que les mines du Somerset connurent au temps de Constantin une nouvelle ère de prospérité[1]. On verra plus loin que quatre lingots bretons au nom de Septime Sévère (nos 46, 47, 48 et 51), venant, selon nous, du Shropshire, ont été découverts les trois premiers en Gaule, le quatrième en Germanie.

Des cinq districts miniers, les deux plus importants étaient sans contredit ceux du Somerset et du Derby, où la présence d'autres vestiges antiques, scories, objets du mobilier domestique, monnaies surtout, ajoute quelques éléments d'information à ceux qu'on peut tirer des saumons estampillés. Si l'on ne considère que le nombre des lingots retrouvés, le Flintshire, avec vingt-cinq, occupe le premier rang; mais c'est dans le Somerset que la longue durée et la continuité de l'exploitation sont le mieux établies. Au point de vue du développement des travaux, les gisements du Derby, bien supérieurs à ceux du Flintshire et du Yorkshire, étaient inférieurs cependant à ceux du Somerset et même du Shropshire; peut-être la qualité du métal y était-elle meilleure; de nos jours encore, le plomb du Derbyshire est particulièrement apprécié[2].

Onze de ces lingots ont pu être soumis à l'analyse[3]. Dans l'ensemble, le plomb que les Romains tiraient de la Bretagne

1. Cf. F. Haverfield, dans les *Mélanges Boissier*, Paris, 1903, p. 252.
2. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 105, d'après J. Percy, *The metallurgy of lead*, Londres, 1870, p. 174.
3. Voir le tableau ci-contre.

ANALYSE DES LINGOTS DE PLOMB ESTAMPILLÉS TROUVÉS EN BRETAGNE

(d'après W. Gowland, *Archaeologia*, LVII, 2, 1901, p. 402-403).

Numéro d'ordre	Cuivre °/o	Antimoine °/o	Arsenic °/o	Or °/o	Argent par tonne (en grammes)
22	0,043	0,021	0,014	traces	314
24	0,024	0,019	0	traces	49
26	0,014	0,06	0	traces	23
27	0,038	0,04	0	traces	87
32	0,035	0,06	0	traces	27
33	0,013	0,017	0	traces	39
34	0,022	0,008	0	traces	47
35 *b*	0,017	traces	0	traces	41
36	0,020	0,012	0	traces	73
38 *a*	0,008	traces	0	traces	101
41	0,014	0,007	0	traces	81

était relativement pur, mais très pauvre en argent. Sa pureté tenait aux conditions avantageuses de la préparation : abondance du minerai, dont une grande partie passait en scories ; rareté des métaux susceptibles de contaminer le plomb, comme le cuivre ou l'antimoine ; emploi pour la fusion de fours bas à température modérée[1]. La faible proportion d'argent que renferment, à une exception près (n° 22), tous ces saumons, même ceux qui ne portent pas la mention *ex arg(ento)*, nous montre que la Bretagne fournissait surtout du plomb aux Romains, tandis que de l'Espagne, où le minerai était moins pur et la recherche plus laborieuse, ils tiraient plutôt de l'argent, qui couvrait mieux les dépenses de l'exploitation[2]. Lorsque l'existence des mines bretonnes leur fut révélée, peut-être ont-ils cru d'abord qu'elles seraient aussi fertiles en argent que les mines espagnoles : c'est ce que paraît indiquer le texte de Strabon, qui cite parmi les richesses de la Bretagne l'ἄργυρος, et non le μόλυβδος[3]. Sur ce point leur espoir fut déçu. Mais comme au même moment (I[er] siècle après J.-C.) l'usage du plomb se généralisait à Rome

1. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 404-405.
2. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 400.
3. Strabon, IV, 5, 2.

et dans l'empire[1], il y eut de ce chef dédommagement et compensation; le métal commun, lui aussi, était très demandé sur le marché : de même que jadis l'argent ibérique, le plomb breton, que l'on se procurait à bon compte, trouva des débouchés faciles et rémunérateurs.

IV

Pline l'Ancien range la Gaule parmi les pays d'Occident qui produisaient du plomb[2]. Strabon signale des mines d'argent, c'est-à-dire de plomb argentifère, chez les Rutènes, dans le département actuel de l'Aveyron, et chez les Gabales, dans le Gévaudan[3]. Une inscription de Villefranche de Rouergue, chez les Rutènes, mentionne un *vilicus* de condition servile, *quaestor* et *magister familiae Ti. Caesaris quae est in me[tal]lis*[4]. On a relevé des vestiges d'exploitations antiques dans les Pyrénées orientales, les Cévennes, le Massif central, les Alpes, etc.[5]. C'est à Arles-sur-Tech, dans les Pyrénées orientales, qu'a été découvert le spécimen le mieux conservé de four de fusion pour servir à la préparation du plomb[6]. En Gaule comme en Espagne, le travail d'extraction, au témoignage de Pline, était particulièrement difficile et coûteux[7]; aussi devait-on se préoccuper moins de la production du plomb même que de celle de l'argent (voir la carte ci-jointe, fig. 9).

1. Voir notre article *Plumbum*, dans le *Dictionn. des Antiq.*, p. 511-513.
2. Pline l'Ancien, *Nat. hist.*, XXXIV, 164.
3. Strabon, IV, 2, 2. Diodore, V, 27, prétendait au contraire qu'il n'y avait pas d'argent en Gaule.
4. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 1550.
5. A. Daubrée, dans la *Revue archéol.*, 1881, I, p. 204-221 et 261-269; Ern. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, I, Paris, 1876, p. 424-427; W. Gowland, dans l'*Archaeologia*, LVII, 2, 1901, p. 378-380; C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, I, Paris, 1908, p. 76-77; II, 1908, p. 303; V, 1920, p. 207-208 et 306-307.
6. Cf. W. Gowland, *loc. cit.*, p. 395, fig. 11, d'après Florencourt, *Ueber die Bergwerke der Alten*, Göttingen, 1785, p. 30 et pl. 2.
7. Pline l'Ancien, *loc. cit.*

Une seule *massa plumbea* de Gaule porte une marque de provenance indigène:

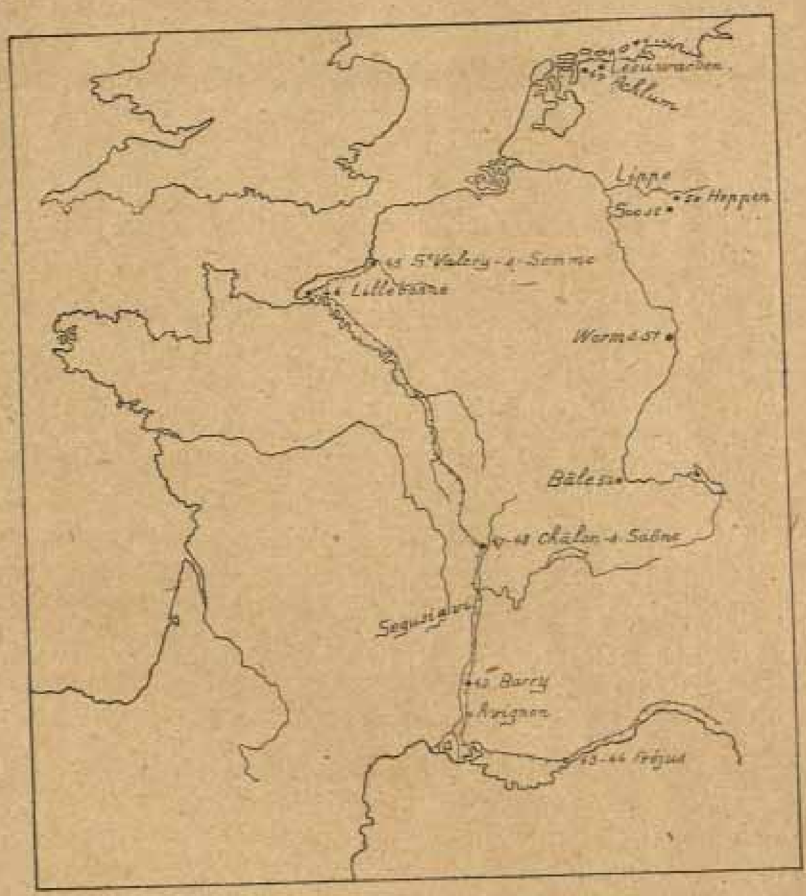


Fig. 9. — Carte de la Gaule et de la Germanie.
Emplacement des trouvailles de lingots de plomb estampillés (nos 42-52).

No 42. *Corp. inscr. lat.*, XII, no 5700, 1; E. Espérandieu, dans les *Mémoires de l'Acad. de Vaucluse*, 1899, p. 266, no 255. Trouvée en 1848 à Barry (Vaucluse), maintenant au musée Calvet à Avignon. En forme de parallélépipède tronqué. Dimensions à la base : 47 centimètres de longueur sur 11 de largeur; à la partie supérieure : 43 centimètres sur 6 1/2; hauteur :

12 centimètres 1/2. Poids : environ 43 kilos[1]. Reproduite par E. Espérandieu, *loc. cit.*

Lettres en relief :

SEGVSIAVIC

Segusiavic(orum), ou mieux *Segusiavic(um plumbum)*.

Les Ségusiaves habitaient le Forez et le Lyonnais, entre le cours supérieur de la Loire, le Rhône et la Saône. On peut supposer qu'un centre minier existait dans l'antiquité sur leur territoire. Le lingot aura été perdu pendant qu'on le transportait du pays des Ségusiaves aux ports du littoral méditerranéen, par la voie romaine de la rive gauche du Rhône.

Deux *massae* trouvées à Fréjus (Var), l'un des ports méditerranéens où s'embarquaient les produits de la Gaule et de la Bretagne destinés à l'Italie, présentent seulement des signes numériques :

N° 43. *Corp. inscr. lat.*, XII, n° 5700, 2 *a*. Lingot de plomb en forme de caisson rectangulaire; appartenait jadis à la collection Pascal, à Fréjus. Reproduit par A. Héron de Villefosse et H. Thédenat, *Inscriptions romaines de Fréjus*, Paris, 1884, p. 125, n° 74.

IIIII

N° 44. *Corp. inscr. lat.*, XII, n° 5700, 2 *b*. Lingot de plomb de forme arrondie, aplati sur ses deux faces; appartenait en 1884 à la collection Pascal, à Fréjus. Reproduit par A. Héron de Villefosse et A. Thédenat, *loc. cit.*

IIIIII

Quatre lingots estampillés, découverts en Gaule, venaient de Bretagne[2] :

1. Renseignements communiqués par M. J. Girard, conservateur du musée Calvet.

2. L'abbé Cochet, dans la *Revue archéol.*, 1856, II, p. 549, signale la découverte d'un saumon de plomb dans les ruines du Vieil-Evreux, au cours des fouilles de Bonnin (1838-1843). Il n'en est pas question dans le rapport d'E.

N° 45. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3491 ; V.-J. Vaillant, *A propos d'un saumon antique trouvé à Saint-Valery-sur-Somme*, Boulogne-sur-mer, 1888 ; H. Dessau, *Inscr. latinae selectae*, n° 8709. Trouvé à Saint-Valery-sur-Somme en 1883 ; maintenant au musée de Saint-Germain en Laye (fig. 10). En forme de parallélépipède tronqué, mesurant à la base 61 centimètres de longueur sur 16 de largeur et 10 de hauteur. Poids : 75 kilos.

NERONIS AVG BRITAN L· II

Neronis Aug(usti) Britan(nicum plumbum) l(egio) II.

Le mot *Britan(nicum)* et l'indication de la *legio II^a Augusta*, qui faisait partie de l'armée de Bretagne depuis le règne de



Fig. 10. — Lingot de plomb estampillé du musée de Saint-Germain-en-Laye (n° 45).

Claude et avait son quartier général à Isca Silurum (Caerleon ou Usk, comté de Monmouth, à peu de distance de la rive septentrionale de la Sabrina[1]), ne laissent aucun doute sur la contrée où ce saumon a été fondu. L'embouchure de la Somme était tout naturellement indiquée pour le débarquement des marchandises d'outre-Manche. Mais on peut préciser davantage et rattacher le lingot de Saint-Valery à un centre breton déterminé. Il est sorti des mines du Somerset. Les Mendip Hills

Espérandieu à la Société française des Fouilles archéologiques, *Fouilles du Vieil-Evreux*, Paris, 1913. Ce saumon existe cependant au musée d'Evreux ; c'est une petite massa anépigraphe, longue de 10 centimètres environ sur 4 à 5 de largeur et d'épaisseur, qui paraît avoir été déformée et rongée par le feu ; elle est indiquée dans le registre d'entrée du musée comme trouvée en effet au Vieil-Evreux (renseignement communiqué par M. L. Régnier, d'Evreux) ; il est très vraisemblable qu'elle provenait de la Grande-Bretagne.

1. R. Cagnat, article *Legio*, dans le *Dictionn. des Antiq.*, p. 1077-78 ; F. Sagot, *La Bretagne romaine*, p. 180 ; L. Le Roux, *L'armée romaine de Bretagne*, p. 45-48.

sont situées dans le voisinage d'Isca Silurum, au sud de la rive opposée de la Sabrina; un détachement de la *legio II[a] Augusta* est allé y travailler sous le règne de Néron, de même que sous le règne d'Hadrien la *legio XX[a] Victoria Victrix* envoya des travailleurs aux mines de Shelve dans le Shropshire, tout auprès de son quartier général de Deva (Chester). Par sa date le saumon de Saint-Valery-sur-Somme prend place, dans la série du Somerset, à la suite de ceux de Wookey Hole (n° 21) et de Blagdon (n° 22), au nom de Claude, et à côté de celui de Broughton (n° 26), marqué pareillement au nom de Néron, en l'an 60; comme lui, ceux de Wookey Hole et de Broughton contiennent le mot *Britannicum*.

N° 46. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 3222. Fragment d'un lingot en forme de parallélépipède tronqué trouvé à Lillebonne (Seine Inférieure), près du mur extérieur du théâtre, en 1840; maintenant au musée de Rouen. Longueur : 29 centimètres à la base, 25 au sommet, sur 13 de hauteur; poids : 43 kilos 500[1]. Reproduit par Ch. Roach Smith, *Collectanea antiqua*, III (Londres, 1852), p. 87, planche 23. Vestiges d'une inscription presque entièrement effacée, lettres en relief :



NACIS · AG · PA

I[mp(eratoris) Ca]e[s(aris) L(ucii) Sept(imii) Severi
Perti]nacis Aug(usti) Pa[rthici Adiabenici.

L'origine bretonne de ce fragment n'est établie que par la situation géographique du lieu de la découverte. L'estuaire de la Seine était, plus encore que celui de la Somme, l'une des grandes voies naturelles de pénétration du commerce britannique sur le continent. Il est vrai que le lingot de Lillebonne date du III[e] siècle et qu'on n'a relevé en Bretagne même aucune estampille postérieure au règne de Marc-Aurèle et de Lucius

1. Chiffres communiqués par L. de Vesly, conservateur du musée départemental d'antiquités de la Seine-Inférieure.

Verus. Mais, comme nous l'avons déjà noté, rien ne prouve que l'exploitation ait été arrêtée partout à ce moment; le témoignage des monnaies autorise à penser au contraire qu'elle s'est poursuivie, au moins dans le Somerset et le Derbyshire, jusqu'au IV[e] siècle.

N° 47. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 2162 *a*. Trouvé en 1855 à Sassenay, près de Chalon sur-Saône (Saône-et-Loire); maintenant au musée de Chalon-sur-Saône. Forme de parallélépipède tronqué. Dimensions à la base : 58 centimètres de longueur sur 13 de largeur; hauteur : 12 centimètres[1]. Poids : 86 kilos 300. Reproduit par M. Canat, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, III, 1857, planche XI, n° 10.

D'un côté, lettres en relief, seul reste d'une inscription effacée :

VG PARTICI ADIABENICI

[*Imp(eratoris) Caes(aris) L(ucii) Sept(imii) Severi Pertinacis*]
Aug(usti) Part(h)ici Adiabenici.

De l'autre, en creux, trois estampilles juxtaposées :

a)	*b*)	*c*)
DL'P	LVICVC	▒▒VICVC

Bien que la sigle P doive précéder régulièrement le chiffre des livres et non le suivre, les lettres DL'P paraissent signifier *550 (libras) p(ondo)*, soit 180 kilos, ce qui correspondrait à peu près au double du poids réel de ce lingot. Les auteurs du *Corpus* seraient portés à croire ou bien qu'il s'agissait de 550 demi-livres, ou bien que les n[os] 47 et 48, pesant chacun 86 kilos 300, étaient les deux moitiés d'une seule et même *massa plumbea* de 172 kilos 600. Mais les chiffres inscrits sur les estampilles

1. Chiffres communiqués par MM. H. Pernet et P. Besnard, de Chalon, qui ont bien voulu examiner sur place, à notre intention, les n[os] 47 et 48. Pour l'un et l'autre le *Corpus* indique 52 centimètres de longueur sur 9 de largeur; ce sont les dimensions de la face supérieure.

représentent toujours des livres, et les nos 47 et 48, qui n'ont été trouvés ni à la même date ni au même endroit, constituent deux lingots distincts, dont chacun est complet[1].

Le sens de la seconde estampille, deux fois répétée, est obscur. D'après le *Corpus*, deux interprétatations seraient possibles. soit *L(ucii) Vic(i) v(iri) c(larissimi)*, soit *l(egio) VI* (la *legio VIa Victrix* avait son quartier général à Eburacum, aujourd'hui York, dans la seconde moitié du IIe siècle et au IIIe)[2], *Cuc...* (premières lettres du nom d'un gradé employé à la mine) ou *C...* (initiale du nom) *v(ir) c(larissimus)*. Ni l'une ni l'autre ne s'impose. La mention d'un *vir clarissimus* est peu vraisemblable. Peut-être faut-il voir dans ces lettres mystérieuses le commencement d'un nom de peuple ou de lieu.

No 48. *Corp. inscr. lat.*, XIII, no 2612 *b*. Trouvé vers 1864 au hameau des Alouettes, commune de Chatenoy-le-Royal, près de Chalon-sur-Saône[3]; maintenant au musée de Chalon-sur-Saône. Même forme, mêmes dimensions et même poids que le no 47.

Cinq estampilles juxtaposées :

a)	*b)*	*c)*	*d)*	*e)*
LEG XX	ƆOᗡIꞀƎᗺ	ƆOᗡ	ƆOᗡIꞀƎᗺ	LEG XX

La mention, très nette et deux fois répétée, de la *legio XXa Victrix*, nous invite à rapprocher ce saumon de celui de Linley Hall (no 27); comme ce dernier, il doit provenir des mines du Shropshire. Il en est de même sans doute pour le premier

1. Renseignement donné par MM Pernet et Besnard.

2. R. Cagnat, *loc. cit.*, p. 1083 ; F. Sagot, *loc. cit.*, p. 184-185 ; L. Le Roux, *loc. cit.*, p. 49-51.

3. Ce lingot est intact, et non pas brisé en deux morceaux, comme il est dit par erreur au *Corpus*. Les auteurs du *Corpus* n'indiquent pas le lieu ni la date de la trouvaille. L'acquisition est mentionnée dans les *Mémoires de la Société d'hist. et d'archéol. de Chalon-sur-Saône*, V, 1, 1866, p. VI : « saumon de plomb trouvé près de l'ancienne sucrerie et portant la marque de la XXe légion » (l'ancienne sucrerie se trouvait au hameau des Alouettes) ; elle figure aux archives de la société sur un état de dépenses effectuées en 1864 (renseignements de MM. Pernet et Besnard).

lingot du musée de Chalon-sur-Saône (n° 47), qui présente avec le second une si frappante ressemblance, et aussi pour le lingot de Lillebonne (n° 46), marqué, comme ceux de Chalon, au nom de Septime Sévère. La grande voie romaine qui allait de Lyon au littoral de la Manche passait précisément par Chalon, Lillebonne et Saint-Valery[1]; c'est par là que les lingots bretons étaient acheminés vers la Narbonnaise et l'Italie.

Le reste de l'inscription est obscur. Les lettres DOC, renversées et trois fois répétées, font penser au *Doccius* de la tablette de plomb de Lindney Park[2], en qui l'on a voulu voir un fontionnaire des mines; mais cette tablette n'est pas un fragment de lingot et il n'y a rien à tirer du rapprochement des deux textes. Ici encore on se demande si *Doc...* ne serait pas le début d'un nom de peuple ou de lieu. Les lettres BFLI, renversées, seraient mises, d'après le *Corpus*, pour les mots *b(eneficiarius) l(egionis) I*; la *legio Iª Minervia* appartenait à l'armée de Germanie[3]; il faudrait supposer qu'un de ses sous-officiers avait été détaché en Bretagne pour travailler aux mines.

***

En Germanie, il y avait dans la région rhénane (Eifel, Siebengebirge, Lorraine) quelques gisements de plomb connus et exploités dès l'antiquité[4]. C'est probablement dans les mines de plomb argentifère que Curtius Rufus, sous le règne de Claude, employait ses légionnaires à rechercher de l'argent,

1. Cf. notre article *Via*, dans le *Dictionn. des Antiq.*, p. 801. Les auteurs du *Corpus*, XIII, 1, p. 401, font remarquer qu'on a découvert à Chalon l'inscription funéraire de la femme d'un soldat de la *legio VIª Victrix* cantonnée en Bretagne (*Corp. inscr. lat.*, *loc. cit.*, n° 2616).
2. *Corp. inscr. lat.*, VII, n° 1218. Voir ci-dessus, p. 58, note 1.
3. R. Cagnat, *loc. cit.*, p. 1076.
4. H. Blümner, *Technol. und Terminol. der Gewerbe und Künste bei Griechen und Römern*, IV, Leipzig, 1883, p. 38 et 91; W. Gowland, *loc. cit.*, p. 380-381.

quaerendis venis argenti, *in agro Mattiaco*, c'est-à-dire sur le territoire des Chatti, la Hesse actuelle[1].

Quatre lingots estampillés ont été découverts au voisinage du Rhin :

Nº 49. *Corp. inscr. lat.*, XIII, nº 10029, 27. Fragment trouvé à Achlum, dans la Frise; maintenant au musée de Leeuwarden (Pays-Bas). Longueur : 15 centimètres. A l'extrémité, lettres en creux :

P XXX

P(ondo) XXX(libras).

Aucun indice de provenance, mais la proximité des côtes de Bretagne donne tout lieu de penser que ce fragment était originaire d'un des centres miniers britanniques.

Nº 50. A. Schulten, dans les *Bonner Jahrbücher*, CXXIV, 1917, p. 88. Fragment trouvé en 1910 près de Heppen (Westphalie), à sept kilomètres au sud de la Lippe; maintenant à Soest, dans la collection Dörrenberg. Forme de parallélépipède tronqué. Dimensions à la base : 11 centimètres 1/2 de longueur sur 13 de largeur; à la partie supérieure : 9 1/2 sur 7 1/2; hauteur : 11 centimètres. Poids : environ 13 kilos. Reproduit par A. Schulten, *loc. cit.*, fig. 1 (fac-similé du fragment, avec l'inscription de la partie supérieure) et 2 (fac-similé de l'inscription du côté).

A la partie supérieure, en relief :

L · FLA

Sur le côté, en creux : L · F · VE

D'après la teneur de la seconde inscription, M. Schulten propose de lire sur la première : *L(ucius) Fla[vius Vetus]*. On pourrait songer aussi au *cognomen Ve[tto]*, qui est assez fréquent en Espagne[2] et rappelle le nom du peuple lusitanien des Vettones.

1. Tacite, *Annales*, XI, 20. Cf. ci-dessus, p. 48, note 1.
2. *Corp. inscr. lat.*, II, nºs 201, 601, 823, 829, 1074, 1075, 3814.

M. Schulten estime que le lingot devait mesurer primitivement 50 centimètres de longueur et peser environ cent livres romaines; il venait, selon lui, d'une province riche en plomb, telle que la Gaule; la forme des lettres permet de le dater des premiers temps de l'Empire, lors de l'une des campagnes de Germanie ordonnées par Auguste et par Tibère. Ce plomb était destiné non à un usage commercial, les Germains ne se servant pas de ce métal, mais à la confection de balles de fronde ou à quelque autre emploi militaire. Il aura été perdu au cours de la marche d'un détachement de troupes romaines parti de la vallée de la Lippe et se dirigeant du nord au sud par une route transversale.

A l'hypothèse d'une provenance gauloise, émise par M. Schulten, on pourrait opposer celle d'une origine espagnole. Sans doute la Gaule fabriquait, elle aussi, des lingots estampillés pour l'exportation : celui des Ségusiaves (n° 42), découvert à Barry en Vaucluse, près de la voie romaine qui conduisait aux ports méditerranéens, l'atteste. Mais aux premiers temps de l'Empire le principal pays producteur était sans contredit l'Espagne, et des saumons ibériques ont été retrouvés au delà même des frontières de la péninsule. Leurs dimensions et leur poids moyen sont précisément ceux que M. Schulten attribue au lingot de Heppen dans son état primitif, tandis que le lingot de Barry est plus lourd. On rencontre parfois sur des *massae plumbeae* d'Espagne, comme à Heppen, l'abréviation exceptionnelle du *nomen* (n°s 16 et 19), et le *cognomen* lusitanien de Vetto, si c'est bien lui qu'il faut restituer, rappelle le *cognomen* lusitanien d'Arco (n° 4).

N° 51. *Corp. inscr. lat.*, XIII, n° 10029, 25. Trouvé en 1885 sur le Tafelacker, près de Worms; maintenant au musée de Worms. Longueur : 50 centimètres. Poids : 61 kilos 500.

D'un côté : DDD NN

Estampille de trois empereurs régnant conjointement, *d(ominorum) n(ostrorum)* :

De l'autre : CLXX'

P(ondo) CLXXV (libras), 175 livres romaines, soit 57 kilos 304 grammes. Peut-être avait-on voulu écrire CLXXXV, 185 livres romaines, soit 60 kilos 578, ce qui correspond, à 600 grammes près, au poids réel du lingot.

Les trois empereurs sont, ou bien Septime Sévère, Caracalla et Géta, ou bien Gratien, Valentinien II et Valens ; dans la première hypothèse, de beaucoup la plus plausible, le lingot de Worms nous reporterait au même temps que ceux de Lillebonne (nº 46) et de Chalon-sur-Saône (nºs 47 et 48) ; il vient très probablement, comme eux, des mines du Shrophsire.

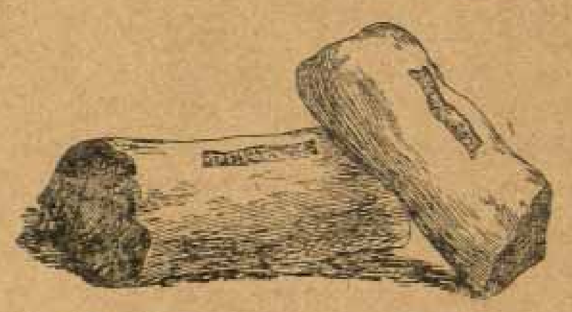


Fig. 11. — Lingot de plomb estampillé du musée de Bâle (nº 52).

Nº 52. *Corp. inscr. lat.*, XIII, 10029, 26 ; H. Dessau, *loc. cit.* nº 8707. Deux fragments, en forme de demi-cylindre, trouvés en 1653 à Bâle, sur la rive droite du Rhin, au lieu dit Klingenthal, où s'élevait un ancien cloître[1] ; maintenant au musée de Bâle (fig. 11) ; reproduits par W. Gowland, dans l'*Archaeologia*, LVII, 2, 1901, p. 380, fig. 2 et 3. Le lingot dans son entier était long de 52 centimètres, sur 9 1/2 de largeur et 7 1/2 de hauteur ; il pesait primitivement 33 kilos (figure 11).

1. « Comme le Rhin jadis formait plusieurs bras de ce côté, il ne serait pas impossible que ce lingot provînt d'un bateau romain chaviré, comme les lingots de fer trouvés dans le fleuve à Strasbourg, près de Kehl » (renseignement communiqué par M. E. Mayor, directeur du musée de Bâle, lettre du 22 décembre 1919).

Sur l'un des fragments, mesurant 25 centimètres de longueur et pesant 16 kilos :

SOCIETAT

Sur l'autre fragment, mesurant 27 centimètres de longueur et pesant 17 kilos :

S · T · LVC · RETI

Societat(is) S(exti et) T(iti) Lucreti(orum)[1].

Ce saumon, de même que celui de Heppen, venait ou de Gaule ou plus vraisemblablement d'Espagne. Il n'est pas probable qu'il ait été exporté de Bretagne : on n'a trouvé dans cette contrée aucune *massa plumbea* demi-cylindrique ni aucune mention de *societas* minière; il semble du reste qu'à l'époque où elle fut conquise par les Romains les *societates* avaient disparu ; d'autre part, le poids moyen des lingots britanniques est de 75 kilos, et non de 33. En faveur de l'origine gauloise on pourrait tirer argument du voisinage et de la facilité des communications. En faveur de l'origine espagnole il y a lieu de rappeler l'importance exceptionnelle des gisements ibériques à la fin de l'époque républicaine et au début de l'Empire, de noter que la forme demi-cylindrique est celle des lingots du musée de Madrid et d'Orihuela et que le poids de 33 kilos, environ 100 livres romaines, correspond au poids moyen des *massae* d'Espagne, d'observer enfin que l'estampille de Bâle nous fait connaître deux concessionnaires de mines comme les Roscii d'Orihuela (n° 14) et les Caenici d'Alcaracejos (n°19), formant une *societas* comme celle du *mons Argentarius* d'Ilucro (n° 15).

***

Des onze lingots estampillés de Gaule et de Germanie, un

1. M. Mayor, qui a bien voulu examiner, mesurer et peser à notre intention le lingot du musée de Bâle, insiste sur la présence d'un point de séparation, non signalé au *Corpus*, entre les lettres C et R de la seconde partie du texte. Nous ne croyons pas cependant que *Luc*... et *Reti*... soient un *nomen* et un *cognomen* abrégés. La lecture *Lucreti(orum)* paraît certaine et le point de séparation n'est dû sans doute qu'à une erreur de graphie.

seul, au nom des Ségusiaves (n° 42), doit être rapporté certainement à un centre d'extraction gaulois. Deux autres (n°s 50 et 52) proviennent soit de Gaule, soit plutôt d'Espagne. Cinq ont été fondus en Bretagne, l'un dans le Somerset sous le règne de Néron (n° 45), les quatre autres, selon toute apparence, dans le Shropshire sous le règne de Septime Sevère (n°s 46, 47, 48, 51). L'origine des trois derniers (n°s 43, 44, 49) est incertaine, mais plus probablement bretonne.

La Gaule, située à proximité des deux principales régions productrices d'Occident, a tiré de l'une ou de l'autre, selon les époques, le plomb dont elle avait besoin et que ses propres mines ne suffisaient pas à lui fournir. Les caravanes, qui conduisaient des rives de la Manche jusqu'à la Méditerranée les lingots britanniques envoyés en Italie, traversaient nécessairement son territoire : les trouvailles jalonnent le trajet des convois, de l'embouchure de la Somme (n° 45) ou de la Seine (n° 46) à la vallée de la Saône (n°s 47 et 48) et à la Narbonnaise (n°s 43 et 44).

Il semble que les exportations britanniques aient continué assez tard. Un certain nombre de sarcophages en plomb, qui datent des derniers temps de l'antiquité ou du commencement du moyen âge, ont été trouvés en Gaule, particulièrement dans le nord-ouest, à Beauvais, à Lillebonne, à Rouen et aux environs[1], c'est-à-dire très loin des districts miniers du Centre et du Midi. C'est sans doute de la Grande-Bretagne, beaucoup plus proche, qu'était originaire le métal utilisé pour les sépultures à Beauvais et en Normandie.

(*A suivre*) Maurice BESNIER.

1. Abbé Cochet, *Mémoire sur les cercueils de plomb dans l'antiquité et au moyen âge*, dans le *Précis analytique des travaux de l'Acad. de Rouen*, 1868-1869, p. 285-329 ; 1870, p. 187-238 ; A. Blanchet, dans le *Bulletin archéol. du Comité des travaux historiques*, 1909, *Procès-verbaux des séances*, p. CXIII-CXIV ; F. Cabrol, article *Cercueils*, dans le *Dictionn. d'antiquités chrétiennes et de liturgie*, 1911, p. 3282-3286 ; E. Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs de la Gaule romaine*, V, Paris, 1913, n°s 3924 (à Beauvais), 3956 (à Amiens), 3969 (à Boulogne), etc. ; C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, V, p. 15 et 306.

NOS VIEILLES CATHÉDRALES
ET LEURS MAITRES D'ŒUVRE

(Planches II-V)

(*suite*)[1]

Un travail comme celui qu'on vient de parcourir n'est jamais terminé. Les ouvrages les plus inattendus lui apportent quotidiennement de nouvelles contributions.

Pendant l'impression des pages qui précèdent, bien des noms nouveaux sont ainsi venus s'ajouter à ceux que j'avais réunis. Les uns ont rapport à des monuments religieux dont il n'avait pas encore été parlé ; les autres viennent s'intercaler dans des suites qu'ils commencent à compléter.

L'index qui suivra permettra de les rapprocher, en présentant ainsi un premier ensemble, que l'avenir ne peut manquer d'améliorer encore.

***

120) Agen. — *Cathédrale de Saint-Étienne.* — Vers 1475, Mᵉ Mathieu Ragueneau en est le maître d'œuvre. En même temps il dirige les travaux de la *cathédrale de Lectoure.*

Aix-en-Provence. — *Cathédrale de Saint-Sauveur.* — En 1323 Deburle Pierre, appelé aussi Durle, en 1477 Alveringe et son élève Soqueti, en sont les maîtres d'œuvre.

Amiens. — De 1415 à 1422, nous rencontrons dans l'œuvre

1. Voir la *Revue arch.*, 1920, I, p. 290 et suiv.
On m'a reproché, à la suite de mon premier article, de n'avoir pas indiqué mes sources. La *Revue* a bien voulu accueillir ce travail déjà fort long ; il aurait pris des proportions inacceptables si j'avais ajouté les références. Mais je serai toujours heureux d'indiquer à mes confrères qui pourraient en avoir besoin les volumes où j'ai rencontré les noms que j'imprime ici, en attendant, si Dieu me prête vie, le t. III de mes *Primitifs : Architectes et Sculpteurs.*

de la Cathédrale, les noms des deux Brisset, Colard et Henri. Ce dernier avait travaillé pendant sept ans à *Notre-Dame de Paris*, où il fut remplacé en 1422 par Pierre Robin. En 1472, Pierre Tarisel est maître de l'œuvre; en 1475, il sera, avec Le Moustardier, l'architecte de l'église de *Saint-Germain*. Lorsque je trouve, sur la robe d'un assistant au sermon de saint Jean-Baptiste du tour du chœur de la Cathédrale, le nom de Brunus ainsi écrit БRNVS, je me demande si ce ne serait là pas un parent du Laurent de Brune, sculpteur de Bruges, qui, à la fin du xve siècle, était au service du duc de Bourgogne.

ARLES. — *Saint-Trophime*. — Au XIIe siècle, Bonus.

121) AUCH. — *Cathédrale*. — A la fin du xve siècle, Jean Chesneau est maître de l'œuvre de *Notre-Dame*.

AVIGNON. — *Les Célestins*. — En 1406 Pierre Morel en est l'architecte. Très probablement c'est Perrin Morel, de la dynastie des Morel de Lyon, architectes-sculpteurs, qui, en 1405, habitait « du côté du Royaume ».

— *Notre-Dame des Tables*. — En 1427 nous trouvons Bertrand Vital.

BEAUVAIS. — *Cathédrale de Saint-Pierre*. — D'après Lance, le premier architecte en serait Naquet, mais il ne donne aucune date. En 1338, nous rencontrons Albert d'Aubigny et Guillaume de Roye, qui pourrait être rapproché de Pierre Roye qui travaillait à *La Chaise-Dieu* au milieu du XIVe siècle. Viennent ensuite Jean et Jacques de Chartres; le second devint le sculpteur de Charles V, pour lequel il travaillait avec Jean de Saint-Romain. C'est probablement à cette famille des « de Chartres » qu'appartint plus tard, au commencement du XVIe siècle, Philippe de Chartres, dont on admire le rétable de pierre de la *Vie de la Vierge*, à l'église de Brou (1511). (Cf. § 53 et 130, Maignelay). — Pour *Saint-Lucien*, nous avons, en 1078, les deux noms d'Odon et de Wirmbolde, *cimentarii*.

122) BORDEAUX. — *Cathédrale de Saint-André*. — En 1366,

nous pouvons nommer Guillaume Albert, en 1411 Vital de Martres, en 1420 Guillaume Géraud, en 1480 Jean Despinay. — Pour *Saint-Seurin* : en 1425 Colin Tranchant, en 1480 Jean Despinay. — Pour *Saint-Michel* : en 1448 N. Botarel, en 1464 Jean Lebas, en 1492 Guillaume Gauteyron. — Enfin à *Sainte-Eulalie*, une inscription de la voûte nous apprend qu'elle fut achevée le 18 octobre 1380 par Rompinlir.

BOULAINCOURT (Haute-Marne) (1428). — Guérin Malpayé.

BOURBOURG (Nord) (1485). — Les auteurs du beau jubé du XVe siècle de l'église de *Saint-Jean-Baptiste*, sont Mathieu Kelderman et Jean de Bourgogne.

BOURGES. — *Notre-Dame*. — En 1410 l'architecte se nomme Robert de Touraine, en 1477 Guillaume Pelvoysin. (Cf. Pl. V.)

BROU (1474). — André Colomban.

CAEN. — *Saint-Étienne* (1344). — Simon de Trévières.

123) CAMBRAI. — *Notre-Dame*. — C'est une des cathédrales pour lesquelles nous possédons maintenant le plus de documents. Après l'évêque Gérard, *sapiens architectus* du XIe siècle, dont nous avons parlé, une épitaphe de l'abbaye d'Anchin nous fait connaître le nom du chanoine Hugues, *qui construxit claustrum cum porticu ecclesiæ Cameracensis*; il mourut en 1093. Pierre de Corbie, l'ami de Villard de Honnecourt, y travailla en 1226 et, en 1340, frère Gérard de Vauchelles; nous avons vu plus haut les maîtres de l'œuvre de 1339 à 1348. Nous rencontrerons ensuite Me Eloi Sabelin, qui paraît devoir être identifié avec Savalle; en 1368, c'est Hue de Corbie et Jean Blondel; en 1376, Jean Lecoustre; en 1383, Huward, que d'aucuns regardent comme Huart de Corbie; en 1389, Robert-le-Maçon; en 1390, Jean Lejosne; en 1394, Jean de Bouchain, mais n'est-ce pas le Jean de Boutry que nous avons déjà signalé? A la fin du XIVe siècle, Martin de Louvain vient faire une expertise; en 1440, un descendant des Corbie, Mathieu, tra-

vaille avec Michel de Reims, maître maçon de *Valenciennes*, l'auteur présumé de *Sainte-Waudru de Mons*, qui présente aux échevins de Mons, pour leur église, deux plans, aujourd'hui aux archives de Mons, qu'on a tout lieu de croire les plans de la cathédrale d'Amiens de Robert de Luzarches. En 1444, Jacquemart Molet est maître de l'œuvre, en 1448 Jean du Croquet et Jean Wast, de la dynastie des Wast que nous retrouverons à Beauvais avec Cambige ; en 1456, c'est Jacquemart Cauquepaille qui grave, en 1463, son nom sur la boule de la flèche ; viennent ensuite, en 1465, Le Wieur, en 1469 Colard Goulot, en 1475 Robert Coche, en 1493 Jean Mariage, enfin, en 1491, Gilles Titre.

124) CARPENTRAS. — *Saint-Siffrein* (1404). — Une inscription dans la cathédrale nous fait connaître le nom de l'architecte, Thomas de Dinant :

MAGISTER COLINVS THOMACII DE DINANT IN BRETANNA.

CAUDEBEC (1484). — Le Tellier.

CHAMBÉRY — *Sainte-Chapelle*. — En 1408, Jacques Magnin construit la collégiale, qu'Amédée IX de Savoie devait ériger en *Sainte-Chapelle* en 1465 : en 1470, nous trouvons à l'œuvre Jean de Prindalla, *magister imaginorum*, et Vienetus Neyredi.

CHANCELADE (Dordogne) (XIIe s.). — Alains de Solminiac.

125) CHARTRES. — *Notre-Dame*. — Au texte du *Nécrologe* qui permet de regarder Fulbert comme l'architecte de sa cathédrale, il faut joindre le passage des *Miracles de Notre-Dame*, qui en parlant de la reconstruction de la basilique, dit :

Lors estoit l'évêque Fulbert
Qui du reffeire estoit expert.

Le poète du XIIIe s. n'hésite donc pas à considérer l'évêque comme un architecte expert.

Aux très nombreux maîtres d'œuvre que nous avons cités

plus haut, ajoutons, de 1323 à 1335, Hugues d'Ivry, et, en 1382, son fils, Jean d'Ivry : de 1400 à 1416, Laurent Vuatier, et, en 1417, Geoffroy Sevestre, qui construit la chapelle latérale de Vendôme. (Cf. Pl. III.)

CHATEAU-LANDON (xve s.). — Simon Samidy.

COMBRET (Aveyron) (1393). — Mgr de Esquirolis.

126) DIJON. — *Chartreuse*. — En 1378 Jacques de Nuilly l'Évêque, en 1383 Drouet de Dammartin, de 1398 à 1412 Jean Bourgeiri, y travaillent. En 1464 Jean de Montereau est occupé à la sépulture de Jean sans Peur. Enfin les comptes, publiés par Saint-Mesmin en 1847, nous fournissent une très longue liste d'ouvriers d'art de tout genre, employés là par les ducs de Bourgogne pendant les xive et xve siècles.

ÉVREUX. — De la *Cathédrale* on ne connaît réellement que Jean Le Roy, maître maçon-juré, signalé en 1442, qui construit la flèche en 1455. Cependant maître Jean de Meullent, en 1261, « fondait » la première chapelle de droite. Est-ce simplement un fondateur ou un architecte ? La chose est incertaine, mais nécessaire à relater.

FONTENAY-LE-COMTE. — *Notre-Dame*. — En 1456, les deux architectes en sont Guillaume Mercier et Silvestre Enaut.

GRAY (1478). — Antoine Le Hupt.

GUITRES (près Libourne) (xiiie s.). — Arnaldus.

HESDIN (xve s.). — Le clocher est l'œuvre de Raoul Paisière, architecte de l'église de Saint-Omer.

127) LA CHAISE-DIEU (1345). — M. Faucon a eu la bonne fortune de découvrir, aux archives du Vatican, les documents qui nous font connaître la part prise par Clément VI dans la construction de l'insigne église de cette célèbre abbaye. La direction des travaux fut confiée à Hugues Morel, dont nous allons retrouver la dynastie dans tant d'œuvres du Midi de la France. Parmi les nombreux artistes qui collaborent avec lui,

nous trouvons un Pierre Roye, qu'on pourrait peut-être rapprocher de l'architecte Guillaume de Roye, qui, en 1338, était maître-d'œuvre de la cathédrale de Beauvais.

Langres. — Sur un chapiteau du XIIe s., dont le moulage a été envoyé aux Antiquaires de France en 1879, par M. Brocard, on lit : GVILEMOZ ME FIT DOCE. Le C du mot DOCE peut être regardé comme la ligature CT, donnant ainsi DOCTE. En 1422, Thomas sculpte le beau Sépulcre de la Cathédrale.

Lavedan (Hautes-Pyrénées). — *Saint-Savin*. — On y lit l'inscription : RENOLDꝰ ME FECIT.

128) La Victoire. — En 1476, le maître-maçon de l'église de l'Abbaye est Nicolle.

Le Bec-Hellouin. — Lorsqu'Ingelram du Bec-Hellouin devient, en 1214, maître d'œuvre de la cathédrale de Rouen, c'est Waultier de Meulan qui est chargé par l'abbé Richard de Saint-Léger de diriger la construction de la belle église de l'Abbaye. Est-ce un parent de Jean de Meullent dont nous avons signalé le nom, en 1261, à la cathédrale d'Evreux ?

Lectoure. — *Cathédrale de Saint-Gervais et de Saint-Protais*. — En 1475, Mathieu Ragueneau en est le maître d'œuvre en même temps qu'il construit la *cathédrale d'Agen*.

Le Mans. — Aux noms donnés plus haut pour la cathédrale de *Saint-Julien*, il faut ajouter, au XIVe siècle, Jean-le-Maçon.

L'Épine. — C'est Étienne Poutrise qui construit en 1453 la charmante église de *Notre-Dame*.

129) Le Vivier-en-Brie. — En 1397 Jean Lenoir, maître des œuvres du Roi au baillage de Senlis, dirigeait les travaux du château de Pierrefonds. En 1398, le duc Louis d'Orléans le chargeait de construire l'église de *Notre-Dame du Vivier*. Les très intéressants comptes de la dépense complète, y compris les belles verrières, ont été publiés par Léon de Laborde dans ses *Ducs de Bourgogne* (III, 160).

LIMOGES. — *Saint-Sauveur*. — Au XIe siècle, l'architecte de la cathédrale s'appelle Pierre. En 1338 nous connaissons les maîtres d'œuvre Pierre Boniface et Jean Placen. En 1357, c'est Étienne-le-Maçon, auquel succédera Jean Damnaud.

LISIEUX. — *Saint-Pierre*. — Ajoutons quelques noms de maîtres d'œuvre du XVe siècle : les Béroult, qui, en 1450, travaillent avec Jean Robin, peut-être un parent de Guillaume Robin qui œuvre à cette époque à la cathédrale d'Angers, et de Pierre Robin, de Paris ; enfin, en 1485, Guillaume Delarbre.

LOCHES (XIIe s.). — Thomas Passius.

130) LYON. — *Saint-Jean*. — A l'origine on trouve cité, en 1147, Robert-le-Maçon, mais sans certitude qu'il ait été maître de l'œuvre. Nous rencontrons ensuite, en 1270, Gauthier, en 1292 Jean Richard, en 1326 Jean de Longmont, en 1359 Jean de Remacin, en 1362 Guillaume Marsat et Jean de Saint-Albin, en 1368 Jean Bertel et Jacques de Beaujeu, en 1418 Jacques Morel, en 1425 Pierre Noyset, en 1430 Jean Robert, enfin de 1447 à 1459 Antoine Montain.

MAIGNELAY (Oise). — L'architecte de cette délicate église de la fin du XVe s., un des bijoux de l'art français, qui n'a jamais souffert aucune mutilation, est un des deux Wast qui ont construit au commencement du XVIe siècle, avec Martin Cambige [Chambige], le transept de la cathédrale de Beauvais.

MENDE. — De la Cathédrale, nous connaissons comme maître d'œuvre, en 1372, Pierre Juglar, qui, en 1384, construit la *Sainte-Chapelle de Riom*, avec Guy de Dammartin. En 1452, on y trouve Jean Durant, dit d'Auvergne, avec Pons Gaspar.

131) METZ. — *Cathédrale*. — Nous avons signalé le monument funéraire de Pierre Perrat, maître de l'œuvre de la Cathédrale, mort en 1400. Il lui avait été élevé par Thierry de Sierck, son élève, qui lui succéda au XVe siècle. Après lui, en 1443, viennent Jean de Commercy et le sculpteur Roger Jacquemin,

qui travaille jusqu'en 1460 à Toul ; en 1468 il sera remplacé à Metz, ainsi que nous l'avons vu, par Jean de Ranqueval.

Montierneuf (xie s.). — Pons.

Montpellier. — A *Notre-Dame des Tables*, nous trouvons, en 1380 Jaume Bosc, en 1385 Jean Gili, en 1470 Nicolas Marie, en 1471 Guilhelminot, en 1472 Jean de Cormont, appelé aussi Jean de Paris, enfin, en 1478 Jean Copiac, les Borgonhon, Mondon et Pierre.

Moulins. — *Notre-Dame*. — Les travaux de la Cathédrale, édifiée par les descendants de Louis II, duc de Bourbon, furent commencés en 1460, sous la direction du chanoine-architecte, Guillaume Foissier.

Morlaix. — *Eglise des Dominicains* (1237). — Kutchou.

132) Nantes. — *Cathédrale*. — La première pierre de la façade de *Saint-Pierre* fut posée, en avril 1434, par Jean V, duc de Bretagne : le maître d'œuvre en était Mathurin Rodier. C'est elle que nous voyons bâtir dans une miniature des *Antiquités judaïques* de Jean Fouquet.

— A *Saint-Nicolas*, Mathelin travaille de 1431 à 1442.

Narbonne. — Le plan de la *Cathédrale des SS. Juste et Pasteur* fut donné en 1272 par Jean Deschamps, qui avait élevé, ainsi que nous l'avons vu, la cathédrale de *Clermont-Ferrand*. En 1320, le Chapitre de Gérone (Espagne) fait venir les maîtres Henri de Narbonne et Jacques de Favières, qui y travaillaient; en 1316, nous y trouverons le nom de l'architecte Raymond Aycard.

Nieder Haslach. — Dans l'église de *Saint-Florent* se trouve la pierre tombale du maître de l'œuvre, Conrad, fils de maître Erwin de Steinbach, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, mort en 1329 (cf. Strasbourg, § 38 et Pl. II).

Nîmes. — Si des origines de la Cathédrale, qui remonte au xiie siècle, nous ne savons rien, on ne saurait négliger, à propos de la frise si curieuse qui décore sa façade, de signaler la

suite des petits bas-reliefs, de la même époque et de même style, représentant *la Passion*, qu'on voit dans la cour du musée lapidaire de la Ville, où je l'ai photographiée. Elle porte une longue inscription qui se termine par : RILPVETVS ME FES. Ce nom, largement inscrit au bas d'une œuvre qui rappelle les sculptures de la Cathédrale, vient donc nous révéler un artiste qui travaillait à cette époque dans un des principaux centres du Languedoc-Nimois et qui pourrait être ainsi un des artistes qui œuvrèrent à la Cathédrale

133) NOTRE-DAME-DES-DUNES (O. C.). — Au début du XIIIe siècle, l'architecte est Amélius ; puis vient, en 1214, Steene, auquel succède Salomon de Gand.

NOYON. — *Cathédrale.* — Aux noms déjà cités, il faut joindre : en 1333, Tassard, et au XVe s., en 1459, Pierre Brissand et Jean Massé ; en 1460, Pierre Tarisel, puis Adam Courtois, Florent Bleuet, enfin Jean Turpin, probablement un ancêtre de Jean Trupin, qui signe au commencement du XVIe siècle, les stalles d'Amiens.

PARIS. — Le dépouillement de nombreuses études anciennes amène peu à peu au jour le nom des maîtres d'œuvre des principales églises de Paris.

L'Eglise de Beauvais est construite en 1388 par Raymond du Temple. C'est Charles V qui en pose la première pierre. — L'église des *Blancs-Manteaux* est construite par Eudes de Montreuil. — Celle des *Célestins* par Raymond du Temple, en 1376 ; il en est payé en 1394. — Celle des *Cordeliers*, en 1262, par Eudes de Montreuil. — *L'Hôtel-Dieu* est également l'œuvre d'Eudes de Montreuil.

134) Aux maîtres d'œuvre de *Notre-Dame* nous devons ajouter deux noms du commencement du XIIIe siècle (v. 1210), que nous lisons dans le *Nécrologe* de N.-D. Bien qu'il ne soit pas fait là mention de leurs travaux spéciaux, cette inscription semble bien les rattacher à l'œuvre de la *Cathédrale* d'Eudes de Sully. C'est d'abord Godefroi, *lathomus*, qui demeurait rue

Erembourg de Brie; il était mort dans les premières années du siècle, tandis que Nicolas, *lathomus*, demeurait à ce moment « *in Vico Sancti Hylarii* ». Ce sont les deux seuls *lathomi* qu'on rencontre dans l'*Obituaire* de cette époque : il est donc bien probable que c'étaient les premiers maçons de la nouvelle basilique. En 1360, Raymond du Temple succède à Jean Le Bouteiller, l'auteur des sculptures du tour du chœur ; en 1388 c'est Colin Gille (faut-il le rapprocher de Gilles-le-Maçon qui travailla à Reims, en 1383, à Notre-Dame?); en 1404 Jean du Temple ; en 1415 Henri Briset, qu'on doit rapprocher de Colard Briset qui travaille à Amiens en 1420; en 1422 Pierre Robin, dont nous avons cité plusieurs homonymes; c'est lui qui donnera le plan de Saint-Maclou de Rouen en 1432; Jean James lui succédera en 1436.

135) — Aux « bons ouvriers » de *Saint-Jacques*, il faut ajouter le nom de Guillaume Pizdoe, certainement un descendant d'Hugues Pecdoe, architecte de l'église de Longjumeau en 1251. En 1318, son nom figure dans l'*Obituaire*, comme « maître et gouverneur de la confrérie des tailleurs de pierre de Saint-Jacques ». — *Saint-Germain-l'Auxerrois*. En 1435 l'architecte est Jean Gausel. — *Saint-Jean-en-Grève*. En 1322 Pasquier de l'Isle. — *Sainte-Catherine*. D'après Thévet, le maître-d'œuvre en serait Eudes de Montreuil : mais, comme elle date de 1229, c'est plus probablement Pierre de Montreuil. — *Sainte-Croix*, en 1258 Eudes de Montreuil — *Sainte-Geneviève*, au XIIe siècle, avait pour maître-d'œuvre le chanoine Maignant.

Poitiers. — *Saint-Hilaire*, consacré en 1403, eut pour architecte Guillaume Corland.

136) Pont-a-Mousson. — *Saint-Antoine* (1460). — Mangin. — *Saint-Martin* (1447). — Jacquemin de Commercy, peut-être parent de Jean de Commercy que nous avons vu à cette époque à la cathédrale de Metz.

PONT-AUDEMER. — *Saint-Ouen* (1488). — Michel Gohier.

PONT-DE-CÉ. — *Saint-Aubin* (1003). — Umbert.

PONT-SAINT-ESPRIT. — L'église du XV[e] siècle est construite par les maîtres Garin Cabret et Clément Chevalier.

POUSSY (Calvados). — On lit dans l'église : RICARDVS ISTVM LOCVM ÆDIFICAVIT.

REIMS. — *Notre-Dame.* — Il faut ajouter, en 1383, Gilles-le-Maçon, et, en 1402, Jean de Dijon, qui nous ont été révélés par les comptes de l'église de Troyes. (Cf. Pl. II et IV.)

RIOM. — *La Sainte-Chapelle* est construite en 1384 par Pierre Juglar, architecte de la Cathédrale de Mende, avec la collaboration de Guy de Dammartin, le maître sculpteur de Charles V.

137) RODEZ. — *Cathédrale.* — Nous avons parlé des architectes de la Cathédrale, à la date de 1277. En relisant l'inscription que nous a conservée le *Bulletin monumental*, on doit se demander si elle ne venait pas de la Cathédrale antérieure ; il semble bien, en effet, que cet extraordinaire libellé est un chronogramme :

VaLEANT ORBIS MIRaCVLa.

car il nous donne la date de 1212.

En tous cas, après Etienne de 1277, nous avons en 1358 Guillaume Bosquet ; au XV[e] siècle, en 1440, Conrad Roger, en 1449 Raymond Dolhas et en 1459 Gérard Dolhas, son fils ; en 1450 Richard, en 1456 Thibaut Sonier, en 1462 Vincent Sermati, puis son fils Jean, en 1465 André Amalric, enfin en 1500 Bernard Anthony.

138) ROUEN. — A la liste des architectes de la *Cathédrale*, il faut ajouter, en 1457, Jean Audis le sculpteur, et en 1496 Jacques Leroux. — A *Saint-André*, nous voyons, en 1486, Guillaume Touchet. — A *Saint-Laurent*, au XIV[e] siècle, Denis Gode. — A *Saint-Maclou*, dont M. Frothingham publiait naguère le petit modèle (*Monuments Piot*, t. XII), en 1406 Martin

Roussel, et en 1432 Pierre Robin. — A *Saint-Ouen*, en 1440, Simon Lenoir succède, avec Jean Wyllemer, à Colin, élève d'Alexandre de Berneval que nous avons signalé précédemment; en 1497, l'architecte est Jean Roussel. Et parmi les architectes de Rouen, qui travaillent à Gaillon en 1503, il me semble vraiment curieux de relever le nom de Jean Fouquet, peut-être un parent de notre grand maître tourangeau : ne trouvons-nous pas également des François, descendants du célèbre peintre tourangeau, architectes de 1511 à 1649?

139) Saint-Bertin. — L'église de l'Abbaye, autrefois un des plus somptueux monuments de l'Artois, est aujourd'hui en ruines. Les fondations en avaient été commencées en 1029 par « Vénérable homme Alquerus »; incendiée, l'abbé Bovon en reprit la construction en 1041 : elle est achevée en 1065 par l'abbé Héribert; en 1246, l'abbé Gilbert, *magnus edificator*, orfèvre admirable comme saint Bernward d'Hildesheim, commence, jette les fondements, fait et termine le réfectoire « quo pulchrius non habetur in toto regno »; en 1396, Pierre Largent en est l'architecte, pendant que Gilles Largent travaille aux églises de *Cambrai* et de *Saint-Quentin*; en 1396, nous y voyons Jean Lecoustre, auquel succède, en 1407 Jacques Laman; en 1436 Noufles Caulin en est le maître-charpentier; enfin, en 1497, nous avons l'architecte Jean Rocquelin.

140) Saint-Denis. — La restauration de la célèbre basilique de Suger, endommagée par la foudre en 1210, fut commencée en 1231. On connaît aujourd'hui le maître d'œuvre qui en fut chargé; ce fut Pierre de Montreuil; les travaux étaient en pleine activité en 1247. Mais ne faudrait-il pas classer également, parmi les maîtres de l'*œuvre* du XIIIe siècle, un maître Guérin, dont la pierre tombale, qui était en 1872 dans les Magasins de Saint-Denis, ornée d'un fil à plomb, d'une règle, d'une truelle et d'une herminette, portait cette inscription : AVE MARIA METRE GVERIN ET MARGVERITE SA FAME GISENT CI EN CEST PAR SA GRACE DEX BONNE MERCI LEUR

FACE. Nous avons vu, en effet, les maîtres d'œuvre inhumés ainsi, avec leurs femmes, dans les monuments auxquels ils avaient collaboré.

De la basilique de Suger, il reste un médaillon de la mosaïque du pavage, sur lequel l'artiste s'est représenté, en inscrivant son nom : ALBERICVS; il est au Musée de Cluny. On peut encore admirer dans l'église des vitraux du XIIe siècle, dont j'ai montré naguère le très grand intérêt pour l'histoire de la première croisade (*Exuviæ Sacræ Constantinopolitanæ*, t. III, p. 3).

141) SAINT-GENEZ (Diocèse de Bellay), (1231). — L'église a été construite par un moine nommé André.

SAINT-GILLES. — En 1367 nous y trouvons Raymond Martelans.

SAINT-NICOLAS-DU-PORT. — C'est Simon Moyset qui en bâtit l'église en 1494.

SAINT-PONS. — L'église, dont il a été question plus haut, date du XIIe siècle. L'inscription, étrange au premier abord, *Sol Gilo me fecit*, bien que *Sol* soit au-dessous d'un soleil, me paraît être un jeu de mots : *Sol* pourrait bien être l'abréviation de *solus*, mis là pour donner un chronogramme :

SOL GILO ME FECIT

où nous pourrions lire alors la date 1202, correspondant bien à celle de la construction de l'église.

SAINT-OMER. — *Saint-Omer*. — La fin du XVe siècle nous fournit les noms de plusieurs architectes de la Cathédrale. C'est d'abord Jean Robin; puis, en 1471, nous rencontrons Raoul Pesière (le Paisière de Hesdin), Jean Pinchon et Jean Sterbeques qui construit le clocher, en 1472 Jean de Meldre, en 1493 Melin de Eines, en 1494 Gérard Ledrut et Jean-le-Maçon.

142) SAINT-QUENTIN. — Bien des noms sont à ajouter aux quelques lignes que nous avions consacrées à cette délicieuse

collégiale. L'église qui jouissait, pendant la vacance épiscopale, des privilèges des Cathédrales, était une des plus belles de France. En 1257, c'est Jean qui en construit le chœur et Jean Bourgeois y travaille également; en 1316, nous y trouvons Jean-Le-Bel; en 1372 Pierre Chaudun; après 1400, Jacques Bolant, Jean Douterrains, Colin de Mantes, Sébastien Tristan (ou Trestant), en 1440 Jean d'Outremepuich, en 1460 Jean d'Ervilliers, en 1477 Noël Colard (un peintre réputé du pays s'appelait Colard le voleur), enfin en 1487 Jean Nitard et Gérard Levasseur.

Comme je parle toujours de rébus, de chronogrammes, je ne voudrais pas quitter Saint-Quentin sans montrer l'inscription bien curieuse que Charles de Bovelle, chanoine, avait composée sur la date de la construction de l'Hôtel-de-Ville, et qui demeura sur la façade, jusqu'au moment où elle en fut arrachée en 1557, lors de la prise de la ville, par les Espagnols. Mieux que les plus belles dissertations, elle montre la mentalité des artistes et du clergé du Moyen Age; elle autorise toutes les hypothèses, même les plus hasardeuses.

D'un Mouton et de Cinq Chevaux	M
Toutes les tetes prendrez	CCCCC
Et à icelles, sans nuls travaux,	
La queüe d'un veaV joindrez;	V
Et au bout adjouterez	
Tous les quatre pieds d'une chatte :	IIII
Rassemblez, et vous apprendrez	
L'an de ma façon et ma date.	MCCCCCVIIII (1509)

143) Saint-Wandrille. — En 1255 Godefroid de Nointot élève l'église, et c'est Guillaume qui, de 1288 à 1304, en construit le clocher.

Sarlat. — Les travaux de la *Cathédrale* sont dirigés au xv[e] siècle par Pierre Esclanche.

Sées. — En 1433 nous y voyons maître Jean Audis, que nous retrouverons à *La Ferté-Bernard* et plus tard, en 1457, à *Rouen*.

Senlis. — Nous avons signalé le premier maître de l'œuvre, Philippe, en 1185, puis plusieurs autres au xiv[e] siècle ; au xv[e], en 1480, le maître d'œuvre est Gilles Hazard, de cette dynastie des architectes Hazard qui semble originaire de Tournay, où un Guillaume Hazart, Hazaert, était architecte en 1414. Notre Gilles fut chargé, en 1516, d'amener de Beauvais Martin Chambiche, avec d'autres ouvriers. — C'est à *Saint-Pierre* que nous trouverons les autres membres de la même famille : en 1463, Jean qui travaille avec Lorin Le Riche ; en 1431, Jean Cauche[1] dirigeait les travaux de cette église avec Robert Cave, Henri Lallemand Richard et Jean de Cormelans.

Je mentionnerai enfin, bien que dépassant les limites que je me suis assignées, Jean Dizieult, *magister lathomorum*, qui exécute, en 1536, le double portail de *Notre-Dame*, parce qu'il est également connu sous le nom de Chelles. Était-ce un des decendants des Chelles que nous avons rencontrés au xiii[e] et au xiv[e] siècles, à l'œuvre de la Cathédrale de Paris ?

144) Sens. — *Cathédrale*. — Nous nous sommes arrêté à la fin du xiv[e] siècle. Pour le xv[e], nous avons, en 1439, Moreau Verani, en 1442 Guillaume Courmont, en 1457 Pierre Germain ou Gramain, Symonet Lemercier et Lusurier, en 1468 François Nobis, en 1495 Hugues Cuvelier.

Souvigny. — L'architecte de l'église de Souvigny était en 1456 Jean Poncelet.

Steenbecque (près d'Hazebrouck). — En 1432 l'église est construite par Van Hue, qui y inscrit la date de MCCCCXXXII.

Strasbourg. — *Cathédrale*. — Nous ne savions où Viollet-le-Duc avait trouvé l'inscription d'Erwin de Steinbach, qu'il a reproduite (voir § 39). C'est certainement dans l'ancien dessin, exécuté avant que la Révolution ait détruit le vieux portail,

1. Est-il parent de Jacquemont Cauquepaille qui travaillait à Cambrai en 1456 ?

grâce auquel put être restauré, au XIXe siècle, l'œuvre de Steinbach ; mais où est aujourd'hui cet ancien dessin ? (Cf. Pl II.)

En 1343, l'architecte de *Saint-Thomas* est Erlin, en 1369 Erard Maler.

THANN. — Le portail de la charmante église, vestige d'une construction disparue, est nettement antérieur au reste de l'édifice. On l'a comparé, mais sans apporter aucune preuve, au portail de Strasbourg. Or, une pierre tombale nous apprend que son architecte fut Jean de Steinbach, fils d'Erwin de Steinbach, architecte de la cathédrale de Strasbourg en 1277, qui succéda à son père, comme maître-d'œuvre de la cathédrale de Strasbourg, de 1318 jusqu'à sa mort, en 1339. Il est donc bien facile de comprendre les rapports étroits qui unissent ces deux portails. (Cf. Pl. II.)

Quant à la partie postérieure, la flèche élégante nous donne cette inscription :

« L'an du Seigneur 1513, cette partie a été commencée et terminée, avec l'aide de Dieu, par moi Runig Walch en 1516. »

THÉROUANNE (1412). — Bachelier.

145) TOUL. — *Cathédrale*. — Nous avons vu que Perrat en avait été, au XIVe siècle, l'architecte ; il meurt en 1400. En 1406 nous trouvons Simon de Verdun, en 1446 Roger Jacquemin, qui travaillait au temps où Guillaume Fillastre en était évêque. Doit-il être identifié avec Rogier, architecte des tours, qui a le même prénom ? En 1447, on rencontre Jacquemin de Commercy qui construit le portail, un parent probablement de Jean de Commercy qui travaillait en 1443 à Metz ; en 1460 c'est Girard fils de Roger, enfin Tristan de Hattonchel, à la fin du XVe siècle, qui pourrait être rapproché de Sébastien Tristant, maître de l'œuvre de Saint-Quentin, en 1460.

TOULOUSE. — *Saint-Sernin*. — Une étude très précieuse de l'abbé Douais nous a fait connaître que l'église de Saint-Sernin avait été édifiée par saint Raimond, mort en 1118. Les textes

qu'il a pu réunir nous apprennent qu'il s'appelait Raimond Gairard et qu'il était effectivement architecte. Constatation de haute importance, dont nous ne tarderons pas à comprendre tout l'intérêt lorsque nous ferons connaître l'œuvre si curieuse de deux sculpteurs, dont nous retrouverons prochainement la collaboration datée et signée par un rebus : Léon et Ariès, avec la date de 1159.

146) TOURS. — *Cathédrale de Saint-Gratien.* — Aux noms cités plus haut, il faut joindre, pour le xve siècle, en 1430 Guillaume Leroux, en 1462 Jean Gaudin et Jean Papin. Ce dernier construisit également l'église de *Saint-Pierre-des-Corps*. Il meurt en 1480.

TROYES. — *Saint-Étienne.* — Peu à peu la liste des maîtres d'œuvre se complète. Le chœur avait été renversé en 1227 par un ouragan : il fut réédifié. Les premiers noms d'architectes mentionnés dans les comptes de 1293 à 1297 sont ceux d'Henri, Geffroy, Gautier et Richer. Lorsqu'après le nouveau désastre de 1365, une partie du nouvel édifice fut à reconstruire, nous rencontrons, en 1364 Thimard, en 1365 Thomas, en 1384 Jean de Torvoye, de Tornoie, peut-être faut-il lire de Tournay ? (Les Hazard venaient de Tournai). En 1419, ce sont les Faigot, Ogier le père, Thevenin et Jean ses fils, qui œuvrent; en 1467 Jean Terralion, en 1494 Janson Garnache. Peu à peu se complète donc ainsi la liste des maîtres d'œuvre de la cathédrale de Troyes.

TRÉGUIER (xe siècle). — Gonidier.

147) VENDÔME. — *Église de la Trinité.* — Au XIIIe siècle Jarnay.

VERDUN. — La Cathédrale dont Perrat, au XIVe siècle, était le maître d'œuvre, avait eu pour architecte, en 1140, Garin.

VIVIERS (Ardèche). — Dans le clocher, on lit ainsi le nom de l'architecte Pierre Lans PETRVS LANS

***

148) Grâce à ces nouveaux renseignements, nous pouvons compléter les dernières lignes de notre premier chapitre.

Aux architectes français appelés pendant le moyen âge à l'étranger, nous ajouterons : Gautier, qui travaille à Palerme de 1170 à 1185; en 1225, d'après Lance, Pierre travaille à Tolède, et Gautier au Val de Dios ; en 1260, Chinard descend en Italie ; en 1335, Jean Poisson, bien probablement un parent de Pierre Poisson, l'architecte de Benoist XII, qui travaille au Palais des Papes à Avignon, est à Rome, où nous verrons en 1377 Colombier ; en 1386 Henri, fils de Mathieu d'Arras, en 1388 les Bonaventure, Nicolas et Philippe, travaillent au dôme de Milan, où Pierre de Loisart se trouvera en 1399 avec Jean Mignot et Campamosus, qui succèdent à l'allemand Henri de Gamodia ; au xve siècle, nous verrons, en 1416, à Girone, Jean Guingamp et Sagrera ; en 1487, Duboust à Vienne, en 1495, à Coimbre, Jean de Rouen, Jacques Longuin, Nicolas et Philippe Édouard, appelés par Jean II pour l'Église de Sainte-Croix.

149) Aux dynasties d'architectes (cf. §§ 5, 119) dont l'importance ne saurait être discutée, il faudra joindre maintenant aux Corbie, en 1379, un Jean de Corbie, peintre, bourgeois de Valenciennes, et également l'épitaphe d'un tombeau du XIIIe siècle de la cathédrale de Noyon ainsi conçue :

Chi gist Ermeline Oiselette
Née de Corbie et fu femme
Maître Robert de Douay
Orfèvre : Priez pour same
et dites Paternoster.

Puis les Bonaventure, les Brisset, les Cambiche, les Cormont (le peintre Cormon de nos jours appartiendrait-il à la même famille ?), les Commercy, les Delarche, les Dolhas, les Hazard, les d'Ivry, les Montreuil, les Morel, les Pecdoe, les Robin, les Roussel, les Roye, les Wast. Ainsi se découvriront très facile-

ment les *transfusions* signalées par Viollet-le-Duc qui, jusqu'ici, ne s'expliquaient que par des hypothèses purement subjectives.

L'*Index*, que j'ai fait aussi complet que possible, permettra de retrouver immédiatement le passage des artistes dans les édifices religieux où ils se sont succédé. Il y aurait à les suivre dans les monuments civils qu'ils ont construits en même temps, mais ce serait aborder un nouvel ordre d'idées, tout à fait en dehors d'une étude qu'il m'a paru intéressant de conduire aussi loin que je le pouvais.

Je m'arrête donc, et je crois qu'on ne pourrait mieux terminer que par les lignes écrites par Didron en 1845 :

« Si on recueillait tout ce qu'on sait sur les artistes français du Moyen Age, on serait étonné de nos richesses. »

Pour les miniaturistes, pour les peintres, pour les architectes dont nous connaissons maintenant plus de *vingt-cinq mille noms*, nous voilà loin, en effet, de l'anonymat obligatoire imposé, affirmait-on, aux artistes du Moyen Age.

Et n'hésitons pas à l'imprimer : nous ignorons, quasi volontairement, tout d'eux.

F. DE MÉLY.

INDEX

—

Abréviations : art. = artiste, cath. = cathédrale, charp. = charpentier, cim. = cimentarius, dyn. = dynasties, égl. = églises, forg. = forgeron, hist = historien, lath. = lathomus, maç. = maçon, M^{er} = Magister, peint. = peintre, pl. = planche, sculpt. = sculpteur. Les numéros qui suivent les noms renvoient aux paragraphes marqués par les parenthèses.

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(DEUXIÈME SÉRIE)

Suite (1).

III

MONUMENTS FIGURÉS

§ 1. — *Objets en métal*

A — Métaux précieux : or et argent.

185. — Statuette d'argent (fig. 59) — Musée de Sofia[2].

Ce petit monument doit son intérêt bien moins à son sujet ou à sa facture qu'à l'usage auquel il est destiné et aux ateliers d'où il paraît être sorti. C'est en effet une pièce d'orfèvrerie de table à usage de salière, et il est de fabrication ou tout au moins de technique syrienne.

Au point de vue du sujet, il constitue seulement une variante dans la série, déjà nombreuse, des *statuettes d'enfants assis jouant avec des animaux ou des fruits*[3]. Tout au plus peut-on signaler qu'il s'y distingue par sa matière et par le genre d'animal représenté. Il est exceptionnel en effet que les sta-

1. Pour les articles précédents de cette série, cf. *RA*, 1914^{2}, p. 55-66 ; 1915^{1}, p. 71-93 ; 1915^{2}, p. 165-208 ; 1916^{1}, p. 359-386 ; 1917^{1}, p. 158-188 ; 1918^{1}, p. 76-91 ; 1919^{2}, p. 133-172 et 333-361.

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 277, fig. 11 *a* et *b*.

3. Tout l'essentiel se trouve dans le *Répert. Stat.* de M. S. Reinach aux art. *Enfants assis*, *Eros*, *Nains*, *Nègres*, *Grotesques*, etc. Je me suis bien entendu reporté aux catalogues des principales collections et des Musées pour l'Orfèvrerie et pour les Bronzes. On en trouvera la preuve au cours de l'article ; on y rencontrera aussi, tant pour les Musées que pour la documentation générale relative aux statuettes en argent, les témoignages de MM. A. de Ridder (Louvre) et H. B. Walters (British Museum), à la bienveillance de qui j'ai le devoir d'adresser mes remerciments.

tuettes analogues soient en argent[1]; il est rare de trouver un chien entre les bras de l'enfant joueur[2].

Au point de vue de la technique, la minceur du métal (poids total : 106 grammes) et la faible teneur de l'alliage en font, non pas un bibelot artistique, mais un objet commercial. Il importe cependant de signaler la curieuse coiffure du personnage, qui semble porter les cheveux assez ras, à l'exception d'une touffe réservée au centre du crâne pour être tordue et nouée en forme de chignon. Cette bizarrerie de coiffure paraît indiquer l'Orient, où elle est encore aujourd'hui, avec des variantes, caractéristique de la mode enfantine[3]; c'est encore vers l'Orient que nous ramène le procédé employé pour rendre les cheveux de l'enfant et les poils du chien : les incisions au burin, bien qu'assez usuelles dans l'orfèvrerie antique d'époque tardive, sont particulièrement employées dans les ateliers syriens[4]. Cette double remarque serait précieuse pour nous aider à dater la statuette et à en fixer l'origine, si nous n'avions pas par chance d'autres preuves plus péremptoires. La date est établie par le trésor de monnaies au milieu duquel l'objet a été trouvé : c'est au plus tard le milieu du IIIe siècle de notre ère. Quant à l'origine, elle est indiquée de manière probable par les bijoux qui font aussi partie du trésor, et de manière plus certaine par la catégorie d'objets où la statuette doit être rangée.

Cette catégorie est celle des *figurines servant de vases porte-*

1. Aucun exemple dans le *Répert. Stat.* — Mes fig. 59 et 60 paraissent être les seuls exemplaires connus, ou du moins reproduits.

2. On constate ou on devine des chiens dans les statuettes suivantes : *Répert. Stat.*, II, p. 136, n° 5 ; III, p. 462, n° 7 ; p. 463, n° 1 ; IV, p. 289, nos 5 et 6 ; p. 290, n° 6.

3. L'auteur des dessins a fait tout le possible pour rendre apparente cette particularité, malgré l'angle spécial sous lequel est présenté l'objet (fig. 61 *a*). Pour une plus parfaite intelligence de ce détail, je renvoie le lecteur aux images en phototypie de la publication bulgare que je signale plus loin.

4. Un fort bon article, auquel j'aurais eu plusieurs fois l'occasion de me référer, vient justement d'être consacré à ces ateliers par M. L. Bréhier (*Trésors d'argenterie syrienne*, dans *Gaz. des B.-Arts*, 1920, p. 173-196. Les indications relatives au point qui nous occupe ici sont à la page 178).

épices. A vrai dire, cette classe d'ustensiles d'orfévrerie ménagère est nouvelle, et les éléments dont elle se compose sont rares : elle paraît ne comprendre jusqu'à présent que trois numéros[1], lesquels se trouvent identifiés, rapprochés et expliqués pour la première fois grâce à notre statuette. Là est par conséquent son véritable intérêt.





Fig. 59



Fig. 60.

L'établissement de cette série nouvelle est le but principal et la justification de la présente étude, laquelle en apparence contrevient, en réalité obéit aux règles adoptées pour la publication de nos *Documents*[2]. Il est vrai, en effet, que la statuette a été mentionnée et même reproduite dans un périodique d'une

1. M. de Ridder, qui a jadis publié l'un d'eux, dont je m'occupe plus loin, croyait se souvenir d'avoir depuis, au hasard de ses lectures et de ses recherches, noté plusieurs exemplaires analogues. Il a bien voulu essayer, sans y réussir, de retrouver ses notes pour m'en faire profiter. Réflexion faite, la précision de ses souvenirs s'est concentrée autour d'une seule statuette, qui appartiendrait aux collections pompéiennes. Sur ses indications, je me suis vainement reporté au *Museo Borbonico*, au *Catalogue du Musée de Naples* et aux divers recueils classiques sur Pompéi et Herculanum. Les conservateurs du Musée de Naples, consultés, ne m'ont pas répondu ; mais M. H. B. Walters m'a fait connaître que ni là ni ailleurs il n'avait connaissance d'autres exemplaires que ceux dont je m'occupe. Je souhaite que mon article provoque des recherches ou réveille des souvenirs suivis d'identifications.

2. *RA*, 1911^{2}, p. 304.

langue accessible au public savant[1]. Mais la photographie en est mal venue[2] et la notice, volontairement abrégée[3], est tout à fait insuffisante. Une meilleure image, accompagnée d'un croquis explicatif et d'une description précise, a bien paru depuis, mais seulement en langue bulgare[4]. Enfin les détails que je

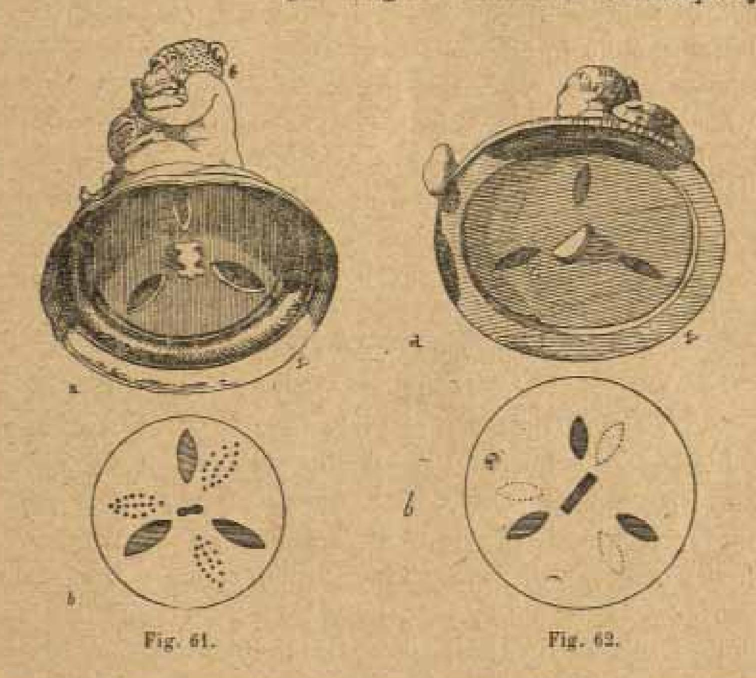


Fig. 61. Fig. 62.

fournis et les comparaisons que j'institue sont totalement inédits[5].

1. *Jahrbuch*, 1911, *Anzeiger*, p. 363-364 et fig. 7-8.
2. C'est, à n'en pas douter, le même cliché que dans *Izvestia Soc. arch.* 1911, p. 277, fig. 11 *a* et *b*; mais, pour des motifs qui m'échappent et bien que l'image soit plutôt réduite, la mise au point est défectueuse et l'ensemble est nuageux.
3. Elle est de M. Filov, qui a évidemment tenu à réserver tous les détails pour la publication signalée dans la note suivante.
4. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 10-11 et pl. I. La guerre a retardé ce fascicule et il n'est parvenu entre mes mains que depuis la conclusion de la paix.
5. J'entends par là les arguments dont je fais usage et les rapprochements divers que j'ai proposés ; car pour ce qui est des précisions matérielles et des documents servant de base à mes figures 59 et 61 il est évident que, n'ayant pas vu l'objet, j'en suis redevable à la publication faite par le savant Directeur du Musée de Sofia.

L'image de la statuette rend inutile toute description de son aspect extérieur[1]. Mais à l'intérieur de la base est dissimulé un mécanisme qui justifie son emploi comme ustensile de table. J'espère que les détails et le fonctionnement de ce mécanisme apparaîtront clairement grâce aux deux croquis ci-contre (fig. 61 : *a*) aspect actuel du socle vu par dessous ; *b*) schéma du disque mobile intérieur), si on veut bien les comparer à la minutieuse description dont je vais les accompagner.

Pour la commodité de mon raisonnement, on me permettra de placer cette description en regard d'une autre qui n'est pas de moi, qui s'applique à une statuette tout à fait semblable comme matière, dimensions, sujet, mécanisme, provenance, et dont j'oppose également la reproduction à celle de l'objet que j'étudie : le procédé est commode pour mettre en évidence l'identité foncière des deux monuments.

Cette seconde statuette, qui avec la nôtre constitue le début de la série nouvelle dont j'ai parlé, appartient à la collection de Clercq. Elle a été minutieusement décrite dans le catalogue[2], dont je recopie ci-dessous les termes ; mais elle ne s'y trouve pas reproduite. J'ai voulu profiter de l'occasion pour donner aussi une image de l'ensemble (fig. 60) et un croquis de la base : (fig. 62 *a* et *b*) : j'y ai réussi grâce à l'amabilité de M. le comte Louis de Boisgelin, possesseur actuel de la collection. On me permettra de lui en exprimer ici toute ma gratitude.

1. Les figures 59 et 61 ne reproduisent pas la planche I, ni la figure 3 *a* et *b* de l'article bulgare, mais elles s'en inspirent directement : sur mes indications la dessinatrice les a modifiées et interprétées dans un sens favorable à la claire illustration de mon étude. Pour apprécier l'aspect réel, la technique et la valeur artistique de l'objet, je ne puis que renvoyer à l'excellente héliogravure de la planche I, qui fait voir la statuette sous trois aspects différents : je ne pouvais songer à reprendre ici ce document.

2. *Catalogues*, *Bronzes*, III, p. 106, n° 164. Voici, pour une comparaison plus complète entre les figures 59 et 60, la description que fournit M. de Ridder de la statuette proprement dite :

« Enfant assis, la jambe droite allongée, légèrement repliée et un peu à droite ; la jambe gauche pliée au genou, le pied touchant la cuisse droite ; le bras gauche baissé et couvert d'une draperie, la main soutenant une grappe ; le bras droit replié au-dessus de la tête ; celle-ci à gauche et légèrement relevée ».

Collection de Clercq.	*Musée de Sofia.*
Haut. : 0^m,09 ; base : 0^m,015 de haut, 0^m,068 de large.	Haut. : 0^m,010 ; base : 0^m,022 de haut, 0^m,071 de large (ces dernières dimensions calculées sur la photographie).
Patine d'un gris violacé[1].	Oxydations partielles d'un vert brillant[2].
Fait de 3 lames : l'une comprend la statuette et la tranche de la base ;	Probablement fait de 3 lames : l'une comprend sans doute[3] la statuette et la tranche de la base ;
la deuxième forme le fond de la base ;	La deuxième, placée en retrait à l'intérieur de l'espèce de cloche creuse formée par la base, en constitue le fond ;
elle a les bords évasés et est percée de 3 fentes oblongues ;	elle a la forme d'un plat circulaire creux, aux bords évasés vers l'inté-

1. Provenant vraisemblablement de la sulfuration lente de la surface argentée au contact de l'air. Il est de notoriété universelle que toutes les argenteries prennent cette coloration, qui disparaît sans peine au nettoyage. Aussi est-il peut-être inexact de parler de patine, au moins au sens technique du mot. Cette pièce d'orfèvrerie devait posséder la couleur ordinaire de l'argent et n'être pas revêtue d'une patine *industrielle*. J'ai communiqué cette remarque à M. de Ridder, qui n'y contredit pas.

2. Donc produites par le *vert de gris*, d'où l'indication dont j'ai fait état au début de l'article, que l'alliage d'argent et de cuivre doit contenir une assez forte proportion de ce dernier métal. On pourrait aussi songer à du cuivre argenté. D'autre part, comme il y avait deux monnaies de bronze parmi les objets d'or et d'argent qui accompagnaient la statuette, on pourrait enfin supposer que l'oxydation, qui est seulement partielle, est produite par une cause extérieure, telle que le contact prolongé avec ces monnaies. Une patine verte est du reste fréquente sur les objets en argent de peu d'épaisseur et de titre faible. Il faudrait pouvoir étudier l'épaisseur et l'adhérence des taches, gratter une parcelle de surface, analyser un morceau de métal, toutes opérations qui ne se feraient qu'au Musée et peut-être compromettraient l'objet. Je me borne à signaler à la Direction ce petit problème tout spécial. Comme il s'agit d'orfèvrerie d'exportation et d'un article syrien, il pourrait être intéressant pour l'histoire du commerce antique de connaître le titre réel du métal, fonction de la résistance et du prix de l'objet, et aussi les truquages possibles.

3. Par analogie avec la construction constatée dans l'autre statuette et aussi par nécessité presque imposée par le bon sens. Mais la place exacte et la forme des soudures reste à chercher. Encore une indication que seule la Direction du Musée pourra fournir.

	rieur, percé de 3 fentes symétriques oblongues imitant des feuilles lancéolées ;
au centre est une sorte de clé verticale faite de deux pièces accolées et de forme demi-circulaire, le côté du diamètre touchant le verso de la lame ;	au centre est une sorte de clé verticale présentant la silhouette pleine d'une espèce de vase pansu à deux poignées recourbées, le pied de ce découpage touchant le verso de la lame ;
la troisième lame qui est ronde et placée sur la partie plate de la seconde était percée de 2 fentes oblongues ; une troisième est indiquée par une série de petits trous[1] ;	la troisième lame est un plateau circulaire mobile à l'intérieur de la seconde autour du centre commun ; il est divisé en 9 secteurs analogues 3 par 3 ; chacun d'eux comprend une fente oblongue identique à celles de la seconde lame ; un tamis de petits trous dessinant une feuille lancéolée de même dimension que les fentes ; enfin un espace plein.
Il est possible que la clé ait servi à faire pivoter la troisième lame sur la seconde ;	Il a été constaté que la clé sert à faire pivoter la troisième lame sur la seconde ;
Les ouvertures étaient ainsi superposées ou masquées à volonté.	Les ouvertures fixes étaient ainsi soit bouchées par les parties pleines du plateau mobile, soit obturées partiellement par les tamis, soit mises en communication avec l'intérieur par la superposition des ouvertures correspondantes.

1. Sur ce point on constatera que le dessin ne correspond pas exactement à la description ; mais il a été impossible à la dessinatrice, Mlle J. Evrard, d'apercevoir les trous de la plaque intérieure, et par conséquent le croquis *b* de la figure 62, inspiré de celui de la figure 61, n'a qu'une valeur explicative et hypothétique. Nous allons voir pourtant qu'il a bien des chances de correspondre à la réalité. — D'autre part M. de Ridder, dont la précision suppose une vision plus nette de la partie interne, m'a dit n'avoir pas tenté de faire fonctionner un mécanisme oxydé. Quant à la superposition réelle des parties pleines et évidées, peut-être n'y a-t-il pas accordé beaucoup d'attention, n'ayant pas songé à étudier l'utilisation réelle de l'objet. C'est une des raisons pour lesquelles j'aurais aimé à le vérifier moi-même si j'avais pu ; mais je ne sais s'il m'eût été permis ou possible de toucher au mécanisme ou même de constater la position réelle des ouvertures du plateau intérieur. J'avoue aussi ne pas bien comprendre comment il a été loisible de les repérer sans faire tourner cette partie, invisible de l'extérieur.

Si dans ces descriptions et images parallèles le mécanisme se comprend aisément, il est plus difficile de se rendre compte des résultats pratiques de son fonctionnement.

Dans la statuette de Clercq, telle du moins qu'elle se trouve décrite, si les ouvertures des deux plateaux se superposent *simultanément* chacune à chacune, il est clair que le but cherché n'est pas atteint, car le vase formé par l'intérieur de la figurine se vide de son contenu pulvérisé non seulement par la fente tamisée, qui donne un écoulement lent, mais par les deux autres fentes béantes, qui laissent échapper en masse le condiment. Il faudrait donc corriger sur ce point la description en la précisant : il est évident que les ouvertures ne se superposeraient pas chacune à chacune, mais qu'une seule ouverture pourrait être démasquée à la fois par un trou ou par un tamis : dans le premier cas, pour le remplissage, dans le second, pour le saupoudrage. Cela revient à dire que les fentes des deux plateaux ne seraient pas superposables, comme dit la description, c'est-à-dire symétriques, mais au contraire dissymétriques.

Mais il n'est pas impossible qu'en réalité l'arrangement soit le même que dans la statuette de Sofia, où nous constatons que c'est au contraire au moyen d'un raffinement de symétrie qu'est évité le danger de renversement subit. Le plateau intérieur se trouve divisé en neuf secteurs égaux trois à trois; chaque tiers renferme, dans le même ordre, une partie tamisée. Il suffit de regarder attentivement la figure 61 *b* pour comprendre le fonctionnement. Les ouvertures des deux plateaux étant superposées et l'intérieur ayant été rempli par ces trois trous béants, un premier neuvième de tour à droite obture le système, un second neuvième de tour à droite entr'ouvre le tamis.

Mais un troisième neuvième de tour, donné mal à propos dans le même sens, rétablit l'ouverture totale et provoque la chute intempestive du condiment. Il faut avoir eu soin d'annuler, par un tour à gauche, le précédent tour à droite, et

l'oubli de cette précaution est une erreur qui devait se reproduire souvent. Dans l'une et l'autre statuette et pour des motifs analogues ou différents, il y a donc une maladresse de construction, à moins que, notamment dans la statuette sofiote, un dispositif disparu ou non constaté n'ait limité à deux le nombre de tours possibles vers la droite, ou encore replacé automatiquement le plateau tournant dans la position fermée. Ressort ou cran d'arrêt, telle est l'amélioration nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil. A ceux qui ont la garde de la statuette et la possibilité de la manier, de vérifier si véritablement elle possède ou a possédé un arrangement de ce genre.

Même ainsi complété, le fonctionnement des deux objets qui nous occupent est encore vicié par deux défauts : le premier est la multiplicité inutile des trous de remplissage, le second est l'obligation pour qui fait fonctionner le mécanisme de saupoudrer ses doigts en même temps que les mets.

Ces deux défauts paraissent avoir été évités dans une troisième statuette qui est pour l'instant la dernière de notre série. C'est l'une des pièces d'orfèvrerie du célèbre trésor de Chaource[1] : un nègre ridé, la tête et l'épaule g. couvertes d'une draperie, est assis sur un siège placé sur une petite base[2]. Depuis longtemps, l'objet, intérieurement creux, est classé comme salière ou poivrière[3], à cause d'une ligne de six petits trous qui barre le front du personnage. Il est plus que probable que l'intérieur de la statuette se remplissait au moyen d'un trou pratiqué dans le socle et qui pouvait même, sans doute, se boucher sans aucun mécanisme. Malheureusement, la lame

1. *Trésor de Chaource*, 1888, pl. II, 32 et n° 5685 du *Catalogue of Bronzes in the British Museum*. — Cf. *Gazette arch.*, 1885, p. 335-337, et 1884, pl. XXXV.

2. Une image, peut-être plus commode qu'exacte, se trouve dans *Répert. Stat.*, II, p. 562, n° 3.

3. M. Besnier, auteur des art. *Piperatorium* et *Salinum* dans le *Dict. des Antiq.*, le cite comme unique exemple pour chacun des deux emplois. M. H. B. Walters a bien voulu m'écrire qu'il le considère sans hésitation comme une poivrière. C'est à lui que je suis redevable aussi des indications sur l'état actuel de la statuette.

horizontale qui obturait la base est perdue, et nous ne saurions apporter ni preuves ni détails. En tout cas, le fonctionnement général ne paraît pas douteux, et il a le double mérite d'être simple et rationnel[1].

Telles sont les trois seules *statuettes verseuses d'épices* qui paraissent actuellement connues[2]. En tête de cette série nouvelle se classe la statuette de Sofia, d'abord parce qu'elle est la plus intacte; ensuite, parce qu'elle est celle dont le mécanisme est le plus étudié et le plus compliqué; enfin, parce qu'elle est la première dont le fonctionnement ait pu être nettement constaté et expliqué.

Mettons à part, dans cette série, la statuette de Chaource, qui est d'un modèle différent des deux autres et a donné lieu à trop d'études déjà pour que ce soit le lieu d'en discuter ici les conclusions. Les statuettes de Sofia et de la collection de Clercq appartiennent au contraire à un même type d'orfèvrerie ménagère qui paraît avoir été inventé et fabriqué en série par les industriels syriens. En effet, la provenance syrienne de la première est certaine[3]. Pour la seconde, elle se déduisait déjà suffisamment de sa similitude avec la précédente, similitude qui est presque une identité. Mais il existe des preuves accessoires non négligeables : d'abord la matière[4], l'emploi de l'argent étant habituel et même presque exclusif pour toute

1. La statuette de Chaource a pour équivalent moderne exact certaines salières à sel *cérébos* faites de porcelaine, qui se remplissent par le fond et s'obturent au moyen d'un simple bouchon dissimulé dans l'épaisseur de la base. Les deux autres statuettes rappellent, de bien plus loin et pour le mécanisme seulement, certains de nos moulins à poivre.

2. L'art. *Salinum* distingue encore un autre genre de salière; c'est le simple vase orfévré où l'on puise avec une cuiller ou les doigts. Exemple unique : deux caissettes carrées en argent ciselé, du *Trésor de Bosco Reale*.

3. Cf. les indications fournies dans la préface du *Catalogue*.

4. Sous réserve du fait connu, dont j'étudie la valeur dans l'article indiqué ci-après, que la salière paraît avoir été pour le monde romain obligatoirement, on pourrait dire rituellement, un ustensile d'argent.

l'orfèvrerie de table sortie des ateliers syriens[1]; ensuite, la coiffure et la technique[2]; enfin et surtout l'appartenance probable à la bijouterie syrienne de tous les objets de parure en or qui ont été découverts en même temps.

Ce trésor appartenait à un personnage qui l'a précipitamment enfoui dans le sol au moment des invasions de la Mésie par les Goths entre 248 et 251. La date nous est indiquée de façon irréfutable par les monnaies. Pour faire court, je publie ces monnaies ailleurs[3] et j'en profite pour établir tous les renseignements que l'ensemble de la découverte peut fournir. Je renvoie donc pour toutes preuves à cet article, me bornant à en reproduire ici sans discussion les conclusions essentielles. Par contre, fidèle à la méthode de la présente publication, je donne ci-dessous la liste, résumée mais complète, de tous les objets du trésor.

I. — *Renseignements généraux.*

1° La trouvaille a eu lieu fortuitement en 1909. L'enquête semble avoir prouvé que nous possédons la totalité des objets, réunis probablement dans un sac et enterrés en dehors des abords immédiats de toute localité antique;

2° La provenance est le voisinage du village actuel de Nicolaévo, district de Pleven[4]. Il paraît certain que ce village est

1. Bréhier, art. cité, p. 178 : le centre de cette industrie était Antioche. Cf. Marshall, *Catal. of the Jewellery in the Br. Museum*, pl. XLIII.

2. Détails au début de la présente étude.

3. *Revue numismatique*, 1921.

4. Anciennement appelé Perdilovo, à 19 kilomètres au Sud de Pleven, et à 5 kilomètres à l'Ouest de la chaussée moderne qui relie Plovdiv (Philippopoli) à Pleven. Cette chaussée coïncide à très peu de chose près avec la voie romaine *Philippopolis-Œscus*, qui vient d'être étudiée sérieusement et sur place par un savant bulgare, M. Abramof (*Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 226-240 : *la route de Trajan des Carpathes à Plovdiv à travers le Danube et le Balkan*). Ce savant signale (p. 231) qu'au point qui nous occupe les restes de la voie antique se rencontrent à un demi-kilomètre à l'Est de la chaussée moderne. Le trésor ayant été découvert à 1 kilomètre à l'Est de Nicolaévo, le lieu de la trouvaille, est donc approximativement à 4 kilomètres et demi à l'Ouest du site probable de *Doriones*, station connue de la route antique.

Au sujet du changement de nom récent de la localité, si fréquent dans la Bulgarie contemporaine et souvent si injustifié (cf. les remarques et arguments

relativement proche du site de la station appelée *Doriones*, sur la route de *Philippolis à Œscus*. Le nom de cette station et divers autres indices permettent de croire que la population qui l'habitait fut amenée par Trajan, constructeur de la route, et, suivant les habitudes de cet empereur, transplantée d'Anatolie en Mésie ;

3° L'occasion de l'enfouissement fut l'invasion gothique. La date, d'après les monnaies, serait plutôt la fin de l'année 248. Elle peut avoir été 250 si un motif suffisant est fourni par la présence des envahisseurs au siège de *Nicopolis ad Istrum*, cité relativement voisine ; elle semblerait surtout avoir été 251 si la station a été dévastée lors du reflux des Goths, qui ont emprunté au retour précisément la route passant à *Doriones*. Il est probable en effet qu'une bataille s'est livrée, au voisinage de *Doriones*, dans la région de Pleven, qui a été et est encore l'un des points stratégiques les plus importants au S. du Danube[1] ;

4° Le possesseur du trésor ne nous est probablement pas connu, bien que l'un des objets porte un nom propre[2]. Au point de vue de la nationalité, il peut avoir été soit Anatolien ou descendant d'Anatoliens, s'il habitait le pays, soit soldat romain en qualité de *stationarius* détaché à *Doriones*, de vétéran y ayant pris sa retraite, ou de légionnaire dans l'armée de l'empereur Dèce qui poursuivait les Goths. Une présomption en faveur d'une des trois dernières hypothèses serait fournie par le fait que les deux seuls objets ménagers en argent qui soient

de M. Mladenov dans *Spisanié de l'Académie bulgare des Sciences*, XVI, 1918, p. 103 et note 1), j'ai eu souvent à me plaindre des difficultés qu'on éprouve, quand on veut rapprocher les découvertes anciennes et récentes dans une même localité, du fait que les deux noms successifs ne sont jamais cités simultanément (cf. notamment *REA*, 1920, p. 13, note 2). Ce grave inconvénient est dorénavant supprimé par la publication, due au Ministère des Travaux publics bulgare, d'une *Liste des lieux habités en Bulgarie* (*Spisek na naselenitié mesta ve Bulgaria*, Sofia, Impr. nat., 1911). Tous renseignements utiles se trouvent dans cet opuscule qui m'est parvenu récemment. Je m'y référerai désormais dans la suite de ces *Documents*, sous l'abréviation *Spisek*, pour toutes questions de localisation.

1. Guerre russo-turque de 1877.

2. Ci-après, n° 17 du Trésor.

contenus dans le trésor sont une salière et une patelle, c'est-à-dire ceux même que le rite et la loi obligent tout Romain à posséder, précisément en ce métal. Mais la date tardive enlève une valeur absolue à cet argument ;

5° Rien dans ce que nous devinons de la nationalité du propriétaire ne s'oppose à ce que nous admettions l'origine syrienne de la majorité des objets telle qu'elle est suggérée par d'autres considérations. La provenance syrienne s'expliquerait facilement pour un Anatolien : pour un soldat romain. qui voyage dans toutes les provinces, elle est admissible également; même pour un Thrace elle est acceptable, car le commerce syrien à cette époque atteint toutes les parties de l'Empire[1]; en Thrace, il est constaté[2], et probablement même certains ateliers locaux sont dirigés par des Syriens[3] ou emploient des ouvriers syriens[4].

II. — *Composition de la trouvaille*[5].

1. Collier d'or (0m,465 ; 92 grammes) composé de 3 chaînettes tressées à section carrée (natte de 4 fils ?), réunies aux extrémités dans des têtes de serpent dont les crochets d'attache figurent les langues. Un coulant à triple anneau suspend une monnaie d'or de Caracalla (type : Cohen, IV, p. 177, n° 320) encnâssée dans un médaillon orné de 8 pierres précieuses (4 grenats et 4 chrysoprases alternés).

1. Cf. les remarques de M. Pârvan, *die Nationalität der Kaufleute in Röm. Kaiserreich*, et spécialement celles de M. Bréhier, art. cité, p. 187.
2. Sur les Syriens dans les villes maritimes du Pont-Euxin, cf. mes remarques à propos de notre N° 148 (*RA*, 1916', p. 361, note 1). Sur leur diffusion dans les régions danubiennes, cf. Cumont, *Mithra*, I, p. 262.
3. Ceux, notamment, des tailleurs de pierre (*RA*, 1916', p. 361, notes 3 et 4 ; cf. p. 370 avec les notes).
4. Quelques indications utiles dans un art. de M. Tenney Frank, *Race mixture in the Roman Empire* (*American histor. Review*, 1916, p. 689 suiv.). Cf. Kühn, *de Opificum romanorum conditione*, 1910.
5. Résumé de l'article fort complet de M. Filov : *le trésor romain de Nicolaëvo*, dans *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 1-48. Ma numérotation a été volontairement calquée sur la sienne ; les références aux images doivent être faites dans l'ordre suivant : nos 1-3 = pl. II, 1-3; nos 4-6 = pl. III, 2, 3, 1 ; nos 7-8 = pl. II, 4-5 ; nos 9-11 = pl. III, 4, 7, 8 ; nos 12-15 = pl. IV, 14, 3, 5, 13 ; n° 16 = pl. III, 5 ; nos 17-22 = pl. IV, 6, 9, 8, 10, 11, 7 ; n° 23 = pl. I entière ; nos 24-25 = fig. 4-5 ; n° 26 = pl. III, 6 ; nos 27-30 = pl. IV, 2, 12, 1, 4.

2. Collier d'or (0m,415 ; 29gr,15) composé de 58 feuilles doubles hélicoïdes séparées en 2 groupes égaux par un médaillon central contenant un cristal octogonal taillé en rose ; les crochets d'attache sont fixés à des palmettes.

3. Fragment d'un collier d'or : il reste 14 doubles pommes de pin accolées par la tige.

4. Collier d'or (0m,385 ; 30gr,8) composé de 49 cylindres cannelés suspendus par le milieu de leur grand axe ; les crochets d'attache sont fixés au sommet de triangles ornés de points et d's au repoussé.

5. Collier d'or (0m,435 ; 40gr,15) composé de 32 dodécaèdres enfilés chacun dans une agrafe double ; les crochets d'attache sont fixés au sommet de pyramides en filigrane ; l'un d'eux a la forme d'un bâtonnet muni de deux anneaux fixes.

6. Collier d'or (0m,455 ; 29gr,5) composé d'anneaux doubles en forme de 8 à plans contrariés ; le centre de la chaîne soutient un croissant en filigrane ; les crochets d'attache supportent un médaillon ellipsoïdal (plaque d'or bordée d'un ourlet granulé sertissant une pierre artificielle[1] amovible).

7. Fragment d'un collier d'or composé alternativement de plaques ajourées en forme de deux 8 accolés et de pierres cylindriques[2] enfilées sur une simple tige.

8. Paire de boucles d'oreilles en or (35 millimètres ; 7gr,55) disque à triple ourlet granulé avec, au centre, un cercle d'émail bleu dans un tortil ; pour pendeloque, une tige supportant une pyramide triangulaire renversée composée de petites boules.

9. — Id. (47 millimètres ; 7gr,7) : sorte de fibule torse ; pendeloque formée d'une tige striée avec un anneau en haut et une masse ronde moulurée en bas.

10. — Une seule boucle (30 millimètres ; 1gr,17) : médaillon orné d'un tortil ayant serti une pierre disparue ; pendeloque simple (tige avec masse cylindrique terminale).

11. — Pendeloque de collier en or (2gr,58) : croissant fermé orné de pyramides (cf. n° 8) et muni d'un anneau de suspension.

12. *Torques* (diamètre : 0m,125 ; 42gr,9) d'or en fil torse avec aux extrémités un anneau aplati.

13. Id. en fil lisse tordu sur lui-même pour faire les anneaux terminaux (2 exemplaires ; gr. diam. : 0m,10 ; 115 grammes environ).

14. Bracelet d'or (diamètre : 0m,05, 33gr,7) formé d'un tube aplati bordé sur les deux faces de fils en spirale.

1. D'un vert opaque, composée de deux calottes sphériques soudées bord à bord. Serait-ce une sorte d'émail vitrifié ? Dans ce cas, on aurait encore un détail de plus en faveur de la provenance syrienne.

2. Toutes en mauvais état de conservation : émeraudes ?

15. Id. formé de 3 gros fils roulés en spirale (2 exemplaires ; diamètre : 0m,075 ; 85 grammes environ).

16. Id. formé d'un fil d'or roulé sur un tube de bronze (diamètre : 0m,063 ; 22gr, 10). Un second exemplaire incomplet.

17. Anneau d'or (diamètre : 0m,023 ; 11gr,3) formé d'une double bande ajourée comprenant 14 cases superposées deux à deux et contenant chacune une lettre découpée ou une palme ornementale, suivant la disposition ci-contre (*p* indique une palme) :

p AVRELIVSBITVS
p BOTVHERCVLI *pp*

J'ai déjà publié cet objet (*Docum.*, N° 126) et indiqué des analogies[1].

18. Anneau d'or massif (diamètre : 0m,023 ; 23gr 95) en forme de 2 anneaux identiques soudés et ayant chacun, dans un chaton horizontal bordé d'un ourlet granulé, une sardoine en forme d'amande.

19. Id. avec un seul cercle d'ornementation analogue et une seule sardoine ovale (diamètre : 0m,019 ; 26gr,3).

20. Id., pierre plus petite (diamètre : 0m,022 ; 20gr,55).

21. Id. (diamètre : 0m,023 ; 14gr,98).

22. Id., même pierre (diamètre : 0m027 ; 22gr,10) ; ornementation de feuillage en relief.

23. Notre statuette, N° 185 et fig. 59.

24. Patelle d'argent sans ornement (prof. : 0m,029 ; diam. : 0m,09) ; cercle en relief pour la base, bord extérieur arrondi.

25. Bracelet d'argent (diamètre : 0m,06), ouvert : lame plate incisée représentant un serpent avec ses écailles.

26. Id., un tube ovale s'amincissant vers l'extrémité (grand diamètre : 0m,067).

27. Id. fil de même façon (grand diamètre : 0m,09).

28. Anneau d'argent (diamètre : 0m,02 ; 26gr,35) lisse, à chaton rond enchâssant une cornaline noire gravée d'un buste d'Hélios[2].

29. Monture de fibule en argent (0m,075) : l'anneau demi-circulaire du type

1. *REG*, 1920, p. 13 note 1. Notons seulement, pour ce qui nous intéresse ici, qu'*Aur. Bitus* est un nom dont nous connaissons une trentaine d'exemples, notamment parmi les soldats ; — que la dédicace à Hercule convient assez bien à un soldat ; — qu'il est malaisé que cet *ex-voto* puisse nous fournir le nom du propriétaire du trésor, à moins qu'il n'ait pas eu le temps de le consacrer dans le sanctuaire auquel il le destinait. On pourrait aussi songer à une acquisition légitime ou non (héritage, part de butin, vol, etc.) : il est prudent, je crois, de n'échafauder aucune conclusion sur la présence, en somme peu clairement explicable, de cet anneau.

2. Encore une présomption en faveur de l'origine syrienne.

usuel se continue par une tige cruciforme dont les bras se terminent par des boules dorées ; il est incrusté d'émail noir.

30. Fil d'argent replié à l'extrémité en forme d'anneau (aiguille ?).

31. Fil d'argent épais (fragment de bracelet ?)

32. Monnaies d'argent (933 exemplaires) ainsi classées[1] : Titus, 1 ; Antonin, 1 ; Faustine senior, 1 ; Faustine junior, 1 ; M. Aurèle, 1 ; L. Verus, 1 ; Commode, 10 ; Albinus, 1 ; Septime Sévère, 68 ; J. Domna, 26 ; Caracalla, 72 ; Geta, 17 ; Plautilla, 8 ; Macrin, 5 ; Diaduménien, 1 ; Elagabale, 55 ; Julia Paula, 1 ; Aquilia Severa, 1 ; Julia Soaemias, 3 ; Julia Maesa, 9 ; Alexandre Sévère, 68 ; Julia Mamaea, 14 ; Maximin, 15 ; Balbin, 2 ; Pupien, 2 ; Gordien III, 293 ; Tranquillina, 1 ; Philippe senior, 174 ; Philippe junior, 45 ; Otacilia Severa, 31.

M. Filov a institué, au sujet des bijoux, deux séries de comparaisons avec les objets analogues trouvés en Syrie d'une part, et dans les pays thraco-mésiens d'autre part. Je me borne à signaler les analogies les plus précises, celles qui vont presque jusqu'à l'identité (pour les objets thraces, j'ai ainsi l'occasion de mentionner des bijoux pratiquement inconnus) :

I. *Syrie* :

a), *b*). Deux colliers d'Antaradus[2] sont équivalents à nos n°s 6 et 7 ;

c) Un collier d'Émèse[3] équivaut à notre n° 4 ;

d) Les pyramides dans les boucles d'oreilles du type n° 8 se retrouvent, pareilles, dans de nombreux exemplaires syriens[4] ou cypriotes[5].

II. *Thrace et Mésie* :

e) A Lésitchévo[6], un collier (Inventaire, n° 4121 ; 39^{cm},5 ; 54 grammes ; 42 anneaux cylindriques cannelés) trouvé avec un trésor de 645 monnaies romaines en argent[7], est semblable à notre n° 2 pour les attaches et à notre n° 4 pour l'ensemble[8], qui est plus soigné.

f) A Stara-Zagora (= *Trajana Augusta* ; *Beroe*), un collier (38 centimètres ;

1. Tableau détaillé, légendes et références au § IV de mon article *RN*, 1921.
2. Marshall, *Catal.* cité, n° 3007, pl. LXIX, et n° 2730, pl. LX.
3. Pollak, *Klassisch-antike Goldschmiedearbeiten im Besitz Nelidows*, pl. XVI, n° 391.
4. Marshall, n°s 2370, 2371, 2437, 2532.
5. *Ibid.*, n°s 2524, 2526.
6. *Spisek* : Lesitchévo (*Index*) ou Lesitchovo (p. 45), 68e commune du département de Plovdiv, arrondissement de Tatar Bazardjik.
7. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 273, n° 49, date 1907.
8. *Ibid.*, p. 32, fig. 7.

24 grammes; 12 anneaux ajourés et 11 grenats), se rapproche de notre n° 7 : meilleur travail[1].

g) A Tchirpan[2], des boucles d'oreilles[3] (Inventaire, n° 3315; 31 millimètres; 2gr,97) sont identiques à notre n° 9.

h, i, j, k) A Sofia, des boucles d'oreilles[4] (Inventaire, n° 3224; 39 millimètres; 3gr,30) sont identiques à notre n° 8. — Ce type est du reste fréquent, d'autres exemplaires[5] existent parmi les bijoux locaux, mais de provenance exacte inconnue (Inventaire, nos 4221, 4478, 5356; 32 millimètres, 35 millimètres, 25 millimètres; 2gr,77, 1gr,88, 1gr,65).

l) A Divia[6], une épingle à cheveux[7] possède l'ornement syrien caractéristique en forme de pyramide (ci-dessus, *d*), et *g*), *h*) aussi).

m, n, o) Nos nos 29, 5, 7 ont des équivalents[8] de provenance inconnue (Inventaire, nos 4590, 4997, 4998).

p) A Artchar (= *Ulpia Ratiaria*) un sarcophage[9] trouvé en 1914 au *gradichte* (= ruines antiques) mesurait 1m,50 × 0m,60; le couvercle, attaché par des crampons de fer à la cuve, renfermait un squelette de fillette. Le contenu du sarcophage offre de nombreuses analogies avec les bijoux de Nicolaëvo. En voici le détail :

1. Pendentif avec pierres précieuses, de provenance manifestement syrienne[10], 27gr,17. — (pl. V, 1).

2. Collier (71 croissants avec une améthyste au centre; 37 centimètres; 18gr,10). Identique à notre n° 2. — (pl. V, 2).

3. Collier (22 grenats; 32cm,4; 11gr,20), comparable à notre n° 7. — (pl. V, 3).

4. Collier, anneaux en 8 aux deux boucles perpendiculaires (40 centimètres; 25gr,25). — (pl. V, 4).

5. *Torques* (diamètre : 0m,103; poids : 10gr,85), identique à notre n° 12. — (pl. IV, 14).

6, 7. Deux bracelets (diamètre : 0m,059 et 0m,056; poids : 24gr,27 et 25gr,85). Identiques à notre n° 14, qui par ses dimensions inférieures nous est indiqué

1. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 33, fig. 8.
2. *Spisek*, p. 104 : 340e commune du département de Stara Zagora, arrondissement de Haskovo.
3. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 34, fig. 9b.
4. *Ibid.*, p. 34, fig. 9 B.
5. *Ibid*, p. 34, fig. 9 *a* et *c*; Filov, *Sainte Sophie, etc.*, fig. 63.
6. *Spisek*, p. 41 : Divlia, village de la commune du même nom, n° 68 du département de Kustendil, arrondissement de Radomir.
7. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 44.
8. *Ibid.*, p. 40, note 1.
9. *Ibid.*, p. 35 suiv.
10. Cf. *ibid.*, fig. 11, qui est la reproduction de Marshall, fig. p. 339.

comme un bracelet d'enfant, ainsi sans doute que notre n° 15. — (pl. IV, 5).

8, 9. — Deux bracelets (diamètre : 0m,047 ; poids : 16gr,74 et 17gr,73). — (pl. V, 7).

10. Bague (diamètre : 16 millimètres ; poids : 3gr,95). — (pl. V, 8).

11. Médaillon (non décrit).

12. Collier avec améthystes (id.).

13, 14. Deux bracelets (id.).

15. Chaînette (perdue).

q) De la même localité proviennent encore :

16. Collier (47 centimètres ; 14gr,65), identique à notre n° 5. — (fig. 13, 1).

17. Collier (mêmes dimensions et poids). — (fig. 13, 2).

18. Collier avec pierres (39 centimètres ; 7gr,95). — (fig. 12, 4).

19. Bracelet de lignite (diamètre : 0m,08), identique à notre n° 30. — (fig. 12, 1).

Résumé : nos numéros 4, 7, 8 se retrouvent, identiques, à la fois en Syrie (*b, c, d*) et en Thraco-Mésie (*e, f, o, p*[3], *h, i, j*). De plus, douze numéros ont leurs équivalents en Thraco-Mésie, parmi lesquels six à Artchar.

Que conclure de ces comparaisons? M. Filov penche en faveur de l'industrie locale, sans doute sous la double influence de la loi des nombres et aussi du désir en quelque sorte patriotique de trouver dans le pays même l'explication des antiquités qu'on y découvre. Il indique même *Ratiaria* comme centre probable de la fabrication de pareils bijoux. Ses deux arguments sont : la proximité — relative — des mines transylvaines et dalmates; la persistance d'une orfèvrerie analogue dans la région de Vidin. Ils auront peu de valeur tant que nous resterons dans une complète ignorance des ateliers thraco-mésiens à l'époque romaine. En ce qui concerne Vidin, l'industrie actuelle des bijoux y est d'importation turque et concerne surtout le filigrane[1]. D'autre part, si Nicolaévo = *Doriones* est déjà éloigné de *Ratiaria*, à plus forte raison est-il douteux que cette ville mésienne ait approvisionné en bijoux des cités thraces fort distantes et plus civilisées, comme *Philippopolis* ou

1. Cf. les détails donnés par Kanitz, *op. cit.*, p. 63 de l'édition française.

Beroe. Cela supposerait entre la Thrace et la Mésie des rapports commerciaux qui nous sont inconnus.

Il serait déjà plus simple de penser que, si les bijoux de *Ratiaria* y ont été fabriqués par des indigènes, le même fait a pu se produire à *Philippopolis*, à *Beroe*, et, en ce qui regarde *Doriones*, à *Nicopolis ad Istrum*, ville voisine[1]. Toutes ces cités étaient de culture gréco-asiatique[2] et ont pu avoir des ateliers tenus par des Syriens ou occupant des ouvriers syriens. M. Filov lui-même est assez partisan de l'hypothèse d'une influence syrienne sur la fabrication locale. Je m'y rallierais volontiers s'il ne me paraissait pas plus simple d'attribuer les objets à l'importation syrienne dont nous avons tant de preuves dans toute la région[3]. L'objection que les bijoux de type syrien ci-dessus décrits sont généralement moins soignés que les exemplaires analogues trouvés en Syrie ne contredit pas cette explication : c'est une des habitudes du commerce d'exportation que celle de réduire le titre et le fini des objets destinés à l'étranger, surtout aux régions barbares. La nécessité d'abaisser les prix de revient et de vente, grevés par le transport au loin et par la concurrence locale, est une loi commerciale de toutes les époques. Je conclus donc à l'origine syrienne de l'ensemble des bijoux, persuadé que la statuette-salière, qui est syrienne à n'en pas douter, apporte à cette conclusion un argument décisif.

(*A suivre.*) Georges Seure.

1. *Nicopolis ad Istrum*, VI = RA, 1907[2]. p. 274 suiv.
2. *Documents*, Nos 144, 145, 147.
3. J'ai rappelé plus haut les références principales.

A PROPOS DE L'EXPLOITATION DU MINERAI DE FER

A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

La très substantielle étude de M. Léon Maitre, sur *la Géographie industrielle de la Basse-Loire* (*Revue*, 1919, I, p. 234-273), me remet en mémoire une découverte faite en janvier 1912 et qui, jusqu'ici, est restée inédite.

La Côte-d'Or, on le sait, a de tout temps fourni du fer aux populations qui ont séjourné sur ses plateaux aussi bien que dans la plaine de l'Auxois. J'en ai pour preuves les nombreux vestiges que l'on rencontre, en parcourant les champs et les bois, de crasses et de scories provenant de fourneaux dits « à la Catalane », aussi bien que d'exploitations plus intenses de l'époque gallo-romaine.

La présence de nombreux tumulus des âges du fer (Hallstatt et *Latène* I, II) dans les endroits où l'on rencontre du minerai de fer, semble indiquer que les populations de ces époques ne s'étaient pas installées dans ces régions aujourd'hui désertes pour un autre but que l'exploitation du minerai plus ou moins abondant.

Les mines de Minot et de ses environs ont été savamment décrites par Georges Potey[1]; celles de la région d'Auxois par M. Gueux[2].

1. Georges Potey. *Les Mines gauloises ou gallo-romaines de Minot* in *Bull. de la Soc. archéologique du Châtillonnais*, fascicule X, 1891, p. 665 et suiv.
2. Jean Marie Gueux, *Les Anciennes forges de l'arrondissement de Semur*, in *Bull. de la Soc. des Sciences de Semur*, 1872, p. 148 et suiv. On y trouve une nomenclature des communes et des lieux dits où l'auteur a observé des restes de crasses.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, on installa, dans tous les coins du Châtillonnais et de l'Auxois, des hauts-fourneaux dont le combustible était fourni par les immenses forêts de ces régions; mais cette industrie périclita avec beaucoup d'autres et ne laissa derrière elle qu'un vague souvenir qui se retrouve, de ci-de là, dans la toponymie locale.

Mais, si l'on connait de nombreuses traces de fourneaux au vent ou à la catalane, je crois qu'on n'a encore signalé aucun vestige de haut-fourneau de l'époque gallo-romaine, et je pense qu'il n'est pas inutile de signaler ici celui que j'ai rencontré à l'orée d'un bois, au milieu de friches incultes.

La région cultivée des plateaux qui se trouvent à l'Est de Nuits-sous-Ravières abonde en minerai de fer que la charrue retourne maintes fois dans l'année.

Sur la carte de l'État-Major, quart de Tonnerre S-E, entre Verdonnay, Planay, et Savoisy, proche du Bois domanial du Quartier, ou de l'Essart, sous *re* de Beauregard, à trente ou quarante mètres de l'angle du bois, lieu dit : en Brille-Bœuf, le fermier du domaine de Beauregard, M. Jean Vœrt, me montra un jour une excavation qui avait attiré son attention.

C'étaient deux trous profonds, à peu près rectangulaires, dont on ne pouvait discerner la profondeur en raison des essences forestières qui avaient crû dans ces cavités, au milieu des ronces et des lianes de clématites sauvages.

A première vue, je pensai à une mardelle ou fond de cabane des peuplades des premiers âges du fer. Je fis déblayer quelque temps après et nettoyer ces cavités, et quelle ne fut pas ma surprise en voyant que la séparation de ces deux loges, taillées dans le roc, était perforée à la base et que l'intérieur de l'une de ces cavités portait des traces d'un feu violent et prolongé, tandis que l'autre offrait sur la face exposée au midi une déclivité au milieu de laquelle je constatai l'existence de gradins, taillés dans la roche (fig. 1. et 2)!

La présence dans les environs immédiats de ces cavités de nombreux débris de scories et de culots de fonte modifia ma pre-

mière idée : je venais de découvrir un *haut-fourneau gallo-romain.*

Je ne recueillis que quelques échantillons de ces crasses, mais il eût été facile d'en ramasser plusieurs tombereaux sans parcourir un grand espace de terrain,

Non loin de ce haut-fourneau, à quatre ou cinq cents mètres dans la direction du Nord, j'avais déjà depuis longtemps noté, dans une propriété de M. L. Martin, maire de Verdonnay,

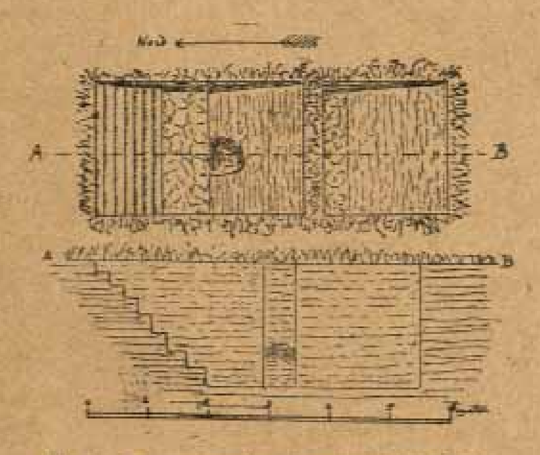


Fig. 1. Vue perspective des cavités (en haut).
Fig. 2. Coupe suivant AB de l'ouvrage (en bas).

l'emplacement d'une villa gallo-romaine, qui m'avait fort intrigué par la présence, sur le sol, au milieu de débris de vases de toutes formes, depuis l'amphore jusqu'à la coupe de Lezoux et les poteries à reflets métalliques, de nombreux vestiges de crasses de forge mélangées par la charrue aux poteries et à des clous de toutes formes, le tout au milieu d'une terre noire, contenant des débris de charbon de bois.

Je suis convaincu que la fouille de cette station, qui se trouvait à proximité d'une voie romaine secondaire, fournirait des données intéressantes sur la ferronnerie gallo-romaine, et pourrait peut-être apporter la preuve cherchée depuis si longtemps de la ferrure à clous à cette époque.

Mais, je le répète, ce n'est qu'à la suite de fouilles que l'on pourra être fixé sur ce point, et — comme les stations qui semblent devoir fournir des données sur cette question sont peu nombreuses, il serait bon de profiter de l'occasion qui se présente, de procéder dans un bref délai à l'exploration de cet emplacement, qui, étant donné son éloignement de la commune, pourrait être emplanté en sapins un jour ou l'autre, par suite de quoi la fouille en deviendrait onéreuse.

Dans les bois environnants, on remarque, de ci, de là, des affouillements superficiels qui offrent une grande analogie avec ceux de la région de Minot et de Moitron, et d'où ont pu être extraits des rognons de minerai enveloppés dans les bancs de calcaire feuilleté, à moins que les métallurgistes de l'époque ne se soient contentés de ramasser, à même le sol, le minerai qui s'y trouve encore en grande abondance[1].

Henry Corot

***

Depuis la rédaction de cette note, j'ai reçu de mon excellent confrère M. le comte J. Beaupré deux plaquettes sur cette intéressante question de la métallurgie pré-romaine et gallo-romaine, que je ne trouve pas signalées dans la bibliographie du t. II du *Manuel* de Déchelette; elles ont pour titre :

1° *Matériaux pour l'histoire de la métallurgie en Lorraine*, par MM. Bleicher et J. Beaupré. Nancy 1896 (Extr. des *Mém. de la Soc. d'Arch. Lorraine.*)

2° *Note sur l'exploitation du minerai de fer fort et oolithique en Lorraine dans l'antiquité*, par MM. Bleicher et J. Beaupré (Extr. du *Bulletin archéologique* 1901).

D'autre part, M. Beaupré m'annonce la prochaine publica-

1. Au sujet de la sidérurgie aux âges du fer, on consultera avec profit le *Manuel* de J. Déchelette, tome II, 2e partie, p. 541 et seq. et 3e partie, p. 1539 et seq. On y trouvera une bibliographie abondante sur la question.

tion d'une note sur *les fours à minerai de Serrouville* (Meurthe-et-Moselle). Ces fours sont constitués par des excavations de 1 mètre à 1^m,50 de diamètre et 0,50 à 0,60 de profondeur, dont la base, creusée en forme de cuvette, était préparée pour favoriser la concentration du métal fondu.

Savoisy, 14 janvier 1921.

H. C.

PROMÉTHÉE

Comme entrée en matière de cette note, je ne puis mieux faire que de reproduire les lignes suivantes que M. S. Reinach imprimait dans cette même Revue (1907, 2e semestre, t. X. p, 79) :

« Jusqu'à présent, en dehors des exégèses littéraires et philosophiques qui faisaient de Prométhee l'image du génie humain malheureux, ou de l'insolente ambition de la science rappelée à l'ordre par la religion — hypothèses trop absurdes pour mériter qu'on les discute sérieusement, — il n'existait, du mythe de Prométhée, qu'une seule tentative d'explication, proposée par Adalbert Kuhn en 1859, modifiée légèrement par Max Müller et quelques autres, mais, dans ses diverses rédactions, également extravagante et irrecevable. C'est le mérite de M. Andrew Lang d'en avoir débarassé la science ; mais, antérieurement même à son livre (1885), elle avait déjà perdu son crédit et Bergaigne, dès 1878, dans son grand ouvrage sur la religion védique, se contentait d'y faire une allusion presque dédaigneuse. Kuhn crut reconnaître, dans le nom parfaitement grec de Prométhée, le sanscrit *pramanthuys*, dérivé de *pramantha*, nom du vilebrequin dont on faisait usage pour produire le feu par frottement. Mais *pramantha* est à la fois apparenté au verbe *mathnami*, signifiant « frotter » et au grec μανθάνω signifiant apprendre ; d'autre part la racine *manth* exprime l'idée d'enlèvement et de vol. Donc, Prométhée est à la fois le frotteur, le savant et le voleur (du feu) et les Grecs ont été victimes d'une triple confusion du langage. Un peu effrayé de tant d'audace, Max Müller renonçait à faire intervenir l'idée de larcin contenue dans *manth*; mais par là même il laissait sans explication aucune la partie du mythe relative au vol du feu. (Note 2 : ni Kuhn ni Max Müller n'expliquent le châtiment de Prométhée......)...... M. Lang n'a pas manqué de répondre que le vol du feu est partie intégrante, essentielle de mythe..... Quant à la nature de la peine subie par Prométhée, M. Lang n'en a rien dit ; or c'est précisément dans le caractère singulier de ce supplice, dans le rôle de l'aigle, que j'ai trouvé ce qui me semble être le mot de l'énigme, la clef du mythe. »

Je vais essayer de réhabiliter le rapprochement proposé entre Prométhée et le vilebrequin servant à produire le feu, en montrant que le mythe de ce héros-dieu n'est autre chose que

l'interprétation animiste de l'allumage du feu, c'est-à-dire une description de cette opération, dans laquelle les deux facteurs inanimés ont été, l'un anthropomorphisé, l'autre zoomorphisé.

C'est le morceau de bois spécial, d'où l'on faisait jaillir l'étincelle, que la légende a personnifié sous les traits et le nom de Prométhée. Pour empêcher cette pièce de se déplacer sous l'effort du mouvement rotatoire de la tige, on devait la fixer à un support par des liens, des chevilles, ou tout autre moyen.

L'archet avec sa corde sous-tendue est devenu l'aigle aux ailes éployées. La pointe en bois dur du foret était le bec de l'oiseau : en tournant dans une petite cavité de la planchette fixe, elle rongeait le bois de celle-ci et la chaleur due au frottement pendant la rotation enflammait la poussière produite par le rongement. La cavité dans laquelle tournait la flèche a été assimilée au foie de l'homme attaché.

Je crois pouvoir affirmer qu'il n'y a pas dans le mythe un seul détail matériel qui ne trouve son équivalent exact dans une des circonstances de l'allumage du feu.

L'aigle rongeant le foie d'un homme ; les ailes de l'oiseau immobile restant éployées pendant qu'il se livre à ce jeu ; la reproduction indéfinie du foie et le recommencement perpétuel de son rongement, sont autant de choses dont on ne retrouve pas la justification dans le récit animiste. Celui-ci est pure fantaisie ; il abandonne toute notion de logique et tout esprit de suite ; il est incohérent et anti-esthétique ; malgré tout l'art avec lequel les Grecs l'ont présenté, il est tout simplement burlesque.

Tous ces défauts disparaissent et la moindre particularité trouve sa raison d'être péremptoire, aussitôt qu'on admet que l'homme tient la place de la pièce de bois fixe et l'aigle celle de l'archet.

De plus, le rongement du bois devient un supplice du moment où la matière ligneuse se transforme en chair humaine, et on l'a localisé dans le foie parce que cet organe était, d'après les anciens, le siège de la chaleur ou du feu chez les animaux.

Quant à la notion du larcin suivi d'un châtiment, elle s'est

imposée spontanément par l'association de l'idée de supplice avec celle de la ruse et de la violence au moyen desquelles l'instrument fait descendre du ciel une parcelle de feu. Toutes les tentatives faites pour justifier l'injustifiable paradoxe d'un châtiment infligé à un bienfaiteur en paiement de son bienfait, sont aussi artificielles que vaines. L'explication du mythe par l'allumage du feu ne fait pas disparaître cette anomalie : elle la laisse entière, et c'est une des raisons de sa supériorité; mais en même temps elle montre la genèse du paradoxe : celui-ci est dû à ce que, avec un manque absolu de logique et de tact, on a substitué des êtres vivants aux facteurs inertes de l'opération. C'est l'histoire de la plupart des mythes absurdes et immoraux.

***

Je viens de dire que l'arc s'est transformé en un aigle aux ailes étendues. Or l'image de l'arc avec sa corde est, dans son ensemble, pareille à celle des frontons des temples que les Grecs désignaient par le nom de l'aigle (*aetos* ou *aetôma* ; voir fig. 1, a). L'explication du mythe de Prométhée, telle que je la propose, se suffit à elle-même; elle nous donne par conséquent une preuve indépendante de ce que les anciens ont assimilé les figures en forme de triangle surbaissé à des aigles aux ailes étendues.



Le zoomorphisme de l'archet employé à faire jaillir le feu donne du même coup la raison du mythe qui fait de l'aigle le compagnon constant de Zeus et le porteur de la foudre. Les qualités propres du roi des oiseaux devaient le faire choisir parmi ceux-ci comme l'héritier de la puissance qui caractérise le vilebrequin producteur du feu et elles ont été mises à profit pour agrémenter son rôle de ravisseur.



La figure 1, *b* ci-jointe représente le vilebrequin en position. L'opérateur devait saisir l'archet de la main droite, et, de la

gauche, appuyer sur la tige par l'intermédiaire d'un bouton mobile. Les deux mains étant occupées, la pièce de bois dont on tirait le feu devait être maintenue par des liens ou des chevilles. Je l'ai représentée attachée à un support auquel j'ai donné une forme arbitraire. Dans les allumages rituels ce support devait faire office d'autel.

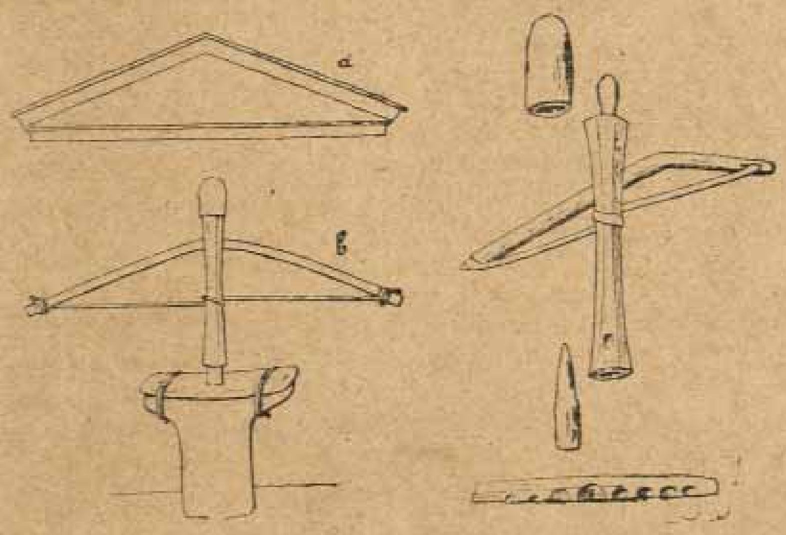


Figure 1. — a Fronton de temple grec, dit *aetos* (aigle) — b Vilebrequin employé dans l'antiquité pour produire du feu.

Figure 2. — Instrument à produire le feu (M. W. Flinders Petrie. *Ten year's digging in Egypt*, p. 119, fig. 91).

Je reproduis aussi (fig. 2) les pièces de l'appareil à faire du feu, recueillies par M. Flinders Petrie à Illahun (Egypte). L'arc a une forme franchement triangulaire, mais imparfaitement symétrique. On observe la pointe-bec en bois spécial, probablement dur, destinée à tourner dans une des cavités de la pièce sous-jacente, ainsi que le bouton mobile à placer au sommet de la flèche tournante et à tenir de la main gauche.

Louis Siret

VARIÉTÉS

Statues de terre cuite.

J'ai consacré, il y a quelques années, plusieurs publications aux statues de terre cuite dans les divers pays de l'antiquité classique[1], soit à ces œuvres d'argile qui sont de grandeur naturelle, la dépassent, l'atteignent à peu près, dont les dimensions sont en tout cas de beaucoup supérieures à celles que l'on donnait ordinairement aux figurines. Depuis cette époque, la liste que j'avais dressée est devenue incomplète et nécessite plusieurs adjonctions. Il me paraît utile d'indiquer ces dernières à l'occasion de la récente découverte à Véies de statues en terre cuite qui décoraient un temple étrusque du VIe siècle. Ne méprisons pas cette catégorie de monuments ; si la plupart sont en effet de valeur esthétique médiocre, certains cependant dénotent la main d'artistes de talent, telles ces belles statues de Véies, ou, à une date plus récente, celles de Falèries. Ne méconnaissons pas non plus l'importance que cet art avait pour les anciens, puisque, dans la plupart des mythologies, les dieux modèlent l'homme comme le fait le potier[2]. Répétons plutôt les paroles de ce Mercure d'argile que décrit Nicénète[3] : « La roue du potier, en tournant, m'a façonné, moi Mercure, tout en argile, de la tête aux pieds. Je ne suis que de la boue pétrie, je l'avoue, mais j'aime et j'honore ce pénible travail des potiers ».

Grèce.

1. *Délos. Tête masculine*, colossale, provenant d'une statue, époque hellénistique.
   Comptes rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1911, p. 868-9, fig. 6-8, 871.

---

1. *Les statues de terre cuite en Grèce*, Athènes, 1906 ; *La statuaire céramique à Chypre*, Genève, 1907 ; *Les statues de terre cuite dans l'antiquité*, Genève, 1908.
2. Ex. en Égypte, Chnum, Roscher, *Lexikon*, s. v. Knuphis, p. 1254 sq. ; *Festschrift für Overbeck*, p. 68, fig. 2, etc.
3. *Anthologie grecque*, trad. Jacobs, éd. Hachette, 1863, II, p. 165, n° 191 ; cf. statue en argile de Mercure, au Vatican, *Les statues de terre cuite dans l'antiquité*, p. 190 sq.

2. *Pagasae. Torse féminin*, grandeur nat.
Arvanitopoulos, Fouilles et recherches en Thessalie et en Macédoine, 1912, fig. 12 ; cf. Rev. arch., 1914, II, p. 155.
3. Sur les *terres cuites architecturales* de la Grèce archaïque (cf. Les statues de terre cuite en Grèce, p. 34 sq. ; Koch, Röm. Mit., 1915, p. 3 sq., Studien zu den campanischen Dachterrakotten.)

Sicile.

4. *Granmichele. Statue féminine* assise, VIe siècle. Orsi, Mon. antichi, 1908, pl., p. 24 sq. fig. 3-4 ; Rev. des ét. grecques, 1910, p. 202.
5. *Gela. Fragments* divers.
Mon. antichi, 1906, 17, p. 688 sq.
6. *Bustes* de déesses (cf. Les statues de terre cuite dans l'antiquité, p. 62 sq.).
Rizzo, Busti fittili di Agrigento, Wiener Jahreshefte, 1910, p. 63 sq. ; Gaz. d. Beaux-Arts, 1911, I, p. 250-1, fig. ; Rev. des ét. grecques, 1911, p. 203 ; Orsi, Mon. antichi, 1906, 17, p. 685 sq. ; 1908, p. 11, pl. I ; Notizie degli Scavi, 1909, p. 179 sq., etc.
7. *Divers*. Notizie, 1909, p. 179 sq. ; Ausonia, 1909, Varietà, p. 84-5.
Quelques détails généraux sur la statuaire céramique, Mon. ant., 17, 1906, p. 688 sq. ; 571 sq. ; 1908, p. 24 sq.

Grande-Grèce.

8. *Locres*. Fragments de *statues* d'un fronton de temple. Notizie degli Scavi, 1912, p. 40 sq., fig. 33-4, p. 46, fig. 36 ; Rev. arch., 1913, I, p. 125 ; Arch. Anzeig. 1913, p. 169, fig. 22 ; Rev. des ét. grecques, 1913, p. 429, fig.
9. Divers détails sur les *terres cuites architecturales* de Campanie : Koch, Studien zu den campanischen Dachterrakotten, Röm. Mitt., 1915, p. 1 sq. ; id., Die Dachterrakotten aus Campanien, Berlin, 1912.
10 *Cumes. Portrait romain*, buste, au Musée de Boston (Les statues de terre cuite dans l'antiquité, p. 221).
Baumgarten, Die hellenistisch-römische Kultur, p. 219, fig. 141 ; Delbrück, Antike Porträts, pl. XXXI, p. 45 ; Cagnat-Chapot, Manuel d'arch. romaine, I, 1917, p. 527.

Etrurie et Rome.

11. Sur la *décoration céramique des temples* étrusques et latins, consulter Milani, Il reale Museo arch. di Firenze, 1912 ; Arch. Anzeiger, 1912, p. 295 sq. ; Rizzo, Di un tempietto fittile di Nemi e di altri monumenti inediti relativi al tempio italico etrusco, Bull. comm. comm. arch. di Roma, 1910, p. 281 sq. (cf. Statues, p. 138, note 3) ; Strong, Journal of Roman Studies, 1914, IV, p. 157-182 (Musée de la Villa Giulia, temples de Satricum, Falèries, etc.) ; von Buren, ibid., p. 183 sq. (du VIe au IVe siècle).
12. *Civitalba*, Bologne. Fronton des Gaulois (Statues, p. 156) : Kekulé, 69e Berlin. Winckelmannsprogr., p. 19 ; Bienkowski, Die Darstellung der Gallier, p. 93 sq. ; cf. Rev. arch., 1909, II, p. 175 ; Reinach, Répert. de reliefs, III, p. 9 ; Déchelette, Manuel d'arch. préhistorique, II, p. 1184, fig. ; p. 1587 ; Rev. des ét. grecques, 1918, p. 432, note 2, référ.
13. *Luni*, à Florence (Statues, p. 155).
Milani, Il reale Museo arch. di Firenze, 1912, pl. C. ; Ausonia, 1907, p. 188.
14. *Telamone* (Statues, p. 157). Milani, op. l., pl. CIV.

15. *Bieda*, Musée de Genève, guerrier agenouillé (Statues, p. 111), Rev. arch., 1910, II, p. 408 ; Arndt-Amelung, VII, 1913, n° 1890.
16. *Véies*, fouilles de 1916.
 Giglioli, Statue fittile di età archaica rinvenute a Veio, Notizie degli Scavi, 1919, p. 13 sq. ; Cumont, Rev. de l'art ancien et moderne, 1920, I, p. 257 sq., fig.

Afrique romaine.

Liste dressée pour l'Algérie et la Tunisie par M. Merlin, Notes et documents publiés par la direction des antiquités de Tunisie, IV, 1910, p. 53 sq. (cf. Statues, p. 197 sq.).

17. Sur les diverses statues d'argile trouvées en *Tunisie* : Comptes-rendus Acad. Inscr. et Belles-Lettres, 1910, p. 414 ; Carton, Note sur des édicules renfermant des statues en terre cuite découverts dans la région de Ghardimaou, 1918, p. 338 sq. ; Journal des Savants, 1914, p. 216-7 ; 1918, p. 330 ; Rev. arch., 1913, II, p. 297 ; Rev. des ét. grecques, 1910, p. 219 ; Bull. arch. Comité des trav. hist., 1909, p. 68 sq., pl. VI, VIII-IX ; Arch. Anzeiger, 1910, p. 271 sq., fig. 7-9 ; Bull. Soc. nat. Antiquaires de France, 1913, p. 184 ; Rev. tunisienne, 1913, p. 309 ; Bertholon-Chantre, Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale, 1913, I, p. 617 sq., fig. ; Merlin, Notes et documents publiés par la direction des Antiquités de Tunisie, IV, 1910, ; Cagnat-Chapot, Manuel d'arch. romaine, I, 1917, p. 438, fig. 227-30.

Divers.

18. *Berlin*, portrait de jeune fille romaine (Statues, p. 216). Cagnat-Chapot, Manuel d'arch. romaine, I, 1917, p. 516.
19. *Bologne*, tête de jeune fille romaine, Ier siècle. Ducati, Boll. d'Arte, 1912, VI, p. 354.
20. *Trèves*, buste de divinité celtique. Wolters, Zu der grossen Terrakottabuste einer gallischen Gottheit in Trier, Römisch-germanisch. Korrespondenzblatt, 1911, n° 2.
21. Les *terres cuites votives italiques*, souvent de grandeur naturelle, qui remplissent les musées et qui n'ont jamais été sérieusement étudiées, à cause de leur peu de valeur artistique. M. Paris en signale une importante collection au Musée de Madrid, Rev. des ét. anciennes, 1908, X, p. 373 sq.

Août 1920. W. Deonna.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

LÉON DE VESLY

Presque au lendemain de la mort de M. Gaston Le Breton, voici une autre figure très sympathique qui disparaît. C'est celle de M. Léon de Vesly, l'archéologue et le professeur, le conservateur du Musée des Antiquités, connu et estimé par des générations de jeunes élèves sortis des établissements d'instruction, aujourd'hui architectes ou ingénieurs, et aussi par tous ceux qui, dans les sociétés savantes de Rouen, se préoccupent d'art, d'histoire et d'archéologie. Avec peine, depuis quelques années on voyait peu à peu décliner les forces physiques de M. Léon de Vesly, qui, malgré les atteintes de l'âge, résistait par la persévérance du travail. Alité seulement depuis quelques jours, il s'est éteint sans souffrances.

Originaire d'une famille normande, dont un membre fut au XVIIIe siècle architecte du duc de Penthièvre, M. Léon de Vesly était né à Rouen le 22 juin 1844, rue du Clos-des-Marqueurs, n° 1. Après de solides études classiques, il entra comme élève architecte à l'École nationale des Beaux-Arts et à l'École des Arts décoratifs, où il fut élève d'André, de Ruprich-Robert et de Paccard. Il s'y était même lié très affectueusement avec Charles Garnier, le futur architecte de l'Opéra, qui était son « ancien ».

Quand éclata la guerre de 1870-71, M. Léon de Vesly fit partie comme lieutenant, en même temps que l'architecte Sauvageot et le peintre Paul Milliet, d'un corps auxiliaire du génie dont Alphand était colonel et Viollet-le-Duc lieutenant-colonel et qui fut pendant longtemps employé à la défense de Paris, particulièrement devant Nogent-sur-Marne. Il prit part alors aux combats sous Paris, à Champigny, où il fut blessé. Lors de la Commune, sa compagnie fut chargée de défendre pendant quelque temps le Palais de l'Elysée, mais dut se retirer.

Après la guerre, M. Léon de Vesly, architecte diplômé, fut attaché notamment comme chef d'atelier de dessin à l'École des Ponts et Chaussées et collabora, sous les ordres des ingénieurs Léonce Reynaud et Dartein, à l'organisation des Expositions du Musée des Travaux publics. En même temps, il collaborait au *Moniteur des Architectes* et à de nombreuses publications sur les arts et la décoration, éditées par Alcan-Lévy. Il fut aussi employé par de nombreux peintres à des tracés de perspective pour leurs tableaux. Entre temps, il fut chargé par le ministre de l'instruction publique, avec le Dr E. Rivière, d'une mission au Lac des Merveilles, pour y recueillir des gravures sur les

rochers, en territoire italien, côté de la frontière française. Accusés d'espionnage, les deux archéologues furent retenus en prison pendant quelques jours.

M. Léon de Vesly rapporta de ce voyage mouvementé quelques dessins et aquarelles joliment lavées, comme il en a exécuté tant depuis; à la même époque, comme architecte, il prenait part à différents concours à Rouen, pour le monument de Court dès 1866, et pour celui de Louis Bouilhet.

En 1878, M. Léon de Vesly vint se fixer définitivement à Rouen et commença alors sa carrière dans l'enseignement public du dessin. Il débuta comme professeur de travaux graphiques à l'Ecole professionnelle, puis étendit successivement ses cours à l'École régionale des Beaux-Arts où il enseigna l'architecture et l'histoire de l'art, préconisant la fondation d'une école spéciale d'architecture et le développement des arts appliqués. Il professa également à l'École supérieure des lettres et des sciences, au lycée Corneille, à l'École normale de jeunes filles, à la Société d'Émulation, à laquelle il adressa de très nombreuses communications sur des sujets très divers d'archéologie et d'esthétique. Vers 1876, il avait publié, entre autres brochures, un opuscule intitulé *La Statue*, à propos d'un bronze du jardin de l'Hôtel de Ville, *La dernière goutte du Moissonneur*, fantaisie humoristique qu'il avait signée : *D. René, abbas Nostræ Dominæ Rasnaicæ*.

Reprenant les traditions abandonnées par l'abbé Cochet, sans ménager ni son temps ni ses forces, M. Léon de Vesly se mit aussi, avec une méthode très sûre, à entreprendre des fouilles, aidé souvent et soutenu dans ces entreprises par des collaborateurs comme M. Victor Quesné et M. Louis Deglatigny. Les résultats de ces explortaions, auxquelles son nom restera attaché, ont été consignés dans des volumes et des brochures, ou dans les communications qu'il faisait chaque année, comme correspondant du ministère de l'Instruction publique, au congrès des Sociétés savantes, au Comité des travaux historiques, et surtout à la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure, dont il était un des doyens aimés et respectés.

Il collaborait également au *Bulletin archéologique*, à la *Société d'études préhistoriques*, à la *Revue archéologique*, à l'*Architecture et à la Construction dans l'Ouest*.

Parmi ces nombreux travaux, écrits avec goût, et toujours accompagnés de dessins et de croquis, nous citerons : en 1877, *L'Exploration du dolmen de Trye-Château*; en 1878, *Veulettes archéologique*; en 1879, *Les Balastières d'Amécourt*; en 1880, *La Station paléolithique de la Bretèque*; *Les Fouilles de Saint-Ouen*, qu'il nota avec un très grand soin en 1880 et qu'il fit suivre en 1897 d'une étude fort curieuse sur *Les Signes lapidaires de Saint-Ouen*; en 1899, *Le Fanum des Buis*, dans la forêt de Louviers, *Le Catelier de Criquebeuf*, *Les Découvertes préhistoriques de la rue Grand Pont*; en 1902, la réunion de toutes ses notes sur *Les légendes, usages et traditions*, commencées en 1894; puis la suite de ses explorations dans les forêts de Rouvray et Roumare, du plateau de Boos, du théâtre romain de Lillebonne auquel il était si attaché, du *Castrum de Juliobona*, qui ont été réunies dans son beau livre sur *Les Fana ou petits temples gallo-romains*, publié en 1909, et qui compte « comme

le meilleur travail sur l'archéologie antique de la Normandie », écrivait M. Salomon Reinach.

Les savants allemands s'en étaient fort occupés à cause des petits temples similaires se trouvant aux environs de Trèves. Infatigable travailleur, malgré l'amoindrissement de ses forces, malgré les atteintes de la cataracte dont il avait été opéré au moment même où son fils, le capitaine d'artillerie Robert de Vesly, était frappé en pleine jeunesse par la fièvre typhoïde et mourait au camp de Koetquidan, M. Léon de Vesly persistait quand même dans ses chères études, qu'il ne voulut jamais abandonner, même au détriment de sa santé.

Il demeurait surtout attaché au Musée départemental des Antiquités où il avait été nommé conservateur. Tous les jours, malgré les intempéries, on voyait M. Léon de Vesly gravir péniblement la rue Beauvoisine, pour se rendre dans ces galeries froides et humides, mais admirablement tenues et ordonnées. Par ses soins, par ses démarches auprès des collectionneurs, auprès de ses collègues des sociétés savantes, il avait, en effet, enrichi la collection départementale de nombreux objets des périodes gallo-romaine et du moyen âge. Depuis longtemps il avait dressé les matériaux d'un catalogue. Il apportait un soin et un dévouement semblables dans toutes les fonctions dont il était chargé, soit comme conservateur de la Tour Jeanne Darc, dont il aurait voulu voir les alentours aménagés avec plus de soin, soit comme conservateur de la Maison de Pierre Corneille, à Petite-Couronne, où il avait assisté et dirigé toutes les manifestations littéraires, lors des fêtes du Centenaire du poète, soit enfin comme conservateur du théâtre romain de Lillebonne, dont, par des fouilles nombreuses, il a aidé à déterminer la forme. Pendant plusieurs années, il lui avait rendu la vie, en y laissant organiser de belles représentations théâtrales données par la Comédie-Française.

Dans toutes les charges dont il fut investi, M. Léon de Vesly s'est toujours dépensé sans compter, en homme serviable, conciliant toujours son amabilité courtoise avec le respect des administrations dont il dépendait. Parmi ses titres, officier de l'instruction publique, officier du mérite agricole, celui qu'il préférait était cette médaille verte et noire commémorative de 1870. Il y a quelques semaines encore, il songeait à la fête annuelle de l'Association du 50ᵉ mobile, dont il était le vice-président. Il comptait y assister. La mort seule l'empêchera.

Georges Dubosc.

(*Journal de Rouen*, 26 nov. 1920).

EUGÈNE RICHTENBERGER

Cet amateur aimable, qui avait fait sa carrière dans l'administration des finances, est mort à Paris le 15 novembre 1920, à l'âge de 65 ans. Lié avec Georges Lafenestre, il avait activement collaboré avec lui à la publication d'une série de livres illustrés, encore très utiles, intitulés *La Peinture en Europe* (Louvre, Belgique, Hollande, Florence, Venise, Rome). L'indifférence du public découragea les auteurs et l'éditeur ; un volume préparé sur la peinture dans les

églises de Paris n'a jamais été publié. — Richtenberger avait acquis, notamment aux ventes faites à Paris par les Borghèse, d'importants tableaux italiens auxquels il avait joint des œuvres intéressantes d'autres écoles. J'ai publié quelques-unes de ces bonnes peintures, qui doivent être vendues prochainement (*Tableaux inédits*, Paris, 1906).

S. R.

Fouilles de Jérusalem.

M. R. Weill a terminé, dans la *Revue des Etudes juives* (juill.-sept. 1920, p. 1-45), l'exposé des fouilles qu'il a exécutées à Jérusalem, en 1913-1914, sur le site de la ville primitive. Une inscription grecque très importante, découverte au cours de ces travaux, a été commentée par M. Clermont-Ganneau devant l'Académie des Inscriptions (11 juin 1920) et par M. Théodore Reinach dans la *Revue des Etudes juives* (p. 45 56). Voici la traduction proposée par ce dernier : « Théodotos, fils de Vetténos, prêtre et archisynagogue, fils d'archisynagogue, petit-fils d'archisynagogue, a édifié la synagogue, pour la lecture de la Loi et l'enseignement des préceptes, ainsi que l'hôtellerie, les logements (?) et les installations des eaux, pour servir à ceux venant de l'étranger qui en auraient besoin, (synagogue dont) les fondations avaient été posées par ses pères, par les Anciens et par Simonidès. » Le nom grec de Théodotos équivaut au nom hébreu *Jonathan*. On remarque qu'il n'est pas question de prières dans cette *proseucha*, qui est plutôt une école de religion. Simonidès, inconnu d'ailleurs, peut avoir été le président des Anciens ; le P. Vincent a proposé à tort de l'identifier avec un fils de l'historien Josèphe. Suivant MM. Clermont-Ganneau et Théod. Reinach, le texte est antérieur à 70, alors que le P. Vincent le place au temps d'Hadrien. Mais a-t-il été gravé à Jérusalem et pour Jérusalem ? M. Théod. Reinach en doute, car la stèle présente des traces certaines d'un remploi ou d'un essai de remploi architectural. Les « remployeurs » peuvent assurément avoir trouvé la pierre en place, mais ils peuvent aussi l'avoir fait venir d'ailleurs, de Césarée par exemple « où l'usage du grec et des noms propres grecs s'expliquerait beaucoup mieux, au sein d'une communauté juive, qu'à Jérusalem »[1].

X.

Encore les reliefs Ludovisi et de Boston.

A la suite de MM. Studniczka, Caskey et bien d'autres, Mlle G. Richter a repris l'étude de ces reliefs (*Journ. Hell. Stud.*, 1920, p. 113 et suiv., pl. 5). Pour le relief Ludovisi, on est à peu près d'accord sur l'interprétation : la naissance d'Aphrodite, aidée par deux Heures. Pour celui de Boston, Mlle Richter admet l'explication suivante : Eros, représentant Aphrodite, accorde, au moyen d'une pesée, l'objet de ses désirs à une femme et la refuse à l'autre

1. M. R. Weill a réuni ses articles dans un volume accompagné d'un atlas : *La cité de David*, Paris, Geuthner, 1920 ; in-8, 209 p.

(à peu près en accord avec M. Marshall, *Burl. Mag.*, juill. 1910, p. 247); les figures assises sont des dévots d'Aphrodite, femme mariée et courtisane, éphèbe jouant de la lyre et vieille hiérodule(?) ou nourrice(?). Les poissons symbolisent la déesse née de la mer; les grenades sont parmi ses attributs. Les uns et les autres sont des symboles de fécondité. Ces hypothèses ne dispenseront pas d'en formuler d'autres. — Dans un *post-scriptum*, Mlle Richter s'occupe d'un article de Klein (*Jahrbuch*, 1916, p. 231), qui, d'accord avec MM. E. Gardner et de Ridder (qu'ignore Mlle R.), déclare que le relief de Boston est un faux et estime que le relief Ludovisi représente une femme en couches. Il est curieux que la réponse aux allégations concernant la fausseté du relief de Boston ne vienne pas de ceux qui, à ce que l'on m'a assuré, ont connu son existence et sa découverte en même temps que celle du relief Ludovisi. On peut admettre que leur silence a été motivé par des raisons de discrétion; mais ce silence n'a-t-il pas duré assez longtemps? Pour moi, je n'admettrai jamais qu'un faussaire ait sculpté un relief si difficile à comprendre et dont aucune figure n'est une copie. Les faussaires sont toujours copistes ou compilateurs.

S. R.

A propos de la topographie de Carthage.

M. Cecil Torr m'a pris à partie ici même (*Revue archéologique*, janv.-juin 1920) à propos d'une étude que j'ai publiée dans cette Revue (mai-juin 1919). La manière dont il le fait rend toute discussion impossible ou inutile. Il a choisi, pour me critiquer, quelques-uns des arguments que j'ai employés, ceux qu'il croyait pouvoir combattre facilement à l'aide de textes, pour passer sous silence ceux auxquels, comme j'en avais prévenu le lecteur, j'attache le plus de valeur. Dans ces conditions, il me faudrait, pour lui répondre, reprendre presque tout le mémoire qu'il vise pour exposer les faits dont il n'a pas parlé. Un tel exposé est, du reste, inutile, puisque toute sa critique repose sur des textes cent fois cités et dont il n'a rien tiré dont n'ajent parlé d'autres auteurs. Je n'ai donc qu'à renvoyer aux travaux de ces derniers. Ainsi, comme il a jugé plaisant de mettre en cause ma valeur scientifique, m'effacerai-je complètement pour le laisser en présence de savants qui, en matière d'archéologie africaine, ont une autorité incontestablement supérieure à la sienne.

A propos de la triple enceinte, il cite un texte d'Appien qu'il juge péremptoire. Par une coïncidence bien fâcheuse pour son appréciation, il se trouve que M. St. Gsell est, à ce sujet, complètement de mon avis (*Hist. de l'Afrique du N.*, t. III, p. 21) : « M. Carton paraît avoir tiré de ce texte les conclusions qu'il comporte ». Pour le reste de la discussion, le lecteur n'a qu'à se reporter à l'exposé de cet auteur.

Voilà donc M. C. T. en bien mauvaise posture pour, comme il le fait ensuite — et avec quel dédain — me reprocher d'imiter Flaubert, et en « ne comprenant pas le texte, accuser les autres de ne pas le comprendre ». Ceci, je crois, me dispense de lui répondre à ce sujet.

Cette excellente opinion qu'il a de son savoir le pousse à parler de sa théo-

rie favorite — celle du port marchand, — avec un étalage d'érudition bien facile puisque tous les textes qu'il cite l'ont déjà été — et combien de fois ! — par d'autres auteurs. Mais il ne cite que les textes et laisse de côté tout ce qui, en dehors d'eux, a été dit à ce propos. En outre, tout ce passage est complètement oiseux, puisque M. C. T. a pour but d'y établir la réalité de dispositifs que ni moi ni d'autres n'avons contestée, l'existence des deux jetées et la situation de l'entrée des ports au voisinage de la terre pouvant s'accorder avec une infinité d'autres combinaisons que la sienne. L'important est de savoir où était situé ce dispositif. C'est justement ce sur quoi il n'insiste pas — pour cause — en détournant l'attention du lecteur sur de prétendues erreurs de plans commises par moi, et qui n'auraient, du reste, rien à voir dans la question.

Voici, pour lui répondre, l'opinion de quelques auteurs sur sa théorie.

Meltzer, cité par M. Audollent (*Carthage romaine*, p. 209 et suiv.), lui reproche de supposer une chose **irréalisable**. OEhler a combattu aussi très vivement sa thèse essentielle.

M. Audollent, qui a fait la critique très complète de tous les auteurs qui se sont occupés des ports, émet, précisément sur le passage de Festus qui sert de base à l'argumentation de M. C. T., une opinion désagréable pour quelqu'un qui a la prétention de si bien « comprendre » les textes : « N'est-ce pas forcer le sens de ces mots, qui prêtent à la controverse ? Les placer à la base du système, c'est se contenter à peu de frais » ; et plus loin, à propos des autres textes : « Comment concilier ces indications très précises avec la théorie de M. C. T. ? » Je n'ai réellement pas besoin de relever l'accusation qu'il me lance de ne pas comprendre les textes que lui comprend.

J'ai dit plus haut quel dédain il professe pour les faits observés sur place. Il ne s'agit pas seulement de ce que j'ai pu dire à ce sujet, car, avant que j'aie rien publié là-dessus, M. Audollent a écrit : « M. C. T. n'a rien dit de la violence du vent, et pourtant cette objection est capitale ».

M. St. Gsell (*loc. cit*, p. 490) se borne à qualifier son hypothèse d'**inadmissible.**

M. C. T., faisant diversion, m'a reproché d'avoir altéré le plan qu'il a donné. Nulle part je n'ai dit que celui que j'ai publié en était la reproduction, et avec un peu... d'attention il est facile de voir en le comparant à ceux que j'ai donnés, tout à côté, pour les théories de MM. Gsell et OEhler, que j'ai voulu, au contraire, par des schémas faire saisir au lecteur quelle était l'idée dirigeante de chacun des auteurs. Au surplus, si l'on veut bien se reporter au plan de M. C. T., on constatera tout de suite que celui-ci est si vague, si peu superposable à une carte de la région, que j'ai bien été forcé de l'interpréter de mon mieux. Si donc il y a une erreur, c'est lui qui en est la seule cause et celle-ci, du reste, ne modifiant en rien ce qu'on peut penser de la thèse de l'auteur, n'a d'autre importance que de lui avoir permis une diversion. Je ne suis pas le premier à n'avoir pas compris ce qu'il a écrit. M. Audollent, qui est pourtant l'auteur courtois par excellence, n'a pu s'empêcher de le lui dire nettement (p. 210).

Ces citations suffisent à montrer combien malheureux a été le sort de la théorie de M. C. T. On conçoit qu'il en éprouve quelque dépit et que, sur les 65 lignes de sa note, il en consacre 32 à l'hypothèse qui lui est chère pour tenter de la rappeler aux savants. Mais quelle prudence lui a fait attendre, pour exercer sa mauvaise humeur, que j'en parle, au lieu de s'en prendre à mes prédécesseurs plus redoutables que moi, en raison du crédit qui s'attache à leur fonction scientifique officielle?

J'ai répondu, cette fois-ci, à M. C. T. pour faire connaître quelle est sa méthode (?) de critique. Je déclare que je ne répondrai plus, dorénavant, à des auteurs qui, parce qu'ils sont incapables de juger, de leur cabinet de travail, les faits nouveaux ou anciens d'observation qui sont la base même de mon étude, les passeraient sous silence.

∴

Cette polémique oiseuse n'aura pas fait faire un pas à la question. Je voudrais, pour qu'elle n'ait pas fait perdre son temps au lecteur, qu'elle comportât un enseignement. Un archéologue éminent m'a dit qu'il ne considérait pas la question de la topographie de Carthage comme épuisée. Opinion très juste, à condition qu'on dispose, pour la reprendre, de nouveaux documents. Ainsi que Ch. Graux l'a remarqué avant moi, les textes ont été tellement exprimés et torturés qu'il ne paraît plus possible d'en tirer quelque chose; M. St. Gsell a, du reste, montré à combien peu de renseignements certains ils se résolvent.

C'est précisément la découverte, hors des textes, de documents nouveaux qui m'a incité à revenir sur quelques points de la topographie carthaginoise. Les résultats obtenus avec des moyens insignifiants montrent que c'est dans cette voie qu'il faut s'engager. J'ai indiqué à plusieurs reprises quel programme il faudrait suivre pour cela. En l'adoptant on serait sûr de ne pas s'exposer, comme d'excellents esprits l'appréhendent, à faire inutilement de grosses dépenses; à défaut de découvertes importantes, on serait sûr d'en faire qui justifieraient les sommes minimes engagées, jusqu'au jour où des indications précises permettraient de tenter un grand effort.

Ce qui m'est arrivé est tout à fait probant. Je n'ai pu aborder que partiellement trois points de ce programme, et, faute de fonds, je n'ai pu nulle part terminer les recherches commencées. Dans l'un deux, j'ai découvert la fontaine aux mille amphores, dont une partie est punique et, en avant d'elle, des buttes pré ou protopuniques dont l'existence montre que c'est probablement en ce point, auprès d'une source, que durent s'établir les premiers colons phéniciens, ainsi que je l'avais déjà soutenu. Aux thermes d'Antonin, j'ai pu suivre le mur cyclopéen de l'enceinte maritime sous le sable du rivage sur une grande longueur, et j'ai dû suspendre les travaux avant d'en avoir trouvé la fin. En continuant à le suivre, j'aurais pu arriver peut-être à des constructions terrestres avec lesquelles il était en rapport. En tous cas, ce que j'ai trouvé m'a largement payé de mes efforts : stèle avec homme priant devant les murs de Carthage, grand chapiteau corinthien en marbre blanc, le seul provenant des thermes qui soit connu, etc.

Les sondages, beaucoup trop peu nombreux, que j'ai pu faire dans la région des ports, sur les bas-côtés des routes, ont montré que sous 7 à 8 mètres de remblais et à 600 mètres du rivage on y trouve une plage antique de sable à tessons roulés, découverte capitale puisque par elle nous savons que la mer ou des lagunes se sont avancées jusque-là, dans une partie cependant élevée au-dessus de la mer actuellement, et qu'on peut par conséquent chercher à y situer le port de commerce, lequel a pu être remblayé par les Romains qui n'auraient conservé que le port de guerre. C'est donc par des recherches de ce genre qu'on pourrait arriver, sans risquer inutilement de grosses dépenses, à une découverte qui autoriserait des travaux de grande envergure. Rien n'empêcherait de les commencer tout de suite avec les resssources ordinaires de l'administration ou d'une société savante. Avant peu, toute recherche de ce genre deviendra impossible ou très coûteuse, en raison de la multiplication des constructions sur le sol de Carthage.

∴

En me comparant à trois reprises à Flaubert, M. C. T. a pensé faire bénéficier sa théorie d'une antique querelle et attirer ainsi les savants de son côté. On a vu que sa conception du port marchand, rejetée avec une unanimité significative, laisse de côté des faits importants qui la contredisent, s'appuie sur des textes obscurs ou contradictoires, est infirmée par l'opinion des marins et l'absence de tout vestige de jetées, et restitue enfin un port si colossal qu'aucun autre auteur n'en a rêvé de pareil et que d'autres que moi l'ont qualifié d'irréalisable! De mon côté, devant l'insuffisance évidente des textes, — affirmée par d'autres que moi — je n'ai rien avancé qui ne s'appuie sur l'observation ; je n'ai pas hésité à modifier ma manière de voir devant les objections qui m'ont été faites. En ce qui concerne le port marchand, je suis arrivé à conclure qu'il est impossible, actuellement, d'en indiquer la situation.

Qui donc, de lui ou de moi, a écrit un roman dicté par une imagination déréglée? Si M. C. T. y tient, j'accepte et je m'honore, — malgré ses dédains — d'être de l'école de Flaubert, mais je me refuse à être de celle qui, en l'absence d'argument sérieux, les remplace par des plaisanteries *ad hominem*, lesquelles n'ajoutent rien à la valeur de l'opinion de l'auteur, ni à sa dignité, bien au contraire.

Khéreddine-lès-Carthage, 1er octobre 1920.

Dr L. Carton.

Je trouve, dans la *Revue des Études anciennes* (*Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, t. XXII, nº 3 juillet-septembre 1920, p. 236) un article de M. Camille Jullian disant que je place le port marchand dans « une conque extérieure ». L'éminent historien ajoute à ce propos : « Nous avons eu trop souvent, en Gaule, l'occasion de constater le néant de toute thèse modifiant les rivages pour ne pas demeurer d'accord avec M. Gsell ».

Je dois observer, d'abord, que ce n'est pas le port marchand de l'an 146 av. J. C. que je place dans la conque, mais bien, avec Vernoz et Gauckler, un port

primitif dont les Carthaginois se seraient servis avant le creusement du premier.

En ce qui concerne les modifications du rivage carthaginois, il me semble difficile de laisser de côté un fait admis par tous les archéologues et les historiens, M. St. Gsell y compris :

Carthage était sur les bords de l'ancien golfe d'Utique. A la suite des apports de la Medjerdah, le port de cette ville antique se trouve actuellement à 12 kilomètres de la mer, et le terrain que celle-ci a perdu est de 250 kilomètres carrés (Tissot, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, I, p. 75).

En outre, on peut encore, de nos jours, assister à l'ensablement du petit port de Porto-Farina, situé sur le nouveau rivage, où les grandes barques ne peuvent plus entrer.

C'est donc à Carthage même que ce phénomène s'est passé et se passe encore sur la rive gauche de la presqu'île qui la porte.

Si un changement aussi considérable s'est produit sur cette rive, pourquoi n'aurait-il pas existé au moins dans des conditions infiniment moins puissantes à 4 ou 5 kilomètres de là, en un point où, du reste, l'oued Miliane a pu contribuer, de son côté, aux ensablements ?

Je ne m'étendrai pas sur d'autres faits que j'ai déjà signalés : stèles puniques couvertes de coquillages, trouvées par centaines à une certaine distance de la plage ; existence prouvée, par plusieurs sondages, de sable de mer renfermant des tessons, à une grande profondeur, aux environs des lagunes représentant tout ou partie des ports de l'an 146.

Il me semble impossible d'écarter ces faits d'observations sans les avoir vérifiés sur place ou les discuter, au nom d'une simple thèse, celle-ci émanât-elle d'une plume particulièrement autorisée.

Enfin, j'ai pu assister, à Carthage, à des phénomènes actuels qui ont la valeur d'une démonstration et d'une expérimentation scientifiques.

Des épis de pieux placés dernièrement le long du rivage y ont causé un apport considérable de sable. Or, des bancs de rochers s'éloignent, obliquement, vers le large. C'est sur eux que tous les ouvrages du mur maritime ont été construits, et on peut voir qu'il s'est produit à leur pied un ensablement considérable, notamment à l'entrée des anciens ports de Bordj Djedid et du Quadrilatère de Falbe. Ce phénomène a dû se manifester dès la construction des ouvrages qui ont renforcé les bancs de rochers.

Le rivage, formé actuellement par des berges *complètement artificielles*, — tout le monde peut voir les couches de débris qu'il renferme sur toute sa hauteur — était donc jadis plus indécis et plus instable que de nos jours ; il offrait des lagunes, des rochers, des bancs de sable, pénétrant plus ou moins profondément à l'intérieur comme cela se voit encore partout sur les littoraux voisins.

Les anciens ont régularisé, nivelé, creusé cette surface, suivant leurs besoins et notamment pour y établir leurs ports...

Puisque cette question intéresse particulièrement plusieurs savants de la métropole, pourquoi ne font-ils pas attribuer une subvention à des recherches

faites selon le programme et la méthode que j'ai indiqués, puisqu'il ne paraît plus possible de tenter de résoudre autrement le problème ?

Je le répète, il ne sera bientôt plus possible de les exécuter d'ici peu.

15 décembre 1920.

Dr L. C.

Une cause de la destruction des sculptures anciennes.

Dans un mémoire, intéressant à divers titres, que MM. Léon Maître et Joseph Douillard viennent de publier [1], ces auteurs citent un document, conservé dans les Archives départementales de la Loire-Inférieure [2] et qui concerne des statues de l'église de Saint-Mars-la-Jaille. Ces sculptures, dont nous ne connaissons pas le caractère véritable, paraissaient effrayantes à l'époque de la Révolution. On en demanda la suppression en disant « qu'elles pouvaient produire un mauvais effet sur les femmes enceintes qui fixeraient avec trop d'attention ces grandes figures, qui paraissaient être celles d'anciens guerriers ».

S'il s'agissait d'un fait isolé, l'archéologue pourrait le noter et passer outre. Mais ce fait m'en rappelle un autre et il faut se demander si cette cause de destruction ne peut être supprimée, ou si, du moins, on ne pourrait réussir à modifier les conséquences de ces théories médicales populaires.

En effet, en 1839, la commune de Soulosse (Vosges) était disposée à vendre des « antiques gaulois », qui se trouvaient encastrés dans le mur du cimetière du village. Les habitants mutilaient ces débris, en prétendant que la vue de ces monstres leur valait le malheur d'avoir des enfants très laids. L'Académie de Metz envoya MM. Victor Simon et Emmanuel d'Huart pour étudier les moyens de sauver les sculptures menacées, et bientôt le Musée d'Archéologie de Metz put recueillir une dizaine de stèles [3]. Les autres figures furent détruites à coups de marteau [4].

On peut penser que des monuments anciens sont menacés, encore aujourd'hui, parce qu'ils ne sont *pas beaux* : il faut y prendre garde.

Adrien Blanchet.

---

1. *Bulletin monumental*, 1920, p. 22 et 23. Tout en reconnaissant l'intérêt de ce travail (*Langon et son temple de Vénus*), je dois faire quelques réserves sur la théorie des auteurs.

2. Procès-verbal de 1790 (Arch. départ., G. 582).

3. Ch. Abel, dans *Musées de la ville de Metz* ; *Catal. de la Galerie archéol.*, par Lorrain, Metz, 1874, p. II et III (cf. p. 38 et s., nos 30 et s.).

Il est certain que l'Est de la Gaule romaine a produit des sculptures véritablement détestables. On peut en juger par un bas-relief de Soulosse, représentant une divinité (?), commenté par Emile Bégin dans sa deuxième *Lettre sur l'histoire médicale du Nord-Est de la France* (p. 47, pl. I, fig. 1), publié dans *les Mémoires de l'Académie royale de Metz* (XXI, 1839-1840). C'est le même qui figure sous le no 4874 du *Recueil Espérandieu* (t. VI, 1915).

4. L. Beaulieu, *Archéologie de la Lorraine*, t. Ier, 1840, p. 174. Un des bas-reliefs a été protégé contre ce vandalisme par une tradition religieuse (*Ibid.*, p. 243).

Le Musée du Louvre en mai 1871.

Plus tôt que nous ne pouvions l'espérer ont paru des extraits du journal tenu par Héron de Villefosse à cette époque tragique. C'est M. Cagnat qui en a donné lecture à l'Académie des Inscriptions (19 nov. 1920), d'après l'original communiqué par Mme de Villefosse, au cours d'une notice sur notre regretté collaborateur[1]. Voici les passages essentiels de ces intéressants souvenirs, encadrés dans le texte de la notice de M. Cagnat.

Le 16 mai, tous les fonctionnaires du Louvre furent révoqués, sauf Pierret et Héron de Villefosse: leurs noms avaient été omis par erreur sur la liste fournie à la Commune. Tous deux décidèrent de se maintenir au Musée le plus longtemps possible. Le lendemain, la nomination des nouveaux administrateurs : Oudinot, architecte et peintre, Héreau, peintre, et Dalou statuaire, paraissait à l'*Officiel*. « Le 17 mai, lit-on dans le journal, M. Oudinot m'ayant engagé à venir le voir, je me rends à 8 h. 1/2 à l'ancien Cabinet du surintendant où se trouvaient MM. Oudinot, Héreau, peintre, et Dalou. Le nouveau directeur commence par me dire que c'est tout à fait par oubli que mon nom et celui de M. Pierret n'ont pas figuré au *Journal Officiel* et il me demande si je consens à rester et à recevoir mon traitement de la Commune ; je lui affirme que je suis tout disposé à faire mon devoir au Musée, sans aucune arrière-pensée, comme je l'ai toujours fait, mais que je n'accepterai pas l'argent de la Commune. M. Héreau insiste pour que je remette entre les mains du délégué une note dans laquelle je déclarerais reconnaître le gouvernement de la Commune. Cette note sera également demandée à M. Pierret et à M. Morand. Cette demande est un serment déguisé et elle me surprend profondément de la part de gens qui viennent d'abolir le serment politique et le serment professionnel. Je lui réponds que je m'entendrai à ce sujet avec mes collègues et que j'aurai l'honneur de le revoir. »

Le 22 mai, alors que les troupes de Versailles étaient déjà parvenues jusqu'au Trocadéro, nouvelle démarche des administrateurs : « A 10 heures la Commission me fait demander. Je me rends au bureau du surintendant où M. Héreau, en présence de MM. Dalou, Ottin père et Deblézer, me dit que, si je désire rester au Louvre, je dois donner mon adhésion à la Commune. Je lui réponds très nettement que je ne veux pas donner cette adhésion et que je suis prêt à me retirer s'ils me révoquent, mais que je resterai à mon poste jusqu'à ma révocation. M. Dalou me fait alors un long discours dans lequel il m'explique que la question a été mal posée par M. Héreau et qu'il ne s'agit pas de cela pour le moment. Je déclare à ces messieurs que je compte rester au Louvre en permanence pour veiller sur le département des Antiques dont je suis en ce moment le seul représentant. »

Dès lors, en effet, jusqu'à la fin de la crise, Héron de Villefosse qui, depuis quelque temps déjà, couchait au Louvre, ne sort plus du palais ni de jour ni de nuit ; il savait bien que s'il en était sorti il n'aurait pas pu y rentrer.

---

1. Cette notice me prouve que j'ai eu tort (*Revue*, mai-juin, 1919, p. 380) de faire de Villefosse un élève du collège de Juilly. Il reçut son éducation dans une institution religieuse d'Auteuil, dirigée par l'abbé Lefèvre (il y fut le condisciple de Thédenat), puis aux Carmes de la rue de Vaugirard, d'où il sortit bachelier.

Le 24 mai, à minuit, il est réveillé en sursaut par une explosion formidable; il se lève à la hâte : les Tuileries viennent de sauter; le feu s'étend rapidement et bientôt l'édifice n'est plus qu'un vaste foyer. Conservateurs et gardiens se répandent aussitôt dans les galeries pour prendre des précautions contre les possibilités d'incendie.

« En remontant, nous rencontrons les délégués dans le grand Salon. Ils s'adressent à M. Barbet de Jouy et lui disent qu'ils viennent prendre des mesures et se concerter avec lui. M. Barbet de Jouy leur répond : « Messieurs « vous êtes les amis de ceux qui font sauter nos monuments et qui brûlent « Paris en ce moment, je ne veux pas vous adresser la parole. » M. Héreau lui répond : « Monsieur, nous sommes à votre discrétion, vos gardiens « sont pour vous, nous sommes donc entre vos mains, faites de nous ce « que vous voudrez. » M. Barbet de Jouy se tourne alors vers eux en leur disant : « Messieurs, vous n'avez qu'à vous retirer, je reprends l'autorité et c'est « à moi que les gardiens obéiront. » Les deux délégués remontent alors dans le bureau du directeur. Mais il faut les surveiller; quatre postes de gardiens sont établis sur différents points et Héron de Villefosse s'enferme avec eux, afin d'empêcher toute communication entre eux et les fédérés qui occupent la rue de Rivoli, soit en jetant un papier par la fenêtre, soit en les appelant. Au bout d'un certain temps il est relevé par un gardien qui resta jusqu'à la fin auprès des délégués.

« A partir de ce moment nous fûmes continuellement sur pied, suivant avec anxiété les progrès de l'incendie. Vers deux heures du matin la bibliothèque du Louvre prend feu; vers trois heures et demie, c'est le Palais-Royal.

« La crainte de nous voir gagnés par le feu et la pensée que tous les chefs-d'œuvre réunis au Louvre avec tant de peine et depuis si longtemps pouvaient être anéantis en quelques instants me torturaient l'esprit. Dès qu'il fit jour je descendis chez Guy où se trouvait Carisey et je l'emmenai avec moi dans l'atelier des marbriers où nous primes ensemble tous les instruments tranchants, pioches, cognées etc. qu'il nous fut possible de trouver; un merlin et une cognée que possédait le concierge Bussine furent également mis à contribution et tous ces outils réunis dans la Salle des Bijoux. J'avais pensé que si aucun secours ne nous arrivait du dehors nous pourrions toujours, avec les cinquante gardiens qui étaient au Louvre, lutter contre l'incendie et essayer de couper une toiture si nous étions trop pressés par le feu. »

Heureusement, il n'en fut rien; le vent soufflait de l'Est et rabattait les flammes du côté opposé au Louvre. Enfin, à neuf heures du matin, apparut à une des fenêtres du Louvre un officier français, puis des soldats qui, dominant la barricade voisine, en chassent les défenseurs. A dix heures la troupe pénètre dans le Musée. Encore quelques fusillades par les fenêtres sur les fuyards, quelques projectiles qui tombent dans les galeries, sans causer grand dommage. Les collections nationales n'ont plus rien à craindre.

⁂

Les réserves que l'on a faites sur la fin du texte de l'inscription commémorative placée au Louvre en 1913 (*Revue*, 1919, I, 383) reçoivent, de la publication de ces fragments des souvenirs de Villefosse, une confirmation hautement autorisée.

S. R.

A la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

Le ministre des sciences et des arts, faisant droit aux nombreuses plaintes qui s'étaient produites depuis longtemps dans le public au sujet de la Bibliothèque Royale, vient de prendre les premières mesures de réorganisation de cet établissement scientifique.

Le Conseil de la Bibliothèque, supprimé au lendemain de la guerre, a été rétabli.

Le nouveau Conseil est composé du R. P. Delehaye, président des Bollandistes, de MM. Houzeau de Lehaye, professeur à l'école des mines; Carton de Wiart, membre de l'Académie de Belgique ; De Wulf, professeur à l'Université de Louvain, membre de l'Académie de Belgique ; Richard Dupierreux, chef de Cabinet du ministre des sciences et des arts ; Eugène Bacha, directeur des services belges de bibliographie et des échanges internationaux ; Robert Sand, éditeur ; Arthur Daxhelet, directeur des sciences et lettres au ministère des sciences et des arts.

Pour rendre immédiatement possible la rédaction des catalogues qui comptent de si grandes lacunes et faciliter les acquisitions d'ouvrages étrangers, le ministre a détaché de la Bibliothèque Royale le service d'acquisition des livres belges (Bibliographie de Belgique) qu'il a réuni au service des échanges internationaux. Le service de la Bibliographie de Belgique publiera désormais le « Bulletin des Publications belges » qu'il aura acquises pour la Bibliothèque Royale. Le service de la Bibliographie de Belgique et celui des échanges internationaux auront donc dorénavant une direction unique. Celle-ci a été confiée à M. Eugène Bacha, conservateur des Manuscrits à la Bibliothèque Royale; M. Henry Dommartin, bibliothécaire, est nommé chef du service de la Bibliographie de Belgique.

M. Camille Gaspar, conservateur-adjoint, est nommé conservateur du cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque Royale.

Il est à espérer que dans ces conditions, et d'ici fort peu de temps, tous les services de la Bibliothèque Royale seront améliorés, à la grande satisfaction des travailleurs intellectuels.

L'Institut de Paléontologie humaine.

Cette grande fondation, due à la libéralité du prince Albert de Monaco, a été inaugurée le 23 décembre 1920 en présence de M. Millerand, président de la République, et de M. Honnorat, ministre de l'Instruction Publique. Le prince de Monaco a prononcé un intéressant discours, établissant un lien entre l'océanographie, qu'il a déjà magnifiquement dotée, et l'humanité, couronnement de l'évolution animale, sortie, comme Aphrodite, de la mer. Après lui, le doyen des préhistoriens français, M. Emile Cartailhac, a rappelé avec émotion les débuts de la science anthropologique et les mérites éminents de Lartet. — Le nouveau palais, construit suivant les plans de M. Pontremoli, le collaborateur de Maxime Collignon à Pergame, s'élève au n° 1 de la rue René-

Panhard. Le directeur de l'Institut de Paléontologie est M. Marcellin Boule, professeur au Muséum ; le seul professeur attitré est l'abbé Breuil.

X.

Les débuts de l'internationalisme[1].

M. Breasted commente les traductions de quelques fragments d'hymnes au nouveau Dieu-Soleil, gravés sur des murs de tombes à Tell el-Amarna, et pense y démêler l'intention de Khuenaten (Ikhnaton) de fonder une religion internationale, d'en finir ainsi avec le nationalisme religieux qui avait existé pendant vingt siècles. « Voici donc le premier internationalisme, s'exprimant sous l'aspect religieux, au moment où un extraordinaire jeune idéaliste, fort de son pouvoir impérial, s'efforçait de présenter un même dieu à tous les hommes. Il reconnait bien les différences de langue et de couleur qui les séparent ; mais, en dépit de ces différences, nous voyons, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un homme capable d'embrasser l'Univers de son regard et demandant à tous les hommes de reconnaître comme leur père et leur dieu un seul créateur, un seul maître. Il faudra attendre mille ans pour que de pareils sentiments se fassent jour dans le Psautier hébreu. » Si « le merveilleux jeune roi » échoua dans son entreprise, c'est pour avoir méconnu que « la brillante cité de la plaine d'Amarna n'était qu'une île des Bienheureux au milieu d'une mer de mécontentement. » Ainsi « Ikhnaton, le plus grand individualiste de l'histoire, fut la victime du flux montant de la tradition. » Cela est fort ingénieux.

S. R.

Sur la reprise des relations internationales.

Voilà une question souvent débattue en ces derniers temps, qui intéresse l'archéologie comme les autres sciences, mais qui n'intéresse pas seulement la science. Libre à un petit nombre de gradés d'Oxford, désapprouvés par le plus grand nombre, de la résoudre en ne tenant compte que de l'utilité ; nous avons appris des anciens eux-mêmes que l'*utile* n'est pas la mesure du devoir. Ce dernier doit s'inspirer, en l'espèce, d'un sentiment impérissable, le respect du droit outragé, des lois humaines cyniquement foulées aux pieds. A côté des réparations matérielles pour ces forfaits, toujours insuffisantes, il y a les réparations morales, dont la première qui doive être exigée est le désaveu formel des coupables et le repentir nettement exprimé de leurs complices, involontaires ou non. Un professeur allemand s'est adressé à M. Capart, l'égyptologue de Bruxelles ; il lui a écrit : « Nos anciens maîtres ont commis le plus grand crime que l'histoire du monde ait jamais vu. » Cela est certain, mais ne suffit pas ; ce n'est pas une lettre individuelle qui doit formuler cette μετάνοια, mais une manifestation collective qui se fait trop attendre, bien

[1] J. H. Breasted, *The earliest internationalism* (*Semicentenary Celebration of the Founding of the University of California*). Je ne résume qu'une petite partie de ce très intéressant mémoire, celui qui concerne la religion.

plus, dont vingt manifestations universitaires récentes semblent écarter la possibilité. La *Lettre à un professeur allemand* publiée par M. J. Capart (*Le Flambeau*, oct. 1920 et à part) est un admirable exposé de la question; elle devrait être lue de tous les savants qui ne séparent pas la moralité du savoir et mettent les intérêts du commerce, fût-il seulement intellectuel, au-dessous de ceux de la conscience[1].

S. R.

La collection Sellier.

Le regretté dessinateur P. Sellier, dont le crayon illustra avec une verve fidèle un bon nombre des publications les plus appréciées de la maison Hachette, par exemple les *Histoires* de Duruy et le *Dictionnaire* de Saglio, s'était constitué une importante collection de près de *cinquante mille* documents graphiques, gravures, photographies, calques et croquis, soigneusement classés en une centaine de cartons et illustrant l'histoire des divers pays, l'évolution du costume et des mœurs, ainsi que tout le développement des arts graphiques, plastiques et industriels. Il est à souhaiter que cet ensemble, réuni dans le même esprit que les inappréciables collections du Musée des Arts décoratifs à Paris, ne soit pas dispersé, mais soit, au contraire, acquis des héritiers Sellier par quelque établissement public, musée, bibliothèque ou école technique.

S. de R.

Opinions téméraires.

Dans une même notice lue à l'Académie des Inscriptions (*Comptes rendus*, 1920, p. 107), on en relève deux. P. 108, un volume du CIG. est attribué à « Bœckh et Froehner » ; ce dernier est octogénaire, mais tout de même beaucoup plus jeune que Franz, collaborateur de Bœckh (1804-1851). — P. 109 reparaît notre vieille connaissance *vulgum pecus*. Du temps qu'il professait la seconde, à Condorcet, M. Foucart demandait à ses élèves de noter des exemples de cette citation vicieuse; quelqu'un la trouva sous la plume du normalien Francisque Sarcey. Il s'agit, en réalité, de la contamination de deux mots d'Horace, *profanum vulgus* et *servum pecus*.

Voici maintenant le tribut du journalisme (*Matin*, 6 déc. 1920). Il s'agit de la prétendue découverte d'un filon d'or en Seine-et-Oise : « La France de jadis, du temps des Romains, était la grande productrice d'or. On l'appelait la *Gaule aurifère*. César, lorsqu'il organisa sa grande expédition, vint avec l'arrière-pensée de payer ses frais de guerre en lingots. Ce fut un chercheur d'or qui passa le Rubicon ». On laisse au lecteur le soin de tirer de ces quelques lignes tout l'or qu'elles recèlent.

X.

1. J'apprends par cette brochure (p. 3) que « d'autres [savants allemands, signataires du manifeste des 93] ont, comme Harnack, versé d'amères larmes pour n'avoir osé résister au désir de l'empereur qui leur faisait présenter le manifeste par un de ses aides de camp. » *Quid lacrimae delicta juvant ?*

BIBLIOGRAPHIE

Musée du Louvre. **L. Delaporte.** *Catalogue des cylindres orientaux*, I. *Fouilles et Missions*. Paris, Hachette, 1920 ; in-4°, 96 p. et 66 planches. — Le Louvre ne possédait encore que peu de pierres gravées orientales, provenant des missions de Botta et de Renan, lorsque les fouilles de Tello et de Suse sont venues l'enrichir au-delà de toute espérance. Il peut montrer aujourd'hui environ 2 800 pièces, dont 689 dues à des acquisitions. Dans ce premier volume, M. Delaporte, déjà connu par des catalogues d'objets similaires au Musée Guimet (1909) et au Cabinet des Médailles (1910), a décrit les pierres provenant de fouilles et de missions, réservant pour un second volume les pièces de choix dues à des acquisitions. L'ordre suivi est chronologique et géographique : Tello et Suse, l'Assyrie, la Phénicie, l'Asie Mineure et les Iles, la côte d'Afrique avec Carthage. « En circulant à travers ces régions antiques, écrit M. E. Pottier dans l'*Avant-propos*, et en descendant le cours des âges, on constate l'évolution des créations mythiques en même temps que les variations du style. C'est une histoire de la religion par ces petites images et c'est aussi un traité de la gravure sur pierre. »

Le travail très détaillé de M. Delaporte (aidé, pour la lecture des légendes, de M. Thureau-Dangin) est digne de la haute importance de la collection qu'il a décrite. La publication a été rendue possible par des contributions de l'Académie (fonds De Clercq et Dourlans). Il faut d'autant plus regretter la forme provisoire qu'elle a reçue. Des feuilles imprimées non cousues, des planches à l'état de feuilles volantes, le tout dans un carton qui s'attache avec des rubans roses, c'est bien ce qu'il faut pour rendre indispensable une reliure sur onglets, aujourd'hui hors de prix. Pour comble, pas de titre au dos ; il faut s'ingénier à en écrire un, si l'on veut retrouver ce portefeuille sur les rayons. Le dispositif adopté est le moins pratique que l'on pût imaginer.

S. R.

Le Musée du Louvre depuis 1914. *Dons, legs, acquisitions*. Paris, Demotte, 1920. Deux vol. in-fol. en cartons, avec 100 héliogravures et planches en couleurs. Prix : 400 fr. — Trop splendide publication, dont le texte a été rédigé par des conservateurs du Louvre. Les planches sont presque toutes irréprochables ; voici l'indication de celles qui peuvent particulièrement intéresser nos lecteurs : Pl. I, buste d'une statue égyptienne de la XVIIIe dynastie ; la tête est excellente (don J. Peytel). — Pl. II, statuettes de Zaï, en bois de caroubier, et de la

dame Nashaâ, en schiste émaillé (acquisitions). — Pl. III, *koudourrou* du roi Mardouk-Zakir-Shoum, prov. de Warka, vers 950 (acquisition). — Pl. IV, la tête d'Athena d'Égine, legs de Ch.-J. M. de Vogüé; la tête d'éphèbe de la frise du Parthénon donnée par Mlle de La Coulonche (peut-être d'un des panneaux 18 ou 19 de la frise du Nord). — Pl. V, torse d'empereur cuirassé, don du Musée des Arts décoratifs; torse du Jupiter de Falerone, du même type à l'égide que le Jupiter récemment découvert à Cyrène (*Rép. stat.*, II, 108, 5, référence omise dans le texte). — Pl. VI, groupe d'enfants en bronze, repêché près de Rhodes; don Peytel (*Rép.* IV, 288, 5, référence omise dans le texte, ainsi que celle de la publication *princeps* dans le *Musée*). — Pl. VIII, tête de Christ couronné, œuvre romaine très énergique des environs de l'an 1100; don J. Doucet. — Pl. IX, admirable ange champenois en bois du XIIIe siècle; don Jeuniette. — Pl. X, statue bourguignonne de S. Jacques, trouvée à Semur; acquisition. — Pl. X, mystérieux groupe en marbre toscan du XIVe siècle, représentant une scène à déterminer d'un roman de chevalerie; don Jeuniette. — Pl. XI, belle Adoration des Mages en haut-relief, prov. de Pont-Saint-Vincent, Meurthe-et-Moselle; don Jeuniette. — Pl. XII, le portrait célèbre de Mino da Fiesole représentant Diotisalvi di Nerone; legs Gust. Dreyfus. — Pl. XIII, statue en marbre de jeune Fleuve, attribuée à Pietro Bernini ou à Vincenzio Danti; don Schlichting. — Pl. XIV, *l'Amour et la Chasteté*, tableau circulaire attribué avec raison à Sodoma; don Schlichting. — Pl. XV, le beau Gérard David de la coll. Schickler; l'auteur de la notice ne dit pas à quelle vente parisienne Schickler acquit ce tableau. — Pl. XXIII, la Vierge tenant sur ses genoux le Christ mort, merveilleux petit panneau français peint vers 1400; don Fenaille. — Pl. LXXV, deux statuettes en terre cuite données par M. L. Heuzey : Koré (?) et petite marchande de guirlandes endormie. — Pl. LXXVI, vase attique orné d'une chouette armée et important lécythe polychrome de l'atelier de Xénophantos à sujet éleusinien; acquisitions. — Je me borne à signaler ces œuvres de premier ordre; beaucoup d'autres, qui ne leur cèdent en rien, sortent en partie du cadre habituel de nos études; il y a surtout d'admirables spécimens des arts du Moyen et de l'Extrême-Orient.

Le prix élevé de cette publication est en rapport avec sa beauté; mais n'était-il pas possible de faire presque aussi bien sans imprimer (le texte surtout) sur du papier aussi fort? Une économie de ce chef eût rendu possible la réunion de ces deux volumes en un seul, qui aurait pu être emboîté dans une reliure en toile, comme certains albums publiés par le *Burlington Fine Arts Club*. L'intérêt de l'ensemble est tel qu'on voudrait en voir la possession assurée même aux bibliothèques qui ne paient pas en dollars.

S. R.

E. C. R. Armstrong. *Catalogue of Irish gold ornaments in the Royal Irish Academy.* Dublin, 1920; gr. in-8, 104 p. et 19 pl. Prix : 2 shillings. — Lorsque Sir William Wilde, en 1862, publia le premier catalogue de la très riche collection d'objets d'or de Dublin, il y décrivit 310 pièces, dont 60 du moyen âge; le présent catalogue en comprend 520, à l'exclusion des objets

d'époque chrétienne. Précédé d'une introduction très détaillée, où toute la bibliographie antérieure est mise à profit, il tire un intérêt particulier de l'excellente illustration, due à la plume habile de Miss Eileen E. Barnes. L'auteur, ancien auxiliaire du regretté Coffey, s'est bien gardé de l'erreur tenace des archéologues irlandais d'autrefois, qui méconnaissaient la haute antiquité des objets d'or trouvés en Irlande ; il les place, comme il convient, à l'âge du bronze, sauf les torques à tampons de Clonmacnois et de Broighter, qui appartiennent au deuxième âge du fer. Pourquoi la fabrication des objets d'or paraît-elle presque cesser en Irlande après l'âge du bronze ? C'est sans doute que les gisements d'accès facile étaient épuisés. Malgré l'extraordinaire abondance des *lunules* ornées de gravures, d'une grande variété de gorgerins, de bracelets et d'anneaux, on est encore fort mal renseigné sur la destination de plusieurs de ces objets, parce qu'ils n'ont pas été découverts au cours de fouilles régulières. Que penser, par exemple, des petits anneaux ouverts, terminés par des disques divergents (pl. XIV), dont un spécimen, acquis à Londres, est au Musée de Saint-Germain ? M. Armstrong les qualifie de *fibules*, expression qui me paraît à éviter, vu qu'il n'y a jamais d'ardillon ; je les appelerais plutôt des *serre-plis*. Ce sont peut-être des ornements pour la chevelure ou encore, comme on l'a souvent proposé, des instruments d'échange (mais alors pourquoi les délicates ciselures ?) — Au cours de l'impression de ce remarquable inventaire, l'Académie Royale d'Irlande a acquis une importante trouvaille du comté de Cavan, comprenant deux anneaux ouverts à disques, deux bracelets et un disque mince, le tout en or. Le disque est décoré dans le style purement géométrique, avec une merveilleuse finesse ; on suppose que les ornements ont été obtenus en comprimant la feuille d'or dans une matrice de bronze. Cet objet doit être rapproché de disques déjà connus de provenance irlandaise (pl. XIX) et d'autres découverts à Trundholm (Zélande) et près de Worms, que Déchelette considérait comme « solaires ». Le fait qu'on possède maintenant la plus belle pièce de cette série, trouvée avec des objets de l'âge du bronze, ne nous éclaire pas encore sur la nature et la destination des disques, mais permet d'écarter définitivement l'opinion de W. Frazer qui y voyait, à cause des ornements cruciformes, des emblèmes chrétiens.

S. R.

C. Autran. *Phéniciens*. Essai de contribution à l'histoire antique de la Méditerranée. Paris, Geuthner, 1920 ; in-4°, xv-146 p. Prix : 30 fr. — L'auteur, examinant à son tour la question phénicienne d'après les témoignages orientaux et classiques complétés par celui de l'archéologie et par certaines indications fournies par l'onomastique, aboutit à des conclusions assez différentes de celles de Movers, qui ont souvent été reprises depuis.

Selon lui, la vraie Phénicie, patrie de Kadmos, civilisatrice de l'Hellade, agent de liaison du monde antique, n'est pas dans le principe une Phénicie sémitique — produit de basse époque postérieure à l'invasion des Juges (1200-1000 av. J.-C.). C'est une Phénicie égéenne peuplée de tribus asianiques :

Hétéens, Cariens, Gergithes, Perses, etc., qui ont fleuri en Canaan, entre 2.500 et 1.000 environ, renouvelé la civilisation du pays, créé ses principales cités, son agriculture, son commerce, son industrie.

Cette Phénicie asianique est masquée, en quelque sorte, par la Phénicie sémitique qui lui succède. Aussi n'a-t-elle pas encore d'existence officielle. Elle n'en a pas moins une réalité certaine, comme le prouvent les traces nombreuses et de tout ordre qu'elle a laissées dans la région.

L'ensemble de ces constatations n'est pas sans influer d'une manière très sensible sur la perspective traditionnelle de toute l'histoire ancienne, tant des peuples de l'Orient que des peuples classiques. Aussi l'auteur s'est vu amené à tracer, dans la deuxième partie de son mémoire (§§ IV, V et VI), un premier schéma sommaire du plan différent et, selon lui, plus exact sous lequel cette histoire lui paraît dorénavant pouvoir être conçue.

Suivant cette interprétation nouvelle, l'histoire des pays riverains de la Méditerranée, entre 3.000 et 1.200 environ av. J.-C., est celle de l'expansion, puis de l'effritement d'un premier contingent de tribus asianiques caucasiennes : Ibères, Tosques, Sakana, Souardana, Achéens, Hétéens, Iraniens, etc., qui, de l'Asie à l'Espagne et des Balkans à l'Afrique du Nord, ont procédé à l'aménagement initial du monde antique et formé les cadres d'une aristocratie, avant tout économique et organisatrice, à laquelle les peuples côtiers de la *Grande Verte* doivent leur premier épanouissement.

A.

V. Cotte. *Documents sur la préhistoire de la Provence*. I. Aix, Dragon, 1920; 154 p. in-8, avec gravures. — Ceci est le premier de quatre fascicules qui poursuivront l'exposé de la préhistoire provençale jusqu'à la fin du premier âge du fer. Sous le sous-titre *La Provence pleistocène*, il donne, suivant les expressions mêmes de l'auteur, « un aperçu rapide de l'aspect de la Provence, des modifications qu'elles a subies par suite des phénomènes géologiques qui se sont produits au quaternaire ancien ; il cite, en passant, la faune chaude et la faune froide ; il indique la flore (tufs), la faune quaternaire (grottes à ossements et brèches); il s'attache ensuite aux pas de l'homme, en décrit les mœurs et en montre les habitats, qui sont présentés dans un ordre assez rigoureusement topographique. » Les anciens exposés de ces questions ayant vieilli ou n'ayant point de valeur, on accueillera avec gratitude celui qu'entreprend ainsi un savant d'une compétence reconnue. Signalons particulièrement (p. 100 et suiv.) l'étude des grottes célèbres de Bausse-Rousse près de Menton, que l'auteur refuse d'orthographier *Baoussé-Roussé*, contrairement à l'usage qui tend à prévaloir. Il y a une bonne carte de la Provence pleistocène et un index très complet dû à M. Ch. Cotte.

X.

Edouard Naville. *La loi de Moïse* (extr. de la *Revue de théologie et de philosophie*, août-octobre 1920). Lausanne, aux Bureaux de la Revue, 1920; in-8, 48 p. — Élevé avec soin à la Cour d'Égypte, Moïse y avait appris la langue

diplomatique de l'époque, l'*akkadien* des tablettes de Tell el Amarna, et l'écriture cunéiforme qui lui servait d'instrument. Devenu chef d'un peuple en migration, il ne cessa de prendre note lui-même des discours religieux, moraux, cérémoniels, juridiques, mythiques et historiques qu'il lui tenait ; les tablettes ainsi écrites de sa main étaient conservées par les lévites auprès de l'arche d'Alliance, laquelle contenait le Décalogue gravé sur pierre. Ainsi s'explique ce qu'il y a de décousu dans cette littérature, ses répétitions et même ses contradictions dans le détail. Longtemps après, Esdras divisa le recueil des tablettes en quatre livres et les rabbins les traduisirent d'araméen en hébreu, patois de Jérusalem. Quelques interpolations s'y sont glissées ; mais, dans l'ensemble, ce qu'on appelle la loi de Moïse est bien authentiquement l'œuvre de Moïse ; les combinaisons modernes, fondées sur la découverte d'Astruc, sont caduques. — Ce résumé court, mais exact, de l'opuscule très bien écrit de M. Naville, ne lui vaudra peut-être pas beaucoup d'adhérents. Mais comme il arrive souvent, en pareille matière, les dénégations de l'auteur sont plus convaincantes que ses affirmations. Ainsi, je crois qu'il a justement insisté sur le caractère singulier de la source post-exilique (*Priestercodex*, Code sacerdotal) qui serait un des éléments essentiels du Pentateuque. Ce document, restitué par la « Haute Critique », est d'une confusion extrême ; aucun cerveau bien équilibré, semble-t-il, n'a pu rédiger un code pareil. Je note en passant que M. Naville admet que Moïse a connu la législation de Hammourapi (p. 27).

S. R.

Martin P. Nilsson. *Primitive time-reckoning. A study in the origins and first development of the art of counting time among the primitive and early culture people.* Lund, Gleerup, et Londres, Milford, 1920 ; gr. in-8, xiii-348 p. — Au cours de ses études bien connues sur les fêtes grecques, l'auteur a rencontré le problème de l'origine du calendrier et du comput du temps. La Grèce elle-même, pas plus que l'Égypte, ne peut nous renseigner à cet égard, car dès que les Grecs et les Égyptiens se révèlent à l'histoire, ils sont en possession d'un système de comput développé, l'année égyptienne de 365 jours, l'année luni-solaire babylonienne et grecque, le cycle grec de l'*octaeteris*. Force est donc de recourir à la méthode ethnographique, de chercher comment les peuples non classiques et les peuples arriérés de nos jours s'y sont pris ou s'y prennent encore pour mesurer le temps. Tâche extrêmement ardue, que Frazer et Webster avaient été jusqu'ici à peu près seuls à aborder, car nombre de voyageurs, même instruits, ont négligé de s'enquérir de ces choses, et les renseignements qu'on peut recueillir sont épars dans des livres de toutes langues. M. Nilsson, qui est helléniste de profession, a eu le courage d'entreprendre une longue enquête et l'heureuse idée de la publier en anglais, avec le concours de M. Fielden, *lecteur* d'anglais à l'Université de Lund. Il faut avouer que cette collaboration n'a pas assuré à l'ouvrage toutes les qualités de rédaction qui lui seraient utiles, étant donnée surtout la difficulté du sujet ; le style en est laborieux, obscur, souvent même incorrect. Mais ce n'est là qu'un mince inconvénient, en présence de la masse énorme de témoignages recueillis, classés et

commentés. D'une manière générale, l'auteur a montré que les indications de temps sont, à l'origine, non pas numériques et abstraites, mais concrètes, l'homme primitif ne sachant guère compter, mais se rappelant les phénomènes du monde extérieur dont l'expérience lui a bientôt appris à attendre le retour. Ainsi *un soleil* signifie un jour, *un sommeil* signifie une nuit, les divisions du jour sont marquées par le crépuscule, l'aurore, le lever du soleil, ou encore par les occupations de la journée. De même, l'année primitive est le temps écoulé entre les semailles et la moisson, etc. L'auteur insiste sur le caractère sacré du calendrier grec et croit pouvoir affirmer qu'Apollon, dont la fête tombe le 7 de chaque mois, est, comme Hécate, d'origine asiatique. — Ouvrage d'une haute valeur dont cette annonce ne peut donner qu'une idée très superficielle et qui doit être étudié de près, la plume à la main.

S. R.

Eschyle. Tome I. *Les Suppliantes, les Perses, les Sept contre Thèbes, Prométhée enchaîné*. Texte établi et traduit par **P. Mazon**, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres », 1920, in-8, xxxv-400 p. Prix : 15 fr. — Voici un volume de la collection Budé auquel on peut prédire un succès rapide : pour la première fois, un connaisseur éprouvé d'Eschyle nous donne un texte à peu près lisible de quatre tragédies, accompagné d'une traduction toujours exacte, souvent brillante[1] qui vaut un long commentaire, de notices développées et des notes indispensables. *L'Introduction* contient une histoire extrêmement intéressante du texte d'Eschyle. Ceci sera nouveau pour beaucoup de lecteurs : « C'est peut être à Photios que nous devons la copie qui a servi de modèle à nos manuscrits d'Eschyle. On peut, sans invraisemblance, se représenter ainsi les faits. Un *codex* du ve ou du début du vie siècle, écrit en onciales et contenant le *choix* des tragédies d'Eschyle, avec commentaire, est retrouvé un jour dans la Bibliothèque patriarcale. Sous la direction de Photios, on en fait la transcription en minuscule. Cette première copie donne naissance à un certain nombre d'autres copies. Le plus ancien manuscrit que nous possédions d'Eschyle, le *Mediceus*, est une de ces copies ». Copie assurément bien imparfaite et qui, même avec le secours des autres et toute l'ingéniosité des commentateurs, nous laisse souvent en présence de *loci desperati*. M. Mazon a la parfaite honnêteté de ne jamais dissimuler au lecteur qu'il faut renoncer à tout comprendre. — La *Vie d'Eschyle* reproduite en grec, p. xxxiii-xxxv, aurait dû, malgré sa médiocrité, être traduite aussi.

S. R.

1. Il y a, dans cette traduction, des réminiscences (motivées en note) qui sont de vraies trouvailles. Ainsi *Perses*, (v. 484), il est question des Perses qui, en Béotie, souffrent de la soif près des sources, ἀμφικρηναῖον γάνος. M. Mazon se souvient à propos du vers de V. Hugo, *La fin de Satan*, III, 2, et traduit : « Les uns, *autour de la clarté des sources*, souffrent l'agonie de la soif ». Hugo n'a sans doute pas lu Eschyle dans le texte ; la rencontre n'en était que plus curieuse à noter.

Émile Renauld. *Étude de la langue et du style de Michel Psellos*. Paris, A. Picard, 1920; gr. in-8, xxix-614 p.; *Lexique choisi de Psellos, ibid.*, xxxii-160 p. — Prenant modèle sur les beaux ouvrages de M. Henri Goelzer consacrés à la latinité de saint Jérôme et à celle de saint Avit, M. Renauld nous a donné, au prix de longues années de travail, la première étude complète sur la grécité d'un écrivain byzantin. Celle de Psellos est une langue de tradition; elle est artificielle, puisque, à cette époque, la κοινή était écrite, mais non parlée; n'empêche qu'elle offre un double intérêt linguistique et historique, tant pour ce qu'elle conserve du passé que pour ce qu'elle laisse pénétrer en elle d'éléments nouveaux. Ce que M. R. a dû lire (souvent dans des textes très imparfaits ou en manuscrit) est vraiment prodigieux, et l'on reste confondu de tant de soin et de diligence[1]. Son jugement final sur l'auteur qu'il a si longtemps pratiqué se tient à distance égale de l'enthousiasme de Rambaud, de Sathas, de Neumann, etc. et des jugements dédaigneux de Finlay et de Gelzer (auquel on pourrait, je crois, ajouter celui de Dübner, qui qualifiait Psellos d' « encyclopédiste barbare »). Psellos, dit M. R., n'est pas un atticiste, bien qu'il croie l'être; hardie et libre, sa langue se montre accueillante, assouplie et élargie. « Il est vraiment *quelqu'un* dans son style... Il attire par sa richesse, il retient par sa couleur, il charme par son harmonie. » Le malheur c'est qu'il ne sait pas être simple[2]. « Ce n'est pas sans éblouissement et sans embarras qu'un homme de goût assiste à ce feu d'artifice. » Non seulement il y a trop de fleurs, mais elles ne sont pas toujours de bonne qualité; il lui arrive d'ailleurs, quand il s'irrite, d'injurier assez bassement ses adversaires. En somme, « quelle que soit sa supériorité sur les beaux esprits byzantins, Psellos est demeuré de leur école ». Tenons-nous-en là; il est bien hasardeux de prendre parti pour Finlay, qui n'avait pas lu Psellos comme M. R. Mais le jour où l'on nous donnera de cet auteur prolifique une édition complète, l'éditeur, de quelque nationalité qu'il soit, sera le disciple et le débiteur de M. Renauld[3].

S. R.

G. A. S. Snijder. *De formâ matris cum infante sedentis apud antiquos.* In-4°, 76 p.; Vindobonae, 1920. — Le sujet traité pour cette thèse de doctorat d'Utrecht est bien vaste; le type de la Kourotrophe depuis les arts anciens de l'Orient jusqu'à et y compris l'art chrétien! L'auteur a beaucoup lu, réuni beaucoup de fiches sur des monuments; il a travaillé avec ardeur et sans doute

1. Incidemment, M. R. s'occupe avec détail de l'éducation de Psellos, de ses modèles, de ses lectures, etc. Prenant au sérieux ses vantardises, il lui attribue des connaissances précises qu'il n'avait point. — P. 513, Psellos parle de l'Aphrodite de Cnide, non pour l'avoir vue, mais parce qu'il a lu un passage de Lucien à son sujet.

2. Miller avouait ne pas bien comprendre l'œuvre historique, alors encore inédite, de Psellos.

3. La thèse principale est dédiée à M. Mondry Beaudouin, maître de M. Renauld, et l'un des rares connaisseurs français de Psellos depuis Boissonade.

très efficacement à son instruction personnelle. Mais ses lecteurs, ceux que n'effrayeront pas un latin quelque peu rébarbatif, se plaindront souvent que le train marche trop vite et que l'exposé prenne les allures d'un catalogue. A mon avis, c'est bien un catalogue avec références qu'il eût fallu placer en tête de chaque division et subdivision; les explications seraient venues à la suite, avec références aux numéros des monuments cités. D'ailleurs, M. S. est loin d'avoir fait une simple besogne de compilateur : il a du jugement et de la critique, en même temps qu'une connaissance très étendue des publications d'art. Un point qu'il semble avoir établi, contrairement à des affirmations récentes, c'est que, si le type de la Vierge avec l'Enfant dérive du type maternel de l'art païen, il n'y a pas lieu de le mettre en relation spéciale avec le motif d'Isis portant Horus, car Isis est figurée comme nourrice, tandis que la Vierge *lactans* paraît seulement beaucoup plus tard (p. 63). — Dans certains reliefs figurant Nehalennia (RR. II, 431, 4), la déesse est accompagnée d'un chien; M. S. croit retrouver cet animal sur le mystérieux autel de Virecourt à Epinal (*ibid.*, 223), où, dit-il, *feminae abdomen in canem abit*. Cela n'est pas exact; le chien (?) est placé au-devant de la figure. Ce qui est vrai, c'est que le couvre-chef de la figure principale rappelle la coiffure de certaines *matronae*, ce dont on peut conclure que l'autel en question appartient encore à l'antiquité, non au moyen-âge (*infimae aetatis deductionem matronarum cultus ante oculos habere videmur*, p. 47; cf. p. 34 et 35). — Cette dissertation pourrait fournir la matière d'un livre qui nous manque, et qui serait aisément aussi attrayant qu'instructif, sur la représentation de la maternité dans l'art.

S. R.

F Poulsen. *La collection Ustinow. La sculpture* (extr. des *Videnskapsselskapets Skrifter* de Christiania, 1920, n° 3, avec 4 pl. et 25 fig.) — Né à Moscou, d'abord officier, le baron Ustinow se fixa à Jaffa et y résida pendant de longues années (1862-1867, 1878-1913), achetant dans le pays, sans grand discernement, de nombreuses antiquités de tout genre. En 1914, il chercha à vendre sa collection à Paris où à Londres, puis la céda à des marchands norvégiens qui, n'ayant pu la faire acquérir par l'Université de Christiania, ont décidé de la mettre en vente. M Poulsen a rendu service en étudiant quelques sculptures de cette provenance, à savoir; 1° Statuette syrienne ou hittite de bronze, très archaïque, analogue à celle de l'ancienne collection Tyskiewicz (pl. VIII, 113); 2° Beau torse en marbre de Tyr, analogue au bronze Sciarra; 3° Fragment d'une tête colossale de Zeus en marbre provenant de Gaza, influencée par le type de Bryaxis; 4°, 5° Portrait de Sophocle âgé, trouvé à Césarée en même temps qu'un beau buste d'Olympiodoros (inscr. sur la base); cet Olympiodoros est probablement le général athénien qui défit, en 286, la garnison macédonienne d'Athènes et paraît avoir été également homme de lettres; 6° Portrait d'un enfant romain en marbre, avec tresse de cheveux du côté droit (enfant voué au culte d'Isis.) — M. Poulsen a enrichi son texte de photogravures qui sont utiles et de commentaires qui ne sont pas tous indispensables.

S. R.

Adolphe Reinach. *Recueil Milliet. Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne, publiés, traduits et commentés.* Tome I. Paris Klincksieck, 1921, in-8, VIII-429 p. — J'ai déjà raconté la genèse de cet ouvrage (*Revue*, 1919, I, p. 196) et j'ai ajouté quelques détails dans l'*Avant-propos*. Le manuscrit intégral s'est retrouvé; je l'ai mis en état d'être publié sans retard; mais comme la partie composée formait déjà presque un fort volume, il a paru préférable de réserver pour un second la fin de la peinture hellénistique et la peinture romaine. Le prix élevé de la composition et surtout du papier n'a pas permis à l'éditeur de mettre en train la seconde moitié de l'ouvrage; il faut espérer que les circonstances (elles se modifient au moment même où j'écris) rendront bientôt possible l'achèvement d'une publication si instructive. Je me suis déclaré prêt à y donner mes soins, alors que l'Association des Études grecques... mais je trouve inutile de récriminer. Les fonds confiés à cette Société par P. Milliet auront au moins servi à quelque chose [1], puisque nous avons un morceau important du recueil qu'il souhaitait si justement de voir paraître. J'ai placé, à la fin de ce premier volume, un index alphabétique des noms d'artistes, ainsi qu'une table des matières assez développée. Il pourra donc rendre des services, et il en rendra sans doute en attendant la publication du tome II et des tables qui doivent le compléter.

S. R.

Dr Skevos Zervos. *Rhodes, capitale du Dodécanèse.* Paris, Leroux, 1920. In-4, 378 p., avec 687 figures dont beaucoup en couleur. Prix : 150 francs. — Le Docteur Zervos, auteur d'une *Histoire de la médecine* (1914) et d'un ouvrage de propagande publié à Londres en 1919 (*Le Dodécanèse à travers les siècles*, avec une carte et 332 phot.), a été président de la Délégation du Dodécanèse à la Conférence de la Paix et s'est employé avec un zèle infatigable à faire reconnaître les droits de la Grèce sur cet archipel que lui dispute l'Italie. Le présent ouvrage, consacré à la grande île du Dodécanèse, est inspiré du même esprit. Pour démontrer l'hellénisme de Rhodes et le rôle que les Rhodiens ont, de tout temps, joué dans l'hellénisme, l'auteur a réuni et reproduit avec luxe un grand nombre de monuments figurés, empruntés aux *Fouilles de Camiros* de Salzmann, aux ouvrages les plus récents sur la céramique grecque, ou photographiés directement dans les vitrines du Louvre, du Musée Britannique, des Musées de Lausanne, de Florence, etc. Sans être un *Corpus* méthodique des antiquités rhodiennes, le livre de M. Zervos est le recueil le plus complet qui en ait encore été publié. Les vestiges du moyen âge et des temps plus récents ne sont pas oubliés : les planches de Rottier ont été reproduites, ainsi que des photographies, particulièrement intéressantes, d'après les plats et pots en

1. La presque totalité du fonds Milliet a été utilisée en travaux préparatoires, formant un grand nombre de volumineux dossiers actuellement chez moi et dont l'utilité ne paraît pas évidente.

faïence de fabrique rhodienne (XVIe, XVIIe siècles) conservées à l'Ariana (Genève), au Louvre, à Bruxelles et dans des collections particulières de l'île. A ces dernières ont aussi été empruntées des étoffes et des manuscrits à miniatures. Bien que les notices consacrées à ces objets soient loin de répondre à tous les besoins, le fait qu'ils sont ainsi devenus accessibles doit être signalé avec gratitude. Si l'objet principal de M. Zervos est d'ordre politique, on peut dire qu'il a en même temps servi la science, et les archéologues le remercieront de n'avoir pas marchandé sa peine. Cela dit, il ne serait pas honnête de taire que le texte laisse à désirer; d'importants travaux sur l'île de Rhodes, comme ceux de M. Cecil Torr, n'ont pas été utilisés; les graves inadvertances ne sont pas rares, comme dans cette note de la p. 13, répétée p. 20 et p. 163 : « Diodore, *Sicel*, livre V, etc. » La fig. 282 (ossuaire de Villanova en Italie) est accompagnée de la légende : « Rhodes. Vases d'ossements trouvé à Villanova de Rhodes. Louvre. Salle A. » P. 161, on s'étonne de trouver cette référence absurde : « Aristide Rhodiaca (Meursius, p. 35) » reproduite à la p. suivante. Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces marques d'inexpérience. Je préfère signaler, en terminant, l'intéressant chapitre intitulé *Rhodes sous l'occupation italienne* (1912-1920), où l'on trouvera des faits et des documents peu connus, ainsi que la description de l'état actuel de l'île, avec la reproduction de curieuses peintures italianisantes dues aux artistes modernes du Dodécanèse (p. 311 et suiv.). Sakellarios Manglis (1880) fut un imitateur attardé de Bellini, et l'artiste inconnu qui peignit la *Source de la vie* à la Panagia de Calymnos emprunta des figures à la *Transfiguration* de Raphaël.

S. R.

H. H. Jewell et **F. W. Hasluck**. *The Church of our Lady of the Hundred Gates in Paros*. Londres, Macmillan, 1920. In fol. de 78 p. avec 11 planches et 56 gravures. Prix : 50 shillings. — Dans l'architecture religieuse, d'ailleurs assez pauvre, des Cyclades, le grand édifice, décrit ici dans tous ses détails, occupe sans conteste le premier rang. Restauré au milieu du XVIIIe siècle par le Crétois Pierre Mavrogeni, il comprend aujourd'hui, outre la grande église, une petite église sous le vocable de saint Nicolas, un baptistère de saint Jean et divers corps de logis. La disposition rappelle celle de saint Marc de Venise, autant dire celle de l'église des saints Apôtres à Constantinople. Quelques chapiteaux sculptés en marbre, de bonne conservation, paraissent bien remonter au VIe siècle. Une légende veut d'ailleurs que l'église de Paros, au chef-lieu de Parœkia, ait été construite par un certain Ignace, élève du maître d'œuvre de Sainte-Sophie, en exécution d'un vœu de sainte Hélène. — Le nom de l'église, Ἑκατονταπυλιανή, est le résultat d'un calembour (pour Καταπολιανή, c'est-à-dire « de la ville basse »). Ce calembour a donné lieu à une légende : il y aurait en tout 99 portes et fenêtres visibles ; une centième se révèlera, dit-on, le jour où les Grecs reprendront Constantinople.

Avant l'institution, relativement récente, du pèlerinage de Tinos, l'église de Paros était la plus fréquentée de l'Archipel. On en connaît très peu l'histoire ; Nikêtas Magister, envoyé en mission chez les Sarrasins de Crète, la trouva

déserte en 902 ; Bondelmonte et Cyriaque l'ont vue au XVᵉ siècle et ont été frappés de sa richesse en marbres, due à la spoliation d'édifices antiques. Les inscriptions byzantines, reproduites avec soin, mentionnent un évêque Hylasios dont on ne sait malheureusement rien.

Ce volume est le troisième que publie le *Byzantine research Fund* ; les deux précédents concernent l'église de la Nativité à Bethlehem et l'église de Saint-Irène à Constantinople. — J'ai le regret d'ajouter qu'un des auteurs, F. W. Hasluck, est mort à Leysin en février 1920 ; on lui doit un bon livre sur Cyzique et plusieurs mémoires qui l'avaient fait connaître comme un archéologue d'avenir.

S. R.

E. Duprat. *Joyeusetés archéologiques*. I. Les prétendues ruines romaines du Couvent des Trinitaires à Marseille, avec plan d'une partie du Couvent avant 1778. Aix, Niel, 1920 ; in-8, 50 p. — Le sous-titre nous rassure : il ne s'agit pas de pornographie, mais d'un mur romain. Certains archéologues marseillais ont prétendu faire remonter à l'époque romaine les ruines du deuxième couvent des Trinitaires, sis à la rue des Jardins. Du clocher, ils ont fait un ouvrage militaire, alors que les murs seraient les débris des remparts de Marseille. M. Ledoyen, ayant imprimé deux notices à ce sujet, jusqu'alors réservé à des « parlottes », s'attire une verte leçon de M. Duprat ; les arguments par lesquels M. Ledoyen essaie de démontrer l'antiquité de la Tour des Trinitaires ont « la maigreur des vaches vue en songe par le pharaon ». Et ainsi de suite. M. Duprat date exactement les ruines des Trinitaires en reconstituant l'histoire de ces établissements depuis 1203 ; cela est fort bien établi sur pièces et il en ressort que la tour de la rue des Jardins est un clocher élevé par les Trinitaires en 1686. L'auteur a parfaitement raison de protester contre la méthode facile qui fait abstraction des documents d'archives, inaccessibles aux *primaires*, pour ne tenir compte que de « l'éloquence muette des ruines » ; voici une phrase bonne à citer et à retenir : « Prétendre que les pierres parlent, c'est vraiment une théorie commode, puisque, quoi qu'on leur fasse dire, elles ne protestent jamais ».

S. R.

M. Gomez Moreno. *Iglesias mozárabes. Arte español de los siglos IX a XI*. Madrid, Junta para ampliacion de estudios, 1919 ; in-4, XXIV-407 p., avec un atlas de 151 pl. — Cette importante publication veut être essentiellement une œuvre d'analyse, un catalogue raisonné de matériaux en vue d'une synthèse future. Les descriptions ne concernent pas seulement les églises, mais les objets liturgiques, les miniatures, les inscriptions, les œuvres d'orfèvrerie, les bronzes, les tapisseries. La période étudiée est celle de la splendeur du Khalifat, entre le règne fécond d'Abderrhaman II et la crise qui mit fin à cette brillante civilisation (1031), laissant le champ ouvert à des invasions, originaires les unes de France, les autres d'Afrique. L'art des chrétiens mozarabes, bien que fortement influencé par celui des musulmans, ne manque pas d'ori-

ginalité; il offre d'ailleurs une physionomie particulière suivant les régions où il a fleuri. Une carte de l'Espagne et du Portugal au nord du Tage, placée à la fin du volume de texte, précise les points où ont été signalés des monuments de l'art mozarabe. L'auteur a indiqué plutôt que développé ses idées sur les relations entre l'art chrétien et l'art arabe de l'Espagne dans un avant-propos de quinze pages; il s'inscrit en faux contre l'opinion de MM. Marignan et Enlart, suivant lesquels il n'y aurait pas eu d'art chrétien en Espagne avant l'introduction de style roman français, à part quelques exceptions sans importance. Assurément, il est difficile de fixer la date précise des édifices; mais M. Gomez-Moreno se croit en mesure d'en attribuer toute une série à l'intervalle compris entre 850 et 984. — Les planches sont d'une exécution irréprochable.

S. R.

Lady Evans. *Lustre pottery.* Londres, Methuen, 1920; in-4°, ix-148p., avec 24 planches. — Ce volume, magnifiquement illustré, comprend, à la suite d'une préface relative surtout aux collections récentes de céramique lustrée (Murdoch-Smith, Godman, Preece, etc.), quatre chapitres dont voici les titres : I. Poterie lustrée de l'Orient proche. II. Début de la poterie lustrée en Espagne. III. Technique de la poterie lustrée de Valence. Produits hispano-moresques du xve au xixe siècle. IV. Exportation de la poterie lustrée espagnole. Produits de Deruta et de Gubbio. Poterie lustrée en Angleterre. — Les planches comprennent un grand nombre de spécimens inédits de collections particulières (Kelekian, Fouquet, Preece, Godman, Larkin, Beit, Osma, etc.), ainsi que de Musées publics (Victoria and Albert, British Museum, Wallace Collection, Musée de Lyon, Hispanic Society, etc.). On eût voulu trouver, tout au début, une définition précise des mots *Lustre pottery*, distinguant les céramiques lustrées qu'a étudiées Lady Evans de celles que l'on trouve déjà dans l'antiquité. D'une manière générale, l'autrice, un peu embarrassée, semble-t-il, par le nombre de beaux spécimens recueillis au cours de ses études, a trop négligé de subdiviser son sujet, d'en marquer le champ propre et les limites, avant de procéder à des exposés partiels sur les séries qui font l'objet de son travail. A cet égard, elle eût pu trouver un bon modèle dans les *Arts de la terre* de M. René Jean, dont j'ai vainement cherché une mention. L'ensemble fait un peu l'effet, à la lecture, de notes réunies par la mention : « Il y a aussi... » Je traduis une phase où il y a fort à redire : « La poterie a été faite en Espagne dès les temps préhistoriques; il y en a des exemples au Musée d'histoire à Barcelone [mais bien d'autres ailleurs; le sujet a été fort étudié]. Il y eut une colonie grecque sur la côte espagnole à Sagonte, et les Romains, à leur tour, donnèrent le nom de *sagontine* à une poterie faite sur la côte au sud de cette ville [nous n'en savons rien]. Cette poterie, semblable à celle d'Arezzo, se trouve sur les sites romains en Espagne, en particulier à Tarragone, où elle est conservée dans le Musée [mais voir P. Paris, *Revue*, 1920, II, p. 71, d'où il ressort que la poterie sagontine diffère probablement beaucoup, sinon tout à fait, de celle d'Arezzo]. » Chose singulière, il ne semble pas que Lady E. ait tiré

parti du *Manuel d'art musulman* de G. Migeon (Paris, 1907), qui lui aurait pourtant été utile. Ainsi (p. 50) elle cite le témoignage « de l'encyclopédiste égyptien Ibn Fadl Allah » sur la *poterie dorée* de Malaga et renvoie, à ce propos, à une obscure brochure parue à Saragosse en 1904 ; M. Migeon (p. 315) lui aurait fourni la traduction intégrale du passage d'après l'*Ibn Batoutah* de Defrémery (1858)[1].

S. R.

Allan Marquand. *Giovanni della Robbia*. Princeton, London (Milford) et Oxford, 1920 ; gr. in-8, 233 p., avec 161 figures. Prix : 8 dollars. — Alors que les écrits de W. Bode, de Marcel Reymond et de Maud Cruttwell nous ont familiarisés avec les produits des ateliers florentins de Luca et d'Andrea della Robbia, il n'existait encore aucune monographie sur l'œuvre de Giovanni, fils d'Andrea (1469-1530). M. Marquand, qui a déjà publié tant d'excellents travaux (mémoires et volumes) sur la famille della Robbia, nous donne ici, d'après des documents en grande partie inédits, la biographie de Giovanni et le catalogue raisonné des sculptures émaillées qui peuvent lui être attribuées avec certitude ou vraisemblance. Aucun effort n'a été épargné pour que le texte et la très abondante illustration fussent dignes d'un sujet si attrayant. Moins célèbre qu'Andrea et que Luca, Giovanni fut un artiste très fécond ; si les couleurs qu'il employa offensent parfois par leur crudité, s'il peut être accusé à juste titre d'avoir trop visé à l'effet, il suffit de regarder les images publiées par M. Marquand pour se convaincre que cet artiste de second rang mériterait, à notre époque, d'occuper le premier et que toute la grâce de la Renaissance florentine (avec quelques pressentiments du style dit *jésuite*) respire encore dans ses délicates compositions. Voyez, par exemple, le *lavabo* de la sacristie de Sainte-Marie-Nouvelle, que des documents, découverts en 1878, obligent de rendre à Giovanni (1497) ; sauf Barbet de Jouy, qui avait eu des doutes, tous les critiques l'avaient donné à Luca. On citerait bien des exemples de ces attributions erronées au grand artiste de la famille, qui suffisent à la gloire de ses élèves et imitateurs.

S. R.

Alexis Forel. *Voyage au pays des sculpteurs romans*. Tome II. Paris, Champion, 1920. In-4, 258 p., avec 12 pl. et nombreux dessins dans le texte. — Le second volume de ce précieux ouvrage, illustré par Mme Emmeline Forel, ne le cède en rien au premier dont il a été parlé ici (*Revue*, 1914, II, p. 164) et auquel l'Académie française a décerné le prix Charles Blanc. C'est toujours la même joie intelligente à voir et à analyser de belles œuvres, à les comparer, à s'en instruire pour saisir sur le vif l'esprit de leur temps. Que ce soient de simples croquis ou des aquarelles soignées (fort bien reproduites en couleur), l'illustration n'a rien de conventionnel ni de *déjà vu* ; elle est originale et de primesaut comme le texte. L'auteur nous conduit d'abord au

1. P. 129, *Hugo* van der Goes ne s'est jamais appelé *Hubert*.

Languedoc (Beaulieu, Souillac, Périgueux, Cahors, Moissac, Toulouse, Conques, etc.), puis, après une « digression sur la Loire » (Chenonceaux, Blois, Amboise, etc.), à Bourges, Loches, Angers, Le Mans et Chartres. Une thèse revient comme un *leit-motiv* : c'est le rôle capital de la Provence dans la formation de l'art roman. Même le tympan de Chartres est d'origine provençale. « A Bourges... tout est provençal, depuis le tympan du Christ et celui de la Vierge — issus en ligne directe de Saint-Gilles — jusqu'aux prophètes des voussures, jusqu'à l'ornement... Dans le fond, et quoique ce ne fût pas pour les raisons qu'il donnait, il semble bien que M. Vöge avait raison : la sculpture monumentale du Nord serait d'origine méridionale et, dans une large mesure, provençale... Quant à la théorie qui consiste à tout faire naître à Saint-Denis et à Chartres..., nous sommes étonné qu'elle puisse être soutenue par des hommes de haute valeur. » A côté de ces apôtres intempérants des « prétentions nordiques », il y a M. de Lasteyrie qui, loin de tomber dans cette erreur, laisse toute son indépendance au roman provençal, mais lui refuse toute influence sur la sculpture des cathédrales gothiques, qu'il fait dériver de la Bourgogne et du Languedoc. M. Forel n'admet pas cela non plus. L'école toulousaine n'a pu enrichir la statuaire du Nord que par des apports de détail ; l'art bourguignon, qui a exercé une influence dominante, est un art non pas indigène et barbare, mais latinisé. « Le trésor gothique peut avouer sans rougir sa dette provençale. » Il y a là matière à des discussions intéressantes, que ce n'est pas ici le lieu d'engager.

Parlant de la cathédrale de Bourges (p. 155), M. F. cite incorrectement un passage de Musset et semble croire qu'il est question du XIIIe siècle finissant dans ces vers célèbres :

Regrettez-vous le temps où d'un siècle barbare
Naquit un siècle d'or, plus fertile et plus beau ?

Mais le contexte prouve avec évidence que, dans la pensée du poète, il s'agit de la Renaissance :

Où Cologne et Strasbourg, Notre-Dame *et Saint Pierre*
S'agenouillant au loin dans leurs robes de pierre, etc.

Du reste, la médiocre déclamation du début de *Rolla* est écrite avec une parfaite insouciance de l'histoire ; Musset ne se doute même pas que la Renaissance est plus païenne que chrétienne. Je viens de relire ces vers. Comment ont-ils pu trouver tant d'admirateurs ? Musset avait ses raisons d'y médire de Voltaire, car Voltaire n'aimait pas le galimatias.

S. R.

L.-H. Labande. *Avignon au* XVe *siècle*. Paris, Picard, 1920 ; gr. in-8, XXXI-723 p., avec 4 planches. — Les Archives de Monaco conservent de nombreux documents relatifs à Jean-André Grimaldi, évêque de Grasse, qui était gouverneur d'Avignon en mai 1494, au moment où le cardinal Julien de la Rovère, en révolte contre le pape Alexandre VI, s'enfuit d'Ostie et se présenta dans les États pontificaux des bords du Rhône. Ces documents sont complétés par d'autres qui existent aux archives d'Avignon. Une fois en possession

de ces textes, M. Labande, qui s'occupe depuis trente ans de l'histoire d'Avignon, s'avisa que, malgré des monographies assez nombreuses, elle était encore mal connue et n'avait jamais été l'objet d'une tentative de synthèse pour la période où le cardinal de la Rovère, soutenu par Charles VIII, fut rétabli dans ses fonctions de légat. Il a donc écrit un volume très considérable sur Avignon de 1464 à 1503, depuis la mort du cardinal de Foix jusqu'à l'élévation de Julien de la Rovère à la papauté : « L'histoire d'Avignon au xve siècle n'est pas seulement celle d'une réunion ordinaire de citoyens, commerçants ou industriels... Elle était gouvernée par des prélats qui tenaient la première place sur la scène du monde. Son cosmopolitisme en faisait aussi une cité à part ; chacun y apportait quelque chose de son pays d'origine. A la fin du moyen âge et au début de la Renaissance, Avignon bouillonnait d'énergies. » Les informations sur cette époque du Comtat sont si abondantes que M. Labande n'a pu en épuiser l'intérêt en un volume ; il en annonce un second sur l'enseignement, l'art, le commerce, l'industrie, l'assistance, les fêtes, etc. Celui-ci concerne entièrement l'histoire politique de la cité, celle de ses relations avec la papauté, avec les rois de France et de Sicile, avec les officiers royaux des provinces voisines. Il y a là une masse formidable de faits nouveaux ; encore l'auteur n'a-t-il reproduit, à titre de pièces justificatives, qu'une petite partie des textes importants qui ont passé par ses mains. Quels que soient l'intérêt et la nouveauté de ce travail, il n'aurait pas trouvé d'éditeur, dans l'état actuel de la librairie, sans la munificence du prince Albert de Monaco, auquel M. Labande rend un légitime hommage dans sa préface. L'impression, faite à Monaco, est fort belle.

S. R.

Louis Réau. *Mathias Grünewald et le Rétable de Colmar*. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1920 ; gr. in-8, xxxii-380 p., avec 58 gravures et 13 planches hors texte. Prix : 75 francs. — Voici enfin une monographie en notre langue, parfaitement documentée et illustrée, sur l'artiste de génie dont le rétable d'Isenheim, conservé à Colmar redevenu français, mérite d'être cité, à côté du polyptique de l'Agneau, parmi les chefs-d'œuvres incontestés de l'art médiéval à son déclin. L'auteur en avait réuni les éléments dès 1904 ; son livre était presque achevé en 1910 lorsque M. Réau fut envoyé à Pétrograd pour y créer l'Institut français. En 1911 parut le grand ouvrage de H. A. Schmid, *Die Gemälde und Zeichnungen von Mathias Grünewald*. M. Réau a bien fait de ne pas se laisser décourager par cette concurrence et de publier son travail où, sur certains points importants, il est arrivé à d'autres résultats que l'érudit allemand. « Nous restons convaincu que G. est né vers 1470 et non vers 1483, qu'il doit beaucoup plus à l'école rhénane de peinture qu'à Holbein l'ancien, que la Crucifixion de Bâle se place avant la Dérision du Christ et la Crucifixion de Carlsruhe après le Saint Erasme de Munich. »

L'œuvre capitale du maître aurait péri sous la Révolution si les commissaires français ne l'avaient fait transporter de l'église d'Isenheim au Musée de Colmar. Elle y resta longtemps négligée, sous le nom d'Albert Dürer ; mais

est-il tout à fait exact de dire que « c'est un écrivain français, J.-K. Huysmans, qui a révélé le premier aux Allemands eux-mêmes la valeur d'un butin que la brutale annexion de 1871 leur avait provisoirement dévolu ? » Huysmans écrivit en 1905, après avoir déjà vanté la *Crucifixion* de Carlsruhe dans son roman *Là-bas* (1890) ; mais Woltmann, à partir de 1866, s'était occupé avec prédilection de Grünewald[1] et, dès 1882, dans un livre de vulgarisation, Woermann avait fait ressortir en bons termes la frappante originalité du maître, tant au point de vue du coloris que du sentiment. Huysmans a follement exagéré « l'effroyable cauchemar du calvaire », le « typhon d'un art déchaîné qui passe et vous emporte » ; mais que sa description tumultueuse, pleine d'ailleurs d'observations fines, ait la première popularisé le magnifique rétable et donné à des milliers de gens le désir de le voir, c'est ce dont on conviendra sans difficulté.

Malgré toutes les recherches dont Grünewald a été l'objet depuis cinquante ans, sa biographie reste une page presque blanche ; on n'est même pas obligé de croire au peu que dit Sandrart en 1679, d'après des propos de Grimmer répétés par Uffenbach. Si la série des œuvres qu'on peut lui attribuer avec certitude, peintures et dessins, s'est heureusement accrue, il est encore impossible de préciser les influences que le peintre d'Aschaffenburg a subies. Celles de Holbein le Vieux et de Dürer ne peuvent avoir été que superficielles ; celles de Jérôme Bosch et de Mantegna restent des hypothèses, bien que l'on ait quelques raisons d'admettre un voyage de Grünewald à Rome. M. Réau conclut avec vraisemblance que Grünewald marque l'apogée de l'école du Rhin moyen, comme Dürer de l'école de Nuremberg ; seulement, parmi les peintures qui nous restent de l'école du Rhin moyen, il n'en est aucune qui annonce le génie de Grünewald. Ne faudrait-il pas en chercher plutôt l'origine dans les œuvres de la sculpture en bois ?

M. Réau est entré dans de grands détails sur le rétable d'Isenheim et le « caractère français » de cette abbaye antonite, en relations étroites avec le Viennois. Nous ne le suivrons pas dans l'analyse du chef-d'œuvre et le récit des vicissitudes qu'il a subies. Les historiens de l'art lui seront particulièrement reconnaissants d'avoir reproduit à grande échelle nombre de têtes expressives et de belles figures qui, pour être appréciées à leur valeur, doivent être étudiées séparément. Si Grünewald, à bien des égards, reste pour nous un mystère, en même temps qu'une apparition grandiose dans l'histoire de l'art, c'est désormais au livre de M. Réau qu'on aura recours pour préciser les limites de nos connaissances et les motifs de notre légitime admiration.

S. R.

Marthe Kuntziger. *Lambert Lombard*. Turnhout, Brepols, 1920 ; in-8, 35 p., avec une gravure (série *Les grands Belges*)[2]. — Peintre, architecte et graveur,

1. Non sans commettre d'ailleurs de graves erreurs, comme le montre M. Réau (p. XXXVIII).

2. Les volumes de cette série qui intéressent l'histoire de l'art sont consacrés

le Liégeois Lambert Lombard (1505-1566) a été fort célébré par ses contemporains, même italiens; mais sur les soixante et quelques peintures qu'on lui attribue, la plupart ne présentent aucune garantie d'authenticité. Il n'en est pas de même du beau portrait de l'artiste par lui-même (réplique à Cassel), qui vient d'entrer au musée de Liège et que Mlle Kuntziger a reproduit en tête de son intéressante brochure; c'est une peinture d'excellente qualité. L'auteur n'a pas énuméré les tableaux dits de Lambert Lombard, mais s'est confinée dans l'étude de la biographie du maître et dans celle de ses précieux dessins, dont beaucoup sont signés (collections d'Arenberg, de Gontaut-Biron, de la ville de Liège). Comme Lambert Lombard a séjourné à Rome en 1537 et en 1538, bon nombre de ces dessins ont un intérêt archéologique, par exemple l'*Hercule et le lion de Némée* d'après le sarcophage Savelli, aujourd'hui Torlonia (coll. d'Arenberg), qui est signé. La publication des dessins de Lambert et la réédition des gravures exécutées d'après ses œuvres permettraient certainement de retrouver des peintures de sa main dans la masse des anonymes liégeois. Comme architecte — *architetto eccellentissimo*, dit Vasari — il paraît être l'auteur du portail de la façade septentrionale de l'église Saint-Jacques à Liège, puisqu'un dessin, aujourd'hui perdu, reproduisait ce portail avec la date (1555) et la signature de l'artiste. Il faut ajouter que l'école de ce Wallon italianisant a été très importante : on l'appelait « la grande Académie de Lombard ». De là sortirent, entre autres bons peintres, Frans Floris, Guillaume Key et Dominique Lampson. Lombard avait formé à Rome des collections d'antiques dont on ne sait malheureusement presque rien; certaines pièces importantes se retrouveront peut-être dans ses dessins. — Mlle Kuntziger a bien étudié ce sujet difficile et attrayant; elle promet une bonne recrue à la jeune école belge qui se complaît à renouveler l'histoire de l'art national[2].

S. R.

Kiai-Tseu-Yuan Houa Tchouan. *Encyclopédie de la peinture chinoise.* Traduction et commentaire par **Raphaël Petrucci.** In-fol., XII-519 pp. avec 500 gravures; Paris, H. Laurens, 1920. — Le titre chinois de cet ouvrage signifie : « Enseignements de la peinture du jardin grand comme un grain de moutarde ». C'est une compilation du XVIIe siècle où sont entrés un grand nombre de morceaux écrits par des artistes beaucoup plus anciens, depuis le Ve siècle. L'objet est de fournir des procédés techniques, des conseils, des renseignements sur l'histoire de l'art et même une sorte d'esthétique à ceux qui veulent peindre le paysage, avec ou sans personnages et animaux, le tout illustré de jolis croquis au trait qui ont été reproduits dans le texte. Voici un passage, choisi parmi ceux qu'un Européen lit avec fruit : « Sans idée, on ne peut pas donner le coup de pinceau. Il faut que les personnages

---

à C. Meunier (Mlle Devigne), Thomas Vinçotte (*eadem*), Wiertz (Fierens) et Jordaens (E. Herdies).

2. P. 12, Mlle K. paraît oublier qu'en 1537, avant l'époque des grandes fouilles, il n'existait encore à Rome que peu de statues antiques.

sans yeux soient comme s'ils regardaient; sans oreilles, comme s'ils écoutaient. On exprime cela par un ou deux coups de pinceau; on abandonne les nombreux détails; on saisit la simplicité jusqu'à l'extrême. Il y a des choses qu'on ne peut exprimer avec des centaines ou des dizaines de coups de pinceau; ici, avec un ou deux coups de pinceau, soudainement on y arrive; c'est ce qu'on appelle la subtilité. » (p. 193). Les commentaires de M. Petrucci, très développés et nourris d'une connaissance profonde de l'art chinois, sont naturellement plus intéressants que le texte, souvent obscur ou puéril dans le rendu littéral, par exemple : « Lou-tch'ai-che dit : Sin Wenttch'ang, parlant de la peinture, estime les pics de montagne surprenants, les parois escarpées, les grandes rivières, les cascades, les pierres étranges, les vieux sapins, les solitaires et les prêtres taoïstes. En général, il estime le tableau sur lequel l'encre est tombée goutte à goutte, que la vapeur et la brume remplissent, qui est vide comme si on ne voyait pas le ciel, plein comme si on ne voyait pas la terre; alors le tableau est supérieur. » Le commentateur nous avertit qu'il y a là un écho des théories philosophiques chinoises sur le plein et le vide: l'extrême vide et le comblement extrême se touchent et s'identifient dans l'extase. Noyée de vapeur et de brume, la peinture évoque les objets par leur forme essentielle; elle n'affirme point les images, mais ouvre devant le spectateur un vide où il doit entrer; elle évoque un monde, indistinct à l'origine, qui s'affirme de plus en plus. C'est le cas de dire, avec Scaliger, que la sauce vaut mieux que le poisson.

Ce bel ouvrage rappelle deux destinées tragiquement interrompues. Petrucci l'avait fait imprimer entièrement à Leyde lorsqu'il mourut en 1917; sa veuve pria Edouard Chavannes de terminer la publication, et bientôt ce grand savant fut enlevé à son tour. Quelques mots de Chavannes, placés en tête de la préface, rendent un touchant hommage à l'auteur de la traduction et du commentaire : « Ceux qui liront ces pages apprécieront toute l'étendue de la perte que nous avons faite lorsqu'a disparu, dans la plénitude de la vigueur intellectuelle, le chercheur enthousiaste dont l'érudition étendue, le goût sûr et les hautes vues philosophiques nous ont fait comprendre et aimer l'art de la peinture en Extrême-Orient ».

S. R.

Léonce Rosenberg. *Cubisme et tradition*. Paris, Editions de l'Effort moderne, 1920, in-8, 16 p. — L'auteur cite le *Philèbe*. « Par la beauté des figures, dit Socrate, je n'ai point en vue ce que la plupart pourraient s'imaginer, par exemple les beaux corps et les belles peintures... Mais je parle de ce qui est droit et circulaire et des ouvrages de ce genre, plans et solides travaillés au tour, ainsi que des ouvrages faits à la règle et à l'équerre... Ces figures ne sont point, comme les autres, belles par comparaison, mais toujours belles en soi, de leur nature; elles procurent de certains plaisirs qui leur sont propres et n'ont rien de commun avec les plaisirs produits par le chatouillement. » Ainsi, l'art étant un besoin de créer et non d'imiter, les artistes cubistes, s'élevant au-dessus des apparences, « dégagent des aspects fugitifs de la

nature le constant et l'absolu et, à l'aide de ces deux éléments, construisent une réalité équivalente à celle qu'ils ont en face d'eux. Ensuite, par des moyens qu'ils tirent de leur émotion, ils donnent la vie à l'œuvre qu'ils ont produite ». Je ne vois pas bien le rapport entre cette création des cubistes et la beauté géométrique de Platon. Mais voici qui est très instructif : « L'apparition de l'expression *cubiste* date de 1906-1907, représentée (?) par des tableaux de Georges Braque, avec une influence cézanienne très marquée, et des tableaux de Pablo Picasso, avec des influences d'art nègre très accusées... » En 1908, au jury du Salon des Indépendants « au moment où passait une toile de Georges Braque, une personne du jury s'exclama : « Encore des cubes ! assez de cubisme ! ». Le mot, ramassé par un journaliste, fit fortune et le tour du monde, colporté par Guillaume Apollinaire et, dit-on, par le peintre Henri Matisse. Si les futurs historiens de l'art éprouvent le besoin de parler de *cubisme*, ce qui précède pourra leur fournir ce qu'on appelle aujourd'hui « quelques précisions ».

S. R.

G. Foot Moore. *History of Religions*. T. I, Chine, Japon, Égypte, Babylonie, Assyrie, Inde, Perse, Grèce, Rome ; t. II, Judaïsme, Christianisme, Islamisme. New-York, Scribner, 1913, 1919 ; in-8, 637 et 552 p. — Je n'ai pas la prétention, en quelques lignes, de donner une idée exacte de ces deux volumes, encore moins l'intention d'y choisir au hasard, pour en discuter les détails ou la conclusion, un chapitre quelconque. Il me suffit d'annoncer l'achèvement de cet ouvrage considérable, fruit d'un travail personnel très sensible et de lectures judicieusement choisies. Ce n'est pas un manuel ; le lecteur est toujours censé connaître, du moins en partie, ce dont on l'entretient ; mais c'est une synthèse habilement présentée et sans cesse vivifiée par le développement d'idées générales. Il y a d'amples bibliographies et un bon index.

X.

R. M. Gattefosse. *Adam, l'homme tertiaire*. Éditions Pierre Argence, Lyon, 1920 ; in-8, 251 p. — Voici, suivant ses propres expressions, la thèse de l'auteur. Des négroïdes simiesques parurent d'abord sur le sol de l'Europe, alors très chaud. Dans des régions plus tempérées évoluaient en même temps des dolichocéphales à peau cuivrée. Quand nos climats devinrent tempérés à leur tour, les bronzés chassèrent les negroïdes vers l'équateur et furent les artisans de la civilisation néolithique. Bien plus tard, « après plusieurs déluges », apparurent des brachycéphales nains à cheveux noirs, puis, plus tard encore, des géants roux, sanguinaires, anthropophages et guerriers. La création de l'homme se place un peu avant le milieu du tertiaire, dans des régions actuellement inaccessibles ou disparues. « Le Paradis terrestre, l'Eden, existait dans la zone tempérée voisine du pôle. Cette contrée édénique était probablement dominée par une haute montagne, autour de laquelle les cieux paraissent tourner. Le pivot du ciel et de la terre était consacré aux dieux populaires et aux temples-observatoires des castes sacerdotales. » Le choc

d'une comète mit fin à cet état de choses délicieux dont les traditions ont conservé le souvenir ; l'homme rouge, dans sa course vers le soleil, se réfugia dans l'Atlantide et en Europe ; là il se heurta aux géants blonds malfaisants, ancêtres des Germains. — Je m'arrête, mais une dernière citation peut être utile : « Les découvertes de M. Marcel Baudouin, en établissant que l'étude des astres et la consécration des temples au Soleil et à certaines constellations remonte à l'aurore de la civilisation néolithique, nous forcent à reculer jusqu'à l'époque de prospérité du continent hyperboréen, c'est-à-dire jusqu'à l'âge tertiaire, les premières observations célestes » (p. 163)[1].

S. R.

Bertha S Phillpots *The elder Edda and ancient Scandinavian drama.* Cambridge, University Press, 1920; in-8, 216 p., avec une planche. — M. Montelius a autrefois supposé que le rituel des vieilles fêtes païennes de la Suède comportait certains spectacles : un dieu dévoré d'amour qui finissait par attendrir la déesse aimée, le Seigneur de Mai en lutte avec le Seigneur de l'Hiver, etc. Plus récemment (1908), l'indianiste von Schroeder, approuvé par Winternitz, affirma que les poèmes de l'Edda sont les survivances de mystères ou drames religieux. La thèse ainsi pressentie, mais pressentie seulement, a été reprise avec infiniment de savoir et d'énergie par l'autrice du présent volume. Le point de départ est cette observation curieuse que, dans la quarantaine de poèmes ou fragments qui composent l'ancienne Edda, tout ce qui est narration est extrêmement écourté et terre à terre : l'action est presque entièrement racontée par les personnages intéressés. Ces monologues et dialogues de l'Edda sont un fait isolé dans la littérature teutonique la plus ancienne. Le court poème dit *Skirnismál* en est un exemple frappant. Le poète ne raconte pas le départ de Skirnir et les périls qui le menacent dans son voyage vers le logis de la géante ; c'est Skirnir qui dit cela à son cheval. L'arrivée, la description des dogues redoutables et du grand mur, ne sont pas décrits davantage : c'est une conversation avec un berger qui nous en instruit. Plus, loin, si Skirnir saute la barrière et se présente à la porte même de la géante, nous le savons seulement par un dialogue de celle-ci avec sa camériste. Partant de là, l'autrice a cherché à reconstituer des drames religieux scandinaves, ayant pour but de promouvoir la fertilité et pour épisodes essentiels un mariage rituel et un dialogue d'amour, la mort et la résurrection d'un dieu, thèmes qui se sont perpétués dans des danses et des ballades jusqu'à notre temps, la représentation des drames n'ayant naturellement pas survécu au christianisme. Mais le christianisme lui-même a dû tenir compte de cet instinct impérieux de la *mimesis*; le drame fut introduit dans la liturgie avant de fleurir, en dehors de l'église, dans les mystères. « L'influence du drame populaire et celle du drame ecclé-

1. La bibliographie est peu correcte ; par ex. (p. 250) : « Grotefend, *Language umbricae et Languae oscae*; Homère, *Ilyade*; Platon, *Tymée*; Nonnus, *Dionisyades*. » Cette bibliographie renvoie aussi à des livres qui n'existent pas, p. ex. (p. 247) : « Déchelette, *Dictionnaire archéologique*. »

siastique convergèrent à un moment favorable, et l'ancienne tradition conquit une immortalité sûre avec Shakespeare. Lorque *Hamlet* est représenté en Scandinavie, ne pouvons-nous pas imaginer que le fantôme de l'ancien rituel retourne au pays où il a autrefois créé la vie, comme Helgi Hundinsgbane, après une double mort, visite à nouveau la scène de son amour[1] ? » (p. 211). — La littérature du Nord m'est trop peu familière pour que je me hasarde à porter un jugement; mais j'ai l'idée que ce livre hardi, ces idées présentées avec une conviction voisine de l'enthousiasme, n'auraient pas déplu à Gaston Paris.

S. R.

Pierre de Labriolle. *Histoire de la littérature chrétienne*. Paris, Société « Les Belles-Lettres », 1920 ; in-8, 741 p. Prix : 20 francs. — Nous n'avions encore rien de pareil à ce livre, les excellents chapitres de M. Pichon n'étant qu'une esquisse et la traduction d'Ebert un illisible fatras. Non seulement l'auteur est bien informé et de première main, mais il est très intelligent. Rien de mieux raisonné que ses divisions, rien de mieux conduit que ses exposés[2]. Ce n'est pas un manuel sec et sans vie, mais une œuvre lisible d'un bout à l'autre et où l'élégance de l'expression rehausse la précision du savoir. La bibliographie, qui n'est pas envahissante — première qualité — est tout à fait au courant, jusqu'en 1919 ; elle indique non seulement ce qu'il faut connaître, mais ce qui reste à faire, et servira sans doute à provoquer des publications utiles. L'auteur est un des élèves du très regretté abbé Lejay ; il s'était déjà mis en évidence par d'excellents travaux sur le montanisme. Je n'hésite pas à dire que cette *Histoire*, que la Société Budé a eu l'heureuse idée de publier, fait bonneur à l'érudition française et ne pouvait être écrite qne par un érudit français.

S. R.

Henri Goelzer. *Œuvres de Tacite. Les Histoires*. Texte, commentaire et index. Paris, Hachette, 1920 ; 2 vol. in-8, xci-331, 473 p. Prix : 40 fr. — On sait que le texte des *Histoires* est fondé sur un manuscrit unique, celui de la Laurentienne, autrefois chez Boccace qui l'aurait volé au Mont-Cassin en 1362. Ce manuscrit est difficile à lire, par instants mal conservé et même mutilé : c'est ce qui donne quelque intérêt aux copies anciennes. Mais, là où le texte est sérieusement altéré, c'est la critique divinatoire qui peut seule porter remède. Elle s'y est très efficacement employée, souvent même sans nécessité véritable ; mais le bon sens du nouvel éditeur, joint à son sentiment délicat et sûr de latiniste, nous est garant que le texte, copié par l'abbé Desiderius au XIe siècle, a été, le plus possible, respecté. M. Goelzer rappelle à propos le

1. La planche réunit des figures mystérieuses du casque de Vendel et des plaques de bronze de Torslunda, où l'autrice croit reconnaître des épisodes du drame scandinave à personnages thériomorphiques ou portant des masques d'animaux (p. 170).

2. Je signale, entre tant d'autres, l'exposé de la controverse au sujet de la *Vie de Saint Martin* par Sulpice Sevère, p. 512 et suiv., où pleine justice est rendue au travail de Babut, sans que toutes ses conclusions soient acceptées.

mot de notre maître Charles Thurot, qui n'était pas seulement un grand philologue, mais un sage : « Si l'on corrige si volontiers les textes anciens, c'est qu'on ne se donne pas toujours la peine de les comprendre. » Or, si Tacite est souvent obscur avec intention, il mérite qu'on fasse effort pour résoudre les difficultés de son texte avant de les tourner par des conjectures. Du reste, le temps des Peerlkamp est déjà loin : la tendance actuelle de la critique est conservatrice, et la publication de l'utile *Lexicon Taciteum* de Gerber et Greef est venue très opportunément, en ce qui concerne le texte de Tacite, donner raison et appui aux conservateurs.

Après avoir étudié en détail la tradition manuscrite et les éditions, M. Goelzer a dû aborder la question épineuse des sources des *Histoires*, sur laquelle deux juges aussi compétents que G. Boissier et Ph. Fabia sont en désaccord. Je crois, comme ce dernier, à une même source utilisée par Suétone, Plutarque et Tacite, qui ne se sont pas copiés les uns les autres. Mais que deviennent alors les nombreuses assertions de Tacite (indiquées t. I, p. L). Sur ses recherches personnelles ? Faut-il admettre que ces assertions sont « de style » et n'engagent pas, comme ce serait le cas aujourd'hui, la bonne foi de l'auteur ? Et qui donc est l'historien où les trois autres (auxquels on doit peut être ajouter Dion) auraient puisé ? M. Fabia ne doute pas que ce soit Pline l'Ancien, et c'est là une hypothèse très plausible. Mais M. Goelzer n'admet pas la théorie, chère à Nissen, de la source unique. Tout en se servant beaucoup de Pline (comme on se sert aujourd'hui de Tillemont), Tacite aurait utilisé, outre des souvenirs de jeunesse et les confidences qui lui furent faites, nombre d'autres documents. La preuve n'est guère possible, mais cela est conforme aux vraisemblances. Pour être avant tout un moraliste, Tacite avait aussi des qualités d'historien ; ses recherches dans les *Acta publica* sont attestées par un mot de Pline le Jeune (VII, 33,3), contre lequel tout scepticisme radical vient se briser.

L'excellente édition des *Histoires* dont s'enrichit la collection des éditions savantes de la maison Hachette est imprimée en caractères qui ont été autrefois fort beaux, mais qui, pour avoir trop servi, prennent souvent l'aspect minable de « têtes de clou ». Il est à regretter que l'éditeur ne s'en soit pas aperçu avant le tirage ; quand je dis « l'éditeur », je n'entends pas M. Goelzer.

S. R.

A H. Salonius. *Vitae Patrum, Kritische Untersuchungen über Text, Syntax und Wortschatz der Vitae Patrum* (B. III, V, VI, VII), Lund, Gleerup, et Paris, Champion, 1920 ; in-8, 456 pp. — S'inspirant du travail classique de Max Bonnet sur le latin de Grégoire de Tours, l'auteur, qui est finnois, a soumis à une analyse philologique serrée, restreinte d'ailleurs au vocabulaire et à la syntaxe, les quatre ouvrages du VI[e] siècle attribués au pseudo-Rufin d'Aquilée, à Pélage, au pape Jean et à Paschase, que le *Thesaurus linguae latinae* englobe sous le nom de *Vitae Patrum* (Migne, P. L. 73). Ce sont des traductions d'un original grec perdu, à l'exception de quelques morceaux publiés par Rosweyd et dans le t. 34 de la P. G. de Migne (ces derniers connus par l'auteur seulement après la fin de son travail, p. 438) ; il y a là matière à des difficultés

sérieuses pour celui qui étudie une langue souvent calquée avec servilité sur une autre. Mais ce qu'il y a de plus fâcheux, en l'espèce, est l'absence de toute édition critique récente, alors que Rosweyd dit avoir eu sous les yeux 24 manuscrits. La patience et la perspicacité de M. Salonius ont donc été mises à rude épreuve. D'autres diront dans quelle mesure il a surmonté les difficultés de sa tâche; il me suffit de constater qu'un coup d'œil même rapide sur son gros volume révèle en lui un latiniste des plus experts et d'une immense lecture. Un seul exemple montrera le profit que les langues modernes elles-mêmes peuvent tirer de ses recherches. Le *Thesaurus* ne connaît pas l'expression *applicare ad aliquem*, alors que l'anglais *apply to somebody* est courant [1]; or, cette manière d'écrire se trouve dans les *Vitae Patrum* (5, 2, 9) : *Frater quidam applicuit ad abbatem Moysen*; (5, 14, 16) : *applicuit ad quemdam senem*.

S. R.

L. Ch. Watelin. *La Perse immobile*. Paris, Chapelot, 1921 ; in-8, avec une pl. en couleurs et 40 photogravures. Préface de **Jane Dieulafoy**. — Dans ce volume brillamment écrit, abondamment et intelligemment illustré, l'auteur a décrit les paysages les moins connus de la Perse, loin des sentiers battus qui conduisent à Ispahan, Chiraz et Téheran. « C'est bien la vraie Perse, lui écrivait Mme Dieulafoy, que cette région située entre Tauris et Kazvin, la province de l'Azerbaidjan, la Perse délaissée des voyageurs. » On peut signaler aux archéologues les pages sur les dolmens du Talyche, si bien étudiés par M. J. de Morgan, et sur le site sassanide de Tagh e Bostan ; mais c'est surtout l'ethnographe et le folkloriste qui trouveront leur gibier dans les descriptions de fêtes, de cérémonies, de types locaux. La fine miniature reproduite en couleurs est du début du XVIIe siècle ; elle fait partie de la collection Demotte à Paris.

S. R.

---

1. M. S. n'a pas relevé cette curieuse analogie. *Le Dictionnaire* d'Oxford ne cite pas d'exemple de la locution anglaise avant le XVIIe siècle.

Le Gérant : A. Thébert.

Angers. — Imprimerie F. Gaultier.

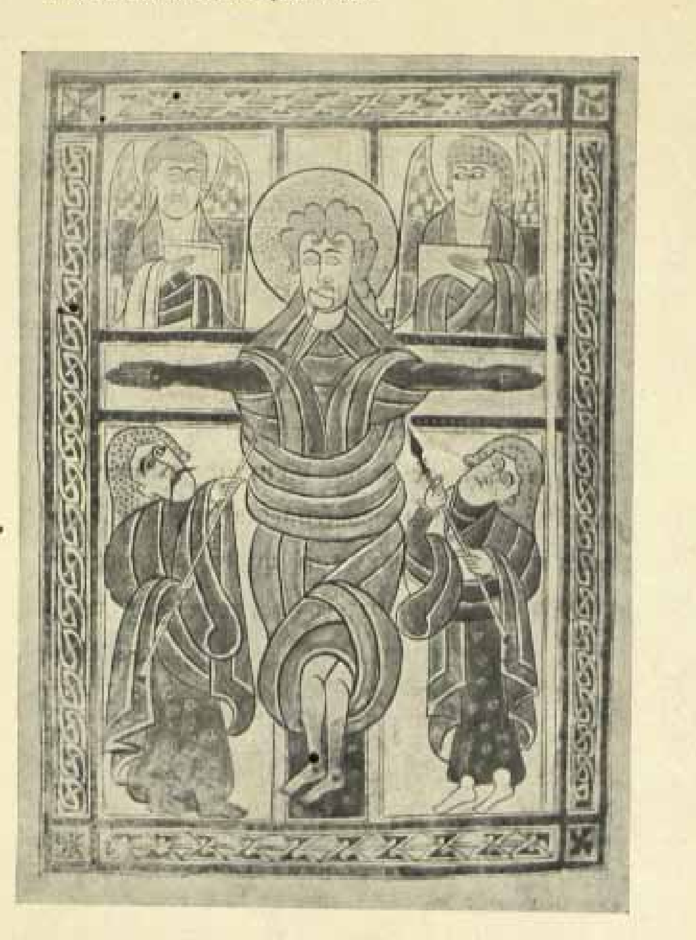


Fig. 1

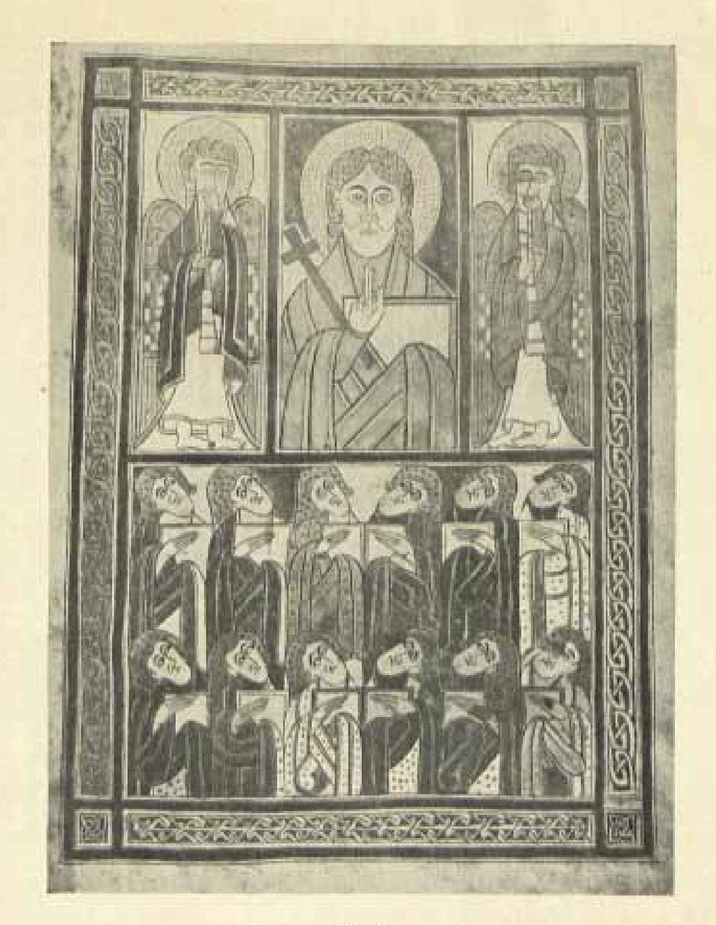


Fig. 2

MINIATURES IRLANDAISES



I. Pierre tombale de Conrad de Steinbach, maître d'œuvre de la Cathédrale de Strasbourg et de Saint-Florent de Nieder-Haslach. (cf. §§ 38 et 132).

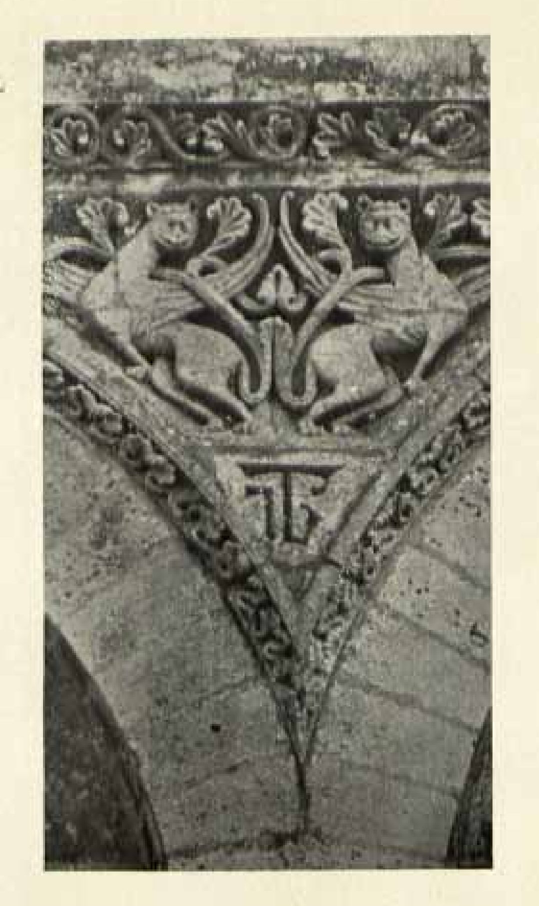


II. Pierre tombale de Hugues Libergier, architecte de Saint-Nicaise de Reims. (cf. §§ 12 et 31).



III. Epitaphe d'Erwin de Steinbach, maître d'œuvre de N.-D. de Strasbourg, d'Huza, sa femme, de son fils Jean, architecte de l'église de Thann. (cf. §§ 38 119, 144).

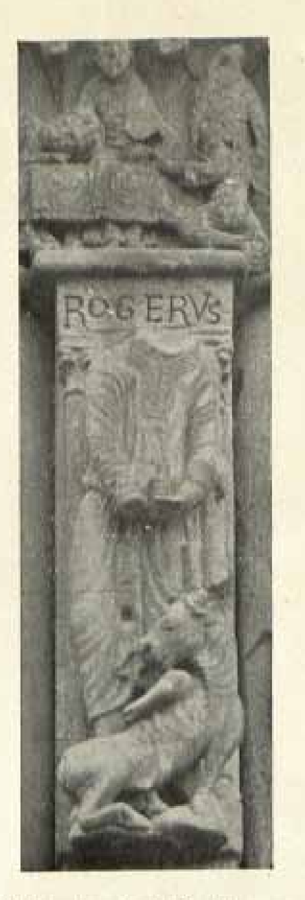
Demoulin Sc.



IV. Monogramme du maître d'œuvre Itius, au portail de la cathédrale d'Angoulême. (cf. § 5).



V. Signature de Maistres Humbret, à l'église de Saint-Martin de Colmar. (cf. § 5).



VI. Signature de l'artifex Rogerus, au portail royal de N.-D. de Chartres. (cf. § 13).

Demoulin Sc

VII. Inscription des portes de la cathédrale du Puy, qu'on croit d'art mozarabe. On y lit : *Gauzfredus me fecit, Petrus edificavit*. (cf. § 21).



VIII. Une des statues de N.-D. de Reims rapprochée d'une Vierge d'Oja (Suède). (cf. § § 32, 115, 116).



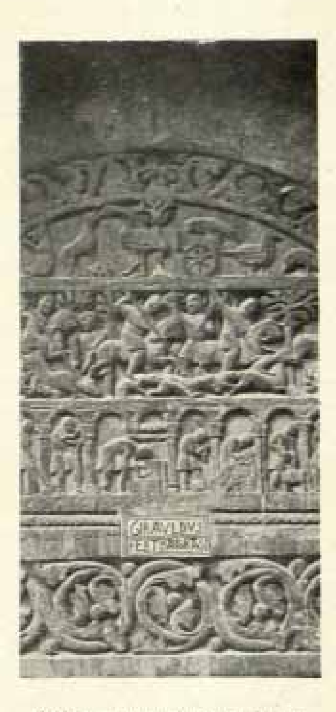
IX. Vierge d'Oja (Suède). (cf. § § 32, 115, 116)

Demoulin Sc.



X. Signatures des Maîtres Rogerus et Jehan, au Mont Saint Michel. (cf. § 24).





XII. La porte de Saint-Ursin de Bourges, avec la signature Giraudus. (cf. § 10).



XI. La porte royale de la cathédrale de Saint Lazare d'Autun, signée Gislebertus. (cf. § 8).

XIII. Le chapiteau de l'église bénédictine de Bernay (Eure), signé Izembardus. (cf. § 54).

Demoulin Sc.

LES FOUILLES DE CURTEA DE ARGESH (ROUMANIE)

(PLANCHE VI.)[1]

L'ancienne capitale de la Valachie n'était guère connue, jusqu'à ces dernières années, que par la somptueuse église bâtie au commencement du XVIe siècle par le prince Neagoe Basarab et restaurée par Lecomte du Nouy. Reluisante de bleu et d'or, parée comme une châsse, elle laissait dans l'ombre l'église princière de Saint-Nicolas (Domnesc), que la tradition indiquait pourtant comme la plus ancienne du pays. Épargnée par les restaurateurs, celle-ci avait pu conserver ses murs, aux rangées alternées de pierres et de briques, et la simplicité sobre et harmonieuse de son architecture. M. Diehl y avait reconnu « un édifice de style purement byzantin, par son plan en forme de croix et son parement[2] ». L'intérieur, toutefois, ne présentait qu'un intérêt secondaire, les murs étant couverts d'une peinture assez grossière du XVIIIe siècle.

Des travaux, exécutés en 1915-16, sous la direction de M. Cerkez, la mirent tout-à-coup en vedette. On découvrit, sous la première couche de peinture, plusieurs autres, qui masquaient la plus ancienne et la plus intéressante : une remarquable série de fresques byzantines, du meilleur style, d'un dessin précis et original, accompagnées de légendes en grec. Au-dessus de la porte intérieure, on mit au jour le Christ et deux saints; devant ceux-ci s'agenouillait humblement un personnage vêtu de rouge, dans lequel on crut reconnaître le portrait du fondateur. Sur une colonne en face de l'autel, dans la partie gauche de la nef, on vit apparaître un guerrier, en armûre, tenant une lance en main, mais dont la tête était

1. Cliché Draghiceanu ; droits de reproduction réservés. — *Réd.*

2. *Manuel d'art byzantin*, p. 709.

effacée. On ne pouvait l'identifier faute d'inscription. M. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, crut pourtant en découvrir une sur le mur de gauche, tout contre l'autel; dans un motif de broderie qui courait sur une écharpe, il put lire, en lettres grecques, la date du 12 novembre 1262.

Cette reconstitution sembla pourtant un peu trop hardie; aussi, la Commission des Monuments historiques, représentée par MM. Iorga, Onciul et Bogdan, ne voulut pas admettre ces conclusions, et déclara qu'elle ne voyait dans ces signes mystérieux qu'une arabesque sans importance[1]. Une polémique assez aigre s'ensuivit, à laquelle l'entrée en guerre de la Roumanie mit brusquement fin, en août 1916.

Les monuments de Curtea de Argesh ne souffrirent pas de l'occupation allemande. Le respect que les envahisseurs témoignaient par intérêt politique à la tombe du roi Carol, s'étendait aussi aux autres églises de la petite bourgade. Quand les troupes roumaines la réoccupèrent après l'armistice, elles les retrouvèrent intactes. On se remit au travail et on continua à déblayer la première couche de peinture. M. Onciul avait signalé la ressemblance de cette décoration avec celle de Kahrié-Djami à Constantinople[2], qui, comme on le sait, « fut exécutée entre 1310 et 1320, sur l'ordre d'un ministre de l'empereur Andronic II, le grand logothète Théodore Métochite[3] ». Les adversaires de M. Tafrali en conclurent que Saint-Nicolas datait du XIV[e] siècle.

Les choses en étaient là, quand M. Draghiceanu, secrétaire de la Commission des Monuments, qui s'était déjà distingué par des recherches heureuses, entreprit de faire des fouilles sous le pavé de l'église. Les travaux, commencés cet été, aboutirent à la découverte de quatorze tombeaux, dans lesquels on trouva quinze squelettes, des bijoux, des fragments de costumes. Saint-Nicolas se révélait comme une véritable nécropole princière;

1. *Buletinul Comis. Monum. Ist.*, VIII (1915), p. 141-3.
2. *Ibid.*, IX (1916), p. 54-9.
3. Diehl, *o. c.*, p. 736.

c'était le Saint-Denis des premiers voïvodes de Valachie. En attendant la description détaillée, avec photographies et dessins à l'appui, que la Commission des Monuments ne manquera pas d'en donner, il n'est peut-être pas inutile de résumer brièvement les résultats de ces fouilles et d'en indiquer d'une façon sommaire les traits essentiels.

II

Les tombes, dispersées sur toute l'étendue de la nef, peuvent néanmoins se partager en deux groupes : celui de droite et celui de gauche, si l'on a soin de se placer en face de l'autel, en entrant dans l'église. Deux tombes, au milieu, relient entre eux ces deux groupements. Celui de droite est certainement le plus important : il comprend six tombeaux, échelonnés de l'iconostase aux colonnes qui encadrent l'entrée du narthex. C'est entre les deux colonnes de droite, que l'on a trouvé, sous une dalle sans inscription, étendu dans une sorte de sarcophage aux parois de pierre, le squelette d'un prince qui occupe évidemment la place d'honneur et qui pourrait être le fondateur de l'église.

Le mort semble avoir été d'une taille un peu au-dessous de la moyenne : les ossements sont en bon état, excepté le crâne qui est brisé au-dessus du front. Faut-il y voir une trace de blessure? Sous le menton, dans la poussière et les débris d'étoffe, on a retrouvé des cheveux et des poils de barbe, dont la couleur brune s'est conservée à travers les siècles. Jusqu'à mi-corps, le costume en drap rouge foncé ne s'est pas effrité, et permet de reconstituer un habillement assez semblable à celui du voïvode inconnu peint au-dessus de la porte d'entrée. Celui-ci est représenté comme un homme maigre, brun, de petite taille ; le visage est encadré par une barbe épaisse et de longs cheveux très foncés. Le pourpoint ajusté du mort est pourvu de manches étroites, garnies de petites perles, et d'une riche ceinture brodée d'or. Joignons-y les pantalons col-

lants et les bottes pointues, de cuir jaune, du personnage de la fresque, nous aurons un ensemble d'allure tout à fait occidentale. C'est dans des vêtements de la même coupe que Charobert et Louis Le Grand d'Anjou sont figurés dans les chroniques hongroises. Cette façon de s'habiller est d'ailleurs spéciale au XIVe siècle. « Le trait saillant de la mode nouvelle qui apparait vers 1340, fut, pour les hommes, l'adoption subite de vêtements extrêmement courts, non plus flottants, mais ajustés, et qui, par conséquent, durent être fendus du haut en bas, ou tout au moins de l'encolure à la taille, et boutonnés ou lacés[1] ». C'est bien là le pourpoint, qui ne faisait pas un pli, qui, « dessinait une poitrine bombée et une fine taille », dont « les manches étroitement ajustées étaient toujours boutonnées sur l'avant-bras[2] ». Tout aussi caractéristique est l'habitude de porter la ceinture sur ce vêtement de dessus, mais de la placer un peu au-dessous de la taille. C'est ce que nous trouvons à Argesh, où l'on suivait fidèlement, à ce qu'il semble, la mode occidentale, « des 2e et 3e quarts du XIVe siècle[3] ». C'est aussi à cette époque que l'on porta les ceintures les plus luxueuses. N'oublions pas de mentionner la petite couronne, le « chapel » du mort, au-dessus duquel un léger tissu de fils d'or recouvre la tête. Sur ses doigts, on a retrouvé quatre bagues finement travaillées, en or, serties de pierreries. Deux portent, en lettres gothiques, des formules latines de prière, invoquant la Vierge et le Christ : « AVE MARIA GRACIA PLENA DOMINUS TECUM » et « IESUS HRISTUS AUTEM TRANSIENS PER MEDI[UM] ». Celle-ci, sur laquelle est enchâssé un beau camée antique, au profil de femme, porte aussi des initiales : ALM, qui seraient peut-être celles de l'orfèvre[4].

1. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, t. III, *Le Costume*, p. 71.
2. *Ibid.*, p. 74.
3. *Ibid.*, p. 80.
4. M. Enlart a bien voulu nous indiquer que ces initiales pourraient être A $\overset{G}{L}$ A et avoir une signification magique. L'inscription elle-même a un pouvoir cabalistique, et la bague porte aussi, au-dessus des initiales, l'étoile à six pointes, le « signe de Salomon ».

Les boutons qui ferment le devant de la tunique ne sont pas moins intéressants; on y retrouve, gravé sur leur surface plate, l'écusson « au premier parti fascé d'argent et de gueules de huit pièces » qui est celui des rois de Hongrie. Ce symbole de suzeraineté se retrouve aussi sur les premières monnaies des princes valaques de cette époque[1].

Ce qui donne à la découverte de ce tombeau une importance capitale, c'est le joyau en or massif qui reluit au-dessus de la ceinture et qui lui sert de fermail. Était-ce en même temps un reliquaire? On a pu le supposer en remarquant deux petites vis qui retenaient un couvercle; mais l'intérieur était vide. D'ailleurs, les motifs de l'ornementation n'ont rien de religieux : ce n'est pas une chapelle, c'est un château-fort en miniature. De chaque côté se dresse une grosse tour crénelée à meurtrières; des arcs-boutants à galeries montent vers une sorte de petit donjon qui couronne l'édifice. Au centre, sous la balustrade étagée qui le supporte, une grande fenêtre en ogive s'ouvre entre deux tourelles terminées par de petits pavillons. Deux personnages minuscules y montent la garde: l'un, tête nue, aux tresses ramenées sur les tempes; l'autre, coiffé d'une chape qui ne laisse voir que l'ovale du visage. Au milieu de cette fenêtre se dresse en relief, sur une plaque de bronze aux reflets d'émail bleuâtre, la silhouette étrange d'un cygne à tête de femme : il n'y a pas à se méprendre sur la nature des longues boucles frisées, retombant régulièrement de chaque côté de la figure. Que signifie cet énigmatique symbole? On n'en a pas encore trouvé le sens.

Au-dessous de la fenêtre, trois petites ouvertures rondes laissent voir à jour un trèfle et deux fleurs de lys. Dans l'ensemble, cette belle pièce d'orfèvrerie, qui pèse environ 300 gr., présente quelque ressemblance avec le blason de Louis le Grand d'Anjou, roi de Hongrie, qui fait partie du trésor de la chapelle hongroise fondée par ce souverain à Aix-la-Chapelle, en

1. Hasdeu, *Etymologicum Magnum Romaniae*, t. III, *verbo* Ban, pl. A.

l'honneur des Saints Patrons de la Hongrie[1]. C'est le même enchevêtrement de tours, de tourelles, de niches à personnages, d'ailleurs assez caractéristique de l'orfèvrerie allemande de l'époque « qui procède directement de l'architecture »[2]. Il n'est pas non plus sans intérêt de constater que le blason de la chapelle hongroise est attribué à des orfèvres transylvains. Il y avait alors à Cluj (Kolosvar) une école célèbre d'orfèvrerie, qui avait produit des maîtres illustres. Deux d'entre eux, des Saxons, Georges et Martin « de Klussberch », fils du peintre Nicolas, étaient arrivés à une grande réputation. Ils furent chargés par l'empereur Charles IV de décorer la fontaine de Saint-Georges, dans la cour intérieure du Hradschin de Prague. On leur attribue aussi plusieurs pièces du trésor d'Aix-la-Chapelle. Dès 1370, ils travaillaient pour l'évêque Démètre d'Oradéa (Grosswardein). Il ne serait pas impossible que le fermail d'Argesh, avec son architecture compliquée et un peu surchargée, fût de la même provenance[3]. En tout cas la Transylvanie, connue depuis des siècles pour la richesse de ses mines d'or, était certainement un centre important d'orfèvrerie[4]; et la Valachie a été, de tout temps, un débouché naturel pour les produits de l'industrie transylvaine. Le tombeau ne contenait pas d'autres bijoux. Il faut enfin remarquer que le squelette semble avoir été enveloppé dans une espèce de linceul : on a retrouvé des morceaux d'étoffe rouge brodée de croix aux bras tordus. Un réseau de lames de cuir incrustées de petites perles retenait les mains.

A ses pieds, dans une autre excavation, un squelette d'enfant; quatre boutons gravés portant les initiales R, O, I,

1. Reprod. dans Pulsky, Radisics et Molinier, *Chefs-d'œuvre d'orfèvrerie ayant figuré à l'exposition de Budapest*, 1884, t. II, p. 94.

2. Barbier de Montault, *Le trésor du dôme d'Aix-la-Chapelle*, Bulletin Monumental, 5e série, t. V, 1877, p. 406.

3. Dans une récente communication à l'Académie des Inscriptions (séance du 21 janvier 1921), M. Iorga a cru toutefois y reconnaître un travail français.

4. V. J. Hampel, *Die Metallwerke der ungarischen Kapelle im Aachener Münsterschatze*, Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, XIV, 1892, p. 63 sq.

en lettres gothiques et un aigle. Une troisième tombe, à côté, avait été profanée. Devant l'autel, dans le coin de droite, une grande dalle très effacée montre encore un écu triangulaire, dont on ne peut plus reconnaître les armoiries. L'inscription slavonne, en marge, a été complétée par M. Draghiceanu : « Voislav, fils du défunt Voïvode, Io Alexandre, est mort au mois de janvier[1] ».

Dans ce groupe de trois tombeaux, contre le côté Sud de l'église, on a ramassé une aigrette en fils d'argent, des boutons, un diadème de lames d'or et une bague.

Les deux tombes du milieu ne présentent pas un bien grand intérêt. L'une avait été profanée ; mais l'on y avait oublié, parmi les ossements, une belle bague portant une améthyste. Celle de gauche contenait une boucle d'oreille en or, une agrafe de manteau représentant une femme en robe à longues manches[2], et quelques écailles de cuivre. Il reste des fragments de la dalle funéraire : avec quatre lettres cyrilliques : l, a, i, s, M. Draghiceanu croit pouvoir reconstituer *(V)la(d)is(lav)*. Un bracelet d'or porte deux lions très finement gravés, et une lettre stylisée — un S couché.

Entre les deux colonnes de gauche, sur la même ligne que ce dernier groupe, est enterré le squelette d'un homme encore jeune, qui avait deux superbes bagues en or : l'une a deux lions affrontés et l'inscription allemande « Hilf Ghot », en caractères gothiques. L'autre, plus massive, porte une intaille antique, en pierre rouge ; on y voit deux personnages, dont l'un tient un caducée. Une inscription slavonne fait le tour de l'anneau : † ... udobą priste(nï)[3] ». C'est très probablement un anneau

1. *Rev. Istorica*, VI, p. 178, Bucarest 1920.

2. La robe à taille, décolletée, et les longues manches à coudières appartiennent aussi à la 2e moitié du XIVe siècle (Enlart, *op. cit.*, p. 94).

3. L'ornement et la forme des lettres rappellent des bagues bulgares du XIVe siècle publiées par M. J. Ivanov dans le *Bulletin de la Société archéologique bulgare* (t. II, fasc. 1, 1911, p. 1-14). Nous remercions MM. Al. Bélić, J. Ivanov et G. Millet qui ont bien voulu examiner notre photographie et nous aider de leurs conseils.

sigillaire à la mode d'Occident, où l'on utilisait beaucoup les camées et les pierres gravées de l'antiquité.

Au pied de la colonne qui fait face à l'autel et sur laquelle est peint le guerrier sans tête, on a trouvé des ossements de gens très jeunes, entre quinze et vingt ans. Le costume a disparu; il ne reste que des ornements métalliques, qui étaient cousus ou appliqués sur l'étoffe. Leur forme est curieuse et rappelle assez bien celle des fleurs de lys. Une petite figurine en or représente un jeune homme assis, les jambes croisées, accoudé sur le genou droit. La nature de l'objet et le costume du personnage indiquent un travail occidental : les chaussures longues et pointues, les pantalons et les manches collantes, le large manteau flottant et les cheveux bouclés, s'arrondissant au-dessus de la nuque. C'est probablement une de ces « enseignes civiles » que la mode du temps obligeait à porter sur les vêtements.

Si l'on examine de plus près le guerrier peint sur la colonne, on s'aperçoit qu'il porte, par dessus une longue tunique rouge, une armure en écailles de métal; il a une épée au côté et tient une lance en main. Au-dessous de lui, l'écu qui portait ses armes est presque complètement effacé; on distingue aussi le casque, sans visière, à la longue crinière rouge, pas très différent de celui qui figure sur les monnaies valaques de la fin du XIVe siècle. Détail d'une grande importance : sur la manche droite, des fleurs de lys se détachent très nettement en jaune sur fond vert. Sur les écailles de l'armure, un signe ressemblant à un E renversé rappelle des ornements de même forme, retrouvés au-dessous, dans le tombeau, pêle-mêle avec les lys dorés.

Une statue de chevalier luttant avec un lion, dans l'église Saint-Jean de Troyes, du XIVe siècle, nous montre un accoutrement assez semblable[1]; ce qui confirme une fois de plus le caractère nettement occidental de l'armure, transition

1. Vitry et Brière, *Doc. de sculpture française du moyen âge*, pl. LXXXIX, 9.

entre la cotte de mailles d'autrefois et le « harnois plain » d'acier poli qui sera adopté dans toute l'Europe au xve siècle[1].

Les deux derniers tombeaux du groupe de gauche ne contiennent rien d'intéressant.

Ce résumé, trop bref et superficiel, permet pourtant de dégager un des traits essentiels de cette découverte : l'aspect occidental — féodal et catholique — de ces morts enterrés dans une église byzantine et orthodoxe. L'écusson hongrois et les fleurs de lys indiquent des rapports de vassalité envers les Angevins de Hongrie, qui gouvernèrent le royaume de Saint-Étienne, sous Charles-Robert et Louis le Grand, de 1308 à 1382. D'ailleurs, la nature même de certains objets et les costumes semblaient bien indiquer le xiv[e] siècle. Il manquait toutefois la confirmation d'un témoignage précis, d'une date. C'est à M. Norocea que revient le mérite de l'avoir trouvée. Il découvrit, sur le côté Nord de la nef, une inscription slavonne antérieure à la première peinture de l'église, qu'il put déchiffrer ainsi : « Le grand Voïvode Basarab est mort à Câmpu-lung l'année (de la création du monde) 6860=1352. »

III

Il convient d'ajouter à ces découvertes récentes une pierre sculptée connue depuis longtemps sous le nom de « Statue de Radu Negru », le fondateur légendaire de la principauté valaque, auquel on attribuait aussi la construction de Saint-Nicolas.

Cette pierre, qui se trouve aujourd'hui au Musée National des Antiquités de Bucarest, était d'abord reléguée dans un coin de Saint-Nicolas Domnesc de Argesh. Une vieille chronique l'y signalait déjà[2]. Un voyageur français, Bellanger, déclare avoir

1. Enlart, o. c., p. 503-4.
2. Sincai, *Cronica Românilor*, ed. 1886, t. I, p. 394.

examiné « sous le portique de l'église paroissiale, la statue en pierre du premier Prince de la Valachie Raddo Negro, dont nous pûmes encore, malgré les dégradations du temps, admirer l'étrange costume, bizarre accoutrement, mi-partie de cuir et de fer...[1] » A-t-il vu ce « bizarre accoutrement » dans une marqueterie recouvrant la pierre, ou a-t-il cru le deviner dans la sculpture? L'état déplorable de celle-ci, brisée en plusieurs endroits et en grande partie effacée, rend les recherches bien difficiles. En l'examinant avec attention on peut toutefois distinguer ce qui suit[2].

La « statue » est évidemment une pierre tombale, portant en relief, sur sa face supérieure, l'effigie d'un homme couché, les mains ramenées sur la poitrine. A sa droite, une bordure festonnée fait le tour de la pierre, laissant voir dans un coin, au-dessus de la tête, les caractères slavons GERG et un ornement qui pourrait être une fleur de lys[3]. Le mort portait la barbe; de longues boucles de cheveux descendent de chaque côté sur les épaules. Il est coiffé d'un haut bonnet cylindrique; une longue robe descend jusqu'à ses pieds. Par dessus ce vêtement, une petite pèlerine courte s'arrondit sur sa poitrine, remontant en franges sur les épaules. La main droite, repliée sur le corps, laisse voir une manche étroite et ajustée jusqu'au coude. De là descend, vers le bas de la pierre, une ligne très indistincte, qui pourrait représenter la manche coupée du manteau. Entre la main droite et le bord de la pèlerine, une branche en relief, avec des feuilles, semble être un motif de broderie. La main gauche, ramenée sur le ventre, sort d'une manche large et flottante. La partie inférieure de la pierre est tellement effacée qu'on n'y peut rien distinguer.

Ce n'est pas assurément le seul tombeau roumain sur lequel figure une effigie funéraire. Il y en a plusieurs exemples en Valachie, du XVIe et même des premières années du XVIIe siècle,

1. *Le Kéroutza*, Paris 1846, t. II p. 430.
2. Reprod. dans Marienescu, *Negru-Voda*, An. Ac. Rom. S. hist., t. XXXI.
3. Onciul, *Originele Principatelor Române*, p. 221.

à Argesh dans l'église du monastère, à Vierosh, à Staneshti. Mais les princes, ou les hommes de guerre, qui y sont enterrés, se sont fait représenter à cheval, la masse d'armes ou l'épée au poing. En Moldavie, comme nous le fait observer M. Iorga, on avait adopté l'habitude byzantine de broder l'effigie du mort sur l'étoffe qui recouvrait la pierre. Mais sculpter en relief, sur la dalle du tombeau, une figure couchée, « un gisant », n'est pas dans les traditions orthodoxes; il y a là encore quelque chose d'occidental.

Cette habitude, en Occident, n'était pas très ancienne. « C'est dans les dernières années du XIIe siècle, suivant toutes les vraisemblances, que l'on vit pour la première fois une statue couchée sur un tombeau[1] ». A la fin du XIVe siècle, les statues à genoux deviennent plus nombreuses. Contrairement à la Renaissance, qui recherchait le nu jusque dans les effigies tombales, le moyen âge représentait ses morts avec tout le faste et l'éclat dont ils avaient joui sur terre; c'est aussi pourquoi le costume, à cette époque, a une importance considérable. Il n'est pas trop difficile de reconnaître celui du « gisant » inconnu et d'en préciser l'époque.

Ce large manteau à pélerine qui recouvre des vêtements ajustés, c'est la « houppelande », qui apparait vers 1370. « C'est une ample robe analogue à la housse, mais ouverte par devant de haut en bas, et pourvue de très amples manches, évasées, souvent longues et tailladées[2] ». La pèlerine à franges, parfois rattachée à un chaperon, parfois indépendante, c'est le « collet » que l'on porte assez fréquemment à partir de 1340[3]. Le haut bonnet se retrouve sur une gargouille de Troyes[4]; il vient d'ailleurs d'Orient et fournit au XVe siècle « les chapeaux à la façon de Turquie[5] ». De sorte que, malgré la grossièreté de la

1. Mâle, *L'Art religieux à la fin du moyen âge en France*, p. 429.
2. Enlart, *ibid.*, p. 79.
3. *Ibid.*, p. 153.
4. Vitry et Brière, *o. c.*, pl. LXXXIX, n° 1.
5. Enlart, *ibid.*, p. 149.

sculpture et les outrages du temps, c'est bien le costume d'un grand personnage habillé à la mode d'Occident que l'on peut reconnaître sur la plus ancienne des pierres tombales roumaines. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les miniatures du commencement du xv[e] siècle qui illustrent un manuscrit du « Livre de la Chasse » de Gaston Phoebus, comte de Foix[1].

On pourrait objecter que ceci ne suffit pas pour établir l'époque. « Il ne faut pas s'étonner, dit M. Mâle, de voir d'anciens tombeaux refaits après un siècle ou deux et décorés alors de statues. Les moines, qui avaient le culte des souvenirs, ont souvent, au XIII[e] ou au XIV[e] siècle, donné aux fondateurs de leurs abbayes des tombeaux dignes d'eux[2]. » On voit des morts du XI[e] siècle représentés dans le costume que leurs descendants portaient deux cents ans plus tard. Ainsi le voulait la piété naïve du temps. Mais il n'est guère probable que ce soit le cas à Argesh. Le XIV[e] siècle y a si bien imprimé sa marque, dans l'inscription retrouvée sur le mur de l'église, dans les bijoux et l'habillement des morts, qu'il n'y a pas lieu d'assigner une autre date à la pierre de Radu Negru[3]. D'après une tradition recueillie par Tocilescu[4], sa place aurait été d'abord « près de l'ancienne entrée de l'église, là où se trouvent les sièges princiers ». C'était là que la légende voyait le tombeau du fondateur ; c'est là aussi, entre les deux colonnes de droite, que l'on a déterré le Voïvode à la riche ceinture et au pourpoint brodé. Cette pierre serait-elle la sienne? Cela ne serait pas impossible.

Signalons encore la photographie d'une terre cuite ramassée dans la cour de Saint-Nicolas, et représentant un personnage à cheval, avec un large manteau flottant. L'original se trouve à Râmnicu Vâlcea.

1. Bibl. Nat. Ms. fr. 616, reprod. des 87 miniat. avec notice de G. Couderc, Paris, s. d.
2. *O. c.*, p. 429 sq.
3. Cf. Onciul, *Bulet. Comis. Mon. Ist.*, IX, p. 63, n. 1.
4. *An. Acad. Rom.*, 2[e] série, S. Hist., t. VIII, 1887, p. 161.

Enfin, on a ramassé, plus récemment, dans les fondations mêmes de l'église, sous l'autel, une petite pièce d'argent ayant 15 mm. de diamètre et pesant 0,65 gr. Elle porte dans un cercle une belette entre deux étoiles et l'inscription ✝ MONETA REGIS P (*ro*) SCLAVONIA; au revers la croix hongroise à deux branches, cantonnée d'une étoile, d'un croissant et de deux têtes couronnées et affrontées. On y a reconnu sans peine un denier du Ban hongrois de Slavonie[1]. Les initiales R, L (Rex Ladislaus) indiquent le règne de Ladislas le Coman, roi de Hongrie de 1272 à 1290; le fait que cette monnaie a certainement été perdue pendant que l'on travaillait à la construction de l'église fait supposer à M. Moisil, directeur de la *Chronique numismatique*, que l'édifice ne saurait être antérieur à 1272, date de l'avènement du roi Ladislas[2].

IV

On a essayé d'identifier les squelettes, de mettre un nom sur chacun de ces morts anonymes. La tradition indiquait le grand tombeau de droite comme étant celui de Radu Negru, de Radu le Noir, celui auquel la légende recueillie par les plus anciennes chroniques attribuait à la fois la fondation de la ville et de la principauté. C'était l'ancêtre mythique de la dynastie, qui serait descendu des montagnes de Transylvanie à la fin du XIII[e] siècle et aurait fait surgir du néant l'Etat valaque, « la seigneurie du pays roumain ». M Onciul a démontré que ce conquérant légendaire, dont la tradition monastique avait conservé le souvenir, n'était autre que le prince Radu Basarab, qui régna vers 1380. Sa piété et de riches donations au couvent de Tismana lui avaient valu la reconnaissance des moines et de

1. Cf. Rupp, *Numi Hungariae*, I, p. 97 sq.
2. *Cronica Numismatica*, I, (Buc. 1920), p. 40-1.

leurs chroniqueurs[1]. On pourrait alors se demander si ce n'est pas lui qui occupe, dans l'église d'Argesh, la place d'honneur que lui reconnaît l'historiographie.

Ce n'est pas l'avis de M. Iorga : pour lui le voïvode inconnu ne peut être que celui sous lequel la bâtisse a été commencée, et dont le nom et la date de mort sont inscrits sur le mur de l'église : Basarab le Grand, avec lequel la principauté de Valachie entre dans l'histoire[2].

Pour bien se rendre compte de l'importance de cette date de 1352 et des modifications qu'elle apporte à la chronologie des premiers princes roumains, il faut rappeler brièvement les origines et le développement de l'état valaque et de cette dynastie des Basarab dont la fortune se confondit pendant deux siècles avec celle de leur pays[3].

Depuis que le royaume apostolique de Hongrie avait acquis le pays « au-delà des forêts », la forteresse naturelle des Carpathes transylvaines, il y avait favorisé la colonisation saxonne et flamande ; il avait été amené ainsi, par la force des choses, à élever des prétentions sur les territoires situés entre les montagnes et le Danube, où les pâtres valaques gardaient leurs troupeaux. Il y avait vu passer, au XII[e] siècle, les armées byzantines de Manuel Comnène ; plus tard le nouvel empire bulgare, fondé par des chefs d'origine valaque, y avait contrebalancé son influence. Le peuple sauvage des Comans, allié des tzars assanides, occupait ces régions et n'en sortait que pour aller piller les contrées voisines et surtout la frontière hongroise. C'est pour mettre un terme à ce pillage continuel qu'André II appela, en 1211, les chevaliers de l'Ordre Teutonique et leur concéda la « Terra Byrsae » (Burzenland), le coin Sud-Est du

1. *Originele Principatelor Române*, p. 61-5. M. Onciul avait cru reconnaître ce prince dans le personnage sans tête de la colonne de gauche, de même que le Voïvode au-dessus de la porte du narthex était pour lui Alexandre Basarab, père de Radu, mort en 1364 (*Buletinul Comis. Mon. Ist. Ibid.*).
2. V. *Rev. Istorica*, VI, Sept. 1920, p. 179.
3. V. Iorga, *Gesch. des Rum. Volkes*, Gotha, 1905, t. I, pp. 120-47, 248-80, et *Hist. des Roumains et de leur Civilisation*, Paris, 1920, pp. 52-71.

plateau transylvain, et ce qu'ils pourraient conquérir au-delà des monts. L'ordre y fit de rapides progrès; la colonisation allemande s'établit à Câmpu-Lung et en fit un centre de propagande catholique. Des châteaux-forts jalonnaient l'avance et contenaient les vaincus. Les Teutoniques auraient certainement réalisé entre le Danube et les Carpathes ce qu'ils achevèrent plus tard en Prusse Orientale, s'ils n'avaient pas éveillé l'attention et l'envie du roi de Hongrie. En deux expéditions, son fils Béla substitua l'autorité directe de la couronne à celle des chevaliers de l'Ordre. En 1233, le premier Ban hongrois s'établissait à Severin, aux Portes de Fer, menaçant la province bulgare de Vidin. Le Pape songeait à nommer un nouvel évêque pour hâter la conversion des Valaques schismatiques, soumis jusque-là aux Comans. La domination hongroise se consolidait rapidement dans ce pays « transalpin ».

Soudain l'invasion mongole se répandit sur l'Europe comme un raz de marée. Devant la formidable organisation des armées de Souboutaï, les contingents féodaux de Pologne et de Hongrie se dispersèrent, « comme les feuilles d'automne ». Pendant deux ans, les préfets et les commandants d'étapes mongols firent peser sur le pays conquis tout le poids des réquisitions brutales et de la tracasserie administrative. Le royaume de Saint-Étienne semblait avoir sombré dans la tourmente.

Il devait pourtant se relever assez vite. Cinq ans après la retraite des cavaliers tatares, le roi Béla IV appelait, en 1247, les chevaliers de Saint-Jean pour assurer la défense de ses frontières. Il leur concédait, en y réservant ses droits, « la terre de Severin et toute la Comanie depuis l'Olt et les montagnes ultransylvaines ». Mais ils devaient laisser les Valaques en possession de la seigneurie de Litovoi (ou Lytuon), et, sur la rive gauche de l'Olt, respecter les limites « de la terre de Seneșlav, voïvode des Valaques ». Les Hospitaliers ne semblent pas avoir persévéré longtemps dans cette entreprise. Il n'en reste pas moins vrai que nous avons là la première mention d'États roumains *organisés* dans ces régions. On a pu retrouver

dès le XIe siècle, du côté de la Dobrogea, des traces assez vagues de petites seigneuries ; mais c'est bien dans ce diplôme que l'on précise pour la première fois des limites et une situation internationale.

Le voïvodat d'Olténie se montra d'abord plus entreprenant. Profitant des troubles de Hongrie, il s'empara de territoires de la Couronne et refusa de reconnaître la suzeraineté magyare. Mais le voïvode fut tué dans un combat vers 1279, et son frère Barbat, fait prisonnier, dut payer une forte rançon et prêter hommage.

Qu'advint-il pendant ce temps de l'autre principauté, celle de Seneslav, sur la rive gauche de l'Olt ? Comment cet État put-il vivre, se développer et tirer profit des guerres entre Hongrois et Bulgares et de la révolte des Comans ? Il y a là un effort tenace et persévérant d'un demi-siècle, dont aucun document précis n'a conservé la trace. Il est pourtant certain que les princes qui résidaient dans cette région — peut-être même à Argesh — étendirent peu à peu leur autorité sur l'Olténie, sur la colonie allemande de Câmpu-Lung, à l'Est, sur les plaines danubiennes, à l'Ouest, jusqu'à Severin. Profitant des terribles guerres civiles qui divisèrent la Hongrie, après l'extinction de la race d'Arpad, et qui opposèrent pendant de longues années Othon de Bavière à Charles-Robert d'Anjou, la nouvelle principauté se détacha de tout lien de vassalité. Et c'est ainsi qu'en 1330 le nouvel état valaque, la « Seigneurie de toute la Terre Roumaine », entre toute armée dans l'histoire, au fracas des batailles.

Un contingent valaque, qui combattait dans l'armée du tzar bulgare Michel contre les Serbes, fut entraîné dans la défaite de Velbužd. Ces troupes, le voïvode Basarab, fils d'Ivanko ou Tychomir, les avait envoyées comme allié, et aussi comme parent : sa fille avait épousé le neveu du souverain bulgare. C'était en même temps prendre une part active à la politique balkanique. Il n'eut pas le temps de méditer longtemps sur les causes de cet échec ; un danger beaucoup plus grave menaçait la Valachie.

Ayant réussi, après de longues luttes, à rétablir partout son autorité contestée, Charles-Robert de Hongrie s'avançait vers le Sud à la tête d'une grande armée. Il s'empara rapidement de Severin et envahit le pays de Basarab. Celui-ci lui fit dire par des envoyés qu'il était prêt à céder Severin, à payer un fort tribut et même à faire élever son fils, comme otage, à la cour hongroise; mais qu'il y aurait danger si le Roi s'aventurait plus loin. L'Angevin orgueilleux et hautain répondit « qu'il le tirerait par la barbe de son repaire ». Bientôt les colonnes d'invasion, égarées dans le dédale des vallées étroites et boisées, ne surent plus comment s'en aller. Une trêve fut conclue que le « perfide schismatique » s'empressa de rompre : l'armée royale, surprise dans un défilé, y subit un horrible désastre. « Et ils étaient comme des poissons pris dans les rêts. » C'est à grand'peine que le Roi put s'échapper, grâce au dévouement de quelques fidèles. Il ne devait plus essayer de soumettre les Valaques[1].

Il est donc assez curieux de constater que lorsque son successeur, le roi Louis, vint en Transylvanie dans l'été de 1343[2], il y reçut l'hommage « d'un certain Prince ou Baron très puissant, Alexandre Voïvode Transalpin, qui s'était révolté au temps du roi Charles son père[3] ». C'est probablement le même qui figure sous le nom d'Alexandre « Bassarati » dans une lettre de 1345 du pape Clément VI au Roi de Hongrie, dans laquelle on énumère un certain nombre de seigneurs « Olahi Romani », Valaques Romains, favorables à la propagande catholique[4]. Mais, chose remarquable, il n'est désigné dans ce document que comme un « nobilis vir », noble homme, dont le seul privilège est d'être placé en tête de la liste. Ce qui faisait

1. Chron. de Thurocz, Schwandtner, *Scriptores Rerum Hungaricarum*, Vienne 1746, t. I, pp. 165-5.
2. Huber, *König Ludwig I von Ungarn u. die ungarischen Vasallenländer*, Archiv. für oesterr. Geschichte, LXVI (1885), pp. 7-10.
3. *Chron.* de Jean de Kükullö, Schwandtner, *o. c.*, p. 174.
4. Hurmuzaki, *Doc.* I, 1 n° DLI, pp. 697-8, facsim. 152-3.

supposer à Huber[1] que c'était le fils du vainqueur de 1330.

On a retrouvé, en effet, à Campu-Lung la pierre tombale de « Nicolas Alexandre Voïvode, fils du Grand Voïvode Basarab, mort le 16 novembre 1364 ». On pouvait donc supposer que son père était mort avant la réconciliation avec le roi de Hongrie.

Mais cette hypothèse ne peut plus se soutenir devant l'affirmation nette et précise du graffite de Curtea d'Argesh, qui prolonge de dix ans, jusqu'en 1352, le règne du « Grand Basarab ». M. Onciul avait donc raison de supposer qu'Alexandre n'avait qu'un rôle de subordonné, et qu'il avait tout au plus été associé au trône du vivant de son père. Cette mesure était très fréquente au moyen âge : chez les Capétiens ce fut une tradition jusqu'à Philippe-Auguste. Elle était d'autant plus explicable dans ces pays où la succession au trône était encore mal assurée, que nous voyons en 1359 le roi Louis récompenser des nobles qui s'étaient enfuis de Valachie pour ne pas suivre le Voïvode dans sa rébellion. Cette présence de feudataires turbulents sur leur frontière pourrait avoir été une des causes qui décidèrent le vieux Basarab et son fils à se réconcilier avec leur suzerain (Huber, *ibid.*, p. 9). Peut-être l'expansion rapide de l'empire serbe d'Etienne Douchan y fut-elle aussi pour quelque chose.

Le nouveau prince se montra d'abord très favorable à l'influence occidentale. Sa seconde femme, Claire de Doboka, issue d'une grande famille transylvaine, était catholique, et devait mériter plus tard les éloges du Pape pour son zèle de propagande. Ses filles firent de très beaux mariages : l'une épousa Strashimir, l'empereur bulgare de Vidin, une autre, Ancha, devint reine de Serbie. Une troisième fut mariée en 1356 à Ladislas, duc d'Oppeln en Silésie ; on a retrouvé récemment sa tombe dans l'église Sainte-Elisabeth d'Oradea (Grosswardein)[2]. Par les mariages comme par les guerres, la

1. *Ibid.*, p. 8.
2. Iorga, *Rev. Ist.*, ibid.

Valachie devenait le trait d'union entre l'Orient balkanique et l'Occident latin.

Les bons rapports avec la Hongrie se gâtèrent à la fin du règne : le 5 janvier 1365, le roi Louis ordonne un rassemblement de troupes et parle avec indignation du Voïvode défunt qui aurait cessé de reconnaître sa suzeraineté; son fils Ladislas ou Vlayko, bien plus coupable encore, avait offensé la Majesté royale en se proclamant lui-même prince de Valachie. Cette insolence devait être sévèrement châtiée.

Quelques années auparavant, un autre rebelle, Bogdan de Maramuresh, s'était taillé une principauté dans le Nord, et avait réussi à se maintenir entre les vallées de la Moldova et du Sereth, malgré les efforts des gens du Roi. Ainsi, en plein territoire de colonisation magyare et allemande au-delà des Carpathes, surgissait un nouvel état roumain, la Moldavie, qui devait peu à peu s'étendre vers le Dniestr et la Mer Noire et ouvrir au commerce oriental de nouvelles voies de communication. L'expédition contre Vlayko de Valachie visait peut-être aussi cette région.

Les événements de Bulgarie vinrent fort à propos modifier la situation. La mort du tzar Alexandre laissait le pays divisé entre Strashimir de Vidin et Shishman de Tirnovo. Les rois de Hongrie avaient de tout temps désiré la conquête de Vidin qui leur assurait la domination du Danube; Louis d'Anjou reprit ces projets à son compte. Il voyait grand : la prise de la forteresse devait être le commencement de la grande campagne contre les Turcs. Un souffle de croisade agitait l'Europe : le Pape prêchait, Pierre de Lusignan attaquait l'Égypte et débarquait à Alexandrie. Le Roi de France proposait généreusement d'envoyer contre les Infidèles les grandes compagnies de routiers que la paix avec l'Angleterre rendait disponibles; c'était le meilleur moyen de débarrasser son pays de ces brigands. Arnoul d'Audrehem alla conférer à ce sujet avec le Roi de Hongrie; le plan reçut même un commencement d'exécution, mais échoua devant la résistance de Strasbourg

et de Bâle qui ne voulaient pas permettre le passage des mercenaires[1]. Cela se réduisit finalement à l'équipée d'Amédée de Savoie et à la prise de Vidin, avec l'aide de Vlayko de Valachie, qui était rentré en grâce. La nouvelle conquête fut érigée en Banat hongrois de Bulgarie; le Voïvode valaque, déjà pourvu du Banat de Severin, reçut encore en fief le duché de Fagarash, ce qui devait le rattacher davantage à la Couronne. Trois ans plus tard, en bon vassal, il aidait son suzerain à repousser la contre-attaque de Shishman, qui se rapprochait de plus en plus des Turcs. Ce fut pour la politique orientale de Louis d'Anjou l'apogée : en même temps que l'expansion militaire et diplomatique, la propagande religieuse des Franciscains faisait de rapides progrès. En Bosnie ils convertissaient un grand nombre de Pauliciens; en Valachie un évêque catholique (« episcopus Severini nec non partium transalpinarum ») venait s'installer à Argesh; une chapelle latine, dont la fondation est attribuée à la princesse Claire, s'élevait sur une hauteur en face de Saint-Nicolas, ayant d'ailleurs le même patron que l'église orthodoxe. Le métropolite grec, pour lequel Alexandre Basarab avait obtenu en 1359 la confirmation du Patriarche de Constantinople, trouvait là une dangereuse concurrence.

Ce fut encore le voïvode Vlayko qui rompit ces bonnes relations, en s'emparant de Vidin. C'était une déclaration de guerre; dans l'été de 1369 deux armées hongroises s'ébranlaient contre la Valachie. La première, conduite par le Roi, réussit à s'emparer de Severin; la seconde, aux ordres de Nicolas Voïvode de Transylvanie et formée surtout des contingents de cette contrée, s'aventura au-delà des montagnes et réussit d'abord à forcer le passage de la Ialomitza. Mais, entourée par les Valaques revenus en force, elle fut surprise et taillée en pièces : le Voïvode royal et son lieutenant étaient parmi les morts. Ce nouveau désastre décida du sort de la

1. V. Delachenal, *Hist. de Charles V*. Paris 1916, t. III, p. 221-24, 229-33, et Jorga, *Philippe de Mézières*, Paris, 1896, pp. 267-71.

guerre. Vidin fut rendu à Strashimir, beau-frère de Vlayko, qui en avait été dépossédé quelques années auparavant. Quant au prince de Valachie, dès le 25 novembre de la même année, il pouvait de nouveau signer ses actes : « par la grâce de Dieu et du Roi de Hongrie Voïvode Transalpin, ban de Severin et aussi Duc de Fagarash[1] ». En somme, en échange d'un hommage qui tendait de plus en plus à devenir une pure forme, le roi abandonnait Vidin et Severin, les deux clefs du Danube ; il reculait pour ne plus revenir.

En effet, en 1370, la mort de Casimir de Pologne lui laissait la couronne de ce pays, charge plus grande encore que l'honneur. Toute son activité allait désormais se tourner de ce côté ; l'offensive magyare vers le Sud-Est était enrayée.

La propagande catholique continua encore quelque temps à enregistrer des succès. Pour marquer sa réconciliation avec Louis de Hongrie, Vlayko avait reçu à Argesh l'évêque latin Grégoire, suffragant de celui de Transylvanie. Par une lettre du 8 avril 1370, le pape Urbain V l'invitait à se convertir lui-même et à suivre le bon exemple de sa belle-mère, la princesse Claire. La même année, le voïvode Latzko de Moldavie avait aussi demandé la création d'un évêché de Sereth. Mais des circonstances inconnues amenaient bientôt sur le trône de ce pays le Lithuanien Jurii Koriatowicz. En Valachie le moine Nicodème, venu de Serbie, fondait le monastère de Voditza, premier de toute une série de couvents qui devaient être autant de citadelles de l'orthodoxie gréco-slave. D'ailleurs, à partir de 1378, le Grand Schisme, qui devait diviser pour un demi-siècle l'église d'Occident, opposait Clément VII à Urbain VI. Même dans ces contrées éloignées, cette terrible querelle dut avoir sa répercussion. Le fait est qu'à partir de ce moment le catholicisme décline dans les régions carpathiques et danubiennes.

Le roi de Hongrie, occupé ailleurs, se tenait sur la défensive : il fortifiait le château de Törzburg, au sud de Brashov,

1. *Apud* Huber, p. 32.

en y amenant des brigands « hommes d'armes à pied et arbalétriers anglais[1] ». C'étaient peut-être des débris des grandes compagnies de la guerre de France : peut-être aussi étaient-ils venus par l'Italie avec les bandes de Hawkwood. Le Valaque négociait avec les Turcs, devenus très puissants depuis qu'ils avaient écrasé sur la Maritza, en 1371, les Serbes du roi Vlkashin. Ceci lui attira une dernière fois le courroux de Louis le Grand ; le roi nomma en 1376 un ban hongrois de Severin. S'il y eut expédition, le résultat en fut nul ; car la Hongrie n'y gagna rien. En 1378, Twartko le Ban de Bosnie se proclamait Roi indépendant « de Serbie, Bosnie et Primorje ». C'était le recul de la domination hongroise en Orient ; elle ne devait y reprendre pied que sous l'empereur Sigismond, près de vingt ans plus tard.

On ne sait pas exactement quand Vlayko mourut. Dès 1377, un document hongrois[2] mentionne un frère de Vladislas, Radu. Celui-ci semble lui avoir succédé. Marié à une princesse au nom grec, Kallinikia, il fut un prince très orthodoxe et sut faire de grandes donations aux couvents de Nicodème. La Hongrie, après la mort de Louis le Grand en 1382, était retombée dans l'anarchie et la guerre civile ; elle ne devait rétablir son autorité éphémère sur le pays roumain qu'en 1394-5, au temps de Sigismond de Luxembourg et du Voïvode Mircea. Alors que les princes moldaves gravitaient vers la Pologne des Jagellons, l'état valaque put ainsi, pendant quelques années, mener une existence quasi-indépendante, et attendre de pied ferme l'invasion turque qui montait rapidement vers le Danube.

On peut donc limiter, de 1340 environ à 1375, la période de grande pénétration hongroise et catholique en Valachie au XIVe siècle. Cette influence occidentale, que l'on ne faisait qu'entrevoir dans le récit des événements politiques et les formules des documents, était une réalité vivante : les fouilles de

1. *Chron.* de Jean de Küküllö, Schwandtner, *ibid.*, p. 193.
2. Karacsony, *Szazadok*, 1910, *apud* Iorga, *Rev. Ist.*, ibid.

Curtea de Argesh en sont la meilleure preuve. L'État roumain avait pu emprunter à l'Orient byzantin — soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Empire bulgare — les titres des grands dignitaires, les formules de chancellerie, les premiers éléments d'organisation ecclésiastique, législative et financière. Il n'en est pas moins vrai que, dans les 2e et 3e quarts du XIVe siècle, ces souverains orthodoxes encourageaient la propagande catholique et s'adaptaient aux mœurs occidentales. Leur cour, bien plus fastueuse qu'on ne pouvait le supposer, s'habillait à la mode de Hongrie et arborait les fleurs de lys françaises que les suzerains angevins avaient apportées dans leurs nouveaux domaines. La richesse des costumes et l'éclat des bijoux semblent révéler plus clairement l'existence d'une classe noble, vivant de la grande vie internationale de la féodalité européenne; jusqu'ici on la distinguait mal dans quelques textes confus. Au-dessus des paysans vêtus de peaux de moutons, profondément enracinés dans leurs traditions séculaires, la civilisation d'Occident avait créé cette superstructure brillante et un peu artificielle. Comme dans les principautés franques de Morée et du Levant, les éléments latins se mêlaient aux formes byzantines.

Les fouilles continuent et finiront bien par nous révéler le secret que les morts ont si soigneusement caché dans l'anonymat de leurs tombes. Mais on peut dès à présent considérer l'église de Saint-Nicolas comme un tableau synthétique de l'évolution de l'État roumain. Il y a là dans ce rapprochement de bagues aux prières latines, d'inscriptions slavonnes et de peintures grecques, un symbole des influences diverses qui ont déterminé la vie politique et culturelle de ce peuple. Né sur les grands chemins des invasions, au croisement des routes de l'orthodoxie et du catholicisme, aux confins des civilisations latines et gréco-slaves, il a su maintenir, sous les couches de peinture étrangère, l'instinct de sa race et de sa langue, l'architecture robuste de sa vie nationale.

G. I. BRATIANU.

LE THIASE D'OMBOS

L'ex-prince impérial Joachim de Prusse avait acquis en 1913 à Assouan un certain nombre d'*ostraca* inscrits en grec ou en égyptien et en avait fait don à l'Université de Strasbourg. Ceux d'entre eux qui se rapportent à un même sujet ont été publiés en 1914 par Fr. Preisigke et W. Spiegelberg dans le 19e cahier de la collection de la *Wissenschaftliche Gesellschaft* de Strasbourg sous le titre : *Die Prinz-Joachim Ostraka. Griechische und demotische Beisetzungsurkunden für Ibis- und Falkenmumien aus Ombos*[1].

C'est sur les 22 documents en langue grecque que je vais présenter quelques observations. Les 7 en langue égyptienne et écriture démotique, bien que se rapportant aussi aux enterrements d'ibis et de faucons, ont une teneur un peu différente et ne peuvent guère servir à établir une comparaison dans le détail.

Le texte des pièces grecques, très succinct, se compose de trois parties : 1° une date, qui varie de 79 à 53 avant Jésus-Christ, si l'on adopte les conclusions de Preisigke à ce sujet ; 2° l'énumération des principales personnalités, membres du thiase local, qui ont participé à l'enterrement et aux autres soins rendus aux ibis et faucons sacrés ; 3° le nombre des animaux inhumés durant une période donnée qui semble être, *en moyenne*, d'une année.

1. J'ai eu connaissance du titre de l'ouvrage par la bibliographie du *Journal of Egyptian Archaeology*, t. II (1915) et de son contenu par une épreuve du compte-rendu de J. Lesquier dans la *Revue égyptologique*, nouvelle série, t. I (1919-1920), p. 275. J'ai appris seulement depuis que, paru dans les premiers mois de 1914, le livre était accessible en France pendant la guerre.

L'ordre de ces trois éléments n'est pas invariable, et certaines pièces ne présentent qu'un ou deux d'entre eux.

Dans l'interprétation que l'éditeur a donnée de ces textes, deux choses m'ont frappé et même un peu choqué.

1° Les corrections apportées aux textes sont nombreuses. Certes, il ne saurait être question de purisme et les scribes paraissent en fort mauvaise intelligence avec les déclinaisons. L'orthographe est d'une variété admirable. Néanmoins il est certaines erreurs dont la répétition, à plusieurs années de distance, que ce soit ou non sous le calame du même individu, ne saurait s'expliquer ni par une connaissance insuffisante de la langue grecque, ni par l'inattention de l'écrivain.

2° Dans ce thiase, dont une des raisons d'être est d'assurer l'entretien et la sépulture des ibis et faucons sacrés, il n'y aurait pas du tout de prêtres (*Abschnitt* 16). Bien mieux, M. Preisigke semble mettre quelque acharnement systématique à enlever tout caractère sacerdotal à des titres comme προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ (*Abschnitt* 14) et ἐπιστάτης τοῦ ἱεροῦ (*Abschnitt* 15).

En vue d'éliminer, si possible, ces deux difficultés, choisissons un type simple, par exemple le n° 15.

Ἔτους κβ, Φαμενὼθ ζ. Ταφῆς ἰβίων καὶ ἱεράκων, ἐπὶ Ἑρμίου, ⟨καὶ⟩ Περθώτου, καὶ Καλλίου τοῦ Μενάνδρου, ⟨καὶ Καλλίου⟩ Πουερενπβῆκις, Πελαίου τοῦ στρατηγοῦ ἐπεκαθέσταται ἱερὰ ζῶα, ἀριθμῶν ϙ/ϙ.

Les corrections de l'éditeur se réduisent à deux; mais un coup d'œil sur l'ensemble des documents laisse apercevoir que c'est généralement aux environs des mots Περθώτου, Πουερνπβῆκις ou de leurs variantes, que les prétendues irrégularités se produisent. Ainsi, aux n°s 3, 4, 5, 16, comme au n° 15, il faut substituer ⟨Καλλίου⟩ devant Περενβῆκις. Une forte dose de bonne volonté est nécessaire pour accepter que l'écrivain ait omis à cinq reprises, non pas un patronymique, ce qui s'expliquerait, mais le nom même de l'individu en cause.

De même, au n° 2, on corrige δι' Ἑρμίου τοῦ Καλλίου, Περθώτης καὶ ἐπὶ τῶν προσόδων en δι' Ἑρμίου τοῦ Καλλίου καὶ Περθώτου τῶν ἐπὶ

τῶν προσόδων. Au n° 3, Ἑρμίου τοῖν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ Πορθώ(του) devient Ἑρμίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων. Au n° 13, Ἑρμίου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ οἰκονόμου, καὶ Πορθώτης se change en Ἑρμίου τοῦ Καλλίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ οἰκονόμων[1]. Au n° 18, métamorphose de ἐφ' Ἑρμίου Καλλίου ἐπὶ τῶν προσόδ(ω)ν καὶ βασιλικῶν γραμματέων καὶ χ̣ι̣ρισμ̣οῦ, καὶ Πορθώτην en ἐφ' Ἑρμίου Καλλίου καὶ Πορθώτου τῶν ἐπὶ τῶν προσόδων καὶ βασιλικῶν γραμματέων καὶ ἐπὶ τοῦ χειρισμοῦ.

Je laisse de côté d'autres cas moins nets. Mais ces déplacements réitérés ne comportent-ils pas quelque arbitraire? On est un peu déconcerté quand Preisigke déclare avec sérénité (p. 45) que la correction jugée nécessaire dans un cas est valable pour les autres passages similaires[2].

Il est pourtant un moyen d'arracher aux textes leur signification sans employer la torture. Il consiste à voir dans Πορθώτης et Πορενβῆκις, au lieu de noms propres, des titres; ceux des prêtres attachés respectivement aux deux espèces animales. Aussi bien entre-t-il dans leur composition les éléments Thot et ἀнσ, « le faucon ». Nous les rendrons, en attendant mieux, par « prêtre de Thot » et « prêtre du faucon ».

Si cette solution ne se présente pas d'emblée et n'a pas jailli du choc des idées de l'helléniste et de l'égyptologue, jadis de Strasbourg, du moins, quand il s'agit de passer à la vérification, ne manque-t-on point d'éléments. Car, pour deux inconnues, nous disposons d'un système d'une dizaine d'équations. C'est ainsi que le n° 5, par exemple, énumère, sans aucune adjonction parasite, les noms et les titres variés de trois personnages :

1. Les mots que précèdent ce passage : καὶ Πόρτης τοῦ ont été rectifiés de la main de P. Jouguet, dans l'exemplaire qu'il m'a prêté, en καὶ στρατηγοῦ. L'amélioration, justifiée par la photographie, est notable.

2. La correction au n° 4 de ἑκατοστῶς en ἑξακοσίας me laisse rêveur, étant donné que le nombre est écrit correctement quelques lignes plus haut, et de la même main. D'ailleurs, comme les deux dates sont identiques, quelque barbarisme adverbial satisferait davantage le bon sens. Il y a aussi la solution partielle σκε = 225, à laquelle M. Haussoullier me fait penser. En combinant nos deux idées, j'arrive à : σκ ἑξαγίως?? « 220, sans honneurs divins »??.

1° ἐπὶ Πελαίου συγγενοῦ καὶ στρατηγοῦ καὶ νομ(άρχου) τοῦ Ὀμβίτου.
2° ἐφ' Ἑρμίου τοῦ Καλλίου οἰκονόμου καὶ πορθώτου.
3° Καλλίου τοῦ Ἑρμίου τοπογραμματέως καὶ πορενβῆκις.

On remarquera qu'avec cet arrangement le titre de πορθώτης se trouve accolé au nom du même personnage dans les nos 2, 3, 5, 8, 18, et celui de πορενβῆκις à celui d'un autre dans les nos 3, 4, 5, pour ne citer que les cas où il y a d'emblée certitude. Mais la meilleure preuve de ma thèse est peut-être fournie par le n° 22. Il se tient modestement à la dernière place, que lui a value son contenu d'apparence insignifiante : Πετεαρσενοῦφις Πετεαρσήριος πορθώτης. Nom au nominatif, patronymique au génitif, titre au nominatif, voilà l'un de nos scribes raccommodé avec la grammaire. Il y aurait quelque cruauté à imaginer l'oubli d'un second patronymique. Οὐδὲν ἄγαν.

*
* *

L'hypothèse hasardée, sans grand risque, en partant du grec seul, demeurerait néanmoins en l'air si l'égyptologie refusait son concours. Il n'en est rien, bien au contraire.

Si la langue égyptienne a, dès les premiers temps de l'occupation macédonienne, fait d'assez larges emprunts au grec, en retour la langue des conquérants s'est enrichie de quelques termes spéciaux. Le plus intéressant à mentionner ici est φεννῆσις où Revillout a reconnu le titre égyptien « prophète d'Isis ». Preisigke le cite incidemment (p. 59), sans en tirer un rapprochement qui eût été fécond[1].

Les deux emprunts analogues proposés se présentent sous des formes variées, dont quelques-unes abrégées. Le second notamment n'a pas deux fois la même orthographe :

1. D'après Spiegelberg (*A. Z.*, LIV, p. 116, n. 2), il y a un article consacré à φεννῆσις dans Preisigke, *Fachwörter des öffentlichen Verwaltungsdienstes Agyptens der ptolomäisch-römischen Zeit*, ouvrage paru en 1915 à Göttingen et qui m'est actuellement inaccessible.

πορθώτης, πόρθω, πορθώτου, πορθώτη, πορθώτην, πορθωίτης.

πορενβῆκ, πορεμβαίκι, πορεμβῆκος, πορενβῆκις, πορεβήκει, πουερνπβῆκις, πουερπεβήκι, πορεμβήκι.

Les Grecs, selon leur habitude et pour les besoins de leur syntaxe, ont ajouté une terminaison susceptible de se décliner tant bien que mal, ici plutôt mal que bien. A part le dernier exemple qui est au nominatif, tous les spécimens cités sont au génitif, du moins en principe.

Parmi ces graphies, il en est deux qui fournissent immédiatement l'étymologie : πουερνπβῆκις et πουερπεβήκι, soit ποτηρ (м)пâнσ, littéralement « le grand du faucon ». Ce mot οτηρ, qu'ici je rendrai par « supérieur » pour lui conserver son allure religieuse, entre, on le sait depuis longtemps, comme premier élément dans un certain nombre de titres sacerdotaux anciens, notamment dans plusieurs de ceux des grands prêtres ou grandes prêtresses des nomes. Ils viennent précisément de faire l'objet d'un article de M. Sethe[1]. Mais aucun de ces titres n'est exactement comparable aux nôtres, en ce que la deuxième partie n'en est pas un nom de divinité. « Supérieur des astronomes » (Héliopolis); « supérieur des médecins » (Bubaste); « supérieur des maîtres-ouvriers » (Memphis), « supérieur des cinq » (Hermopolis); « supérieure des musiciennes » (Héliopolis), et, hors série, « supérieur des dix de la Haute-Égypte »; « supérieure des pallacides d'Amon »[2]. J'y ajouterai, provenant de la liste des grands-prêtres, la « supérieure » (Sais) et les « deux supérieures » (Pithom), vocables qui permettent de saisir le procès sémantique. Si l'interprétation de *wr* proposée par Sethe, *primus inter pares*, est correcte, on trouve ce sens déjà affaibli dans les titres où le mot apparaît isolément. Rien de plus naturel ensuite que de distinguer le « supérieur » ou la « supérieure » de tel ou tel dieu en faisant suivre le nom divin au génitif.

1. *Ä. Z.*, LV, p. 65 sqq.
2. Cf. encore le « supérieur du sceau de l'offrande divine » dans la stèle publiée par M. Burchardt et G. Röder (*ibid*, p. 54).

Des titres de cette forme existent-ils réellement en égyptien? Peut-être en découvrirait-on sur quelque monument publié où ils auraient été mal interprétés, ou bien auraient passé inaperçus. Quoiqu'il en soit, j'en puis fournir des exemples tirés des papyrus démotiques trouvés au Fayoum par Pierre Jouguet et dont l'édition, qu'il a bien voulu me confier, est en cours d'impression. L'un d'entre eux, le n° 29, contient les statuts, pour l'année 223 av. J.-C., d'une association religieuse ayant pour patron, non pas Souchos, comme dans les documents similaires postérieurs du Musée du Caire, mais Horus Béhoudti, cette forme d'Horus que l'on savait déjà n'être pas localisée uniquement à Apollinopolis Magna (Edfou)[1]. On y voit figurer *p wr bk* dans les clauses relatives aux processions et aux enterrements d'animaux sacrés, ainsi qu'aux offenses commises contre ou par le personnage ainsi dénommé, sensiblement comme au Caire et à Berlin, où toutefois le titre du prêtre est différent. A côté de *p wr bk*, il est parlé de *p sp wr n p 'y*, ou de *wr n p 'y*, soit du « reste des supérieurs faisant partie de la confrérie » ou d' « un supérieur faisant partie de la confrérie. »

L'autre papyrus, le n° 31, est une liste de prêtresses désignées par leur nom et leur qualité, auxquels est accolée l'indication d'une somme d'argent représentant soit leurs émoluments, soit leur cotisation, probablement pour un mois. D'après l'écriture et les grandes marges, on peut situer cette pièce entre Alexandre et Ptolémée Soter inclus. Elle débute par cette mention générale : « les supérieures », puis énumère la supérieure de Bast, la supérieure d'Harmachis, la supérieure d'Amon, et, ce qui nous intéresse encore davantage, la supérieure de Thot et la supérieure du faucon, tout cela mêlé à d'autres titres qui s'ajoutent à ceux que nous connaissions déjà, de prêtresses affectées au service de dieux mâles[2].

1. Cf. mon compte-rendu du tome XVII des *Annales du Service des Antiquités de l'Egypte*, dans la *Revue Egyptologique*, nouvelle série, I, p. 263.

2. Cf. ἱέρεια, προφῆτις, χοαχύτιδες, *ap.* Otto, *Priester und Tempel*, I, p. 92 sq. et 103. Il y a aussi ἡ μελεδωνὸς τῶν θηρίων (Hérodote, II, 65).

Cet usage assez courant des appellations *p wr*, *t wr*[1], appliquées à des prêtres ou prêtresses, explique le déterminatif divin qui a fini par se glisser à la suite de l'adjectif, quel que soit son emploi[2].

Le côté phonétique de la question ne comporte pas de difficulté sérieuse. Comme dernier élément de nom propre, *wr* est rendu par -οηρ-[3] dans Ἀρσῆρις, Ὀσοροῆρις, Ψενποῆρις, Σενποῆρις, etc., c'est-à-dire sous la forme pleine accentuée ⲟⲩⲏⲣ. Aux autres places, au contraire, c'est bien -ορ- la forme correcte, ainsi qu'il appert des noms propres Πορεγέβθις et Πόρτις[4], ce dernier n'étant autre chose que le titre du grand prêtre d'Hermopolis dont il a été parlé plus haut, devenu un nom d'homme. Quant à πουερ-, un léger doute subsiste. Le génitif en *n* employé dans πουερνπβῆκις justifierait dans une certaine mesure l'emploi de l'état absolu ⲟⲩⲏⲣ et l'on pourrait citer en témoignage le copte de transition ⲉⲥⲟⲩⲉⲣⲉ, en face de Ἐσουῆρις. Mais πουερπεβῆκι, comparé au vieux copte ⲡⲟⲩⲉⲣⲧⲉⲓⲟⲩ, ⲡⲟⲩⲣⲧⲓⲩ, autorise aussi l'hypothèse de l'état construit. En tout cas, -ορ- est la forme décolorée de ⲟⲩⲏⲣ, par suite du report de l'accent sur le mot suivant, selon la règle bien connue[5].

La présence de l'article ne comporte pas de justification, puisqu'on le retrouve dans πόρτις, πλεσώνης, φεννῆσις. On observera cependant que dès le néo-égyptien un titre de fonction est régulièrement précédé de son article quand il est placé après le nom propre.

On se demandera peut-être pourquoi l'un des titres est composé avec le nom du dieu et l'autre avec celui de l'animal sacré. Faut-il en voir la raison dans le fait que l'ibis était

1. Le *t* du féminin, qui ne se prononçait plus, reste ici, en outre, inexprimé dans l'écriture, contrairement à l'usage démotique.

2. Cf. Griffith, *Demotic papyrus Rylands*, III, p. 342.

3. Cf. notamment G. Maspero, *Recueil de Travaux*, XXV, p. 28 sqq.

4. Cf. Griffith et Thompson, *Magical demotic papyrus*, I, p. 30 sq. ; Griffith, *Demotic papyrus Rylands*, III, p. 283.

5. Mais non entièrement généralisée dans les noms propres ou simplement composés, ni à cette époque ni même plus tard. Cf. Spiegelberg, *Demotische Studien*, I, p. 8 sqq.

consacré à Thot seul, tandis que le faucon et les espèces similaires répondaient à plusieurs formes d'Horus? L'identité entre le dieu et l'animal n'étant pas absolue, on aurait eu, par exemple, le supérieur d'Haroëris à Ombos et le supérieur d'Horus Béhoudti à Edfou et au Fayoum. L'explication peut naturellement être tout autre. Thot est aussi le dieu cynocéphale.

Le πορθώτης ne figure pas dans le n° 17, mais cet ostracon mentionne un προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ. On pourrait être tenté de voir dans cette appellation la traduction du mot composé simplement transcrit dans πορθώτης. Mais ce προστάτης est un nommé Καλλίας Ἑρμίου, tandis que dans les nos 16 et 18, qui encadrent chronologiquement le n° 17, c'est Ἑρμίας Καλλίου qui est πορθώτης. Or ce personnage existe dans 17, sans titre sacerdotal. En outre, empêchement beaucoup plus grave, dans le titre bien connu προστάτης Ἴσιδος, l'équivalent démotique est *rd* et non pas *wr*. Il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à une supposition au premier abord séduisante.

***

Replaçons à présent nos deux titres dans leur cadre et tentons de rectifier quelques-unes des conclusions de Preisigke, que sa méprise initiale a entachées d'erreur. Pour ne pas s'avancer à découvert, il faut tenir compte de deux faits : d'abord l'homonymie, cette plaie dont souffrent les historiens de l'époque hellénistique et d'ailleurs aussi les égyptologues; ensuite quelque incertitude touchant la chronologie des textes qui n'est pas établie de façon absolue, bien que je ne vois rien de sérieux à reprendre, sur ce point, aux déductions de Preisigke. Ces motifs imposent une certaine réserve.

Dressons un tableau où nous ferons entrer les noms des personnages qui ont été supérieurs de Thot ou du faucon, avec tous leurs titres. Afin de nous prémunir contre l'homonymie et de ne rien préjuger, nous désignerons par les lettres :

A Hermias, fils de Kallias.
B Hermias.
C Hermias, fils d'Hermias.
D Kallias, fils d'Hermias.
E Kallias.
F Kallias, fils de Ménandre.

	79	78	77	75	74	74	73	72	72	68	68	68	65	65	59	58	54	53
πορθώτης........	»	A	B	A	A	»	»	A	»	»	»	»	B	»	B	B	»	A
οἰκονόμος.............	B	»	»	»	A	C	B	A	»	»	»	»	B	»	»	»	»	»
ἐπὶ τῶν προσόδων......	»	A	B	A	»	»	»	»	»	A	»	»	B	»	»	»	A	A
ἐπὶ τῆς βασιλικῆς γραμματείας............	»	A	»	A	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	A
ἐπὶ τοῦ χειρισμοῦ......	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	A
πορεμβῆχις........ ...	»	E	D	D	D	»	»	E	»	»	»	»	»	»	F	F	E	»
ἀρχιθιασίτης......... .	»	D	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
τοπογραμματεύς... ...	»	»	»	D	D	»	E	»	»	»	»	»	D	»	»	»	»	»
κωμογραμματεύς.......	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	D	»	»	»	»	D
προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	D	»
Sans titre.............	»	»	»	D	»	»	»	»	»	»	»	D	B	D	»	»	»	»

Ce résumé synoptique permet tout d'abord de constater qu'à moins d'imaginer une périodicité s'étendant aux fonctions de nature diverse, on ne doit voir dans A et B qu'une seule et même personne. Il est cependant possible que B, économe en 79, et mentionné sans titre en 65, soit identique à C. En tout cas, un nommé Hermias, fils de Kallias, a revêtu, de 78 à 53, simultanément, les fonctions de οἰκονόμος, ἐπὶ τῶν προσόδων, ἐπὶ τῆς βασιλικῆς γραμματείας, πορθώτης. Peut-être n'est-il devenu économe qu'entre 79 et 74. On ne sait à quelle date antérieure à 53 il aurait ajouté à ses titres celui de ἐπὶ τοῦ χειρισμοῦ.

Comme supérieur du faucon, nous trouvons D, soit Kallias, fils d'Hermias, certainement de 77 à 74; puis F, soit Kallias, fils de Ménandre, en 59, 58 et probablement 54. Il est difficile de dire si E de 72 est à rapporter à D ou à F. Ce n'est pas le décès de D qui a causé la mutation, puisque D vit encore en 53. Il y a eu, soit démission, soit avancement, soit renouvellement statutaire. D était comogrammate au moins de 65 à 53. Quant à F, il ne paraît pas cumuler. On ne peut déduire des faits

s'il y a eu une relation obligée entre les titres civils et religieux.

En 78, D apparait comme ἀρχιθιασίτης. C'est l'unique mention de ce titre, qui est peut-être accessoire, malgré l'apparence, surtout si, cette année-là, D et E sont le même Kallias. Il est visible que le stratège était de droit président du thiase, au moins président d'honneur. Nous retrouvons encore D 24 ans après, comme προστάτης τοῦ Ἑρμοῦ. Sauf le cas d'homonymie, le même individu aurait exercé, au moins successivement, trois emplois sacerdotaux. D'un certain Πακῆβκις nous savons aussi qu'il a été ἐπιστάτης τοῦ ἱεροῦ en 78 et 53. Rien n'empêche d'admettre, avec Preisigke, qu'il ait conservé ce titre dans l'intervalle.

D'après les mentions : καὶ τῶν ἄλλων θιασιτῶν (1 et 7); καὶ τῶν θιασιτῶν πάντων (18); καὶ πάντων (3); καὶ τοὺς ἐκ τοῦ Ἑρμαίου συνόδου πάντας (2) on voit que les faits relatés intéressent l'ensemble du thiase. Mais on ne désignait nommément que les personnages notables, avec, le cas échéant, les titres des fonctions qu'ils exerçaient, soit dans le thiase, soit dans l'administration civile, le plus souvent dans les deux. Ce cumul ne causera aucune surprise à l'helléniste et pas davantage à l'égyptologue, habitué à voir, dans les titulatures des tombes nobles de toute époque, les pouvoirs civils, militaires, judiciaires et religieux réunis sur une même tête.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, les sept *ostraca* démotiques publiés par Spiegelberg ne sont pas tout à fait du même type que les grecs. Le caractère officiel en est peut-être moins accentué. Il y est surtout question de l'entretien de l'atelier des embaumeurs. Dans le plus intéressant, le n° 25, l'enterrement de 500 oiseaux est assuré par le commogrammate d'Ombos, ⲡⲧⲛ̄-...... ⲡⲥⲁϩ ⲙ̄ⲡϯⲙⲉ ⲡⲉⲙⲃⲱ. Au n° 26, mention d'un Kallies.

En 1917, Spiegelberg[1] a attiré l'attention sur une stèle démo-

1. *A. Z.*, LIII, p. 118 sq.

tique, jadis publiée par Mariette[1] et qui relate l'inhumation d'un faucon. D'autre part les règlements d'association religieuse déjà mentionnés contiennent une clause relative aux enterrements d'animaux sacrés et fournissent des renseignements sur la composition des thiases ; mais les titres civils en sont généralement exclus. En définitive, le monument égyptien qui, à ma connaissance, se laisse le mieux rapprocher des tessons grecs d'Ombos, est la stèle démotique du Caire n° 31130[2] que j'avais été amené à étudier pour la préparation de mon édition des papyrus démotiques de Lille. La version nouvelle que j'en proposais, avant de connaître les *Joachim-ostraca* se trouve cadrer le mieux du monde avec leur rédaction, également rectifiée. Il ne s'agit pas, comme l'a imaginé Spiegelberg, de la création d'un thiase, mais d'une fondation faite par un thiase déjà constitué.

Traduction[3] : « Le grand thiase d'Hathor dédie[4] *le*[5] dromos à Horus Béhoudti, le grand dieu, seigneur du ciel, de la part de Ptolémée, fils de Panas, stratège, prophète d'Horus, prophète d'Hathor et (de la part) du « faucon »[6] Psenisis, fils de

1. *Catalogue des monuments d'Abydos*, n° 1326.

2. Catalogue général, *Die demotischen Inschriften*, p. 51 et pl. XIII.

3. Les passages dont le sens n'est pas certain sont en italiques. Voici le rendu de Spiegelberg : « Die grosse Genossenschaft (?) der Hathor, welche *errichtet ist* im Vorhof des Horus von Edfu, des grossen Gottes, des Herrn des Himmels, durch Ptolemaios, den Sohn des Panas, den Strategen, den Priester des Horus, den Priester der Hathor und den (zum) Falken (gewordenen) Psenisis, den Sohn des Psenosiris. Der Dorfschreiber hat mit den Leuten der Genossenschaft (?) *verhandelt* (?) im [Jahre X] am 18. Epiphi (?) ». L'auteur considère son interprétation comme douteuse et fait allusion à une autre possibilité qui est non moins erronée.

4. Le verbe ⲥⲙⲓⲛⲉ a bien dans le Papyrus démotique 3113 de Berlin le sens « fonder » une association, que lui attribue ici Spiegelberg, mais c'est aussi le terme employé dans les stèles de fondation pour marquer que l'on « dédie », que l'on « consacre » quelque chose à une divinité.

5. Si c'est *n* que l'on doit lire devant « dromos », on peut entendre : « dédie ceci, un terrain) comme dromos ». Si on admettait, avec Spiegelberg, la leçon « im Vorhof », on comprendrait « dédie (ceci, la stèle) dans le dromos ». Mais l'absence d'article serait suspecte.

6. Cette appellation est l'origine du nom de Pachôme, si répandu dans l'Égypte chrétienne.

Psenosiris, *prêtre*[1], comogrammate, ainsi que de tous les membres du thiase. L'an ?, le 18 *Epiphi* ».

Dans cette inscription, qui remonte au début de l'époque impériale, les notabilités introduites se réduisent à deux, le stratège du nome tentyrite et le comogrammate, le premier nanti, cette fois, de titres sacerdotaux peu équivoques.

Je me suis borné à l'étude des deux titres égyptiens conservés par les *ostraca*. Il y aurait aussi à reprendre aux développements que Preisigke a consacrés, quelquefois un peu imprudemment, aux titres purement grecs. Mais cela sort de ma compétence et j'abandonne cette tâche à qui voudra s'en charger.

Octobre 1920. Henri Sottas

Post-scriptum. J'avais, plus haut, envisagé comme possible l'existence des titres πορθώτης et πορεμβῆκις dans des textes démotiques déjà publiés. Je ne me trompais pas. Par contre, je n'aurais pas été les chercher de préférence dans des publications du collaborateur de Preisigke, pensant que la méprise eût été évitée si les mêmes personnes avaient eu l'occasion de comparer les faits grecs et égyptiens. La logique se trouve en défaut une fois de plus, car les exemples désirés se rencontrent précisément dans les inscriptions copiées et étudiées par Spiegelberg dans le *Report on some excavations in the Theban necropolis* qu'il a publié en 1908 avec le Marquis de Northampton et Percy E. Newberry (p. 18-23 et pl. 26-30). Ces 32 inscriptions, qui semblent remonter au 2me siècle avant Jésus-Christ, ont été relevées sur les parois de plusieurs tombes de Drah Abu'l Negga ayant servi momentanément de sépultures aux faucons et ibis sacrés. Nous sommes donc dans le même cadre qu'à Ombos. Le titre πορθώτης figure certainement dans les nos 1, 3, 6, 8, 11, 20 et 21.

1) Je lis [ⲡ]ⲟⲩⲏⲏⲃ̄. On voudrait pouvoir conserver la leçon ϣⲙⲛⲉ de Spiegelberg et lire [ⲡⲗⲁ]ϣⲁⲛⲉ, car ce prêtre joue un rôle de premier plan dans les statuts des thiases, mais la lacune à la fin de la ligne 4 est trop exiguë.

Spiegelberg l'interprète comme un nom propre composé de π-οοϩ-Θωογτ. Cette identification est due à ce que la graphie du deuxième élément est sensiblement commune à οοϩ et à ογнр, tandis que Thot est en effet le dieu-lune. Mais, sans tenir compte des *ostraca* d'Ombos, on peut voir par quelques exemples combien le titre s'accorde mieux qu'un nom propre avec le contexte.

N° 1. — Πορθώτης vient immédiatement après une lacune, mais en parallélisme exact avec le titre « chef de la nécropole ». Spiegelberg fait fausse route en supposant que ce dernier titre peut être considéré ici comme un nom propre.

N° 6. — (*in-extenso*) : « Le beau nom de A, fils de B, πορθώτης, demeure ici éternellement ».

N° 11. — (*in-extenso*) : (1) Le beau nom du personnel *des* dieux devant Osiris l'ibis, (2) Osiris le faucon et les dieux du cimetière d'ibis. (3) Leurs noms : (4) A, fils de B, πορθώτης (5) C, fils de D, πορεμβῆκις (6) E, fils de F, λεσῶνις de Thot. (7) Le personnel *oiseleur* : (8) G, fils de H (9) I, fils de J (10) K, fils de L (11) M, fils de N (12) O, fils de P.

Spiegelberg ne transcrit pas πορεμ-. On voit combien, dans l'ensemble, le rapprochement était indiqué avec les documents grecs d'Ombos. Dans ces conditions, la responsabilité de l'erreur commise incombe au moins autant à Spiegelberg qu'à Preisigke.

Février 1921.

H. Sottas.

QUELQUES ASPECTS ARCHÉOLOGIQUES

DU LANGUEDOC MÉDITERRANÉEN

(Suite.)

MAGUELONE.

BIBLIOGRAPHIE. — E. Bonnet, *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 440, n. 2, donne la bibliographie ancienne. Ajouter : F. Fabrège, *Histoire de Maguelone*, 3 vol.; J. Berthelé, *La vieille chronique de Maguelone*, dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1908, p. 95; Rouquette et Villemagne, *Le bullaire de l'Église de Maguelone*, t. 1, 1911; les mêmes, *Le cartulaire de l'Église de Maguelone*, en cours de publication.

Maguelone est une petite île de tuf volcanique, d'une superficie de 30 hectares environ, qui émerge au-dessus de la surface de l'étang de l'Arnel. Elle est séparée de la mer par le cordon littoral[1], auquel elle est aujourd'hui reliée par une levée de terre récemment établie; elle se rattache, depuis le XIe siècle, au continent par une jetée qui traverse l'étang.

Cette situation exceptionnelle, favorisée encore par l'existence d'un grau qui s'ouvrait juste en face de l'île au sud, a dû de bonne heure attirer l'attention des navigateurs. Sans vouloir remonter jusqu'aux plus anciennes marines de la Méditerranée, dont on n'a jusqu'ici retrouvé nulle trace à Maguelone, on peut du moins remarquer que cet îlot, abrité derrière le cordon

1. Les cordons littoraux sont essentiellement mobiles et se déplacent sous des influences diverses, comme on le voit à Aigues-Mortes. Il n'est pas certain que le cordon littoral actuel se trouve à la même place que celui du moyen âge ou de l'antiquité. Il est probable qu'autrefois il s'avançait plus loin en mer. On a pu supposer même que le banc de sable que l'on rencontre à 3 kilomètres au large est un reste de ce cordon — bien loin d'être, comme on l'a dit, un cordon en formation. La mer gagne sur la terre et non pas la terre sur la mer. Dans tous les cas, les variations du cordon littoral et de l'ouverture des Graus dans l'antiquité et au moyen âge ne nous sont plus connues.

littoral, à proximité de la côte, présente quelques-uns des avantages que les navigateurs phéniciens et grecs recherchaient pour leurs mouillages. Le nom même de Maguelone semble bien dériver de deux mots grecs, μεγάλη νῆσος, la grande île.

Dans cette île s'établit, sans qu'il soit possible d'en fixer la date[1], un des premiers centres du christianisme dans la Gaule méditerranéenne. De très-bonne heure, dès le v[e] siècle, Maguelone devint le siège d'un évêché qui dura jusqu'au xvi[e] siècle.

Ce sont là des faits qui nous reportent à un état de civilisation si différent du nôtre, que, pour nous en faire une idée, nous devons imaginer entre les centres humains de notre région un rapport exactement inverse de celui qui existe actuellement. Aujourd'hui, Montpellier se dresse sur les premières pentes des Cévennes et domine, de loin, une vaste lagune quasi déserte. Autrefois, jusqu'au xii[e] siècle, Montpellier n'existait qu'à l'état de village et les eaux de la lagune, mortes à présent, étaient sillonnées de bateaux qui naviguaient en toute sécurité derrière le cordon littoral. L'étang formait alors un tronçon de la grande route lagunaire qui reliait le Rhône à l'Aude, Arles à Narbonne. De petits ports animaient ses rives : Vic, Villeneuve, Lattes, Mauguio en constituent les lointaines survivances. En face d'eux, l'îlot de Maguelone offrait au siège épiscopal la protection des eaux qui l'entouraient.

Cette fortification naturelle devait éveiller des convoitises. Le maître de Maguelone était aussi le maître de la lagune, c'est-à-dire de la navigation, du commerce et de la richesse. Aussi, lorsque les Sarrazins, maîtres de l'Espagne, menacent la Gaule, ils font de Maguelone, située en face des Baléares et de l'Afrique musulmane, une place redoutable d'où ils dominèrent le bas pays. Il fallut, pour les en déloger, l'expédition de Charles Martel, qui, en 737, rasa toutes les fortifications de l'île.

Trois cents ans s'écoulèrent avant que les évêques de Mague-

1. La plus ancienne inscription chrétienne découverte dans l'île paraît remonter au iii[e] siècle.

lone, réfugiés à Substantion d'abord, puis à Villeneuve, osassent s'aventurer à nouveau dans l'île et relever leur cathédrale détruite. Encore commencèrent-ils par fermer le grau qui s'ouvrait en face de l'île et par construire une longue jetée entrecoupée de ponts[1] qui reliait Maguelone à Villeneuve (milieu du XIe siècle). Réédifiée au XIe et au XIIe siècle, complétée au XIIIe, la cathédrale, avec ses annexes, présentait l'aspect d'une forteresse massive et farouche, qui se dressait dans la lagune. Entre temps, Maguelone était devenue fief du Saint-Siège, par la donation de Pierre, comte de Melgueil, à Grégoire VII en 1085, et pouvait, nouvelle barque de saint Pierre, servir de refuge à la papauté.

En face d'elle, sur le continent, se développa, à partir du XIIe siècle, la puissante commune de Montpellier, grand entrepôt commercial, qui, grâce à la lagune, s'élève au rang de port méditerranéen. L'île, terre papale, au devant du continent que se disputaient les souverains temporels, offrait un abri sûr d'où les évêques, qui avaient aussi des droits sur Montpellier, observaient les agitations de la politique. *Suave mari magno.* Aussi, malgré les chanoines qui trouvaient parfois le séjour de l'île un peu austère, Maguelone demeura, pendant tout le moyen âge, ville épiscopale. C'est en 1536 seulement, au temps de l'évêque Guillaume Pélicier, ami de François Ier, que l'évêché fut transféré à Montpellier.

On était à la veille des guerres de religion. Maguelone subit le contre-coup des troubles qui éprouvèrent particulièrement le Languedoc. Prise et reprise par les partis opposés, la cathédrale-forteresse servait de repaire aux révoltés. Comme Charles Martel, 900 ans plus tôt, Louis XIII, en 1633, après le soulèvement du Languedoc, ordonna de raser toutes les fortifications de l'île, ne laissant subsister que l'église démantelée. La destruction ne s'arrêta pas là. Les ruines elles-mêmes

1. Les piles de ce pont se voyaient encore, aux basses eaux, jusqu'en 1900, époque où la route actuelle, qui recouvre exactement la jetée du XIe siècle, a été refaite.

servirent de carrière aux ingénieurs chargés de la construction du canal des étangs en 1708. Elles se dressent aujourd'hui, pieusement réparées, au milieu d'un parc où le zèle archéologique de Frédéric Fabrège les a sauvées pour longtemps. C'est à lui que nous devons de pouvoir à notre tour les étudier et les interroger.

De toutes les constructions dont l'île était couverte au moyen âge — édifices religieux, civils et militaires, groupés derrière une haute muraille et destinés à une population de trois ou quatre cents personnes — il ne reste plus aujourd'hui que la cathédrale démantelée avec son annexe du palais épiscopal, des traces des bâtiments capitulaires et du mur d'enceinte, et la petite église Saint-Blaise restaurée et transformée en bibliothèque.

La cathédrale se dresse sur le point culminant de l'île. Dans son état actuel, elle présente l'aspect d'un monument complexe, formé de parties d'époques différentes. Elle est, dans son ensemble, conforme au type des églises fortifiées, nombreuses dans le pays — les Saintes-Maries, Vic, Agde, etc. Extérieurement, on reconnaît d'abord un puissant massif de maçonnerie rectangulaire, où font saillie une abside pentagonale et des tours. Le tout est surmonté de mâchicoulis que supportaient de grands axes plein-cintre bandés entre les contreforts. Tours, mâchicoulis et créneaux ont disparu en tout ou en partie, mais il est possible d'en déterminer l'emplacement et d'en reconstituer l'aspect. La porte principale, décorée de sculptures, s'ouvre à l'Ouest. On observera qu'elle n'est pas percée dans l'axe de la construction.

La porte franchie, une vaste tribune qui s'étend sur trois travées, dissimule à la vue la disposition de l'ensemble. Il faut s'avancer jusqu'à la croisée pour voir que l'église présente la forme d'une croix latine et qu'elle comprend une nef unique, très large, voûtée en berceau légèrement brisé. Elle est divisée en quatre travées, séparées par de hautes colonnes engagées, à chapiteau corinthien, qui supportent les retombées de triples

arcs doubleaux. Une corniche, d'un style très pur avec des moulures très sobres, réunit les chapiteaux entre eux, égayant de ses jeux d'ombre et de lumière la belle voûte de pierres dorées par le temps.

Dans la troisième travée à droite (sud) s'ouvre une petite chapelle carrée dédiée à saint Augustin. Dans la quatrième travée à gauche (nord) est percée une porte qui donne accès : 1° au cloître; 2° à un escalier, construit dans l'épaisseur du mur, et conduisant, d'une part à la tribune, de l'autre, au cloître supérieur et aux parties hautes de l'église. La tribune, spacieuse, s'étendait sur toute la partie antérieure de la nef et servait de chœur aux chanoines. La nef n'a point de fenêtres au nord et a de simples meurtrières au sud.

Le chevet se compose d'une abside et d'un transept. La croisée est voûtée en berceau plein-cintre[1]. L'abside en cul-de-four est éclairée par trois fenêtres à colonnettes et ornée d'une série de petites arcatures. Sous l'arc triomphal se dresse l'autel, celui même qui fut consacré par le pape Alexandre III en 1163. Sur chaque croisillon s'ouvre une absidiole très peu profonde, ne faisant point saillie à l'extérieur et orientée comme l'abside principale. Chacun des croisillons est voûté sur croisées d'ogives d'un caractère primitif. Les nervures retombent, du côté de la nef, sur des colonnes engagées à chapiteaux corinthiens (en partie refaits). Le croisillon nord est surmonté d'une chapelle, dédiée à saint Pancrace, voûtée sur croisée d'ogives archaïques. On y accédait par un escalier extérieur, aujourd'hui détruit, qui s'appuyait sur les voûtes du cloître supérieur.

Tel est l'état actuel et l'aspect d'ensemble de l'édifice. Du

1. Les monuments funéraires qui décorent le transept, transformé en un petit Musée lapidaire, sont en majorité (quelques-uns ont été apportés du dehors) les tombes des évêques de Maguelone, qui, jusqu'au XVIIe siècle, y ont été ensevelis. On remarquera principalement les pierres tombales de Jean de Bonail († 1487), d'Yzarn de Barrière († 1498), d'Antoine Subject († 1590), de Guitard de Ratte († 1602), et dans le croisillon nord les restes du tombeau gothique du cardinal Raymond de Canillac († 1373), originaire de Mende, rival malheureux d'Urbain V à la papauté. On a ainsi sous les yeux les divers aspects de la sculpture funéraire française du XIVe au XVIIe siècle.

premier coup d'œil un archéologue exercé constate qu'il n'a pas été construit d'un seul jet. Des différences dans l'appareil et dans les voûtes, des décrochements, des irrégularités dans le plan témoignent de remaniements successifs. De là, beaucoup d'obscurités qu'il est difficile pour le moment d'éclaircir. Voici quelques indications provisoires que l'on peut dégager des documents publiés.

Pour nous orienter dans l'étude du monument, il nous faut recourir aux textes. Le cartulaire de Maguelone, conservé aux Archives départementales de l'Hérault, constitue un recueil de documents réunis au XIVᵉ siècle en six volumes in-folio par l'évêque Arnaud de Verdale et ses successeurs, et dont les abbés Rouquette et Villemagne ont entrepris la publication. Parmi les pièces les plus anciennes de ce recueil se trouve un texte précieux, connu sous le nom de « la Vieille Chronique de Maguelone ». Rédigé dans la deuxième moitié du XIIᵉ siècle, il nous a été conservé sous forme de copie insérée vers 1368 dans le t. II du Cartulaire de Maguelone, d'après une transcription faite en 1343 par les soins de l'évêque Arnaud de Verdale. Ce document, récemment réédité et commenté par M. J. Berthelé, publié depuis dans le Cartulaire de Maguelone, fournit des renseignements précis sur les travaux exécutés à la cathédrale par les évêques qui se sont succédé du 2ᵉ quart du XIᵉ siècle au troisième quart du XIIᵉ: Arnaud Iᵉʳ (1030-1060) Bertrand (1060-1080), Godefroy (1080-1104),Galtier (1104-1129?), Raymond Iᵉʳ (1129-1158),Jean de Montlaur (1158-1190). De l'examen de ce texte il résulte que l'église primitive, gallo-romaine ou mérovingienne, détruite par Charles Martel en 737, fut remplacée vers le milieu du XIᵉ siècle par la cathédrale reconstruite par Arnaud Iᵉʳ; — que cette église, rapidement délabrée, fit place à une autre, dont le chevet fut commencé par Galtier (*caput ecclesiae, tres choros et turrim S. Sepulcri a fundamentis aedificavit*), et achevé par son successeur Raymond Iᵉʳ (*a muris superius consummavit*); — qu'enfin la nef qui menaçait ruine fut démolie et reconstruite par Jean de Montlaur (*ecclesia*

vetus demolita est et nova ex majori parte constructa). Ainsi, quatre monuments ou parties de monuments se seraient succédé sur le même emplacement : 1° l'église primitive, construite à une date inconnue, détruite en 737 ; — 2° la cathédrale d'Arnaud, dédiée en 1054 ; — 3° le chevet de Galtier et de Raymond (1re moitié du XIIe siècle); — 4° la nef de Jean de Montlaur (2e moitié du XIIe siècle).

Que subsiste-t-il et que peut-on reconnaître de ces quatre monuments successifs ? De l'église primitive, gallo-romaine ou mérovingienne, il ne reste rien d'apparent. Au cours des fouilles exécutées en 1879 dans l'intérieur de l'édifice, Fabrège a retrouvé les substructions d'une abside demi-circulaire, contrebutée par trois contreforts qui auraient appartenu à l'église primitive. La disposition en est indiquée au moyen d'un pavage de couleur. Il s'agissait, on le voit, d'un édifice de très petites dimensions. Les mêmes fouilles ont permis de déterminer avec précision la seconde église, celle d'Arnaud Ier. Le chœur occupait la 4e travée du vaisseau actuel ; en avant du maître-autel on a découvert les fondations d'une abside, et l'on a constaté que l'appareil et le mortier étaient identiques à ceux de la chapelle Saint-Augustin, qui a été conservée et qui formait par conséquent le transept méridional de l'église d'Arnaud Ier. C'est le chevet de cette église qui fut remplacé par le chevet actuel, construit par Galtier et Raymond. Si, comme le dit le texte de la chronique, Galtier a commencé le chevet et si Raymond en a terminé la partie supérieure, on pourrait alors attribuer à Raymond (1129-1158) la construction de la chapelle Saint-Pancrace, située au-dessus du croisillon nord ; et comme les croisées de cette chapelle sont identiques à celles des deux bras du transept, on pourrait considérer celles-ci comme contemporaines des premières. On observera, du reste, que les croisées d'ogives ne paraissent pas avoir été prévues lors de la construction du transept et ont dû être ajoutées après coup. Nous posséderions ainsi une date assez précise pour les croisées d'ogives de Maguelone, 1129-1158.

Quant à la nef, certains indices : décrochement de l'appareil à la jonction de la nef et du transept, différences dans les voûtes (arc brisé dans la nef au lieu du plein-cintre à la croisée), permettent de l'attribuer à une époque plus récente que le transept, c'est-à-dire en définitive à l'épiscopat de Montlaur. On constate ainsi d'étroites concordances entre le texte et le monument.

A l'extérieur, on observe les mêmes différences d'appareil ; d'abord, au milieu de la façade méridionale, une tour en petit appareil ; c'est la partie la plus ancienne de l'édifice, le reste de l'ancien transept du XIe siècle (chapelle Saint-Augustin) ; — puis le chevet, en plus grand appareil, encore irrégulier (1re moitié du XIIe siècle) ; — enfin, la nef proprement dite en bel appareil régulier (2e moitié du XIIe siècle).

De toutes les parties de la construction c'est la façade (ouest) qui présente le plus de traces de remaniements. D'abord, dans la moitié méridionale de cette façade, on note une différence de matériaux (calcaire grossier au lieu de calcaire dur) et d'appareil. On constate aussi, au niveau de la tribune intérieure, la présence d'une porte qui s'ouvre directement sur le vide. Ces particularités s'expliquent par l'existence d'une tour, — aujourd'hui disparue, — qui flanquait la partie méridionale de la façade et masquait le mur construit en matériaux grossiers. C'était la tour appelée « tour des onze mille vierges » dans les textes. Elle était divisée en plusieurs étages, comme le montre la porte percée à hauteur du premier étage. C'est au rez-de-chaussée qu'il convient sans doute de placer la chapelle Saint-Jean, mentionnée dans les textes et où fut enseveli Jean de Montlaur[1], l'auteur de la nef de la cathédrale.

Ainsi, en avant de la porte d'entrée, se dressait, à droite, une tour en saillie, qui a disparu aujourd'hui. A gauche, nous voyons maintenant une tour de grandes dimensions qui s'ap-

1. La dalle funéraire de Jean de Montlaur a été découverte récemment dans l'île et transportée dans la tribune de l'église.

plique sur la partie septentrionale de la façade. Du premier coup d'œil, on reconnaît là une addition postérieure. L'appareil à bossages, analogue à celui des murailles d'Aigues-Mortes, ne peut être antérieur à la fin du XIIIe siècle. Cette tour a été reconstruite sur l'emplacement de l'ancien palatium épiscopal, contigu à la cathédrale. Elle aussi comportait plusieurs étages. Au rez-de-chaussée, la sacristie nouvelle, mentionnée par les textes; au premier étage, la chambre de l'évêque, communiquant par une porte avec le cloître supérieur, et par là, avec la tribune de l'église. Extérieurement, on constate la présence de trous destinés à des hourds, permettant l'établissement d'une galerie de défense en bois.

Entre les deux tours, celle des onze mille vierges et celle du palatium, était ménagé un étroit couloir qui conduisait à la porte de l'église. Ce couloir était précédé d'un porche cintré dont on voit encore les amorces sur la tour de gauche; le porche était fermé par une porte. Le couloir devait être couvert, sinon voûté, à hauteur du premier étage et formait ainsi une sorte de gimel, réservé, comme à Saint-Guilhem-le-Désert, aux pénitents. La couverture de ce gimel était interrompue, avant d'arriver à la porte de l'église, laissant, pour les besoins de la défense, un espace vide que dominaient les mâchicoulis du couronnement de la construction. Ainsi, dans tous ses détails, la cathédrale Saint-Pierre présentait l'aspect d'un donjon.

Reste la porte principale. On n'y observe pas moins de traces de remaniements que sur la façade elle-même. Le tableau de la porte est surmonté d'un linteau sculpté, ancienne borne milliaire de la Voie Domitienne remployée à de nouveaux usages. Il sert de support à un tympan en arc brisé, encadré de plaques de marbres de couleur. Dans chacun des piédroits viennent s'enchâsser deux fragments d'un tympan primitif où sont figurés les apôtres saint Pierre et saint Paul. Enfin, du côté du tableau, en haut de chacun des jambages, font saillie deux modillons décorés de têtes barbues qui se font

face. Le linteau porte une inscription, une signature et une date. L'inscription, en vers léonins, se lit :

Ad portum vitae sitientes quique venite,
Has intrando fores vestros componite mores;
Hinc intrans ora; tua semper crimina plora;
Quicquid peccatur lacrimarum fonte lavatur.

La signature et la date accompagnent ce texte:

Bernardus (de) Treviis fecit hoc, anno incarnationis Domini MCLXXVIII.

La signature est celle de Bernard de Tréviers, le troubadour connu, l'auteur du roman de Pierre de Provence et la belle Maguelone, et il n'est pas douteux que le *hoc* dont il réclame la paternité, s'applique à la poésie, et non pas, comme on l'a proposé, à la sculpture du linteau, voire même à la construction de l'église[1]. La date de 1871 qui est celle de la poésie, convient aussi parfaitement au linteau, apparenté à celui de Saint-Trophime d'Arles; elle est acceptable, à la rigueur, pour les deux modillons et pour les deux figures d'apôtres qui seraient des fragments du tympan primitif. Elle marquerait alors la fin des travaux achevés sous l'épiscopat de Montlaur. Quant au tympan actuel, médiocre et commune composition, où figure le Christ en gloire entre les symboles des quatre Évangélistes, il appartient au gothique avancé. L'emploi des marbres de couleur qui forment l'encadrement ferait songer à un travail italien. Si l'on se rappelle que la construction de la tour de gauche date des environs de 1300, et qu'elle modifiait singulièrement l'aspect de la façade, on peut supposer qu'à cette occasion la porte d'entrée a pu être aussi remaniée.

Telles sont les dispositions essentielles de la cathédrale Saint-Pierre. Mais ce que nous en voyons debout ne peut nous donner qu'une bien faible idée de l'ensemble des constructions de Ma-

1. Cette hypothèse, proposée par M. Berthelé, ne paraît pas devoir se vérifier. Le maître d'œuvre nous est connu par les textes ; ce n'est pas Bernard de Tréviers, qui devra se contenter de sa réputation de bon poète.

guelone. L'église n'en était qu'une partie, la plus importante, il est vrai, mais à côté d'elle il faut restituer tout un ensemble qui constituait comme la survivance de la « domus ecclesiae » des premiers siècles chrétiens. « La domus ecclesiae, dit Mgr Duchesne[1], était quelque chose d'assez compliqué, à la fois église, réfectoire, dispensaire, hospice. » A Maguelone, près de l'église on trouvait le logement de l'évêque, des chanoines et de leurs serviteurs, des soldats chargés de les défendre, des étrangers qui venaient là de toutes les parties de la chrétienté; il fallait aussi des salles pour conserver les archives, les livres saints et les vases sacrés, des magasins pour les provisions; enfin, pour protéger toute cette agglomération, une ceinture de hautes murailles.

Nous ne pouvons plus, aujourd'hui, ressusciter cet ensemble disparu qu'au moyen des textes. Le compte-rendu d'une visite pastorale faite en 1611, avant la destruction ordonnée par Richelieu, montre que jusqu'à cette date Maguelone avait conservé l'aspect qu'elle présentait au moyen âge.

Les textes, quelques coups de pioche supplémentaires permettraient de dessiner d'un trait sûr les dispositions de l'ensemble. On en saisit déjà le plan avec une suffisante clarté. Sur le flanc Nord de l'église, s'appuyait un des côtés d'un cloître rectangulaire à deux étages, dont on aperçoit encore des traces. Sur les trois autres côtés du rectangle s'alignaient les bâtiments de l'évêque et des chanoines — palais épiscopal à l'Ouest, réfectoire, dortoir, cuisines au Nord et à l'Est. En avant de la façade occidentale constituée par le « palatium » épiscopal, une haute tour carrée faisait saillie, reliée par un étroit passage au reste de la construction : c'était le fort. Ajoutez encore une hôtellerie pour les étrangers, située en dehors des bâtiments capitulaires, du côté de l'étang — une collégiale, destinée aux jeunes clercs, du côté de la mer, sur l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui les caves de la propriété — une infirmerie — la

1. *Origines du culte chrétien*, I, p. 385.

chapelle Saint-Blaise, destinée au personnel subalterne, restaurée aujourd'hui et transformée en bibliothèque. Imaginez enfin toutes ces constructions entourées d'une haute muraille d'enceinte percée de portes qui établissaient la communication avec le monde extérieur, l'une, la principale, au Nord, qui s'ouvrait sur le pont conduisant à Villeneuve à travers l'étang, l'autre, au Sud, qui donnait accès au chemin de la plage — et vous aurez restitué à peu près cet ensemble qui devait donner l'impression d'une forteresse redoutable, close de toutes parts, émergeant au-dessus des eaux, comme un vaisseau de guerre mouillé dans la lagune.

Lorsque cette formidable construction fut rasée par ordre de Richelieu, elle avait depuis longtemps cessé de jouer le rôle auquel elle avait été destinée. Tout au plus, pouvait-elle servir de repaire aux brigands et aux pirates, après avoir abrité pendant dix siècles les destinées de l'Église dans le Bas-Languedoc. En somme, elle n'avait de raison d'être qu'à une époque où la navigation de la lagune était florissante, où la route de mer était plus sûre que la route de terre, où Maguelone servait de lien entre les petites communautés chrétiennes dispersées entre le Rhône et l'Aude. Ce rôle, elle le joua jusqu'au XIIe siècle, et le XIIe siècle principalement fut la grande époque de Maguelone. Mais quand, à partir du XIIe siècle, deux villages du continent se muèrent en une grande ville, entrepôt commercial du Bas-Languedoc, puissante commune constituée sur le modèle des républiques italiennes, Maguelone devait disparaître devant Montpellier. L'attraction de la grande ville était trop forte, et en attendant le transfert inévitable du siège épiscopal à Montpellier en 1536, la petite troupe de chanoines échoués à Maguelone ne donne plus guère que le spectacle de méridionaux ingouvernables, pareils à des grenouilles qui ne savent pas se donner un roi. Depuis le XIIIe siècle, Maguelone n'apparaît plus que comme une survivance archéologique.

VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONE[1].

Un pont construit par l'évêque Arnaud Ier rattachait Maguelone à la terre ferme. Un tablier de bois long de près d'un kilomètre reposait sur 19 piles cylindriques en pierre, restées visibles jusqu'en 1900, avant qu'elles ne fussent recouvertes par la chaussée qui relie Villeneuve à Maguelone.

Villeneuve se dresse à 1.500 mètres environ de l'étang avec lequel elle communiquait par un canal qui conduisait l'eau dans le fossé de la ville. C'était une de ces nombreuses petites cités qui, comme Mauguio, Vic, Frontignan, s'était formée sur le bord de la lagune et vivait de la navigation lagunaire. Elle existait au temps de Charles Martel, puisqu'elle servit de refuge aux habitants de Maguelone, puis de résidence aux évêques. Des actes successifs des rois de France depuis le IXe siècle (charte de Louis le Débonnaire en 819, confirmée par un diplôme de Louis VII en 1155, un accord de 1163 et des lettres de 1179) font de Villeneuve un fief royal administré par l'évêque.

La ville se développe surtout au XIIe siècle, comme Maguelone qui en était la raison d'être. Elle était ceinte de murailles aux portes bastionnées, et entourée d'un fossé. Ces remparts, mentionnés dans un texte de 1154, furent sans doute rebâtis ou complétés vers la fin du XIIe siècle[2]. La ville présentait l'aspect d'une forteresse où les évêques de Maguelone pouvaient se réfugier en cas d'attaque.

On aperçoit encore des restes de remparts sur le côté sud de la ville qui regarde l'étang. Les textes signalent des monuments, maison épiscopale, hôpital, hôtellerie. Seule, l'église, dédiée à saint Etienne, subsiste aujourd'hui. Elle a été défigurée par des reconstructions et des restaurations; mais elle contient des parties, telles que la nef, probablement antérieure à la

1. Cf. Germain, *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, 1re série, t. III, p. 273.
2. Texte d'Arnaud de Verdale, à l'année 1190.

deuxième église de Maguelone, celle d'Arnaud Ier, et remontant ainsi à la première moitié du XIe siècle. Elle comportait une seule nef, voûtée en berceau, divisée en quatre travées par des arcs doubleaux. L'abside et les absidioles paraissent avoir été reconstruites au XIIe siècle, comme l'indiquent l'appareil et la décoration extérieure faite d'arcatures surmontées d'une frise en dents d'engrenage.

Villeneuve servait surtout à garder la tête du pont qui reliait Maguelone au continent. C'était un petit Aigues-Mortes qui mirait ses murailles dans l'eau croupie de ses fossés. Son rôle cesse le jour où le siège épiscopal fut transféré de Maguelone à Montpellier, et l'ancienne place forte aujourd'hui démantelée a fait place à un petit centre agricole empesté par la fièvre et les moustiques.

Les stations de la route du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle.

C'est aux récentes études de M. C. Jullian et à celles de M. J. Bédier sur l'Épopée française au moyen âge que nous devons la notion du rôle qu'ont joué les abbayes dans la formation des poèmes épiques, et de l'importance qu'ont eues les routes de pèlerinage sur le développement des abbayes et, par suite, des légendes épiques. Pendant tout le moyen âge, particulièrement à l'époque des croisades, du XIe au XIIIe siècle, les routes de notre pays étaient parcourues par les troupes de pèlerins qui se rendaient en masse vers les sanctuaires offerts à leur vénération. Sur ces routes se dressaient, comme des gîtes d'étapes, des abbayes. Dans ces abbayes on avait recueilli des reliques destinées à attirer et à retenir les pèlerins, si bien que la route du grand pèlerinage était jalonnée de pèlerinages secondaires. C'est là, dans ce milieu de moines, de pèlerins et de légendes pieuses, que se sont formés ces récits poétiques d'où est sortie l'épopée française du XIe et du XIIe siècle.

Si l'étude de ces routes de pèlerinage est intéressante pour

l'histoire littéraire, elle l'est aussi pour l'archéologie, puisque nous retrouvons encore les monuments contemporains qui se sont élevés sur ces routes, villes, abbayes, églises, hospices, etc.

Des trois grands pèlerinages du moyen âge à Rome, Jérusalem, Saint-Jacques-de-Compostelle, celui-là seul nous intéresse, puisqu'une des routes qui y conduisaient traversait notre pays de Bas-Languedoc.

Les origines n'en sont pas très anciennes. On racontait que le corps de saint Jacques, frère de saint Jean, avait été transporté en Galice, que son tombeau avait été découvert par des paysans et était devenu l'objet d'un culte à Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le premier tiers du IXe siècle. De toute cette légende un seul fait subsiste, c'est la réalité du culte galicien. Ce fut d'abord un culte purement local. Puis, dès le Xe siècle, il attire des pèlerins de France. Le plus ancien qu'on connaisse est un évêque du Puy, Gottescalc, qui fit le voyage en 951. Les routes n'étaient pas sûres : les Musulmans occupaient le pays. Deux fois en 988 et en 994, Almanzor prit Compostelle et rasa l'église. Au XIe siècle, les pèlerins se font plus nombreux. Au commencement du XIIe siècle le pèlerinage bat son plein. C'est de cette époque que date la magnifique église. L'abbé de Saint-Jacques est un puissant personnage qui exerce une véritable primauté en Espagne, qui attire les regards de la chrétienté tout entière et qui semble même éclipser le pape de Rome. Ce qui lui donne sa puissance, c'est l'armée des pèlerins qui sillonnent les routes pour venir vénérer les reliques de saint Jacques. On y venait surtout de France. Au temps des croisades, lorsque tous les regards semblaient tournés vers la Terre Sainte, un flot de pèlerins se dirigeait vers le sanctuaire galicien.

Si tous les chemins mènent à Rome, tous les chemins ne conduisent pas à Saint-Jacques. En France, s'étaient constituées des routes avec leurs gîtes d'étape que suivaient de préférence les pèlerins. Ces routes nous sont connues par un livre qui servait

de guide aux pieux voyageurs, le *Liber de miraculis*. Ce guide contenait toutes sortes de renseignements hagiographiques, historiques, géographiques, décrivait les routes principales qui conduisaient à Saint-Jacques et énumérait en même temps les abbayes, les curiosités qui se trouvaient sur ces routes et méritaient de retenir les pèlerins. C'est, en somme, un guide de « Syndicat d'initiative » qui lie la fortune de vingt sanctuaires secondaires à celle du fameux Saint-Jacques : œuvre collective et concertée qui paraît avoir été compilée à Cluny vers le milieu du XIIe siècle.

Le *Liber de miraculis* décrit quatre routes principales :

1° Arles, Saint-Gilles, Montpellier, Toulouse, le Somport;

2° Le Puy, Conques, Moissac, Ostabat;

3° Vézelay, Saint-Léonard, Saint-Front de Périgueux, Ostabat;

4° Tours, Poitiers, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Bordeaux, Ostabat. Les trois dernières routes se réunissent à Ostabat, franchissent le col de Roncevaux et rejoignent la première route à Puente la Reina, au sud de Pampelune. A partir de là, il n'y a plus qu'une seule route jusqu'à Compostelle, par Burgos, Léon, etc.

La première de ces routes, la route Languedocienne, suit exactement le tracé de la Voie Domitienne, d'Arles à Narbonne. Le *Liber de miraculis* décrit les villes, les abbayes, les monuments que l'on y rencontre. Nous aurions voulu suivre à notre tour cet itinéraire et ressusciter les monuments que les pèlerins rencontraient à travers le Bas-Languedoc en se rendant à Saint-Jacques-de-Compostelle. Nous nous bornerons pour le moment à l'étude d'une de ces stations, celle de Saint-Guilhem-le-Désert.

SAINT-GUILHEM-LE-DÉSERT.

Es grans deserz ou il ot sa meson :
De Montpellier trois lieues i conte on.
(*Enfances Guillaume*)

BIBLIOGRAPHIE. — E. Bonnet donne une bibliographie complète à la fin du travail intitulé : *l'Église abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert*, in *Compte-rendu du*

73[e] *Congrès archéologique de France tenu en 1906 à Carcassonne et à Perpignan* (p. 53 du tirage à part).

Les ouvrages essentiels à consulter sont :

Cartulaire de l'abbaye de Gellone (804-1236) publié par la *Société archéologique de Montpellier* en 1898; J. Renouvier, *Anciennes églises du département de l'Hérault*, (*Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, 1[re] Série, t. I, p. 97) ; *Histoire, antiquités et architectonique de l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert*, in *Monuments de quelques anciens diocèses du Bas-Languedoc*, Montpellier 1837 ; L. Vinas, *Visite rétrospective à Saint-Guilhem-le-Désert*, Montpellier, 1875 ; Revoil, *Architecture romane du Midi de la France*, t. I, pl. 38 à 43; t. III, pl. 52, 56, 57, Paris, 1873; C. Révillout, *Étude historique sur l'ouvrage latin intitulé : Vie de saint Guillaume*, in *Mémoires de la Soc. arch. de Montpellier*, 1[re] série, t. VI, p. 495 ; E. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, 1905, p. 427, 453, 461 ; J. Bédier, *Les légendes épiques*, t. I, p. 97, Paris, 1908 ; W. Pückert, *Aniane und Gellone*, Leipzig, 1899.

La voie Toulousaine, la grande route du pèlerinage de Compostelle, franchissait l'Hérault sur le vieux pont romain, conservé encore en partie, de Saint-Thibéry. Avant d'atteindre le fleuve, les pèlerins étaient sollicités par leurs guides de faire un léger détour vers le Nord pour aller visiter l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert. « *Igitur ab his qui per Viam Tolosanam ad Sanctum Jacobum tendunt, beati confessoris Guilhelmi corpus est visitandum.* » (*Liber de miraculis Sancti Jacobi*, lib. X.)

Sur leur route, à une trentaine de kilomètres au Nord de la Voie Toulousaine, ils rencontraient d'abord le monastère d'Aniane, au fond de la fertile plaine qui commence à l'endroit où l'Hérault sort de ses gorges sauvages. C'était un glorieux monastère. Il avait été fondé en 782 par un Goth, nommé Witiza, fils du comte de Maguelone, qui s'était retiré du siècle. Ce grand personnage changea son nom goth de Witiza pour prendre, en l'honneur de saint Benoît de Nursie, celui de Benoît. Il devint le grand réformateur de l'ordre Bénédictin, que l'église révère sous le nom de saint Benoît d'Aniane.

Malgré cette illustre origine, le monastère retenait peu les pèlerins. Ils continuaient à se diriger vers le Nord, et bientôt, à trois kilomètres de là, ils franchissaient l'Hérault sur un pont. Là, changement de décor subit. On quittait la riche plaine, les

vignes et les olivettes et on pénétrait dans les gorges d'où l'Hérault s'échappe avec fracas. La vallée, très étroite, se développe au pied des escarpements formidables du causse de Larzac. Les rochers gigantesques qui brillent au soleil, les sources vives, les eaux écumantes du torrent, ce paysage sévère et éclatant qui rappelle celui de Delphes, accroché au flanc du Parnasse, ce spectacle grandiose avait frappé les poètes du moyen âge qui en ont célébré la beauté. Aux abords de Saint-Guilhem

Une fontaine i a lès un rocier.

C'est la source de la Clamouse qui se précipite en cascade dans l'Hérault.

L'aighe i tornoie entor et environ.
Grans est la fosse, nus n'i peut prendre fons.
Maint pelerin le voient qui la vont.
Caillous et pierres getent el plus parfont.

Bientôt enfin — 7 kilomètres seulement le séparent d'Aniane — on atteignait le monastère de Saint-Guilhem. Il se dressait au confluent de l'Hérault et d'un petit ruisseau, appelé le Verdus et barrait l'étroit passage qui précède l'immense conque où se développe le cours supérieur du Verdus, au pied des murailles à pic du Larzac.

Or est Guillelmes el desert bien parfont,
En l'abitacle ou la fontaine sort;
Arbres i ot et herbes a foison.
Un castelet ot fermé sur le mont.

(*Moniage Guillaume*).

Le personnage qui sanctifia ces lieux, le fondateur de l'abbaye, le « *genius loci* » s'appelait Guillaume, comte de Toulouse. Il vivait au temps de Charlemagne. Les textes de l'époque carolingienne qui font mention de lui, sont brefs. Voici ce qu'ils nous apprennent : Guillaume était le fils d'un franc, le comte Thierry, et d'Aude, fille de Charles Martel — et par là cousin-germain de Charlemagne. Cet homme du Nord fut envoyé dans le Midi et nommé par l'empereur comte de Toulouse pour com-

battre les Sarrazins d'Espagne. Après une longue vie consacrée à guerroyer contre les infidèles, il se retira du siècle, se fit moine à Aniane et se fixa bientôt dans la solitude voisine de Gellone où il fonda un monastère. Il y mourut peu après. L'Église le révère sous le nom de saint Guillaume.

Ces faits se placent entre l'année 790 et l'année 815. Personnage et monastère, Guillaume et Gellone, auraient depuis longtemps disparu du souvenir des hommes, si, au XI[e] et au XII[e] siècles, des moines et des poètes n'avaient ressuscité le saint et l'abbaye. De cette union de la piété et de la poésie, l'obscur comte carolingien sortit transformé. L'image confuse de Guillaume de Toulouse se mua en une des plus éclatantes figures du moyen âge, en un saint-héros où se combinaient les traits du saint Guillaume de l'Église et du Guillaume d'Orange des trouvères. Comment et pourquoi s'opéra cette transformation?

L'histoire de la vocation de Guillaume de Toulouse, de son séjour à Aniane près de Benoît, de la fondation du monastère de Gellone où il mourut, nous est contée par un moine nommé Ardon, disciple de Benoît d'Aniane: ce pieux personnage écrivit en 823, peu après la mort du saint, une vie de son maître. Dans ce récit authentique et contemporain, on voit très nettement établie la filiation qui unit Aniane et Gellone, l'abbaye-mère à l'abbaye-fille. Deux cents ans plus tard, au XI[e] et au XII[e] siècles, une grande querelle divise les deux abbayes. Gellone prétend être indépendante d'Aniane; Aniane soutient sa suprématie sur Gellone. Chacun défend ses positions et dans l'ardeur de la lutte chacun fabrique des documents faux, testaments, actes de donation qui sont soumis au jugement de Rome. Les papes, à plusieurs reprises, condamnèrent Aniane. Les prétentions de Gellone triomphèrent.

Quelle était la cause de la querelle entre Aniane et Gellone? Pourquoi cette haine acharnée entre la mère et la fille? Pourquoi tous ces documents faux que les deux abbayes s'opposaient sans vergogne dans l'interminable procès qu'elles avaient engagé devant la cour de Rome? Était-ce un effet de je ne sais

quel patriotisme monastique qui poussait chaque abbaye à revendiquer pour elle la gloire de saint Guillaume? Sans doute. Mais à la rivalité qui divisait les deux monastères on trouverait aussi des raisons « économiques. » Et je ne veux pas dire que ce soient les principales. L'abbaye de Gellone possédait des reliques d'une importance capitale : d'abord le tombeau du Saint, puis des ossements, en particulier le bras, que l'on montrait dans un reliquaire, le bras du fameux Guillaume Fierabras de l'épopée, et surtout un fragment de la Vraie Croix, qui, d'après la tradition, avait été donné à Guillaume par Charlemagne. Quel attrait pour des pèlerins, quelle source abondante de biens temporels pour ceux qui sauraient les attirer et les retenir! De fait, à partir du XIe siècle les donations affluent à Gellone. On considère comme un insigne honneur de se faire ensevelir près du tombeau du Saint. Bientôt, les possessions de l'abbaye s'étendent dans les diocèses voisins — Lodève, Maguelone, Béziers, Agde, Nîmes, Rodez, Gap, jusqu'en Espagne et en Portugal. Que Gellone désirât conserver ces bénéfices, et qu'Aniane, l'abbaye-mère, prétendît à y participer, quoi de plus naturel? Et comment ces questions d'argent n'auraient-elles pas engendré des querelles?

C'est au cours de cette lutte singulière que l'on voit se former la légende de saint Guilhem. Du fondateur du monastère on ne savait plus rien au XIIe siècle. Il fallait lui reconstituer un état civil et une biographie complète, pour la raconter aux pèlerins. On en avait fait autant pour saint Gilles. C'est la tâche qu'entreprirent les moines de Gellone. « La Vie de saint Guillaume, » composée entre 1122 et 1130, présentait la figure du personnage complètement constituée. M. C. Révillout, qui a le premier analysé ce texte, en a fort ingénieusement dégagé les sources. La vie du saint comprenait deux phases distinctes : — dans le siècle, — dans le cloître. L'épisode de la conversion de Guillaume, de sa vie à Aniane et de sa mort à Aniane, conté par Ardon dans sa vie de saint Benoît, fournissait le thème de la période monacale. Il suffisait d'amplifier le récit un peu

sec du vieux moine carolingien et d'imaginer quelques pieux épisodes suivant les règles de la littérature hagiographique. Pour la vie mondaine du personnage, on était plus embarrassé parce qu'on manquait de documents historiques. On se tira d'affaire en inventant des histoires, surtout en s'inspirant des poèmes qui constituent le cycle de Guillaume d'Orange.

C'était l'époque — les beaux travaux de M. J. Bédier nous l'ont enseigné — où l'épopée française se constituait, à une longue distance des événements qu'elle retrace et qu'elle n'a point la prétention de raconter. Les hommes du moyen âge ne recherchaient point, dans les chansons de gestes, de l'histoire, mais de belles histoires, de la poésie et du roman, disons de l'histoire romancée. Les poètes leur offraient, à propos de grands noms, comme les moines à propos de leurs saints, des récits imaginaires. Ainsi, le comte Guillaume de Toulouse a bien, de l'avis unanime, servi de prototype au Guillaume d'Orange de l'épopée, sans préjudice de traits empruntés à d'autres Guillaume plus ou moins bien déterminés. Mais, de l'historicité du Guillaume épique, il ne reste en définitive que deux faits essentiels : c'est qu'il fut un grand pourfendeur de Sarrazins et qu'il termina sa vie dans un cloître où il mourut en odeur de sainteté. Tout le reste, tous les épisodes variés des 24 poèmes, des 150.000 vers du cycle de Guillaume d'Orange, sont dus à l'imagination des jongleurs.

C'était là une source parfaitement appropriée aux besoins des moines de Gellone, occupés à composer la légende de saint Guilhem. Les poèmes présentaient même sur le récit, peu répandu, du moine Ardon, cette supériorité qu'ils racontaient des épisodes familiers aux hommes du moyen âge. Voilà comment le saint de Gellone finit par se confondre avec le personnage de l'épopée, Saint Guillaume avec Guillaume d'Orange, d'autant mieux que, par un singulier phénomène de choc en retour, les jongleurs, de leur côté, empruntaient aux pieuses légendes du monastère quelques-uns des traits de la physionomie de leur héros. De cette collaboration se dégageait dans

le récit hagiographique et dans l'épopée une figure idéale, celle du chevalier chrétien, défenseur de la foi contre les Sarrazins, du héros tel que pouvait le concevoir le siècle des Croisades. Saint Guilhem, c'était le noble seigneur qui avait consacré toutes ses forces à la guerre contre les infidèles, qui, au soir de sa vie, s'était réfugié dans le sein de Dieu. Saint Guilhem, c'était le héros, le fameux Guillaume d'Orange, dont les poètes chantaient les exploits en d'innombrables vers. Ainsi le saint de Gellone apparaissait comme le plus vivant, le plus actuel des saints. Il avait été fait à l'image des hommes de la Croisade. Faut-il s'étonner qu'ils se soient reconnus en lui et qu'ils l'aient particulièrement honoré? Voilà le chef-d'œuvre qu'avaient réalisé les moines de Gellone. Qui songerait à leur reprocher d'avoir un peu triché afin de le garder tout entier pour eux ?

La légende de saint Guilhem s'est formée au XIe et au XIIe siècle, en même temps que se développait le sanctuaire. Le lieu de pèlerinage dut certainement son succès et son importance à l'excellence de sa situation, à proximité de la Voie Toulousaine et à la bifurcation des routes qui conduisaient vers les sanctuaires mineurs de Conques et de Rocamadour. Cet emplacement favorable, à un croisement de routes, avait été amélioré encore par de grands travaux publics qui rattachaient l'abbaye au réseau routier de la région.

A l'origine, le monastère de Gellone était situé dans un véritable désert. « Ce lieu est si retiré — écrit au IXe siècle Ardon, dans la vie de saint Benoît d'Aniane[1] — que celui qui l'habite n'a pas à désirer la solitude. Il est entouré, en effet, de toutes parts de montagnes chargées de nuages et il n'est accessible à personne à moins d'y être conduit par le désir de prier. » Gellone se trouvait ainsi isolée et ne communiquait avec le reste du monde que par des sentiers de chèvres. Plus tard, au XIe siècle, lorsque le culte de saint Guillaume se fut développé et que le

1. Ch. IX.

pèlerinage se fut établi, deux routes conduisaient à l'abbaye : l'une venait du Sud et suivait le cours de l'Hérault, depuis la sortie des gorges ; l'autre venait de l'Ouest et descendait du causse de Larzac par la vallée du Verdus. La première était de beaucoup la plus importante : elle reliait l'abbaye à la maison-mère d'Aniane, à la riche plaine du Languedoc, à la grande voie internationale qui la traversait ; c'était la route principale d'accès au sanctuaire. Pour en faciliter l'usage, on construisit entre 1036 et 1048, aux frais des monastères d'Aniane et de Gellone, un pont sur l'Hérault, immédiatement à la sortie des gorges : c'est le fameux pont du Diable, d'où, suivant la légende, saint Guillaume avait précipité le démon au fond du torrent :

Ains le diable puis ne s'en remua ;
Tous tans i gist et tous tans i girra.
L'aighe i tornoie, ja coie ne sera ;
Grans est la fosse et noire contreval.

(*Moniage Guillaume*).

Le pont du XIe siècle subsiste encore et sert toujours à la circulation : il était de bonne construction. Il se compose de quatre arches d'inégale ouverture, reposant sur le roc vif, et construites en petits moellons bien appareillés. La superstructure, avec les parapets, est seule moderne. Le reste n'a pas bronché depuis plus de mille ans. De même, la route actuelle qui conduit à Saint-Guilhem, en suivant la rive droite de l'Hérault, s'est exactement superposée à la route du moyen âge, passe devant la Clamouse retentissante et aboutit à l'entrée de l'abbaye.

L'autre route, celle de l'Ouest, était moins fréquentée. Au sortir de l'abbaye, elle remontait sur un parcours de quelques centaines de mètres le cours du Verdus ; puis une chaussée, parfaitement conservée encore, grimpait hardiment par une série de lacets, sur le flanc des escarpements du causse et atteignait le Larzac. De là, les pèlerins qui suivaient cette route,

se dirigeaient par Millau vers les sanctuaires réputés de Conques et de Rocamadour :

Par la iront Rochemadoul oier
A Nostre Dame qui en la roche siet.

(*Moniage Guillaume*).

La route du Sud reliait Gellone à la grande voie du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. La route de l'Ouest conduisait aux pèlerinages secondaires du Rouergue et du Quercy. L'abbaye de saint Guillaume se rattachait ainsi à la circulation générale des pèlerins du moyen âge : elle devint elle-même le centre d'un des plus importants pèlerinages du midi.

Au point de jonction des deux routes, dans l'étranglement de la vallée du Verdus avant son confluent, apparaissait le monastère, derrière ses remparts. L'aspect n'en a pas beaucoup changé depuis le moyen âge. Le village actuel, avec ses rues sinueuses et fortement déclives, bordées de petites maisons basses et sombres remontant à l'époque romane, avec, au centre, la masse imposante de son église, conserve encore son caractère monastique. Il ne manque plus que les remparts qui enveloppaient l'abbaye et ses dépendances, et qui furent détruits seulement au temps de la Révolution. Ils dataient du XIIIe siècle, du temps où les richesses du monastère pouvaient exciter la convoitise des pillards et des routiers. Ils comprenaient seulement deux lignes de murailles qui barraient en deux endroits, d'une montagne à l'autre, l'étroite gorge du Verdus, et qui se rejoignaient à un château-fort — le château du Géant — construit au sommet de la colline qui domine Saint-Guilhem au Nord. Au-dessous de ce château se dresse encore une tour où s'ouvrait la porte basse de ce donjon. Les deux barrages fortifiés, combinés avec les escarpements de la montagne, formaient une enceinte imprenable. Deux portes seulement y étaient percées, l'une à l'Ouest vers la haute vallée du Verdus, l'autre à l'Est, du côté de l'Hérault. Près de cette porte, la principale, on voit encore les restes d'une tour

d'enceinte demi-circulaire, décorée d'une arcature à sa partie supérieure : c'est l'abside de l'église Saint-Laurent — l'une des deux paroisses de Saint-Guilhem — qui était incorporée aux remparts et concourait avec eux à la défense du monastère.

De l'ancienne abbaye il ne reste plus aujourd'hui que l'église et une partie du cloître. Les autres bâtiments, respectés par la Révolution, sont de date relativement récente et ne présentent point d'intérêt.

L'église est une construction compliquée où se combinent des parties d'époques différentes. L'analyse en est rendue très facile par un mémoire récent de M. E. Bonnet. Une nef principale, précédée d'un narthex et terminée par une abside, deux collatéraux très étroits et un transept flanqué de deux absidioles : voilà les éléments essentiels du plan, assez rare dans la région où les églises romanes à trois nefs sont l'exception.

De la construction primitive du IXᵉ siècle, contemporaine de Saint-Guilhem, il ne reste, bien entendu, absolument rien. C'est le cas de tous ou presque tous les monuments carolingiens du Midi. Du reste, l'église ne devait être, à l'origine, qu'une bâtisse très rudimentaire, une chapelle rurale, comme il convenait dans un désert. A Aniane même, la maison-mère élevée par saint Benoît, on n'avait, au dire de l'hagiographe Ardon[1], employé que des matériaux grossiers, et même du chaume pour la couverture, « *stramine vilique materia*[1] ». L'ermitage de Saint-Guilhem — détruit par un incendie ou tout autre cause — fut remplacé dans le cours du XIᵉ siècle, lorsque le pèlerinage commença à prospérer. La construction du pont du Diable entre 1036 et 1048 a dû probablement coïncider avec les travaux d'agrandissement de l'abbaye : le pont devait servir à la fois au passage des pèlerins et au transport des matériaux. D'autre part, la date de 1076 fixée, dans le martyrologe de Gellone, pour la dédicace d'une église de Saint-Guilhem, paraît, sans aucun doute, se rapporter à notre église, comme l'a fait observer le premier M. E. Bonnet. Dans ces conditions, la

1. Vita. Ch. III.

partie la plus ancienne de l'église daterait du troisième quart du XIe siècle. Cette partie se reconnaît facilement : elle comprend la nef principale et les collatéraux, car le transept avec ses trois absides disproportionnées constitue manifestement une addition postérieure. Le plan de l'église du XIe siècle se laisse donc reconstituer sans difficulté : il suffit de remplacer le chevet actuel par une abside de petites dimensions qui ferme la nef principale, et de supprimer les bras saillants du transept. On obtient ainsi une construction rectangulaire, avec une seule abside en saillie sur un des petits côtés, les absidioles étant ménagées dans l'intérieur du mur.

Les trois nefs de l'église étaient voûtées en berceau plein cintre : elles comportaient quatre travées, séparées par des doubleaux très simples, dont les retombées reposent sur des piliers cruciformes. La première travée était occupée, comme à Maguelone, par une vaste tribune qui communiquait directement avec l'étage supérieur du cloître et qui servait de chœur aux moines. L'éclairage de la nef principale est donné par des fenêtres qui s'ouvrent, dans chaque travée, au-dessus des grandes arcades. Le collatéral du Nord est seul percé d'étroites meurtrières. La décoration est réduite à sa plus simple expression : ni peinture, ni sculpture ; seulement, de chaque côté de la nef majeure, une imposte chanfreinée formant corniche à hauteur du sommet des piliers, et puis la beauté de l'appareillage, dissimulé aujourd'hui sous un affreux badigeon.

Le chevet, avec le transept et les trois absides, ne se raccorde en aucune façon à la partie antérieure de l'église. Il était destiné à un édifice beaucoup plus important qui devait remplacer le premier devenu sans doute insuffisant. Pourquoi les travaux n'ont-ils pas été poussés plus loin et pourquoi les nefs du XIe siècle ont-elles été conservées ? Nous n'en savons rien ou plutôt nous nous en doutons. A quelle date le chevet a-t-il été reconstruit ? Nous l'ignorons aussi. Mais si les textes restent muets, le caractère de la construction et du décor annonce le style roman complètement développé, tel qu'il paraît dans notre

région en la première moitié du XII[e] siècle: c'est à cette époque qu'il convient d'attribuer le chevet de Saint-Guilhem.

Le transept forme saillie sur les murs extérieurs de l'église. On s'est contenté, pour établir la communication avec la nef, de percer les murs de la dernière travée: le transept actuel n'est ainsi qu'une combinaison provisoire — restée définitive — d'une travée de l'ancienne église du XI[e] siècle avec les croisillons nouveaux du XII[e]. Sur chacun des croisillons s'ouvre une chapelle[1] demi-circulaire, précédée d'une travée de chœur et orientée comme l'abside principale. Précédée de l'arc triomphal, l'abside, en cul-de four, est percée de trois fenêtres. Le décor, très sobre à l'intérieur, présente, à l'extérieur, une grande richesse; dans la galerie d'arcatures aveugles de l'abside et dans les fenêtres, l'architecte a utilisé toutes les ressources de l'arc en plein cintre supporté par des colonnettes à chapiteaux sculptés.

Le narthex ou « gimel » qui précède l'église forme la partie la plus récente de la construction. Il comprend une salle à peu près carrée de 5 mètres de côté, plus étroite que la nef principale de l'église. Il est voûté sur croisées d'ogives: les nervures, formées d'un gros tore saillant et réunies par une clef commune, présentent un caractère très archaïque. Un texte[2] nous apprend que le narthex fut construit à la suite du concile tenu à Albi en 1165 contre les Albigeois, pour recevoir les hérétiques pénitents.

1. Dans la chapelle du croisillon Nord transformée en Musée lapidaire, on a recueilli des fragments de sculptures provenant de l'abbaye: 1° un sarcophage chrétien du type du Sud-Ouest (VI[e]-VII[e] siècle), avec le Christ et les 12 Apôtres, Adam et Eve, les jeunes Hébreux, où, d'après la tradition, étaient ensevelies les sœurs de saint Guilhem, Albane et Bertane. — 2° fragments de marbre décorés d'entrelacs, probablement les restes d'un chevet de l'époque carolingienne. — 3° l'autel de Saint-Guilhem, consacré en 1138, un des plus beaux autels romans connus, décoré de trois panneaux de marbre blanc avec des sujets (Christ en croix, Christ en gloire) gravés en faible relief et rehaussés par des incrustations en pâte de verre. — 4° la pierre tombale de Bernard de Mèze, abbé de Saint-Guilhem de 1170 à 1189, et celle de l'abbé de Bonneval (1303-1317). — 5° enfin un fragment important de bas-relief qui faisait partie de la décoration supérieure du cloître, et où l'on voit représentés deux apôtres (fin XII[e] — commencement XIII[e] siècle).

2. *Chronologia abbatum S[i] Guilhelmi*, p. 184.

Enfin, le clocher construit sur le narthex date seulement du XVe siècle. Des modifications tardives furent encore apportées du XIIe au XVIIIe siècle dans les croisillons, où furent établies des tribunes à balustres.

Tels sont les éléments essentiels de l'église. On y retrouve comme un reflet des destinées du pèlerinage : l'essor du XIe siècle voit la construction de l'édifice ; la grande prospérité du XIIe permet d'entreprendre l'agrandissement et l'embellissement du sanctuaire ; la médiocrité du narthex coïncide avec la croisade des Albigeois ; enfin la désolation du pays au XIIIe siècle marque sans doute l'interruption, puis l'abandon définitif des grands projets.

Autour de l'église se dressaient les constructions monastiques. Mais des divers bâtiments de l'abbaye, seuls ont été conservés des morceaux du cloître. Il formait un quadrilatère de 13m,50 sur 15m. dont un des côtés s'appuyait sur le flanc méridional de l'église. Suivant l'usage, sur les trois autres côtés s'ouvraient au sud les appartements de l'abbé, à l'Est la salle capitulaire, à l'Ouest le réfectoire. Le cloître comportait deux étages superposés ; la galerie du rez-de-chaussée était bordée, du côté du préau, par des arcades à baies géminées séparées par une colonnette. M. E. Bonnet signale avec juste raison l'analogie de ces colonnettes et de leurs chapiteaux avec celles de l'arcature aveugle de l'abside et considère le cloître comme contemporain du chevet, c'est-à-dire de la première moitié du XIIe siècle. Les galeries paraissent avoir été couvertes de voûtes d'arêtes ; mais la plus grande partie de ces voûtes a été détruite et celles qui ont été conservées ont été refaites ou remaniées. De l'étage supérieur on ne voit plus aujourd'hui que des traces. Mais d'après les débris de sculptures et surtout les chapiteaux qui en ont été conservés[1], on voit que la décoration

1. Quelques-uns ont été recueillis dans la chapelle du croisillon nord de l'abside ; d'autres au Musée de la Société archéologique de Montpellier ; d'autres enfin (publiés par J. Renouvier, *Histoire ... de saint Guilhem*, pl. XIII, XIV, XV, et par Revoil, *Arch. romane*, III, pl. 55, 56), qui appartenaient à M. Vernière, juge de paix à Aniane, ont été transportés en Amérique.

en était très riche. Ces monuments doivent être rapprochés des sculptures de la région toulousaine que l'on s'accorde à attribuer à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle. Cette date s'appliquerait donc en même temps aux chapiteaux et à la galerie supérieure du cloître, plus récente par conséquent que la galerie inférieure.

Voilà tout ce qui reste de l'abbaye de Saint-Guilhem. L'église et son cloître ruiné, les remparts et le château-fort, le village aux vieilles maisons romanes serrées autour du monastère, le site surtout, un des plus grandioses du midi, avec ses roches étincelantes et ses eaux vives, tout cela nous permet d'évoquer le sanctuaire fameux où s'épanouit au XIIe siècle la légende de Saint-Guilhem, une des fleurs les plus rares de la poésie du moyen âge.

SAINT-MARTIN-DE-LONDRES[1].

Le village de Saint-Martin-de-Londres est situé au Nord du Pic Saint-Loup, à l'angle Sud-Ouest de la petite plaine humide qui occupe le fond d'un ancien lac tertiaire. Des habitations se sont construites à l'endroit où les terres sont le plus fertiles, à une époque qu'il n'est pas possible de déterminer.

Au XIe siècle la seigneurie de Saint-Martin était aux mains de la famille Guilhem de Montarnaud. Le premier texte qui en fasse mention est un acte daté de 1088, en vertu duquel Adhémar Guilhem donne l'église de Saint-Martin à l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert). Immédiatement après fut constitué le prieuré de Saint-Martin, dont le prieur était toujours choisi parmi les moines de Saint-Guilhem. Vers 1250, Bertrand Guilhem, seigneur de Saint-Martin, vendit le fief de Saint-Martin au prieur qui devint ainsi seigneur de Saint-Martin. Mais, dès ce moment, se constituait, en face du pouvoir seigneurial, un pouvoir nouveau, la commune de Saint-Martin,

1. E. Bonnet, *Antiquités et monuments du département de l'Hérault*, p. 433 et passim. — L'abbé Bougette, *Histoire de Saint-Martin-de-Londres*, 1909.

dont les syndics (consuls) rendaient la justice concurremment avec le seigneur.

Le village, avec ses ruelles étroites qui n'ont guère changé depuis cinq siècles, s'étage à flanc de coteau. Dans la partie haute, sur une petite place — l'ancien cimetière — entourée de hautes murailles contre lesquelles s'appuient de très vieilles maisons, s'élève l'église, un des édifices romans les plus intéressants de la région.

Elle se compose d'une nef à deux travées[1] et de trois absides demi-circulaires, disposées l'une en prolongement de la nef principale et les deux autres aux extrémités des bras du transept. Le plan en forme de trèfle, ainsi obtenu, rare en France, fréquent dans l'architecture lombarde, témoigne des influences qui se sont exercée sur les constructions romanes de ce pays. L'abside principale est précédée d'une petite travée qui lui donne plus de profondeur et qui joue le rôle de chœur.

La nef est couverte, suivant la règle, d'une voûte en berceau, avec doubleaux reposant sur des demi-colonnes engagées. La croisée du transept forme un carré recouvert d'une coupole ovoïde sur trompes, dont les irrégularités témoignent de l'inexpérience du constructeur « à racheter le carré ».

Trois fenêtres dans chaque abside assurent l'éclairage de l'église.

La décoration, très sobre, comprend seulement quelques chapiteaux ornés de hachures, une corniche où sont, par endroits, disposés des damiers, enfin, dans l'abside principale, cinq arcatures reposant sur quatre colonnettes à deux pilastres.

La porte de l'église s'ouvre sur le côté méridional, qui présentait un abri contre le vent du Nord. Elle est précédée d'un porche ou *Gimel*, de construction plus récente que l'église

1. La nef a été prolongée récemment de deux travées dont la construction a amené la disparition d'une tribune qui se trouvait dans le bas de l'église. Sur le mur du fond a été appliqué un autel roman, l'autel primitif de l'église. Seule la face antérieure est visible. Elle se compose de trois arcatures reposant sur quatre colonnes torses.

elle-même, comme le prouve la voûte sur croisée d'ogives qui la recouvre.

L'extérieur de l'église offre un ensemble harmonieux. Les trois absides sont surmontées d'une coupole octogonale que couronne un lanternon carré à fenêtres romanes. La décoration, plus riche qu'à l'intérieur, consiste essentiellement en une rangée de petites arcatures, dites lombardes, disposées trois par trois, à la partie supérieure des absides, sous la corniche, entre des pilastres peu saillants, et surmontées d'une frise continue en dents d'engrenage; le même motif est répété sur les huit faces de la coupole. Enfin, les pierres bien appareillées, ornées de tailles en forme d'arêtes, complètent la beauté sobre de l'édifice.

Aucun texte ne nous renseigne sur la date de la construction. Pourtant, il est permis de penser que l'église n'a pu être élevée qu'après la cession faite par Guilhem de Montarnaud à l'abbaye de Gellone en 1088. D'autre part, on découvre entre les absides de Saint-Martin-de-Londres et celles de Saint-Guilhem des analogies si étroites, principalement dans la décoration, qu'on peut les considérer comme à peu près contemporaines (vers 1100). L'église de Saint-Martin plus simple, plus sobre que l'église ou plutôt que le chevet de Saint-Guilhem, plus riche, mais non plus parfait, est-elle antérieure à celui-ci? C'est ce qu'il ne paraît pas possible de décider.

Le porche, avec ses croisées d'ogives de type archaïque, en forme de boudins, peut être, lui aussi, rapproché de celui de Saint-Guilhem et attribué, comme lui, à la deuxième moitié du XIIe siècle.

Les remparts. — Au moyen âge, Saint-Martin-de-Londres était entouré de remparts. Un texte de 1162 nous renseigne sur l'aspect du village, qui se composait alors de « l'enclos » et de « la ville ». L'enclos comprenait l'église, la maison seigneuriale, une tour, la maison du prieur et des clercs, le cimetière et quelques maisons. L'acte ne mentionne pas d'autres fortifications qu'une tour dont on pourrait reconnaître les substruc-

tions à l'O. de l'église, dans les gros blocs de pierre irréguliers simplement épannelés et joints sans mortier.

La muraille qui entoure l'enclos, en grande partie conservée, avec des traces de remaniements, aurait donc été construite après 1162, à une époque où les difficultés entre le seigneur et les habitants l'obligèrent à se protéger. Un portail en plein cintre, surmonté d'une tour carrée, faisait communiquer la ville et l'enclos.

Jusque-là, l'enclos seul était fortifié. Au XIV[e] siècle, il fallut se défendre contre les Grandes Compagnies qui désolaient le Languedoc. On construisit alors une seconde enceinte qui enveloppait la ville tout entière, et dans laquelle l'enclos formait comme un réduit séparé. Trois portes fortifiées s'ouvraient sur trois des faces de la muraille, et deux tours circulaires se dressaient aux angles du front. Une de ces deux tours subsiste encore; la plus grande partie de la fortification a été démolie au cours du XIX[e] siècle.

AIGUES-MORTES.

La désolation fameuse des Marais d'Aigues-Mortes
(*M. Barrès*).

BIBLIOGRAPHIE. — Lenthéric, *Les villes mortes du golfe du Lion*, 1876 (lire avec précaution); — Pagézy, *Mémoires sur le port d'Aigues-Mortes*, 1879 et 1886; — Duponchel, *Les atterrissements du Rhône dans la région d'Aigues-Mortes*, dans *Bulletin de la Société Languedocienne de géographie*, 1894; — Labande, *Guide du congrès d'Avignon*, 1904.

Une visite à Aigues-Mortes est pleine d'enseignement: on y voit le spectacle de l'énergie française dans le présent et dans le passé. Les agriculteurs qui aujourd'hui s'emparent de terrains à peine émergés, les conquièrent à la culture, les couvrent de plantations de vignes, construisent des celliers gigantesques — modernes cathédrales — sur un sol fixé d'hier, sont les dignes successeurs des Français du XIII[e] siècle, qui, au temps de saint Louis, s'installèrent dans ces marécages et

firent surgir au milieu de la lagune une ville ceinte de remparts et de tours encore debout. Aigues-Mortes fut le premier port français en Méditerranée, la première étape de la conquête de notre littoral méditerranéen, le point de départ de notre politique méditerranéenne. Aigues-Mortes mérite donc une visite. Mais cette visite, pour être profitable, doit être accompagnée — tant un passé, pourtant si récent, s'est obscurci — d'un commentaire historique, géographique et archéologique.

Ce fut la nécessité de posséder en propre sur le littoral méditerranéen un « point d'appui » où il pût organiser en sécurité son expédition pour la Croisade, qui conduisit saint Louis dans le marais d'Aigues-Mortes. Il n'y avait en effet de disponible que cette lagune; la Provence se rattachait alors au Saint-Empire romain germanique; les ports du Bas-Languedoc relevaient du roi d'Aragon ou des comtes de Toulouse. La lagune d'Aigues-Mortes, où se trouvait un petit port de pêche, appartenait à l'abbaye de Psalmody. En l'acquérant en 1248, pour y installer un camp qui devint plus tard une ville fortifiée, saint Louis s'ouvrait une fenêtre sur la Méditerranée. Ce choix qui nous surprend aujourd'hui, où nous sommes habitués aux ports en eau profonde, présentait néanmoins des avantages. Le port d'Aigues-Mortes communiquait par un canal (le Bourgidou actuel) avec le Rhône, la grande voie d'accès vers le Nord et les États du roi de France, — et par un autre canal (la Radelle actuelle) avec le chapelet d'étangs derrière lesquels s'abritaient les grandes villes de Montpellier et de Narbonne. Aigues-Mortes était destinée à devenir le port de guerre et le port de commerce du roi de France.

Mais où se trouvait le port d'Aigues-Mortes? La réponse à cette question est moins simple qu'il ne paraît au premier abord. Le problème, dont la solution n'est pas évidente, s'est obscurci à mesure qu'on cherchait à l'éclaircir et a fini par se transformer en une véritable énigme. C'est à M. l'ingénieur Duponchel qu'on doit d'avoir définitivement résolu la question.

Toute la difficulté est venue des transformations produites

dans le site par les atterrissements du Rhône. Ces transformations, qui se produisent encore sous nos yeux, personne ne songe à les nier. Il fallait seulement les interpréter scientifiquement et expliquer dans quelle mesure elles ont modifié la situation du port d'Aigues-Mortes.

Le géologue Émilien Dumas, de Sommières, a démontré le premier, vers le milieu du siècle dernier, que la bordure maritime de la Camargue était constituée par quatre cordons littoraux successifs, en retrait les uns sur les autres. Chacun d'eux a représenté, à un moment donné, la limite de la mer. Ils marquent donc quatre étapes des atterrissements du Rhône. Aigues-Mortes est construite sur le deuxième cordon (à compter à partir de la terre ferme). Une première ligne d'étangs la sépare du troisième cordon et, pour arriver à la mer, il faut encore franchir une seconde ligne d'étangs et un quatrième cordon. Un canal d'environ cinq kilomètres et demi réunit presque en ligne droite Aigues-Mortes à la mer.

Tel est l'état actuel. S'est-il modifié depuis le temps de saint Louis ? A n'en pas douter, oui. On peut se dispenser d'exposer les diverses hypothèses, aujourd'hui périmées, qu'on imagina pour expliquer la situation d'Aigues-Mortes dans la lagune et la navigation entre ce port et la mer. Une observation de fait permet de rejeter la plupart d'entre elles, d'établir avec certitude la réalité des atterrissements du Rhône depuis l'époque de saint Louis et d'en mesurer avec précision l'étendue : c'est l'existence de la digue de *la Peyrade*.

La Peyrade est un puissant massif de maçonnerie, long encore d'environ 800 mètres, orienté de l'Est à l'Ouest, enraciné en quelque sorte dans le troisième cordon littoral, à une distance de deux kilomètres d'Aigues-Mortes, au Sud. Les enrochements, conservés en partie, montrent qu'il s'agit d'un ouvrage à la mer, d'un môle. La taille des pierres, analogue à celle des remparts, une borne, aujourd'hui disparue, portant les fleurs de lys royales, prouvent que cet ouvrage date du XIIIe siècle. De là résulte que la Peyrade était le môle qui protégeait alors l'entrée

du canal d'Aigues-Mortes, comme aujourd'hui le môle du Grau du Roi — que, par conséquent, au XIIIe siècle, la mer s'étendait jusqu'au troisième cordon littoral — et qu'enfin la formation du quatrième cordon littoral, où se trouve aujourd'hui le Grau du Roi, est postérieure au temps de saint Louis.

Les textes confirment cette interprétation, qui peut être considérée comme certaine. Voici donc l'idée qu'il convient de se faire du port d'Aigues-Mortes au moyen âge. La Peyrade était la digue placée à l'entrée du port, avec quais d'accostage pour les navires que leur tonnage empêchait de pénétrer dans le port intérieur. A la Peyrade aboutissait donc un canal qui conduisait au port intérieur. Ce port n'était pas constitué par la nappe d'eau indéfinie des étangs, mais par des parties de la lagune spécialement aménagées pour la navigation, sans doute dans le voisinage immédiat des murs qui étaient entourés d'un fossé. Peut-être ce fossé, élargi sur la face Ouest, où se trouve la tour de Constance, et sur la face Sud, par où entra Charles Quint, représentait-il justement le port, avec quais de débarquement. En sorte que le port d'Aigues-Mortes, situé près des remparts, avec son canal débouchant dans la mer à la Peyrade, ne différait pas sensiblement du port actuel, avec cette seule différence que la Peyrade a été reportée à quatre kilomètres plus au Sud, au Grau du Roi : et cet espace représente précisément les atterrissements du Rhône depuis cette époque.

Le port d'Aigues-Mortes fonctionna ainsi pendant trois siècles ; il est possible même de déterminer exactement l'époque à laquelle la Peyrade se trouva isolée de la mer par la constitution du quatrième cordon littoral. D'une enquête ouverte en 1592 à l'effet de remédier à l'ensablement du port d'Aigues-Mortes, il résulte que pendant tout le moyen âge le petit Rhône débouchait dans la mer, au grau de la Chèvre, à deux kilomètres au Sud de la Peyrade ; que, dans le courant du XVIe siècle, cette embouchure se déplaça vers l'Est au grau actuel d'Orgon. Ce déplacement, provoqué par des travaux des habitants des Saintes-Maries, eut pour conséquence le développement très

rapide de la flèche de sable de l'Espiguette et la formation du quatrième cordon littoral, qui donnait naissance aux étangs du Repau et du Repausset. Aigues-Mortes ne communiquait plus avec la mer que par des graus temporaires et intermittents, — comme le Grau Louis ou le Grau de la Croisette, aujourd'hui fermés — jusqu'au jour où la Grande Roubine, établie en 1727 entre Aigues-Mortes et le Grau du Roi, remit les choses en l'état — en l'état où elles étaient au XIIIe siècle.

Tels sont les changements survenus dans le golfe d'Aigues-Mortes depuis l'époque de saint Louis. Ils ont affecté le port d'Aigues-Mortes assez tard pour que son rôle historique et économique ait duré près de trois siècles. Premier point d'appui des flottes françaises dans la Méditerranée, il a rendu possible la participation du roi de France aux deux dernières Croisades. Mais surtout cette enclave française devenait comme un centre d'attraction qui devait absorber les régions voisines et étendre le domaine méditerranéen de la France. Ce fut d'abord Montpellier, la plus grande ville maritime du Languedoc, dont le commerce devint tributaire d'Aigues-Mortes, en attendant l'incorporation au domaine royal en 1349. Dès lors, le mouvement commercial d'Aigues-Mortes s'élève à une somme équivalant à 150 millions de notre monnaie. Aigues-Mortes resta pendant tout le XIIIe siècle le grand port français du Languedoc. Il fallut, pour arrêter cette prospérité, l'annexion de la Provence au royaume de France au XVe siècle. L'activité économique de la France se déplaçait naturellement vers Marseille. De ce jour, le rôle historique d'Aigues-Mortes était terminé.

Les Remparts. — L'arrêt du développement et l'abandon d'Aigues-Mortes ont sauvé les remparts d'Aigues-Mortes de la destruction. Ils offrent aujourd'hui le spécimen le plus complet que nous ayons conservé d'une fortification du XIIIe siècle, presque tout entière sans retouches ni restaurations.

La ville fut fondée par saint Louis; mais les remparts ne furent construits que sous son successeur, à la suite d'une convention passée en 1272 à Marmande entre Philippe le Hardi

et le Gênois Guillaume Boccanegra. D'une enquête faite en 1289, il résulte qu'à cette date les fortifications n'étaient pas encore terminées.

Les murailles forment un quadrilatère à peu près parfait. Elles s'infléchissent à l'angle N.-O. pour laisser en dehors la tour de Constance. Aux trois autres angles, elles sont flanquées de trois tours rondes. Chaque côté du quadrilatère est formé d'une muraille en courtine, renforcée de distance en distance par des tours, simples ou jumelées. Courtines et tours sont construites en moellons taillés en bossages et couverts de marques de tâcherons. Elles sont couronnées d'un parapet, percé alternativement de créneaux et d'archères. Extérieurement sont ménagés des trous au-dessous des créneaux pour l'installation des hourds. Derrière le parapet circule un chemin de ronde desservant les courtines et les tours.

Des portes, percées entre les tours jumelles et sous certaines tours simples, correspondent aux rues de la ville. Pour en défendre l'accès, chaque tour ou groupe de tours constitue une véritable forteresse à deux étages surmontés d'une plate-forme.

La tour de Constance — ainsi appelée du nom de la femme de Raymond V de Toulouse, fille de Louis le Gros — se dresse en dehors des remparts auxquels elle est reliée aujourd'hui par un pont crénelé. On en attribue généralement la construction à saint Louis, qui l'aurait rebâtie sur l'emplacement d'une tour plus ancienne, la tour Matafère. M. Labande fait observer avec juste raison que la décoration de la tour paraît bien plutôt dater du XIVe siècle que du XIIIe. L'attribution à saint Louis de la construction est donc pour le moins douteuse.

La tour, parfaitement ronde — haute de 29 mètres, large de 22 — a des murs de 6 mètres d'épaisseur. L'étage inférieur, où l'on descendait par une ouverture circulaire, pratiquée au sommet de la voûte, servait de magasins de provisions. Le premier étage se compose d'une vaste salle circulaire voûtée sur branches d'ogives La voûte est percée au centre. Un couloir

circulaire, avec jours sur cette salle, établi à la naissance de la voûte, servait à la défense intérieure de la tour. Les assiégés pouvaient, de là encore, accabler l'ennemi maître du rez-de-chaussée.

Un escalier tournant, établi dans l'épaisseur du mur, conduisait à cette galerie et de là à l'étage supérieur. Une salle en rotonde, semblable à celle du premier étage, est précédée d'un petit vestibule rectangulaire, voûté sur croisée d'ogives ; il est désigné sous le nom d'oratoire de saint Louis, mais le style de l'architecture présente tous les caractères de l'art du XIVe siècle.

L'escalier continue jusqu'à la plate-forme supérieure (parapet moderne), sur laquelle se dresse une tour de guet, haute de de 11 mètres, surmontée d'une lanterne de phare en fer (du XVIe siècle). De là on embrasse un immense panorama [1] : à vos pieds, entre la bordure des Cévennes bleuissantes et l'azur profond de la Méditerranée, s'étend la plaine du Bas-Languedoc et de la Camargue ; des étangs, des canaux, les bras du Rhône, beaucoup d'eau dans un peu de terre, voilà tout le système circulatoire qui répandait la vie dans les grandes villes du passé que furent Arles, Saint-Gilles, Aigues-Mortes, Lunel et Montpellier.

1. Au premier plan, à 3 kilomètres au N.-O., on distingue la tour Carbonière, contemporaine des remparts d'Aigues-Mortes. Elle se dresse sur la route étroite qui traversait les marais, pour défendre cet unique accès de la ville du côté de la terre ferme.

André JOUBIN.

LES PÉTROGLYPHES D'IRLANDE

NOTES DE VOYAGE

Sous la conduite de M. le professeur Macalister, de Dublin, j'ai pu étudier, en avril-mai 1920, une bonne partie des monuments sculptés d'Irlande, et visiter personnellement le groupe de Loughcrew, les grands tumuli de Dowth et New Grange, le menhir et la chambre de Sesskillgreen, celles de Knockmany, de Cloverhill, le grand groupe de dolmens et alignements de Carrowmore, les mégalithes de Deerpark et la roche gravée de Cloonfinlough. J'ai pu également compulser, chez M. Macalister, les documents relatifs à ces monuments et à plusieurs autres d'Irlande et d'Écosse. De ces visites et de ces publications, j'ai tiré la conviction de la grande complexité de l'art préhistorique irlandais, et de la nécessité d'y faire un certain nombre de coupures. Je pense, en collaboration avec mon aimable guide, rendre compte d'une manière détaillée des résultats de notre enquête, mais il me semble utile d'en exposer d'abord quelque chose aux lecteurs français de la *Revue archéologique*.

Tant à Loughcrew qu'à New Grange et Dowth, il est visible qu'une partie des pierres ornées de gravures sont antérieures à la construction des monuments actuels, au même titre que des chapiteaux romains utilisés dans des édifices plus récents : un certain nombre de figures sont en effet cachées par l'appareil des constructions; en plusieurs points, à Dowth et à New Grange, on peut noter que les surfaces primitives des blocs assemblés ont été repiquées, de nouvelles décorations entamant les premières, et que, parmi les plus récentes, plusieurs ont respecté soigneusement ou entamé au contraire d'autres

groupes de style différent. En observant ces faits, et en les rapprochant les uns des autres, j'ai abouti à un essai de groupement que je soumets à la discussion des spécialistes.

1. — Plusieurs roches gravées et un dolmen présentant des figures *incisées*, très simples, soit linéaires, croix simples ou doubles, traits rectilignes diversement combinés, dents de loup, etc., soit cercles inscrivant des traits croisés ou rayonnant. Plusieurs de ces derniers, exécutés par incision avec un instrument coupant, se remarquent également à Dowth et à New Grange, tantôt entamés par des figures piquetées plus récentes, tantôt respectés et laissés en relief par les auteurs de ce piquetage.

2. — La roche unique de Cloonfinlough, à figures humaines en Φ semblables à celles des pétroglyphes d'Espagne, et qui présente aussi un certain nombre de pieds sculptés en creux, est à part des autres monuments; le trait large et profond paraît avoir été piqueté et ensuite régularisé par raclage ou frottement. On pourra peut-être établir la liaison entre les figures en Φ et celles des pétroglyphes à cercles concentriques et rigole axiale émanant d'une cupule centrale. Les unes et les autres sont en marge des figures rencontrées dans les monuments.

3. — L'immense majorité des figures de Loughcrew sont exécutées par piquetage; on voit de ces figures à tracé linéaire grêle, très variées comme motifs, également à Dowth et New Grange, souvent antérieures à la construction des chambres actuelles.

4. — Des figures piquetées, mais à trait large et profond, fréquemment régularisé par frottement, semblent en dériver; les motifs en sont plus compliqués et moins variés; le cercle concentrique et la spirale y dominent; la figure n'est pas constituée encore en relief, mais par le tracé en creux. Une partie importante de celles de Loughcrew, Dowth, New Grange, Sesskilgreen, Knockmany, s'y rapporte.

5. — Les sculptures en haut relief du pourtour de New-Grange, à motifs curvilignes, paraissent en être un dérivé ; la figure n'y est plus constituée par le trait gravé, mais par la surface respectée et mise en champ levé.

6. — Respectant les figures précédentes en certain cas, et se déformant pour ne pas les entamer, ou bien au contraire les « rognant » sur les bords, viennent d'autres figures, à style rectiligne, losanges ou triangles groupés et alternés, à larges surfaces repiquées plus ou moins profondément, et laissant entre eux un relief de bandes formant des chevrons et des dents de loup. Ce groupe est surtout représenté à New-Grange, tant à l'intérieur de la galerie que sur les pierres périphériques. Il existe aussi à Dowth, où je l'ai reconnu le premier, en superposition très claire sur le groupe n° 1.

7. — De la même technique que 4, mais représentant des motifs curvilignes asymétriques, sont les figures de Cloverhill et l'une de celles de Knockmany qui tranche sur d'autres du groupe 4. Si l'analogie de leurs motifs avec ceux de l'art de la Tène n'est pas accidentelle et de pure convergence, on pourrait les séparer du groupe 4, et y voir la première influence de l'art du second âge du fer. On sait, en effet, que la civilisation de l'âge du Bronze s'est maintenue très tardivement en Irlande, et que ce n'est qu'à l'époque de la Tène III qu'elle y a été remplacée par cette dernière, à laquelle doivent être attribués clairement certains bétyles sculptés publiés par Coffey.

Plusieurs questions se posent sur la parenté de l'art pétroglyphique irlandais avec d'autres régions. Sauf un fond néolithique général, il évolue par des voies entièrement distinctes de celui de la Scandinavie. Au contraire, sa parenté est étroite, soit avec l'Écosse, plus pauvre, soit avec la Bretagne et la Galice. Il est impossible, pour qui a visité les monuments irlandais, de ne pas songer à Gavr'innis, et de ne pas voir dans

ce dernier, et peut-être aussi dans la Table des Marchands, l'œuvre d'artistes irlandais.

L'analogie avec la Galice est surtout notable pour les roches incisées de cercles concentriques. Il faut aussi reconnaître l'identité des hommes en Φ de Cloonfinlough avec ceux de l'art énéolithique espagnol. Une parenté doit aussi se remarquer entre le fond général de schémas primitifs de la série 3 et l'art rupestre d'Espagne.

Pour la série 1, son analogie avec les pétroglyphes de Seine-et-Oise étudiés par M. Courty est trop grande pour être purement accidentelle.

Quant aux origines méditerranéennes de l'art préhistorique irlandais, soutenues et développées par M. Coffey, je m'associe de tout cœur aux réserves sagaces de M. Macalister à ce sujet[1], qui me semblent faire justice de ce nouveau mirage oriental. Il conclut que l'architecture et l'art irlandais sont comme ceux de Crète, un produit local de la civilisation générale de l'Europe à l'époque du Bronze; leurs rapports sont dus à une parenté de fraternité, et non de descendance. L'absence totale d'objets importés de l'un à l'autre de ces pays suffit à ruiner l'idée de toute influence directe. Au contraire, l'existence de lunules d'or de type irlandais en Galice[2] et en Bretagne permet d'envisager des influences directes entre ces régions, qui ont tant d'autres points de contact, et me semblent former la province occidentale avancée de l'archéologie préhistorique récente européenne.

1. R. A. S. Macalister, *Temair Breg, a study of the remains and traditions of Tara* (*Proceedings of the Royal Irish Academy*, XXXIV, section c, n° 10, 1919, p. 383 et sq.).

2. Torques découvert dans un dolmen, près de Allariz, figuré par M. Ramon Barros Sivélo, *Antiguedades de Galicia*, 1875, planche hors texte, face à p. 110.

H. Breuil

LE BÉLIER DE BAAL-HAMMON

§ 1. — Les animaux symboles

« C'est sans doute, dit Philippe Berger, un attribut ou un symbole de Baal qu'il faut voir dans le bélier, l'une des figures qui reviennent le plus fréquemment sur les ex-voto de Carthage.



Fig. 1. — Stèle punique à bélier grossièrement dessiné [1].

«Souvent il est très grossièrement dessiné, à tel point qu'on serait tenté de le prendre pour un chien ou pour un cheval ; mais sa signification symbolique n'en ressort que mieux : ce n'est pas l'image d'une offrande particulière, c'est un thème religieux, comme la main, le caducée et le croissant. » Et plus loin : « Le bélier est le plus souvent de pure convention, il n'est là que comme symbole [2] ».

Cet animal, représenté sur plusieurs centaines de stèles votives à Tanit et Baal-Hammon [3], s'y associe en effet à des symboles divins avérés, tels que la main levée, le *séma* [4], le caducée,

1. Musée Alaoui du Bardo ; cliché de la Direction des Antiquités. — Vassel, *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 10, dans *Revue Tunisienne*, t. XXVI, 1919, p. 180-181 [7-8].
2. Ph. Berger, Les ex-voto du temple de Tanit, à Carthage (extrait de *Gazette archéologique*, 1876-1877), Paris, 1878, p. 10, 17.
3. J.-B. Chabot, Les inscriptions puniques de la collection Marchant, dans *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1916, p. 34 [18], note 2.
4. *Séma* est le nom conventionnel que j'ai proposé pour la figure improprement appelée *symbole de Tanit* et *symbole triangulaire* (*Etudes puniques*, IX, p. 177 [4]).

le croissant renversé sur le disque, et *il change de place avec eux*, d'où l'on doit logiquement conclure qu'il a même fonction.



Fig. 2.
Stèle à bélier informe[1].

A la vérité, de savants orientalistes — je citerai notamment MM. l'abbé Chabot, le R. P. Lagrange et Dussaud — ne voient dans les figures animales des stèles africaines que la commémoration de sacrifices accomplis[2]; M. Salomon Reinach lui-même semble partager cette opinion[3], alors que l'autre s'harmoniserait mieux avec ce qu'il écrit si justement à propos des Phéniciens : « A l'époque où les textes commencent à nous éclairer, le culte des animaux, comme celui des arbres et des pierres, n'est plus qu'une survivance. Toutefois, nous pouvons encore en mesurer l'importance à celle des animaux sacrés, attributs des dieux, tels que le taureau, le lion, le sanglier, l'aigle et la colombe... Les *Baalim*, après avoir été des animaux, sont devenus des dieux solaires; les déesses ont été identifiées à l'étoile du matin et à la lune. » En Chanaan, le taureau était « le symbole, c'est-à-dire l'incarnation d'un Baal »[4].

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Études puniques*, IX, § 2, n° 5, p. 176-177 [3-4].
2. Chabot, Les inscriptions puniques de la collection Marchant, p. 33-34 [17-18] ; M.-J. Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, 2e éd., Paris, 1905, p. 203 ; René Dussaud, *Introduction à l'histoire des religions*, Paris, 1914, p. 194.
3. S. Reinach, Le cheval à Carthage, dans *Revue archéologique*, 5e série, t. VII, 1918, p. 314.
4. S. Reinach, *Orpheus*, Paris, 1914, p. 59, 268.

A mon avis, l'interprétation des maîtres que je viens de nommer est parfaitement exacte, *en général*, pour la période néopunique; elle l'est en particulier pour toutes les stèles à inscription latine dédiées à Baal (*Saturno Augusto*) par ses prêtres; les dieux sont bien encore ceux de l'ancien fonds, mais le rituel montre un changement plus marqué que celui qui s'était produit au IV[e] siècle av. J.-C. sous l'influence grecque. Quant aux ex-voto puniques de Carthage, cette explication ne saurait leur convenir, par une raison bien simple : si nous trouvons sur ces monuments des animaux qui ont pu servir de victimes, comme le taureau, le bélier, la colombe, le cygne, le coq, nous en voyons un plus grand nombre que les Carthaginois ne sacrifiaient certainement pas : panthère, éléphant, ours (?), hippopotame, cheval, zèbre (?), singe (?), lièvre, souris, aigle (?), dauphin et poissons de différentes espèces, naja. Autres preuves : le taureau, considéré à Carthage comme la victime par excellence, puisqu'il y vient en tête du tarif des sacrifices[2], n'est figuré *que trois fois*, alors que les images du bélier se comptent par centaines[3]; celui-ci, je l'ai dit, permute avec les symboles divins reconnus (c'est d'ailleurs aussi le cas des autres animaux); assez souvent, il porte collier, la colombe également[4], et sur une jolie stèle du Musée Alaoui décrite sommairement par M. Dussaud[5], *deux dauphins ont aussi cette parure*, qui a été très anciennement un des attributs de la divinité; enfin, l'œil du bélier sur deux ex-voto, la corne et l'œil sur un autre sont



Fig. 3. — Bélier entre deux symboles divins[1].

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 9, p. 180 [7].
2. *CIS*. I, 165.
3. Chabot, Les inscriptions puniques de la collection Marchant, p. 34 [18] et note 2.
4. *Études puniques*, IX, § 3, p. 187-188 [14-15], X, § 2, dans *Revue Tunisienne*, 1919, p. 311 [13].
5. R. Dussaud, dans *Bulletin archéologique du Comité*, 1914, p. CLIII, n° 2.

indiqués sous la forme du croissant et du disque[1], confirmation très nette du rôle symbolique du dessin (figure 4).

Quoi d'étonnant, du reste, à ce que tous ces animaux aient été symboles dans la religion grossière des Carthaginois, qui avait tant emprunté à l'Égypte[2], alors que le poisson l'était autrefois, que l'agneau et la colombe le sont encore aujourd'hui dans notre religion spiritualiste? Plus j'étudie l'imagerie des stèles de Carthage, et plus se fortifie en moi la conviction qu'elle est essentiellement symbolique[3]. Entendons-nous : les fidèles du IV[e] siècle av. J.-C. n'avaient certainement plus toujours la notion exacte de ce qu'ont signifié à l'origine les images qu'ils traçaient; ainsi, ils semblent avoir attribué parfois à Baal-Hammon, peut-être même à la triade le séma[5], qui n'était primitivement autre chose que le schéma de la pierre conique d'Astarté *coiffée, par assimilation avec Hathor, du disque solaire entre deux cornes de vache, assez souvent remplacées par celles du croissant lunaire*, et symbolisait par conséquent la divinité féminine[6] (figure 5); mais ils n'ignoraient point que ces



Fig. 4. — Bélier dont l'œil est remplacé par le croissant renversé sur le disque[1].

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 13.

2. *Etudes puniques*, IX, § 2, n[os] 1, 13 et 18, p. 175, 182-183, 184 [2, 9-10, 11] et fig. 9.

3. E. Vassel, Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 35-36 [26-27].

4. Cf. *Etudes puniques*, II, dans J. Renault, *Cahiers d'archéologie tunisienne*, nouvelle série, t. II, Tunis, 1914, p. 208 [38].

5. Le Panthéon d'Hannibal, p. 33 [24] ; R. Dussaud, dans *Revue de l'histoire des religions*, t. LXIX, 1914, p. 424 ; Ernest Babelon, *Carthage*, Paris, 1896, p. 70.

6. E. Vassel, *La littérature populaire des Israélites tunisiens*, Paris, 1904-1907, p. 171 note 4 et fig. p. 168 ; Vassel, Cinq stèles puniques, dans *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, t. IV, 1906 (Sousse, 1907), p. 133-184 [10-11] et fig. 2 ; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, Paris, 1882, fig. 571,

figures étaient des symboles et ils s'en servaient en guise de phylactères, ainsi que le fait voir le mobilier de leurs sépultures [2].

« La valeur d'un signe symbolique, affirme Déchelette, s'oblitère en raison de sa diffusion et sa banalité le condamne à descendre graduellement au rang d'un simple motif d'ornement »; mais cette dégradation est lente d'habitude et « l'art purement décoratif est le produit d'une culture avancée » [3]. Tout démontre que les dédicants de Carthage n'en étaient par encore à ce stade final.



Fig. 5.
Astarté portant la coiffure d'Isis-Hathor [1].

§ 2. — En Chaldée et en Judée

Essayons de déterminer la provenance du symbole du bélier chez les Carthaginois. Tâche ardue, car, dès avant la fondation de Cambé, les Phéniciens avaient greffé sur la religion chananéenne primitive quantité d'éléments égéens, chaldéens, égyptiens, auxquels Carthage

p. 837; Lagrange, *Etudes sur les religions sémitiques*, p. 127, note 1; G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, Paris, 1895, fig. p. 132, 155 et 175; Paul Pierret, article « Hathor », dans *Grande Encyclopédie*, t. XIX, p. 911; Ed. Meyer, art. « Astarte », dans W. H. Roscher, *Ausführliches Lexicon der griechischen und römischen Mythologie*, t. I, Leipzig, 1884-1890, col. 652, l. 23-64 et figure.

1. Applique de bronze trouvée en Syrie : Ch. Clermont-Ganneau, Rapports sur une mission en Palestine et en Phénicie entreprise en 1881, Cinquième Rapport, n° 106, dans *Archives des Missions*, 3e série, t. XI, 1885, p. 232-233 et fig. et pl. VI, C; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, Paris, 1885, fig. 26, p. 77.

2. Cf. *Etudes puniques*, IX, § 4, p. 189-191 [16-18], X, § 3, p. 312-313 [14-15].

3. J. Déchelette, Le culte du Soleil aux temps préhistoriques, dans *Revue archéologique*, série IV, t. XIII, 1909, p. 306; t. XIV, 1909, p. 102 [2, 62].

en ajouta de nouveaux, principalement libyques et grecs. Je m'excuse de mon ignorance, qui ne me permet qu'un bien petit nombre de rapprochements.

Si j'interprète sainement un passage un peu ambigu, le bélier était déjà un des douze signes du zodiaque dans l'ancienne Chaldée[1]. C'était un des animaux qu'on gravait sur les cachets ninivites[2], aux attaches religieuses manifestes.

En Judée, il avait certainement un rôle mystique : voir le sacrifice d'Abraham[3], les conditions et les cas dans lesquels l'animal était immolé comme victime[4] et les lois de la manducation de l'agneau pascal[5].

Dans une vision narrée par le prophète Daniel, un bélier aux longues et fortes cornes représente symboliquement la Médie et la Perse[6].

Mais dans tout cela, rien qui paraisse topique.

§ 3. — En Égypte

On ne tuait pas le mouton dans le nome de Thèbes, il y était *tabou*; cependant, on y sacrifiait un bélier le jour de la fête d'Amon, divinité solaire comme nous savons que l'était Baal-Hammon, et on revêtait de la peau de la bête la statue du dieu, qui avait un sanctuaire à Karnak dès le règne d'Ousirtasen Ier,

1. Alfred Jeremias, *Das alte Testament im Lichte des alten Orients*, Leipzig, 1904, p. 21.
2. J. Menant, Rapport sur les empreintes des pierres gravées assyro-chaldéennes du Musée Britannique, dans *Archives des Missions*, 3e série, t. IX, 1882, p. 302.
3. Genèse, XXII, 1-18.
4. Genèse, XV, 9; Exode, XXIX, 15 suiv.; Lévitique, V, 15, 16, 18, 25 (Vulgate, VI, 6), VI, 1 suiv., VIII, 18 suiv., IX, 2, 4, 18-21, XVI, 3, 5, XIX, 21; Nombres, V, 8, VI, 14, 17, 19, 20, VII, 15 suiv., XV, 6, 7, XXIII, 2 suiv., XXIV, 1, XXVIII, 11 suiv., XXIX, 2 suiv.; II Chroniques, XXIX, 21 suiv.; Esdras, X, 19; Psaumes, LXVI, 15; Isaïe, I, 11, XXIV, 6; Ezéchiel, XLV, 23-25; Michée, VI, 9.
5. Exode, XII, 3-13; Nombres, IX, 10-12.
6. Daniel, VIII, 20.

second pharaon de la XII[e] dynastie (fin du 4[e] millénaire ou première moitié du 3[e] av. J.-C.), et qui était souvent représenté sous la forme d'un homme à tête de bélier ou à cornes de bélier tombantes et recourbées en avant sur une tête humaine; on accédait aux temples de ce dieu par une allée de béliers; un bélier qu'on nourrissait à Thèbes était censé son incarnation[1].

De ce que nous venons de voir, nous devons inférer que ce ruminant avait été autrefois ou même était encore le totem d'une des tribus sauvages qui occupèrent l'Égypte quelque dix ou douze mille ans avant l'ère chrétienne. D'après Maspero et Naville, elles appartenaient à la souche libyque[2]; et cette opinion, qui est également celle des ethnographes et des naturalistes, est d'autant plus probable que l'égyptien et l'éthiopien sont, ainsi que le libyen, des langues chamitiques[3]; elle est importante pour ce que j'ai à dire plus loin.

« Le totémisme, comme religion, dit Frazer (qui définit l'Égypte *un nid de totems*), tend à se transformer en une adoration d'abord d'animaux divinisés et ensuite de dieux anthropomorphiques à attributs animaux... Il a existé certainement chez les Égyptiens et très probablement chez les Sémites, les Grecs

1. Hérodote, II, 42, IV, 181, éd. Müller-Didot, Paris, 1877, p. 86, 233-234; Diodore, III, LXVIII, 2, LXXIII, 1-2, éd. Müller-Didot, t. I, Paris, 1842, p. 179, 183; Plutarque, De Iside et Osiride, dans P., *Scripta moralia*, éd. Didot, t. I, Paris, 1868, p. 431, 464; Hygin, *Astronomicon poeticum*, II, 20 (citation de C. Müller, dans *Fragmenta historicorum graecorum*, éd. Müller-Didot, t. II, Paris, 1848, p. 332 *b*, note 6); S. Reinisch, art. « Ammon », dans Pauly-Teuffel, *Real-Encyclopädie der classischen Alterthumswissenschaft*, t. I, partie I, 2e éd., Stuttgart, 1864, p. 864-865; G. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. II, Paris, 1897, p. 300, 302, 308, fig. p. 301 et 307; Victor Loret, art. « Ammon (Oasis) » et « Amon » dans *Grande Encyclopédie*, t. II, p. 768-770, 790; art. « Ammon », dans *Nouveau Larousse illustré*, t. I, p. 256 c; Edouard Naville, *La religion des anciens Egyptiens*, Paris, 1906, p. 117-127; Eduard Meyer, art. « Ammon », dans Roscher, *Lexicon*, t. I, colonne 284, lignes 25-50 et figure; Pietschmann, art. « Ammon », dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, t. I, 1894, col. 1855, l. 11-23; François Lenormant, *Les premières civilisations*, Paris, 1874, t. I, p. 327.

2. Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 44, 45-46; Naville, *La religion des anc. Egyptiens*, p. 2-3, 6.

3. Abel Hovelacque, *La Linguistique*, Paris, 1877, p. 244.

et les Latins[1]. » Mac Lennan, Sayce, Lang en voient une survivance dans le culte des animaux en Égypte[2].

Si, comme toujours, il a été fait quelque abus de la thèse totémique, elle ne mérite certes pas le dédain qu'il devient assez de mode de professer à son égard; particulièrement en ce qui concerne l'Égypte, je ne vois pas jusqu'ici par quoi elle pourrait être remplacée.

Mais Amon n'était pas le seul dieu bélier. Khnoumou, le Chnouphis ou Chnoubis des Grecs, proprement dieu Nil, *mais souvent assimilé au précédent*, avait à l'origine, sans doute par la fusion de deux cultes, tantôt la forme d'un bélier, tantôt celle d'un bouc; par la suite il devint anthropomorphe avec la tête de l'un ou de l'autre de ces animaux et fut symbolisé par un criosphinx; mais ses cornes, au lieu de retomber, divergent d'habitude horizontalement, caractère qu'on trouve d'ailleurs parfois chez Amon, probablement à cause de l'assimilation dont j'ai parlé. Son nom figure déjà dans les cartouches de Chéops, au début du 4e millénaire; c'est, du moins, l'époque spécifiée par François Lenormant et Maspero, mais l'Allemand Meyer, qui a bâti des calculs excessivement minutieux sur des données passablement contradictoires, ne fait remonter l'avènement de ce roi que vers l'an 2816[3]. L'égyptologie n'en est pas encore, pour ces temps lointains, à un millier d'années près; il est vrai qu'en géologie, c'est par millions de siècles que vont les divergences; espérons que tout cela, pour

1. J.-G. Frazer, *Le totémisme*, trad. A. Dirr et A. van Gennep, Paris, 1898, p. 18, 128, 134. — Cf. Jean Capart, Bulletin critique des religions de l'Égypte (*Maspero*), dans *R. H. R.*, t. LXVII, 1913, p. 3.

2. A. Lang, *Mythes, cultes et religions*, trad. Léon Marillier, Paris, 1896, p. 415-416.

3. P. Pierret, art. « Khnoum », dans *Grande Encycl.*, t. XXI, p. 515 *b*; Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, fig. p. 157 et 239; Maspero, art. « Chéops », « Chnouphis » et « Crioc-phale », dans *Nouveau Larousse illustré*, t. II, p. 258 *a*, 806 *a-b*, t. III, p. 403 *a*; Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. I, p. 327; Alexandre Moret, *Catalogue du Musée Guimet*, *Galerie égyptienne*, Paris, 1909, p. 104, C. 51, p. 122, B. 2, pl. XLVI et LVI; Eduard Meyer *Chronologie égyptienne*, trad. Al. Moret, Paris, 1912, p. 200, 253; Ed. Meyer, art. « Ammon », col. 284, l. 30-45; S. Reinisch, art. « Ammon », p. 864.

employer une ingénieuse locution populaire, se tassera à la longue.

Par bonheur, on est beaucoup mieux renseigné sur les faits ; ainsi, nous savons qu'Osiris était bélier à Mendès, Harshafitou ou Hershéfi à Héracléopolis. Cependant, Maspero déduit du récit d'Hérodote que les Grecs auraient pris le bélier de Mendès pour un bouc : cela semble bien bizarre ; ne faut-il pas plutôt supposer qu'à l'instar de Khnoumou, Osiris était à la fois bouc et bélier[1] ?

Une stèle du Musée Guimet, d'époque gréco-romaine, présente sur un autel le dieu Shou en bélier enveloppé du linceul osirien[2].

§ 4. — A Siouah.

Dans l'oasis de Siouah, Amon avait aussi la tête du bélier. On admet que son culte y avait été inauguré par les Thébains[3]. C'était la version des prêtres de Thèbes, mais nous savons que le clergé d'Égypte avait l'imagination féconde et que ses dires ne répondaient pas souvent aux faits ; aussi la tradition rapportée par Diodore de Sicile, laquelle attribue le peuplement de Siouah et l'établissement du culte d'Amon dans cette oasis à Dionysos, fils du roi *libyen* Ammon[4], me paraît-elle très digne d'attention, si on la dépouille de son évhémérisme pour l'interpréter au point de vue purement mythologique. Une autre légende dans le même esprit, présentée par Léon de Pella dans un ouvrage perdu sur les divinités égyptiennes et reproduite dans un écrit attribué à Hygin, affranchi d'Auguste, donne également à Amon une origine libyenne. A l'époque où

1. Hygin, *l. l.* ; Hérodote, II, 46, p. 87-88 ; Maspero, *Histoire ancienne*, t. I, p. 119, 131, fig. p. 132 et 181 ; Lang, *Mythes*, etc., p. 411 ; Naville, *La religion des anc. Egypt.*, p. 126, 127.

2. Moret, *Galerie égyptienne*, p. 102, C. 49, pl. XLIV.

3. Hérodote, II, 42, 54, 55, IV, 181, p. 86, 90, 233-234 ; Stéphane Gsell, *Hérodote*, Alger, 1915, p. 186.

4. Diodore, III, 68-74, t. I, p. 178-185 ; L. Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, dans *Revue Tunisienne*, t. XVII, 1910, p. 143-144 [66].

Liber (c'est-à-dire Osiris) régnait sur l'Égypte, un nommé Hammon serait venu *d'Afrique* amenant au roi d'énormes troupeaux. Liber, en reconnaissance, lui aurait donné un terrain en face de Thèbes[1].

Ce qui paraît certain, c'est que les Libyens, s'ils s'établirent en Thébaïde au 10e ou 12e millénaire, durent y apporter une religion rudimentaire; et pour quelle raison ne l'auraient-ils pas gardée, tout en la laissant évoluer? Ils habitaient seuls la contrée, n'ayant pas manqué, suivant la coutume de « l'âge d'or », d'en supprimer la population primitive, clairsemée et de race inférieure, nègre sans doute.

Il est vrai que des égyptologues distingués présument une seconde invasion de l'Égypte, à l'aube des temps proto-historiques, par des hordes de l'Arabie méridionale[2]; mais le culte du bélier peut-il avoir été introduit par ces conquérants problématiques? En a-t-on jamais trouvé la trace dans le sud de l'Arabie? Je n'en ai pas connaissance.

D'ailleurs, on ne conçoit pas bien que les Égyptiens, à qui les terrains cultivables ne manquaient pas, que rien n'empêchait de s'étendre au Sud dans des plaines fertiles, soient allés, sans un motif d'ordre sentimental, chercher, pour y établir à grands frais une colonie et y construire des temples magnifiques, un îlot de moins de dix kilomètres de large, habité par une poignée de bédouins, perdu au milieu des sables à trente journées de Thèbes, à dix de l'Égypte (et non à dix de Thèbes comme le dit Hérodote)[3]. Il ne semble donc pas absurde de se demander si le culte et l'oracle d'Amon n'existaient pas dans l'oasis avant même la fondation de Thèbes et si les Pharaons du Moyen et du Nouvel Empire ne regardaient pas le désert libyque comme le berceau de leur dieu et de leur race[4].

1. Hygin, *l. l.*; F.-C. Movers, *Das phönizische Alterthum*, partie II, Berlin 1850, p. 385, note 93 *a*.

2. Naville, *La religion des anciens Égyptiens*, p. 8-9.

3. Loret, art. « Ammon (Oasis) », p. 768-770; Gsell, *Hérodote*, p. 186.

4. Le culte d'Amon sous l'Ancien Empire n'est pas prouvé d'une façon certaine (Pieper, art. « Hammon = Amon », dans Pauly-Wissowa, t. VII, Stuttgart, 1912, col. 2311 *a*, l. 67-68).

Je m'attends à une objection : dans sa première *Histoire ancienne*, la petite, Maspero disait, sur la foi de Brugsch, que la brebis ne figure pas sur les monuments des plus anciennes dynasties [2]. Mais il a supprimé cette assertion dans sa grande *Histoire*, et François Lenormant affirme au contraire, dans son étude sur les animaux domestiques des Égyptiens, que des troupeaux de moutons sont représentés dans presque toutes les tombes de l'Ancien Empire [3]. On a vu au § 3 que le nom de Khnoumou, dieu bélier, se lit dans les hiéroglyphes de Chéops, deuxième Pharaon de la quatrième dynastie.



Fig. 6.
Bélier à queue très grosse [1].

Philippe Berger fait remarquer que sur les stèles de Carthage le bélier « a presque toujours la queue longue et grasse *comme sur les monuments d'Égypte* » [4] (figure 6). Cette race, appelée *barbarine à grosse queue* (*Ouis laticaudata*, Linné), était encore, au témoignage des indigènes, la seule qu'on élevât en Tunisie au moment de l'occupation française ; assez variable de formes, elle est toujours nettement caractérisée par sa queue large et adipeuse ; toutefois, cet appendice n'a jamais dans la Régence les dimensions monstrueuses que la sélection lui a fait atteindre en Palestine [5].

Quoi qu'en dise Müller, c'est bien le mouton à grosse queue qui figure sur les monnaies de la Cyrénaïque, ainsi que l'avaient reconnu Pellerin, Sestini et Cavedoni [6] (figure 7.)

1. Musée Alaoui ; cliché de la Direction des Antiquités. — *Etudes puniques*, IX, § 2, n° 12, p. 181-182 [8-9].
2. G. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, Paris, 1875, p. 9.
3. Fr. Lenormant, *Les premières civilisations*, t. I, p. 324-325.
4. Ph. Berger, Les ex-voto, p. 17.
5. S. Munk, *Palestine*, Paris, 1845, p. 30 et pl. III.
6. L. Müller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, t. I, Copenhague, 1860, n°s 343, 377, 422, 423, 430, p. 97, 141, 161, 163 note 8, 166. — C'est aussi le mouton à grosse queue qui est chevauché par Hermès sur deux intailles paraissant gravées en Afrique et sur des lampes romaines également découvertes dans la Régence (Louis Poinssot, Pierres gravées trouvées en Tunisie, dans

La corne, dans les images puniques et égyptiennes, est parfois enroulée en spirale comme celle dont l'ammonite tire son nom[1]. Cette forme se rencontre effectivement chez le bélier barbarin, quoiqu'elle n'y soit pas commune; mais cet animal a tout au moins la corne retombante et recourbée en avant.

L'origine du mouton barbarin n'est pas connue; on l'avait supposée asiatique parce qu'on croyait faussement les premiers Égyptiens venus d'Asie; mais rien ne s'oppose à ce qu'elle soit libyenne. Homère, au IXe siècle, exalte la Libye, « où les agneaux naissent avec des cornes, où les brebis mettent bas trois fois dans le cours d'une année. Là, ni le maître, ni le berger ne manquent jamais ni de fromage, ni de viande, ni d'un lait délectable; les brebis y fournissent toute l'année du lait à traire. » Pindare qualifie cette contrée de *riche en moutons* (πολύμηλος); elle est appelée *nourricière de moutons* (μηλοτρόφος) dans un oracle qu'Hérodote attribue à la Pythie et qui remonterait au VIIe siècle av. J.-C.[3].

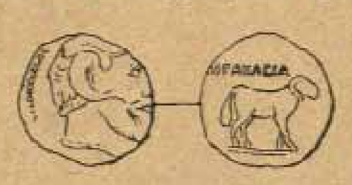


Fig. 7.
Bélier au revers d'une monnaie figurant au droit Zeus Ammon[2].

Il est à noter que la langue parlée aujourd'hui à Siouah est un dialecte berbère, c'est-à-dire un dérivé du libyen, non de l'égyptien[4].

Mém. de la Soc. nat. des Ant. de France, t. LXIX, 1910, p. 200-202 et fig. 3, 4) et que porte un Bon Pasteur des Catacombes de Sousse (Mgr Leynaud, Fouilles des Catacombes d'Hadrumète, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1905, p. 116; Leynaud, Les Catacombes africaines, Sousse-Hadrumète, Sousse, 1910, p. 51 et fig. 14, p. 52; Leynaud, Les catacombes d'Hadrumète, dans *Revue Tunisienne*, t. XVIII, 1911, fig. 7, p. 159).

1. Cf. figure 4.

2. Cyrénaïque; bronze: Müller, *l. l.*, n° 343, p. 97.

3. Homère, *Odyssée*, IV, 85-89, éd. Didot, Paris, 1837, p. 322; trad. Emile Pessonneaux, Paris, 1862, p. 54; Pindare, *Pythiques*, IX, 5-9, éd. Fix-Sommer, Paris, 1847, p. 82; Hérodote, IV, 155, p. 227, l. 7-8.

4. René Basset, *Le dialecte de Syouah*, Paris, 1890 (citation de Gsell, *Hérodote*, p. 144).

§ 5. — En Libye.

On ne s'étonnera pas que chez les nomades libyens, dont les troupeaux étaient toute la ressource, le bélier ait eté l'objet d'un culte à l'âge de la pierre. Nous en trouvons la marque à une époque assez reculée dans les gravures rupestres du sud de l'Algérie, où cet animal est assez souvent représenté; il y est quelquefois paré d'un collier, ce qui interdit de songer à la magie cynégétique: bien plus, il a dans plusieurs de ces dessins la tête surmontée d'un disque radié entre deux appendices qui rappellent vaguement des serpents, mais peuvent être tout autre chose. Parfois, c'est un bouc qui est couronné du disque, circonstance à rapprocher des cas de Khnoumou et d'Osiris. On date ces monuments du 2e millénaire[1].

1. V. Reboud, Excursion dans la Maouna et ses contreforts, dans *Recueil des not. et mém. de la Soc. arch. du départ. de Constantine*, t. XXII, 1882 (Constantine, 1883), p. 61-63; G.-B.-M. Flamand, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 437-438; Flamand, Les pierres écrites du Nord de l'Afrique, dans *L'Anthropologie*, t. XII, 1901, p. 535-538; Flamand, Deux stations nouvelles de pierres écrites (gravures rupestres) découvertes dans le cercle de Djelfa, *ibidem*, t. XXV, 1914, p. 444-447 et fig. 12, 13; Stéphane Gsell, Notes d'archéologie algérienne, dans *Bull. arch. du Comité*, 1899, p. 440-441; Gsell, Chronique archéologique africaine, 5e rapport, dans *Ec. franc. de Rome*, *Mél. d'arch. et d'hist.*, t. XV, 1900, p. 83-84; Gsell, Les cultes égyptiens dans le Nord-Ouest de l'Afrique sous l'Empire romain, dans *R. H. R.*, t. IX, 1909, p. 158-159; Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 1901, t. I, p. 45-54 et fig. 12 et 13; Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, Paris, 1913, p. 225-227, 245, 250-253; Gsell, *Hérodote*, p. 135; L. Bertholon, L'année anthropologique nord-africaine, dans *Revue Tunisienne*, t. IX, 1902, p. 319; Bertholon, L'année anthropologique nord-africaine, 1904-1905, *ibidem*, t. XII, 1905, p. 350; Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, *ibidem*, t. XVII, 1910, p. 141-142 [64-65]; L. Carton, Chronique d'archéologie nord-africaine, *ibidem*, t. X, 1903, p. 73; Carton, Dixième chronique archéologique nord-africaine (année 1911-1912), *ibidem*, t. XX, 1913, p. 117-118 (15); E.-F. Gautier, Gravures rupestres sud-oranaises et sahariennes, dans *L'Anthropologie*, t. XV, 1904, p. 498-502, fig. 1, p. 499, fig. 2, p. 503 (bouc); Gautier, Nouvelles stations de gravures rupestres, *ibidem*, t. XXVII, 1916, p. 40-43; Gautier, *Le Sahara algérien*, p. 90-91 (citation de Bertholon, dans *Revue Tunisienne*, 1910, p. 141 [64]); Paul Pallary, Revue de préhistoire nord-africaine, 1904-1906, dans *Revue africaine*, t. LI, 1907, p. 65; René Basset, Recherches sur la religion des Berbères, dans *R. H. R.*, t. LXI, 1910, p. 302; Joseph Bosco et Marcel Solignac, Notice sur les vestiges préhistoriques de la com-

« Il n'est guère douteux, dit M. Gsell, que ce ne soient des images du dieu de Thèbes Ammon-Râ, c'est-à-dire Ammon-Soleil. Le culte de ce dieu s'était donc répandu de bonne heure à travers les peuplades de l'Afrique du Nord; il se maintint dans cette contrée, non sans subir des modifications. On peut se demander si le soleil, adoré par tous les Libyens, au dire de notre auteur [Hérodote], n'était pas Ammon[1]. »

Cependant, il ne semble guère possible qu'à l'époque indiquée l'influence de l'Égypte se soit exercée aussi puissamment jusque dans le *Sud oranais*; abstraction faite des scarabées importés beaucoup plus tard par les Carthaginois, on n'a jamais, à ma connaissance, trouvé trace d'inscription hiéroglyphique, ni là, ni dans le reste de la Berbérie, sauf à Siouah; puis, il serait étrange que le grand dieu thébain, *qui de temps immémorial était toujours anthropomorphe sauf éventuellement la tête*, eût pris en Libye la forme d'un animal. A mes yeux, il est plus vraisemblable que la divinité rupestre était autochtone. J'ajouterai que les arguments invoqués par l'historien si autorisé de l'Afrique du Nord pour établir l'action de l'Égypte sur la Libye à une époque très ancienne peuvent se retourner et servir à confirmer l'établissement préhistorique des Libyens en Égypte.

Dans la première moitié du IVe siècle, saint Athanase le Grand dit que les Libyens tiennent le mouton pour dieu[2]; aussi peut-on se demander si ce ne sont pas ses compatriotes de la Province que vise Minucius, quand il accuse les païens

mune du Khroub, dans *Recueil de Constantine*, t. XLV, 1911 (1912), p. 341-345, pl. IV et V; Jean Capart, Bulletin critique des religions de l'Égypte, dans *R. H. R.*, t. LXVII, 1913, p. 4-5; Marcel Solignac, Cupules en rapport avec des gravures rupestres du département de Constantine, dans *Soc. de géogr. et d'arch. de la prov. d'Oran*, t. XXXVII, 1917, p. 127-128; L. Joleaud, Les origines de la ville de Constantine, dans *Bull. de la Soc. de géog. d'Alger et de l'Afrique du Nord*, t. XXIII, 1918, p. 5. — Une partie de ces documents m'ont été signalés par M. Alfred Merlin, dont l'obligeance n'a d'égale que l'érudition.

1. Gsell, *Hérodote*, p. 1-5.

2. Saint Athanase, *Contra gentes*, 24 (citation de Gsell, *Histoire ancienne*, t. I, p. 252, note 2).

d'adorer les têtes des bœufs et des béliers qu'ils ont sacrifiés[1]. Il est vrai que l'identification de la victime avec la divinité se retrouve chez les peuples les plus séparés[2]; c'est ce qu'il convient d'appeler avec M. Clermont-Ganneau un *anthropisme*, c'est-à-dire une idée née indépendamment dans divers groupes humains[3]. Mais El-Bekri nous apprend que de son temps, au XIe siècle ap. J.-C., le culte du bélier subsistait encore dans le sud du Maroc[4]; cette survivance tardive d'un concept religieux aussi primitif n'est-elle point l'indice que le culte en question avait ses racines dans un passé des plus lointains?

Pour ma part, je vois bien avec M. Gsell un personnage unique dans le dieu Soleil des Libyens et la divinité égyptienne qui, intronisée d'abord à Thèbes, a connu sous les traits d'Amon-Râ une si éclatante fortune à dater du Nouvel Empire; mais mon impression — partagée, semble-t-il, par mon excellent ami le docteur Carton et par M. Gautier[5] — est que ses débuts ont eu lieu en Libye, où le totem doit avoir été promu dieu dès le premier rudiment de civilisation néolithique. Les données philologiques suivantes, dont il ne faut pas exagérer l'importance, mais qui ne sont pas non plus à dédaigner complètement, viennent chez moi à l'appui de ce sentiment et en font une quasi-conviction. Saint Athanase et un peu plus tard Servius affirment que les Libyens appellent le bélier *ammon*[6], et voici qui ajoute à l'autorité de ces témoignagnes concordants : d'après Macrobe, Africain et proconsul à Carthage en

1. Minucius Félix, *Octavius*, 27, dans J.-A.-C. Buchon, *Choix de monuments primitifs de l'Eglise française* (*sic*), Paris, 1875, p. 371 *b*.
2. S. Reinach, *Orpheus*, p. 231; Lang, *Mythes*, etc., p. 518, 534, 537.
3. Clermont-Ganneau, *Recueil d'archéologie orientale*, t. VII, Paris, 1906, p. 83.
4. El-Bekri, *Description de l'Afrique septentrionale*, trad. Mac Guckin de Slane, Paris, 1860, p. 355.
5. Carton, Chronique d'archéologie nord-africaine, dans *Revue Tunisienne*, t. IX, 1903, p. 73; E.-F. Gautier, *Le Sahara algérien*, p. 90-91 (citation de Bertholon, dans *Revue Tunisienne*, 1910, p. 141-142); Gautier, Gravures rupestres, etc., dans *L'Anthropologie*, t. XV, 1904, p. 502.
6. Saint Athanase, *l. l.*; *Ad Aeneida*, IV, 186 citation de Gsell, *Histoire ancienne*, t. I, p. 252, note 2).

l'an 409, le dieu Ammon était identifié par les Libyens avec le soleil couchant[1]; or, les Guanches, qui étaient des Berbères[2], donnaient au soleil les noms de *magec* et d'*aman* et chez les Touareg Aoulimmiden, Berbères aussi, *Amanai* signifie Dieu[3].

On a fabriqué sur Amon et ses variantes nombre d'étymologies dont aucune ne s'impose; il serait assez tentant de conclure de ce qui précède qu'il ne faut pas chercher aussi loin et qu'Amon, ou Ammon, ou Hammon, ou Hammân, était tout simplement le dieu *Bélier*, de même qu'Horus était le dieu *Faucon*[4].

§ 6. — Ḥammanîm

De toute la série d'étymologies dont je viens de parler, une seule, celle qu'adopte M. Franz Cumont et qui tire Hammon de l'hébreu *Ḥammânîm* חמנים, auquel elle prête le sens de *colonnes*[5], m'avait semblé au premier abord mériter considération, pour une raison qui n'a peut-être pas été invoquée ; la colonne ionique surmontée d'une grenade est un symbole divin assez fréquent sur les stèles de Carthage, et je compte établir que la colonne de cet ordre dérive du menhir anthropoïde et était par consequent à l'origine une idole (probablement phallique). La Bible décrit des monuments tout à fait analogues, bien que plus compliqués, les colonnes *Jakin* et *Boaz* que le Tyrien Hiram coule pour être érigées, suivant l'usage de son pays, devant le temple quelque peu païen de Salomon[6]. Mais il est certain que ni Amon, ni Zeus Ammon n'ont jamais été représentés sous la forme de colonnes, et le premier est sans doute antérieur à la colonne ionique. De plus, nous voyons

1. Macrobe, *Saturnales*, I, xxi, éd. Nisard-Didot, Paris, 1883, p. 213.
2. Paul Topinard, *L'Anthropologie*, Paris, 1877, p. 475.
3. René Basset, Recherches sur la religion des Berbères, dans *R. H. R.*, t. LXI, 1910, p. 302.
4. Naville, *La relig. des anc. Egyptiens*, p. 16.
5. Cumont, art. « Hammo », dans Pauly-Wissowa, VII, col. 2310, l. 50-62.
6. I Rois, vii, 15-22.

que les objets désignés par le mot hébreu *se plaçaient sur les autels*[1], chose difficile dans l'hypothèse de M. Cumont.

J'ignore d'ailleurs sur quoi l'on s'est fondé pour attribuer au mot *Ḥammânîm* une signification que Gesenius ne connait pas[2]. En hébreu, colonne se dit *'ammûd* עמוד (en arabe, *'imâd* عِمَاد, ou *'amûd* عَامُود, عَمُود en langue vulgaire) : c'est cette expression que l'Écriture emploie exclusivement partout où le sens de colonne est bien établi : pour les colonnes libres d'Hiram comme pour les colonnes chargées de la maison de campagne de Salomon[3], pour celles que Samson renverse à la fête de Dagon, le dieu poisson des Philistins[4], et même, au figuré, pour les piliers des cieux et ceux de la terre[5], pour la colonne de nuée et celle de feu qui se relayent et indiquent le chemin aux Beni-Israël[6].

Il est clair que ni les soixante-douze Septante (acceptons ce nombre traditionnel) au IIe siècle, ni saint Jérôme à la fin du IVe ne comprenaient *même approximativement* le mot *Ḥammânîm*, preuve *qu'il n'est pas de racine hébraïque*. Pour huit fois en tout que la Bible en fait usage, *Lévitique*, XXVI, 30, *Isaïe*, XVII, 8, XXVII, 9, *Ezéchiel*, VI, 4, 6, *II Chroniques*, XIV, 4, XXXIV, 4, 7, la version grecque fournit six traductions différentes : ξύλινα χειροποίητα (*objets fabriqués en bois*)[7], βδελύγματα (*abominations*)[8], εἴδωλα ἐκκεκομμένα (*images taillées*)[9], τεμένη (*enceintes sacrées*)[10], εἴδωλα (*images* sans épithète)[11], ὑψηλὰ (*hauts lieux*)[12]; la Vulgate,

1. II Chroniques, XXXIV, 4.
2. Gesenius, *Scripturae linguaeque*, etc., p. 170 172; Gesenius, *Lexicon manuale*, éd. Hoffmann, Leipzig, 1847, p. 318 *b*.
3. I Rois, VII, 2, 3, 6, 15-22, 41, 42.
4. Juges, XVI, 25, 26, 29.
5. Job, IX, 6, XXVI, 11.
6. Exode, XIII, 21, 22 ; XIV, 19, 20, 24 ; XXXIII, 9, 10.
7. Lévitique, XXVI, 30.
8. Isaïe, XVII, 8.
9. Ibid., XXVII, 9.
10. Ezéchiel, VI, 4.
11. Ibid., VI, 6; II Chroniques, XIV, 1 (Septante, XIV, 5).
12. II Chroniques, XXXIV, 4, 7.

de son côté, traduit *simulacra*,[1] *delubra*[2], *fana*[3]; l'embarras des interprètes est surtout flagrant aux chapitres VI d'*Ezéchiel* (verset 4, τεμένη et *simulacra*; verset 6, εἴδωλα et *delubra*) et XXXIV de *II Chroniques* (verset 4, *simulacra*; verset 7, *delubra*).

Je ferai aussi remarquer : 1° que la vocalisation des Massorètes ne saurait faire foi, ayant été créée au plus tôt au v[e] siècle, c'est-à-dire arbitrairement selon toute apparence, de sorte que la prononciation *Ḥammônim* n'est point exclue[4]; 2° que, d'après l'exégèse la plus sérieuse, la rédaction définitive d'aucun des quatre écrits bibliques où le mot se rencontre ne remonte plus haut que le IV[e] siècle av. J.-C.[5].

Carthage était à cette époque dans toute sa splendeur; Baal-Hammon possédait indubitablement des autels à Tyr comme Melquart en avait dans tous les comptoirs puniques; l'image du premier a été retrouvée à Antaradus[6]. Les Juifs, dont les relations avec la Phénicie étaient continuelles[7], qui adoraient ses divinités, qui épousaient des Phéniciennes et donnaient leurs filles à des Phéniciens[8], n'ignoraient certainement pas le grand dieu des Carthaginois; il devait même trouver de l'encens en Judée, ou les Enfants d'Israël n'auraient plus été les Enfants d'Israël; les zélateurs de ce temps, en compilant les Livres saints, ne pouvaient faire moins que de le comprendre dans leur colère contre les faux dieux qui supplantaient journellement Jahveh. חמנים est employé dans la Bible exactement

1. Lévitique, XXVI, 30; Ezéchiel, VI, 4; II Chroniques, XXXIV, 4.
2. Isaïe, XVII, 8, XXVII, 9; Ezéchiel, VI, 6; II Chroniques, XXXIV, 7.
3. II Chroniques, XIV, 4 (Vulgate, XIV, 5).
4. Gesenius, *Scripturae*, etc., p. 172.
5. Maurice Vernes, articles « Bible », « Canon de l'Ancien Testament », « Chronique IV », « Ezéchiel », « Isaïe », « Pentateuque », dans *Grande Encycl.*, t. VI, p. 589 *a*-591 *b*; IX, p. 67 *a*; XI, p. 299 *a*; XVI, p. 1012 *b*; XX, p. 984 *a*; XXVI, p. 317 *b*.
6. Voir au § 10.
7. S. Munk, *Palestine*, p. 354 *b*-355 *a*, 393 *a*-395 *a*, 404.
8. I Rois, VII, 13-14.

de la même façon que בעלים[1], אשרים (ou אשרות)[2], עשתרות[3] et en association avec eux, on s'accorde à reconnaître qu'il désigne comme chacun des trois autres mots une catégorie d'idoles, et l'Écriture fait voir clairement que, chez les Israélites, *ces idoles se substituaient à Baal, autrement dit à Melqart, sur ses propres autels* : וינתצו לפניו את מזבחות הבעלים והחמנים אשר־אלמעלה מעליהם גדע, *On détruisit devant lui les autels des Baals et il brisa les* Ḥammônim *qui* [*étaient*] *dessus*[4]; c'est donc bien de Tyr qu'elles étaient venues, et leur identité est ainsi révélée. Il faut par conséquent, à mon avis, traduire *les Hammons*, comme on traduit *les Baals*, *les Ashéras*, *les Astartés*[5].

§ 7. — En Cyrénaïque

Reprenons l'exposé interrompu par la digression utile du §6.

C'est toujours l'ancien totem libyen, modifié, comme à Siouah, par la répercussion de son représentant égyptien plus évolué, que je vois dans le Ζεὺς Ἄμμων de la Cyrénaïque; Battos et ses Théréens, au VIIe siècle av. J.-C., durent le trouver installé de longue date chez les Libyens Asbystes[6] ; ce prétendu Zeus, qui n'est pas grec, ne peut avoir été apporté par les premiers. Il était, lui aussi, criocéphale à l'origine, mais les artistes grecs, à qui ces monstruosités répugnaient, ne lui conservèrent que les cornes recourbées en avant; on voit celles-ci, notamment, sur une tête de la Glyptothèque de Munich et sur

1. Juges, II, 11 ; III, 7; VIII, 33 ; X, 6, 10 ; I Samuel, VII, 4 ; XII, 10 ; I Rois, XVIII, 18 ; II Chroniques, XVII, 3; XXIV, 7; XXVIII, 2 ; XXXIII, 3; XXXIV, 4, etc.

2. Exode, XXXIV, 13; Deutéronome, XII, 3 ; Juges, III, 7 ; I Rois, XIV, 23 ; II Rois, XVII, 10, XXIII, 14 ; Isaïe, XVII, 8 ; II Chroniques, XXXI, 1, XXXIII, 3, XXXIV, 3, 4.

3. Juges, II, 13; X, 6; I Samuel, VII, 3, 4; XII, 18; XXXI, 10.

4. Chroniques, XXXIV, 4.

5. Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XIX, 1912, p. 339 [13].

6. Hérodote, IV, 157-159, p. 227-228.

les monnaies de la colonie grecque de Cyrène (figure 8), dont certaines ont, en outre, un bélier au droit ou au revers[1]; sur d'autres, le dieu est en pied et accosté d'un bélier[2].





Fig. 9. Le Dionysos libyen[4].



Fig. 8. Zeus Ammon[3].



Fig. 10. — Ptolémée Soter (305 à 284)[5].

Les cornes divines étaient également accordées au Dionysos libyen, fils de Zeus Ammon (figure 9), à Alexandre le Grand, reconnu fils d'Amon par l'oracle de Siouah, et quelquefois aux Ptolémées, en tant que successeurs d'Alexandre (figure 10)[6].

§ 8. — En Grèce

En Grèce, Apollon Karnéios paraît avoir tiré son surnom de Κάρνος, *bélier*, et on lui sacrifiait cet animal[7]; le bélier était aussi consacré à Hermès, qui était souvent criophore et avait

1. Maxime Collignon, *Mythologie figurée de la Grèce*, Paris, 1883, p. 44-45 et fig. 15; Pietschmann, art. « Ammon », col. 1856, l. 30-35; Gsell, *Hérodote*, p. 187; *CIS.*, I, t. I, p. 288 *b*; Müller, *Numismatique*, t. I, p. 22-28, 38, etc., 99-104, nos 330, 343, 377, 422, 423, 430, pp. 82, 88, 97, 141, 161, 163 note 8, 166, 167: Ernest Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2e partie, t. I, Paris, 1907, nos 2016, 2017, 2018, 2020, 2022, p. 1359-1362. — *Cf.* figure 7.
2. Müller, *Numismatique*, t. I, no 194, p. 50; *Supplément*, Copenhague, 1874, no 193 *b*, p. 10.
3. Monnaie d'argent de Cyrène : Müller, *Numismatique*, t. I, no 127, p. 44.,
4. Monnaie d'argent de Cyrène : Müller, *Numismatique*, t. I, no 148, p. 45.
5. Cyrénaïque : Müller, *l. l.*, no 364, p. 140.
6. Müller, *l. l.*, nos 47-51, 65-75, 82-85, 142-175, 216-220, 224, 228-230, 325-328, 364, p. 24-27, 45-47, 52-54, 82, 101-103, 104, 140.
7. H.-W. Stoll, art. « Apollo », dans Pauly-Teuffel, *Real-Encyklopädie*, t. I, partie II, 2e éd., Stuttgart, 1866, p. 1263; Lang, *Mythes*, etc., p. 507.

été lui-même bélier[1]; à Samos, la brebis était consacrée à Héra[2]. Mais ce n'est pas du côté grec qu'il faut chercher la provenance de notre symbole.

§ 9. — A Carthage

Les Phéniciens servaient volontiers les divinités du pays où ils séjournaient; au contact de la Grèce, ils laissaient tomber l'usage certainement religieux de la circoncision, qu'ils tenaient de l'Égypte[3], et dans les noms théophores de ceux d'Eléphantine au v[e] siècle av. J.-C., nous notons trente-six fois des dieux égyptiens contre douze fois des dieux sémitiques[4]; du reste, l'infidélité à la religion nationale n'était pas rare non plus chez les Grecs; mais cette race avisée sut concilier les choses en prêtant aux divinités étrangères les noms des siennes. La facilité à se plier au culte local tenait à plusieurs causes : à la conviction que les dieux du voisin étaient aussi des dieux de bon aloi[5], à l'idée confuse que hors de ses États personnels le dieu, comme le despote sur lequel on le modelait, cessait d'être le haut et puissant seigneur dont il y avait tout profit à se faire l'homme lige, surtout à la cohabitation avec la femme indigène, à laquelle on avait coutume de s'unir. A Carthage, il existe la preuve matérielle de ce mélange : le docteur Bertholon, qui a pu mensurer 103 crânes recueillis dans

1. Preller, art. « Mercurius », dans Pauly-Walz-Teuffel, *Real-Encycl.*, t. IV, Stuttgart, 1846, p. 1847, 1856; Pausanias, II, III, 4, V, XXVII, 8, éd. Dindorf-Didot, Paris, 1845, p. 71, 272; Collignon, *Mythologie figurée*, p. 118 et fig. 44, p. 120

2. Elien, *De natura animalium*, XII, 40, éd. Hercher-Didot, Paris, 1858, p. 215.

3. Hérodote, II, 104, p. 103-104.

4. Mark Lidzbarski, Phönizische und aramäische Krugaufschriften aus Elephantine (extrait de l'appendice aux *Phil.-hist. Abhandlungen* de l'Académie prussienne des Sciences), Berlin, 1912, p. 20.

5. Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XIX, 1912, p. 333-334 [7-8].

les sépultures puniques du IVe siècle av. J.-C., a constaté que le type phénicien n'y apparaissait plus que sporadiquement[1]; par un phénomène bien connu des anthropologistes comme des zootechniciens, la masse ambiante s'était rapidement assimilé, du moins au physique, l'infime fraction des immigrés.

Ces considérations autorisent à présumer que les Carthaginois ont emprunté sur place aux aborigènes Hammon et Tanit (la même peut-être que Neith ou Nit, considérée par Maspero comme probablement libyenne d'origine[2]), c'est-à-dire le dieu Soleil et la déesse Lune auxquels sacrifiaient tous les Libyens, qui aux yeux d'Hérodote étaient Hélios et Séléné[3], et dont le premier était vraisemblablement le bélier divin des gravures rupestres. Peut-être les immigrants identifièrent-ils au début les deux divinités libyennes avec celles de la métropole, qui plus tard en redevinrent distinctes; tout au moins durent-ils prêter aux premières certains traits des secondes; il suffirait

1. L. Bertholon, Étude comparée sur des crânes de Carthaginois d'il y a 2,000 ans et de Tunisois contemporains, dans *Revue Tunisienne*, t. XVIII, 1911, p. 165 [7]; Bertholon, Les populations de la Berbérie orientale, *ibidem*, t. XX, 1913, p. 569; L. Bertholon et E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale*, t. I, Lyon, 1913, p. 273-282.

2. Gesenius, *Scripturae*, etc., p. 117-118, 171-172; J.-L.-L. Bargès, *Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celtoligurie*, Paris, 1878, p. 131, note 1; Bertholon, Origines néolithique et mycénienne des tatouages des indigènes de l'Afrique du Nord (extrait d'*Archives d'anthropologie criminelle*), 1904, p. 26-31; Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, dans *Revue Tunisienne*, t. XV, 1908, p. 485-487 [8-10]; Bertholon et Chantre, *Recherches anthropologiques*, t. I, p. 618; Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 457 [62]; De Rougé, cité par Renan, *Mission de Phénicie*, p. 545; G. Maspero, art. « Neith », dans *Nouveau Larousse illustré*, t. VI, p. 338 c. — C'est à tort que dans *Études puniques*, VIII (*Revue Tunisienne*, t. XXV, 1918, p. 185 [3]) j'ai attribué à l'abbé Bargès la paternité de la thèse qui fait du nom de Tanit celui de la déesse Neith précédé de l'article égyptien et libyen *ta* (adjonction usuelle en Egypte); elle remonte à Akerblad, et Bargès l'avait sans doute empruntée à Gesenius. Quant à mon regretté ami Bertholon, qui a exprimé la même idée, je suis persuadé qu'il n'avait lu aucun de ces trois auteurs et qu'elle lui était propre.

3. Hérodote, IV, 188, p. 235. — Il se peut que la prétendue Athéna du lac Tritonis ait été un doublet de la divinité lunaire; Tanit, à Carthage, avait des attributions multiples, guerrières entre autres. Cf. cependant Gsell, *Hérodote*, p. 187-190, et Gsell, *Histoire ancienne*, t. I, p. 250.

d'un reliquat des conceptions indigènes pour expliquer le contraste frappant de la civilisation avancée de Carthage au IIe siècle av. J.-C. et de la férocité tout archaïque de son culte.

Ce ne peuvent être là, naturellement, que des conjectures; si l'on démontrait qu'elles sont erronées et que Baal-Hammon est venu de Phénicie avec les émigrés tyriens, j'en conclurais simplement qu'au lieu d'être pris à la Libye sans intermédiaire, il est dû au contact de l'Égypte et je n'en serais pas moins convaincu de l'identité originelle du Baal carthaginois, appelé avec raison par M. Babelon « le grand dieu de toute la Libye » et par Perrot « le grand dieu libyen, le dieu suprême de l'Egypte », avec l'Ammon de Cyrénaïque et l'Amon de Thèbes. J'ai établi précédemment qu'il n'y a pas à tenir compte des divergences d'orthographe du nom. Suivant beaucoup d'auteurs dont Renan, Baal-Hammon et Zeus Ammon ne font qu'un; d'autre part, les égyptologues identifient le second avec Amon[1]; n'est-ce point le cas d'invoquer l'axiome qui reconnaît égales entre elles deux quantités égales à une troisième?

Les amulettes en forme de bélier, nombreuses dans les nécropoles puniques de Carthage, y sont toujours de style égyptisant, si même elles ne sont pas de fabrication égyptienne, et l'on pourrait être tenté d'en induire que les Carthaginois identifiaient eux-mêmes leur Baal avec Amon; mais l'argument serait fragile, attendu que ce style est également celui de presque toutes les autres amulettes et de presque tous les rasoirs rituels de bronze en forme de hachette[2]. Toutefois, ces faits sont bons à rappeler à titre de symptômes de l'action considérable exercée par l'Égypte sur le culte de Carthage.

1. Cf. Babelon, *Carthage*, p. 70; Babelon, art. « Carthage », dans *Grande Encycl.*, t. IX, p. 605 *b*; Gesenius, *Scripturae*, etc., p. 171-172; Renan, dans *CIS*. I, t. I, p. 288 *b*-289 *a*; Ph. Berger, Les ex-voto, p. 10; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. III, p. 76; Cumont, art. « Hammo », dans Pauly-Wissowa, t. VII, col. 2310, l. 63-68, col. 2311, l. 1-21; Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 42-44 [33-35].

2. *Études puniques*, IX, § 4; Le Panthéon d'Hannibal, dans *Revue Tunisienne*, t. XX, 1913, p. 35-37 [26-28].

§ 10. — Baal-Hammon

Comment les Carthaginois représentaient-ils Baal-Hammon? Lui donnaient-ils ces cornes de bélier qui caractérisaient ses congénères? On ne peut répondre à ces questions avec une certitude absolue; en effet, les nécropoles puniques, qui nous ont fourni un certain nombre de statuettes de Tanit et plusieurs d'un « dieu à la hache » qui est peut-être Eshmun, n'en ont pas livré que je sache du Baal sinistre, trop redouté sans doute pour qu'on eût chez soi son effigie[1]. Les auteurs sont muets, ou peu s'en faut; Diodore, il est vrai, parle d'une statue d'airain du dieu, mais il n'en dépeint pas le visage[2]; un passage de saint Augustin dénote que c'était celui d'un vieillard[3], et je ne vois rien d'autre. Mais c'est à Baal-Hammon que Perrot et M. Babelon rapportent avec vraisemblance deux figurines de terre cuite fort connues aujourd'hui; l'une, malheureusement de provenance incertaine, mais supposée recueillie en Cyrénaïque, faisait partie de l'ancienne collection Barre; l'autre, trouvée en Phénicie, près de Tortose (*Antaradus*) et d'un type fréquent à Cypre, est conservée au Musée du Louvre. Ces contrées étaient en relations suivies avec Carthage[4]. Les deux statuettes nous montrent le dieu sous l'aspect d'un vieillard à cornes de bélier recourbées, assis sur un trône entre deux de ces animaux; mais dans la seconde, fort grossière et de cachet primitif, il semble nu et ses parties sexuelles sont apparentes[5].

1. Cf. saint Augustin, *De consensu Evangelistarum*, I, 36, dans *Collectio selecta SS. Ecclesiae Patrum*, éd. Caillau et Guillon, t. CXX, 1837, p. 376. — Remarquons cependant que nous, catholiques, ne possédons jamais l'image de Dieu le Père, rare d'ailleurs même dans nos églises, et que celle de la Vierge est beaucoup plus répandue que celle du Christ.
2. Diodore, XX, xiv, 6, t. II, p. 357.
3. Saint Augustin, *l. l.*
4. Babelon, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 552.
5. Léon Heuzey, *Les figurines antiques de terre cuite du musée du Louvre*, Paris, 1883, p. 5 et pl. V, fig. 4; Perrot et Chipiez, t. III, p. 72-73 et fig. 25, p. 199 et fig. 140; Pietschmann, art. « Ammon », col. 1856, l. 36-59; Babelon,

Le R. P. Delattre décrit en ces termes une monnaie de bronze recueillie à Carthage dans une sépulture de la nécropole des Rabs ou de Sainte-Monique : « Monnaie épaisse de 0m,005 ; diamètre de 0m,022. *Face* : Tête de Baal-Hammon aux cornes de bélier, de profil, tournée à droite. *Revers* : Palmier court, aux larges palmes et à double régime[1]. » Cette médaille serait du plus haut intérêt s'il était prouvé qu'elle appartienne effectivement à Carthage, mais Baal-Hammon ne figure dans Müller sur aucune des monnaies de cette ville ; il est plus que probable que celle du P. Delattre venait de la Cyrénaïque et que la tête est celle de Zeus Ammon. Toutefois, la présence de cet objet dans un tombeau punique semblerait indiquer que le Carthaginois qui l'y a déposée *avait pu prendre l'effigie pour celle de son propre dieu*.

Le docteur Carton a trouvé à El-Kénissia, près de Sousse, dans les dépendances d'un temple de Tanit, un curieux lampadaire en terre cuite de la fin du IIe siècle, qui représente Baal-Hammon coiffé d'une paire de cornes de bélier entre lesquelles se dresse un brûle-parfums en forme de modius. Coiffé est le mot, car les cornes paraissent bien ne pas appartenir au dieu, mais faire partie d'une sorte de diadème. Deux tiges recourbées (regardées par Bertholon, à tort selon moi, comme des cornes de taureau) partent de l'emplacement des oreilles et supportent chacune une lampe romaine[2]. Le Baal est ici contaminé à la fois par l'évhémérisme et par le culte de Sérapis,

Carthage, p. 70-71 et figure. — D'après Renan (*CIS*. I, t. I, p. 288 *b*-289 *a*), le second type aurait été trouvé en Espagne, à Tartessos, ancienne colonie phénicienne : n'y a-t-il pas confusion entre Tartessos et Tortose ?

1. A.-L. Delattre, Fouilles exécutées dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique, à Carthage, dans *CR. de l'Acad. des Inscr.*, 1901, p. 599 [17], B.

2. Carton, Le sanctuaire de Tanit à El-Kénissia (extrait des *Mémoires présentés par divers savants*, t. XII, 1re partie), Paris, 1906, p. 130-133 et pl. VI fig. 3 ; Carton, Notice sur les ruines d'El Kenissia (près Sousse), dans *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, t. V, 1907 (Sousse, 1908), p. 85 et fig. 7, no 3, p. 84 ; Bertholon, Essai sur la religion des Libyens, dans *Revue Tunisienne*, t. XVII, 1910, p. 143 [65].

alors florissant à Carthage comme dans tout l'Empire romain[1]; mais les circonstances de la découverte montrent qu'il s'agit bien de Baal-Hammon et les cornes postiches sont manifestement la survivance de cornes véritables.

Une idole des plus grossières, en pierre calcaire, simple fût supportant une tête humaine à cornes de bélier, a été exhumée au Vieil Arzew, sur le littoral oranais. M. Doublet y reconnaît « Baal-Hammon, *figuré sous les traits bien connus de Jupiter Ammon* »[2]. Mais pourquoi ne serait-ce pas *Baal-Hammon sous ses propres traits*?

Une plaque de plomb trouvée à Cherchell dans les Thermes de Juba II, roi de Maurétanie (25 av. J.-C. à 18 ap. J.-C.) présente quatre fois la tête d'un dieu à cornes en spirale[3]; mais comme ce prince avait épousé la fille de Cléopâtre et d'Antoine, nommée reine de Cyrénaïque par son père, et fait de *Caesarea* un brillant centre de culture hellénistique, il est à présumer que c'est Zeus Ammon fusionné avec l'Amon égyptien qui est représenté sur l'objet en question[4]. Par contre, le dieu à cornes de bélier de la plaque d'argent de *Cirta*, aujourd'hui perdue, était très probablement soit Baal-Hammon, *soit Ammon identifié avec celui-ci*, puisqu'il était associé à une déesse que, d'après Renan, ses attributs désignaient comme *Caelestis*, c'est-à-dire Tanit[5].

Notons cependant que sur des monnaies de *Tingis* (Tanger) et de *Maqom-Šemeš* מקם שמש (*Localité du Soleil*), ville de Maurétanie occidentale dont la situation est incertaine, un dieu appelé Baal par Müller et M. Babelon est sans cornes; mais ces médailles, à gravure grossière et légende néopunique, sont sûrement de très basse époque et j'estime qu'on

1. Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1906, p. 102-103.

2. Georges Doublet, *Musée d'Alger*, Paris, 1890, p. 68 et pl. IV, fig. 6.

3. Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art.*, t. III, p. 815 et fig. 568; *CIS*. I, t. I, p. 289 *a*.

4. Müller, *Numismatique*, t. III, Copenhague, 1862, p. 120.

5. *CIS*. I, t. I, p. 289 *a*.

y a pris modèle sur un Zeus grec importé sans doute par Juba II[1].

Divers textes latins parlent d'*Ammon* ou *Hammon* en des termes applicables indifféremment au dieu de Carthage ou à celui de Cyrène. Ainsi, dans les *Punica* de Silius (seconde moitié du premier siècle), nous voyons d'abord Annibal consulter l'oracle d'*Hammon*, qualifié de *corniger*, et plus loin, nous trouvons au nombre des dieux qui défendent Carthage le *patrius flexis per tempora cornibus Hammon*; il est donc évident qu'aux yeux du poète, Jupiter Ammon et Baal-Hammon se confondaient[2].

Il semble que les Africains Minucius Felix au commencement du IIIe siècle, Macrobe au début du Ve, Corippe au VIe doivent songer plutôt à Baal-Hammon qu'à Jupiter Ammon ou plus probablement les considérer comme une seule et même divinité, lorsque le premier de ces écrivains affirme que Jupiter a des cornes s'il s'appelle *Hammon*, le second, que les Libyens représentent Ammon avec des cornes de bélier; lorsque le dernier, à l'exemple de Silius, mais dans un autre esprit, traite ce dieu de *corniger*[3].

Dans la précieuse inscription métrique d'*Auzia* (Aumale), dédiée en l'an CCVII de la Province, c'est-à-dire en 246 de notre ère, on lit :

> *Panthea cornigeri sacris adiuncta Tonantis*
> *quae libycis maurisque simul uenerabilis oris*
> *his etiam colitur terris, quam Iuppiter Hammon*
> *inter utrumque latus mediam cum Dite seuero*
> *dexter sede tegit*, etc.[4]

1. Müller, *Numismatique*, t. III, nos 216-222, p. 144-145, 165-169 ; E. Babelon, Numismatique, dans *Recherche des antiquités dans le Nord de l'Afrique*, Paris, 1890, p. 184 et fig. 84, 85, 88, p. 102.
2. Silius Italicus, III, 10 ; IX, 298, éd. Panckoucke, t. I, Paris, 1837, p. 154, t. II, Paris, 1838, p. 206.
3. Minucius Félix, *Octauius*, 6, à la suite de Lactance, éd. Périsse, Paris, 1845, p. 460 b; Macrobe, *Saturnalia*, I, 21, p. 213 ; Corippe, *Johannide*, II, 110, éd. Joseph Partsch, Berlin, 1879, p. 19.
4. *CIL.*, VIII, 9018, p. 770.

La Panthée associée au *corniger Tonans* et à une divinité chthonienne (*Dis*) qui est sans doute Sérapis ou Mèn[1], ne peut être que Caelestis; ici donc, la fusion entre Jupiter Ammon et Baal-Hammon est manifeste.

D'autres inscriptions latines identifient Chnoubis à Baal-Hammon et l'associent à *Juno Regina*[2]; on se rappelle que le premier, en Égypte, était assimilé à Amon[3]. Aussi n'est-il pas rare de trouver dans les sépultures puniques de Carthage des amulettes égyptisantes représentant Chnoubis à tête de bélier[4].

Il est, en somme, absolument probable que Baal Hammon et Zeus Ammon ont été généralement assimilés et représentés sous les mêmes traits jusqu'à l'époque où le premier a été déguisé en Saturne par les Romains, et que cette assimilation s'est maintenue très tard dans les milieux indigènes.

En tout cas, on ne peut guère douter qu'à Carthage, l'image du bélier ne se rapportât au culte de Baal-Hammon, bien qu'elle y ait peut-être été, comme d'autres symboles personnels, appliquée quelquefois à une basse époque à la divinité en général.

Si cette thèse est juste, nous devons rencontrer sur les ex-voto la colombe et le dauphin, consacrés à Astarté et à Aphrodite, par conséquent sans doute à Tanit : or, c'est effectivement ce qui a lieu; bien plus, ces deux animaux sont, après le bélier, ceux qui ont été représentés le plus fréquemment, et dans mes documents, malheureusement restreints, les stèles où ils figurent dépassent ensemble en nombre celles à la bête ovine.

1. Franz Cumont, *Les religions orientales dans le paganisme romain*, Paris, 1906 (1907 sur la couverture), p. 75, 102.
2. Cumont, art. *Hammo*, col. 2311, l. 36-39.
3. Cf. § 3.
4. Cf. *Etudes puniques*, IX, § 4, p. 189 [16].

§ 11. — Conclusions

Les faits présentés dans cette étude autorisent, je crois, les conclusions suivantes :

1° Les animaux des stèles puniques de Carthage sont indubitablement des attributs divins montés au rang de symboles.

2° Le bélier est à Carthage l'attribut et le symbole de Baal-Hammon, comme de Zeus Ammon en Cyrénaïque et d'Amon à Thèbes.

3° Les trois types divins se sont souvent confondus et découlent d'une source commune, de nature totémique.

4° Cette source doit être cherchée en Libye ou en Égypte.

5° Les probabilités paraissent en faveur de la Libye.

Eusèbe Vassel,
Auxiliaire de l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres.

VARIÉTÉS

Les traits caractéristiques du gaulois d'après un livre récent[1].

M. G. Dottin s'est proposé de réunir tout ce que l'on sait de la langue des Gaulois, en entendant par *Gaulois* uniquement les habitants de la Gaule.

Dans la première partie, il passe en revue tout les matériaux utilisables pour l'étude qu'il s'est proposée : mots transmis par les écrivains grecs et latins, inscriptions latines, inscriptions gauloises de toute espèce, votives, funéraires, signatures de potiers, monnaies, inscriptions populaires, tablettes magiques, calendriers. Après une consciencieuse étude des différents alphabets, après avoir relevé la valeur des lettres, et quelques digressions sur les variantes des manuscrits et des inscriptions, sur l'histoire du celtique en Gaule, sur les traces du celtique dans les langues romanes, G. Dottin expose la phonétique du gaulois, sa grammaire (composition, dérivation, déclinaison, conjugaison). Suit un exposé des différences entre le gaulois et les autres langues celtiques, puis une étude sur les rapports du gaulois avec les autres langues indo-européennes, et une histoire de la philologie gauloise.

La deuxième partie donne les inscriptions classées d'après leur provenance géographique.

Un glossaire gaulois forme la troisième partie. Il comprend trois catégories de mots : 1° les mots donnés comme gaulois par les anciens et les mots contenus dans les inscriptions gauloises; 2° les éléments des noms des Gaulois dont la nationalité est nettement établie; 3° les mots celtiques qui expliquent les noms propres supposés gaulois de personnes ou de lieux et les mots d'origine gauloise conservés par le gallo-roman.

Un index alphabétique permet de retrouver les détails que la table générale ou les titres courants n'indiquent pas avec assez de précision.

Le nouveau livre de G. Dottin constitue un répertoire précieux où l'on trouve condensée, avec méthode, une foule de renseignements nécessitant de fastidieuses recherches. La reproduction des inscriptions paraît également irréprochable.

---

1. G. Dottin, *La langue gauloise*. Paris, Klincksieck, 1920 (tome II, de la *Collection pour l'étude des Antiquités nationales*).

Une des tâches principales de l'auteur, et on en retrouve la préoccupation un peu partout dans son travail, a été de dégager du celtique général, et en particulier du celtique insulaire, le celtique de la Gaule. Il s'y essaie plus particulièrement dans le chapitre portant le titre de : *Comparaison du Gaulois et du vieux-celtique insulaire* (pp. 79-123).

Il est plus heureux quand il expose les rapports intimes qui unissent les deux groupes que lorsqu'il s'ingénie à chercher les différences qui peuvent les séparer.

Le vocalisme est identique : il le constate. A ce propos, il avance à tort, p. 67, que l'irlandais confond *ŭ* et *ŏ* et *ĭ* et *ĕ* indo-européens. C'est soutenable pour le vieil irlandais, c'est-à-dire pour la période qui part du VIII[e] s. après Jésus-Christ. Mais ces voyelles sont encore, en général, distinctes dans les inscriptions oghamiques du V[e] et du VI[e] siècle de notre ère[1]... Le vieux brittonique distingue ces voyelles aussi nettement que le gaulois. Le gallois, à aucune époque, ne les confond. Même accord entre les deux groupes du celtique insulaire et du gaulois pour les voyelles longues.

Il y aurait, d'après l'auteur, des différences dans le traitement des diphtongues : elles seraient conservées en gaulois, tandis qu'elles ont une tendance à se réduire en voyelles longues en gaëlique et en brittonique.

Les exemples donnés par l'auteur lui-même apportent à cette assertion de sérieux correctifs et prouvent que la même tendance existait en gaulois. C'est ainsi que pour *ei*, il nous cite *dēvo* à côté de *deivo*; *rēda* (*reidā*). Il aurait pu ajouter d'autres exemples de la réduction de *ei* à *ē* (*verē ius*, *Bē lones*, *Rēnus* etc.).

ai et *oi* sont conservées en gaëlique non seulement dans les inscriptions oghamiques, mais même en vieil irlandais, où elles sont susceptibles de se modifier en *ae*, *oe*, pour arriver dans la suite à se confondre.

Les exemples de *oi*, en gaulois, sont fort rares et plusieurs me paraissent douteux : par exemple *Doiderus* à cause du doublet *Doviderus* Doiros pourrait bien être pour *Doviros* : cf. *Doverus*. Il est fort possible que *Vindo-roici* soit pour *Vindo-rovici* : cf. *Roveca Rovica* (Holder, *Altcelt. Spr.*).

Peut-être même *oi*, en gaulois, a-t-il évolué finalement, comme en brittonique, c'est-à-dire est arrivé par *ō* à *ū*. *Brocaria*, qui a donné *bruyère*, est dérivé de *broica*; or, on est disposé à croire que *broica* est pour *vroica* qui serait identique, moins le genre, au celtique insulaire *vroico*, qu'on trouve comme nom propre dans les inscriptions oghamiques (*Vroici*) ; vieil-irl. nominatif *Froech*, génital *Froich*, *Fraich*; cf. *brigantes* pour *vrigantes*.

Eu, ou est également réduit à *ō* et même *ū* : *Teutatis*, mais *Totatis Tūtati*.

1. Les effets différents produits par *i*, *e*, *o*, *u* en syllabe finale sur la voyelle de la syllabe précédente, suffisent à prouver que ces voyelles étaient nettement distinctes avant leur chute, c'est-à-dire au V[e]-VI[e] siècle de notre ère.

Les différences qu'a relevées G. Dottin dans le traitement des diphtongues se réduisent à une question de date : un simple coup d'œil jeté sur les noms de lieux insulaires, qui nous ont été conservés par les écrivains de l'antiquité, suffit à le démontrer :

au : Ἀλαύνου ποτ. ἐκβολαί (Ptolémée); la sincérité de cette forme est assurée par le nom de la rivière du nord-Galles, *Alun* (*au*, *eu*, *ou* ont donné en gallois, cornique et breton, *ū* après avoir passé par *ō* fermé).
Αὐσόβα, fleuve d'Irlande (Ptol.). Αὔτεροι, peuple d'Irl. (ibid.).

eu : *Leuca*, *Leucaro*, *Leucomago* (Anonyme de Ravenne).

ou : *Boudicca* (Tacite);
Κώουνος νῆσος (Ptol.).

ai : Ἀλαίνου ποτ., (ibid.).

Dans le consonnantisme, c'est surtout l'accord entre les deux groupes qui est frappant. Les divergences signalées sont dues à une différence d'époque. Quand l'auteur nous dit (p. 161), que les consonnes finales sont mieux conservées en gaulois qu'en gaëlique et brittonique, il s'appuie, pour le celtique insulaire, sur des textes qui remontent tout au plus à la fin du VIIe et au VIIIe s. de notre ère.

Lorsqu'il oppose l'irlandais au nominatif *rī* au gaulois *rix*, l'irlandais *mār*, breton *meur*, au gaulois *māro-s*, il sait parfaitement qu'à une époque contemporaine du gaulois, on aurait en vieux-gaëlique et vieux-brittonique *rix* et *māro-s*, mais un lecteur peu versé dans des études celtiques pourrait s'y tromper. Ici, d'ailleurs, point n'est besoin de reconstitution ; les *Inscriptiones Britanniae latinae* de Hübner donnent les deux noms propres : *Tanco-rix* et *Dagomarus*. Une inscription oghamique du pays de Galles nous a conservé le génitif de — *rix* sous la forme — *rig-as* pour *rig-os* : *Voteco-rigas*, latinisé en *Voteporigis*.

La comparaison (p. 103) des groupes de consonnes à l'initiale, en gaulois et en celtique insulaire, appelle des remarques analogues. Les groupes *chw-*, *gwl-*, *gwr*, que le brittonique aurait de plus que le gaulois à l'initiale, ne sont pas anciens. En breton, *w-* est encore conservé à l'initiale au IXe siècle. Les groupes brittoniques *vl-*, *vr-* sont identiques aux groupes gaulois *vl-* *vr-* que l'auteur ne cite pas : *Vlatos* (monnaie), *Vlatucni*, *Vroici* (Holder, *Altcelt. Spr.*) : cf. oghamique *Vlatiami*, *Vroicci*.

De même, le gaëlique aurait de moins que le gaulois *nc*, *nt*. Il est vrai que *nc* est réduit à *g*, *nt* à *d* déjà dans des inscriptions oghamiques, mais c'est là un changement relativement récent. En tout cas, *nc*, *nt-* sont parfaitement conservés en brittonique, et même en vieux-breton.

Page 100, nous lisons que les consonnes simples ne semblent pas sujettes, en gaulois, aux multiples modifications que l'on constate en gaëlique et en brittonique, tant à l'intérieur du mot qu'à l'initiale après certaines proclitiques.

Encore ici, c'est une question d'époque, et dans une certaine mesure d'orthographe. Les modifications auxquelles fait allusion l'auteur, on les chercherait en vain dans les inscriptions oghamiques et dans les inscriptions chrétiennes de Grande-Bretagne, et à plus forte raison à une époque antérieure. Si elles ne se montrent pas dans l'intérieur du mot, il est évident qu'elles ne se fussent pas montrées à l'initiale. Fréquemment, à une époque postérieure, ces modifications ne paraissent pas dans l'écriture, ce qui ne veut pas dire qu'elles n'existaient pas dans la prononciation, du moins dans une certaine mesure, et cela peut-être même en gaulois. Il est, par exemple, bien difficile de nier que *g* intervocalique ne fût déjà spirant ainsi que *b*.

La question de la place de l'accent tonique en gaulois est loin d'être résolue : ses effets se croisent, dans beaucoup de cas, avec ceux de l'accent latin. On constate sa présence sur l'initiale de certains noms de lieux et sur la finale du premier terme de certains noms composés. Il apparait aussi sur la pénultième brève d'autres noms: Devona, *Dîvona*, la Divonne, ce qui rappelle l'accentuation brittonique. L'auteur commet, en effet, une grave et surprenante erreur, en donnant comme règle pour le celtique insulaire, que l'accent principal serait sur l'initiale. C'est soutenable pour le gaëlique, quoique nous ne puissions pas le constater avant les inscriptions oghamiques. Quant au brittonique, il résulte très clairement de l'étude des nombreux mots latins empruntés par les Brittons au cours de l'occupation romaine, comme je l'ai démontré dans mon travail sur *Les mots latins dans les langues brittoniques*, que l'accent dès l'époque romaine, s'était fixé sur la pénultième alors existante, brève ou longue. A l'époque de l'unité celtique, il y a traces d'un accent plus mobile. La plus nette est le traitement de i bref indo-européen, en gaulois comme en brittonique, dans les particules *ande- are- ate-* et *ambi*. Dans *ambi*, *i* est conservé parce qu'il portait l'accent en indo-européen, tandis que dans *ande-*, *are- ate*, l'accent était sur l'initiale : sanskrit : *ádhi*, *pári*, *áti*, mais *abhí*, grec, πέρι, ἔπι, mais ἀμφί.

Dans la comparaison de la déclinaison gauloise et celtique insulaire, nous nous heurtons encore au même fâcheux procédé qui consiste à mettre en face des formes gauloises des formes néo-celtiques postérieures d'au moins cinq à six siècles. Il est très vrai que les anciennes désinences dans la déclinaison gaëlique ne se révèlent, en général, que par l'influence qu'elles ont eue par l'intermédiaire de la consonne sur la voyelle de la syllabe précédente ; mais l'auteur oublie que les inscriptions oghamiques nous ont conservé à peu près intacts tous les thèmes nominaux qu'il signale en gaulois : thèmes en *o-* *io-*; *ā*, *iā-* i et *u*; thèmes consonnantiques. La construction se faisant au génitif, nous y trouvons les divers génitifs singuliers que l'on reconstruit en vieil-irlandais. Les différences signalées par l'auteur entre les deux groupes sont insignifiantes : elles se réduiraient au fait que le gaëlique ne posséderait pas de thèmes masculins en *ā* long et qu'il confondrait en

partie au génitif singulier les thèmes en *ā* et en ī, *iā*. En supposant que ces faits fussent établis, ce qui n'est pas, comme nous allons le voir, l'auteur en tire une conclusion vraiment disproportionnée, lorsqu'il avance que là où on ne peut mettre de désinences gauloises attestées en face des désinences restituées (il eût fallu ajouter : et existantes) du gaëlique, les formes gauloises devaient être plus voisines du latin que du gaëlique ! On trouve d'ailleurs chez les Celtes insulaires des thèmes masculins en *ā*. Sans parler des Belges insulaires, nous trouvons chez Ptolémée les noms de peuples Κάνται, Μέρται, et celui plus décisif encore, Δημῆται. Il s'agit d'un peuple habitant le sud du Pays de Galles. Le génitif dans l'Epistola de Gildas est *Demetarum* § 31. Aldhelm à la fin du VIIe siècle a également *Demetarum* (ap. Holder, *Alt. Spr.*). Le nom gallois actuel *Dyfed* (y se prononce comme *e* français dans petit ; f = *v*) suppose *Demeta* et non *Demetia* qui eut donné *Dyfaid*. Il y a même en irlandais des noms *masculins* qui suivent la déclinaison en *ā* féminin et peuvent très bien avoir été à l'origine des noms masculins en *ā* : irl. *techt*, messager ; de même *cennad*, gallois.

Quant à la confusion en irlandais entre les thèmes en *ā* long et les thèmes en ī, *iā*, au génitif singulier, elle ne remonte vraisemblablement pas à l'unité celtique insulaire, car on trouve encore un génitif régulier de thèmes en *ā* dans deux mots irlandais : *ben*, femme, a fait au génitif *mnā* = *mnās* pour *bnās* ; le génitif féminin singulier de l'article *inna*, suit aussi l'ancienne déclinaison.

Il est incontestable, comme le dit G. Dottin (pp. 118-119), qu'il n'existe ni en gaëlique ni en brittonique aucune formation semblable au gaulois *bratude* qui serait un ancien instrumental faisant fonction d'ablatif, régi par la préposition *de*, ni à Ταρανοου, ancien locatif en fonction de datif. Mais il ne faut pas oublier qu'on ne trouve guère dans les inscriptions oghamiques, qui ne remontent d'ailleurs pas plus haut que le Ve siècle, que des génitifs singuliers (peut-être un génitif pluriel) et quelques rares nominatifs. Nous n'avons aucun renseignement sur les autres cas avant la fin du VIIe et surtout du VIII-IXe siècle ; à plus forte raison en est-il de même en brittonique, dont les textes suivis sont notablement moins anciens et dont les terminaisons ont été plus atteintes. S'il n'y a pas d'exemple de postposition de la préposition après le substantif qu'elle régit, on trouve fréquemment, surtout en gallois et en breton, la préposition placée après le pronom interrogatif qui en dépend.

Pour la conjugaison, toute comparaison entre les deux groupes est impossible. En face de la conjugaison si riche et si touffue des langues insulaires, surtout de l'irlandais, on n'a à mettre en parallèle du côté gaulois, comme le dit très justement l'auteur, que de misérables restes épars dans un certain nombre d'inscriptions.

G. Dottin termine sa comparaison du celtique insulaire et du gaulois en relevant les traits les plus originaux ou caractéristiques du celtique d'Irlande et de Bretagne, qui ne se retrouveraient pas en gaulois, ou plutôt, suivant son

expression dont on ne saurait trop louer la prudence, *que rien n'autorise jusqu'ici à croire que le gaulois ait eu en commun avec le gaëlique et le brittonique.*

J'écarte d'abord parmi ces traits ceux qui proviennent très vraisemblablement de lacunes en gaulois, par exemple l'absence du futur en *b*, du passif et et déponent en *-r*. En brittonique non plus, il n'y a aucune trace certaine de l'existence d'un futur en *b*. Quant à l'absence du passif et du déponent en *-r*, elle est évidemment imputable à la pauvreté de la conjugaison en gaulois, car ces formations sont communes au celtique insulaire et au latin.

Il n'y a pas davantage à s'arrêter à ce qui n'est qu'une question de date, comme les différentes formes des pronoms. Les termes de comparaison manquent en gaulois : *la déclinaison pronominale nous est inconnue*, reconnaît l'auteur, p. 116. Il cite comme caractéristique, p. 124, la construction galloise avec pronom infixe : *neu-m-goruc*, il m'a fait : *neu* particule affirmative, -m- reste du pronom complément. C'est là un fait de composition impropre, bien connu en vieil irlandais : en métrique, le préfixe ne compte pas comme syllabe du verbe composé. Quant à la place du pronom, c'est un fait indo-européen qui sûrement a existé en gaulois : les pronoms et particules enclitiques tendent à se placer après le premier mot de la phrase (Pedersen, *Vergl. Grammatik der Kelt. Spr.* I, 137 ; II, p. 242 ; cf. Delbrück, *Syntax*, dans le *Grundriss* de Brugmann, tome V, 3ᵉ part. § 21).

De même, il est impossible d'attacher la moindre importance au fait que le verbe gaëlique présente des terminaisons différentes suivant qu'il est simple ou composé, plus courtes en cas de composition, tandis qu'en gaulois cette particularité ne se rencontre pas : comme nous l'avons vu, la conjugaison gauloise n'existe pour ainsi dire point ; on n'en a, suivant l'expression de l'auteur, que de misérables restes. Comme il y en a des traces en gallois, il est possible que cette construction remonte à l'époque de l'unité celtique insulaire, auquel cas il serait bien invraisemblable qu'elle n'eût pas existé en gaulois.

Moins significative encore, si c'est possible, est *l'expression du pluriel par le collectif et la transformation de ce collectif en singulatif au moyen d'un suffixe si fréquent en brittonique* (p. 124) : gall. *gwydd*, des arbres, *gwydd-en*, un arbre, de même en breton : le développement de ce genre de collectif en brittonique est uniquement dû à la perte des désinences casuelles, qui n'a guère eu lieu avant le VIᵉ siècle de notre ère. Il en est tout autrement en irlandais qui a conservé la flexion casuelle (Pedersen, *Vergl. Gr.* II, 68).

Question de date aussi que l'infection vocalique, c'est-à-dire la modification des voyelles par des consonnes qui les suivent, consonnes dont l'articulation dépend de la voyelle suivante ou qui la suivait : irl. *marc*, cheval ; plur. *mairc* ; gall. *march*, plur. *meirch* : *marc* = *marco-s* ; *mairc*, *meirch* = **marcoi*, *marcī*. C'est un phénomène relativement récent et dont il n'y a pas de trace dans l'écriture avant l'époque des premiers manuscrits irlandais (fin du VIIᵉ siècle

VIIIe siècle), par exemple dans les inscriptions oghamiques : génitif *Broci* : vieil-irl. *Bruice*; *Dovatuci* : vieil-irl. *Dubthaig*; *maqi*, fils : irl. *maicc*, etc.

L'auteur a raison de signaler comme un trait caractéristique du celtique insulaire les mutations consonnantiques, c'est-à-dire, suivant sa définition, qui eût gagné à être plus précise et plus développée, les modifications des consonnes initiales après les mots qui se lient étroitement au mot suivant par le sens (article, adjectif et pronoms possessifs, certaines prépositions, conjonctions et particules verbales[1]). Mais ces modifications sont, en principe, les mêmes que celles qui atteignent les consonnes à l'intérieur du mot. Or, on ne trouve de ces dernières aucune trace dans les inscriptions oghamiques du V-VIe siècle (le groupe *nc*, *nt* excepté), ni dans les inscriptions chrétiennes de Bretagne de la même époque : à plus forte raison devait-il en être de même à l'initiale. Ce qui ne veut pas dire qu'elles n'eussent pas commencé avant que l'écriture en donnât trace. Comme les modifications de la consonne initiale dépendent de la terminaison du mot précédent, il est clair qu'elles se sont produites avant la chute des voyelles en consonnes finales, c'est-à-dire vraisemblablement au plus tard vers le VIe siècle de notre ère. Longtemps après, au IX-Xe siècle, dans l'écriture, les occlusives sourdes *p t c* intervocaliques sont intactes en général en gallois, cornique ou breton. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs que si l'on a, pendant des siècles, maintenu l'orthographe traditionnelle, les modifications en question ont dû commencer par des nuances insensibles, parfois peu perceptibles à l'oreille. Il n'y a pas à s'étonner que les textes gaulois n'en présentent pas trace, en exceptant toutefois le *g* et le *b* intervocaliques[2].

---

1. Par exemple, *b* initial dans un nom féminin deviendra *v* ou *w*, suivant que la voyelle est palatale ou d'arrière, si ce nom est précédé de l'article : *b* devenu *v*, *w* est écrit *b* pointé ou *bh* : *bó* vache, *an bhó* : l'article vieux-celt. s'accordant avec le nom féminin était terminé par *ā*; précédé de *a* pronom masculin, de même : *a bho*, sa vache à lui; mais *a bó*, sa vache à elle : en vieux-celt. le pronom possessif masc. était terminé par une voyelle, le féminin par *s*. Précédé du possessif pluriel, *bó* devient *mó*, écrit *a mbó*, leurs vaches : le possessif était terminé par *n* en vieux-celt. : *n* devenu *m* devant *b*, l'assimile. En brittonique, il y a tout un système de mutations analogues.

2. Page 126, G. Dottin considère comme admissible que les mutations consonnantiques soient postérieures à la séparation des langues celtiques insulaires d'avec le celtique continental. Il en signale l'existence dans un dialecte roman de Sardaigne. Il eût dû ajouter qu'on l'a signalée aussi à Florence, et dans un dialecte du vieux-haut-allemand (Notker). En vieux haut-all. cette particularité disparut vite. En Italie, elle ne se montre que dans quelques dialectes en somme et là même rarement. En tout cas, cela paraît démontrer que ce phénomène ne relève nullement de l'ethnologie. De plus l'unité la plus simple chez les Indo-européens étant non le mot mais la phrase courte, on peut se demander, avec Zimmer, si en cela les Celtes n'auraient pas mieux conservé que leurs frères de langue un principe essentiel de la construction syntactique dans la langue mère primitive.

Le fait que le *p* indo-européen a disparu à l'initiale et entre voyelles, comme dans les autres langues celtiques, suffirait à prouver que la prononciation gauloise était caractérisée par le trait essentiel de la prononciation celtique à toute époque : une expiration forte et une articulation faible résultant d'un relâchement dans l'ouverture buccale et d'une occlusion moins rigoureuse. Il est de toute évidence que le *p* a dû être d'abord aspiré et peut-être, ce qui n'est pas du tout certain, transformé ensuite en spirante. Les autres occlusives ont dû être atteintes, mais dans une moindre mesure, à peu près imperceptible. Aujourd'hui encore, en Galles, les occlusives sonores initiales sont sourdes ou accompagnées de peu de vibrations laryngiennes. Or, des phonétistes exercés comme Sweet et plus récemment Fynes-Clinton ne s'en sont pas aperçus. Pour *g*, le peuple ne s'y trompe pas : l'éminent et regretté celtiste Quiggin, préposé à la censure des lettres des soldats gallois pendant la guerre, a constaté qu'ils écrivaient fréquemment *k* au lieu de *g* (*Revue celt*, 1920). Shakespeare, qui fait prononcer *plood* pour *blood* par un Gallois, s'est montré bon observateur.

En résumé, les différences prétendues caractéristiques, relevées par G. Dottin entre le gaulois et le celtique insulaire, se réduisent à une question de date ou s'expliquent par des lacunes : les unes n'ont pu se produire en gaulois parce qu'il s'est éteint trop tôt ; les autres n'ont pu être constatées par suite de la pénurie et de l'indigence des textes gaulois.

Reste cependant une question de syntaxe, de construction verbale, à laquelle l'auteur attache, à mon avis, une importance exagérée : *le gaulois s'oppose même aux langues celtiques insulaires pour l'un des faits les plus caractéristiques de ces langues. Tandis que la construction de la phrase gaélique et brittonique comporte l'ordre suivant : verbe, sujet, complément*[1], *les mots de toutes les phrases gauloises qui nous sont parvenues sont rangés à peu près dans le même ordre que le latin, mais aucune ne présente le verbe en tête de la phrase.* Le verbe en gaulois paraît avoir été assez mobile, puisqu'on le trouve après le sujet ou le complément direct, et à la fin de la proposition : on peut faire remarquer que si l'on n'a pas d'exemple du verbe en tête de la proposition, cela peut tenir au nombre assez restreint de phrases gauloises qui nous ont été conservées. Il me paraît cependant probable qu'il y en a un exemple dans l'inscription de Todi actuellement au musée des antiquités étrusques à Rome : *Ategnati Druticni carnitu logan Coisis Druticnos*. Comme l'a fait judicieusement observer John Rhys (*The Celtic Inscr. of France and Italy*, pp. 69-74), il est invraisemblable que l'accusatif *logan* ait été séparé par le verbe *carnitu* des génitifs qui dépendent de lui. Rhys propose, en conséquence, de faire dépendre *Ategnati Druticni* d'un mot sous-entendu, *tombe, lieu funéraire*, et

1. Le sujet peut être après le complément (Vendryes, *Gr. du vieil-irl.* p. 306). L'interrogatif se place aussi toujours avant le verbe.

de faire commencer la phrase suivante par *carnitu*, ce qui équivaudrait à : « *Ategnati Druticni* (locus); congessit *Coisis Druticnos*. » C'est là à peu près la seule construction usuelle dans les inscriptions oghamiques : les noms sont au génitif dépendant d'un mot sous-entendu. Ce mot dans les inscriptions du pays de Galles est souvent remplacé par *hic jacit* avec le nom propre au génitif : *Hic jacit Maccudecceti* — *Ettorigi hic jacit* — *Cunogusi hic jacit* (John Rhys, *Lectures on Welsh Phil.*, 2e édit. p. 361 et suiv.).

A en juger par la poésie galloise du XIIe siècle, le celtique insulaire a dû, concurremment avec la construction que G. Dottin a signalée, employer des constructions identiques à celles du gaulois. Je l'ai signalé dans mes *Remarques et additions à l'Introd. to Early Welsh* de Strachan, pp. 71-72. Le sujet est en tête et précède le verbe dans les deux vers suivants :

Gwaed gwyr goferai, gwyrai onwyd
« Le sang du guerrier coulait, pliaient les lances. »
Cyrn cenynt, cerdynt carnweilwion
« Les cornes (de guerre) retentissaient, s'avançaient des (chevaux) au sabot blanc-pâle[1] ».

A la construction gauloise : *Ratin Brivatiom Tarbeisonios ieuru*, avec le complément direct en tête et le verbe à la fin, répond la construction galloise : *Kylch Kymry Kymerassam* « le circuit de Galles nous avons accompli. »

En réalité, ce qui frappe dans la comparaison du celtique insulaire et du gaulois, et on pourrait ajouter de tout le celtique continental, c'est une remarquable unité dans la phonétique et la morphologie. Aussi aurait-on tort de récuser le témoignage de saint Jérôme (331-420) qui, ayant séjourné à Trèves et à Ancyre, écrivait que les Galates d'Asie mineure parlaient à peu près la même langue que les Trévires. Dans l'introduction à son *Glossaire gaulois*, G. Dottin reconnaît lui-même *qu'il est remarquable que dans la plupart des cas la forme que l'accord des langues celtiques des Iles Britanniques permet de reconstituer est rigoureusement identique au gaulois* (p. 218).

L'auteur (p. 82) remarque avec raison que l'explication des inscriptions gauloises par le vieux celtique insulaire présente de graves difficultés. Il s'expliquerait par l'extension de mots appartenant à des langues différentes, par exemple à la langue ou aux langues de peuplades habitant la Gaule à l'arrivée

1. On remarquera que dans ces deux exemples le verbe est en tête de la seconde proposition; nul doute qu'il ne serve à lier plus fortement ce qui suit à ce qui précède dans la narration. C'est la raison d'après Delbrück (*Syntax*, tome V, p. 74) et l'origine de la prédilection marquée par le celtique pour la place du verbe en tête de la phrase, ce qu'il a également constaté pour le Nordique.

des Celtes[1]. Il peut y avoir du vrai dans cette hypothèse; mais la principale raison pourrait bien être que nous ne possédons pas de textes suivis contemporains du gaulois. On sait que le latin du temps des grandes guerres puniques n'était plus compris à l'époque classique. En Irlande, il y a dans les épopées des poésies composées dans une langue fort archaïque et qui ont résisté à tous les efforts des lexicographes pour les interpréter. La poésie galloise de l'époque de l'indépendance est souvent fort obscure. Le sens d'un grand nombre de mots n'est pas encore fixé. Au XVI[e] siècle, on comprenait mal la langue poétique du XII-XIII[e] siècle.

Les inscriptions gauloises sont en général très courtes. Ne font guère exception que l'inscription de Rom (Deux-Sèvres) et le calendrier de Coligny. L'inscription de Rom, en caractères cursifs du IV[e] siècle sur une lame de plomb, me paraît suspecte au point de vue celtique; on n'y a relevé avec sûreté que deux mots celtiques; quelques terminaisons pourraient être celtiques également, et c'est tout. Il semble qu'on soit en présence d'une formule d'incantation d'une langue fort hybride. Elle reste en tout cas inexplicable, et c'est d'autant plus frappant que bon nombre de mots du calendrier gaulois de Coligny, malheureusement mutilé, s'expliquent facilement par le celtique insulaire. La structure du calendrier est nettement celtique. Il est très probable que si nous possédions des inscriptions gaéliques ou brittoniques du I[er] siècle de notre ère, nous rencontrerions aussi de sérieuses difficultés d'interprétation.

Ce que dit l'auteur de la date de la disparition du gaulois appelle quelques remarques. Résumant les témoignages de divers écrivains qu'on a lieu de croire bien informés, il conclut avec raison que la substitution du latin au celtique fut lente, mais qu'il est probable qu'elle était achevée au VI[e] siècle (p. 70). Si l'on en juge par ce qui s'est passé en Armorique, elle a dû l'être au moins un siècle plus tôt. Les raisons tant historiques que linguistiques ne manquent pas pour établir que le breton-armoricain n'est pas un reste de gaulois, mais bien une importation des Bretons insulaires dont l'émigration a dû commencer dès le premier tiers du V[e] siècle. L'auteur en donne quelques-unes, mais il oublie la principale et la plus décisive : c'est que les centaines de noms de lieux gallo-romains de la zone occupée par les Bretons sont en pleine évolution romane et non celtique[2]. Je l'ai établi dans l'introduction à mon étude sur

1. L'auteur remarque que si les inscriptions gauloises s'interprètent difficilement par le vieux celtique (*insulaire*), les noms propres gaulois y trouvent avec une grande facilité l'explication de leur sens; ils seraient plus pénétrés d'éléments celtiques que le reste du vocabulaire. Cette explication, pour avoir été donnée plus d'une fois, n'en a pas pour cela plus de valeur : il suffit, pour la ruiner, de faire remarquer que les mots qui composent les noms *propres* gaulois sont des substantifs ou adjectifs *communs* dans les langues néo-celtiques.

2. G. Dottin cite comme champion attardé de la thèse de l'origine gauloise du

Les mots latins dans les langues brittoniques et j'en ai achevé la démonstration dans mon opuscule : *Les langues romane et bretonne en Armorique*. Il y a des preuves que le roman persistait encore en plein Finistère au VIIIe siècle.

Il est donc oiseux et illogique de supposer l'existence en Armorique d'un patois gaulois à l'arrivée des Bretons, patois dont il n'y a d'ailleurs aucune trace. Anciennement, les relations ont été très-intimes entre l'Armorique et l'île de Bretagne, tant que les Vénètes ont eu la prépondérance maritime, mais après la destruction de leur puissance, les rapports entre les deux pays ont dû être singulièrement troublés. De toute la Gaule, la zone qui était forcément en relations continuelles intimes et que la conquête romaine n'a pas rompue, c'est la Belgique. Les Remi apprennent à César que le roi des Suessiones Diviciacus, à une époque dont ils n'avaient pas perdu le souvenir, non-seulement avait été le chef le plus puissant de toute la Gaule, mais exerçait sa domination sur la Bretagne (*De Bello Gall.* II, cap. IV).

Le *Glossaire Gaulois* est trop sommaire et n'est pas à l'abri de la critique. On peut regretter par exemple que l'auteur ne donne pas le nom composé dont il interprète un des termes. Pourquoi, traduisant *cinget*, ne pas donner *Cingetorix* et *Vercingetorix*?

Quant aux lacunes, elles étaient inévitables et on ne saurait en faire un grief sérieux à l'auteur. Il y en a cependant quelques-unes qu'on peut regretter.

Il y a dans les noms propres gaulois des composés en *vebro* : *Vebromaros*, *Vebromara*. *Vebro* est la forme qu'il faut reconstituer pour le nom de l'ambre chez les Gallois, aujourd'hui *gwevr*, ce qui eût été au VIIIe siècle de notre ère *webr*. Or, ce thème *vebro* se retrouve clairement dans des noms de rivières d'Allemagne, d'Angleterre et du Pays de Galles. Chadwick (*Some German River-names*, in *Essays and studies presented to William Ridgeway*, Cambridge, 1913, p. 315; cf. *Revue celt*, 1914, p. 317) établit que *Wipper*, nom de trois rivières de Thuringe, et d'un affluent du Rhin entre Düsseldorf et Deutz, est identique à Weaver, nom d'une rivière du Cheshire représentant un anglo-saxon *Weofre* (cf. Wevre, *Wivreham*), et *Waver*, rivière du Cumberland (pour *Waefre*, avec le changement northumbrien en *e* de *ae* après *w*). Naturellement *Weaver*, en territoire brittonique, a échappé au changement germanique de *b* en *p*. Dans une note additionnelle, p. 322, Quiggin apporte une frappante confirmation à la thèse de Chadwick de l'origine celtique du nom de Wipper, Weaver. Dans le *Book of Llandav*, édit.

---

breton, M. A. Travers, *De la persistance de la langue celtique de Basse-Bretagne*, Rennes, 1906. *Les inscriptions gauloises et le celtique de Basse Bretagne*, Rennes, 1907. Les deux ouvrages de M. A. Travers sont un tissu d'erreurs grossières; il ignore complètement les langues celtiques et les langues romanes et n'a aucune notion de linguistique; aussi ai-je été scandalisé de l'indulgence avec laquelle ses œuvres ont été jugées dans certain compte-rendu des *Annales de Bretagne*.

G. Evans, p. 159, un ruisseau du Monmouthshire porte le nom de *Guefr-duvr* = *vebro-dubros* : *duvr* = gaulois *dubro*, eau. Ce nom a-t-il été donné à la rivière en raison de la couleur de ses eaux? Est-ce un souvenir de temps antérieurs? Chadwick suppose également que le nom de la Weser est d'origine celtique. Il l'identifie avec le nom de la *Ves(d)re* qui se jette dans l'Ourthe non loin de Liège et celui de la *Wear* (Durham) qui, sous la forme *Wiur*, se montre au début du VIIIe siècle (Beda, *H. E.* IV, 18; V, 21). La disparition de *s* intervocalique est conforme aux lois du brittonique; cf. chez Bède, *Treanta*, chez Ptolémée, *trisantōn*. La présence de ces noms de rivière en Angleterre, Belgique, pays Rhénan, Thuringe, et au nord-ouest de la Germanie est significative. Il semble bien que les Celtes aient occupé une partie du nord-ouest de la Germanie et aussi de la Thuringe. Chadwick (p. 319) rattache également le nom de la Wye, en gallois *Gwy*, à celui de la *Wiese* en Allemagne. G. Dottin aurait pu aussi consulter avec fruit un court travail de Quiggin : *On some Celtic River names* (*Proceedings of Cambridge Philol. Soc.*, 1914). Quiggin identifie *Alova*, rivière de Prusse rhénane, avec *Alaw* (Anglesey) ; le nom de la Charente, Carantonus, *Caranto* avec *Carant* (Worcester), irl. *Carad* = *Carant-* en v. celt.; l'irl. *Seachair* avec *Separis*, Sèvre = *Sequari-*.

En somme, malgré quelques erreurs et lacunes qui disparaîtront sans doute dans une prochaine édition, l'œuvre de Dottin, si dense et si compréhensive, reste solide et mérite l'accueil qu'elle a reçu, ainsi que la distinction dont elle a été l'objet de la part de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. S'il n'a pas réussi à dégager les traits caractéristiques du gaulois vis-à-vis du celtique insulaire ; si, après sa tentative comme avant, on ne peut parler d'une langue gauloise comme d'une langue gaëlique ou d'une langue brittonique et qu'on doive se contenter de la division purement géographique du celtique en celtique insulaire et celtique continental, c'est que la tâche à laquelle il s'est ingénié était impossible à mener à bonne fin pour les raisons exposées plus haut. Il se rend compte lui-même de la fragilité de sa constitution d'une langue gauloise quand il reconnaît (p. 126) que les importantes différences qu'il *semble y avoir* entre le gaulois et les autres langues celtiques *sont sans doute provisoires et que la découverte de nouvelles inscriptions peut en réduire le nombre*. Souhaitons-le sans trop l'espérer ; mais point n'est besoin de nouvelles découvertes, comme je crois l'avoir démontré, pour arriver à ce résultat.

J. Loth.

M. Éd. Naville et la linguistique égyptienne.

Les théories les plus audacieuses sont à l'ordinaire l'apanage des jeunes gens. A un âge où, faute de connaître dans leur ensemble les données d'un problème, on n'a encore pu en étudier que quelques aspects, ils se laissent volontiers aller à des généralisations hâtives, au désir d'innover ou à la joie ardente de la découverte. De ces échafaudages rapides d'hypothèses, il ne reste souvent que le reflet d'une flambée d'idées neuves et éphémères. C'est le sort commun de ces fragiles constructions et ce destin n'est pas toujours immérité. Combien plus troublant pour l'observateur impartial est un cas comme celui de M. Naville[1] ! Voici cinquante ans que l'héritier de Lepsius étudie avec une patiente autorité les textes égyptiens les plus difficiles ; voici quarante-six ans qu'il a publié la *Litanie du Soleil* (1875) et trente-cinq qu'a paru sa monumentale édition du *Todtenbuch* (1886). Au cours de ce demi-siècle, il a eu vingt fois l'occasion de mûrir dans son esprit une réponse aux grands problèmes de l'égyptologie ; à l'automne de sa vie, il résume dans un livre le suc de ces longues années d'expérience. C'est ce qui confère à cette étude sur *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques* une valeur des plus considérables, une autorité qu'on chercherait en vain à contester, le dirons-nous enfin, un charme personnel, dont il serait bien difficile de ne pas subir l'influence.

Ce livre s'annonce comme le procès de toute une école : l'égyptologie de Berlin, dont les représentants les plus éclatants sont MM. Erman et Sethe, aurait, en considérant comme acquis un point de départ qui est précisément encore à démontrer, édifié sur le sable mouvant toute une théorie philologique de la langue égyptienne qui nous en donnerait une idée, sinon totalement fausse, du moins singulièrement dénaturée. Ce point de départ conjectural, ce serait le caractère présumé *sémitique* de la langue égyptienne.

On sait que, pour MM. Erman et Sethe, l'égyptien serait une langue sémitique ; ne croyons cependant pas que, pour ces savants, cette affirmation soit des plus catégoriques. La dernière édition de la *Grammaire* d'Erman débute par ces mots : « La langue égyptienne est apparentée aux langues sémitiques, aux langues est-africaines et aux langues berbères de l'Afrique du nord ». Voilà une affirmation bien prudente et fortement atténuée. M. Naville, lui-même, la trouve-t-il tellement insoutenable? Sans doute renferme-t-elle une grande part d'hypothèse. Tout d'abord, notre ignorance complète des langues africaines, en leur état ancien, nous interdira presque toujours de rechercher entre elles et l'égyptien des points de contact bien assurés. En ce qui

1. Edouard Naville, *L'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques* (Paris, Geuthner, 1920, in-8), 179 pp.

concerne les langues sémitiques, les rapprochements légitimes ont porté sur le vocabulaire, sur la phonétique et sur quelques points de la grammaire. Ces rapprochements sont assez désappointants : on a cru identifier un millier de racines égyptiennes avec des racines sémitiques correspondantes. Neuf fois sur dix, quand l'identification est certaine, il s'agit d'un mot sémitique importé de Syrie par les Egyptiens des époques historiques ; la dixième fois, il se peut qu'il y ait origine commune, mais il n'est pas tout à fait certain (et M. Sottas a récemment invoqué le calcul des probabilités) qu'il n'y ait pas coïncidence fortuite.

M. Sethe a cru retrouver partout en égyptien la trace de racines trilitères primitives ; sa démonstation, pour ingénieuse qu'elle soit, est loin d'être toujours convaincante et M. Naville n'a pas eu de peine à faire ressortir les points faibles de son raisonnement. Il semble bien que l'Egyptien primitif ait connu aussi des racines de deux lettres.

Enfin, si quelques formes grammaticales, et notamment celles des pronoms suffixes, sont d'une analogie frappante, il en est d'autres qui semblent inhérentes à l'essence même des langues sémitiques et que l'on chercherait vainement dans l'égyptien que nous connaissons.

En résumé, si la parenté alléguée existe, elle est si lointaine qu'elle ne saurait nous être bien utile dans notre étude de l'égyptien. Est-ce à dire que qui que ce soit ait jamais sérieusement soutenu le contraire? Est-il vrai que le « pansémitisme » égyptologique ait exercé à Berlin, sur les études égyptiennes, une influence néfaste? M. Naville lui-même ne voudrait sans doute pas le soutenir, et il est le premier à reconnaître que MM. Erman et Sethe connaissent à fond l'égyptien. La querelle est une querelle de principe, mais ces principes ont, au fond, sur les études égyptologiques beaucoup moins d'influence que M. Naville lui-même ne semble le dire au premier abord.

N'en est-il pas de même de la question si discutée de l'existence des voyelles en égyptien? Sur les vingt-quatre signes alphabétiques de l'écriture égyptienne, il en est quatre auxquels les anciens égyptologues attribuaient d'une manière constante un caractère vocalique : l'*aigle* **a**, la *feuille* **â**, le *bras* **â** et le *poulet* **u** ou **ou**.

L'école de Berlin, depuis une quarantaine d'années, enseigne que l'*aigle* est une aspirée extrêmement faible correspondant à l'א *aleph* sémitique ; que la *feuille* est une aspirée faible intermédiaire entre le י *yod* et le א *aleph*, que le *bras* est une troisième aspirée correspondant très exactement au ע *ayin* ; que le *poulet* enfin, de même que le ו *vau* hébraïque, est plus consonne que voyelle et peut se transcrire par un *w*.

Pour M. Naville et pour quelques rares représentants de l'ancienne école, parmi lesquels on comptait, il est vrai, feu Gaston Maspero, ces signes sont des voyelles ; le poulet représente le son ou et les trois autres signes, *aigle*, *feuille* et *bras*, correspondent à des sons vocaliques assez variables *a*, *é*, *o*.

Au fond, la discussion porte plus sur des mots que sur des idées; le mot égyptien qui signifie *grand* s'écrit par deux lettres dont le premier est le *bras* et le second *l'aigle*. Qu'on le transcrive avec Erman עא ou avec Naville **âa**, le résultat est le même : nous en ignorons l'exacte prononciation; admettons un instant que cela ait été *ao*. M. Erman écrira **'a'o** et M. Naville **âo**. Pour un Européen qui ne prononce et n'entend à l'ordinaire ni *l'ayin* ni *l'aleph*, le mot sera le même dans les deux cas. Le sens n'en sera nullement affecté. De même, pour le *poulet* **ou** ou **w** la divergence est plus apparente que réelle : dans le mot français *ouais*, le son initial est-il une voyelle ou une consonne?

Là où il est bien difficile de ne pas faire quelques réserves, c'est quand M. Naville nous assure que les Égyptiens écrivaient les voyelles. Le *scarabée* est un hiéroglyphe très commun qui se lit KH **e** P **e** R et se traduit *devenir*. C'est un mot dont nous connaissons le squelette consonantique et dont nous ignorons la vocalisation. Selon M. Naville, cette vocalisation serait fixe et si l'on découvrait un jour que le scarabée se lit KH **o** P **i** R, il faudrait en toute circonstance lui donner cette vocalisation. Mais, en collectionnant des exemples du mot, nous trouverons que le signe représente, sans modifications, une foule de nuances différentes : *devenir*, *devenant*, *il devient*, *il devint*, *ce qui devient*, etc. Dans la langue copte, ces nuances sont exprimées par des différences de vocalisation. L'école de Berlin suppose avec vraisemblance qu'il en était de même en égyptien et que, selon la phrase, le *scarabée* devait se lire (je prends des voyelles au hasard *exempli gratia*) *khopir*, *khopri*, *khopra*, *akhpira*, etc.; on serait donc fondé à dire que l'écriture égyptienne n'écrit pas les voyelles, puisqu'un seul et même signe représenterait trois consonnes fixes avec des voyelles variables selon le contexte. Quelles que soient l'éloquence et l'habileté dont M. Naville a fait preuve dans son exposé, on ne peut s'empêcher sur ce point de donner raison à l'école de Berlin et aux nombreux égyptologues français et anglais qui la suivent en cette occasion.

Sans entrer dans des détails accessibles aux seuls spécialistes, il serait difficile de poursuivre l'exposé du système de M. Naville sur les écritures égyptiennes. Qu'il nous soit permis cependant de trouver qu'il fait une trop petite place, dans ce qu'il dit sur l'*orthographe* égyptienne, à la *calligraphie*, c'est-à-dire au caractère décoratif et ornemental de l'écriture hiéroglyphique : le groupement symétrique des signes, ainsi que l'a fort bien montré M. Lacau dans un mémoire célèbre, a conduit plus d'une fois le graveur à ce que ce savant a fort justement appelé des *méthathèses apparentes*. M. Naville en signale de nouvelles dont certaines, chose curieuse, avaient déjà attiré, il y a vingt ans, l'attention de M. Loret.

Le reste du livre de M. Naville est consacré à une comparaison fort pénétrante des circonstances dans lesquelles la langue araméenne a conquis la Palestine et de celles qui en Egypte ont vu naître successivement le démotique et le copte. Il est plus d'une page de ce volume qui suscitera des contradic-

tions; il n'en est pas une où l'auteur n'ait donné maintes preuves d'une rare perspicacité et d'une ampleur de vues des plus suggestives. Son livre est un livre qui fait réfléchir et ce n'est pas là un mince mérite en ce siècle d'analyse à outrance.

Seymour de Ricci.

L'École américaine de Jérusalem.

L'École Américaine de Jérusalem, qui, jusqu'à présent, avait publié le résultat de ses travaux dans divers périodiques scientifiques, a décidé de les publier désormais dans un annuaire spécial[1], d'étendue variable. Le premier volume de cette série vient de paraître; il contient quatre mémoires dus à quatre savants qui se sont succédé dans la direction de l'École[2]; les illustrations sont abondantes et généralement bonnes. On y trouve d'abord un intéressant travail de M. Charles C. Torrey sur une nécropole phénicienne de Sidon; ce travail (p. 1-28) comprend 23 figures dans le texte et 4 planches. L'auteur décrit les fouilles entreprises sous sa direction au début de l'année 1901, dans un terrain appartenant à l'*American Presbyterian Mission* à Sidon et situé à un peu plus d'un mille anglais dans le sud-est de la ville, au-delà du Nahr Barghoût, non loin de l'endroit d'où provient le sarcophage d'Echmounazar.

Déjà, en 1880, des carriers y avaient ouvert deux tombes dont une était restée ouverte. M. Torrey explora tout d'abord ces deux tombes (A et B); dans la première — qui avait été refermée par les carriers — il trouva trois sarcophages, deux rectangulaires et un anthropoïde; la seconde était vide. Il ouvrit ensuite huit nouvelles tombes du même type, sans grandes variantes entre elles : ce sont des tombes à puits, creusées dans le roc; l'ouverture rectangulaire du puits, orientée est-ouest, varie entre 8 × 3 et 9 × 4 pieds. Le puits descend à 18 pieds dans le roc. Au fond il donne accès à deux chambres voûtées, s'ouvrant l'une à l'est, et l'autre à l'ouest. M. Torrey donne la coupe d'une de ces tombes et un diagramme de la nécropole qui complètent ses descriptions, d'ailleurs très claires. Plusieurs tombes ont été réemployées, notamment la tombe G, qui se trouve avoir de ce fait un plan beaucoup plus compliqué que celui de toutes les autres tombes; elle contenait 7 sarcophages, dont 5 rectangulaires et deux anthropoïdes.

En somme, sur les dix tombes explorées, quatre étaient presque vides

---

1. *The Annual of the American School of Oriental Research in Jerusalem*, Vol. I, for 1919-1920.

2. M. Torrey fut directeur à l'ouverture de l'École en 1900-1901; M. Mitchell lui succéda en 1901-1902; puis vinrent successivement M. Paton (1902-1903) et M. Moulton (1912-1913).

(*B, E, D, K*)[1]; les autres ont fourni 11 sarcophages anthropoïdes, 8 sarcophages rectangulaires, des lampes, des poteries, des figurines[2], des *alabastra*, un assortiment d'objets de bronze, quelques ornements en or et plusieurs monnaies. Malheureusement, tous ces objets ont beaucoup souffert, l'eau de pluie ayant pénétré à travers le blocage du puits jusqu'aux chambres souterraines où elle séjourna, s'infiltrant même jusque dans les sarcophages.

Dans plusieurs tombes, on trouva des squelettes étendus sur le sol, la tête à l'est, et des clous de bronze qui provenaient vraisemblablement de cercueils en bois.

Les deux sarcophages rectangulaires de la tombe A sont en pierre grossière. Ils nous semblent avoir rempli l'office d'ossuaires; en effet, ces deux cuves contenaient, l'une 5, et l'autre 9 cadavres disposés tête-bêche avec beaucoup de soin. Il est certain, d'ailleurs, que cette tombe avait été plus tard employée, car on y a recueilli, parmi les ossements, des monnaies du III[e] s. après J.-C.

Sauf ce dernier cas exceptionnel, chacun des 17 sarcophages phéniciens en marbre ne renfermait qu'un seul cadavre. Quelques-uns paraissent avoir été ouverts et pillés (n[os] 5 et 11); d'autres, au contraire, semblent ne pas avoir été touchés depuis l'ensevelissement.

M. Torrey renvoie aux ouvrages bien connus de Renan et de Hamdy Bey et Th. Reinach pour tout ce qui concerne les tombes à puits, les sarcophages anthropoïdes, l'aire de leur diffusion dans le bassin de la Méditerranée, et la question de chronologie générale.

Un des plus beaux sarcophages rectangulaires porte la lettre phénicienne *aleph*, ce qui rappelle les lettres *aleph* et *bet* gravées sur des sarcophages trouvés par Hamdy Bey[3]; mais M. Torrey pense qu'ici c'est plutôt une initiale de signature qu'une marque de raccord entre le couvercle et le coffre. Si l'on admet sa façon de voir, on pourrait même reconnaître deux lettres enlacées א et ר, car la haste de l'*aleph* se recourbe par en haut en forme de *rech*. Ne serait-ce pas un nom abrégé en deux lettres, la première et la dernière[4] — fait dont nous avons plus d'un exemple dans l'épigraphie phénicienne et punique?

M. Torrey décrit en détail les sarcophages anthropoïdes exhumés par lui. A son avis[5], les n[os] 2, 3 et 4 pourraient provenir du même atelier que le n° 91 de Constantinople. Le n° 6 (fig. 19) représente un jeune homme qui porte sur les épaules une bande d'étoffe dérivant du klaft égyptien. Les n[os] 8 et 9 (fig. 18)

1. Dans *D* et *E*, squelettes sur le sol et clous de bronze.

2. Toutes les figurines, et aussi un fragment en ivoire d'une Astarté portant les mains à ses seins, ont été trouvées dans les chambres ouest des tombes F et G.

3. Cf. aussi l'*aleph* isolé, gravé sur le couvercle du sarcophage anthropoïde provenant de Byblos (*Corp. Inscr. Sém.*, II, n° 2, pl. II, n° 2, A et B).

4. Cf. par exemple le nom même de Echmoun'azar, א[שמנעז]ר.

5. Il est difficile de vérifier cette opinion, ces trois sarcophages n'étant donnés que dans une photographie d'ensemble très insuffisante.

sont probablement les sarcophages du mari et de la femme ; la sculpture en est assez grossière. Aux pieds de l'homme est gravé un Δ et aux pieds de la femme un Λ. Dans le sarcophage masculin on a trouvé un chaton de bague en or et un morceau de toile de lin. En outre, la mâchoire du squelette témoigne d'un travail très habile de dentiste ayant consolidé les dents malades avec des fils d'or[1]. Les nos 10 et 11 sont les plus beaux de toute la série. Le no 10 (pl. III) a une valeur artistique exceptionnelle ; c'est un excellent portrait d'enfant, plein de vie et d'une expression vraiment charmante. Quant au no 11 (pl. II), il est surtout intéressant parce qu'il a conservé sa polychromie primitive[2] : cheveux peints en rouge sombre, lèvres rouges, commissures des paupières vermillon, iris brun avec ligne extérieure en noir et pupille noire, sclérotique bleue.

A ces 11 sarcophages anthropoïdes découverts en 1901, M. Torrey dit qu'il faut ajouter un groupe de 8 ou 9 autres trouvés depuis lors. Parmi ceux-ci il en est deux (fig. 7 et pl. IV[3]) qui, à en juger seulement par les reproductions données, semblent sortir tout à fait de l'ordinaire[4]. Nous signalerons surtout celui qui est gravé (fig. 7) et représente un homme idéalisé à la manière grecque de la fin du IVe s. La tête est très belle et porte la coiffure fréquente à cette époque du nœud de cheveux au sommet de la tête.

M. Torrey reconnaît, avec juste raison, dans tous ces sarcophages anthropoïdes, l'art grec adapté à des formes égyptiennes ; toutefois, à notre avis, il les fait remonter un peu haut en les attribuant à la fin du Ve s. Aucun d'eux ne nous paraît être antérieur au IVe s.

Le second mémoire, celui de M. Hinckley G. Mitchell, est consacré à l'étude du mur d'enceinte de Jérusalem dans son état actuel. Il comprend 23 pages de texte (pp. 28 à 51) et 71 planches. L'auteur avait déjà publié un travail sur le mur reconstruit par Néhémie, travail qui l'avait conduit à prendre de nombreuses photographies de détail. Ce sont ces photographies qu'il publie aujourd'hui pour servir de matériaux aux archéologues qui voudraient entreprendre à nouveau la discussion chronologique du mur actuel. Une carte schématique donne le tracé d'ensemble des enceintes successives et fournit

---

1. M. Torrey en rapproche, très justement, la mâchoire analogue rapportée au Louvre par E. Renan avec d'autres objets provenant de Sidon.

2. Presque tous les sarcophages trouvés par M. Torrey ont conservé des traces de couleur rouge aux coins des yeux et aux lèvres, et du bleu dans les yeux autour de l'iris. La face du no 7 était même peinte en brun, de sorte que l'auteur se demande si ce sarcophage n'aurait pas été celui d'un Africain.

3. Le sarcophage figuré à la pl. IV se rapproche comme type et comme coiffure de celui de la figure 7, mais il en diffère par sa polychromie très accentuée qui durcit les traits.

4. Malheureusement M. Torrey dit qu'il n'est pas en mesure d'en donner une description complète, n'ayant pas vu les originaux.

des points de repère pour situer à leurs places respectives les photographies de détail. Les planches peuvent se subdiviser en quatre groupes : 1° vues du mur actuel, face extérieure et intérieure (pl. 1 à 56) ; 2° restes de construction comparables à certaines parties du mur et trouvés soit à l'intérieur de la ville (pl. 56 à 59), soit tout à fait en dehors de Jérusalem (pl. 63 à 67)[1] ; 3° vestiges du mur de la ville tel qu'il dut être lors de sa plus grande extension méridionale (pl. 59 à 63) ; 4° extraction et « tailles » diverses des pierres (pl. 67-71).

Le texte qui précède ces photographies se divise en quatre paragraphes : c'est d'abord une introduction dans laquelle l'auteur énumère et décrit les portes de la ville. Puis, il s'occupe des matériaux de construction du mur, de la qualité des pierres, de leur provenance et de leur « taille ». A propos de l'immense carrière dite Maghâret el Kettân[2], qui s'étend sous une partie de Jérusalem, il aurait pu signaler un curieux dessin, gravé sur la paroi du roc, que M. Clermont-Ganneau y a découvert jadis[3] et qui représente un *Keroub* ailé de style assyrien, indice chronologique fort important pour l'âge de cette carrière. Plus loin, parlant de la colonne abandonnée dans la carrière près des Établissements russes, il aurait pu encore renvoyer au même auteur qui, le premier, a publié cette colonne colossale et démontré qu'elle était destinée au Temple d'Hérode, mais n'avait pu être utilisée par suite d'une faille profonde dans la masse[4].

Le troisième paragraphe est consacré à l'histoire des diverses enceintes de Jérusalem[5], qui varièrent selon les circonstances et les besoins de la population. L'auteur retrace à grands traits ce qu'il appelle « les vicissitudes du mur » : d'abord ses extensions successives dues à Salomon, Osias et Hérode Agrippa ; puis les rétrécissements qu'il a subis à trois reprises et probablement pour des nécessités stratégiques : à l'époque d'Hadrien, à l'arrivée des Croisés et au XVe s. C'est ce dernier aspect que l'enceinte de Jérusalem a conservé depuis lors.

---

1. La pl. 63 représente un pan de mur à Kalonyeh ; la pl. 64, à Mar Saba ; la pl. 65, à Ramet el-Khalil, et la pl. 66, le palais d'Hyrcan à A'râk el-Emir.

2. Les « Cavernes Royales » de Joseph.

3. *Archaeological Researches in Palestine*, t. I (1873-1874), p. 243.

4. *Op. c.*, t. I., pp. 254-258 : *A column of Herod's Temple.*

5. L'auteur s'en tient presque exclusivement aux fouilles de Bliss ; il ne s'occupe pas d'ailleurs des vestiges des anciens murs ; il ne cite même pas l'important travail de M. Kümmel discuté par M. Clermont-Ganneau (*Recueil d'Archéologie Orientale*, t. VIII, pp. 21-28) qui, à cette occasion, a introduit dans le problème de la topographie de la Jérusalem antique certaines indications importantes empruntées à la tradition locale, par exemple le nom de *bâchoûra*, lequel, attaché à un certain point à l'intérieur de Jérusalem, fournit un véritable repère pour le tracé de la partie nord de la première enceinte, la *bâchoûra* ou « avant mur » devant avoir été un élément intégrant de cette enceinte fortifiée.

Après ce résumé historique, M. Mitchell passe au paragraphe 4 qu'il intitule « la maçonnerie du mur ». Il y étudie en très grand détail les différences de dimensions, de coupe, de « taille » des pierres dites à bossages ou à refends et essaye de déterminer à l'aide de quels instruments on les a taillées et dressées. Ce dernier paragraphe, qui est le plus long, est un peu aride et difficile à suivre, les descriptions n'étant illustrées par aucun exemple dans le texte. L'auteur renvoie à des planches qui ne sont autres que des photographies de pans de mur comprenant un mélange de pierres diverses parmi lesquelles il est malaisé de reconnaître celle qu'il entend prendre comme type. On regrette qu'il n'ait pas plutôt incorporé à son texte quelques dessins au trait qui auraient fait saisir immédiatement ce qu'il voulait dire. Il termine en donnant trois marques de maçons relevées par lui sur des pierres incorporées dans le mur par les Croisés ; il ne paraît pas connaître les observations décisives faites sur ce sujet par M. Clermont-Ganneau[1] qui, le premier, a reconnu dans ces pierres ce qu'il a appelé la « taille médiévale » des Croisés et a dressé un grand tableau des signes lapidaires qu'il y a relevés.

Le troisième mémoire, celui de M. Lewis Bayles Paton, s'étend de la p. 51 à la p. 66 et est accompagné de 11 figures dans le texte. Il a pour titre : « Survivances de la religion primitive dans la Palestine moderne ». L'auteur explique sommairement comment Jéhovah triompha des Ba'als locaux en s'emparant de leurs vocables qualificatifs, de leurs sanctuaires et de leurs rites, lorsque les Israélites eurent conquis le pays de Canaan. Il donne une liste des anciens lieux saints mentionnés dans les textes bibliques : 1° sources, 2° arbres, 3° montagnes, 4° grottes, 5° tombes, 6° pierres sacrées. Il retrace les métamorphoses successives de ces antiques lieux saints qui ont survécu jusqu'à nos jours à travers le christianisme et le mahométisme en devenant de soi-disant tombeaux d'anciens héros et de prophètes, puis de saints musulmans. M. Paton donne à l'appui le résultat d'un voyage d'étude qu'il fit à ce point de vue spécial en Palestine et en Syrie en compagnie de M. Curtiss[2] et de M. Crawford. Il en a rapporté quelques exemples de cette survivance des anciens lieux saints en Palestine. Là encore, nous avons le regret de constater que les savants américains semblent, en général, être bien peu au courant des travaux des savants français. M. Paton aurait pu lire avec profit les pages si suggestives qu'écrivait sur ce sujet M. Clermont-Ganneau dès 1876[3], pages qui sûrement n'ont pas été étrangères à la composition de l'ouvrage de M. Curtiss, cité plus

1. *Op. c.*, I (1873-1874), pp. 1-4 : *Introductory remarks on the distinction and specific character of crusading masonry*, pp 38-47 : *The mediaeval tooling of stones by the Crusaders*, et pp. 4-38 : *Masons'marks* (avec la grande planche comprenant plus de 700 *leading types*).

2. M. Curtiss avait déjà fait plusieurs voyages en Palestine pour réunir les matériaux de son livre « *Primitive Semitic Religion of Today* ».

3. *La Palestine inconnue*, pp. 45 à 67.

haut, lequel passe maintenant pour l'initiateur de cette mise à profit du folklore palestinien.

L'*Annual* se termine par des *Gleanings* d'archéologie et d'épigraphie, dues à M. Warren J. Moulton. M. Moulton s'occupe d'abord d'un petit bloc de rocher existant au nord de Beit Ta'amir et présentant neuf ou dix « cupmarkings », dont une beaucoup plus importante que les autres et quatre reliées entre elles par une rigole. Il existe de nombreux exemples en Palestine de ces cavités en forme de cupules, mais leur origine et leur destination sont encore une énigme. L'auteur passe en revue toutes les hypothèses émises jusqu'à présent : abreuvoirs pour animaux domestiques : marques de totems ou emblèmes de divinités ; cupules pour l'huile ou pour le vin, ou bien encore supports pour les jarres à fond pointu contenant ces liquides ; récipients pour les libations funéraires, ou, enfin, pour les sacrifices religieux. C'est à cette dernière solution que s'arrête M. Moulton. Il pense que la pierre de Beit Ta'amir est peut-être un antique autel palestinien remontant à la période néolithique. Cette base chronologique lui paraît indiquée et confirmée par le fait que, dans le champ même où se trouve la pierre, on a recueilli quantité de silex néolithiques.

L'auteur passe ensuite à l'étude d'un groupe de curieux petits monuments en gypse dans lesquels il pense pouvoir reconnaître les premiers ciboires chrétiens. Ce sont tous des objets achetés à Jérusalem et, par conséquent, de provenance très incertaine. C'est d'abord une série de 5 disques d'à peu près 1 centimètre d'épaisseur, caractérisés par une dépression circulaire centrale[1], généralement recouverte d'un verre légèrement convexe fixé par du ciment ; la plupart de ces disques sont ornés de dessins peints ; quelques-uns sont percés d'un petit trou de suspension. Un des exemplaires a ses deux faces traitées de façon analogue, c'est-à-dire que chaque face présente une dépression circulaire, toujours recouverte d'un verre convexe très mince.

A cette série M. Moulton ajoute deux plaquettes découpées dans la même matière. L'une, de forme allongée, est percée d'un trou de suspension et de deux ouvertures en croissants (faites vraisemblablement pour la préhension) ; on y voit deux dépressions circulaires[2], où adhère encore une partie du ciment ayant servi à maintenir les verres aujourd'hui disparus. L'autre plaquette[3] est en forme d'oiseau, coq ou colombe, et présente toujours la particularité de la dépression centrale recouverte d'un verre convexe.

M. Moulton classe dans ce même groupe une figurine — découpée toujours dans du gypse — ressemblant à une sorte d'Astarté. Elle tient appliqué sur sa

1. Elle est en moyenne de 5 centimètres de diamètre.

2. L'une à 5 centimètres de diamètre ; l'autre n'en a que 4 1/2.

3. Cet objet ainsi que ceux formant le groupe suivant ont été apportés à Jérusalem par un indigène de Damas nommé Hadj Sufi.

poitrine un objet carré en léger relief, souligné par un encadrement noir et ayant à son centre la fameuse dépression recouverte d'un verre convexe.

Malgré ce trait caractéristique nous pensons qu'il faut plutôt rattacher cette figurine au groupe suivant, composé de quatre autres statuettes absolument semblables comme matière et comme technique : le travail du ciseau, très rudimentaire, y est de part et d'autre complété par celui du pinceau. Cela donne donc un total de cinq figurines, dont quatre représentent une femme debout les bras abaissés ou levés ; la cinquième la montre assise dans une sorte de petit naos et ayant à ses pieds une dépression circulaire, qui nous semble bien être de même nature que les précédentes, malgré l'absence de ciment et de verre[1].

M. Moulton considère les quatre dernières figurines comme des dérivés tardifs (IVe s. après J. C.) d'images d'Astarté, d'après d'antiques modèles chypriotes. Quant à ce qu'il appelle les « pyxes » ou ciboires, il veut y voir, à la suite du Père Cré, des objets appartenant au culte chrétien. Ce seraient des espèces d'ostensoirs contenant des hosties mises sous verres et déposées dans les tombeaux[2].

Toutefois, le fait qu'un des disques est à double face et que la plaquette de forme allongée comprend également deux de ces soi-disant hosties sous verres, rend cette explication difficile à admettre. D'autre part, l'hypothèse de M. Moulton, que le type de l'Astarté protectrice des tombeaux serait devenu celui de la mère du Christ et qu'à ce titre on l'aurait associé au Saint-Sacrement, paraît bien peu vraisemblable.

Au lieu d'aller chercher si loin, ne serait-il pas plus sage et plus simple de s'en tenir tout bonnement à la naïve définition des marchands indigènes : « miroirs en plâtre »[3] ? Outre qu'elle se concilie fort bien avec les formes mêmes de ces plaquettes (disques, oiseaux, figurines de femmes, etc.), formes inspirées par les fantaisies de la coquetterie féminine, elle répond d'une façon remarquable à la technique de ces petits miroirs, toujours convexes[4], dont on a recueilli de nombreux spécimens un peu partout et dont

---

1. M. Pottier nous a fait observer que cette figurine dans son naos peut être rapprochée d'un petit objet entré récemment au Louvre et provenant de Beyrouth ; c'est un naos analogue, à l'intérieur duquel se trouve une femme vue à mi-corps et tenant appliqué sur sa poitrine une sorte de grand disque, légèrement creux, comparable aux dépressions de nos autres objets, par ses dimensions et son aspect général.

2. Macalister (*The Excavations of Gezer*, I, p. 387, 388 et II, p. 455) a également suivi l'interprétation du Père Cré pour expliquer l'usage d'un disque en poterie (avec au centre un fragment de verre convexe) trouvé dans ses fouilles de Gezer.

3. « Looking-glasses in plaster ».

4. Il est à noter qu'en raison même de leur rayon de courbure, ces miroirs minuscules pouvaient, tout comme les petites glaces analogues des élégantes d'aujourd'hui, embrasser dans leur champ exigu, tout en la réduisant fortement,

Berthelot a si élégamment expliqué l'origine et le mode de fabrication [1]. Quant aux parcelles d'une substance indéterminée, de couleur blanchâtre, dont le Père Cré et M. Moulton ont constaté l'existence sous quelques-uns des verres, il nous semble bien aventuré d'y voir avec eux des restes d'hosties. Ne serait-ce pas plutôt quelque oxyde ou sel de plomb, formé aux dépens du métal qui faisait fonction de tain ? Cette idée, qui vient tout naturellement à l'esprit, concorde avec la trouvaille que M. Balli a faite à Locarno en 1910 d'un de ces ballons de verre, encore tapissé, à l'intérieur, d'une mince couche métallique dont une grande partie s'était décomposée en poudre blanchâtre [2].

M. Moulton s'occupe ensuite d'une inscription grecque de Césarée publiée antérieurement par le Père Germer-Durand et par M. Morray d'une façon incontestablement erronée. Il rectifie à bon droit leurs lectures [3], mais il ignore que d'autres l'ont précédé dans cette voie ; par exemple, M. l'abbé Chabot qui avait copié l'inscription en même temps que le Père Germer-Durand et en a donné, en son temps, une très bonne lecture [4].

Le dernier mémoire se termine par l'étude de deux fragments d'une inscription nabatéenne que M. Moulton a trouvés en novembre 1912 dans un sépulcre de la nécropole de Pétra [5]. L'un de ces fragments contient le nom de חרתת, Arétas, en très grands caractères ; l'autre, les lettres נמ (de [נ]מו[ר]) en caractères sensiblement plus petits. L'auteur croit que c'est dans cette même tombe

---

la totalité de l'image du visage reflété, à la condition qu'on les tint à la distance convenable. Il y aurait à faire là, en opérant sur tel ou tel de ces petits objets de toilette suffisamment conservé, une assez curieuse application de ce que l'on a proposé d'appeler l'archéologie expérimentale.

1. Berthelot (*C. R. Acad. des Sciences*, 4 oct. 1897, 1er août 1898, et *Ann. de Phys. et Chim.*, 7e série, t. XII, p. 451) a démontré que la forme convexe de tous ces petits miroirs provenait de ce qu'ils étaient découpés dans des ballons de verre soufflé, à parois très minces. La paroi interne du ballon était tapissée d'une légère pellicule de plomb obtenue par la fusion préalable d'une petite quantité de ce métal; cette pellicule faisait fonction de tain. La question a été reprise ensuite dans le *B. C. H.*, 1897, p. 121 (Dobrusky), dans les *Jahreshefte* de Vienne du 25 octobre 1910 (Nowotny), par M. Michon (*Bull. Arch. Com.*, 1909, p. 231 et 1911, p. 197) et par M. P. Bordeaux (*Bull. Soc. Ant.*, 1910, p. 161). On trouvera un résumé très clair donné par M. Morin-Jean dans le *Dict. Saglio*, s. v. *Vitrum*, n. 947.

2. Voir le compte de P. Bordeaux, *op. c.*

3. Toutefois il fait erreur en supposant que le titre de πατὴρ τῆς πόλεως désignerait un évêque; c'est un titre de fonctionnaire de l'ordre civil, qu'on rencontre ailleurs comme tel; cf. Clermont-Ganneau, *Recueil d'Archéologie Orientale*, t. V, p. 23 et Waddington, *Inscriptions grecques*, nº 628.

4. *Byz. Z.*, 1895, t. V., p. 169; cf. aussi S., *Rev. Bibl.*, 1895, p. 240; P. Lagrange, *ibid.*, p. 378, nº 1, et Le Blant, *C. R. Acad.*, 4 janvier 1895.

5. De retour à Jérusalem, il a cru pouvoir identifier ce sépulcre avec celui auquel Brünnow donne le nº 808 dans son Plan de Petra (*Die Provincia Arabia*, I, p. 400).

que M. Musil a découvert en 1896[1] l'inscription de « 'Oneîchou *frère* de Chouqaîlat, reine de Nabatène » ; il en induit que le חרתת du fragment doit être le roi Arétas IV, mari de Chouqaîlat[2]. Autrement dit, si nous l'avons bien compris, le tombeau serait, selon lui, celui du beau-frère d'Arétas IV. M. Moulton, on le voit, en est resté à la première interprétation de ce texte. Il prend pour argent comptant l'expression « frère de la reine » appliquée à 'Oneîchou ; il ignore que M. Clermont-Ganneau[3] a démontré — et tout le monde a adopté cette explication[4] enregistrée dans le *Corpus* même (n° 351) que cite M. Moulton — qu'il ne s'agit pas là d'un lien de parenté réelle, mais bien du titre donné traditionnellement aux épitropes des monarques nabatéens.

D'ailleurs, rien ne prouve que les nouveaux fragments fassent partie du même ensemble que ce texte, lui-même tronqué.

M. Moulton ajoute qu'après avoir sorti les deux fragments pour les photographier[5], il les a remis en place dans la tombe. Ils ne durent pas y rester bien longtemps, car, en 1916, le fragment au nom d'Arétas entra au Musée de la Dormition à Jérusalem avec des textes grecs provenant du Negeb. Le Père Abel l'y trouva en 1920 et en publia une copie sommaire[6], complétée un peu plus tard par le Père Vincent[7].

DENYSE LE LASSEUR.

---

1. Le Père Lagrange, de son côté, avait relevé et estampé cette inscription cette même année.

2. On admettait jusqu'à présent que la reine Chouqaîlat mentionnée dans cette inscription était la mère de Rabbel II, qui aurait été régente pendant la minorité de son fils. Cette reine Chouqaîlat II était la fille de Chouqaîlat I et d'Arétas.

3. *Recueil d'Archéologie Orientale*, II, 380-381, VII.

4. Cf., entre autres, Cooke, *A Textbook of North-Semitic inscriptions*, 1903, p. 246 : « Cl. Ganneau has acutely discerned that אח = not *brother* but *grand-vizier* ».

5. Il en donne deux excellentes reproductions, qui permettent de contrôler les copies qui ont été prises ensuite par les Pères Dominicains.

6. *Revue Biblique*, 1920, pp. 125, 126, n° 23.

7. *Ibid.* pp. 576, 577.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 7 MAI 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pierre Paris qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Marcel Dieulafoy.

M. Diehl, président, annonce la mort de M. Imhoof-Blumer, de Winterthur, correspondant de l'Académie depuis 1901.

M. Henri Cordier annonce que le prix Stanislas Julien est décerné à M. Granet pour son ouvrage intitulé : *Les fêtes et chansons anciennes de la Chine.*

M. Paul Durrieu annonce que le prix Raoul Duseigneur est partagé entre M. J. Puig y Cadafalch pour ses travaux archéologiques et notamment pour sa participation au grand ouvrage sur l'architecture romane en Catalogne, et M. Melida pour ses études sur les antiquités ibériques.

M. H.-François Delaborde annonce que le prix de Lafons-Mélicocq est partagé de la manière suivante : 1500 fr. au Dr Leblond pour son *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Beauvais*; 500 fr. à M. Clovis Brunel pour son travail ms. sur le *Roman de la fille du comte de Ponthieu.*

Le R. P. Maurice communique une note sur l'art des Baboulas, peuplade qui habite la région du Congo supérieur. MM. Salomon Reinach, P. Durrieu et Pottier présentent quelques observations.

Après un comité secret, M. Diehl, président, annonce que l'Académie a décerné le prix Jean Reynaud à l'œuvre de feu M. Émile Bertaux.

SÉANCE DU 14 MAI 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Paul Lacombe, qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite de la mort de M. Dieulafoy.

M. Diehl, président, signale la présence de Mgr Ladeuze, correspondant de la compagnie, recteur de l'Université de Louvain.

L'Académie nomme M. Brunel auxiliaire de la commission de l'Histoire littéraire de la France.

M. Salomon Reinach lit une note de M. Cumont sur les découvertes récemment faites à Rome, notamment au Palatin, par les soins de M. Boni. Près de la Porta Maggiore, au viale Manzoni, on a trouvé des caveaux funéraires ornés de stucs et de peintures. Une chambre voisine est décorée d'une mosaïque donnant les noms des personnages ensevelis (IIIe siècle). Les parois sont ornées de peintures d'une importance exceptionnelle : on y voit douze grands personnages vêtus d'une toge blanche, bordée d'un *clavus* de pourpre. Sur la voûte sont plusieurs figures du type du bon Pasteur ; mais on hésite à quali-

fier les peintures de chrétiennes parce que, dans quelques scènes, sont représentées des femmes nues. M. Bendinelli, auteur des fouilles, en a exposé les résultats à l'Académie pontificale d'archéologie.

M. Maurice Croiset annonce que la commission du prix Bordin (antiquité classique) a décerné le prix à M. Jean Lesquier, pour son ouvrage intitulé : *L'armée romaine d'Égypte, d'Auguste à Dioclétien* ; — deux récompenses de 500 francs chacune à M. Kéramoupoulos, pour son livre intitulé : *Thebaica*, et à M. Paul Regard, pour sa *Contribution à l'étude des prépositions dans la langue du Nouveau-Testament*. — La commission regrette de ne pouvoir, à cause de l'exiguïté de la somme à partager, récompenser les ouvrages de MM. Pierre Boudreaux, *Le texte d'Aristophane et ses commentateurs*, et Gernet, *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale de la Grèce*.

M. Clermont-Ganneau communique un mémoire sur une inscription bilingue (palmyrénienne et grecque) gravée sur un milliaire découvert par les PP. Jaussen et Savignac aux environs de Palmyre. Il a réussi à y déchiffrer le titre de ἐπανορθωτής, *corrector* (*totius provinciae*), transcrit lettre pour lettre en palmyrien et donné à Vaballat, fils de Zénobie, en plus de son titre de « roi des rois ». L'apparition de ce titre, ainsi transcrit sous sa forme grecque originale, vient confirmer l'explication suggérée jadis par M. Clermont-Ganneau pour un mot palmyrien fort obscur appliqué au « roi des rois » Odeinat, père de Vaballat, dans une autre inscription palmyrienne. Il avait déjà proposé d'y reconnaître la traduction sémitique de ἐπανορθωτής, ajoutant qu'un jour peut-être ce mot même de ἐπανορθωτής se rencontrerait dans quelque autre inscription donnant plus explicitement le protocole royal de Palmyre. C'est justement cette preuve qu'apporte le nouveau document. Il révèle en outre, entre autres choses, le nom jusqu'ici inconnu du père de la reine Zénobie : Antiochos. M. Clermont-Ganneau discute la question de savoir si ce dernier doit être identifié avec l'Antiochus « parens Zenobiae », qui, selon, l'*Histoire auguste*, aurait occupé le trône, d'une façon très éphémère du reste, après la défaite et la capture de Zénobie. — MM. Jullian et Théodore Reinach présentent quelques observations.

SÉANCE DU 21 MAI 1920

Présidence de M. Charles Diehl.

A propos du procès-verbal, M. Théodore Reinach présente une courte observation se rattachant à la communication de M. Clermont-Ganneau à la précédente séance. Dans le texte de la *Vita Aureliani* relatif à un usurpateur palmyrénien, les mots *parens Zenobiae* doivent bien se traduire « un *parent* de Zénobie » (et non « le père » de Zénobie). Ce sens du mot *parens* ou *parentes* est confirmé par plusieurs exemples de l'*Histoire auguste*, d'Eutrope et déjà de Quinte-Curce. Saint Jérôme dit formellement que le mot *parentes* dans le langage vulgaire (*militari vulgarique sermone*) désignait les proches (*cognatos et affines*). Et l'*Histoire auguste* ne connaît même pas d'autre signification de *parens*.

MM. Clermont-Ganneau et Durrieu présentent quelques observations.

M. Mâle annonce que la commission du prix Louis Fould a attribué, sur les arrérages de la fondation, une récompense de 2 000 francs à M. Gabriel Millet, pour son livre sur l'*Ancien art serbe*, et une récompense de 1.000 francs à M. l'abbé Hardy, pour son livre sur *La cathédrale Saint-Pierre de Lisieux*.

M. Mâle annonce que la commission de la fondation Pellechet a alloué une somme de 10.000 fr. pour la réparation de l'église de Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne) et une somme de 3.000 francs pour la réparation de l'église de Chemilly-sur-Serein (Somme).

M. Paul Fournier annonce que la commission du prix Prost a décerné ce prix à M. Louis Schaudel, pour son livre sur *Les comtes de Salm et l'abbaye de Senones aux XIIe et XIIIe siècles*.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Henry de Castries, qui pose sa candidature à la place de membre libre vacante par suite du décès de M. Dieulafoy.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du prix Gobert. Le premier prix est maintenu à M. Ferdinand Lot pour son ouvrage intitulé : *Le Lancelot en prose*. Le second prix est maintenu à M. Barrey, pour son livre sur *La colonisation française aux Antilles*.

M. George Bénédite entretient l'Académie du groupe d'Amon protégeant le roi Toutânkhamon, récemment acquis par le Musée du Louvre. Il signale particulièrement certains détails caractéristiques du monument, notamment la peau de panthère portée par le roi conjointement avec les insignes royaux, ce qui a été considéré jusqu'à présent comme une incompatibilité du décorum pharaonique. A propos de ce roi, il se prononce dans le sens de la filiation par rapport à Aménophis III, question très controversée, et, après avoir exposé les progrès réalisés dans la connaissance d'un règne qui n'était représenté que par un nom il y a un demi-siècle, il explique les circonstances qui attirèrent les représailles des partisans d'Amon envers le roi qui avait pourtant restauré le culte après un quart de siècle d'hérésie. — M. Pottier présente quelques observations.

M. Antoine Thomas fait une communication sur le nom de lieu *Pertu*, dans la Creuse, qui figure sûrement dans une charte du XIe siècle, sous la forme latine *Podium Artus*. Ce nom prouve que dès la fin du XIe siècle la légende du roi Artur avait dû se répandre en Gaule, comme elle l'avait fait en Italie, où le nom d'Arthur, sous des formes diverses mais reconnaissables, se rencontre aussi dans les chartes à partir de la même époque.

SÉANCE DU 28 MAI 1921

M. Diehl, d'après des indications à lui transmises par M. Papadopoulos, étudie les édifices récemment découverts à Constantinople sur l'emplacement du palais des empereurs byzantins. L'incendie de 1911 a dégagé une grande construction à trois étages où dix pièces, en partie comblées, sont intactes et où un grand escalier mène à une vaste terrasse, construction qui pourrait avoir

fait partie des appartements privés impériaux. L'incendie de décembre 1919 a fait apparaître une autre construction qui semble appartenir au palais de Daphné et plus loin à l'église du Seigneur. Enfin, à l'Est de Sainte-Sophie, la construction des prisons a fait retrouver beaucoup de débris de marbre qui proviennent peut-être du palais de la Magnaure. — MM. Jullian, Clermont-Ganneau et Schlumberger présentent quelques observations.

M. Monceaux donne lecture d'une note sur une croix de bronze découverte à Lambèse en 1919. Les bras de cette croix portent une inscription de deux mots : *antiqua* et *postiqua*, qui sont évidemment des graphies populaires pour *antica* et *postica*. Ce doit être un de ces petits monuments commémoratifs qui, sur le terrain ou dans un édifice, conservaient le souvenir du travail des arpenteurs. — M. Théodore Reinach présente quelques observations.

M. Jullian appelle l'attention de l'Académie sur le grand nombre de théâtres qui ont existé dans la Gaule romaine, nombre qu'il estime assurément supérieur à un demi-millier et vraisemblablement égal ou même supérieur au millier. — M. Monceaux présente quelques observations.

SÉANCE DU 4 JUIN 1920

M. H.-François Delaborde, au nom de la commission du prix du baron de Courcel, annonce que ce prix est décerné à M. Tourneur-Aumont, pour son livre sur *L'Alsace et l'Alémanie; origine et place de la tradition germanique dans la civilisation alsacienne.*

SÉANCE DU 11 JUIN 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, annonce qu'il a reçu deux rapports, l'un de M. Ch. Picard sur les fouilles entreprises cette année par l'École d'Athènes, l'autre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, sur la continuation de ses fouilles à la basilique de Sainte-Monique à Carthage.

M. Haussoullier annonce, au nom de la commission du prix du budget, que ce prix est attribué à M. Fr. Villeneuve, professeur à l'Université d'Aix pour son édition des *Satires* de Perse.

M. H. Fr. Delaborde annonce que la commission de la fondation Piot a attribué : 1.500 francs à M. Homs pour la prolongation de sa mission à Rome ; — 2.000 francs au R. P. Delattre pour la continuation de ses fouilles sur le plateau de la basilique de Sainte-Monique à Carthage.

M. Clermont-Ganneau étudie le texte d'une inscription grecque découverte au cours des fouilles entreprises en 1913 par M. le capitaine Weill sur le mont Ophel, à Jérusalem. Cette inscription, qui peut remonter à l'époque hérodienne, est relative à la fondation par un certain Théodotos, fils de Ouettênos, prêtre et archisynagogos, fils et petits-fils d'archisynagogoi, d'une synagogue et d'une hôtellerie pour les pèlerins venant de l'étranger.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Dieulafoy, décédé.

	1er tour	2e tour	3e tour
MM. de Castries	7	6	0
Cochin	12	15	19
Lacombe	5	0	0
Paris	16	19	21

M. Pierre Paris, directeur de l'École française des hautes études hispaniques à Madrid, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est déclaré élu par M. Diehl, président. — Son élection sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie procède à la désignation de deux candidats à la chaire d'arabe maghrébin vacante à l'École des langues orientales vivantes. — Sont désignés : en première ligne, M. William Marçais; en seconde ligne, M. Bel.

M. Paul Monceaux commence la lecture d'un travail sur la légende de saint Jérôme.

SÉANCE DU 18 JUIN 1920

M. Ch. Diehl, président, rappelle que, mercredi dernier, il a pris la parole, au nom de l'Académie, aux obsèques de M. l'abbé Paul Lejay, membre ordinaire de l'Académie, décédé le 13 de ce mois.

M. Monceaux termine la lecture de son travail sur la légende de saint Jérôme. — M. Mâle et Mgr Duchesne présentent quelques observations.

M. Théodore Reinach fait quelques remarques à propos de l'inscription étudiée par M. Clermont-Ganneau dans la dernière séance. — M. Cuq présente quelques observations.

M. Ch.-V. Langlois annonce que le prix Saintour a été partagé de la manière suivante : 1.500 francs à M. Langfors, pour son édition du *Roman de Fauvel*; — 1.000 francs à M. Ebersolt, pour son ouvrage sur *Constantinople byzantine* et ses *Mélanges d'histoire byzantine*; — 500 fr. à M. Goulve, pour ses travaux sur *L'établissement des premiers Européens à Mazagan* et *Le plan de Mazagan sous la domination portugaise*.

M. Paul Girard annonce que le prix de Joest est décerné à M. J. Laurent pour ses travaux sur *L'Arménie entre Byzance et l'Islam depuis la conquête arabe jusqu'à 886*, et *Byzance et les Turcs seldjoucides dans l'Asie occidentale jusqu'à 1081*.

M. Thomas fait savoir que le prix Volney a été partagé de la manière suivante : 1.500 francs à M. Albert Cuny, pour son mémoire ms. intitulé : *Études grammaticales sur le domaine des langues indo-européennes et chamito-sémitiques*; — 500 fr. à M. Gaston Esnault, pour son ouvrage intitulé : *Le poilu tel qu'il se parle*.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un rapport du R. P. Delattre sur les fouilles faites par lui dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage.

SÉANCE DU 25 JUIN 1920

M. Monceaux revient sur la légende de saint Jérôme dont il a entretenu l'Académie dans sa dernière séance. — MM. Salomon Reinach et Paul Durrieu présentent quelques observations.

MM. Ch. Diehl, président, et Cagnat, secrétaire perpétuel, donnent quelques détails sur la cérémonie de la translation à Strasbourg de la dépouille mortelle de M. Auguste Barth, et sur la part qu'y a prise l'Académie.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret approuvant l'élection de M. Pierre Paris comme membre libre de l'Académie.

M. Henri Cordier annonce que le prix Delalande-Guérineau a attribué deux sommes de 500 francs, l'une à M. l'abbé Michel Fighali pour ses *Études sur les emprunts syriaques dans les parlers du Liban*, et l'autre à M. F. Macler, pour sa traduction de l'arménien de l'*Histoire universelle* d'Étienne Asolik de Taron.

M. Ch.-V. Langlois annonce que la commission du prix de Lagrange a décidé qu'il n'y avait pas lieu de décerner le prix cette année.

M. Ch.-V. Langlois fait une lecture intitulée : *L'Esprit de Gui* (*De spiritu Guidonis*). On ne connaissait jusqu'ici qu'une rédaction de cet opuscule célèbre sur les choses du Purgatoire, qui fut lu dans toute l'Europe, en latin et en langue vulgaire, jusqu'en plein XVIe siècle. Il en étudie la source jusqu'à présent inconnue, qui est un procès verbal de conversations entre Jean Gobi, prieur des Dominicains d'Alais, et l' « esprit » d'un certain Gui du Tour, bourgeois de cette ville, en décembre 1323 et janvier 1324. Il examine : 1° les conditions où ce procès-verbal a été dressé ; 2° la provenance de la rédaction remaniée, celle qui eut un grand succès et les intentions de l'auteur. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

M. Salomon Reinach commence la lecture d'une communication sur les *Dialexeis*.

SÉANCE DU 2 JUILLET 1920

M. le chanoine Cauchie, professeur à l'Université de Louvain, correspondant de l'Académie, assiste à la séance.

M. Salomon Reinach achève la lecture de son travail sur les *Dialexeis*, petit recueil de controverses, en grec dorien, qui n'ont encore été traduites dans aucune langue moderne. C'est l'œuvre d'un sophiste contemporain de Platon, qui devait être familier avec les sophistes de la fin du Ve siècle. M. Reinach croit qu'il enseignait vers l'an 400, en Sicile, et que les opuscules conservés sont ses notes de cours. — M. Alfred Croiset présente quelques observations.

MM. Maurice Croiset et Édouard Cuq sont nommés membres de la commission de vérification des comptes de l'Académie pour 1920.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1920

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, introduit en séance M. Pierre Paris, récemment élu membre libre.

M. Cordier annonce qu'il est attribué, sur la fondation Benoît Garnier, une somme de 6.000 francs à M. l'abbé Henri Maurice, pour l'exploration des cavernes et grottes du Congo, en particulier dans la région située entre le fleuve Congo et le lac Tanganyka.

M. Édouard Naville, associé étranger, communique un résumé de son livre en cours de publication sur « l'évolution de la langue égyptienne et les langues sémitiques ».

SÉANCE DU 16 JUILLET 1920

M. Ch. Diehl lit une note sur la basilique arménienne d'Ererouk, bâtie à la fin du vᵉ ou au commencement du viᵉ siècle, et dont la ressemblance avec les monuments de la Syrie du Nord atteste l'influence puissante exercée par l'architecture syrienne sur l'Arménie. Il rectifie à ce propos la lecture faite par M. Strzygowski d'une inscription gravée sur les murs de cet édifice. Ce texte, qui n'est autre chose qu'un verset des Psaumes, se rencontre sur plusieurs monuments byzantins bien connus.

L'Académie décide que la séance publique aura lieu le 19 novembre; puis fixe l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de M. Héron de Villefosse, le 12 novembre, et le remplacement de M. P. Lejay, le 3 décembre.

M. Pottier lit un rapport de M. Charles Picard, directeur de l'École française d'Athènes, sur un colosse archaïque criophore découvert à Thasos. M. Picard croit qu'il faut y voir la représentation d'un Apollon Karneios plutôt que celle d'un Hermès. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Pottier donne ensuite lecture de la lettre de M. Picard qui accompagnait ce rapport et où sont mentionnées diverses fouilles en cours d'exécution.

M. Cuq lit une note sur les pierres de bornage babyloniennes du Musée Britannique. Ce sont des galets ovoïdes ou de petits blocs de pierre arrondis au sommet. Ils portent des bas-reliefs figurant les symboles de certaines divinités et une inscription dont la clause finale contient des imprécations contre celui qui détruirait la pierre ou la ferait disparaître. La collection du Musée Britannique, formée depuis plus d'un demi-siècle, comprend 23 bornes dont les inscriptions étaient pour la plupart restées inédites. Elle a été récemment publiée par M. L.-W. King, qui y a joint 12 tablettes de pierre et 2 cippes commémoratifs en forme de pierres de bornage. En rapprochant cette collection de celle du Louvre publiée par le P. Scheil, en y joignant quelques unités conservées à Berlin et à Philadelphie, M. Cuq a pu déterminer l'usage qu'on a fait de ces pierres du xivᵉ au viiᵉ siècle A. C. Elles ont pour objet principal de placer sous la protection des dieux une terre donnée par le roi à un particulier ou à un temple et acquise par lui d'une de ces tribus Kassites qui, après la conquête de la Babylonie, s'étaient établies dans la région forestière de la Perse occidentale. Ces tribus pratiquaient le régime de la propriété collective, alors que les Babyloniens connaissaient depuis longtemps la propriété privée. Pour garantir le donataire contre les réclamations des gens de la tribu, on les menaçait de la colère des dieux. La donation royale de terres

était parfois accompagnée d'un rite de franchise, ou, lorsqu'elle était faite à un prêtre, de l'attribution d'une part des revenus du temple auquel il était attaché. L'usage des pierres de bornage a été étendu, dans des cas exceptionnels, à la protection de la propriété privée..

SÉANCE DU 23 JUILLET 1920

M. Cuq achève sa communication sur les pierres de bornage babyloniennes du Musée Britannique.

M. Ch. Diehl lit, au nom de M. Gabriel, architecte, une note sur les fouilles poursuivies depuis 1912 sur l'emplacement du Foustat, la capitale des premières dynasties musulmanes de l'Égypte, située un peu au Sud du Caire. Sous la direction d'Ali bey Baghat, conservateur du Musée de l'art arabe, on a déblayé une notable partie de la cité disparue et mis au jour d'intéressantes maisons datant pour la plupart du IXe et du Xe siècle, qui offrent tous des renseignements précieux sur les origines de l'art islamique, sur l'architecture privée arabe et sur les influences hellénistiques ou mésopotamiennes qui ont agi sur elle. Des poteries recueillies au cours des fouilles constituent une collection unique pour l'histoire de la céramique orientale.

M. Paul Girard donne lecture d'une étude sur l'origine de la célèbre phrase prêtée par Aristote à Périclès, dans l'éloge funèbre par lui fait des morts de la guerre de Samos en 439 : « L'année a perdu son printemps ». — MM. Théodore Reinach, Alfred et Maurice Croiset présentent quelques observations.

SÉANCE DU 30 JUILLET 1920

M. Prosper Alfaric lit une étude sur Zoroastre avant l'Avesta. Il soutient que la théologie zoroastrienne, qui a été connue des Grecs longtemps avant l'ère chrétienne, différait profondement de celle du recueil avestique, formé beaucoup plus tard, qu'elle se présentait comme une œuvre hellénique, étroitement apparentée à celle d'Orphée, et qu'elle faisait tout provenir d'un principe unique de qui naissaient deux frères ennemis. — MM. Maurice Croiset, Cumont, Théodore Reinach, Clermont-Ganneau et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Babelon rend compte des résultats de l'exploration archéologique entreprise en Arabie, au nom de la Société française des fouilles archéologiques, par les PP. Jaussen et Savignac, de l'École biblique de Jérusalem. Ils ont rapporté de la région comprise entre le golfe d'Akaba et Médine, sur la route des pèlerins de la Mecque, près de 800 inscriptions nabatéennes, minéennes et autres, des tribus arabes antérieures à l'islamisme.

SÉANCE DU 6 AOUT 1920

M. Homolle dépose sur le bureau le compte rendu de la première session annuelle du comité de l'Union académique internationale et ajoute quelques mots sur la publication du recueil des vases antiques d'argile dont la direction est confiée à M. Pottier.

M. Homolle lit ensuite une lettre de M. Charles Picard sur les fouilles que poursuit actuellement l'École française d'Athènes.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur le faux messie Barcochébas, chef de l'insurrection formidable qui éclata moins de soixante ans après la prise de Jérusalem par Titus. Les détails de cette tragédie ont été conservés dans des documents juifs et chrétiens. M. Clermont-Ganneau étudie spécialement ces derniers et en particulier l'épithète énigmatique ὁ μονογενής, littéralement « le fils unique », qui y est appliquée à Barcochébas. Il écarte les diverses hypothèses proposées jusqu'ici et substitue à la leçon fautive des mss. le mot graphiquement similaire ὁμοιογενής ou ὁμογενής ayant trait au fait que les Juifs révoltés contre les Romains attaquaient aussi les Judéo-chrétiens, de *même race* qu'eux, lorsque ceux-ci refusaient de marcher avec eux contre l'ennemi commun. — MM. Homolle et Cumont présentent quelques observations.

M. J.-B. Chabot lit un travail du P. Louis Villecourt sur la date et l'origine des « homélies spirituelles » attribuées à Macaire.

M. Babelon communique un rapport de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur la découverte d'une fontaine antique à Carthage. — MM. Salomon Reinach et Cagnat présentent quelques observations.

SÉANCE DU 13 AOUT 1920

M. Cumont, associé étranger, dans un travail intitulé : « Les Enfers selon l'Axiochos », commente un passage de l'*Axiochos*, petit dialogue attribué à Platon, mais qui paraît être en réalité une œuvre du IIIe s. a. C. — MM. Salomon Reinach et Bouché-Leclercq présentent quelques observations.

M. Cagnat commente un graffite tracé sur la panse d'un vase recueilli par le Dr Carton dans la fontaine qu'il a déblayée à Carthage. Ce graffite est ainsi conçu : *Servate vita qui ab obnibus zelatur* (*sic*), et on pourrait l'interpréter ainsi : « O Servatus, mon trésor, toi qui es pour tous un objet de tendresse envieuse ». — MM. Salomon Reinach, Babelon et Homolle présentent quelques observations.

M. Cagnat lit ensuite une note de M. L. Poinssot, inspecteur des antiquités et arts de la Tunisie. Deux inscriptions nouvelles font connaître l'emplacement de la *civitas Mizigitanorum* et du *pagus Assalitanus* sur la voie romaine de Carthage à Tebessa.

SÉANCE DU 20 AOUT 1920

M. J.-B. Chabot entretient la compagnie des cérémonies qui ont eu lieu à Anvers, à l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Christophe Plantin, et où il avait été chargé de représenter l'Académie.

M. Hippolyte Boussac fait une communication sur l'animal sacré de Set Typhon et ses divers modes d'interprétation. Il pense que cet animal n'est autre qu'un *canis lupaster* maquillé.

M. Monceaux communique une inscription chrétienne de Djemila, où sont relatés les noms d'un certain nombre de martyrs. D'après les formules et

l'aspect général du monument, cette inscription date du IVe siècle. Tout porte à croire qu'il s'agit de martyrs du diocèse de Cuicul, connus seulement du calendrier local.

SÉANCE DU 27 AOUT 1920

M. J.-A Chabot communique une lettre du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, l'informant qu'on vient de trouver dans les ruines de Carthage une balle de fronde en plomb, longue de trois centimètres, pesant 38 grammes. Cette balle porte en relief la lettre punique *mém*. On peut maintenant se demander si parmi les balles semblables, dépourvues de marques, qu'on attribuait à l'époque romaine, il ne s'en trouverait pas de carthaginoises.

M. Homolle donne lecture d'une note sur la ressemblance de l'omphalos delphique avec quelques représentations égyptiennes. — MM. Salomon Reinach et Babelon présentent quelques observations.

SÉANCE DU 3 SEPTEMBRE 1920

M. Cagnat communique le texte de trois inscriptions découvertes en Italie, non loin de Montignoso. Les photographies lui en ont été remises par M. Clermont-Ganneau, qui les tenait de M. Saucholle-Henraux. Ce sont des épitaphes dont l'une signale le cas d'un homme qui était né et était mort le même jour et à la même heure, à 58 ans de distance.

M. Bégouen présente, en son nom et au nom de M. l'abbé Breuil, un dessin que celui-ci a relevé dans la caverne des Trois Frères à Montesquieu-Avantès (Ariège). Ce dessin représente un homme marchant à gauche ; le corps est nu, incliné en avant et supporté par les jambes ployées ; les bras aux mains jointes sont projetés en avant dans la position d'un danseur de cake-walk. Le corps et les membres sont silhouettés par de larges bandes noires associées à des zones de raclage ; mais ce qui de prime abord donne un caractère tout particulier à cet être humain de sexe masculin, ce sont ses attributs. La tête vue de face est ornée d'une grande barbe et de grandes oreilles velues ; elle est surmontée d'une ramure de cerf. Au bas du dos est fixée une queue de cheval terminée par une petite rosette de poil. On se trouve donc en présence d'un homme masqué. MM. Bégouen et Breuil pensent qu'il s'agit de la représentation d'un sorcier vêtu de son accoutrement magique, à moins que ce ne soit la figuration d'un esprit supérieur conçu à l'image du sorcier. Les deux hypothèses rencontrent dans les mœurs des peuples sauvages, vivant de chasse comme les hommes de l'âge du renne, une foule d'illustrations comparatives.

M. Ernest Hébrard annonce que les recherches et fouilles du Service archéologique de l'Armée d'Orient à l'arc de triomphe « de Galère » et à la Rotonde de Saint-Georges de Salonique ont montré que ces deux monuments, de la même époque, étaient liés l'un à l'autre. Ils formaient un ensemble d'architecture très imposant à l'E. de la ville. De l'arc de triomphe, élevé vers 306 p. C., il ne reste que deux piliers, des quatre que comportait le monument primitif. L'examen de ce qui subsiste permet de rattacher cet arc, le plus grand des

arcs antiques encore existants (plus de neuf mètres d'ouverture) à des ouvrages de même type qui étaient généralement placés à la croisée des voies principales des villes et dont il existe des exemples à Rome, en Syrie et en Algérie. Quant à la Rotonde, construite par les Romains à la fin du IIIe siècle, agrandie et transformée au Ve s. en église byzantine, puis au XVIe s. en mosquée, elle est redevenue église en 1912, et aujourd'hui le Gouvernement compte y installer le musée des antiquités de la Macédoine. De magnifiques mosaïques byzantines, antérieures au VIe siècle, décorent la coupole et trois niches. Cette décoration est divisée en huit panneaux gigantesques représentant des saints debout, se détachant sur un somptueux fonds d'architecture. Les visages des saints sont intacts, et un nettoyage discret a permis de retrouver leur coloris primitif. Les fouilles exécutées à l'intérieur et autour du monument ont été fructueuses. On a dégagé de beaux fragments d'architecture, la base d'un ambon monumental, aujourd'hui au Musée de Constantinople. Et, dans des tombes, sous le sol de l'église primitive, on a recueilli des bols vernissés, décorés de dessins géométriques, de figures d'animaux, d'ornements incisés sur fond de couleur : cette céramique byzantine, qui date du Xe au XVIe siècle, forme une série des plus intéressantes. Certaines tombes contenaient des fioles de verre décorées de rehauts d'or. — MM. Durrieu, Clermont-Ganneau, Théodore Reinach, Bouché-Leclerq et Diehl présentent quelques observations.

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1920

L'Académie délègue M. Durrieu pour la représenter à la Journée Van Eyck organisée à Gand le 14 octobre afin de célébrer le retour des volets du retable de l'Agneau.

M. Cagnat lit une note de M. Albertini, professeur à l'Université d'Alger, sur une nouvelle table de mesures découverte à Djemila. Elle contenait une mesure étalon de vin (*sextarius*), une mesure étalon pour l'orge (*capitum*) et une mesure étalon de blé (*modius*). L'inscription qui mentionne la capacité de ces mesures, apprend qu'elles furent établies sur l'ordre d'un gouverneur de Numidie, un nommé Herodes, qui était en fontions en 386 ou 387 de l'ère chrétienne.

M. Durrieu présente des photographies de deux miniatures contenues dans un livre d'Heures de la Bibliothèque de Vienne. Ces miniatures sont l'œuvre d'un maître flamand appartenant à une école qui a brillé simultanément à Gand et à Bruges et que M. Durrieu a proposé dès 1891 d'appeler l'école ganto-brugeoise. Elles montrent des portraits du roi d'Écosse Jacques IV, grand-père de Marie Stuart, et de sa femme la reine Marguerite, fille du roi d'Angleterre Henry VII; d'où l'on peut conclure avec certitude qu'elles ont été exécutées entre 1503, année du mariage de Jacques IV, et 1513, date de sa mort. Ces superbes peintures, dont l'âge approximatif est ainsi fixé, sont à rapprocher de feuillets peints détachés d'un autre livre de prières, qui se trouvent à la bibliothèque de Cassel. Sur certains de ces feuillets apparaît un monogramme H. B., qui a fait penser à Gérard Horebout, un des

maîtres éminents de l'école ganto-brugeoise. Mais M. Durrieu, qui a jadis examiné de ses yeux les feuillets de Cassel, se demande si ces monogrammes H. B. sont réellement authentiques, ou s'ils n'auraient pas été au contraire ajoutés après coup. En tout cas, ce qui est indiscutable, c'est la beauté et l'intérêt des deux miniatures de Vienne, d'autant plus dignes d'être mises en lumière que, sauf quelques rares mentions très insuffisantes, elles semblent être restées ignorées de la presque totalité des historiens de l'art.

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 1920

M. Cagnat donne lecture d'un rapport de M. le Dr Carton, correspondant de l'Académie, sur les fouilles par lui exécutées à Bulla Regia en 1919-20 avec l'assistance pécuniaire de l'Académie (fondation Piot). L'effort de la campagne a porté sur une salle souterraine polygonale dont il n'est pas encore possible de déterminer la nature. Une base honorifique avec inscription a été trouvée au cours des travaux ; M. Cagnat en donne communication à l'Académie : il y a reconnu le nom de la fondatrice de l'édifice qui vivait à la fin du IIe s. p. C. — M. Salomon Reinach présente quelques observations.

M. Louis Leger communique un mémoire sur l'onomastique slave de l'Allemagne. Après avoir rappelé une lettre de Renan à Strauss où l'écrivain évoquait, contre les prétentions germaniques, le souvenir des Slaves disparus, M. Leger met en lumière les origines slaves d'un certain nombre de cités germaniques. Il commence par Berlin dont la forme primitive est *Berlie* et qui veut dire en slave « enceinte de pieux » ; il continue par Leipzig, dont le nom se retrouve dans presque tous les pays slaves et qui veut dire « la ville des tilleuls »; Dresde, dont le nom allemand est un pluriel qui signifie les « débris de bois » (Dresde est un ancien port de halage). Les noms slaves se retrouvent dans ceux des cours d'eau, même dans les régions les plus germanisées.

M. Monceaux communique une inscription découverte à Madaure, qui a été transformée en pressoir et qui contient l'épitaphe d'un diacre « Theodorus » et de son frère « Faustinus » tués par les Maures, sans doute dans une incursion de pillards venus de Maurétanie. Cette inscription est de la fin du IVe ou du commencement du Ve siècle p. C.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 1920.

M. Cagnat, secrétaire perpétuel, donne lecture d'un décret autorisant l'Académie à accepter le don d'une rente de 15.000 fr. fait par M. le duc de Loubat, associé étranger, pour continuer la publication du recueil des inscriptions de Délos et encourager les recherches relatives à l'épigraphie grecque.

M. Louis Leger continue la lecture de son travail sur la toponomastique slave de l'Allemagne.

Le R. P. Vincent, de l'École biblique et archéologique de Jérusalem, communique les relevés du monument connu sous le nom de Haram el Khalil, à

Hébron. Cet édifice, devenu mosquée, et resté jusqu'ici fermé à l'exploration, passe pour couvrir le caveau funéraire d'Abraham et de la lignée des patriarches bibliques. Avec le concours d'un architecte anglais, le P. Vincent a pu exécuter des relevés détaillés du monument. De cette enquête il ressort que l'enceinte sacrée d'Hébron est une construction d'Hérode le grand. Les Byzantins y installèrent une église qui fut remaniée plus tard par les Croisés et qui en fait demeura intacte. C'est l'unique édifice antique intégralement conservé en Palestine. Les constatations faites par le P. Vincent éclairent quelques passages laconiques de l'historien Josèphe, mais surtout les documents de la tradition juive et de la Bible pour fixer le site où les premiers patriarches hébreux, au cours de leur migration, prirent définitivement contact avec les populations du pays de Canaan. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

SÉANCE DU 1er OCTOBRE 1920.

M. Antoine Thomas fait une communication sur Evaux dans le *Martyrologium Hieronymianum*. Il y développe les raisons qui le portent à croire que la petite ville d'Évaux (Creuse) a toujours fait partie du territoire des Lémovices, et non de celui des Bituriges. — M. Monceaux présente quelques observations.

M. Alfred Merlin décrit une mosaïque, récemment découverte à Carthage au cours des fouilles faites par le service des antiquités de la Tunisie. Cette mosaïque, qui doit dater du ve siècle p. C., comprend trois registres superposés qui représentent un grand domaine africain. Au centre se dresse la villa du maître, laquelle, avec ses tours et ses murs massifs où seules les arcades d'une galerie mettent au premier étage une note d'élégance, a déjà presque l'aspect d'un château-fort. Derrière s'élèvent les dépendances, écuries et thermes privés et s'étend un parc ; dans les champs, des oliviers, des moissons, des troupeaux. Sur tout le reste se développent des scènes représentant la vie du domaine aux diverses saisons de l'année. Cet ensemble pittoresque constitue un document de premier ordre sur les domaines africains de l'époque impériale. — MM. Salomon Reinach et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1920.

M. Durrieu rend compte de la mission qui lui avait été confiée par l'Académie aux fêtes célébrées à Gand en l'honneur du retour, dans la cathédrale de Saint-Bavon, du retable de l'*Agneau mystique* des Van Eyck, intégralement reconstitué.

M. Cuq donne lecture d'une étude sur la cité punique et le municipe de Volubilis. L'inscription découverte en 1916 au Maroc, dans la région de Meknès, atteste l'existence à Volubilis d'une cité punique administrée par des sufètes et d'un municipe romain. Elle fait connaître l'un des procédés employés par les empereurs au premier siècle de l'ère chrétienne pour préparer la fusion de l'élément punique de la population avec l'élément romain. Les notables de la cité,

qui acquéraient le droit de cité romaine, conservaient l'éligibilité dans leur commune d'origine; ils pouvaient être alternativement magistrats dans l'une et l'autre. Lorsque les deux cités avaient des intérêts communs, ces notables étaient tout désignés pour les appuyer auprès de l'empereur. On s'explique ainsi que le sénat municipal ait choisi pour député un indigène naturalisé qui avait rempli des fonctions électives dans les deux communes et l'ait chargé de solliciter des privilèges pour les citoyens du municipe et aussi pour les *incolae* qui, pour la plupart, devaient appartenir à la cité punique.

M. Louis Leger continue l'exposé de ses recherches sur les noms slaves conservés dans la topographie de l'Allemagne. Il rappelle que *Leipzig* représente une forme slave *Lipsk* dérivée du nom du tilleul *lipa*. A ce propos, il fait observer que le nom de *Leibniz* représente une forme slave *Lipnica*, le bois des tilleuls; par ses origines, Leibniz était donc d'origine slave. Il insiste ensuite sur les formes dérivées du mot *bystra* qui signifie cours rapide. Il termine par une étude sur le nom de *zerbst*.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1920.

M. Cagnat communique une note de M. Poinssot, inspecteur des antiquités de Tunisie, sur une inscription nouvellement découverte à Dougga et où se présente, pour la première fois, semble-t-il, la mention d'un *conductor praediorum regionis*.

M. Pierre Lacau, directeur général des antiquités de l'Égypte, entretient l'Académie des travaux de son service en 1919-1920 et des résultats des dernières fouilles. Il donne des détails sur les deux chantiers actuellement ouverts, Dendérah et Achmouneïn.

M. Salomon Reinach présente quelques observations.

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 1920.

M. Leger, faisant fonctions de Secrétaire perpétuel, donne lecture d'une lettre de M. Pelliot qui pose sa candidature à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Héron de Villefosse.

M. Salomon Reinach donne lecture d'un essai de chronologie du néolithique en Belgique dû à M. Charles Fraipont, professeur à l'Université de Liège.

M. Salomon Reinach lit un travail intitulé : « Un témoignage inaperçu sur le druidisme ». Il montre qu'aucun texte antique ne donne de renseignements sur l'éducation militaire des Gaulois. Mais un historien grec, né à Sparte, Aristokratès, a imaginé que Lycurgue avait visité, outre l'Égypte et l'Inde, ce qu'il appelle l'Ibérie. M. Reinach essaie de montrer que l'Ibérie désigne ici, non pas l'Espagne, mais la Gaule, et que les institutions militaires de Sparte, si différentes de celles des autres Grecs, ont semblé à quelques anciens avoir pris modèle sur celles des Gaulois. C'est donc qu'elles leur ressemblaient. Ainsi, les Druides ne donnaient pas seulement l'éducation philosophique et religieuse dont parlent les auteurs, éducation qui n'était poussée très loin que pour leurs novices, mais ils préparaient toute la jeunesse noble dans des internats à la

vie active et au métier des armes, tout en lui inculquant une foi religieuse qui inspirait le mépris du danger et de la mort. Si l'on a dit qu'ils donnaient leurs leçons au cœur des forêts ou des cavernes, c'est qu'on a pris pour des témoignages relatifs à la Gaule indépendante ceux qui concernent le druidisme traqué et persécuté au premier siècle de l'empire romain. — MM. Alfred et Maurice Croiset et M. Monceaux présentent quelques observations.

M. Prentout soumet à l'Académie une hypothèse sur l'origine de la formule *Dei gratia* dans la suscription des actes d'Henri II d'Angleterre. Se fondant sur la date où la formule s'introduit, il essaie de montrer que son adoption doit être mise en rapport avec quelqu'une des circonstances de la révolte d'Henri le Jeune, fils aîné du roi, qui se produisit précisément au printemps de 1173. — MM. Paul Fournier, H.-François Delaborde, Théodore Reinach et Ch.-V. Langlois présentent quelques observations.

Léon Dorez.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

ROBERT DE LASTEYRIE

né à Paris le 15 nov. 1849, mort au château du Saillant (Corrèze) le 29 janvier 1921.

La famille des Lasteyrie est originaire du Limousin. Un de ses membres, prénommé Guy, joua un certain rôle sous Charles V[1]. Après une longue période d'obscurité relative, on trouve, à la fin du xviiie siècle, Charles-Philbert, comte de Lasteyrie du Saillant, de Brives (1759-1849), qui fut un philanthrope doublé d'un excellent agronome et introduisit en France la lithographie (1814)[2]. Son frère aîné, mort colonel, épousa en 1803, alors qu'il était lieutenant de dragons, Virginie de Lafayette, seconde fille du général et de sa femme, née d'Ayen[3]. Un fils du colonel, Jules, né en 1810, épousa Mlle de Jarnac (des Rohan-Chabot) : il protégea, en 1848, la fuite de la famille royale, fut exilé après le coup d'État et élu député de la Marne en 1871. Quant à Charles-Philbert qui, quoique noble, n'avait pas émigré, il épousa une nièce de Mirabeau, sœur de la mère des Viel-Castel (l'historien et le secrétaire du Louvre) ; son fils Ferdinand (1810-1879) épousa une Américaine, Miss Hopkinson, qui fut la mère de Robert. Grand, élancé et blond, Robert tenait beaucoup de sa mère ; il avait appris auprès d'elle à parler l'anglais comme sa langue maternelle.

Le père de Robert, Ferdinand, appartient à la fois à l'histoire politique et à l'histoire de l'archéologie. En politique, il se montra ami de l'ordre, mais résolument démocrate ; les bonapartistes le traitaient de *jacobin*. En archéologie, il fit preuve de qualités originales. Ses histoires de la peinture sur verre (1856) et de l'orfèvrerie (1875), son mémoire admirablement illustré sur le trésor de Guarrazar (1860), sont loin d'avoir perdu leur utilité. Il fut nommé, en 1860, membre libre de l'Académie des Inscriptions.

Robert, né en 1849, suivait en 1870 les cours de l'École des Chartes et ceux de la Faculté de Droit lorsque la guerre fit de lui un garde mobile. Il combattit au Mans, fut blessé et décoré (janvier 1871). Puis il reprit ses études de droit, mais les abandonna en 1872. Archiviste-paléographe de la promotion de 1873, il fut quelque temps employé aux Archives nationales et profita de ses loisirs pour suivre les cours de l'École des Hautes-Études, notamment ceux de L. Renier et de G. Monod. Sa thèse de l'École des Chartes obtint, en 1875, la première médaille au concours des Antiquités de la France ; elle avait pour

---

1. *Chronique des règnes de Jean II et de Charles V*, éd. Delachenal, 1916, p. 368. Le texte porte *Guy de Lesterie*.

2. Sur la fin voltairienne de cet homme respecté de tous, voir Viel-Castel, *Mémoires*, t. I, p. 97.

3. Voir Charavay, *Le général Lafayette*, 1898, p. 188.

sujet les comtes et vicomtes de Limoges avant l'an 1000. Trois ans après, il recevait le prix ordinaire du budget pour un recueil (resté inédit) des inscriptions qui peuvent intéresser l'histoire de France, depuis Pépin le Bref jusqu'à Philippe Ier[1]. Mais déjà l'archéologie le réclamait. Jules Quicherat l'avait pris en amitié; il lui confia, en 1875, le soin de professer à l'École des Chartes quelques leçons sur l'architecture militaire. De 1877 à 1880, Lasteyrie fit, en qualité de suppléant, le cours d'archéologie à l'École, puis en fut nommé titulaire après la mort de Quicherat (1880-1910). Parlant et dessinant avec une égale facilité, le jeune maître exerça bientôt une grande influence; il forma à son tour nombre d'élèves distingués, entre autres MM. Lefèvre Pontalis, Boutails, Enlart, Durand, etc. Ceux qui ont entendu ses leçons, éclairées par des croquis rapides et sûrs tracés au tableau, en gardent un ineffaçable souvenir. Quand il conduisait ses élèves en excursion, il savait si bien les instruire que Georges Perrot, devenu directeur de l'École normale, obtint que des normaliens pussent s'associer aux chartistes pour entendre les lumineuses improvisations de Lasteyrie devant les vieux monuments.

Lorsque Xavier Charmes réorganisa le Comité des Travaux historiques, Robert devint secrétaire de la section d'archéologie; il en dirigea les publications et les réunions pendant trente ans. De 1883 à 1886, il fut rédacteur en chef, avec J. de Witte, de la *Gazette archéologique* fondée par Fr. Lenormant; plus tard, il présida avec Perrot, puis avec M. Homolle, à la rédaction des *Monuments Piot*. Habile à choisir des collaborateurs, sachant guider et stimuler le travail d'autrui, il fut l'instigateur de plusieurs œuvres collectives très utiles qui ne devraient pourtant pas être citées sous son nom, comme elles le sont souvent dans les catalogues : *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes*, 1885 et suiv. (avec Lefèvre-Pontalis, Vidier et d'autres); *Album archéologique des Musées de Province*, 1890-91 (volume unique resté inachevé, où Lasteyrie publia une bibliographie incomplète des Musées de France, préparée par Bougenot); *Table alphabétique des publications de l'Académie celtique et de la Société des Antiquaires de France* (1807-1889), 1894 (index entièrement dû à M. Prou). J'ai moi-même travaillé pour Lasteyrie (*Album des Musées*) et l'ai fait toujours avec plaisir, tant cet homme de talent et de savoir mettait de bonne grâce à recruter et à encourager ses auxiliaires.

Comme on le voit par la bibliographie qui fait suite à la présente notice, Lasteyrie n'avait que des titres peu nombreux, bien que solides, quand il remplaça Pavet de Courteille à l'Académie des Inscriptions (7 février 1890)[2]. Sauf pendant l'année de sa présidence, il ne fut pas un académicien très assidu, car la politique l'appelait souvent dans la Corrèze, où il fut élu député en 1893. Son passage à la Chambre ne répondit pas entièrement aux espérances que fondaient sur lui ses amis; auteur de rapports consciencieux[3], il ne brilla pas.

1. *Comptes-rendus de l'Acad.*, 1878, p. 249.
2. Il obtint quinze voix dès le deuxième tour, contre huit à Courajod.
3. Notamment sur le budget des travaux publics, 1896.

comme orateur. Lors de la grande *psychostasie*, il se montra hésitant et timide : loin de se joindre à Gaston Paris, Paul Meyer, Giry, les Molinier, G. Monod et tant d'autres, ses maîtres ou ses collègues, il eut la faiblesse de signer une protestation contre l'emploi d'un fac-simile photographique dans une expertise, l'original étant tenu caché ; sur quoi on lui rappela les découvertes de Julien Havet sur les copies très imparfaites des lettres de Gerbert. Lasteyrie perdit alors une belle occasion de suivre la voie tracée par son père ; je le lui dis un jour sans qu'il m'en voulût, parce que sans doute il se l'était dit lui-même plus d'une fois.

Non réélu, il dit adieu à la politique et commença, mais dix ans trop tard, l'œuvre qui restera le plus beau témoignage de son érudition, *L'architecture religieuse en France*. Le premier volume (époque romane), publié en 1912, est aujourd'hui complètement épuisé ; peu de semaines avant sa mort, Lasteyrie me dit que le second (époque gothique) était terminé en manuscrit. La doctrine de Lasteyrie sur l'architecture romane se rattache étroitement à celle de Quicherat ; elle est en opposition complète avec celles de Vogüé, de Courajod, de Choisy, de Dieulafoy, etc., qui, réduisant le plus possible l'influence romaine, faisaient une part prépondérante à celles de l'Orient et des Barbares. Après avoir fait observer que la voûte en berceau, trait caractéristique de l'architecture romane, est facile à construire, Lasteyrie écrit : « Il n'est donc pas nécessaire de supposer que nos constructeurs romans en aient cherché le modèle en Orient, chez les Perses comme le prétend Choisy, chez les Arméniens comme l'a supposé Quicherat, ni même chez les Byzantins. Car les Romains en avaient tant construit sur notre sol qu'il devait en rester beaucoup ». Si, pour quelques dispositions secondaires, il admet la possibilité d'une origine orientale (p. 268), il croit que les trompes sont romaines, et non persanes comme le voulait Dieulafoy. Pour la coupole sur pendentifs, c'est par erreur que Verneilh en a cherché l'origine à Byzance (Saint-Front de Périgueux, copie de Saint-Marc de Venise). L'invention des pendentifs est d'origine romaine, non byzantine ou orientale. Les Byzantins ont simplement employé ce dispositif en grand ; la coupole sur pendentifs était connue en Gaule à l'époque impériale. Saint-Front, qui n'est pas de 1047, mais du XIIe siècle, est le produit d'une école indigène qui ne doit rien aux influences byzantines. Cette thèse *romaniste* était celle de l'enseignement de Lasteyrie, dont on retrouve les idées principales dans le livre de son élève M. Brutails[1] ; j'en extrais les assertions suivantes :

P. 32 : Les Barbares apportèrent quelques formules de décoration, quelques motifs d'orfèvrerie qu'ils transposèrent sur la pierre. Leur action fut plutôt indirecte et négative.

P. 36 : De même que les langues romanes procèdent du latin, l'architecture romane procède de l'architecture romaine par contraction.

P. 48 : On a voulu rattacher les arcs-boutants aux procédés de la charpenterie ; mais les plus anciens sont maçonnés pesamment ; ce sont les plus récents où le rôle de l'arc se borne à porter les étais de pierre.

---

1. *Pour comprendre les monuments de la France*, 1917.

Voici, par contre, ce qu'enseignait Courajod :

L'époque romane, dans le nord et le centre de la France, est celle de l'élimination de l'art romain, sous la double influence de l'art syrien et byzantin, d'une part, du tempérament barbare de l'autre. Elle prépare ainsi l'époque gothique, où le principe de la décoration barbare s'affirme hautement. Le sang et l'âme de la charpenterie du nord barbare (*Leçons*, I, p. 281) animent ces grands corps de pierre. Ces fiers charpentiers, nos ancêtres, ce sont les Gaulois, les Francs, les Saxons, les Normands. Un fonds de principes spéciaux apportés et développés par les Barbares s'est, pendant trois siècles, amassé et capitalisé avant de venir alimenter l'art roman et faire la fortune de l'art gothique.

Pendant que Courajod fulminait à l'École du Louvre contre les Romanistes, qu'il accusait presque d'incivisme, Lasteyrie, bien que visé directement, garda le silence; il n'aima jamais la polémique. S'il écrivit un mémoire détaillé contre la thèse *provençale* de Vœge[1], affirmant que les sculptures d'Arles n'avaient ni précédé ni inspiré celles de Chartres; s'il contredit une fois M. Durrieu dans l'attribution de quelques miniatures, ce n'étaient pas là des questions de principe. Il laissa à son ami Bilson le soin de répondre à la thèse des *raffinements* de Goodyear, qu'il raillait dans l'intimité, et, quoique fort hostile aux idées lancées ou relancées par Strzygowski, il ne se mit pas en peine de les critiquer. Cette attitude passive étonne un peu chez un savant qui passa, pendant plus de trente ans, pour le chef de l'école française d'archéologie médiévale. Faut-il l'expliquer, en partie du moins, par un certain penchant à l'indolence? Je crains bien que oui. Ce que Lasteyrie a publié est excellent, mais il est loin d'avoir mis par écrit tout ce qu'il avait à dire ; la haute qualité de son œuvre n'empêche pas de regretter qu'elle ne soit pas, par son volume, en rapport avec le talent de l'auteur.

Lasteyrie, je l'ai déjà dit, était un séducteur ; ses meilleurs élèves, devenus des maîtres à leur tour, furent ses amis et les hérauts de sa renommée. Mais je ne puis, ici encore, retenir un mot de réserve. Pendant les trente années qu'il siégea à l'Institut, Lasteyrie n'y fit entrer aucun de ses élèves des Chartes ; comme Bréal et Maspero, il pensa sans doute que la science qu'il y représentait l'était assez bien. Quelle différence (pour ne nommer que des disparus) avec un Paris, un Perrot, un Delisle, un Henri Weil, que j'entends encore, de sa voix chevrotante, terminer ainsi l'exposé des titres de M. Maurice Croiset : « J'aime mieux, Messieurs, lui donner ma voix que ma place! ».

Salomon Reinach

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.

(Les titres des longs mémoires ou livres sont en italiques.)

1874. *Étude sur les vicomtes de Limoges.* — 1882. Doc. inéd. sur la constr. du Pont-Neuf. — 1883. Jules Quicherat, sa vie et ses travaux ; phalère en or d'Anvers. — 1884. Notice sur Fr. Lenormant (avec J. de Witte) ; Vierge de Saint-Martin-des-Champs. — 1884-5. Miniatures du *Hortus deliciarum.* — 1888. *Cartu-*

1. Vœge, *Die Anfaenge des monumentalen Stiles*, Strasbourg, 1894.

laire général de Paris, ou recueil de documents relatifs à l'histoire et à la topographie de Paris, t. I. (528-1180)[1]. — 1891. L'église Saint-Martin de Tours. — 1893. L'archit. gothique. — 1897. *Les miniatures d'André Beauneveu et de Jacquemart de Hesdin*. — 1898. La cathédrale de Vaison. — 1901. Cloître et façade de Saint-Trophime d'Arles. — Discours sur les orig. de l'arch. gothique. — 1902. La porte Saint-Etienne à Notre Dame; *Études sur la sculpture française du moyen âge*. — 1903. La porte Sainte-Anne à Notre-Dame. — 1905. *La déviation de l'axe des églises est-elle symbolique?* — 1908. L'archit. gothique en Angleterre (article du *J. des Sav.*)[2]. — 1909. *L'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu*. — 1912. Déambulatoire et triforium; *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*. — 1917. La cathédrale de Reims (*J. des Sav.*, à propos du livre de L. Bréhier).

MAX VAN BERCHEM[3]

Né le 16 mars 1863, d'une famille flamande établie en Suisse vers 1765, Max van Berchem fit son éducation d'orientaliste à Genève, à Paris, à Stuttgart et à Leipzig; il fut aussi élève de l'École française du Caire. Parmi les maîtres qui ont exercé sur lui le plus d'influence, on cite Fleischer, Noeldecke, Schefer et surtout Sachau. Devenu très expert dans le déchiffrement des anciennes écritures arabes, dont on peut presque dire qu'il a fondé la science, Van Berchem proposa, en 1892, à l'Académie des Inscriptions la publication d'un *Corpus* des inscriptions arabes. Il a donné à cette grande entreprise la meilleure partie de son temps et de ses efforts; c'est au retour d'un voyage au Caire, où il s'était rendu pour corriger les épreuves de la suite du *Corpus*, qu'il est mort presque subitement près de Lausanne, à l'âge de 58 ans (7 mars 1921). Van Berchem était docteur *honoris causâ* des Universités de Genève et de Lausanne; il fut correspondant, puis membre associé de l'Académie des Inscriptions, où son vaste savoir, sa libéralité scientifique sans bornes ne lui avaient fait que des admirateurs et des amis. Partout, d'ailleurs, il comptait par douzaines ses obligés. Je cite l'un d'eux, M. G. Migeon :

« Il n'était pas un explorateur du monde musulman qui n'envoyât ses estampages et ses relevés d'inscriptions à Max van Berchem, pour qu'il y apportât la consécration de sa lecture. Et ce n'était jamais en vain. Il était de ces savants dont la science n'avait pas desséché l'âme. Il aimait l'Orient, la somptuosité de ses décors, ses paysages grandioses, sa lumière, son pittoresque. Et son cœur sensible et juste vibrait aux causes les plus sacrées. Il n'hésita pas en 1914 devant le parti qu'il devait prendre. Et ce Suisse de Genève, pendant cinq ans, souffrit douloureusement pour la France. »

1. C'est sans doute à cause de cette publication non continuée qu'on lit dans le *Bulletin de la vie artistique*, 15 fév. 1921, p. 123. « Il (M. de L.) est l'auteur de travaux considérables, notamment d'une histoire générale de Paris qui fait autorité et d'un album archéologique des Musées de province. » Et voilà comment s'écrivent les nécrologies de savants.

2. Sur les autres articles de R. de Lasteyrie dans le *Journal des Savants*, voir M. Prou, *ibid.*, 1921, p. 81 : « Tous les comptes-rendus du maître ont le caractère d'articles originaux. »

3. Voir les articles de M. Lucien Gautier dans le *Journal de Genève* (14 mars 1921) et de M. Gaston Migeon dans les *Débats* (15 mars).

Van Berchem n'était pas qu'épigraphiste; l'art et l'histoire des pays musulmans lui étaient également familiers (c'est ainsi qu'il collabora à l'*Amida* de Strzygowski, 1910). Mais, vers la fin de sa vie, il songeait à élargir beaucoup le cercle de ses études. Je possède de lui une curieuse lettre du 23 juin 1920 où, tout en se plaignant de la besogne écrasante du *Corpus* arabe et des progrès de sa surdité, il se montrait désireux d'aborder le problème des origines du christianisme « Je suis las, écrivait-il, de ma spécialité d'*arabisant distingué*... Puis-je compter sur votre bienveillant appui, si les circonstances me permettent de réaliser ce projet? » Las de sa spécialité! Qui de nous ne l'est plus ou moins? C'est ce qu'un moraliste a dit des honnêtes femmes, et c'est pourquoi le violon était aussi nécessaire à Ingres que son crayon. On regrettera toujours qu'un érudit aussi perspicace, aussi parfaitement armé que Max van Berchem, n'ait pas conçu plus tôt et n'ait pu mettre à exécution le projet qui hanta les rares loisirs de son dernier été.

S. R.

N. G. POLITIS

Cet éminent folkloriste, le meilleur connaisseur des légendes et coutumes populaires de la Grèce moderne, est mort à Athènes au commencement de février 1921. Il était président du Syllogue *Parnassos* et avait été recteur de l'Université d'Athènes. Son ouvrage le plus connu, du moins des savants occidentaux, est une étude sur les survivances du culte solaire, Ὁ Ἥλιος κατὰ τοὺς δημώδεις μύθους, Athènes, 1882; il s'occupa aussi beaucoup des proverbes, dont il publia d'amples recueils. Bien qu'ancien élève des Universités allemandes, il témoigna toujours beaucoup d'intérêt à la littérature et aux choses de notre pays; en 1916, il eut l'initiative d'un appel des intellectuels grecs, demandant au gouvernement de prendre parti pour l'Entente. Il a vécu assez pour voir la Grèce sauvée et agrandie par Venizelos; mais il a vécu un peu trop longtemps, puisqu'il a été témoin d'une lamentable palinodie.

S. R.

MAX DVORAK

Élève de Wickhoff, professeur à son tour de l'histoire de l'art à l'Université de Vienne, Max Dvorak est mort dans cette ville, le 8 février dernier, à l'âge de 47 ans. Il avait dirigé pendant plusieurs années l'Annuaire (*Jahrbuch*) de la Commission Centrale pour l'étude des monuments et fondé une Revue critique, bientôt forcée de disparaître, sous le titre de *Kunstgeschichtliche Anzeigen*. Son ouvrage le plus connu, long mémoire abondamment illustré publié dans le *Jahrbuch* des Musées autrichiens, est intitulé : « L'Énigme de l'art des frères Van Eyck ». On lui doit aussi une monographie sur le Palais de Venise (*Palazzo Venezia*)[1].

X.

JOSEPH OFFORD

Notre ami et correspondant à Londres, Joseph Offord, est mort dans cette ville le 31 janvier 1920, à l'âge de soixante-huit ans. Carrossier de profession,

1. Voir Campbell-Dodgson, dans le *Burlington Magazine*, avril 1921, p. 205.

il s'était vivement intéressé aux antiquités de l'Égypte et de la Syrie; on lui doit un grand nombre de notes et de mémoires publiés à ce sujet dans différents recueils, en particulier dans celui de la société anglaise de Palestine. L'archéologie grecque ne le laissait pas non plus indifférent; ses relations avec la maison Spink, de Londres, lui ont permis souvent d'envoyer à notre Revue les photographies d'œuvres d'art importantes qui paraissaient sur ce marché. Ceux qui l'ont connu par correspondance ou autrement conserveront le souvenir de cet amateur éclairé et obligeant.

S. R.

GEOFFROY D'AULT-DUMESNIL

Vice-président de la section préhistorique de la Commission des monuments et de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques, G. d'Ault-Dumesnil est mort à Paris le 11 mars 1921, âgé de 78 ans. Il n'est pas un *préhistorien* français qui n'ait eu l'occasion de le consulter et d'apprécier la sûreté de son savoir, formé au cours de longues explorations, notamment des monuments mégalithiques de la Bretagne. Collectionneur, il avait réuni une précieuse série de silex quaternaires et de spécimens de la faune paléolithique, en particulier de la vallée de la Somme. Il n'a presque rien écrit; ses découvertes à Saint-Michel de Carnac ne sont encore connues que par de brèves relations. Ce parti-pris de silence contribue souvent à la réputation de ceux qui s'y astreignent; la critique ne peut rien contre qui n'écrit rien. Mais ce n'est pas, dans l'intérêt de la science, un exemple à recommander.

S. R.

Les origines de l'art.

Il y a déjà bien des années — c'était, si je ne me trompe, avant la guerre — j'avais eu l'occasion, au sujet des intéressantes découvertes d'un préhistorien que les Toulousains connaissent bien, M. le comte Bégouen, de discuter ici la question des origines de l'art et de contester l'explication qu'en donnent la plupart des préhistoriens, et à leur tête M. Salomon Reinach. Selon celle-ci, l'art a une origine « magique ». Les premiers artistes auraient été des sorciers, et les figures qu'ils traçaient avaient pour objet de multiplier le nombre des animaux comestibles, ou plus généralement désirables, et d'en faciliter la chasse, en vertu du principe de la « magie sympathique » qui veut que la représentation d'un être vivant confère à son auteur un pouvoir, une influence sur l'animal représenté.

Je m'étais permis, dans la *Dépêche*, d'émettre quelques doutes sur la valeur de cette explication. Elle ne s'accordait pas avec les observations que j'avais pu faire, au cours d'assez nombreux voyages, chez des populations primitives ou semi-primitives. C'est ainsi que les noirs du Baoulé, dans la Côte d'Ivoire, ont orné tout le pourtour d'une case de reliefs peints représentant le général Mangin (alors capitaine), lequel avait gagné auprès d'eux la réputation d'un irrésistible vainqueur, entrant à cheval, suivi de ses troupes, dans un de leurs villages; et il ne paraissait point, à leurs dires, qu'ils l'eussent ainsi immortalisé de la sorte parce qu'à leurs yeux il était comestible.

Quand il s'agit de s'imaginer les mœurs et les intentions des hommes de l'âge de la pierre brute, c'est le plus ordinairement chez les indigènes australiens, restés les plus primitifs des peuples aujourd'hui connus, que les préhistoriens vont chercher des suggestions. Or, un dessin australien, datant de l'époque de notre second Empire et reproduit fréquemment, représente un Européen en redingote et chapeau haut de forme et une dame en crinoline; il est difficile de supposer que son auteur ait dessiné ces personnages dans l'espoir d'acquérir une puissance, une influence sur eux, et de les pouvoir manger un jour.

Enfin, je faisais remarquer que les bijoux décorés sont aussi nombreux dans l'art des primitifs de nos jours, et dans celui des hommes de la pierre brute, que les figures pariétales, et qu'il est fort improbable que tous ces bijoux — bien que quelques-uns aient pu être des amulettes — aient une origine magique.

Avec une admirable impartialité, M. S. Reinach fit au modeste écrivain que je suis l'honneur très grand et très imprévu de le reproduire dans la *Revue archéologique*. Il l'accompagnait de quelques mots. Sans abandonner en aucune façon l'explication qu'il avait donnée du problème, il croyait devoir publier dans ce recueil, disait-il, les objections auxquelles la théorie des origines magiques de l'art me paraissait se heurter. Et voilà comment un article de la *Dépêche* se trouve faire partie de la collection de la *Revue archéologique*, ce qui n'est pas tout à fait ordinaire!

Mais, à cette heure, un personnage beaucoup plus qualifié que l'amateur que je suis vient d'aboutir, dans un article de la *Revue du Mois* (10 novembre 1920), à des conclusions qui sont fort exactement celles que j'avais risquées. Je vais essayer de les résumer.

Les plus anciens témoignages de l'art préhistorique que nous possédions, écrit M. G.-H. Luquet, appartiennent à l'étage aurignacien, antérieur à l'âge magdalénien. Ils nous offrent d'abord la preuve que les hommes de cette époque ont dessiné et gravé, non seulement dans la profondeur des cavernes, *in locis remotis*, mais à l'entrée même de celles-ci, en pleine lumière. Or, un des arguments de ceux qui tiennent pour l'origine magique de l'art est que, du moment que des figurations d'animaux, etc., qu'on rencontre dans ces cavernes ne pouvaient être vues, c'est qu'elles n'étaient pas faites pour être vues, que même elles devaient demeurer ignorées de tous, sauf de l'homme qui les avait tracées : vraisemblablement un sorcier envoûteur.

Cet argument tombe du moment qu'il existe aussi des figures placées dans la lumière. Du reste, la plupart de celles qui étaient visibles, n'étant pas protégées des injures du temps, ont dû disparaître.

De plus, il n'existe pas seulement des figurations murales. Nous possédons de nombreuses gravures d'animaux et même de végétaux et d'hommes tracées sur des plaques d'ardoise ou des fragments d'os et d'ivoire. Beaucoup ont été trouvées en pleine lumière; quelques-unes sont parfaites; ce ne sont pas des essais de l'artiste pour se faire la main, et dessiner ensuite l'image définitive dans une ombre éternelle. J'avais fait antérieurement la même observation, de

même que j'avais remarqué que les représentations d'animaux « indésirables », tels que les félins, existaient à côté des représentations d'animaux désirables.

Enfin, il y a des représentations d'hommes et de femmes — presque toutes ces dernières particulièrement avantagées du côté des mamelles, du ventre et de la face inverse, plusieurs enceintes, l'une d'elles dans la posture de l'enfantement. Or, dit M. Luquet, dans l'hypothèse magique, les représentations humaines procurant à l'artiste sorcier une maîtrise sur l'être figuré auraient dû être l'objet d'une prohibition sociale. Cette objection me paraît, à la vérité, moins forte : il pouvait y avoir une magie « noire », pratiquée, bien qu'interdite. Mais il faut dire d'autre part que certaines de ces représentations humaines semblent figurer des danses, tout simplement, et n'avoir pas d'autre but.

M. G.-H. Luquet insiste aussi, comme je l'avais fait, sur l'abondance, dans les stations préhistoriques, d'objets qui sont, de toute évidence, de pure décoration ou d'ornement : annelets d'ivoire, pendeloques en perles, en os ou en ivoire, qui ne peuvent déceler aucune intention magique, encore que l'artiste les ait « embellis » de traits plus ou moins géométriques ; ils sont, de façon incontestable, les monuments les plus anciens d'une activité artistique désintéressée, de l'art pour l'art.

En résumé, dit M. G.-H. Luquet, il est impossible de ne pas constater que l'art a pris naissance simultanément sous deux formes différentes : un art décoratif destiné à orner soit le corps humain, soit les objets d'usage; d'autre part, un art figuré, non décoratif, qui n'eut pas sans doute des intentions magiques, mais qui, plus tard, a pu être employé dans des intentions magiques. Il eut pour origine chez l'homme tout simplement le *plaisir* — le même plaisir qu'aujourd'hui chez les enfants : créer des images d'êtres réels.

Qu'on me permette de le rappeler : dans le vieil article de la *Dépêche* auquel j'ai fait allusion tout à l'heure, j'ai suggéré qu'à la base de ce plaisir, il est fort possible qu'il y ait eu un véritable besoin d'ordre psychologique. Chez les races qui vivent de chasse, encore à présent chez les peuples pasteurs, le temps est partagé entre des périodes d'activité lente, souvent dangereuse, et de repos; ces périodes d'activité leur laissent des souvenirs, des « représentations » intenses. Et, dans les intervalles de repos, ils cherchent alors à les retracer, à les extérioriser, pour les revivre et, en quelque sorte, pour s'en débarrasser. Il est à remarquer que, de nos jours, les figurations artistiques sont beaucoup plus fréquentes chez les peuples primitifs ou semi-primitifs qui vivent de chasse, de pêche, de cueillette, ou du produit de leurs troupeaux — Australiens, Esquimaux, Cafres — que chez les semi-primitifs parvenus au stade agricole, qui réclament pourtant plus de prévoyance, sinon d'intelligence, mais exigent aussi un travail quotidien et absorbant.

(*Dépêche de Toulouse*, 31 déc. 1920).

Pierre Mille.

Cumes, Paestum et Pompéi.

Le 17 janvier 1921, à la Sorbonne, le professeur Vittorio Spinazzola a fait devant un auditoire nombreux, attentif et ravi, une conférence sur l'état actuel des fouilles des villes mortes de la région de Naples.

M. Pierre de Nolhac avait présenté le conférencier. Ancien élève des Écoles d'Athènes et de Rome, le professeur Spinazzola est une des gloires de la science archéologique. Il est actuellement le surintendant de tous les musées, palais et fouilles de l'Italie méridionale. Mais, outre la grande autorité administrative que lui confère son titre, il possède personnellement un don d'intuition qui a permis de révolutionner en quelque sorte la science archéologique. Sa méthode d'investigation, toute nouvelle, a fait faire des pas de géant à cette science, et a amené des reconstitutions sûres, des découvertes et des rectifications importantes sur des points d'histoire à côté desquels les plus grands savants avaient passé jusqu'ici sans les voir.

C'est ainsi que, depuis treize ans, le professeur Spinazzola a mis entre autres à découvert, en les retrouvant là où l'on n'a jamais eu l'idée de les chercher, les principales voies de Pæstum, son forum, ses thermes, ses gymnases, ainsi que de nombreuses inscriptions d'un haut intérêt, des monnaies, des bijoux, des armes, etc., qui l'autorisèrent à fixer avec certitude l'histoire de l'antique cité, même avant la période hellénique.

C'est ainsi encore qu'à Cumes il a découvert la grotte où Énée vint consulter la Sibylle, cette grotte que Virgile tenta vainement de retrouver et qui était déjà dissimulée sous les mêmes végétations sauvages d'où elle vient de surgir.

C'est surtout à Pompéi que la science de M. Spinazzola put se donner carrière. Deux siècles de fouilles entreprises suivant les anciennes méthodes n'avaient révélé qu'une ville « aux maisons aveugles, enfermées en elles-mêmes, et qui lui donnaient l'aspect d'une cité d'Orient, telle que Tunis et Mogador ». Des recherches raisonnées, des textes anciens compulsés, des indices nombreux avaient donné à M. Spinazzola la conviction que ses devanciers s'étaient trompés.

Abandonnant complètement le système suivi jusqu'à lui, c'est à dire la fouille pratiquée par tranchées et qui ne laissait apparaître que la partie basse des murs, il commença, en 1911, un déblaiement opéré par couches horizontales et accompagné de restaurations et de consolidations successives.

Les tuiles des toits trouvées éparses parmi la cendre furent remises sur les poutres ou les châssis que le feu et le temps avaient consumés, mais qu'on put reconstituer par moulage, et M. Spinazzola eut la joie de constater que son opinion était fondée : les maisons de Pompéi n'étaient pas, comme on l'avait toujours cru, fermées au jour et sans fenêtres, mais au contraire pourvues de larges baies et de terrasses.

Des décombres informes, on vit surgir des maisons avec leurs étages, leurs fenêtres doubles, triples ou quadruples, les balcons, les auvents des boutiques, délicieuses galeries rappelant les *loggie* toscanes, ce qui menait bien loin des maisons arabes de Tunis ou de Mogador.

Après avoir exploré les maisons, le professeur Spinazzola descendit sous le sol pour retrouver les traces des jardins. Et il les ressuscita à leur tour. Ayant coulé en plâtre les empreintes de racines retrouvées sous la cendre, il les remplaça par des arbres de mêmes essences dont les feuillages ombrageront

bientôt, comme autrefois, les statues, telles que cette belle *Artémis* trouvée couchée et presque intacte auprès de son socle et qui connaîtra de nouveau, après 2.000 ans, la fraîcheur de son bocage sacré.

De toutes ces merveilles, le professeur Spinazzola, qui sait l'art d'évoquer les minutes heureuses et dont la parole sonore et colorée est tout empreinte d'une magnifique poésie, montra en projections des vues du plus captivant intérêt. Il montra aussi des fresques admirables et des sculptures, parmi lesquelles un bas-relief représentant *Priam venant reconnaître le corps de son fils Hector*, qui est peut-être un des plus beaux spécimens de l'art antique.

Dépassant de beaucoup la portée habituelle des causeries de vulgarisation, la conférence de l'éminent surintendant des fouilles de Naples a soulevé de longs applaudissements parmi le public qui a tenu ainsi à manifester la grande joie artistique qu'il venait d'éprouver. — P.-P. P.

(*Débats*, 19 janvier 1921).

Une nouvelle hypothèse sur le trône Ludovisi.

Ce ne serait pas la naissance d'Aphrodite, mais le bain de virginité de Héra à la source de Kanathos (S. Casson, *Journ. Hell. Stud.*, 1920, p. 140). Les figures latérales peuvent représenter *Héra téleia* et *Héra parthénos* ou des dévotes de ces deux cultes. Mais alors, objecte l'auteur lui-même, comment interpréter le relief de Boston? M. Casson ne l'interprète pas ; il n'insinue pas non plus qu'il soit faux (opinion insoutenable) ; mais est-ce bien un *pendant* du relief Ludovisi? Les ailes de l'Eros ne sont pas d'un type archaïque, mais plutôt contemporaines de celles des Nikés de la Balustrade. Cette observation est nouvelle ; je la reproduis pour ce qu'elle vaut.

S. R.

Le cinquantenaire de l'Association des Etudes grecques.

Le volume commémoratif de ce cinquantenaire, qui tombait en pleine guerre, est le tome XXXII de la collection de la *Revue des Etudes grecques* ; ce volume de *Mélanges* offre donc ce premier et précieux avantage de n'être pas « hors série », de ne pas devenir une source d'ennuis pour les bibliothécaires et les bibliographes. A cette qualité pour ainsi dire négative, il en joint de positives qui sont de l'ordre scientifique le plus élevé. Cette collection de mémoires est à la hauteur de ce qui s'est fait de mieux en ce genre ; il n'en est pas un seul qui ne se lise avec fruit. Je signalerai en particulier les suivants, comme intéressant l'archéologie classique : E. Babelon, *Une obole d'Astacos* ; V. Bérard, *La messe noire de Circé* ; E. Bourguet, *Offrandes des Argiens à Delphes* ; R. Croiset, *La scène judiciaire sur le bouclier d'Achille* ; A. de Ridder, *Statuette d'athlète* ; P. Foucart, *La fête des Eleusinia* ; G. Fougères, *Le problème de la frise du Parthénon* ; G. Glotz, *Un transport de marbre pour le théâtre de Délos* ; B. Haussoullier, *Bacchantes milésiennes* ; Th. Homolle, *L'Omphalos delphique* ; E. Michon, *Statuette archaïque de Clazomènes* ; Morin-Jean, *Fragment d'une coupe attique* ; E. Pottier, *Lécythe à reliefs représentant les divinités d'Eleusis* ;

Rostovzev, *Le culte de la Grande Déesse dans la Russie méridionale*. L'illustration, peu abondante, est de très bonne qualité.

X.

Encore les ports de Carthage

M. Carton has filled five pages (143-148) without coming to the point. Appian uses the terms αὐχήν for the promontory, λίμνη for the lake, θάλασσα for the sea, and ταινία for the strip of land between the lake and sea, μέση λίμνης τε καὶ τῆς θαλάσσης. M Carton makes the triple wall run from the sea to the lake. In that case, two results follow. Appian is wrong in chapter 119 in saying that the besiegers lines ran from sea to sea, ἐκ θαλάσσης ἐπὶ θάλασσαν. He should have said ἐκ θαλάσσης ἐπὶ λίμνην, otherwise the besiegers lines must have crossed the triple wall and partly been inside the city. Appian is wrong in chapter 124 in saying that the defeated Romans fled from the ταινία to their camp, which was on the αὐχήν. If the triple wall came down to the lake, it blocked their way.

There is no doubt about what Appian says : the only question is whether what he says is true. Meltzer, *Geschichte der Carthager*, II, 529, says bluntly that it is not true : « Mit dem Irrtume Appians über die sogenannte dreifache Mauer », etc. But if Appians evidence is rejected, there is no more evidence for the triple wall than for Flaubert's aqueduct. Of course Meltzer, Gsell, Audollent and M. Carton are entitled to reject the evidence and put the triple wall wherever they please; but then they must not call themselves historians. In this matter they are only novelists, and (in my opinion) not such good novelists as Flaubert.

I have walked all over the site of Carthage, carrying Appian and Procopius and the other authorities, and examining their statements on the spot. M. Carton has not (as he imagines) any monopoly of knowledge of the site; nor have MM. Gsell and Audollent any monopoly of knowledge of the ancient languages.

M. Carton says : « Meltzer, cité par M. Audollent (*Carthage Romaine*, p. 209 et suiv.), lui reproche de supposer une chose irréalisable. Oehler a combattu aussi très vivement sa thèse essentielle ». He omits to say that I replied very fully to Meltzer and Oehler in the *Revue archeologique*, 1893, I, pp. 294 307. Dealing with the passage in Festus, I said (p. 299) that « in mari » meant « en mer », whereas Meltzer made it mean « en terre » — « im Binnenlande ». Do MM. Audollent and Carton really believe that « in mari » means « en terre »? If they do not believe that, why do they endorse a theory based on that belief?

If two writers contradict one another, one or other of them must be wrong. But M. Carton makes no attempt to find out which is wrong. For him, one opinion is as good as another, and he picks out the one that suits him best.

He complains that I picked out some passages from his article, and omitted others which he considers of more importance. He mentioned me by name and contradicted me, and I dealt with what concerned me. There was no reason why I should deal with the remainder of the article.

I accused him of altering one of my plans. He now admits this : « J'ai bien été forcé de l'interpréter de mon mieux ». But he printed it as « Cecil Torr. Le port marchand », which would make readers think that it was my own plan, not his interprétation of it.

Cecil Torr

Les monnaies grecques de la collection Pozzi.

Le Dr Pozzi, de l'Académie de médecine, avait une admirable collection de monnaies grecques, peut-être la plus belle collection particulière du monde après celle de M. Jameson. Sa succession l'a vendue à M. Lucien Naville, de Genève, et celui-ci va la disperser aux enchères.

Une première vente, comprenant le gros de la collection, a eu lieu à Lucerne le 4 avril 1921. Le catalogue, œuvre, croyons-nous, de l'expert Jacob Hirsch, est un document numismatique de premier ordre : 3.334 monnaies grecques, presque toutes en or ou en argent, y sont décrites, pesées et intégralement reproduites en phototypie.

La préface signale à notre attention les suites très riches de Mendé, d'Abdère, d'Acanthe, d'Aenos, de Chalcidique, d'Élide et de Crète, les belles pièces de Clazomène, la suite des statères de Mélos et des pièces d'électrum de Cyzique, les magnifiques monnaies de Sicile avec les Syracusaines et deux pièces rarissimes de Géla, les tétradrachmes des rois de Pont, un Mithridate en or et des suites superbes des Séleucides, des Lagides et de Cyrénaïque.

S. de R.

Les monnaies grecques de Sir Hermann Weber.

La célèbre collection de monnaies grecques de feu Sir Hermann Weber ayant été acquise en bloc par MM. Spink, de Londres, le British Museum a pu y faire un premier choix et y acquérir un certain nombre de pièces qui lui manquaient. Le gouvernement anglais a donné 10.000 livres, le National Art Collections Fund 450 livres (pour un statère de Cnide) et une dizaine d'amateurs des sommes variées, si bien que les principales raretés du cabinet, décrites par l'ancien possesseur dans la *Numismatic Chronicle* et dans la *Corolla numismatica*, sont demeurées en Angleterre.

Citons des statères de Lampsaque et de Cyzique, des monnaies splendides de la Grande Grèce, des pièces de Thrace et de Macédoine, etc. M. G. F. Hill, qui énumère ces acquisitions (*Numismatic Chronicle*, XX, 1920, p. 97-156), nous rappelle que Sir Arthur Evans a donné en 1920 au Musée la collection unique de monnaies britanniques et gauloises, formée en un demi-siècle par son père et qui était pour l'Angleterre ce que la collection de Saulcy était pour la France.

S. de R.

Les Églises souterraines de la Cappadoce.

Le 10 mars 1921, le R. P. G. de Jerphanion, professeur au *Pontificio Istituto Orientale*, a donné dans cet établissement romain une très attachante conférence, illustrée de nombreuses projections, sur les Églises souterraines de Cappadoce. Cette province, d'accès si difficile et aujourd'hui momentanément fermée aux recherches archéologiques, a été cependant l'objet, depuis Paul Lucas jusqu'à nos jours, d'un certain nombre d'explorations. Le P. de Jerphanion, qui a fait dans le pays de longs et fréquents séjours, s'est spécialement intéressé aux églises souterraines.

Dans la région de l'antique Matiane, sur 50 à 60 kilomètres, le voyageur a l'impression d'errer à travers une immense ville morte. Des paysages « ruiniformes » apparaissent avec tous les caprices de la nature : rochers découpés en châteaux, en cônes, en pyramides. Il y a dix à douze siècles, une population assez dense s'y installa et y creusa des maisons et des églises. Léon Diacre en parle dans son récit de l'expédition de Nicéphore Phocas. L'absence de bois de charpente est la raison prédominante de ce mode d'habitation. Tous les meubles, sièges, lits, tables, autels, ainsi que les colonnes, sont ménagés dans la masse du rocher. La fermeture de quelques-unes de ces demeures ou de ces églises est des plus curieuses : une meule roulant sur elle-même vient s'encastrer entre les montants de la porte et deux colonnes taillées dans le roc. Ce procédé était nécessaire pour être à l'abri des incursions musulmanes auxquelles Nicéphore Phocas devait mettre fin. — Certaines de ces habitations rocheuses étaient celles de véritables « stylites », moines ou moniales, gardiens des fameuses églises. Celles-ci sont réparties en un certain nombre de centres, entre Matiane et Cybistra : Gorême, Soghanly-Déré, Togalé-Kilissé, etc. On peut les classer en quatre séries. Les plus anciennes montrent un plan rectangulaire à voûte en berceau. Elles n'ont qu'un chancel à hauteur d'appui ; l'iconostase n'apparaît que récemment. L'autel est minuscule et, comme le chancel, taillé dans le roc. Deux autres plans sont fondés sur la croix grecque ; l'un d'eux, à colonnes, est d'importation byzantine et date de l'avance de Nicéphore Phocas (fin du xe siècle). On remarque aussi un certain groupe, où l'église, à trois absides, plus large que longue, voûtée en berceau dans le sens de la largeur, rappelle les églises de Mésopotamie décrites par Miss Bell (ap. Van Berchem et Strzygowski, *Amida*, p. 224 et suiv. ; cf. fig. 154, 159).

La décoration extérieure architecturale de ces églises est des plus variées (pilastres, colonnes, porches à arcades taillés dans le roc). La décoration intérieure est faite de scènes tirées la plupart des Évangiles ; on peut dater ces peintures du xie au xiiie siècle. Le P. de Jerphanion a rapporté de ses randonnées plus de 500 photographies. La plupart des peintures ont malheureusement souffert de la déprédation des musulmans, notamment dans les figures (cf. *Rev. archéol.*, 1912, II, p. 236, n. 2).

Le courageux voyageur, — digne rival des PP. Jaussen et Savignac, explorateurs de l'Arabie — se propose, au cours d'une nouvelle expédition, de

mettre au point l'œuvre définitive dont ses travaux préliminaires ont justifié l'intérêt.

Rome. Jean Colin.

Un Pluton phrygien.

La mythologie phrygienne nous est si peu familière qu'il n'y a pas double emploi à essayer de la gratifier d'une divinité souterraine non reconnue jusqu'ici, et que j'identifierai à Midas lui-même. Comme Pluton (= Πλοῦτος), il est aurifère. Comme lui, il est dévorant. Et, sans doute, sa fringale nous a été arrangée en conte moral (Ovide, *Métamorphoses*, XI) ; mais qui ne verrait là la tendance évhémériste et allégorique qui s'incarne, précisément, dans la figure du Phrygien Ésope ? Enfin, il y a une cavité souterraine dans la légende midienne — réduite, il est vrai, dans la version consacrée, aux dimensions d'une simple écorchure du sol. Mais tout ceci ne serait que fantaisies d'esprit qui s'amuse sans un rapprochement qui s'impose avec un épisode *historique* ou se disant tel, celui de Pythios le Lydien, fils d'Atys, seigneur de Célènes en Haute-Phrygie sous les souverains Darius le Grand et Xerxès[1].

Pythios, *alias* Pythès, a fait sa fortune « dans » les mines d'or, exploitant ses malheureux vassaux au point de s'attirer de son épouse, plus humaine, la même leçon que Dionysos donne à Midas. Il accueille le Grand Roi magnifiquement ; mais, cruellement puni pour avoir voulu soustraire son fils aîné à la conscription, il se dégoûte de la vie et s'enferme dans un tombeau où il recevra sa nourriture — par bateau[2] — jusqu'au jour où, la mort l'ayant pris, la barque s'en ira pleine...

A retenir : 1° que Célènes est la royauté de Midas ; 2° que le ruisseau qui porte sa ration à Pythès est sans doute le Marsyas[3], tributaire du Méandre, et dont le Génie éponyme, mêlé à la légende de Midas, était honoré à Célènes ; 3° qu'une allusion fort remarquable et très imprévue (mal expliquée) est faite par le Xerxès d'Hérodote aux *oreilles* de son hôte : « Εὖ νῦν τόδ' ἐπίστας ὡς ἐν τοῖσι ὠσὶ τῶν ἀνθρώπων οἰκέει ὁ θυμός[4]. » Je ne presserai pas tout cela davantage, et je ne nierai même pas l'historicité de Pythès, attestée d'autre part par des « anathèmes » de sa provenance (platane et vigne d'or). Mais on sait du reste la naïve impudence avec laquelle, dans l'histoire antique, les Amazones, par exemple, viennent se mêler à la chronique authentique d'Alexandre. On dirait que les peuples, *per fas et nefas*, ont voulu en ceci sauver quelque chose des mythes qui leur étaient chers.

Gabriel Ancey.

Découverte d'une tombe d'évêque martyr dans la cathédrale de Reims.

Au cours des fouilles qui se font dans la cathédrale de Reims, sous la direction de M. Deneux, architecte en chef des Monuments historiques, s'est

1. Sources : Hérodote, VII, 27 seqq. ; Plutarque, *Vertus des femmes*, 27.

2. Βᾶρις. A rapprocher de κιβωτός, surnom ultérieur de Célènes, devenue Apamée.

3. *Catarractès* chez Hérodote, *Pythopolitès* dans Plutarque.

4. Hérodote, VII, 49.

produite une découverte sensationnelle. Parmi les tombes du chœur, à quelque distance des marches qui descendent dans la nef, on a trouvé le corps d'un évêque du XIIIe siècle, à l'endroit où l'on pensait trouver la tombe de l'archevêque Dalric mort en 971. Le squelette, enfermé dans un cercueil de pierre en trois parties, était couvert d'une couche de terre; la face seule émergeait, ainsi que le sommet d'une crosse de bronze doré fortement oxydée.

L'étude du texte des anciens historiens de Reims, un examen topographique très attentif firent penser à M. Deneux qu'il était en présence des ossements de l'évêque de Liège, saint Albert de Louvain. Les détails précis donnés par la *Vita Alberti*, par un auteur contemporain du saint, semblent confirmer ses conjectures.

Élu par le chapitre de Liège, Albert, fils de Geoffroy III, duc de Brabant, et de Marguerite de Limbourg, avait vu son élection contestée par l'empereur d'Allemagne Henri VI, qui, craignant l'influence croissante de la maison de Brabant, donna l'investiture à Lothaire de Hostaden. Albert en appela au pape Célestin III : celui-ci, après enquête approfondie, confirma l'élection d'Albert de Louvain, le nomma cardinal et l'autorisa à se faire sacrer à Reims par le cardinal Guillaume de Champagne.

Cette consécration fut l'arrêt de mort du jeune évêque. Trois chevaliers allemands, émissaires de l'Empereur, s'insinuèrent dans les bonnes grâces d'Albert en se prétendant exilés de la Cour, l'attirèrent hors de la ville et le massacrèrent à coups d'épée et de dague; quatre autres assassins avaient rejoint les premiers et s'acharnèrent sur le cadavre avec tant de sauvagerie que par places les membres ne tenaient plus que par la peau (24 novembre 1192).

Le clergé de Reims ensevelit l'évêque, qu'il considérait comme un martyr, la tête sous une pierre vénérée pour avoir été arrosée du sang de l'archevêque saint Nicaise, décapité par les Vandales.

La tombe qui se trouvait sous le jubé, dans un passage très fréquenté, ne fut point couverte d'un monument; aussi l'erreur fut-elle facile quand, quatre cents ans plus tard (1612), les chanoines de Reims, priés par l'archiduc Albert d'Autriche de lui rendre le corps de son patron, et, semble-t-il, surpris à l'improviste par cette demande, ouvrirent une tombe située sous le jubé et envoyèrent les ossements à Bruxelles.

M. le docteur Vervaeck, directeur du service d'anthropologie pénitentiaire de Bruxelles, qui, en 1905, avait examiné les ossements conservés à Bruxelles sous le nom d'Albert et fait des réserves sur leur authenticité, a étudié minutieusement et mesuré ceux qui ont été découverts récemment; il les a trouvés dans un état correspondant exactement aux détails donnés par la *Vita Alberti* : sutures peu synostosées; crâne ayant reçu plusieurs coups de taille; nombreuses taches de sang sur presque tous les os; haute stature du sujet.

La Belgique, naguère victime de la barbarie allemande, retrouverait ainsi le corps d'un de ses anciens évêques, victime lui-même d'un empereur allemand.

(*Débats*, 26 déc. 1920).

M. C. Enlart et M. Kingsley Porter (art gothique et art lombard).

Le magnifique ouvrage de M. Kingsley Porter sur l'architecture lombarde (1917), déjà étudié dans ses rapports avec la sculpture par MM. Mâle (*Gazette*, 1918, I, p. 35) et P. Deschamps (*Le Moyen Age*, 1919, p. 219), l'a été pour la première fois, au point de vue de l'architecture proprement dite, par M. C. Enlart (*ibid.*, 1920, mai-août, et à part). Certaines conclusions de cet éminent connaisseur ont une importance trop générale pour n'être pas reproduites ici. M. Enlart admet que, grâce au savant américain, on peut dire aujourd'hui que les plus anciennes croisées d'ogives sont lombardes, et non françaises. Mais il y a loin de là à conclure que la théorie des sources françaises de l'art gothique italien doive être abandonnée. C'est que le style français, improprement dit *gothique*, ne consiste pas dans l'emploi de l'ogive ou de l'arc brisé, beaucoup plus ancien, mais « dans la manière de s'en servir ». « Il consiste aussi en un système décoratif entièrement nouveau et original, parfaitement adapté à la structure non moins originale qu'il imagine et dont l'ogive n'est que le point de départ. Les Lombards ont donc pu inventer la croisée d'ogives sans soupçonner le style gothique et M. Porter avoue (t. I, p. 132) qu'il a fallu l'intervention des maîtres français pour lui donner son plein et logique développement. » Et plus loin : « Les ogives et le style gothique sont deux choses que M. Porter confond et c'est ce qui l'empêche de reconnaître qu'en Italie comme ailleurs les Français, spécialement les moines de Cîteaux, furent les premiers importateurs de ce style. »

Ces réserves étaient sans doute nécessaires ; mais il reste que l'on ne pourra plus écrire même le plus modeste résumé sur les vicissitudes de l'art de construire au moyen âge sans tenir compte des mémorables découvertes de M. Kingsley Porter.

S. R.

Le cinquantenaire du Musée de Boston (1870-1920).

Une brochure richement illustrée raconte l'histoire de ce Musée en faveur duquel des souscriptions particulières ont recueilli, pendant le dernier demi-siècle, un capital suffisant pour que les dépenses annuelles aient atteint, dans ces derniers temps, un million de francs (800.000 fr. de rente ; 200.000 fr. de cotisations). Encore nous dit-on que ce budget n'est pas suffisant, en présence des exigences d'une institution à la fois si vaste et si complexe. Le Musée métropolitain de New-York, qui a un budget de trois millions, en reçoit la moitié de la ville, alors que celui de Boston a dû toujours se suffire à lui-même. On sollicite la création d'un fonds de dix millions pour en assurer la stabilité financière. — La première donation d'objets d'art remonte à 1869 (collection d'armes et d'armure du colonel Lawrence, détruite par le feu en 1872). Le département de l'art antique ne fut constitué qu'en 1887 ; celui de l'art japonais (immensément riche) date de 1890, celui de l'art égyptien de 1902. Le premier conservateur des peintures fut le conservateur actuel de cette section au Louvre, M. Jean Guiffrey (1911). Aujourd'hui, les départements sont au nombre de

huit : gravures, art classique, art de la Chine et du Japon, art de l'Inde, art de l'Égypte, peinture, art de l'Occident, bibliothèque et photographies. Le Directeur général est un archéologue, M. A. Fairbanks.

S. R.

Question aux archéologues italiens.

La Bibliothèque Doucet (comme celle de l'*Instituto* à Rome, Catal. Mau, 2e éd., t. I, p. 40) possède un volume incomplet du *Bullettino archeologico italiano*, deuxième année, 1862, p. 1-56, avec 8 pl., à savoir : 1 et 2, le *Narcisse* de Pompei; 3-5, 24 reliefs de stuc (?); 6, vase de bronze orné d'un éphèbe debout et d'un Pégase; 7-8, vases peints. Sauf le *Narcisse*, ces œuvres ne paraissent pas avoir été décrites dans le texte; un de nos lecteurs peut-il dire où l'on en trouverait la description, sans doute préparée en manuscrit par Minervini, dont les papiers doivent être conservés quelque part[1] ?

S. R.

Vente d'antiquités.

Les 11 et 12 avril 1921 on a vendu à l'Hôtel Drouot une collection d'antiquités égyptiennes, grecques, romaines et byzantines appartenant à Mme de X... (B..rn); cette collection était intéressante à plus d'un titre. Je signale les objets suivants, d'après le catalogue (H. Leman, expert) :

2. Fragment d'une tête de rhinocéros en terre émaillée bleu turquoise avec rehauts de peinture noire. Art égyptien antique. Haut., 0m,08.

33. Coupe couverte en terre cuite antique. Le couvercle est décoré en noir sur fond jaune de divers personnages, hommes et femmes dansant. Devant chacun d'eux, leur nom en caractères grecs. Le bouton du couvercle simule un petit vase. Diam. 13 c. 1/2.

41. Grande statuette d'Antinoüs debout, entièrement nu, la tête un peu penchée et tournée de côté, le genou gauche plié, la main droite abaissée et tenant une baguette. Terre cuite. Haut., 14 c. — Cette terre cuite, prov. de l'ancienne coll. Hoffmann (vente mai 1899, n. 227 du catalogue, pl. 24), passait pour avoir été trouvée à Smyrne et aurait fait partie de la coll. Lawson à Smyrne. A ce moment, cette statuette était considérée indiscutablement comme une pièce antique de l'époque d'Hadrien (3.300 fr.).

42. Grande statuette de Bacchus adolescent, debout, sans draperie, s'appuyant sur la jambe droite. Terre cuite. Manquent la tête, les bras et le pied droit. Haut., 31 c. — Cette terre cuite, de même forme que le numéro précédent (pl. XXV du catal. Hoffmann), était considérée également comme une pièce antique de l'époque d'Hadrien (1.500 fr.)[2].

---

1. Rien dans l'*Archäol. Anzeiger*, 1864, p. 268*, où Gerhard analyse pour la dernière fois le *Bullettino italiano*.

2. Ces terres cuites sont parfaitement authentiques; la réserve de l'expert s'explique assez par la grande entreprise de faux que l'on connaît, mais il est évident que les beaux spécimens d'Asie mineure se vendent aujourd'hui bien au-dessous de leur prix.

52. Bague d'or antique. Anneau gravé d'un rinceau feuillagé, à chaton carré, orné d'une pierre bleue taillée en pointe. A l'intérieur de l'anneau, une légende : + FAVSTINA + AGAPIVS.

54. Bague byzantine en or. L'anneau plat, ciselé et repercé, présente une croix pattée et deux oiseaux au milieu d'un rinceau feuillagé. Le chaton, de forme ovale, simule une fleur épanouie et contient une intaille en grenat, gravée d'un lion posant sa patte sur une tête de bœuf.

68 (avec planche). Buste de jeune femme. Les cheveux, disposés en bandeaux ondulés symétriques, sont relevés sur la nuque en chignon tressé. Marbre blanc ; art romain ; restauration au nez. Haut. totale (avec piédouche), 62 c. (3.100 fr.)[1].

Les n[os] 69, 70, 71, 73, tous reproduits en phototypie, sont d'intéressantes plaquettes byzantines du x[e]-xi[e] siècles en schiste brun ou en stéatite. — 69, présentation au Temple (8.100 fr.) ; 70, S. Michel debout, APX MX ; 71, Entrée du Christ à Jérusalem (avec inscr.) ; 73, saint Démétrius (inscr.).

75. Plaque centrale d'un triptyque ; saint Théodore debout. Ivoire. Reproduite (9.500 fr.).

76. Plaque d'ivoire rectangulaire. Saint Paul. Α ΠΑΥΛΟϹ. Reproduite (4 980 fr.).

Les n[os] 85 et 86, également reproduits, sont des pions de jeu d'ivoire de style oriental (personnage grotesque ; lion dévorant une antilope). Adjugés 3.300 fr. chacun.

Je laisse de côté des faïences et des objets variés d'Extrême-Orient.

S. R.

Voleurs volés.

Dans la nuit du 6 au 7 janvier 1921, des malfaiteurs se sont introduits avec une longue échelle (volée à la station du chemin de fer du Pecq) dans les fossés du château de Saint-Germain ; de là, gagnant une petite fenêtre de la salle A, ils sont montés à la salle VI et ont fait main basse sur les moulages et galvanos de bijoux gaulois (Fenouillet, Lasgraisses, Kerviltré, etc.) qui remplissaient cette vitrine. La perte est facile à réparer ; mais il y a là un avertissement pour tous les Musées, du moins pour ceux dont on n'a pas encore dérobé les objets d'or et d'argent. Ces objets précieux doivent être conservés en lieu sûr ; il ne faut exposer que des galvanos ou des moulages, que le Musée de Saint-Germain est toujours prêt à confectionner, si on lui communique à cette fin les originaux.

S. R.

Dehèque oublié.

Élève de l'École Normale (1813), Félix-Désiré Dehèque (1794-1870) passa de l'Université dans l'administration, mais ne cessa pas d'aimer les lettres, en particulier le grec, tant ancien que moderne ; on lui doit nombre de traductions,

---

1. Ce buste à chevelure en côtes de melon paraît bien antique ; le type est assez laid, mais original.

entre autres celles de Lycophron (1853) et de l'*Anthologie grecque* (1863); il devint membre libre de l'Académie des Inscriptions en 1859. Beau-père d'Egger, avec lequel il était très lié[1], il fut parmi les fondateurs de l'Association pour l'encouragement des Études grecques (1867), où son éloge fut prononcé par Brunet de Presle (*Annuaire*, 1871, p. XLVII). Ce n'était certes pas un helléniste de premier rang, tel que Hase, Boissonade ou Henri Weil, mais il a rendu de réels services; aucun lecteur « pressé » de l'*Anthologie* ne devrait oublier son nom.

Or, voici une publication officielle de l'Institut (*Notice sur Paul Vidal de La Blache*, par Émile Bourgeois, 27 nov. 1920), où ce bon Dehèque n'est jamais désigné sous son nom, mais, par quatre fois, appelé *Dehesse*. Il est question de lui à propos du rapport sur les travaux de l'École d'Athènes (1869), où Dehèque eut le mérite de reconnaître la valeur de l'essai de Vidal sur Hérode Atticus. « A ce travail que le rapporteur classait parmi les meilleurs de l'École française, il faisait seulement le reproche, léger pour nous, important pour lui, que les textes grecs ne se trouvassent pas accompagnés de traduction ». Vous avez bien lu : « léger pour nous, important pour lui ». Qui sont donc les *nous* à qui il est indifférent qu'on publie des textes grecs sans les traduire, c'est-à-dire sans prouver qu'on les comprend? Le discrédit ainsi jeté sur les traductions surprend beaucoup à l'époque où paraît, à l'honneur de la philologie française, la *Bibliothèque Budé*. Et M. E. Bourgeois continue: « Membre libre de l'Académie, M. Dehesse (*sic*) ne devait sa réputation, plutôt éphémère, qu'à des traductions d'ouvrages grecs, anciens et surtout modernes ». Ami Bourgeois, vous êtes vous-même non-seulement un brillant historien, mais un travailleur acharné, la conscience même; il vous appartenait de mieux apprécier le brave Dehèque et surtout de lui laisser son nom, qui reste attaché à de bons livres.

S. R.

Le Journal de Voyage de William Greene (1778).

Ce curieux document fait partie des *Prescott Papers* déposés par M. Roger Wolcott à la Société historique du Massachusetts : il a été publié dans les *Proceedings* de cette Société (déc. 1920-janv. 1921, p. 84-138). L'auteur était de Boston; il passa en France une partie de l'année 1778. J'indique rapidement ce qui peut intéresser l'archéologie et l'histoire de l'art[2].

P. 105. L'auteur visite Notre-Dame et dit que cette cathédrale a été construite *par les Anglais*; il a dit précédemment la même chose de la cathédrale de Rouen. Parmi les œuvres d'art, il signale la statue colossale de saint Christophe, une statue équestre de Philippe le Bel, des figures agenouillées de Louis XIII et de Louis XIV.

---

1. *Annuaire de l'Assoc. des Études grecques*, 1885, p. 308.

2. Je signale aussi aux antiquaires normands la description de Dieppe, p. 87 et suiv., et celle de Rouen, p. 99 et suiv.

P. 106. Visite à Saint-Roch, alors en cours de réparation, et aux Invalides.

P. 108. Le Luxembourg et la galerie de Rubens.

P. 109 sq. La fabrique de verre rue de Reuilly, l'Hôtel des Monnaies; la chapelle des Carmélites, avec le portrait de Mlle de La Vallière en Madeleine, la Résurrection de Lazare par Phil. de Champagne, la Présentation au Temple, l'Adoration des Mages, l'Ascension, la Pentecôte, l'Adoration des Bergers, le prophète Elie, sainte Thérèse, etc.; puis le Val-de-Grâce, l'église des Bénédictins anglais avec le portrait du roi Jacques en cire.

P. 111. La Sorbonne et sa chapelle; le tombeau de Richelieu.

P. 112. La fabrique des Gobelins.

P. 113. La statue de Louis XV sur la place de ce nom; celles de Louis XIII sur la place Royale, de Louis XIV sur la place de la Victoire et la place Vendôme, de Henri IV sur le Pont-Neuf (les Parisiens qui passent devant elle la saluent).

P. 114. La galerie de tableaux du Palais-Royal (plusieurs peintures citées).

P. 115. La galerie de tableaux du Louvre. « Les tableaux sont nombreux, vieux, en mauvais état et ne répondent nullement à mon attente. » — Voyage à Versailles et à Marly.

P. 116 sq. L'auteur voit Louis XVI et la reine, qu'il ne trouve pas bien belle. Description du palais (mal odorant) et des jardins.

P. 120 sq. Voyage à Nantes, par Chartres, Le Mans, Angers.

P. 123. Voyage à Paimbœuf.

P. 131. Séjour à Brest.

Le caractère de cette Revue ne me permet pas de citer les opinions de l'auteur sur les mœurs des Français, la révolution qu'il croit imminente, la décadence du sentiment religieux, etc. Mais il y a là des pages que (malgré la médiocrité de l'auteur) les historiens de la fin de l'ancien Régime feront bien de ne pas négliger[1]. S. R.

M. André Michel à l'Université de Rome.

Comme M. Pierre de Nolhac il y a deux ans, M. André Michel fit, ces jours derniers, dans l'*Aula Magna* de l'Université de Rome, la leçon d'ouverture d'un cours qu'il doit professer pendant tout le mois d'avril, sur « les Grandes Abbayes et les Cathédrales françaises aux XIIe et XIIIe siècles ».

La reine-mère avait tenu à rehausser de sa présence cette cérémonie universitaire; on notait à ses côtés, avec l'ambassadeur de France et Mme Camille Barrère, le ministre de l'Instruction publique, M. Benedetto Croce, ainsi que M. Albert Besnard, ancien directeur de l'Académie de France, Mme Albert Besnard, Mgr Duchesne, MM. Alfred Croiset et Charles Diehl, Vito Volterra et Adolfo Venturi. Le recteur, M. Scaduto, présenta l'orateur et exposa toute l'utilité de ces échanges interscolaires qui ont été décidés par un accord international signé en 1919, mais dont l'application est loin d'être aussi complète qu'on pourrait le désirer.

1. J'en dois la communication à l'amitié de M. T. S. Perry (de Boston).

Le savant professeur du Collège de France, au cours de cette première leçon, insista sur les causes de la floraison d'architecture religieuse qui illustra notre moyen âge. Plus que la joie de se trouver encore en vie — qui, d'après la vieille légende de l'An Mil, suffirait à expliquer cette rénovation de l'art religieux — M. André Michel insista sur le culte des reliques des saints, ramenées dans leurs sanctuaires reconstruits après les invasions barbares, et montra comment l'abondance des pèlerins qui se pressaient autour de leurs autels amena la transformation et l'enrichissement du plan des églises. Et il indiqua comment, après des siècles où les éléments les plus disparates venus de la tradition antique, des vieilles origines celtiques, de la civilisation gallo-romaine, de l'Orient, s'étaient juxtaposés plutôt qu'amalgamés, on put discerner dès lors, dans chaque] province, la formation de ce qu'il appelle « la matière plastique » dont les grands siècles du moyen âge formeront leurs chefs-d'œuvre.

A la foi populaire il convient d'ajouter l'action des chefs des grandes abbayes d'alors : celles de Cluny, de Vézelay, de Saint-Benoît, de La Charité-sur-Loire, de Moissac, etc. C'est à juste titre qu'on a comparé ces abbayes à de grandes lumières éclairant toute une époque : de ces merveilleux foyers de culture partirent les initiatives les plus hardies et les plus fécondes. Pierre le Vénérable ne prenait-il pas, avec son ami Suger, la défense de la décoration des églises et de la musique religieuse contre saint Bernard, qui s'effrayait de leurs audaces ?

Une autre cause qui détermina le développement de l'art, ce sont les pèlerinages. M. Joseph Bédier a admirablement montré, dans un de ses livres, leur influence sur la formation des chansons de geste : ils ont laissé une trace, moindre certainement, mais appréciable, dans la formation et dans l'ornementation de nos églises du XIIe siècle. M. André Michel évoque avec une heureuse éloquence l'itinéraire suivi par les pèlerins qui s'acheminaient vers Rome, où les attiraient les tombeaux des Apôtres, depuis Aoste ou Suse, au débouché des Alpes, jusqu'au Monte Mario, d'où ils découvraient la « Rome dorée », en suivant l'antique via Emilia, et en passant par l'Apennin d'où l'on découvre les deux mers, et par cet ermitage des Camaldules qu'habite encore aujourd'hui la blanche image de saint Romuald.

La « prolusione » de M. André Michel produisit le meilleur effet sur l'auditoire nombreux et très choisi qui était venu l'entendre, et lui restera fidèle pendant son bref séjour à l'Université romaine.

(*Débats*, 13 avril 1921).

Maurice Mignon.

Opinions téméraires.

I. — On lit dans *l'Écho de Paris*, 3 janvier 1921 :

(*De notre Correspondant particulier*). *Montpellier*, 2 janvier. — Une découverte, qui paraît devoir être d'une haute importance au point de vue archéologique, vient d'être faite à Agde (Hérault). Des ouvriers, en creusant, pour établir les fondements d'une maison, avenue de Celle, ont mis à jour des

ossements et des tombeaux très anciens. On remarque, dans les fouilles en cours, tous les caractères anatomiques irréfutables de la *race gauloise* et *sarrasine*. Ce champ des morts serait donc *de l'époque gallo-romaine*. »

Si le public qui s'instruit dans les journaux a des idées plutôt vagues, c'est peut-être la faute des « correspondants particuliers. »

II. — « D'après Ammien Marcellin, Évreux fut une des dernières cités cédées à Clovis par les Romains. » On trouve cela dans une publication d'ailleurs fort utile, le *Bulletin de la Société normande*, t. XXII, 1920, p. 131.

III. — « M. Walter Berry a déjà remarqué qu'il existe des précédents préhistoriques pour la guerre allemande. Il y a quelques vingt mille ans, les Teutons de Kronstadt, dévalant des hauteurs de Pisgah de ce domaine isthmique, perçant sa muraille de l'Est et poussant jusqu'au couloir rhodésien, saccagèrent les belles et riches contrées méditerranéennes des Cros-Magnons ». Ainsi s'exprime M. W. Morton-Fullerton[1]. Vérification faite, il s'est bien inspiré d'une conférence de M. W. Berry. Dans l'un et l'autre texte, Kronstadt est un lapsus pour *Cannstatt* ; il s'agit de la race fossile de Cannstatt-Neanderthal. Quant à *Pisgah* et au couloir rhodésien (peut-être rhodanien ?), *nescio* ; mais ce que je crois savoir, c'est que le type de Neanderthal est moustérien, alors que celui de Cro-Magnon, postérieur de plusieurs milliers d'années, est aurignacien. Alors comment le conflit a-t-il pu se produire ? Le préhistorique admet une chronologie, du moins relative ; à la différence de la Révolution française (suivant M. Clemenceau), ce n'est pas un « bloc ».

S. R.

---

1. *Le Matin*, 22 janvier 1921.

BIBLIOGRAPHIE

Marcellin Boule. *Les hommes fossiles.* Paris, Masson, 1921 ; in-8, xi-491 p., avec 239 gravures. — Ce livre nous manquait ; on peut lui prédire un succès rapide. A l'encontre de Déchelette (t. I, 1911), l'auteur met au premier plan la géologie et la paléontologie ; l'archéologie, du reste fort bien traitée, n'intervient qu'à titre accessoire. Nous trouvons là un exposé détaillé et critique des découvertes d'ossements humains fossiles qui, depuis 1894 surtout, date de la trouvaille du Dr Dubois à Trinil, ont modifié si considérablement les idées reçues sur les plus anciens représentants de notre espèce. Comme il l'avait déjà fait dans son bon livre sur le squelette de la Chapelle-aux-Saints, M. Boule ne s'arrête pas aux découvertes, fussent-elles célèbres, qui n'offrent pas toutes garanties d'authenticité ; les documents sont aujourd'hui assez nombreux pour qu'on se montre difficile sur leur qualité. Le prétendu pithécantrope de Java, la mâchoire de Mauer, le crâne et la mâchoire de Piltdown, les négroïdes de Grimaldi, les squelettes du type de Cro-Magnon, de la Chancelade, etc. sont étudiés par un connaisseur éminent qui, par surcroît, écrit fort bien ; les matériaux de la paléontologie humaine hors d'Europe n'ont pas été l'objet de moindres soins. L'exécution matérielle, impression et gravures, ne laisse rien à désirer.

S. R.

British Museum. *A guide to the Antiquities of the Bronze Age.* Deuxième éd., 1920 ; in-8, 187 p., avec 10 pl. et 195 gravures. — Nouvelle édition, entièrement remaniée, de cet excellent guide-manuel. Depuis la première, publiée il y a seize ans, la collection britannique a été fort enrichie par le don de celle du chanoine Greenwell, dû à la munificence de Pierpont Morgan. Dans ce remarquable ensemble, presque toutes les provinces de l'âge du bronze européen sont richement représentées. — Une ligne de la préface, signée de Sir C. Hercules Read, rend hommage au tome II du *Manuel* de Déchelette et rappelle la fin héroïque de notre ami.

S. R.

Raoul Montandon. *Bibliographie générale des travaux paléontologiques et archéologiques.* Alsace, Artois, Champagne, Flandre, Ile-de-France, Lorraine, Normandie, Picardie. Avec une carte. Genève, Lyon et Paris (Leroux), 1920 ; gr. in-8, xxviii-507 p. — Toujours le même soin, le même dévouement, la même patience que l'on qualifierait volontiers de « passionnée ». Docile aux avis qu'il a reçus à la suite de la publication du premier volume, l'auteur a simplifié ses références en adoptant toute une série d'abréviations

(p. XIII-XXVI); il lui reste, dans cet ordre d'idées, à expulser de son index les rubriques trop abondamment pourvues (*silex*, par exemple), auxquelles personne n'aura jamais l'idée de recourir. Je n'en dis pas autant pour les noms géographiques ; pourtant, là encore, on pourrait abréger, écrire p. ex. *Amiens*, 7336-8 au lieu de *Amiens*, 7336, 7337, 7338. Il n'y a pas de petites économies ; celles-ci, en s'ajoutant, deviendront sensibles.

S. R.

Fr. Poulsen. *Delphi*, Gyldendal, 11 Burleigh St., Covent garden, London, 1920; XII-338 pages, avec 164 figures. — Après la vivante évocation de l'ancien sanctuaire apollinien que nous a donnée M. E. Bourguet (*Les ruines de Delphes*, 1914), après les précieuses études de détail de M. Kéramopoullos (Τοπογραφία τῶν Δελφῶν, 1917), voici un nouveau livre, en anglais[1], dû à un savant de Copenhague, ancien membre de l'École Française d'Athènes. M. Fr. Poulsen dit modestement, en sa préface, qu'il a travaillé *procul a loco*, « à l'aide de notes prises sur place, au printemps de 1907 ». Mais l'ouvrage est fort soigneux et dénote l'information d'un maître.

Si j'avais une réserve à formuler, je dirais même que ce nouveau guide me paraît fait pour être placé sur les rayons d'une bibliothèque d'étude plutôt que dans la valise des futurs voyageurs. Chaque question y est étudiée à l'usage des archéologues; certains chapitres, où l'auteur a trouvé à utiliser ses recherches antérieures — notamment sur les origines de l'art grec archaïque (p. 58 sq.), sur la sculpture hellénistique et le portrait (p. 265 sq., p. 291 sq.) — bénéficient d'une richesse d'aperçus fort significative. M. F. Poulsen s'est imposé de considérer Delphes surtout comme une collection d'art, et, si l'on veut, comme une vaste *Glyptothèque*, chronologiquement distribuée, où il nous conduit en conservateur de musée averti et d'esprit très moderne. On peut regretter que ce plan l'ait obligé presque partout à laisser de côté, plus ou moins, l'étude de ce qu'a été Delphes comme site historique. Ce qui donne un intérêt supérieur (et, d'ailleurs, une valeur plus pratique) au livre de M. E. Bourguet — l'ascension de la voie sacrée, la promenade à travers le Hiéron et la ville, même jusqu'à la nécropole — tout cela n'a pas trouvé place dans le savant « guide-catalogue » que M. Fr. Poulsen nous offre à son tour. Remercions-le assurément d'un très utile complément à l'œuvre de ses devanciers ; il faut gager, toutefois, qu'il a dû souvent se priver lui-même (étant à ses heures essayiste et même romancier), pour se contraindre ainsi à garder à son œuvre une tenue sévèrement érudite. Delphes aura toujours cet attrait de synthétiser pour nous les vives passions du petit monde antique ; et c'est tendance spontanée, non point péché, que d'y chercher, à travers les monuments, sur les pierres inscrites et parmi le peuple des statues, l'impression directe d'une vie psychologique qu'il est tentant de vouloir ranimer.

Les trois premiers chapitres généraux constituent, en un avant-propos sommaire, l'histoire d'Apollon et du sanctuaire archaïque (p. 1-58). Après cette

1. C'est une traduction du danois.

introduction, nous n'entendons plus guère parler ni de politique, ni même d'architecture (presque rien sur le *temenos* de Marmaria) ; mais nous avons la satisfaction de suivre, sans en rien perdre, le développement splendide de l'art grec en un site choisi. M. Fr. Poulsen, ayant posé la question sur le terrain de l'histoire de l'art, me permettra de lui signaler ci-après quelques observations archéologiques que la lecture de son livre m'a suggérées. — P. 95, à propos de Cléobis et de Biton, il ne fait pas mention de l'interprétation proposée récemment par C. Robert pour la bizarre légende des deux athlètes (*Sitzungsberichte Bayer. Akad.*, Munich, 1916, II, p. 1-20) — P. 105, il ne paraît point que M. Fr. Poulsen connaisse, de C. Robert encore, la proscription justement prononcée contre le terme *polos* (*ibid.*; cf. aussi V. K. Müller, *Der Polos, die griechische Götterkrone*, Berlin, 1915). — Pour l'étude de la frise Nord du Trésor des Siphniens (p. 133, fig. 52), pourrait-on rappeler à l'auteur d'*Orient und die frühgriechische Kunst* la ressemblance entre le lion du char de Cybèle, mordant un géant, et le lion attaquant un taureau, d'un relief de l'*Apadana* de Xerxès à Suse (J. Dieulafoy, *Art antique de la Perse*, III, pl. XVIII) — cette ressemblance attestant sans doute un commun prototype oriental? Même communauté de thème entre le relief d'une tombe lycienne (Dieulafoy, *l. l.*, III, pl. XVI) et le groupe du fronton Est du temple d'Apollon (*Delphi*, p. 153, fig. 59). Pour l'organisation intérieure de ce temple, il est à noter que M. Fr. Poulsen ne s'engage pas sur la question du premier *omphalos*[1] ; sans doute fait-il prudemment, s'il est vrai que l'inscription n'est pas archaïque, comme on l'avait cru, et que le pseudo-*omphalos* pourrait être un poids. Rien non plus sur l'ordre intérieur dont l'ordonnance est aujourd'hui contestée (le chapiteau employé à cette place par F. Courby, *La Terrasse du Temple*, p. 42 sq. appartient peut-être à l'un de ces piédestaux à deux colonnes ioniques, tel celui de Charixénos ; plusieurs sont aujourd'hui connus à Delphes, et — ce qu'on n'a pas dit (G. Seure, *Gaz. Beaux-Arts*, XII, 1916, p. 417 sq.), — il en existe aussi à Délos, dont l'un daté de 110-109 av. J.-C.). — P. 158 sq., l'étude des sculptures du Trésor des Athéniens sera à réviser sur quelques points lorsqu'aura été fait le rapprochement des fragments brisés ; un tel travail entrepris cette année, par un ami de M. F. Poulsen, à Marmaria (trésor dit de Marseille et autres édifices de *temenos*), a permis d'utiles constatations. — P. 203, l'autel de Chios, souvent remanié dans l'antiquité même, et que M. Replat a partiellement reconstitué en 1920, avait plus de « deux ou trois » assises de pierre bleue, entre le soubassement de marbre blanc et le couronnement mouluré ; il en a exactement *sept*, dont la hauteur totale était de 3m,591. — P. 273 sq., je ne crois pas (avec M. G. Mendel, un bon juge), qu'on puisse dater l'éphèbe de Tralles à Constantinople de la même époque que le Daochos Ier, fils d'Agias, de Delphes (fig. 134-137). M. G. Mendel a bien vu, le premier, que la tête de l'éphèbe de Tralles révélait certaines recherches de goût plutôt hellénistique ; elle pourrait être l'œuvre d'un de ces classiques éclectiques du Ier siècle que l'on

1. La référence donnée p. 144, n. 3, à l'article de M. Lechat, *Rev. Ét. anc.*, XIX, 1917, n'est pas exacte ; lire, p. 14 sq.

mésestime parfois à tort, les connaissant mal. L'étude de M. Poulsen sur l'ex-voto des Thessaliens est d'ailleurs excellente. Les recherches de Gardiner et Smith (*Am. Journ. arch.*, XIII, 1909, p. 446 sq.) y ont été habilement utilisées. Les derniers chapitres ne sont pas moins suggestifs.

Ch. Picard.

F. Poulsen, *Ikonographische Miscellen*, Copenhague, Fred. Hoest, 1921 ; in-8, 94 p., avec 35 pl. et 21 gravures. — Étude importante, pleine de monuments inédits et qu'il faut analyser. — 1. A Steensgaard, chez le comte Brahe! Selby, tête d'Hypéride insérée dans un hermès ; on en connaît quatre autres répliques, dont une, au musée de Compiègne, était accolée, suivant M. Poulsen, à un portrait de Phryné (*Mon. Piot*, 1913, p. 47). — 2. *Ibid.*, hermès de Chrysippe, seizième réplique ; c'est cette tête qui devait surmonter le *digitis computans* du Louvre (p. 9). — 3. Au musée historique de Moscou, cinquième réplique, provenant d'Olbia, du prétendu Epiménide, en réalité Homère (?). — 4. Au Musée d'Edimbourg, stéphanophore ou prêtre du temps d'Auguste, trouvé à Thebes. — 5. *Ibid.*, portrait d'un Romain du temps de Tibère, trouvé à Tusculum. — 6. A Philadelphie, belle tête de Ménandre, ainsi désignée avec raison par Studniczka (1897) ; c'est la trente-deuxième réplique. L'hypothèse de Lippold, qui en fait un Virgile, ne tient pas debout. M. P. rapproche à bon droit de cette tête le magnifique bronze de Délos (*Rev. de l'art*, 1913, II, p. 130), dont il a pu donner, grâce à M. Picard, trois excellentes photographies (pl. 17-19). Le double hermès Albani, où le Ménandre est aussi un prétendu Senèque, prouverait, suivant M. P., que cette dernière tête est celle de Philémon (ancienne hypothèse de Studniczka) ; il ne veut pas croire avec moi qu'il s'agisse d'Epicharme, sous prétexte que la comédie sicilienne était oubliée à Rome sous l'Empire (qu'en savons-nous ?) « Le manque de répliques du pseudo-Sénèque en pays grecs serait un simple hasard. Que Philémon avec Ménandre ait encore été lu au moyen âge, c'est ce que montre la liste de Rhodoste, dont les philologues ne paraissent plus mettre en doute l'authenticité » (p. 46). Je ne sais pas ce que c'est que « les philologues » ; je demande des arguments. Certains catalogues néo-grecs de bibliothèques privées à Constantinople et à Rodosto, écrits vers 1570 (Krumbacher, p. 508), mentionnent non-seulement Ménandre (24 comédies avec commentaires de Psellos) et Philémon, mais les œuvres historiques d'Ephore, de Théopompe, de Philochore et d'Eunape. Bien naïf le « philologue » qui admet l'existence de pareils trésors, perdus depuis sans laisser de traces, à une époque où des mss. d'auteurs connus se vendaient déjà au poids de l'or ! N'avons-nous pas eu, de nos jours, la fameuse bibliothèque Rhodocanakis, formée d'ouvrages qui n'ont jamais existé [1] ? Pour en revenir à Philémon, je crois avoir suffisamment écarté cette désignation (*Rev. arch.*, 1917, II, p. 361) ; il n'y avait aucune raison d'associer à Ménandre un poète, athénien comme lui, sous les traits d'un vieillard barbu et hirsute, alors qu'on pouvait mettre en contraste avec l'élégant Ménandre le créateur acariâtre de la comédie dorienne, lequel

1. Emile Legrand, *Dossier Rhodocanakis*, Paris, Picard, 1895.

ne commença d'écrire pour la scène qu'à 56 ans. — 7-9. A Philadelphie encore, enfant romain (la « merveilleuse beauté » que lui reconnaît M. P. ne paraît pas sur la photographie, pl. 21); Romaine du temps d'Auguste et vieux stéphanéphore cappadocien (?). — 10. Le poète assis de Ny Carlsberg n'est ni Anacréon, ni Alcée, ni Pindare, ni Hésiode; *non liquet*. — 11. Une jeune femme de Ny Carlsberg (n. 619) et un portrait analogue de jeune homme (le *Séjan* de Studniczka) représentent *peut-être* Antonia et le triumvir Marc-Antoine. — 12. Défense de l'authenticité du buste cuirassé de Ny Carlsberg représentant Caligula; les raisons données sont convaincantes. A cette occasion, M. P. publie sous trois aspects (pl. 20-22) le Caligula de New-York, cru à tort Tibère jeune; il montre aussi que la tête colossale de Constantin n'est pas celle de Titus, mais de Domitien (pl. 29). — 13. Le Métrodore assis de Ny Carlsberg, avec tête moulée sur un hermès athénien (pl. 31-35). Le type statuaire de Métrodore assis, entrevu par Bernoulli, a été restitué par Lippold; à l'un des exemplaires, acquis à Rome pour Ny Carlsberg, s'adapte à merveille la tête d'Athènes. — 14. Innovations techniques dans les portraits de l'époque d'Hadrien (gravure des pupilles, travail au foret des cheveux et de la barbe, apparence porcelaineuse donnée au marbre). On doit à M. P. de très fines observations sur l'influence exercée à cet égard par la glyptique. Un travail détaillé sur le même sujet — nous n'avons là qu'une solide esquisse — fournirait de précieux indices à la chronologie.

S. R.

D. Baud-Bovy et F. Boissonnas. *Des Cyclades en Crète au gré du vent*, avec préface de M. **G. Fougères**, ancien directeur de l'École française d'Athènes, et des notices archéologiques de M. **G. Nicole**. Genève, Éditions d'art et de science, Boissonnas et Cie, 1919; gr. in-4, 157 p., 40 pl. hors texte et 187 illustrations. — Il y a quelques années, MM. Baud-Bovy et Boissonnas, ayant voyagé « *En Grèce par monts et par vaux* », offraient aux artistes et aux archéologues un ouvrage aussi précieux par le charme alerte du texte que par la beauté de ses planches photographiques et la perfection de la typographie. Les mêmes auteurs, frétant une tartane peu avant la guerre, ont parcouru la mer Egée, *Des Cyclades en Crète au gré du vent*, et donnent aujourd'hui, dans une forme analogue, le souvenir de leur dernière vision hellénique.

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage

ont-ils songé, étendus sur le pont de leur barque, faisant escale, au gré du vent, à Syra, à Myconos, à Délos, à Mélos, à Théra, dans d'autres encore de ces îles semées sur la mer Egée, et enfin dans cette grande île de Crète, centre de la civilisation préhellénique et berceau de la civilisation grecque primitive. Qui ne les envierait, à les suivre dans leurs pérégrinations que raconte le charmant et délicat critique d'art qu'est M. Baud-Bovy, et qu'illustre par ses photographies l'artiste réputé qu'est M. Boissonnas?

Dans sa préface, M. G. Fougères décrit, du sommet du Cynthe à Délos, la féerie de lumière et de sérénité » qu'est cette Polynésie égéenne », ces multiples îles étincelantes, posées sur la mer, et, en quelques mots, caractérise

l'intense vie maritime de ce monde insulaire depuis l'antiquité : « l'avant-garde de l'hellénisme chargée de surveiller le sommeil inquiétant de l'Asie ». Des notices archéologiques de M. G. Nicole, sommaire des découvertes, principales références bibliographiques, apportent quelques précisions.

Comme tous les volumes conçus par la maison d'art Boissonnas, celui-ci est d'une impeccable typographie : les planches hors-texte en héliogravure, de teintes diverses, les illustrations en phototypie, les vignettes et culs-de-lampe inspirés à M. Henri Boissonnas par la céramique grecque, peuvent être loués sans réserve. Si chacun trouvera plaisir à lire cet ouvrage, à voir ses belles illustrations, l'archéologue appréciera plus spécialement ces dernières qui lui offrent, non tant des monuments inédits que des images parfaites, souvent prises sous un angle peu habituel. Telle cette vue de dos d'une Coré de l'Acropole, où l'on voit avec netteté la draperie coller au corps, comme s'il était nu, suivant le style de cette époque, et ne se trahir que par des plis en lignes verticales et parallèles, égratignant le marbre (pl. II). Coré d'Euthydikos, Niké rattachant sa sandale, Diadumène de Délos, Aphrodite et Poseidon de Milo, Hermès d'Andros, déesses aux serpents de Cnossos, vases en stéatite d'Haghia Triada, d'autres encore, sont reproduits en planches magnifiques, auxquels l'érudit se réfèrera volontiers.

W. Deonna.

Salvatore Mirone. *Mirone d'Eleutere.* Catania, Tropea, 1921; gr. in-8, 135 p., avec 64 fig. — Cette monographie est très estimable. On ne possédait pas encore sur Myron, dont l'importance pour le développement de l'art grec est si grande, un ouvrage exposant avec détail les résultats acquis par les nombreux archéologues qui ont eu l'occasion, depuis un siècle, d'étudier les répliques du Discobole, du groupe d'Athéna avec Marsyas, etc. M. Mirone est parfaitement informé; il a bien divisé son sujet et en a fait connaître avec exactitude tous les éléments. La bibliographie, très ample et bien au courant, n'est pas une vaine parure, car l'auteur a lu les livres qu'il cite et sait en juger les conclusions. Pour la chronologie de Myron, il a tiré bon parti du nouveau texte d'Oxyrhynchus qui éclaire la chronologie des artistes du ve siècle (cf. *Revue*, 1899, II, 399). Un appendice concerne les sculpteurs de l'école de Myron, notamment Lykios, Strongylion et Styppax. L'illustration est assez bonne, mais l'impression, surtout celle des noms propres, est peu correcte (p. 53, lire *Pater* ; p. 69, *Bergk* ; p. 97, *Guédéonow* ; p. 107, *Nesioten*, etc.).

S. R.

F. G. Welter. *Aus der Karlsruher Vasensammlung, Bausteine zur Archaeologie*, I, Offenburg, Reiff 1920; gr. in-8, 8 p. et 20 pl. — Choix de vases grecs du musée de Carlsruhe, parmi lesquels des spécimens de grand prix reproduits pour la première fois en phototypie. Le texte, très concis, donne, à la suite d'une description, des indications bibliographiques et indique des rapprochements.

S. R.

A. Mayr. *Ueber die vorrömischen Denkmäler der Balearen* (extrait des *Sitzungsberichte* de Munich). Munich, 1914; in-8, 68 p. et 13 pl. — « Une grande partie des monuments ici décrits n'a pas encore été mentionnée dans l'ouvrage fondamental sur les antiquités préhistoriques des Baléares, celui de M. Émile Cartailhac (1892). Ce livre reste encore la source la plus importante de nos connaissances; il est précieux tant pour la mise en évidence de ce qui est caractéristique que par la sage réserve observée dans les questions que soulèvent le but et l'âge de ces monuments » (p. 5). L'auteur juge prématuré l'essai de classification de M. Watelin (*Rev. arch.*, 1909, II, p. 303). Les antiquités qu'il a décrites sont toutes à Majorque et à Minorque : talayot de S. Noguera, ruines de Pedrezar, du cap Corp Vell, de Son Homs, talayots du Predia Son Joy, de Sa. Blanquera, etc.[1]. Le tout accompagné de plans et d'une abondante illustration.

S. R.

Morris Jastrow. *The book of Job*. Philadelphie et Londres, Lippincott, 1920; in-8, 369 p. — Ce volume comprend deux parties : une introduction historique et critique ; une nouvelle traduction pourvue de notes, d'après le texte amendé. Arrêtons-nous un instant sur l'introduction. L'auteur reconnaît que l'ouvrage, tel que nous le possédons, est de plusieurs mains et présente, pour ainsi dire, diverses couches. Il y a d'abord l'histoire en prose de Job, qui est comme le texte du sermon développé par des prédicateurs indépendants. La partie poétique résulte de la fusion de trois compositions où les deux problèmes essentiels — souffrance des innocents et triomphe des méchants — sont considérés à des points de vue très différents. La première couche est la conversation de Job avec ses trois amis (ch. 3-27) ; l'esprit qui l'anime est nettement sceptique, comme celui de l'*Ecclésiaste*, récemment commenté par M. Jastrow (*A gentle Cynic*, 1919). C'est l'œuvre d'un cercle de penseurs émancipés qui révoquaient en doute les croyances reçues. A cause de cela, les cercles orthodoxes crurent nécessaires de compléter l'œuvre primitive en la déformant. Les discours d'Elihu appartiennent à une couche plus récente, ainsi que les chapitres qui terminent le livre (38-41), où l'on reconnaît l'effort de l'orthodoxie juive pour combattre l'influence du texte original et fournir des réponses théologiquement plus acceptables aux questions soulevées par cet écrit.

M. Jastrow n'est pas seulement savant ; il est de bonne foi. Comme tous ceux qui ont lu le livre de Job, fût-ce en traduction (et l'on sait qu'il est capable d'aborder le texte), il a senti que tous les commentaires accumulés ne suffisent

1. P. 61 : « Le type du talayot, dérivant, comme le nuraghe, de la hutte ronde, a persisté dans les Baléares jusqu'à nos jours, où l'on construit encore des huttes de pierre rappelant ces édifices préhistoriques : elles sont de forme conique, sont souvent très élevées et contiennent une chambre intérieure, du type du *tholos*, construite en encorbellement. Elles servent d'étables pour le petit bétail (Cartailhac, pl. 50 et 51). Guillemard (*Cambridge Antiquarian communications*, XI, p. 478) pense que les talayots n'avaient pas, en général, d'autre but que les huttes de pierre modernes ».

pas à concilier les contradictions. Il ne s'est pas résigné à admirer ce qu'il ne comprenait pas ; il est parti de cette idée juste que le respect de la personnalité d'un écrivain n'est pas une vertu orientale, que l'interpolation, le développement, l'altération sous toutes ses formes ne constituent pas des exceptions, mais la règle[1]. Autre chose, pourtant, est de constater l'absence d'unité littéraire, et de pouvoir distinguer l'apport de chaque auteur, d'autant plus qu'il ne s'agit pas de juxtapositions, mais de changements profonds opérés par des rédacteurs successifs. C'est le cas de répéter avec un grand critique : *Morbos melius novimus quam remedia*.

S. R.

A. van Gennep. *L'état actuel du problème totémique*. Paris, Leroux, 1920 ; gr. in-8, 363 p. — Ce savant livre est surtout un résumé critique des discussions dont a été l'objet le totémisme depuis la publication du grand ouvrage de Frazer (1910) ; on y trouve aussi un examen approfondi des survivances du totémisme en Egypte et dans le monde minoen (l'auteur ne les accepte point) et un exposé des idées personnelles de l'auteur. Suivant lui, le totémisme et ses conséquences sont comme une armure défensive dont s'entourent certaines sociétés pour assurer leur cohésion ; les emblèmes totémiques sont comparables aux insignes des escadrilles d'aviateurs. Cette manière de voir prête à des sociétés primitives une singulière conscience de leurs intérêts moraux et des moyens propres à les sauvegarder ; elle est sujette à d'autres objections plus précises sur lesquelles ce n'est pas le lieu d'insister. Nos lecteurs seront paticulièrement intéressés par la seconde partie, où il est question des civilisations classiques ou plutôt de quelques-unes de ces civilisations. Voici un passage qui donne une idée nette de la critique négative de M. van G. (p. 313) : « L'omophagie dionysiaque ne peut pas être regardée comme un phénomène proprement totémique, ni comme une survivance d'un totémisme grec archaïque ou préhistorique. On arrive à la même conclusion en examinant les arguments qui se rapportent aux danses grecques à personnages animaux... Les danses à personnages animaux ne sont pas un élément propre au seul totémisme, et par suite ne peuvent sans preuves concomitantes être interprétées par le totémisme quand il s'agit de peuples disparus » Cela revient à dire, suivant moi, qu'il y a bien des rites d'apparence totémique en Grèce, mais qu'il n'est pas permis de les qualifier de totémiques, parce que le système entier du totémisme grec préhistorique n'a pas été étudié par un Spencer ou un Strehlow comme celui des indigènes actuels de l'Australie. Cette fin de non-recevoir peut sembler très scientifique ; mais c'est suivant l'idée qu'on se fait de la science. Celle de M. van G. est incontestable et, même quand il touche à l'antiquité, de bon aloi.

S. R.

---

1. C'est ce que Renan a écrit dès 1859, précisément à propos du livre de Job. Les premiers doutes scientifiques sur l'intégrité du texte paraissent avoir été exprimés par Ewald (1829).

Augusta Hure. *Origine et formation du fer dans le Sénonais. Exploitations et fonderies dans l'Yonne*, Auxerre, 1920; in-8, 74 p., avec une carte (extr. du *Bull. des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*). — Le Sénonais n'a jamais possédé de mines de fer proprement dites, mais des amas considérables d'oxyde de fer hydraté (limonite, hématite) exploités dès l'époque de Hallstatt, alors que les silex ouvrés, nous assure-t-on, étaient encore en usage. Le fer était alors fabriqué au bois. A l'époque de la Tène les fonderies se multiplient; à mesure que le minerai s'épuisait, la fonderie était transportée ailleurs; le bois fut alors remplacé par du charbon de bois. A l'époque gallo-romaine paraît la « méthode par fosses »; on renonce aux emplacements circulaires sur les plateaux pour des cuvettes ovales avec un ou plusieurs rangs de tuyères. Des tas de scories pesantes, parfois d'énormes dimensions, témoignent de l'activité des exploitants romains. Vers la fin de l'Empire, vu le manque croissant de sécurité, les fonderies descendirent des plateaux dans les vallées et se rapprochèrent des centres urbains. L'exploitation, interrompue par les grandes invasions, reprit bientôt sur une échelle plus modeste et dura jusqu'à notre temps (vers 1850); la concurrence des mines riches et le procédé des fontes au coke y mirent fin. Aujourd'hui il est question de reprendre l'exploitation des dépôts de scories du département de l'Yonne qui valaient, avant la guerre, 0 fr. 25 le mètre cube et se sont payées plus du double en 1917. — L'opuscule se termine par une liste des localités de l'Yonne où ont été trouvées des dépôts de scories et par un résumé des textes relatifs aux forges du XIIe au XIXe siècle. Il y a un bon index.

S. R.

J.-C. Formigé et J. Formigé. *Les Arènes de Lutèce* (Extr. des Procès-verbaux de la *Commission du vieux Paris*). 50 p. in-4°, avec de nombreux plans et gravures. — Amphithéâtre, cirque ou théâtre? La preuve a été magistralement faite pour l'amphithéâtre parisien qu'on appelle les Arènes: c'est à la fois un amphithéâtre et un théâtre, type qui se rencontre surtout dans le centre et le nord de la Gaule. « Le demi-amphithéâtre de Lutèce fut l'un des plus anciens: cela expliquerait qu'il possède une scène à allure classique bien plus étendue que celle des autres demi-amphithéâtres ». Il me semble plus douteux que les Gaulois aient déjà connu pareille disposition « pour des cérémonies religieuses ou des assemblées politiques »; l'exemple cité de Montaiguillon (Seine-et-Marne) ne paraît pas concluant. Mais la brochure de MM. Formigé, admirablement illustrée, est une contribution de premier ordre à l'étude du Paris gallo-romain[1].

S. R.

---

1. Quel scandale que de pareilles publications, égales aux meilleures de tous pays, paraissent sans nom d'éditeur, sans adresse de libraire, sans indication de prix! Et l'on gaspille de l'argent pour la « propagande » quand on ne sait même pas, par indifférence ou paresse, tirer parti de ce qui se fait de meilleur!

Charles Durand. *Fouilles de Vésone*, 1906-1913. Six fascicules avec nombreux plans et phototypies; Périgueux, 1906-1920. — Publication de fouilles très remarquables, dont l'initiative appartient à M. Bérard, alors sous-secrétaire d'État, et à feu Dujardin-Beaumetz, souvent moins bien inspiré. Grâce à des subventions d'ailleurs modestes, il a été possible de restituer le tracé du mur d'enceinte, d'en explorer de notables parties, de déblayer le forum avec une grande basilique, puis une villa romaine, les vestiges d'un aqueduc, etc. Les découvertes de sculptures et d'inscriptions sont importantes; il y a aussi quantité de petits objets, dont une pierre gravée, des fragments de mosaïques, d'enduits peints, etc. Tout cela a été publié avec le plus grand soin et parfaitement commenté. La preuve est faite que la fameuse Tour de Vésone est la *cella* du temple de Tutela, édifice décoré avec grand luxe, et que la construction du mur d'enceinte, aux dépens des monuments plus anciens de la ville, date de la dernière partie du IIIe siècle, époque critique pour tant de villes de la Gaule. Sur 40 monnaies recueillies dans le sous-sol de Vésone, 39 sont antérieures à l'an 273; une seule, d'Honorius, est notablement postérieure à cette date et confirme, en qualité d'exception, le témoignage des autres. — Cette publication fait honneur à son auteur et peut désormais être citée comme un modèle. Associons au nom de M. Durand celui de l'architecte des monuments historiques de la Dordogne, M. Rapine, auquel est due pour une bonne part la direction des travaux.

S. R.

Léonce Bidault de Gresigny. *Recherches archéologiques dans la vallée de la Saône*, 1875-1920. Chalon-sur-Saône, Bourgeois frères, 1920; in-4, 45 p. et 57 pl. — La plupart des objets figurés sur ces planches appartiennent aujourd'hui au petit Musée fondé par la maison Schneider au Creusot. L'unité de provenance ajoute à l'intérêt de l'ensemble. Le plus bel objet est une œnochoé à anse historiée (un enfant portant la main à la bouche, pl. 41); une autre œnochoé, qui faisait le pendant de celle-là, et dont l'anse est ornée d'un beau relief (Persée tranchant la tête de la Méduse), est reproduite (pl. 42) « d'après une photographie communiquée à l'auteur. Il y a un manche de couteau d'une forme insolite (pl. 46) et quelques statuettes entourant un petit autel, sans renseignement sur les circonstances de la découverte (pl. 47). Dans le texte, on relit avec plaisir un rapport de Héron de Villefosse à la Société des Antiquaires (1913); le reste est négligeable. La « table des planches », seule description des objets, est absolument insuffisante.

S. R.

Robert Knorr. *Toepfer und Fabriken verzierter Terra-Sigillata des ersten Jahrhunderts*. Stuttgart, Kohlhammer, 1920; in-8, x-140 p., avec 100 pl. dessinées au trait. — On a déjà de l'auteur les ouvrages suivants sur la poterie à reliefs : *Die verzierten Gefässe von Cannstatt und Köngen-Grinario*, 1905; *Die Gefässe von Rottweil*, 1907; *Die Gefässe von Rottenburg-Sumelocenna*, 1910; *Südgallische Gefässe von Rottweil*, 1912; *Gefässe von Aislingen*, 1913. Dans le présent volume sont étudiés environ 400 vases ou fragments de vases

signés, la plupart inédits, découverts en Hollande, en Suisse, en Allemagne et en Autriche. Style et chronologie des fabricants ont été l'objet de recherches minutieuses qui paraissent conduire à des résultats positifs. Sont exclus les fragments d'Arezzo et de Lezoux. « Une publication d'ensemble de ce genre, avec illustrations, n'existait pas encore; même dans l'excellent ouvrage de Déchelette, les belles poteries sigillées du midi de la Gaule[1] sont traitées sommairement, et l'inventaire de Déchelette n'énumère qu'un petit nombre des vases décrits et publiés par moi... Ce qu'il y a de nouveau dans ma méthode, c'est que les détails les plus modestes de la décoration, ainsi que la disposition de cette décoration elle-même, sont mis en œuvre pour distinguer les ateliers des différents fabricants. »

S. R.

Percy Gardner. *A history of ancient coinage, 700-300 B. C.* Oxford, Clarendon Press, 1918; in-8, xvi-463 p., avec 11 planches. — L'éminent auteur rend pleine justice aux grands ouvrages de MM. Babelon et Head, qu'il cite presqu'à chaque page du sien; il n'a pas voulu rivaliser avec eux, mais faire autre chose, « considérer les villes qui ont frappé monnaie par groupes plutôt que séparément, mettre en lumière, de région en région, l'influence du commerce; chercher pourquoi tel étalon monétaire a satisfait aux besoins d'une localité et non d'une autre. » A l'histoire déjà faite des émissions monétaires de villes ou d'États, il a cru devoir ajouter celle même du monnayage en Grèce jusqu'à l'époque hellénistique, en Asie et en Italie, « envisagé comme une activité continue. » Déjà M. Babelon, dans les notices placées en tête des divisions de son Traité, a manifesté qu'il éprouvait le besoin d'un livre comme celui de M. P. Gardner. Un nom manque dans l'intéressante introduction, celui de François Lenormant, en qui cependant on ne peut refuser de reconnaître un précurseur. Il est vrai qu'à l'index son nom, comme ceux de MM. Babelon et Head, est honoré du mot (peu instructif), *passim*; mais on aurait voulu trouver, là où il est naturel qu'on la cherche, une appréciation de sa grande œuvre interrompue.

S. R.

C. Nordman. *Anglo-Saxon coins found in Finland.* Helsingfors, Société archéologique, 1921; in-4, 85 p., avec 1 planche. — Les trouvailles de trésors monétaires confirment les textes historiques et suppléent parfois à leur silence; on sait quels résultats a donnés l'étude des cachettes de la Gaule. Celles du nord-est de l'Europe ne présentent pas un moindre intérêt.

Dans la Scandinavie du sud, surtout à Gottland et à Œland, on a trouvé quantité de deniers et de *solidi* romains et byzantins; mais les découvertes de ce genre sont très rares en Finlande. En revanche, lorsque, à l'époque des Vikings, le commerce avec l'Orient se développe à travers la Russie, les dirhems arabes deviennent nombreux en Finlande et l'on y trouve aussi des pièces d'argent byzantines; pourtant, les dirhems sont infiniment plus abondants en Suède.

1. Montans, La Graufesenque, Banassac.

L'importation régulière de ces pièces vers la Scandinavie et la Finlande commence au IXe siècle. Au siècle suivant, les trésors finlandais comprennent surtout des pièces frappées en Angleterre et en Allemagne. La Scandinavie reçut quelques pièces anglo-saxonnes dès le IXe siècle. Au début du Xe siècle, les trouvailles sont encore rares ; aucune n'est signalée en Norvège. Il y a accroissement continu pendant les règnes d'Edgar et d'Edouard Martyr, surtout à Gotland. A l'époque d'Ethelred, les trouvailles attestent la rentrée des tributs sans cesse imposés par les Danois. Sur plus de 30.000 monnaies anglo-saxonnes, la moitié provient de Gotland, alors que les trouvailles sur le continent scandinave n'atteignent pas le douzième de ce chiffre. Après les monnaies d'Ethelred, les plus fréquentes sont celles de Knut. Ces pièces étaient exportées au-delà de la Baltique ; celles des rois anglo-saxons se rencontrent au nord de l'Allemagne, en Pologne et dans les provinces baltiques. Là encore, ce sont les pièces d'Ethelred et de Knut qui dominent ; les plus récentes sont de Guillaume I et de Guillaume II. En général, les trouvailles baltiques sont moins abondantes que celles de la Scandinavie ; le trésor d'Oranienbaum en Ingermanie, avec ses 700 pièces anglo-saxonnes, est une exception. Les trouvailles finlandaises paraissent attester les relations de la Finlande avec Gotland et le continent de la Suède. Le détail des cachettes découvertes en Finlande (Virmo, 52 pièces ; Nousis, 1600 pièces en 1895, dont 305 anglo-saxonnes depuis Edouard Martyr jusqu'à Harold ; Reso, plus de 600 pièces, dont 360 anglo-saxonnes, etc.), avec la description détaillée des monnaies conservées, se trouve dans l'intéressant mémoire de M. Nordman, qui doit être signalé non-seulement aux numismates, mais aux historiens de l'époque des Vikings.

S. R.

Isabella Errera. *Répertoire des peintures datées*. Tome I. Bruxelles et Paris, G. van Oest ; in-4, 451 p. — Travail formidable. Nous avons ici, de 1081 à 1775, la notice descriptive, avec bibliographie sommaire, de 20.000 peintures datées ; l'ouvrage entier (jusqu'en 1875) en inventoriera 40.000. Pour la première fois, il est non seulement possible, mais facile d'embrasser d'un coup d'œil l'activité des différentes écoles à une même époque. Je prends au hasard la date 1491 ; sous ce millésime, on rencontre des œuvres datées de Pinturicchio, Aspertini, Borgognone, Carpaccio, Costa, Ghirlandajo, Lochner, Memling, Signorelli, etc. (il n'y a pas moins de 35 tableaux classés à cette date). Une énorme bibliographie, infiniment précieuse par elle-même, énumère les livres et catalogues où l'autrice a puisé ses informations (p. 9-26, sur deux colonnes). Cette bibliographie présente naturellement quelques lacunes, car qui peut tout connaître et tout voir dans le domaine immense où les intérêts de la science sont bien loin d'être seuls en jeu ? Mais ceux qui ont donné leurs soins à des ouvrages du même genre seront les derniers, je l'espère, à chercher dans celui-ci des erreurs légères, plutôt que d'en saluer respectueusement l'effort et d'en faire valoir l'utilité pour les travailleurs. A côté de l'indispensable *Dictionnaire-répertoire des peintres* de la même (Hachette, 1913), le RPD deviendra un livre de chevet pour les historiens de l'art, comme pour les experts professionnels.

S. R.

Auguste Longnon. *Les noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations.* Paris, Champion, 1920; in-8, 177 p. — Pendant plusieurs années, au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, Longnon a fait de la toponymie l'objet de ses cours. Quoique fort sollicité, il ne s'était jamais décidé à publier ses leçons. Heureusement, elles ont été recueillies par de nombreux auditeurs; il faut exprimer à MM. Marichal et Mirot notre profonde reconnaissance pour la mise au net qu'ils nous donnent de l'enseignement du maître. Non seulement il y a là une science de première qualité, résumant des années de recherches originales, mais la disposition des matières et la rédaction sont telles qu'on lit cela sans la moindre fatigue, avec un intérêt soutenu. Nous n'avons ici que le premier fascicule, concernant les lieux d'origine phénicienne, grecque, ligure, gauloise et romaine. Voilà désormais le livre de chevet de tous ceux que séduit cette science périlleuse, mais pleine de promesses, dont les matériaux immenses sont à la disposition de tous dans le *Dictionnaire* de Joanne et d'autres répertoires analogues, à la condition de ne jamais perdre de vue ce que Longnon disait à ses élèves dès le début de son cours : « La seule méthode vraiment scientifique consiste à rechercher les formes anciennes de chacun de ces noms, ou, à leur défaut, les formes anciennes de quelque localité homonyme ». C'est ainsi, par exemple, qu'on peut restituer la forme ancienne de Chambord, Loir-et-Cher, grâce au nom d'une localité disparue de Grande-Bretagne, *Camboritum*, qui paraît signifier « le gué tortu ».

S. R.

G. Poisson. *Les influences ethniques dans la religion grecque.* Paris, Cerf, 1920, in-8, 46 p. (extr. de la *Revue de synthèse historique*, t. XXX). — Mémoire ingénieux, érudit et téméraire. — Trois races en Europe : nordique (dolichos-blonds), méditerranéenne (dolichos-bruns), alpine (brachys-bruns). Les Méditerranéens primitifs, qui ont essaimé jusqu'en Irlande, ignorent probablement, comme les Aruntas d'Australie, le fait de la paternité; leur divinité est la Terre Mère. Les Nordiques sont mieux informés; ils sont férus de paternité; leur divinité phallique est l'ancêtre de Dionysos, lequel serait le dieu des pierres debout (sens hypothétique de *nussa* dans Dionysos), le dieu-menhir. Les Alpins, dont l'origine est asiatique, dont le centre de rayonnement est la Thrace, ont le culte du Soleil. Orphée est un prophète du culte solaire (à cause de Phanès); l'orphisme est l'ennemi du culte dionysiaque avant de se joindre à lui. Là-dessus arrivent les Aryens, de race mixte, avec leur panthéon céleste qui ne satisfait ni à l'instinct religieux, ni à l'instinct moral; ceux-ci se réfugient dans les mystères, survivances de vieilles religions que viennent épurer des sages et des penseurs (depuis le VIIIe siècle). Même en Égypte (Isis, Osiris, Horus), même dans l'histoire du christianisme, on retrouve « des résurgences des instincts religieux des vieilles races ». Ce résumé suffit; une discussion voudrait un volume. L'auteur a du savoir et de l'esprit.

S. R.

G. Poisson. *L'origine celtique de la légende du Graal*. Extrait de la *Revue d'Auvergne*. Clermont-Ferrand, 1920 ; in-8, 21 p. — Ed. Flouest, à propos du vase que tient le Dispater celtique, avait déjà songé au Graal. Toute la légende du Graal, superficiellement christianisée, serait d'origine celtique et même druidique. « Il est resté dans les couches populaires des souvenirs de cette religion, de ses symboles, de ses rites mystérieux... La poésie populaire du XIe siècle a recueilli ces contes, ces traditions fantastiques et leur a redonné une vie... Quelques poètes les ont franchement christianisés... L'histoire du Graal est la principale de ces survivances ». Le chaudron est la barque dans laquelle le soleil accomplit son voyage sur le fleuve Océan ; Médée, petite-fille d'Hélios, possède un chaudron magique. Les situles hallstatiennes représentent des pompes religieuses au centre desquelles des prêtres portent en cérémonie un grand vase; ailleurs, ce vase est sur un chariot ; comme l'a vu Déchelette (II, 446), chariot et vase se rattachent au culte solaire. Le Graal (*gradalis*) est le vase qui s'avance majestueusement, le vase processionnel. Les vases sur lesquels sont figurés des dieux de la semaine (Bavai, Gundestrup) sont également solaires. « Le druidisme reposait sur un ancien culte solaire, plus ou moins épuré et idéalisé ; il avait conservé comme symbole de cette origine un vase sacré figurant dans des rites et dans des cérémonies d'initiation». M. Poisson est savant ; il lui reste à se perfectionner dans *l'ars nesciendi*.

S. R.

G Poisson. *L'origine celtique de la légende de Siegfried*. Extrait de la *Revue d'Auvergne*, 1920-21. In-8, 44 p. — M. G. Brockstedt a essayé de montrer (1914) que le poème des Nibelungen, rédigé en Autriche vers 1200, dérive d'une source française perdue, alimentée elle-même par des légendes germaniques. M. Poisson n'admet pas cette dernière hypothèse ; il croit pouvoir établir qu'il en est du Cycle de Siegfried comme de ceux de Lohengrin et de Parsifal, dont nous connaissons les originaux français ; ce cycle était d'origine purement celtique. L'auteur fait appel d'abord au groupe du Cavalier et de l'Anguipède, symbole de la victoire du héros solaire celtique, et pense que les groupes de ce genre, très répandus dans l'Est, ont contribué à donner naissance aux légendes de héros chevaliers comme Lohengrin et Siegfried. Mais à cela s'ajoute l'influence des traditions historiques. Sigurd, de la race de Voelsungar (dans la *Voelsungasaga*), était *Sigovèse le Volce* ; le trésor des Nibelungen était l'ambre septentrional ; la légende de l'or du Rhin aurait été créée pour expliquer la richesse de Sigurd, c'est-à-dire celle des Celtes à l'époque de Sigovèse, attestée par l'archéologie. Si la légende fait jeter dans le Rhin le trésor des Nibelungen, c'est pour rendre compte de l'abondance de l'or dans les sables de ce fleuve. Et Brunhild conquise par Sigurd ? C'est la conquête de la forêt hercynienne par Sigovèse au Ve siècle. La vengeance de Brunehilde abandonnée, le retour offensif des Burgondes ? C'est encore au Ve siècle av. J.-C. que cela se place. « Les Burgondes, devenus les plus forts par suite du départ des Celtes pour de nouvelles aventures, chassent les Celtes par trahison et leur enlèvent le pays ». Ainsi toute la légende de Siegfried, loin d'être l'écho des rivalités entre Francs et Bur-

gondes, est celui des luttes anciennes entre les Celtes (Volces) et les Germains; c'est, au fond, notre plus ancienne épopée nationale, sous un vêtement germanique. En jouant Wagner à Paris, nous ne faisons que reprendre notre bien.

S. R.

Marcel Aubert. *Notre-Dame-de-Paris. Sa place dans l'architecture du XIIe au XIVe siècle.* Paris, Laurens, 1920; gr. in-8, 227 p., avec 16 pl. et 30 figures (thèse de doctorat ès-lettres). — Nous devons déjà à M. Aubert un bon livre descriptif sur la cathédrale parisienne (1909); il nous donne ici un ouvrage de haute et originale érudition. C'est l'histoire détaillée de la construction de Notre-Dame, des modifications qu'elles a subies au XIIIe et au XIVe siècle 1163-1350), l'exposé des influences qui s'y révèlent et de celles qu'elle a exercées à son tour, non seulement sur les églises de la région parisienne, mais sur de grands édifices lointains, jusque dans l'île de Chypre et à Upsal. « Par l'analyse des différentes parties de la construction, écrit M. Aubert, et leur comparaison avec les autres édifices déjà existants, j'ai montré tout ce que les architectes de l'Ile-de-France, et en particulier ceux de N.-D. de Paris, doivent aux constructeurs de cette école romane anglo-normande, dont les racines puisent en partie dans le fonds lombard, qui poussera d'autre part une de ses branches le long des bords du Rhin jusqu'en Flandre et en Picardie, où elle se heurtera à l'influence normande. » Cette grande part faite aux influences anglo-normandes est une des thèses originales de l'auteur. L'admiration que lui inspire la grande église ne lui dissimule pas son défaut constructif et essentiel; la médiocrité de l'éclairage : « Notre-Dame, restée sombre, malgré les efforts des architectes de la fin du XIIe et du XIIIe siècle, est la dernière des basiliques à tribunes[1] de la lignée de Saint-Denis, issue de l'école anglo-normande; même les églises qui subiront le plus complètement son influence n'auront plus de tribunes ». La solution du problème de l'éclairage, qui préoccupa vivement les architectes de la fin du XIIIe siècle, était rendue ici particulièrement difficile par le peu de largeur du vaisseau central par rapport à la hauteur et par les doubles bas-côtés auxquels s'ajouteront encore, dans le cours du XIIIe siècle, les chapelles latérales. Après Notre-Dame « le dernier des grands monuments élevés sur des données romanes en style gothique », il n'y eut plus de grands monuments à tribunes; l'arc-boutant, partout employé[2], en hâta la suppression. « C'est le type de Sens qui l'emportera sur le type anglo-normand de Saint-Denis, de Noyon, de Senlis, de Laon, de Mantes, de Paris ». Beaucoup d'architectes, instruits par l'exemple de Notre-Dame, renonceront aussi aux doubles bas-côtés, même dans les plus grandes églises. » Une claire-voie prolongera les fenêtres hautes et les roses à leur partie inférieure, et la

1. « J'entends par *tribunes* les grandes tribunes voûtées occupant une place importante dans l'élévation et épaulant les voûtes hautes. » (p. 184).
2. Il était encore ignoré en 1163 (p. 89).

lumière abondante se répandra partout. Alors le problème de l'éclairage, le grand problème des architectes gothiques, sera définitivement résolu ».

Ces maigres extraits ne peuvent naturellement pas donner une idée du contenu riche et varié d'un livre, appelé, je crois, à prendre rang parmi les classiques de l'histoire de l'art[1].

S. R.

Louis Leger *Les anciennes civilisations slaves.* Paris, Payot, 1921 ; in-12, 124 pages avec 3 cartes. — Ce joli livre, du genre de ceux de la collection Goeschen, est une petite encyclopédie du monde slave, rédigée par un savant à qui rien de slave n'est étranger. On y trouve, résumé avec précision et non sans agrément, tout ce qui touche l'origine des Slaves, leurs migrations, les antiquités privées, l'agriculture, les antiquités militaires et politiques, les arts, la religion ; les deux derniers chapitres concernent le *substratum* slave et l'onomastique slave de l'Allemagne. L'ouvrage est dédié à M. Lubor Niederle, professeur à l'université de Prague, auquel « ce livre doit beaucoup. » Comme les grands travaux de M. L. Niederle sont lettre close pour la plupart des savants français, il faut remercier M. Leger de leur en offrir la substance, avec celle de ses longues recherches personnelles sur le même terrain[2].

S. R.

Louis Réau. *L'art russe des origines à Pierre le Grand*, Paris, Laurens, 1921 ; gr. in-8, 387 p., avec 104 pl. — Viollet-le-Duc, dans son *Art russe* (1877), qui traite presque exclusivement de l'architecture, exagérait le caractère asiatique, indo-persan de cet art. D'autres y ont vu un simple reflet de l'art byzantin, puis de l'art italien et de l'art français. Comme le remarque M. Réau, l'intérêt de l'art russe est moins dans ce qu'il a emprunté que dans ce qu'il a créé. Cela n'est pas pour nier les nombreuses influences qu'il a subies (plus peut-être qu'aucun autre) ; mais il faut faire la part équitable de l'adaptation des artistes venus du dehors à un goût national qui avait ses exigences. « Les formes de l'architecture byzantine s'accommodent aux nécessités du climat septentrional ; les éléments décoratifs de la Renaissance italienne se mêlent aux motifs populaires slaves. Les influences combinées du sol et du climat, de la religion et de l'histoire ont produit, avec ces éléments disparates, un art qui ne ressemble à aucun autre et qui est le miroir de la Russie. »

Voilà ce qu'a montré, avec tout le détail nécessaire, M. Réau, excellent connaisseur de la langue et des antiquités russes (il a été le fondateur de l'Institut français de Pétrograd), en passant en revue l'art gréco-scythique de la

1. P. 69, Arcy-Sainte-Restitue n'est pas dans l'Oise, mais dans l'Aisne. — Il aurait fallu tout au moins un index des localités. J'ajoute que la rédaction est parfois négligée (p. ex., p. 92, note 3, cascade de *que*)

2. Une note finale (p. 123) met en garde contre les prétendues idoles *obotrites* du Musée de Neu Strelitz, Mecklembourg, découvertes, dit-on, à Prillwitz entre 1687 et 1697. Levezow, puis Schafarik et Jagic en démontrèrent la fausseté, ce qui n'empêche qu'on les trouve encore citées et figurées dans des ouvrages récents.

Russie méridionale, l'art byzantin à Kiev et à Novgorod, l'art moscovite naissant, l'art national des XVI[e] et XVII[e] siècles, l'art moscovite livré aux emprises occidentales. C'est là un sujet très vaste; peut-être aurait-il fallu ajouter quelques pages sur l'art finno-ougrien et celui du Caucase, plus originaux dans leur rudesse que l'art grec du Bosphore (Aspelin, Tallgren, etc.). Le fonds national, à l'époque de la Renaissance, paraît surtout dans l'architecture; sous l'influence de l'architecture indigène du bois, la pyramide se substitue à la coupole au XVI[e] siècle. Mais les icones même, quoique toutes byzantines d'inspiration, parlent le grec de Byzance avec un accent slave qui a sa verdeur; au moment où éclata la grande guerre, on commençait à les apprécier en Occident. Ce précieux ouvrage sera lu avec d'autant plus d'intérêt qu'il traite un sujet tout nouveau pour les érudits européens. Mérimée et Vogüé nous ont révélé la littérature de la Russie, Anatole Leroy-Beaulieu ses institutions et son ethnographie; nous apprécions, depuis quelques années, la musique et la danse russe: mais il n'y a aucune section russe dans nos musées (où l'art de l'Extrême-Orient est richement représenté) et nous ne connaissons de l'art russe que ses produits les plus récents, les plus francisés. Quel que soit le lendemain réservé à ce grand empire, tombé depuis 1917 aux mains de sinistres bandits, le tempérament national survivra à ces cruelles épreuves; il en sortira peut-être épuré, replié sur lui-même. Le beau livre qui essaie pour la première fois de mettre en lumière le génie artistique de la Russie vient à son heure et devance celle du *risorgimento* politique que nous appelons de tous nos vœux[1].

S. R.

B. A. Mystakidès, *Sur les mots Hellèn, Graikos, Byzantinos, Romaios, etc.* Tubingue, Laupp, 1920; in-8, 25 p. (en grec). — Pourquoi les empereurs d'Orient se sont-ils appelés d'abord *empereurs des Romains* et non des *Hellènes*? C'est parce que le mot *Hellènes*, à l'époque byzantine, était synonyme de païen et d'idolâtre; il y avait opposition entre les noms d'Hellènes et de Chrétiens. Cela est certain, mais n'est pas inutile à dire, car on n'y pense pas toujours. D'autres estiment que le titre *d'empereur des Romains* avait pour but de rappeler l'ancien Empire indivis et quasi universel; cela aussi est exact, car, depuis Charlemagne, des barbares d'Occident se sont qualifiés *d'empereurs des Romains* et il fallait protéger ce titre contre des usurpations. M. Mystakidès a cité à ce sujet des textes très peu connus et curieux, par exemple une lettre

1. Très belle impression, bonnes planches, riche bibliographie, petit lexique d'architecture et d'iconographie, mais, hélas! pas d'index (la table des matières est détaillée à souhait). — P. 42, M. R. ne connaît pas l'édition française, avec texte très développé, des *Antiquités du Bosphore*! — P. 57, j'aurais des objections à faire: la thèse de l'origine persane de l'orfèvrerie cloisonnée n'est point établie. La thèse gothique a surtout été soutenue par le Hongrois Joseph Hampel (dont le nom manque) et par le Français Joseph de Baye; il n'est pas exact qu'elle soit allemande. — P. 63, les Khazars n'étaient nullement « de race sémitique »; ils se convertirent à la religion mosaïque.

de Jean Ducas Batatsès de Nicée au pape Grégoire, où il réclame pour sa famille la succession de l'héritage de Constantin le Grand. M. Mystakidès n'admet naturellement pas que certains médiévistes dénient aux Grecs d'aujourd'hui le droit de se qualifier d'Hellènes. L'un d'eux, K. Dieterich, est allé jusqu'à dire qu'il ne faut plus parler de *philhellènes*, mais de *romiophiles*. Pourtant, mieux que par leurs vertus, les Grecs revendiquent leur origine par leurs vices. Qui d'autres que des Hellènes auraient pu étonner le monde par tant d'ingratitude envers le grand homme qui les a sauvés?

S. R.

Eugène Pittard. *Les Peuples des Balkans*. Recherches anthropologiques dans la péninsule des Balkans, spécialement dans la Dobroudja. In-4, 634 p., avec 149 figures, graphiques et cartes. Genève, Georg, et Paris, Leroux, 1920. — Grâce aux persévérantes recherches de M. Pittard, commencées en 1899, la carte anthropologique des Balkans a cessé d'être, en très grande partie, une page blanche. « Sans doute, écrit-il, les cartes que nous avons dressées pour la stature, l'indice céphalique, la couleur des cheveux ne sont que des essais. Elles n'ont pas la prétention de représenter l'état définitif de la science; toutefois, je ne pense pas qu'elles soient jamais profondément modifiées ».

Que nous apprend cet immense labeur? Quel profit l'ethnographie, en particulier, peut-elle tirer des 170.000 indices si patiemment colligés sur place par M. Pittard? A supposer que ses conclusions, fondées nécessairement sur un nombre d'individus très restreint (environ 3.000), puissent être acceptées, voici quelques faits généraux qui se dégagent. Les Bulgares et les Serbes se ressemblent, comme aussi les Grecs et les Turcs (mais non les Tatars); les grands Albanais font bande à part, ainsi que les Tsiganes au crâne allongé[1]. Dans son ensemble, la région des Balkans est habitée par des hommes d'assez haute taille, brachycéphales, très rarement blonds. M. Pittard suppose, en terminant, que la complexité ethnographique de ce vaste pays n'est qu'apparente et que les types humains qui ont participé à la composition des peuples actuels peuvent se réduire à trois : grands brachys bruns, grands dolichos blonds, petits brachys bruns. Mais comme nous ignorons tout des habitants les plus anciens des Balkans (Thraces, Illyriens, Grecs) au point de vue somatique, cette opinion, qui n'est qu'une opinion, ne nous instruit guère. On ne fait pas d'étymologies de noms de lieux sans en connaître les formes anciennes; l'anthropologie peut-elle procéder autrement? Et puis, un nom de lieu, c'est quelque chose de vérifiable, de concret; mais qu'est-ce qu'un Bulgare ou un Turc dont on ignore complètement la descendance, qui ne se distingue que par des caractères acquis, la langue ou la religion? M. Pittard est un travailleur d'une admirable patience; il y eut jadis des alchimistes dont on put faire le même éloge. Les doutes de la critique n'effleurent pas la valeur de

1. Est-il besoin de mensurations pour savoir cela? M. P. nous dit lui-même (p. 261) que personne ne ressemble plus à un Turc que certains Grecs, ou à un Grec que certains Turcs. Des photographies, prises de face et de profil, suffiraient à fixer cette impression.

l'ouvrier, mais celle de l'œuvre. Même aujourd'hui, il peut y avoir de fausses sciences.

S. R.

George Groslier. *Recherches sur les Cambodgiens.* Paris, Challamel, 1921; in-4, x-432 p., avec 200 photographies et 1.153 dessins et plans de l'auteur. — Voici le fruit bien mûr de dix années de travail personnel, qui ne peut laisser indifférent aucun historien ni aucun archéologue. Les fameux monuments d'Angkor ne constituent qu'un vingtième à peine des édifices décorés que l'ancien peuple des Khmers a laissés dans le Cambodge. Il y a là d'énormes archives lapidaires à explorer et à classer. Outre des inscriptions (à partir du VIIe siècle), qui relatent généralement des donations et sont peu instructives, on peut y étudier plusieurs milliers de mètres courant de sculptures (IXe-XIIIe siècles), où toute la vieille civilisation khmère se laisse déchiffrer. C'est à cette tâche que s'est voué M. Groslier, directeur des arts cambodgiens et conservateur du Musée du Cambodge; il y a porté cette fraîcheur d'enthousiasme et cette énergie qui, sous le climat asiatique, sont les conditions indispensables du travail fécond. Ne citant qu'à titre accessoire les textes littéraires, il a concentré ses efforts sur le terrain archéologique, étudiant à la fois, en les décomposant suivant les motifs traités, l'immense série des bas-reliefs, ainsi que les petits monuments, de plus en plus en plus nombreux notamment des bronzes) que rend au jour la culture du sol. Il en est résulté) une véritable encyclopédie de la vie et des arts de l'ancien Cambodge : types physiques, écriture, vêtements, bijoux, armes et véhicules, outils et meubles, instruments de musique, céramique, œuvres d'architecture et de sculpture. Ce que les édifices eux-mêmes nous apprennent sur l'architecture est complété de la façon la plus heureuse et souvent la plus inattendue par les représentations d'édifices anciens sur les bas-reliefs. La richesse et la précision de l'illustration, non moins que le caractère méthodique et scrupuleusement scientifique des descriptions, font de ce bel ouvrage un guide désormais indispensable, que l'index très détaillé permet d'utiliser comme un dictionnaire. Grâce à Lajonquière et à Parmentier, le Cambodge avait déjà son *Atlas archéologique*; on peut dire, sans trop d'exagération, qu'il a aujourd'hui son *Saglio*.

S. R.

Le Gérant : A. Thébert.

Angers. — Imprimerie A. Burdin et Cie. — F. Gaultier, succ^r.

I

II



OBJETS DÉCOUVERTS A CURTEA DE ARGESH
(ROUMANIE)

